
3 1761 09936546 2



JEAN-JACQUES ROUSSEAU

DU MÊME AUTEUR :

Schopenhauer : Les origines de sa métaphysique, 1 vol. in-8°, Alcan.

Henri Heine et son temps, 1 vol. in-12, Didot.

Diderot : L'homme et l'écrivain, 1 vol. in-12, Perrin.

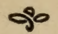
Les Encyclopédistes, 1 vol. in-8°, Champion.

Jean-Jacques Rousseau : de Genève à l'Hermitage (1712-1757), 1 vol. in-8°, Fontemoing.

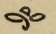
Jean-Jacques Rousseau : de Montmorency au Val de Travers (1757-1765), 1 vol. in-8°, E. de Boccard.

LOUIS DUCROS

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX



Jean-Jacques Rousseau



DE L'ILE DE SAINT-PIERRE A ERMENONVILLE

(1765-1778)

vol. 3



PARIS

E. DE BOCCARD, Éditeur

4, Rue Le Goff, 4

1918

AVANT-PROPOS

Dans cet ouvrage, sur la vie et les œuvres de Rousseau, j'ai suivi mon auteur, en un premier volume, de Genève à l'Hermitage (1712-1757) *et, en un second volume,* de Montmorency au Val de Travers (1757-1765) ; *je l'accompagne, dans ce dernier volume,* de l'île de Saint-Pierre à Ermenonville (1765-1778).

L. D.

CHAPITRE PREMIER

ROUSSEAU A L'ILE DE SAINT-PIERRE ET A WOOTTON. LA QUERELLE AVEC HUME

Après « la lapidation de Motiers », que nous avons racontée dans une précédente étude, le dimanche 7 septembre 1765, Rousseau se réfugia chez son ami Du Peyrou, à Neuchâtel, où vint aussitôt le rejoindre Thérèse qui devait avoir hâte, elle aussi, d'échapper aux mauvais garnements et aux mégères de Motiers. Nous savons, par une lettre de Rousseau à Rey, qu'il était dès le 12 septembre dans l'île de Saint-Pierre, où depuis quelque temps, on s'en souvient peut-être, il méditait de se rendre. Cette île, située au milieu du lac de Bienne, était la propriété de l'hôpital de Berne. De Neuchâtel, Rousseau se rendit sans doute à La Neuville et, de là, un bateau put le conduire en peu de temps à Saint-Pierre ; il n'y avait qu'une maison, celle du receveur : il y prit pension avec Thérèse (1). Il

Bibliographie : *Confessions*, II, 12. — *Rêveries*, 5me Promenade. — Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, 1786, t. II. — J. Hill Burton : *Life and correspondence of David Hume*, London, 1786, t. II. — Sainte-Beuve : *Nouv. Lundis*, IV. — Jansen : *Documents sur J.-J. Rousseau*, 1885. — Eug. Ritter : J.-J. Rousseau et Charles Bonnet (*Étrennes genevoises*, 1893). — de Ségur : Julie de Lespinasse (*Revue des Deux-Mondes*, juillet 1905). — Courtois : Le séjour de J.-J. Rousseau en Angleterre (*Annales J.-J. Rousseau*, 1910). — Collins : *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre* (trad. franç., 1911). — Lévy-Brühl : La querelle de Hume et de Rousseau (*Revue de Métaphysique*, mai 1912).

(1) Les bonnes gens de Couvet, dont Rousseau était, on l'a vu, « communier », l'ayant invité à se retirer chez eux, Rousseau les remercie par une lettre (inédite), où on lit ce curieux passage : « J'ai besoin de la paix et vous avez des voisins (les gens de Motiers) qui, malgré vous, ne m'en laisseraient pas jouir : la conduite la plus irréprochable,... la protection des lois... qui n'ont pu me garantir de leurs mains, ne me garantiraient pas, chez vous, de leurs langues. » (15 sept. 1765).

se plut tellement à Saint-Pierre qu'à deux reprises il nous a dépeint avec amour cette courte et bienheureuse période de sa vie ; il y a consacré les dernières pages de ses *Confessions* et cette immortelle *Promenade*, la cinquième, qui débute par la phrase connue : « De toutes les habitations où j'ai demeuré, et j'en ai eu de charmantes, aucune ne m'a rendu si heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne (1). »

Qu'est-ce donc qui l'a rendu si heureux dans cette petite île qui n'avait qu'un seul habitant ? C'est précisément cette grande solitude, qui enfin « le séparait des hommes et le mettait à l'abri de leurs outrages. » Saint-Pierre, c'était le port tranquille après la tempête de Motiers ; et c'était aussi, pour le paresseux et le rêveur qu'était Rousseau, la vie oisive et contemplative, les promenades sans fin et sans but : tantôt à travers ces bois paisibles où, devenu botaniste passionné, un Linné sous le bras, il découvrait avec transport quelque variété de bourdaine ou de persicaire, et tantôt sur ce beau lac, où, « étendu tout de son long dans un bateau, les yeux tournés vers le ciel, il se laissait aller et dériver lentement au gré de l'eau. » C'est là, dans ces promenades solitaires, que ce même homme qui, par les singularités de sa conduite et par les violences de sa polémique avait mis Genève presqu'à feu et à sang et Motiers sens dessus dessous, allait, rendu à lui-même et à la paix des champs, inventer, et j'aurai l'occasion d'y revenir, la rêverie moderne. Il devait garder, des journées passées dans ce « doux asile », un si vivant et si cher souvenir que, dans sa vieillesse même, il aimait à « s'y transporter sur les ailes de l'imagination pour y goûter durant quelques heures le même plaisir que s'il l'habitait encore. »

On ne devait pas, hélas ! l'y laisser longtemps en paix : le 17

(1) On connaît la suite : « Les rives du lac de Bienne sont bien plus sauvages et plus *romantiques* que celles du lac de Genève... »

Sur le sens et l'étymologie du mot *romantique*, voir une très intéressante discussion philologique de M. Alexis François dans les *Annales J.-J. Rousseau*, V, 199.

octobre 1765 le Sénat de Berne lui intimait l'ordre de sortir de l'île et du territoire bernois. Il en fut plus encore stupéfait qu'indigné, dit-il, car il pensait que, puisqu'il n'écrivait plus, on consentirait enfin à l'oublier, et il comptait passer au moins l'hiver dans sa paisible retraite. La stupéfaction de Rousseau (« je crus rêver en lisant cet ordre d'expulsion ») a été partagée par les historiens, qui estiment que « ce renvoi sans motif, sans prétexte, est inexplicable (1). » Il ne l'est pas plus, à mon sens, que l'arrêt du même Sénat qui, trois ans auparavant, avait expulsé Rousseau d'Yverdon. Le « motif » (l'*Émile*), qui avait alors fait bannir Rousseau des Etats de Berne, subsistait toujours, ainsi que l'arrêt d'expulsion ; et à ce motif s'en étaient joints, il me semble, plusieurs autres : tout d'abord les *Lettres de la Montagne*, lesquelles avaient paru assez dangereuses au Sénat de Berne pour qu'il crût devoir « les défendre *très sérieusement* à Berne », c'est Rousseau lui-même qui s'exprime ainsi dans une lettre à Rey (28 janvier 1765) ; et quelques jours plus tard (3 février) n'écrivait-il pas à Mme de Verdelin : « on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excitée les *Lettres de la Montagne*. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très insultants : je ne serais pas surpris qu'on *me fît un mauvais parti sur leurs terres quand j'y mettrai les pieds.* »

Ce qui avait sans doute excité la colère de Messieurs de Berne contre les *Lettres de la Montagne*, c'est que Rousseau, non content d'y renouveler, en l'aggravant, sa critique des dogmes établis, avait noirci à plaisir « la tyrannie » des patriciens du Petit Conseil de Genève et bafoué l'orthodoxie chancelante des ministres. Or c'étaient aussi des patriciens qui composaient le Sénat de Berne, et Bonnet, de Genève, avait dès 1762 donné cet avertissement à son ami Haller, de Berne : « Rousseau est sûrement très ennemi de votre gouvernement ; et, s'il en était le maître, votre aristocratie serait bientôt chan-

(1) Berthoud : *J. J. R. au Val de Travers*, p. 316. Beaudouin dit (II, 362) : « Tout à coup le gouvernement de Berne lui enjoignit de partir. Pourquoi ? on n'en connaît pas la raison. »

gée en pure démocratie (1). » Quant aux ministres, n'étaient-ils pas, dans toute la Suisse protestante, solidaires les uns des autres ? « partout et toujours les prêtres se lient entre eux », écrivait ce mécréant de Mylord Maréchal à propos des démêlés des pasteurs de Neuchâtel avec Rousseau. Et je remarque justement que les pasteurs de Motiers avaient formulé, à l'occasion des *Lettres de la Montagne,* cette critique qu'il est à propos de relever à cette place : « si l'on ne sévissait pas contre Rousseau, on offenserait les voisins et alliés, *principalement le canton de Berne,* qui renoncerait à l'alliance de Neuchâtel (2). » Et enfin il y avait, toujours pour « motiver », sinon pour justifier, ce second arrêt d'expulsion, les troubles de Genève et ceux de Motiers qui, ne l'oublions pas, duraient encore à l'époque où nous sommes et qu'on pouvait, sans trop d'injustice, imputer à Rousseau. Il paraissait donc établi que Rousseau était un hôte turbulent et fort dangereux pour les gouvernements qui lui donnaient asile. Et enfin, le décret du Sénat de Berne de 1762 n'ayant pas été rapporté, légalement Rousseau était toujours banni : dans ces conditions, se réfugier en territoire bernois n'était-ce pas se mettre à la gueule du loup ?

Il est bien vrai que Rousseau avait, comme il dit, « fait sonder les dispositions de leurs Excellences de Berne ». Pour ce, il s'était adressé à Mylord Maréchal ; mais Mylord, étant à Potsdam, avait chargé de cet office un certain M. Sturler, qui avait été son voisin à Colombier. M. Sturler avait vu « des chefs de l'État », et il avait « assuré » Mylord que les dits chefs étaient honteux de leur conduite passée et ne demandaient pas mieux, à ce qu'ils disaient ou leur faisait dire Sturler, que « de voir Rousseau domicilié à Saint-Pierre. » Mais des « chefs de l'État » (et combien ?) ce n'était pas le Sénat. Mylord, qui avait reçu « les assurances » de Sturler, écrivait le 16 octobre à son ministre Finkenstein : « *il semble* que Rousseau vit en paix dans le canton de Berne », ce qui marque bien quelqu'inquiétude. Rousseau

(1) E. Ritter : *Etrennes genevoises,* 1893, p. 204.
(2) Jansen : *Documents sur J. J. Rousseau, op. cit.,* 1885, p. 168.

lui-même, dès les premiers jours de son installation, écrit à Du Peyrou : « me voici *à peu près sûr* de rester ici » ; et, un mois plus tard, il n'est pas encore pleinement rassuré. L'intendant de l'hôpital lui ayant fait grise mine, il espère qu'il n'osera pas trop lui témoigner sa mauvaise volonté, quand il saura « *qu'en général* on ne voit pas à Berne de mauvais œil mon séjour ici et que M. le bailli de Nidau paraît aussi m'y voir avec plaisir. Si vous aviez occasion (c'est encore à Du Peyrou qu'il s'adresse) d'en toucher quelque chose à M. Sturler (qui pourtant avait sondé des chefs de l'État), j'avoue que je n'en serais pas fâché, quand ce ne serait que *pour savoir au juste les vrais sentiments de leurs Excellences à ce sujet ;* car enfin il serait désagréable d'avoir fait beaucoup de dépense pour m'accommoder ici et d'être obligé d'en partir au printemps. » Au reste, dans ses *Confessions* même, il convient que le repos dont il jouissait avec délice était troublé par l'inquiétude de le perdre : « Je sentais ma situation *si précaire* que je n'osais y compter. » Il n'avait pas tort de s'inquiéter : le 17 octobre une lettre du bailli de Nidau, dans le gouvernement duquel était l'île de Saint-Pierre, lui intimait, de la part de leurs Excellences, l'ordre de sortir de l'île de Saint-Pierre et de leurs États. Consterné, Rousseau demanda si, en raison de ses infirmités et de la rigueur de la saison, on voulait bien lui accorder quelques semaines pour « prendre les arrangements nécessaires à sa situation. » Il lui fut répondu qu'il devait sortir de l'île dans les vingt-quatre heures et ne rentrer jamais dans le territoire médiat et immédiat de la République sous les plus grièves peines : l'ours de Berne avait la patte lourde !

Cet ordre brutal, Rousseau l'attribua sans hésiter aux suggestions du Petit Conseil de Genève ; il écrivait dès le lendemain à Rey : « il n'est pas difficile de voir d'où le coup part, et les Magistrats de Genève se donnent bien de la peine pour me forcer à leur dire encore une fois leurs vérités. » Le Petit Conseil ou, tout au moins, les partisans les plus exaltés du Petit Conseil, avaient-ils provoqué l'arrêt d'expulsion en faisant savoir qu'ils l'auraient pour agréable ? il n'est pas impossible. Ce qui me paraît certain, c'est que les Magistrats de Berne s'étaient donné, en frappant

Rousseau, le double plaisir de se débarrasser d'un hôte gênant et de venger leurs collègues de Genève qui durent leur en savoir gré. Voici, en effet, ce qu'écrivait, le lendemain de l'expulsion, Haller, de Berne, à Bonnet, de Genève : « Le Sénat a confirmé hier l'ordre du Conseil secret, par lequel Rousseau doit sortir du pays avant samedi, avec commination en cas de retour dans le pays. Il s'était établi sur l'île du lac de Bienne, malgré un ordre antécédent de 1762, dans lequel on l'avait fait sortir d'Yverdon. il était resté *malgré les ordres du Sénat secret.* M. le procureur-général Meuron, de Neuchâtel, avait intercédé pour lui. On a censuré le bailli (de Nidau) qui n'avait pas exécuté sur le champ les ordres du Sénat secret. *La religion insultée* et *les troubles allumés chez vous* sont les motifs du Sénat qui a été *unanime.* On craint pour vous et *l'on s'y intéresse vivement* (1). »

Que va faire le malheureux Jean-Jacques ? au premier moment il perd la tête : on la perdrait à moins. Chassé de France et décrété à Genève ; puis banni d'Yverdon, contraint de fuir précipitamment de Motiers, et maintenant expulsé avec brutalité de son modeste asile de Saint-Pierre, il peut répéter ce cri de détresse qu'il a proféré, dans une lettre un peu antérieure, à Mme de Verdelin : « De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer et que gueules ouvertes pour m'engloutir. » Dans son affolement il supplie, par une lettre du 20 octobre au bailli de Nidau, Messieurs de Berne de l'emprisonner « pour le reste de ses jours dans un de leurs châteaux ou tel autre lieu de leurs États qu'il leur plaira de choisir... Je me soumets à n'avoir ni papier ni plumes, ni aucune communication au dehors ; seulement qu'on me laisse, avec quelques livres,

(1) *Étrennes genevoises*, 1893. Dans une lettre (inédite) de Rod. de Valtravers, de Rockhall, près de Bienne, à Rousseau, du 17 octobre, on lit ceci : « M. le Baron de Graffenried, de Nydau (le bailli qui a été censuré) a reçu un mandat *souverain* de Berne pour vous prier de ne point choisir *aucune* partie de leur domination pour votre domicile. » On a vu que le bailli, trop ami de Jean-Jacques, avait cette fois ponctuellement exécuté l'ordre, non plus *secret*, mais *souverain*, de leurs Excellences.

Haller, à la fois patricien de Berne et orthodoxe, fut. à ce double titre, l'ennemi irréconciliable de Jean-Jacques. Voir sur ce point : G. de Reynold : « J.-J. Rousseau et la Suisse » dans les *Annales J.-J. Rousseau*, VIII, 193.

la liberté de me promener quelquefois dans un jardin et je suis content. » Cette lettre, absurde et émouvante à la fois, n'obtint naturellement pas de réponse ; et le samedi 22 octobre, jour fixé pour son départ par leurs inflexibles Excellences, Rousseau quittait l'île de Saint-Pierre. Il s'excusait de ne pouvoir, vu l'étendue de leurs États, sortir le même jour du territoire — de ce territoire bernois qu'à son arrivée en Suisse, trois ans auparavant, il avait embrassé dans un fol accès d'enthousiasme en s'écriant : « Je touche une terre de liberté ! »

Le voici enfin hors de ce territoire inhospitalier (et je reviendrai plus loin sur son séjour à Saint-Pierre) : mais où va-t-il ? il n'en sait rien. L'hiver, la saison tant redoutée par lui, s'annonce rigoureux ; il est malade et, grave surcroît de misère, il flotte indécis entre plusieurs asiles qu'on lui recommande, sans parvenir à opter définitivement pour aucun. Il va donc devant lui, s'arrête à Bienne où, gagné par « les caresses et les sollicitations », il résout d'attendre le printemps ; mais ces caresses sont décidément trompeuses, il en est sûr ; et, arrivé le 25 à Bienne, il en repart le 29 « avant qu'on le chasse », écrit-il désemparé à Du Peyrou. Il arrive à Bâle le lendemain dans l'intention d'aller rejoindre son grand ami, Mylord Maréchal, à Berlin, et le 2 novembre le voici à Strasbourg, « excédé et rendu. »

Il renaît bien vite dans la cité hospitalière par excellence et, ravi, il écrit à Du Peyrou : « On ne peut rien ajouter aux marques de bienveillance, d'estime et même de respect, qu'on m'y donne, depuis M. le Maréchal (de Contades) et les chefs du pays, jusqu'aux derniers du peuple. » Le directeur du théâtre a pour lui mille attentions : il lui donne, pour son usage personnel, une petite loge grillée, lui fait faire une clef pour entrer incognito ; et, suprême délicatesse, il fait jouer *Le Devin du Village*, lequel, dit un journal fondé, selon Grimm, tout exprès pour renseigner le public sur ses faits et gestes (1), « fut exécuté

(1) Il est très possible que ce journal soit une invention de Grimm (*Corresp. litt.* déc., 1765), ou une chronique rédigée par un correspondant de Grimm ; car Rousseau n'en parle pas dans ses lettres datées de Strasbourg et je remarque qu'on n'a jamais vu à Strasbourg le dit journal. (Voir Dr Mutterer :

avec tout l'applaudissement public ; le spectacle était rempli dès 4 heures et demie. » Il assiste au concert de la ville, où une jeune fille chante la chanson de Colette : « J'ai perdu mon serviteur ». A peine arrivé à Strasbourg, il avait écrit le 4 novembre à M. de Luze (négociant neuchâtelois) : « Je ne sais comment m'accueilleront les Français » ; et il écrivait (inédit) au colonel de Pury : « Je commence à sentir que je suis hors de Suisse par les prévenances et les honnêtetés de tout le monde. » On peut donc vivre en pays monarchique ! si bien même qu'il écrit à Du Peyrou : « Selon toute apparence, je passerai l'hiver ici ; » et, plus expansif avec d'Ivernois : « Je m'y repose avec le plaisir qu'on a de se retrouver parmi les humains, en sortant du milieu des bêtes féroces. » Le bruit courut même que des gens en place avaient écrit au ministre pour savoir si on pouvait le garder à Strasbourg, et le journal en question ajoute : « C'est par l'envie qu'on a qu'il reste qu'on prend cette précaution. » Ce bruit était sans doute fondé, car Grimm, généralement bien informé, écrit : « Vu le décret de prise de corps qui subsiste contre lui, le gouvernement n'a pu permettre qu'il passât l'hiver à Strasbourg. »

Mais Rousseau avait enfin pris un parti : c'était, naturellement, le parti que lui conseillaient les amis qu'il honorait en ce moment de sa confiance. Déjà le 17 novembre un mot bien significatif nous montre à quel point il aimait, lui pourtant si farouchement jaloux de son indépendance, à se laisser conduire par ceux qu'il affectionnait : « Je renonce, disait-il à Du Peyrou, au voyage de Berlin — à moins que Mylord Maréchal, à qui j'ai écrit, ne soit d'un avis contraire. » Or, Mylord lui conseillait l'Angleterre, et aussi ces deux amies si précieuses, dont le dévouement égalait la tendresse, Mme de Boufflers et Mme de Verdelin. Il partira donc, écrit-il le 4 décembre à Hume, dans cinq ou six jours, pour aller se jeter dans ses bras et le

Revue alsacienne illustrée, n° 1, 1912.) Musset-Pathay (et d'autres biographes après lui) donne des extraits de ce journal, sans nommer Grimm ; mais comme tous ces extraits se trouvent dans Grimm, il me paraît certain que Musset-Pathay les a pris chez lui.

suivre en Angleterre : « C'est le conseil de Mylord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon père ; c'est celui de Mme de Boufflers, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console. »

Le 16 décembre, il arrivait à Paris, descendait chez Mme Duchesne, veuve du libraire qui avait imprimé l'*Émile*, et en délogeait le 20 pour aller occuper l'hôtel de Saint-Simon, situé dans l'enceinte inviolable du Temple et mis gracieusement à sa disposition par le prince de Conti. Il n'avait pas d'ailleurs à se cacher, ayant obtenu un passeport par l'entremise de Mme de Verdelin : il alla donc se promener en habit arménien au Luxembourg et sur le boulevard, aux environs de son logement; on le vit même sur le rempart en carrosse avec des dames; c'est ce que nous apprend le ministre de la République de Genève, M. de Crommelin, qui se donnait la peine d'espionner Rousseau pour le compte du Petit Conseil. Crommelin craignait que Rousseau ne profitât de sa présence à Paris pour intriguer, avec la colonie genevoise, contre le gouvernement de Genève : « Il est aisé de sentir que l'on profitera de ce voyage de circonstance, et je ne doute pas que l'on ne fonde de grandes espérances là-dessus sur les mouvements que Rousseau se donnera sans paraître se mêler de rien. Le Conseil croira bien aussi que je veillerai de près à tout cela et que je saurai tirer parti de l'avantage que j'ai de pouvoir montrer que c'est lui qui est le mobile (1). » Le Petit Conseil pouvait se tranquilliser : Rousseau prêchait plus que jamais à ses amis de Genève la conciliation à tout prix, même au prix de démarches, qu'il conseillait formellement, auprès de Voltaire, lequel offrait de s'entremettre en médiateur entre les deux partis, Représentants et Négatifs. A ce moment même, Rousseau écrivait de Paris à d'Ivernois (30 décembre) une lettre qui, après ses ardents démêlés avec Voltaire, et dans la conviction où il était toujours que Voltaire était son plus redoutable ennemi, lui fait le plus grand honneur : « Je suis très fâché que vous n'ayez pas été voir

(1) A. Roget : *Hommes et choses du temps passé*, 4e série, 217 : « Le mobile », c'est-à-dire l'instigateur des troubles de Genève.

M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me ferait de la peine ? Que vous connaissez mal mon cœur ! Eh ! plût à Dieu qu'une heureuse réconciliation avec lui, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui ! » Puis, après avoir mis à très haut prix les services que par ses grandes relations et son crédit peut leur rendre Voltaire, il ajoute avec une vraie chaleur d'âme : « Livrez-vous donc à lui rondement et franchement, gagnez son cœur par cette confiance, prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. »

Cependant les visiteurs, et surtout les visiteuses, affluaient chez Rousseau. Crommelin, toujours aux aguets, écrivait à son gouvernement : « Il est incroyable combien Rousseau a de visites, avec quelle dévotion les femmes en particulier y sont allées... Il recevait dans un superbe cabinet tout ce qui venait le voir, donnait des espèces d'audiences de neuf heures à midi et de six à neuf ; un valet de chambre de Mme de Boufflers introduisait ; il avait une écritoire à côté de lui parce qu'incessamment, au milieu de ses visites, il arrivait des billets ou messages des belles dames pour s'informer de sa santé ou lui faire des agaceries. » C'est dommage que Crommelin ne nous ait pas donné les noms de ces dames : on eût pu voir par là dans quelles sphères de la société Rousseau à cette époque recrutait ses admiratrices et ses dévotes : elles n'étaient pas toutes de l'aristocratie, comme le prouve ce mot que je relève dans une lettre de lui à cette date : « J'ai du monde de *tous les états.* » Ainsi la *Nouvelle Héloïse* et l'*Émile* avaient trouvé des lecteurs, et généralement enthousiastes (on l'a vu déjà pour la *Nouvelle Héloïse*) dans toutes les classes de la société et, sans doute, dans la haute société et la bourgeoisie. Cette clientèle de Rousseau ira grandissant au cours du siècle, puisque la *Nouvelle Héloïse* eut, avant l'année 1800, plus de cinquante éditions ou contrefaçons, ce qui a fait dire à M. Mornet : « La *Nouvelle Héloïse* fut, et de beaucoup, le plus grand succès littéraire du dix-huitième siècle (1). » Quant à *Émile,* pour mesurer quelle en fut la portée, il n'y a qu'à voir les imitations

(1) *Annales J.-J. Rousseau,* 1909.

d'*Emile* et les *Anti-Emile* dont le nombre fut considérable : on n'imite, et on ne réfute avec tant d'acharnement, que ce qui a beaucoup réussi.

Cependant Rousseau commençait à se lasser d'être en proie aux curieux, et il écrit le 26 décembre à M. de Luze, qui devait, avec Hume, l'accompagner en Angleterre : « Je ne saurais, Monsieur, durer plus longtemps sur ce théâtre public. Pourriez-vous par charité hâter un peu votre départ ? » Il avait fixé le sien au 4 janvier. S'il est vrai, comme l'affirment, semble-t-il, avec raison, Grimm et Crommelin, que Choiseul l'eût fait prier fin décembre par le lieutenant de police d'être censé déjà parti, et de partir réellement le jour fixé par lui, 4 janvier, cet ordre ne lui causa aucun ennui. Il écrivait le 1er janvier à Du Peyrou : « Je pars demain pour le public, et samedi réellement. » Donc, le samedi 4 janvier 1766 « les trois voyageurs (Rousseau, Hume et de Luze) galopaient sur la route de Saint-Denis. Le 8 ils arrivaient à Calais (1). » La mer était mauvaise ; la traversée de Calais à Douvres, se fit de nuit et dura douze heures (le double du temps ordinaire à cette époque). Rousseau, resté sur le pont, se comporta vaillamment, tandis que Hume payait son tribut à la mer, ce qui lui faisait dire sans doute plus tard : « Rousseau se plaint toujours de sa santé, et cependant j'ai rarement vu à son âge un plus robuste petit homme (2). » Enfin le 13 janvier, vers midi, les voyageurs arrivaient à Londres : Rousseau et Hume descendirent à Buckingham Street, chez John Stewart, ami de Hume, et l'on se mit à la recherche d'un logement pour le fugitif. N'oublions pas de mentionner que Rousseau, comme il avait fait en mettant le pied sur le territoire bernois, eut, en débarquant à Douvres, un bel élan d'enthousiasme : « transporté, dira-t-il plus tard, de toucher enfin cette terre de liberté et d'y être amené par cet homme illustre (Hume), je lui sautai au cou, je l'embrassai étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de pleurs. » Quand il écrivait cette lettre à Malesherbes, le 10 mai 1766, c'est-à-dire quatre mois seule-

(1) Courtois : « Le séjour de Rousseau en Angleterre ». *Annales J.-J. Rousseau, 1910.*
(2) Hume à Adam Smith (en anglais), 8 octobre 1767.

ment après ces larmes d'attendrissement et de joie, Rousseau était en train de maudire Hume et l'Angleterre, ses journalistes malhonnêtes et son affreux climat : c'est ce revirement si complet, et la querelle retentissante qui s'ensuivit, que je m'efforcerai surtout *d'expliquer* dans le récit, qui va suivre, du séjour en Angleterre.

Les lecteurs de l'*Émile* avaient dû s'étonner de voir Rousseau demander asile à l'Angleterre; car, au livre II de cet ouvrage, il avait déclaré que « la barbarie anglaise était connue »; et il accentuait sa prévention contre l'Angleterre dans cette note : « Je sais que les Anglais vantent beaucoup leur humanité et le bon naturel de la nation, qu'ils appellent *good natured people ;* mais ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, personne ne le répète après eux. » Cependant l'*Émile* avait paru et « les barbares » s'étaient humanisés; cinq mois après son apparition, Rousseau écrivait à Moultou que l'ouvrage avait le plus grand succès en Angleterre : « on en est à la seconde édition anglaise. Il n'y a pas d'exemple à Londres d'un succès si rapide pour un livre étranger et, *nota*, malgré le mal que j'y dis des Anglais. » Un succès si flatteur n'avait pas été étranger à sa détermination de passer en Angleterre, non plus sans doute que la perspective, si agréable à un méditatif et à un rêveur qui redoutait par dessus tout les tracas d'un voyage, de faire route avec un négociant pratique, comme M. de Luze, et aussi avec un auteur illustre, comme Hume, qui avait en Angleterre de nombreux et puissants amis.

Le voici donc installé momentanément à Londres : il laisse au serviable Hume le soin de lui dénicher un logement à sa convenance, ce qui n'est pas facile, étant donné son indécision et sa méfiance; et il reçoit à Buckingham Street les curieux qui ont appris son arrivée par un article du *London Chronicle*. Tout le monde accourt chez lui : parlementaires, ducs et jusqu'au prince héritier. Rousseau est naturellement enchanté de cette affluence de visiteurs, jusqu'au jour, très prochain, où il en sera excédé. Heureusement après maint et maint pourparler, l'habitation rêvée, qui doit, bien entendu, être à la campagne, est

enfin trouvée : un riche propriétaire, Davenport, admirateur de Rousseau, ayant offert à bas prix (trente livres sterling par an), une de ses maisons située à Wootton, en Staffordshire, à cinquante lieues de Londres, Rousseau accepte son offre et, après un séjour d'environ un mois et demi (du 28 janvier au 18 mars), à Chiswick, village à cinq milles de Londres, où il avait cherché un refuge contre les importuns, et où il avait attendu Thérèse, restée dans l'île de Saint-Pierre, il partit, lui, sa gouvernante, son bagage, et son inséparable Sultan (c'était son chien), pour sa nouvelle résidence, où il arriva par un temps de neige le 22 mars 1766. Il y devait rester jusqu'au 1er mai 1767.

Comme ce qu'il nous importe avant tout de connaître, c'est ce que Wootton fut *pour Rousseau*, nous devons d'abord voir par ses yeux son nouvel asile, qu'il déclare, dès les premiers jours, « agréable et solitaire », et qu'il dépeint, quand il en connait tous « les charmes », dans une lettre à Mme de Luze (10 mai 1766) dont il faut citer ce court fragment : « figurez-vous, Madame, une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon, dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plein pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au devant de la maison règne une grande terrasse, d'où l'œil suit, dans une demi-circonférence, quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, et bordé, en forme de bassin, par des coteaux élevés qui bornent agréablement la vue. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne et de pâturage, on entend murmurer un ruisseau qui, d'une montagne voisine, vient couler parallèlement à la maison, et dont les petits détours, les cascades, sont dans une telle direction que, des fenêtres et de la terrasse, l'œil peut assez longtemps suivre son cours. Le vallon est garni, par places, de rochers et d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux, et qui ne laissent pas de s'éloigner de temps en temps du ruisseau pour offrir sur ses bords des promenades commodes, à l'abri des vents et même de la pluie, en sorte que par le plus vilain temps du monde, je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les moutons et les lapins ».

A quoi passait-il son temps à Wootton ? on le voit, à se promener d'abord et « à muser » ; à herboriser, soit seul, soit avec cette duchesse de Portland, dont il fit alors la connaissance, et à qui il écrira de loin en loin, pendant une dizaine d'années, à propos de botanique. Il avait un voisin et ami, le mélomane Granville, qu'il allait voir fréquemment en son château à Calwich Abbey, à deux milles de Wootton ; chemin faisant, il rencontrait parfois la charmante nièce de Granville, Mary Dewes, au milieu de ses brebis, un cadeau original de son oncle, et échangeait de galants propos avec « l'aimable bergère », dont il s'intitulait « le vieux berger ». Dans la dure saison, ou quand le temps était mauvais, — il neigeait et pleuvait souvent à Wootton, — le frileux ermite, resté au logis, jouait sur l'épinette quelque morceau de musique italienne, corrigeait les épreuves de son *Dictionnaire de musique* et surtout, ce qui fut, à cette époque, sa grande occupation, il rédigeait ses *Confessions*. Ainsi des promenades à pied dans un beau pays, l'indépendance et la solitude, ces deux biens si chers à son cœur, la certitude d'écrire « un livre unique au monde » (ses *Confessions*), qui le présenterait à la postérité tel qu'il voulait être connu, voilà bien des raisons pour oublier ses infortunes passées et goûter le bonheur, le plus grand de tous à ses yeux, de vivre loin des gens de lettres et des gens du monde, « content vis-à-vis de soi-même. » Aussi de quel ton parle-t-il de la vie nouvelle qu'il mène à Wootton ! « J'ai dépouillé le vieil homme, écrit-il à Coindet (29 mars 1766), et, hors quelques amis, parmi lesquels je vous compte, j'oublie tout ce qui se rapporte à cette terre étrangère qui s'appelle le continent. Les auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde auxquelles je ne prends plus de part. »

Pendant qu'il passait de si heureux jours à Wootton, que devenait Hume, ce Mentor dévoué à qui Rousseau, en prenant possession de « l'agréable asile » qu'il tenait de ses soins, écrivait avec effusion : « Conservez-moi toujours votre amitié, mon cher patron (c'est le nom qu'il lui avait donné par reconnais-

sance), aimez-moi pour moi, qui vous dois tant, pour vous-même ; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. » Davenport, qui habitait une autre de ses propriétés, mais venait faire d'assez longs séjours à Wootton, avait écrit à Hume (14 mai 1766) que Rousseau « jouissait d'une excellente santé, qu'il paraissait se plaire à Wootton, qu'il était, du reste, tout à fait sociable et excellent compagnon (1). » Hume s'applaudissait donc d'avoir contribué au bonheur d'un homme, qu'il aimait à la fois pour ses infortunes et pour ses chefs-d'œuvre, lorsqu'il reçut, le 23 juin 1766, de Rousseau, une lettre qui le plongea dans la plus profonde stupeur. Rousseau, entre autres choses, lui disait sans ambages : « Vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asile et, en effet, pour m'y déshonorer... Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous. » Hume, justement offensé, et d'ailleurs ne comprenant rien à cette brutale épître, demanda à Rousseau des explications, et Rousseau les lui fournit dans sa grande lettre, bientôt fameuse, du 10 juillet 1766.

Dans cette lettre, Rousseau exposait minutieusement et, du reste, avec un art souverain, les soupçons, puis les griefs, qu'il avait peu à peu accumulés, dans son âme ulcérée, contre Hume, et sans lui en souffler mot, depuis près de trois mois ; car, dès *le 31 mars*, Hume lui est déjà suspect, puisqu'il écrit alors à d'Ivernois, parlant de Hume : « s'il n'est pas un fourbe, j'aurai bien des réparations à lui faire » ; et il ajoute avec une effroyable candeur : « Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions, mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres ». *Le 9 avril* ayant, suivant sa méthode, rassemblé des faits, « réfléchi et combiné », il sait désormais à quoi s'en tenir, et il fait connaître à Mme de Boufflers « ce Hume auquel elle l'a livré. » *Dix* jours plus tard, s'étant dit sans doute que Hume devait être de connivence avec ses ennemis, il aperçoit maintenant « *des* traîtres qui, ne pouvant le déshonorer dans les lieux où il avait vécu, l'ont entraîné dans un pays où il est inconnu, et dont il ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet » (à lord *** 19 avril 1766). Mais quels sont ces traîtres?

(1) Burton : *Life and Correspond. of D. Hume*, Edinburgh 1846, II, 324.

il ne les nomme pas encore ici, ni, un peu plus tard, dans sa lettre à Malesherbes du 10 mai, où il reproduit les accusations contre Hume, déjà contenues dans sa lettre à Mme de Boufflers ; je ne les relève pas, parce qu'il va les reprendre et les préciser dans sa longue lettre à Hume dont j'aurai à parler plus loin. Mais *le 31 mai* (lettre à Du Peyrou), il connaît les auteurs du complot et il les nomme : « Je regarde le triumvirat de Voltaire, de d'Alembert et de Hume comme certain. » On voit, par ces citations, comment Rousseau, partant d'un soupçon, injurieux déjà pour Hume, mais vague encore et qu'il hésite à formuler, arrive peu à peu, à force de raisonner, et toujours *sur les mêmes faits*, aux plus formelles accusations. Quels sont donc ces faits qui, interprétés à sa manière, ont fini par faire éclater à ses yeux l'évidente fourberie de Hume ? C'est ce que va nous dire une rapide analyse de la célèbre lettre à Hume, du 10 juillet 1766. Déjà le 26 juin Hume avait envoyé à Davenport la lettre où il sommait Rousseau de s'expliquer sur ses outrageantes et énigmatiques accusations du 23 juin, et il avait prié Davenport de vouloir bien, en transmettant sa lettre à Rousseau, appuyer sa pressante demande d'explications. Rousseau répondit le 1er juillet à Davenport qu'il donnerait satisfaction à Hume ; mais il prit son temps pour aligner ses griefs en bel ordre, et les présenter sous une forme éloquente (car il aurait peut-être intérêt à rendre sa lettre publique), et le 10 juillet seulement, son réquisitoire étant rédigé et recopié de sa plus belle écriture, il l'adressa à l'accusé (1).

Le début en est singulièrement adroit. Hume, ayant supposé que « quelqu'infâme accusateur l'avait noirci » auprès de Rousseau, avait demandé à celui-ci de le lui faire connaître ; Rousseau lui répond : « Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, Monsieur, est le seul homme qui, déposant contre vous, pouvait se faire écouter de moi : c'est vous-même... Je vous parlerai avec la même fran-

(1) Burton donne un *fac-simile* de la lettre de rupture du 23 juin et ajoute que le réquisitoire du 10 juillet est aussi bien écrit : or le *fac-simile* du 23 juin est un chef-d'œuvre de calligraphie.

chise que si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvements de mon âme et de ce qui les a produits; et nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui. » Et il entame le récit de ses premières relations avec Hume. Il est venu le joindre à Paris : « Hume y vit, et y *vit trop peut-être*, l'accueil que je reçus d'un grand prince et j'ose dire du public. » L'accueil du public ! jusqu'à quel point, et dans quelle intention, bonne ou mauvaise, *le public s'occupe de lui*, voilà ce qui le préoccupe par dessus tout, voilà ce qu'il va rechercher et noter avec un soin jaloux dans cette lettre, dont on verra plus tard toute l'importance.

A propos de l'arrivée à Douvres, il rappelle avec complaisance à Hume « les baisers et les larmes », dont, en débarquant, il couvrit son visage : car il tient essentiellement à bien établir la sensibilité de son âme. Les voici à Londres : Hume « me présente à tout le monde ; ..... son cœur paraissait pour moi des plus tendres. » Malheureusement, il a l'idée de faire faire le portrait de Rousseau *en grand*, et cela déjà ne plaît pas à Rousseau, qui juge « cette fantaisie trop affichée et y trouve je ne sais quel air d'ostentation. » Car enfin, on sait que « M. Hume n'est pas homme à jeter son argent par la fenêtre. » Il est vrai que Hume nous apprendra plus tard que c'est son ami, le peintre Ramsay, qui eut l'idée de faire le portrait de Rousseau et qu'il le lui offrit pour rien.

Après mainte recherche, continue Rousseau, Hume lui propose à la campagne une habitation à son gré et il part pour Wootton. Hume « arrange tout, aplanit tous les obstacles », c'est Rousseau qui le proclame : *seulement*, si on y regarde de près, tous ces soins, « pour le bien réel qu'ils lui ont fait, ont plus d'apparence que de poids. » Et, en effet, Rousseau « n'était pas tellement inconnu en Angleterre, qu'arrivé seul, il eût manqué d'assistance et de service » ; et si quelques personnes l'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi l'ont recherché pour lui-même. Et donc, en résumé, « tout ce qui s'est fait de *bien* se serait fait sans M. Hume à peu près de même, *et peut-être*

mieux. » Reste le *mal :* et ici, n'étant plus entravée par la préoccupation de rabaisser les services rendus, l'éloquence de Rousseau se donne libre carrière à la suite de son imagination affolée.

Au premier plan, le souci de sa popularité : avant qu'il mît le pied en Angleterre, il y jouissait d'une réputation telle que « les papiers publics étaient pleins de ses éloges. » Ce ton se soutint à son arrivée : les papiers publics « l'annoncèrent en triomphe. » Puis, brusquement, changement à vue : on ne parle plus de lui ; ou, si on en parle, c'est pour le noircir ; un Magazine n'a-t-il pas imprimé qu'il était fils d'un musicien ! Comment expliquer un revirement si subit ? rien de plus simple, puisqu'il coïncide avec le retour de Hume en Angleterre, et que Hume est lié avec tous les libraires et gens de lettres de Londres : c'est donc bien évidemment Hume qui a organisé cette conspiration du silence. Mais pourquoi, grands dieux ! dans quel but et dans quel intérêt ? c'est à quoi ne s'attarde pas Rousseau, et il va son chemin comme un somnambule qui suit son idée et ne voit qu'elle. Hume admire-t-il ses œuvres ? il ne se laisse pas prendre à « ses flagorneries. » Tout à l'heure Hume ne le faisait pas assez encenser par la main des journalistes, ses amis ; maintenant il l'encense trop de sa propre main ; et le fin bonhomme qu'est Hume d'annoter malicieusement, dans la brochure qu'il publiera pour sa défense, et dont nous parlerons plus loin : « J'ai peut-être en effet trop loué M. Rousseau ; mais M. Rousseau ne s'en est jamais plaint. »

Autre grief contre Hume et des plus sérieux aux yeux de Rousseau : il a logé à Londres dans la même maison que le fils de Tronchin, son mortel ennemi. Rousseau a eu le malheur de passer lui-même plusieurs jours *avec sa gouvernante* (détail important et à ne pas oublier), dans cette maudite maison, et l'accueil qu'on leur a fait l'a fixé sur la façon dont les deux compères (Hume et Tronchin fils), ont dû parler de Thérèse et de lui. Une phrase d'une lettre de Rousseau à Mme de Boufflers, du 9 avril 1766, apporte à ce passage du réquisitoire un commentaire lumineux : « Je ne puis vous exprimer à quel point la haine

et le dédain se sont manifestés contre moi dans les hôtesses et les servantes (de ladite maison) et *de quel accueil infâme on y a régalé Mlle Le Vasseur.* » Hôtesses et servantes ne sachant pas un mot de français, c'est dans leurs mauvaises manières que Thérèse a dû découvrir tant d'infamie. N'est-ce pas encore la main de Thérèse qu'il faut voir dans le méfait tant reproché à Hume par Rousseau? il décachète, lit ou supprime sa correspondance. Or, je remarque qu'une lettre de d'Ivernois à Rousseau a été (c'est Rousseau qui s'en plaint) « recachetée au moyen d'un fer à repasser qui, maladroitement appliqué, avait brûlé le papier autour de l'empreinte. » Ce fer à repasser n'est-il pas, pour ainsi dire, le cachet même de Thérèse?

Voici maintenant, c'est plus intéressant, l'histoire d'une lettre qui fit grand bruit à Paris : c'est la lettre bien connue où Walpole, sous le nom supposé du roi de Prusse, offrait à Jean-Jacques un asile et lui promettait de lui faire du bien, s'il le trouvait bon. « Mais, disait-il en terminant, si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez les tels que vous les voudrez : je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits ; et, ce qui sûrement ne vous arrivera pas avec vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. — Votre bon ami, Frédéric. » Quand il connut cette lettre, Rousseau, au lieu d'en rire, s'en alarma naturellement outre mesure, surtout quand il la vit imprimée dans les journaux anglais : ne faisait-on pas savoir par là aux lecteurs qu'il « aimait à être lapidé », et les lecteurs ne seraient-ils pas tentés de lui donner cet amusement? Sans rendre Walpole responsable de tout ce que l'imagination effarouchée de Rousseau vit dans cette lettre, il est certain que la lettre était plus plaisante que charitable : « les malheurs » de Rousseau n'étaient pas tous imaginaires ; et de l'en railler lorsque, chassé de Suisse, il venait demander asile à l'Angleterre, le moment était mal choisi, surtout pour un Anglais. Mais qu'a donc à faire avec Hume la lettre de Walpole? le voici : d'abord, pour Rousseau, elle n'est pas de Walpole, mais de d'Alembert. Et pourquoi de d'Alembert? mais parce que d'Alembert est le seul homme de lettres d'un certain nom qui ne

soit pas allé voir Rousseau lors de son passage à Paris ; ce qui prouve du reste, et Rousseau s'en est toujours douté, qu'il est son ennemi secret. D'ailleurs, affirme Rousseau avec son ordinaire assurance : « Je reconnus (dans la lettre de Walpole) la plume de M. d'Alembert aussi sûrement que si je la lui avais vu écrire. » Il avait de même, et sans plus d'hésitation, « reconnu à son style » et tranquillement dénoncé Vernes comme l'auteur du *Sentiment des citoyens*, qui était de Voltaire. Or d'Alembert est l'ami de Hume, et voilà précisément « le trait de lumière qui vint l'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant et prompt du public anglais à son égard : c'est à Paris (chez d'Alembert et ses complices) qu'était le foyer du complot qui s'exécutait à Londres » (par les soins de Hume).

Il ne reste plus qu'à prendre sur le fait le comploteur Hume et c'est à quoi réussit Rousseau dans la grande affaire de la pension. Un soir, pendant que les deux voyageurs (Hume et Rousseau) étaient retenus à Calais par les vents contraires, Hume avait demandé à Rousseau s'il n'accepterait pas une pension du roi d'Angleterre, au cas que le roi voulût bien la lui offrir. Le grand enfant qu'était Rousseau demanda à consulter là-dessus celui qu'il appelait « son père », Mylord Maréchal. Mylord répondit naturellement que Rousseau pouvait, sans se déshonorer, accepter la pension. Entre temps Hume, qui ne doutait pas de l'assentiment de Mylord, avait fait des démarches auprès du général Conway, secrétaire d'État, et une pension de cent livres avait été promise par le roi, à condition qu'elle resterait secrète, précaution qui s'expliquait suffisamment par ce fait que l'opinion publique n'avait pas unanimement applaudi à l'arrivée du fugitif en Angleterre. Par exemple, des hommes tels que Gray et Burke l'avaient en très petite estime et ne s'en cachaient pas ; et Johnson affirmait, dans sa manière bourrue, que Rousseau était un « coquin » et « qu'il signerait plus volontiers une sentence pour la déportation de Rousseau que pour celle d'aucun criminel sorti d'Old Bailey depuis de longues années (1). »

(1) Collins : *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre*, trad. franç. 1911, p. 201.

L'affaire de la pension ayant traîné pour différentes raisons, Hume finit par obtenir une promesse formelle et s'empressa d'en faire part à Rousseau. Celui-ci, au lieu de répondre à Hume, écrivit à Conway une lettre énigmatique, comme il en écrivait toutes les fois qu'il ne savait pas exactement, ou qu'il hésitait à dire, ce qu'il voulait, mais d'où je détache cette phrase qui, à la rigueur, est suffisamment claire : « loin de me refuser aux bienfaits du Roi, par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrais à m'en glorifier ; et tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens. » Si cette phrase signifiait quelque chose, elle voulait dire qu'il n'accepterait pas la pension tant qu'on maintiendrait la condition qu'elle restât secrète. Hume le comprit ainsi, et, sans se blesser de n'avoir pas reçu de Rousseau la réponse de remerciement à laquelle il avait droit, il pria le général Conway de surseoir à toute résolution, et écrivit à Rousseau pour le prier d'accepter, comme il avait fait précédemment, la condition du secret. Rousseau ne lui répondant pas davantage, il en conclut qu'il ne le déciderait à accepter la pension que si elle était accordée publiquement ; et, avec une patience qu'on peut qualifier d'angélique, il fit de nouvelles et pressantes démarches et il put enfin le 23 juin annoncer à Rousseau qu'il se faisait fort d'obtenir pour lui une pension dont il ne serait plus fait mystère.

Rousseau, cette fois, sortant de son silence, remercia son serviable ami en ces termes : « Vous vous êtes mal caché, je vous connais et vous ne l'ignorez pas... » Ahuri, Hume demanda des explications : elles font l'objet du réquisitoire que je continue donc d'analyser ; mais, sans ces préliminaires, les explications de Rousseau sur la fameuse pension auraient été inintelligibles. Ces explications sont d'ailleurs aussi étonnantes dans la forme que dans le fond. Les rattachant à la lettre de Walpole, Rousseau explique qu'ayant à protester publiquement contre l'insertion de cette lettre dans les Magazines, ce n'est pas du tout à Hume qu'il a adressé sa plainte : et c'est là ce qu'il appelle drôlement « un premier soufflet sur la joue de mon patron. » Mais Hume

ne sent pas le soufflet : c'est évidemment parce qu'il le sait mérité. De plus, Rousseau avait dit, dans sa protestation aux journaux, que l'auteur de la prétendue lettre de Frédéric « avait des complices en Angleterre. » Or, en parlant ainsi, il désignait, paraît-il, « avec la plus grande clarté » Hume en personne. Et c'est le « second soufflet sur la joue de mon patron. » Mais Hume ne sent toujours rien. Enfin Hume l'ayant pressé, comme on l'a vu, d'accepter la pension, non-seulement Rousseau ne lui répond pas, mais, dans sa lettre à Conway, il ne le nomme même pas. C'est le « troisième soufflet sur la joue de mon patron » ; et Hume ne sent rien encore ! ce Hume est donc ladre ! Mais si, par hasard, il n'avait pas deviné les allusions, on pourrait même dire : les énigmes de Rousseau, ni l'outrage que recouvraient ses silences ? c'est impossible, selon Rousseau, car « tout cela parle du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui aurait quelque sentiment dans l'âme, mais à tout homme qui n'est pas hébété. » Et donc Hume, ne s'étant pas indigné, est un homme jugé.

Enfin, et c'est le bouquet, Hume s'est trahi deux fois. Un soir, Hume et Rousseau étant au coin du feu, (ici je complète le récit de Rousseau par un détail pittoresque que j'emprunte à Hume), Hume se met tout à coup « à *fixer* Rousseau (c'est Rousseau qui s'exprime de la sorte), mais d'un regard si sec, si ardent », que Rousseau croit, si j'ai bien compris, y lire tous les crimes de Hume. Rempli d'inquiétude et d'horreur, il s'agite, il va étouffer ; heureusement, pris subitement de remords, il a un épanchement qui le sauve : il se jette sur les genoux de Hume, passe ses bras autour de son cou, et, baignant son visage de larmes, il s'écrie (je laisse désormais parler uniquement Rousseau) : « Non, non, David Hume n'est pas un traître ; s'il n'était le meilleur des hommes, il en serait le plus noir. » David Hume me rend *poliment* (entendez : froidement) mes embrassements, et, tout en me frappant de petits coups dans le dos (voit-on la scène !) me répète plusieurs fois d'un ton *tranquille* : « quoi, mon cher Monsieur ! quoi donc, mon cher Monsieur ! » Il ne me dit rien de plus (!) » — Mais, demandera le lecteur, qu'est-ce que tout cela prouve ? — Que Hume n'a pas de cœur, tandis que le cœur de

Rousseau déborde de tendresse; et si ce contraste ne vous a pas suffisamment édifié sur la scélératesse de Hume, eh bien ! lisez la preuve que Rousseau a gardée pour la fin, et qu'il juge donc souveraine.

Une nuit Hume a parlé ; c'était en rêve. Rousseau l'a entendu qui disait distinctement : « Je tiens Jean-Jacques Rousseau !» L'Écossais Hume, cette nuit-là, rêvait, paraît-il, en français. Ce n'est pas tant par ces mots même que Rousseau fut impressionné, mais par le ton dont ils furent prononcés, un ton véhément qui, *et c'est là le point*, s'accordait tout à fait avec les regards ardents de tout à l'heure ; cet accord a paru si décisif à Jean-Jacques qu'il en est encore ému, et c'est la dernière *preuve* qu'il donne, en la dramatisant, de la culpabilité de Hume. Il faut au moins citer ce court passage : « Ces mots (je tiens Jean-Jacques Rousseau) dont le ton retentit sur mon cœur comme s'ils venaient d'être prononcés, les longs et funestes regards tant de fois lancés sur moi, les petits coups sur le dos avec les mots de : « mon cher Monsieur » en réponse au soupçon d'être un traître, tout cela m'affecte à un tel point après le reste que ces souvenirs, *fussent-ils seuls*, fermeraient tout retour à la confiance, et il n'y a pas une nuit où ces mots : « je tiens Jean-Jacques Rousseau » ne sonnent encore à mon oreille, comme si je les entendais de nouveau (1). »

Si j'ai tenu à mettre sous les yeux du lecteur, en la résumant de mon mieux, cette longue lettre de Rousseau (elle a 66 pages dans l'*Exposé* que publiera Hume), c'est parce qu'elle est un témoin irrécusable, et tristement significatif, de l'état d'esprit de Rousseau à ce moment de sa vie. Voilà donc quelles sombres

(1) Il est fort possible que Rousseau ait entendu, soit dans une hallucination, soit *en rêvant lui-même*, ces mots : « Je tiens Jean-Jacques Rousseau. » Et qui sait ? ces mots même ont pu être, chez lui, un souvenir inconscient de Plutarque, son auteur favori. On se rappelle qu'en arrivant à Motiers, il s'est, dans une lettre à Frédéric, comparé à Thémistocle venant demander asile à Xerxès. Or, Plutarque raconte que Xerxès en fut « si transporté de joie que, la nuit, on l'entendit s'écrier *trois fois*, au milieu de son sommeil « J'ai Thémistocle l'Athénien ! » De même Rousseau entend Hume proférer les mots terribles « plusieurs fois la nuit. » J'ai cité le Plutarque d'Amyot, c'est-à-dire celui que lisait Rousseau, nous le savons par Bernardin de Saint-Pierre.

rêveries et quelles niaiseries emphatiques hantaient le cerveau de l'homme qui venait d'écrire, il y avait deux ans à peine, les admirables *Lettres de la Montagne!* Comment avait-il pu, en si peu de temps, en arriver là, et que s'était-il donc passé à Wootton qui expliquât une si rapide et si profonde déchéance?

Le pays, dont il avait fait choix pour sa résidence, n'était-il pas, pour un ami de la nature et de la solitude tel que lui, pittoresque et solitaire à souhait ? Le pays était beau peut-être, mais non pas du genre de beauté qui plaisait à Jean-Jacques : il n'y retrouvait pas les paysages riants et animés de la Suisse, de cette Suisse si maudite — et si regrettée ! Il écrivait le *10 mai 1766* à Mme de Luze (et j'ai déjà cité un fragment de cette lettre) : « le pays est beau, mais triste ; la nature y est engourdie et paresseuse ; *à peine* avons-nous déjà des violettes ; les arbres n'ont encore aucune feuille; jamais on n'y entend de rossignols, tous les signes du printemps disparaissent devant moi. » *Le 29 mars* il écrit à Coindet qu'il ne peut « jouir des charmes de la campagne, parce que le pays est *encore* sous la neige. »

Mais, le printemps enfin venu, quels tableaux la nature va-t-elle lui donner à contempler ? Nous les pouvons voir comme lui grâce à la description, précise et vivante, d'un auteur anglais, Howith, qui a visité et bien examiné la contrée : « Quand je gravis le mont du Weaver (Rousseau l'apercevait de sa fenêtre), et que je vis toute l'étendue vaste et silencieuse et, plus près de moi, les landes de bruyères, les longues lignes des murailles de pierres, deux ou trois tumulus, un petit troupeau qui paissait, et que je perçus, seuls bruits qui arrivassent jusqu'à moi, le bêlement d'un mouton ou le cri rauque d'un corbeau,...je sentis que cette profonde solitude, que trouvait Rousseau toutes les fois qu'il se promenait pour herboriser, suffisait pour faire lever dans son imagination malade les fantômes de ses ennemis et de leurs machinations (1). »

Il est certain qu'une contrée si sauvage et silencieuse a pu

(1) W. Howitt : *Visites to remarkable Places*, etc... ; *in English History and Poetry*. London, 1840. Voir *Annales J.-J. R.* VI, 87.

assombrir l'imagination de Rousseau, tandis que les rigueurs d'un climat « humide et froid », c'est lui qui parle ainsi, ont encore aggravé ses maux : « mon corps souffre encore plus que mon cœur », écrit-il à Malesherbes (10 mai 1766) ; « la perte totale du sommeil me livre aux plus tristes idées ; l'air du pays joint à cela sa sombre influence et je sens que j'ai trop vécu. » Il désirait la solitude et, très malheureusement pour lui, il a été servi à souhait. Il ne lit plus : c'est l'époque où il vend sa bibliothèque (1) ; il s'occupe bien, *mais c'est de lui-même*, tandis qu'il rédige ses *Confessions*, c'est-à-dire « l'histoire de son âme ». Il a beau herboriser : comme il n'est pas très avancé en botanique, il en convient lui-même, la recherche des plantes et l'arrangement de ses herbiers ne sont pour lui rien de plus que de simples distractions. Il retombe donc toujours sur lui-même : il songe à ses infortunes, à tous ceux qui le persécutent, et le voilà en proie à ses noirs soupçons. Ceux-ci peu à peu se précisent, s'enchaînent, et finissent par former un système si bien lié qu'il lui paraît irréfutable — comme son acte d'accusation contre Hume. Durant le voyage de Paris à Londres, Hume, qui s'était appliqué à l'étudier (comme en témoigne sa correspondance), avait écrit de Londres (17 janvier 1766) à Mme de Boufflers : « il ne se connaît pas lui-même quand il se croit né pour la solitude absolue. » Et quand Rousseau se décide à aller habiter Wootton, le même Hume écrit à son ami, le docteur Blair : « il tient absolument à s'enfoncer dans la solitude, malgré mes remontrances et je prévois qu'il y sera malheureux. » Et (qu'on me permette d'insister), ce qui doit lui rendre plus pesante cette solitude de Wootton, c'est que, dans la maison qu'il habite, en dehors de Thérèse, il ne peut parler à personne. Il a bien appris quelques mots d'anglais, mais les gens de la maison parlent le dialecte du Staffordshire, dont il ne comprend pas un mot : « leur terrible baragouin est indéchiffrable à mon oreille. » Thérèse lui sert d'interprète — en faisant parler ses doigts : c'est un service qu'elle lui rend, comme de faire bouillir son pot ;

(1) Environ mille volumes achetés par Dutens qui malheureusement ne nous en a pas donné le détail. Voir *Annales J.-J. R.* VI, 77.

mais tous ces services-là, Thérèse les lui a fait payer peut-être un peu cher à Wootton, comme on va le voir.

On se souvient que Thérèse nous est apparue une fois ou deux entre Rousseau et Hume, et pas tout à fait à son avantage. Dans son factum, Rousseau reproche à Hume les tête-à-tête qu'il aurait eus avec Thérèse et les questions indiscrètes qu'il aurait faites, sur son compte, à la dite Thérèse : pas n'est besoin de chercher qui a renseigné Rousseau sur les susdits tête-à-tête arrangés, sans doute, de bonne sorte. Le décachetage clandestin de ses lettres, qui a si fort ému Rousseau, et l'a renforcé dans ses soupçons, j'ai cru qu'on pouvait peut-être l'imputer à Thérèse. Voici comment j'imagine que les choses ont pu se passer : une lettre est arrivée décachetée à Rousseau (le cas était fréquent à cette époque) : Rousseau s'est inquiété ; Thérèse, qui connaît son esprit ombrageux, et qui sait dans quel sens elle doit l'orienter pour le mener où elle veut, a éveillé, ou peut-être simplement confirmé ses soupçons sur Hume. Mais que veut-elle donc ? l'entraîner à fuir ce maudit pays, où elle crève d'ennui et, disons-le à sa décharge, où elle est très excusable de s'ennuyer à mort. Car elle n'a, comme Rousseau, et elle en pâtit plus que lui, étant très bavarde, personne à qui parler dans les interminables journées d'hiver de Wootton. Quand elle apprend par Hume l'agitation de Rousseau à propos de la lettre supposée de Frédéric, Mme de Boufflers, qui connaît aussi intimement Thérèse que Rousseau, écrit à Hume le 6 mai 1766 : « Je ne puis croire que le violent chagrin dont parle Jean-Jacques (dans sa protestation aux journaux anglais) vienne de la lettre de M. Walpole, quoique sûrement elle l'a dû beaucoup affecter. Je crains bien plutôt que *quelque dégoût de Mlle Le Vasseur*, ou quelque querelle entre eux, n'en soit la cause (1). » Et enfin qu'on me permette encore cette citation, non moins révélatrice : Mme de Verdelin, initiée, elle aussi, aux détails de ménage de Rousseau, en réponse à une lettre (perdue) où Rousseau lui fait part de ses griefs contre Hume, lui écrit le 27 avril 1766, avec d'habiles ménagements : « Je vous avoue que j'ai bien de la peine

(1) Burton, II, 323.

à vous croire trahi. Je crois que votre compagne de voyage, trop occupée de prévenir les malheurs qui peuvent vous menacer, voit quelquefois les choses en noir *et vous les fait voir de même.* »

Pour amener Rousseau à déguerpir, il y avait un moyen infaillible, et qui était on ne peut plus à la portée de Thérèse : c'était d'avoir une bonne querelle avec les gens de la maison. Thérèse n'y manqua pas. Non contente de « quereller du matin au soir la nourrice de Davenport, une bonne femme de 90 ans qui ne savait pas le français», ainsi s'exprime Dutens (1), elle eut une violente dispute avec la cuisinière; elle l'accusait d'avoir jeté des cendres dans son potage et l'esclandre qui s'ensuivit précipita le départ de Rousseau. Parlant, à ce propos, de Thérèse, Hume écrivait à Davenport : « On m'a assuré que c'est elle qui a été cause de la querelle entre Rousseau et moi (2). » Si, comme on l'a pu voir, ce n'est pas elle assurément qui a « causé » la querelle, il n'est pas, je crois, téméraire d'avancer qu'elle a dû l'attiser de son mieux, car c'était encore là un bon moyen de dégoûter Rousseau de l'Angleterre et des Anglais.

Qu'on récapitule maintenant les ennuis que Rousseau a éprouvés à Wootton, et je crois les avoir tous énumérés ; on en conclura qu'ils ont bien pu à la longue *assombrir* son esprit, mais non pas du tout jusqu'à le faire *divaguer* : or, son réquisitoire contre Hume est un tissu d'insanités. C'est que la querelle avec Hume n'est que la première grande crise d'un mal qui date de plus loin, et qui a ses racines profondes dans l'âme même et jusque dans l'organisme de Rousseau. Nous allons assister, lors du départ de Wootton, à une manifestation éclatante de ce mal tragique, et il sera temps alors de l'étudier de plus près et, si possible, de le définir. Nous avons à montrer maintenant, et suivant l'ordre des temps, l'attitude de Hume en face des accusations de Rousseau, et les vastes proportions que va prendre cette sotte querelle dans les milieux mondains et littéraires de Paris.

Que fit Hume quand il eut reçu le réquisitoire de Rousseau ? Il avait le choix entre deux partis : le premier, et le meilleur,

(1) Voir *Annales J.-J. R.*, *VI*, 86, note 7.
(2) *Ibid.*, 284.

c'était de mettre la lettre dans sa poche et de se tenir coi (1). Le second parti était, s'il voulait répondre, d'écrire simplement à Rousseau deux ou trois mots dans le goût de ceci : « Mon cher Jean-Jacques, en lisant votre étonnante épître, je suis tombé des nues; puis je m'en suis indigné; puis j'en ai ri : j'en ris encore. Je ne songe pas à me défendre : vous me défendez trop bien vous-même par l'originale façon dont vous présentez les petits services que j'ai pu vous rendre. Si vous publiez, comme je crois, votre belle lettre, publiez donc aussi ma réponse. Votre « patron » indigne, D. H. » Hume choisit un troisième parti, qui était le pire : il se défendit. Mais, pour comprendre pourquoi et comment il se défendit, c'est à Paris qu'il nous faut transporter, parce que c'est là qu'est en train de se dessiner la tournure que va prendre cette retentissante querelle.

Quand, sur la prière de M[me] de Boufflers, qui était son amie, comme elle était celle de Jean-Jacques, Hume avait accepté d'emmener avec lui et de patronner Rousseau en Angleterre, il avait été taxé d'imprudence par la société holbachique très hostile, comme on sait, à Rousseau; et même le baron d'Holbach avait sentencieusement averti Hume « qu'il allait réchauffer une vipère dans son sein (2). » Mais Rousseau s'était, pendant le voyage, montré charmant, comme il savait si bien l'être, surtout au début de ses liaisons ; et Hume, ravi, écrivait au docteur Blair : « Rousseau est vraiment un aimable homme. Les philosophes de Paris m'avaient prédit que je n'irais pas jusqu'à Calais sans me quereller avec lui; mais je crois que je pourrais passer ma vie entière avec lui sans que nous cessions de nous estimer et de nous aimer (3). » Et il écrivait de même à d'Holbach, si l'on en croit Marmontel qui cite, évidemment de mémoire, une de ses lettres au baron, mais dont les derniers mots s'accordent très bien avec la lettre précédente : « plus je le vois (Rousseau), plus je l'estime et je l'aime. » Quand les premiers nuages s'étaient levés sur cette belle amitié, Rousseau avait

(1) C'est le sentiment de Grimm : *Corr. litt.*, oct. 1766.
(2) Marmontel, *Mémoires*, VIII.
(3) Burton, II, 310.

fait part de ses soupçons à Mme de Boufflers; mais celle-ci s'était bien gardée de les ébruiter. C'est ici qu'il faut donner la parole à Garat, dont le récit, encore qu'écrit dans sa manière emphatique, est si vivant et si dramatique : « On ne se figurait plus Hume et Jean-Jacques que dans les bras l'un de l'autre, que baignés des larmes de joie et de reconnaissance. Tout à coup on porte à un souper nombreux chez M. Necker, on lit tout haut une lettre de Hume au baron d'Holbach, dont les premiers mots sont : « Mon cher baron, Jean-Jacques est un scélérat. » On lit tout haut ces autres mots de Jean-Jacques à Hume : « Vous êtes un traître ; vous ne m'avez mené ici que pour me perdre et me déshonorer. » Ces deux mots *traître* et *scélérat*, dans un temps où ils n'étaient pas prodigués, comme ils l'ont été depuis, retentissent dans ce souper, et la nuit même, dans une partie de la capitale, comme deux coups de tocsin (1). »

Garat exagère à peine : l'effet produit à Paris par l'annonce, si imprévue et si brutale, de la rupture entre les deux amis, fut vraiment extraordinaire : « qui se serait imaginé, écrit Hume à Mme de Boufflers, qu'une histoire privée, racontée à un particulier, allait faire en un moment le tour du royaume ! si le roi d'Angleterre avait déclaré la guerre à la France, cette nouvelle ne serait pas devenue plus vite le sujet des conversations (2). » L'étonnement de Hume prouve qu'il connaissait mal le Paris de ce temps. Il semble de même qu'en choisissant d'Holbach pour confident (et quel singulier confident ! « le maître d'hôtel » des Encyclopédistes), il avait un peu méconnu envers Mme de Boufflers les devoirs de l'amitié, et c'est ce que la comtesse s'empressa de lui marquer avec sa belle franchise : Hume s'étant, un peu tard, décidé à la mettre au courant de la querelle, Mme de Boufflers lui répondit aussitôt : « l'état d'incertitude où vous m'avez laissée était plus pénible sans doute que la pleine connaissance du fait. Concevez tous les motifs que j'avais de croire l'histoire fabuleuse, combien ma surprise et mon ignorance, que j'exprimais naïvement dans mes lettres (à ceux qui m'en deman-

(1) *Mémoires historiques sur le* XVIIIe *siècle et sur M. Suard*, 1821, t. II, 158.
(2) Burton, II, 347.

daient des nouvelles), contribuaient à la faire regarder comme telle par les personnes qui concluaient, ainsi que moi, que le baron d'Holbach n'eût pas dû être votre premier confident. » Et tout le monde « concluait » ainsi : aussi bien Grimm, par un mot en passant, de sa *Correspondance littéraire* (octobre 1766), que Mme du Deffand, qui n'aimait pas trop Mme de Boufflers, et trouvait plaisant le silence de Hume à son égard ; elle écrit, à propos de « toute cette histoire », à la duchesse de Choiseul : « ce que j'y trouve d'ineffable, c'est que M. Hume n'ait pas écrit un mot de tout cela à M. le prince de Conti ni à Mme de Boufflers. » Et elle ajoutait malignement, ce qui nous montre bien tout le bruit qui se faisait autour de cette affaire ; « on est fort curieux de savoir quel parti *ils* prendront. On croit que ce sera celui d'abandonner Jean-Jacques » ; *ils*, c'est tous ceux à Paris qui sont connus pour être les protecteurs ou les amis de Rousseau, au premier rang desquels il faut mettre Mme de Luxembourg, qui s'inquiétait fort, pour son ancien hôte de Montmorency, des suites fâcheuses de tout cet esclandre. « Je ne puis souffrir, écrivait Mme de Choiseul à Mme du Deffand (17 juillet), que Mme la maréchale de Luxembourg se tourmente à se rendre malade des malheurs qu'attirent à Rousseau ses folies fastueuses, quand il est bien sûr qu'il ne sacrifierait pas pour elle un grain de son insolent orgueil. »

Cependant personne ne connaissait encore à Paris le fond de la querelle. Hume hésitait à publier les pièces du procès. Jusqu'ici il n'avait jamais répondu un seul mot « à cinquante écrivains au moins qui l'avaient attaqué avec la dernière violence » ; mais il ne s'agissait alors que de ses ouvrages : ici au contraire « on incriminait sa conduite même et sa moralité » (à l'abbé Le Blanc, 12 août 1766). Et si Rousseau, comme il en avait sans doute l'intention, allait publier sa lettre ? cette lettre était, après tout, malgré ses absurdités, une belle pièce d'éloquence (elle fut jugée telle par beaucoup de gens), qui pouvait emporter tous les suffrages (1). Ses amis de Paris rassuraient Hume :

(1) « Il semble, écrivait Voltaire à Damilaville (3 novembre 1766), qu'on ait trouvé de l'éloquence dans son extravagante lettre à Hume... On voit évidemment que ce charlatan, en écrivant sa lettre, songe à la rendre publique. L'art y éclate à chaque ligne. »

« faites-nous donc l'honneur de croire que nous n'avons pas plus besoin de justification en France qu'en Angleterre », lui écrivait Mme de Saint-Maur (1). D'Alembert et Mlle de Lespinasse, à deux reprises, le dissuadaient de rien publier (2). Mais Hume se voyait d'avance cloué au pilori dans ces Mémoires que Rousseau était en train de rédiger à Wootton, et dont Davenport, un « bon juge » à ses yeux, l'assurait « qu'ils seraient certainement le plus séduisant de ses ouvrages. » Grimm, exprimant à sa manière ces transes de Hume, disait plaisamment qu'il « avait peur d'attraper un legs dans le testament de Jean-Jacques. » On sait que Rousseau s'est arrêté, dans ses *Confessions*, au moment de son départ pour l'Angleterre ; mais il est certain que Hume l'a échappé belle, car le dernier mot des *Confessions* est pour lui : « on verra dans ma troisième partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis, en effet, pour l'Angleterre, et comment les deux dames qui voulaient disposer de moi (Mme de Boufflers et Mme de Verdelin), après m'avoir, à force d'intrigues, chassé de la Suisse, où je n'étais pas assez en leur pouvoir, parvinrent enfin à me livrer à *leur ami.* » L'ami, c'est Hume ; et à la façon dont Rousseau parle ici de ses deux plus charmantes dévotes, on devine comment il eût traité leur prétendu complice ; il est vrai que d'être accusé en si belle compagnie, cela seul eût servi à Hume de sauvegarde contre les attaques de Rousseau.

Cependant Hume, après avoir anxieusement consulté, sur le parti à prendre, tous les amis, français et anglais, qu'il avait à Paris, fit parvenir à d'Alembert la grande lettre de Rousseau, sa réponse et un récit de l'affaire. Le 21 juillet on tint conseil chez Mlle de Lespinasse, où se trouvaient réunis, ce soir-là, Turgot, l'abbé Morellet, Saurin, Marmontel et Duclos, sans parler de

(1) Lettre inédite donnée par M. Lévy-Bruhl : « La querelle de Hume et de Rousseau », dans : *Revue de Métaphysique*, mai 1912, p. 423.

(2) Voir leurs lettres dans M. de Ségur : « Julie de Lespinasse » *Revue des deux Mondes*, 1er juillet 1905, p. 61. Ces lettres prouvent que Walpole se trompait lorsqu'il écrivait à Hume : « il est indispensable à la réputation de vos gens de lettres que vous leur donniez le plaisir de voir Rousseau livré au public, non pas parce qu'il vous a attaqué, mais parce qu'il les a attaqués, eux. » (Burton, II, 361)

d'Alembert. Après en avoir mûrement délibéré, voici ce qu'au nom de tous écrivit d'Alembert le 21 juillet à Hume : « tous unanimement, nous sommes d'avis que vous devez donner cette histoire au public, avec toutes ses circonstances. » Suivaient quelques conseils sur la façon, modérée, dont Hume devait rédiger sa publication (1).

Hume publia donc un factum qui comprenait : un récit de sa liaison avec Rousseau jusqu'à la lettre de rupture de Rousseau ; cette lettre ; sa réponse à cette lettre ; l'attestation de Walpole comme étant l'auteur de la lettre attribuée au roi de Prusse ; une déclaration dans laquelle d'Alembert, non-seulement désavouait, mais blâmait la lettre de Walpole. Il avait envoyé ces pièces à Suard, qui traduisit les parties rédigées en anglais, composa un « Avertissement des Éditeurs », et, après que le tout eut été revu et considérablement remanié par d'Alembert, et peut-être par d'Holbach, le public put s'édifier pleinement sur cette grande et ridicule affaire en lisant l' « Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et Rousseau, avec les pièces justificatives » à Londres, 1766.

On n'a guère vu de chefs-d'œuvre, au dire de La Bruyère, qui soient l'ouvrage de plusieurs : l'*Exposé succinct* n'est pas un chef-d'œuvre d'habileté. Il est bien certain que Hume avait rendu les plus grands services à Rousseau, et Garat n'en donne même qu'une faible idée, quand il dit que Hume avait comme transporté Jean-Jacques dans ses bras en Angleterre. Mais faire valoir ces services dans l'*Exposé*, c'était commettre une double

(1) Il est à noter que Turgot écrivit le 7 septembre, à Hume, une longue lettre, dans laquelle, après avoir dit que Rousseau « le défiait de publier les pièces sans se déshonorer, à moins qu'il ne les falsifiât », ajoutait : « *Si* cette espèce de défi devenait public à un certain point, et faisait plus d'impression en Angleterre qu'il n'en peut faire en France, peut-être serez-vous obligé d'imprimer. » C'était là une importante restriction au conseil (donné selon d'Alembert, à l'unanimité) de publier, et il est vraisemblable que Turgot avait parlé chez M[lle] de Lespinasse comme il fit plus tard dans sa lettre à Hume. Quant au « défi » en question, » c'est sans doute une allusion à une lettre de Rousseau au libraire Guy, *avec prière de la montrer à ses amis*, et où on lisait le passage suivant : « plus je pense à la publication promise par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment que, malgré son extrême adresse et celle de ses amis, sans même que je m'en mêle, M. Hume est démasqué.» (2 août 1766).

maladresse ; car c'était les amoindrir du même coup, et c'était aussi oublier que Rousseau, dont on donnait la lettre, avait été obligé, pour les interpréter à sa façon, d'en parler lui-même : il fallait donc se contenter, et se féliciter, de les faire connaître *par lui* au public. Il n'y a, dans tous ces rabâchages, qu'une phrase qui vaille, et c'est celle-ci : « s'il n'était pas ridicule d'employer le raisonnement sur un semblable sujet et contre un tel homme, je demanderais à M. Rousseau *pourquoi* il me suppose le dessein de lui nuire. » Cette simple question coupait court à tout. Bien entendu, si elle était suffisante pour le public, et même pour les amis de Rousseau, qui la lui avaient déjà posée, elle n'était pas pour arrêter Rousseau qui avait son explication toute prête : « Quand vous me demandez, écrit-il à Mme de Verdelin (août 1766), quel est le sujet (Hume), qui ose solliciter son maître (le roi d'Angleterre) pour un homme qu'il veut avilir, vous ne voyez pas qu'il faisait de cette sollicitation (pour la pension), son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. »

La différence qu'il y a entre un fou et un imbécile, c'est que l'imbécile raisonne à faux sur des principes ou des faits qui peuvent être vrais, tandis que le fou peut raisonner juste sur des principes faux : et le principe, ici, inébranlable, c'est que Hume *veut* déshonorer Rousseau ; dès lors, ses plus grands services ne peuvent être que « des pièges qui couvrent les plus noirs desseins. » (à Mme de Boufflers, 30 août 1766). Soit ; mais, encore une fois, pourquoi, dans quel intérêt, a-t-il conçu de tels desseins ? ici Rousseau a une lueur : « il sent qu'il a été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençait à s'exécuter, mais *dont il ignore le but* » (lettre à Hume) ; et cet aveu, notons-le, prouve sa parfaite sincérité ; mais la lueur disparaît aussitôt, parce que le raisonnement, très sûr quand il marche seul, est dévoyé ici par la sensibilité qui se jette à la traverse et s'emporte aux pires extravagances : son émotion est telle qu'il « ne saurait dire le nom de Hume sans un serrement de cœur et un mouvement convulsif. » (à Mylord Maréchal, 2 septembre 1766). Dans ses lettres à ses amis, Hume se demande si Rousseau est

un fou ou un scélérat, et il finit par conclure qu'il est l'un et l'autre ; mais il me semble que l'un exclut l'autre, et que la folie supprime, ou atténue singulièrement la scélératesse, et qu'ainsi l'auteur de la lettre, parfaitement insensée, à Hume, méritait quelque commisération. Mais, en cette affaire, si Rousseau déraisonne à plaisir, Hume fonce et frappe sans pitié.

La raison, que le citoyen de Genève avait perdue, et la pitié, que n'avait pas su avoir le philosophe écossais, s'exprimèrent à la fois par la plume d'une Française, la charmante comtesse de Boufflers. Quand elle avait appris, par la rumeur publique, l'éclat qu'avait fait Hume par son imprudente lettre à d'Holbach, M[me] de Boufflers avait dit aussitôt à Hume ce qu'elle en pensait : « J'ose croire que si vous aviez été auprès de moi, lorsque cette cruelle offense vous a été faite, elle vous eût inspiré plus de compassion que de colère. » (25 juillet 1766). Cependant c'est Rousseau, pour lequel elle professe une si tendre amitié, qui est incomparablement le plus coupable : quelle va être son attitude envers lui ? C'est ce qu'on se demandait, avec une maligne curiosité, dans le cercle de M[me] du Deffand. Celle-ci, qui n'aimait ni Rousseau ni Hume, les renvoyait gaiement dos à dos : « Rousseau est un coquin et un fou ; mais je n'aime guère le paysan » (du Danube ?) Puis elle plaisante sur les sentiments qu'elle prête à M[me] de Boufflers : « le parti dont il résultera le plus de célébrité est celui qu'on prendra. Le paysan est un plus grand personnage que l'Arménien (Rousseau). L'Arménien sera abandonné, mais le paysan a eu le tort de ne pas écrire d'abord : on en a été mécontente, on veut le lui faire sentir. » Mais son mécontentement, *on* le fit sentir aussi à l'Arménien et, deux jours après sa gronderie à Hume, M[me] de Boufflers écrivait de la même plume, à Rousseau, ce que Sainte-Beuve appelle justement son « admirable lettre de remontrance » du 27 juillet 1766 (1). M[me] de Boufflers s'y exprimait ainsi : « M. Hume m'a

(1) Sainte-Beuve a commis une légère inadvertance : ce que M[me] du Deffand, appelle, dans sa lettre à Walpole du 5 août 1766 « un chef-d'œuvre », ce n'est pas, comme dit Sainte-Beuve (N. L. IV, 205) la lettre de M[me] de Boufflers à Rousseau, mais sa lettre à Hume : il n'y a qu'à lire la lettre même de M[me] du Deffand. La lettre « chef-d'œuvre », donc la lettre à Hume, a été donnée par Musset-Pathay : *Hist. de la vie et des œuvres de J.-J. R.*, I, 131.

envoyé, Monsieur, la lettre outrageante que vous lui avez écrite. Je n'en vis jamais de semblable. Tous vos amis sont dans la consternation et réduits au silence... Mais quelles sont donc ces injures dont vous vous plaignez ? quel est le fondement de ces horribles reproches que vous vous permettez ?... M. Hume un lâche, un traître ! Grand Dieu ! mais quelle apparence qu'il ait vécu cinquante ans aimé, respecté au milieu de ses compatriotes, sans être connu ? attendait-il votre arrivée pour lever le masque, pour ternir une vie glorieuse plus qu'à moitié passée ? *et pour quel intérêt ?* Ce ne peut être ni jalousie, ni rivalité ; vos génies sont différents, ainsi que vos langages... Ce serait donc seulement le plaisir de faire le mal et de se déshonorer gratuitement qui lui aurait inspiré les noirceurs dont vous l'accusez. Qui connut jamais de pareils scélérats, de pareils insensés ? Je veux néanmoins supposer un moment qu'il en existe ; je veux de plus supposer que M. Hume soit un de ces prodiges ; vous n'êtes pas justifié pour cela, Monsieur ; vous l'avez cru trop tôt ; vous n'avez pas pris des mesures suffisantes pour vous garantir de l'erreur. Vous avez en France des amis et des protecteurs : vous n'en avez consulté aucun. Et quand bien même vous eussiez fait tout ce que vous avez omis, quand vous auriez acquis toutes les preuves imaginables de l'attentat le plus noir, vous eussiez dû encore modérer votre emportement contre un homme qui vous a réellement servi. Les liens de l'amitié sont respectables, même après qu'ils sont rompus et les seules apparences le sont aussi. M. le prince de Conti, Mme la Maréchale de Luxembourg et moi, nous attendons impatiemment vos explications sur cette incompréhensible conduite ; de grâce, Monsieur, ne les différez pas. Que nous sachions au moins comment vous excuser, si l'on ne peut vous disculper entièrement. Le silence auquel nous sommes forcés vous nuit plus que toute chose (1). » C'est ainsi que Mme de Boufflers, qui n'était pas seu-

(1) Rousseau répondit, seulement un mois plus tard, par une lettre absurde, où il disait à sa grande amie, entre autres aménités : « peut-être auriez-vous pu, Madame, prendre pour vous un peu des leçons que vous me donnez, n'être pas si facile à croire que je croyais si facilement aux trahisons... Je

lement, comme Mme du Deffand, une femme d'esprit, mais une femme de cœur, entendait et pratiquait les difficiles devoirs de l'amitié. Après les tristes folies de Jean-Jacques, et les maladresses entassées par Hume et ses amis, c'est un réconfort de lire les lettres si généreuses et si sensées de la comtesse de Boufflers (1).

Grimm, tout en blâmant Hume d'avoir fait le public juge de ses démêlés, avait prédit que son *Exposé* « serait à coup sûr bien vendu » (octobre 1766). Il ne s'était pas trompé, car le bruit de la querelle avait couru toute l'Europe, et rien n'est plus aisé que de trouver aujourd'hui, et malgré son caractère éphémère, des exemplaires de l'*Exposé* ; — et tout cela nous atteste encore la grande réputation dont jouissait Rousseau à cette époque. L'*Exposé* eut donc un très grand succès de librairie, mais il n'eut que celui-là, et l'on pouvait s'y attendre. Voltaire lui-même, qui n'avait pourtant pas une peur exagérée du chamaillis, mais qui, voyant les choses de loin, avait gardé son sang-froid, avait estimé que « ces vérités ne méritaient pas d'être publiées » ; et il ajoutait avec bon sens que « la publicité de cette querelle ne ferait tort qu'à la philosophie » (à Damilaville, 15 octobre 1766). Elle fit grand tort, en tous cas, aux deux philosophes. On reprocha à Hume, dit Bachaumont (23 octobre 1766), de « n'avoir pas conservé le noble dédain qu'il avait témoigné d'abord et

souhaiterais seulement que, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentiments qu'elles m'ont inspiré. » Mme de Boufflers se le tint pour dit, et nous n'aurons plus d'elle que deux courtes lettres, écrites à Rousseau deux ans plus tard.

(1) Musset-Pathay (*Hist. de la vie et des ouvrages de J.-J. R*, II, 115) affirme (et son affirmation a été recueillie par certains biographes) que Hume a manqué, en toute cette affaire, de franchise et de loyauté ; et, pour le prouver, il cite ce passage d'une lettre de lui à Mme de Barbantane : « dites à Mme de Boufflers que la seule plaisanterie que je me sois permise, relativement à la prétendue lettre du roi de Prusse, fut faite par moi à la table de lord Ossory » ; (or, dans l'*Exposé succinct*, Hume affirme qu'il n'a eu aucune part à la lettre de Walpole). La citation de Musset-Pathay ne prouve rien, parce que le passage en question (en anglais), dit exactement le contraire de ce qu'il y a lu. Hume a écrit : « Horace Walpole's letter was *not* founded on any pleasantry of mine. The only pleasantry in that letter *came from his own mouth* in mine company, at Lord Ossory's table, wich my lord remembers very well. » (*Hume's Private Correspond.*, 146. Voir Burton, II, 322).

qu'une âme plus philosophe eût montré jusqu'au bout. On y lit (dans l'*Exposé*) des reproches sur des objets de reconnaissance qu'il eût été plus honnête de taire. »

Mais, comme il fallait s'y attendre, c'est surtout Rousseau qu'atteignit le blâme public. Ses amis étaient consternés. De Genève, son cher Coindet lui écrivait le 28 juillet 1766 : « Vous ne sauriez imaginer le tort que vous font toutes ces tracasseries » (inédit). Et Du Peyrou lui-même, son intrépide défenseur dans sa querelle avec Montmollin, lui mandait, le 9 novembre, de Neuchâtel : « Je vois avec la plus amère douleur qu'il n'y a qu'un cri contre vous » (inédit). De Paris, Mme du Deffand écrivait à Voltaire : « les protectrices de Rousseau sont bien embarrassées » (18 septembre 1766) ; et Grimm nous dépeint avec humour le désarroi de ses partisans : ceux-ci s'étaient applaudi de sa liaison avec Hume, dont la droiture et la bonhomie étaient si bien établies ; et, de cette amitié, qui devait être si durable, ils tiraient un argument terrible contre les anciens amis, devenus les ennemis de Rousseau. Et voilà que leur bel argument se cassait le nez : « les partisans de Rousseau, dit Grimm, furent d'abord un peu étourdis de ce coup imprévu, et il survint à ses dévotes des migraines effroyables » (octobre 1766). Tronchin, lui, ne se tient pas de joie : « l'aventure de Rousseau avec David Hume, écrit-il de Paris à son fils, le 4 août 1766, a fait ici un bruit prodigieux. Il n'y conserve pas un seul ami ; Mmes de Luxembourg, de Beauvau, de Boufflers l'ont abandonné (ce qui était faux). On n'en parle plus que comme d'un méchant coquin. Il n'y a qu'une voix là-dessus. Jamais homme n'a été coulé plus rapidement à fond. » Et Tronchin, qui est pourtant médecin, ne s'avise pas qu'il pourrait bien y avoir, dans le cas de Rousseau, tout autre chose que de la « coquinerie ».

Cependant Rousseau avait déjà (comme il est à croire qu'il aura de toute éternité), deux sortes très différentes d'amis : les uns, à qui l'admiration et l'amitié même n'avaient pas fait perdre tout jugement, avaient gémi tout bas de son égarement, et, malgré ses torts, même envers eux, continuaient de l'aimer, comme le

firent Mme de Boufflers et Mme de Luxembourg ; mais les autres, étant de ces amis dont Voltaire demandait à Dieu de le préserver, s'empressèrent de défendre l'objet de leur culte contre Hume et contre l'évidence. L'*Exposé succinct* avait à peine paru qu'un anonyme le combattait dans un opuscule intitulé : « Justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume », Londres 1766. L'opuscule est empreint d'une amusante candeur : l'auteur est profondément surpris, paraît-il, « de l'abattement singulier des amis de Rousseau » ; car, pour lui, il a lu, avec toute l'attention possible, l'*Exposé succinct*, et voici quelle a été son impression : « Je n'y ai trouvé que les traits d'une belle âme, généreuse, délicate et trop sensible, et telle que Rousseau nous l'a si bien fait connaître dans ses écrits, et encore plus dans sa conduite. » Quant à la malheureuse lettre de Rousseau à Hume, on l'a évidemment mal comprise, car l'auteur se fait fort de démontrer que « cette lettre, qui fait la consternation de ses amis et le triomphe de ses ennemis, cette lettre qui attire à Rousseau le reproche du plus lâche de tous les vices, celui de l'ingratitude, est précisément ce qui doit l'en justifier sans réplique. » Nous ne suivrons pas l'auteur dans sa triomphante « Justification » : on ne discute pas avec les croyants ; et pour ce panégyriste, comme pour tant d'autres qui vont venir, la foi en Rousseau est une religion. Il est indubitable, par exemple, pour ce néophyte, que « M. Hume, en réfléchissant sur sa conduite, ne pouvait se déguiser qu'il avait donné lieu aux soupçons de Rousseau. » — Rousseau, du moins, déraisonne avec talent. — On peut se contenter ici de la courte appréciation de Voltaire : « Je viens de recevoir la *Justification* ; quel est le sot qui a écrit cette sottise ? » (28 novembre 1766) (1).

(1) M. Lanson (dans son *Manuel bibliographique de la Littérature française moderne*, 1500-1900, dont on ne saurait lui être trop reconnaissant) se demande (t. III, 797) si ce sot ne s'appellerait pas Du Peyrou ? Je ne crois pas : d'une part, l'auteur assure « qu'il n'a jamais vu Rousseau ; d'autre part, et surtout, Du Peyrou avait écrit le 31 juillet 1766 à Rousseau : « Vous avez, je n'en doute pas, des preuves de la mauvaise foi de cet homme (de Hume) ; mais voici de quoi je doute, c'est que ces preuves puissent être preuves pour le public » (inédit). Du Peyrou, qui connaît son ami, se méfie donc fin juillet, et c'est le 9 novembre *seulement* qu'il informe Rousseau (j'ai cité plus haut ce

La *Justification* fut renforcée, ou plutôt aggravée, par deux opuscules dus à la plume d'une femme. Si l'auteur de la *Justification* est bel et bien « un sot », que dirons-nous de la « Lettre à l'auteur de la Justification », et des « Réflexions sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J.-J. Rousseau et de M. Hume? » Non pas précisément que ces deux opuscules sont d'une sotte, puisque l'auteur, Mme de La Tour de Franqueville, ne manquait pas d'esprit (ses lettres à Rousseau en font foi), mais qu'ils sont d'une personne qui est assotée de Jean-Jacques, et l'amour a le droit d'être aveugle. Mme de La Tour de Franqueville a été, de toutes les amoureuses de Jean-Jacques, une des plus passionnées et des plus dévouées. Quand Rousseau reçut, de la main du libraire Guy, la première de ces deux brochures, bien qu'elle fût anonyme, il écrivit aussitôt à Mme de La Tour : « En la lisant, le cœur m'a battu, et j'ai reconnu ma chère Marianne. » Ce mot aimable, de la part de l'ours, était évidemment pour le cœur de Mme de La Tour la meilleure des récompenses. Il n'y a pas lieu d'ailleurs de s'arrêter à cette protestation de l'amitié qu'est l'opuscule visé par Rousseau, pas plus qu'aux « Réflexions » du même auteur (1). Relevons seulement, dans cette dernière brochure, ce trait amusant, relatif à Thérèse : « Mlle Levasseur n'est pas jolie, mais elle a la physionomie honnête, le maintien décent » — ce qui doit être vrai, Mme de La Tour étant, un peu, une rivale de Thérèse.

passage) « qu'il n'y a qu'un cri contre lui. » Or, Voltaire avait déjà lu le *28 novembre* la *Justification* imprimée. Enfin, en octobre 1766, Rousseau est en train de se disputer avec Du Peyrou qui lui avait écrit, entre autres choses désagréables, qu'il « avait mis de la méchanceté dans sa lettre du 10 juillet » (contre Hume). Faguet pense (*Les amies de Rousseau*, 389) que « la *Justification* est probablement de Lalliaud », sans dire sur quoi il fonde cette probabilité : peut-être sur une lettre de Rousseau à Lalliaud, du 15 novembre 1766, où il remercie celui-ci de lui « rendre les vrais services de l'amitié », sans spécifier lesquels. Mais le 7 février 1767 (à Mme de La Tour), il ne sait pas encore de qui est la brochure. (Comparer aussi sa lettre à Dutens du 5 février 1767) Mme du Deffand écrivait à Walpole : « Mon colporteur m'apporte la *Justification de Jean-Jacques* : je soupçonne que l'auteur pourrait être un sacristain, non des Minimes, mais du Temple de l'Idole » (de Mme de Boufflers.)

(1) Ces deux brochures ont été imprimées au tome III du Supplément des Œuvres complètes de Rousseau (Genève, 1782), avec tous les autres écrits de Mme de La Tour en faveur de Rousseau, sous ce titre : « La vertu vengée par l'amitié. »

Rousseau, lui, ne répondit pas à l'*Exposé succinct* de Hume. Après la colère, qui était trop souvent son inspiratrice, était venue la détente, et même la dépression qui succédait toujours à ses plus grandes crises. Il se contenta de rabrouer ceux de ses amis qui, comme Mme de Boufflers, n'avaient pas craint de lui donner tort, ou qui, comme Du Peyrou, avaient risqué un doute timide sur la légitimité de ses griefs : « Avant de parler de ma justification, répliquait-il à ce dernier (4, 13 octobre 1766), parlons de la vôtre... Je suis las de me justifier sans cesse auprès de mes amis et d'essuyer leurs réprimandes quand j'ai mérité tous leurs applaudissements. » Pourquoi ne l'applaudissent-ils pas, en effet, quand « sa lettre à Hume est un prodige de force d'âme et de *modération ?* » C'est qu'il est très sincèrement convaincu de n'avoir que trop raison contre Hume; et, par exemple, lui qui croit de tout son cœur à la Providence, il écrit tranquillement : « Si je savais que M. Hume ne fût pas démasqué avant sa mort, j'aurais peine à croire encore à la Providence » (à Mme de Verdelin, août 1766).

Hume n'avait pas cette belle assurance : on sent, dans ses lettres, postérieures à l'*Exposé*, qu'il n'est pas très certain d'avoir, en le publiant, pris le bon parti. Parlant des Mémoires de Rousseau, qui continuent de l'obséder, il écrit à Adam Smith, le 17 octobre 1767 : « Quoi qu'il en soit, cet incident (la rédaction des Mémoires), que je prévoyais, me justifiera en quelque mesure d'avoir publié ses lettres, et peut excuser une démarche que vous, et moi-même, nous avons été parfois tentés de blâmer et souvent de regretter (1). » Bien d'autres qu'Adam Smith, et

(1) Voici qui prouve que ce « regret » chez Hume était sincère. M. Davenport ayant prié le général Conway d'accorder enfin à Rousseau, malgré toutes les restrictions et chicanes de celui-ci, la fameuse pension, Conway répondit qu'il ne ferait rien sans l'approbation de Hume; et Hume s'empressa d'appuyer la demande de Davenport en faveur de son hôte. Plus tard, il prie instamment Davenport de continuer ses bons offices à Rousseau (2 septembre 1766). Enfin il voudrait, si possible, adoucir, à l'égard de Rousseau, les rigueurs du gouvernement français, comme nous l'apprend une lettre de Turgot : « Quant à lui permettre de résider en France, écrit Turgot à Hume (1er juin 1767), la chose est possible hors du ressort du Parlement de Paris, mais il faut que le Roi y consente. Il n'y a que l'intérêt même que vous y prenez et la singularité de cette circonstance qui puisse peut-être adoucir le Roi sur le compte de Rousseau en faisant demander la chose en votre nom par M. de Choiseul ». (Burton, II, 381).

Rousseau tout le premier, avaient blâmé, et à bon droit, la publication de lettres qui avaient été adressées, non pas au public, mais au seul David Hume : Hume ne pouvait donc en disposer sans l'autorisation de leur auteur. Rousseau objectait très justement à Du Peyrou : « Vous me marquez que j'ai rompu *publiquement* avec M. Hume ? où avez-vous pris cela ? Mettez-vous donc sur mon compte le vacarme qu'a fait le bon David, pendant que je n'ai pas dit un seul mot, si ce n'est *à lui seul*, dans le plus grand secret ? La méchanceté consiste dans le dessein de nuire. Quand ma lettre eût contenu des choses effroyables, quel mal pouvait-elle faire à M. Hume, n'étant vue que de lui seul? » (8 janvier 1767).

Ce n'est du reste pas la seule indiscrétion (et indélicatesse serait peut-être le mot juste), qu'on pourrait, en toute cette affaire, reprocher « au paysan. » On se souvient que Rousseau avait, dans sa lettre à Hume, nettement accusé d'Alembert d'avoir écrit la lettre supposée du roi de Prusse. D'Alembert, dans une déclaration publique imprimée avec l'*Exposé*, non-seulement avait protesté en nommant Walpole comme l'auteur véritable de la lettre de Frédéric, mais il affirmait qu'il n'avait jamais été, comme le prétendait Rousseau, son ennemi, « ni déclaré, ni secret. » Et, de fait, il avait plus d'une fois essayé d'arrêter le bras de Voltaire quand il le supposait prêt à frapper Rousseau. Pourquoi donc Rousseau avait-il si sûrement reconnu « la plume de d'Alembert » dans la lettre de Walpole ? peut-être simplement parce que d'Alembert était un plaisantin qui excellait à contrefaire les gens ; l'auteur de la lettre avait joué le personnage du roi de Prusse : c'était encore là une « imitation » de d'Alembert ! Il n'en fallait pas plus à Rousseau pour deviner un persécuteur. Quand Hume, avant la publication de l'*Exposé*, avait appris à d'Alembert l'accusation formulée contre lui par Rousseau, d'Alembert s'était esclaffé : « ah ! pardieu, avait-il écrit à Hume (4 août 1766), mon cher Jean-Jacques, il n'y a pas moyen d'y tenir !... C'est donc moi qui suis l'auteur de la lettre de M. Walpole ! et vous êtes sûr de cela comme si vous l'aviez vu ! Et j'ai fait un complot avec M. Hume

pour vous perdre ! je ne me suis jamais douté de cela et je vous félicite d'avoir de si bonnes lunettes. » Puis il donne son paquet à Walpole : « Je rirai éternellement des charlatans comme Rousseau, et des poltrons comme Walpole qui n'osent les attaquer à découvert (1). » Il voit d'ailleurs, comme le public, dans la lettre de Walpole, la main de Mme du Deffand (2) ; et, comme il a pour celle-ci une haine violente, il parle d'elle en termes grossiers, comme il le fait toutes les fois qu'il reproche à Voltaire son amitié pour cette « catin. » Ici, dans la lettre à Hume, Mme du Deffand est, « une carogne » et « une ordure. » Que fait Hume de cette lettre ? il s'empresse de la communiquer, et à qui ? à Walpole, qui est, comme on sait, l'ami adoré de Mme du Deffand. Walpole riposte aussitôt dans sa réponse à Hume : « porter la haine contre une femme vieille et aveugle au point de haïr ses amis sans autre motif est triste et misérable... D'Alembert peut s'offenser qu'on lui attribue ma lettre ; il a raison de le faire ; car je serais, moi, désolé qu'on m'attribuât ses *Eloges* et ses traductions de Tacite. Cependant je lui pardonnerai tout pourvu qu'il ne me traduise jamais... Je me souviens que la première fois que j'ai entendu Mme du Deffand prononcer le nom de d'Alembert, je dis qu'on m'avait assuré que c'était un bon mime, mais que je ne pouvais le croire un bon écrivain ; elle me releva

(1) De Ségur : *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1905.

(2) Mme du Deffand avait-elle collaboré à la lettre de Walpole ? Ce qui est certain, c'est que la lettre de Walpole n'est pas de Walpole seul. Rousseau ayant protesté (le 2 mars 1766) contre l'insertion de la dite lettre dans le journal *St-Jame's Chronicle*, Walpole répliqua par une nouvelle lettre intitulée « Lettre d'Emile à Jean-Jacques Rousseau », dans laquelle il se moque assez lourdement « de la colère » et de « l'habit turc » de Jean-Jacques. Il adressa sa lettre à Mme du Deffand qui ne la communiqua qu'à quelques intimes et en parla à l'auteur dans ces termes : « moyennant trois ou quatre mots qu'*on* y a changés, elle est parfaite. » Elle réfrénait d'ailleurs un peu plus tard le zèle épistolaire de Walpole en l'avertissant qu'il n'était peut-être pas bien de « tourmenter un malheureux qui n'avait eu aucun tort envers lui. » Cette seconde lettre de Walpole ne parut pas ; on la trouvera dans les « Lettres de Mme du Deffand à Walpole » (édit. Pay et Toynbée I,3 note). Mme du Deffand affirmait qu'elle n'était pour rien dans la première lettre de Walpole (ibid., I, 145) ; les correcteurs de celle-ci avaient été Helvétius et le duc de Nivernais, comme Walpole en convient dans une lettre à Conway du 12 janvier 1766 (ibid. 145 note).

et dit qu'il était extrêmement amusant (1). » Il est à présumer que Hume cette fois garda cette lettre pour lui.

Au milieu de toutes ces Réflexions, Justifications et Répliques, que devenait donc Voltaire? Avant la publication de l'*Exposé succinct*, il avait, on s'en souvient, très sagement souhaité qu'on n'invitât pas le public à s'occuper, c'est-à-dire ici, à rire des philosophes en querelle. Mais une fois le public saisi et la bataille engagée, va-t il se borner à compter les coups — sans en donner lui-même ? On pense bien que, dès l'instant qu'il s'agit de ferrailler contre Jean-Jacques, il n'est pas homme à laisser son épée au fourreau. Attentif d'ailleurs à toutes les démarches de son rival, il avait pris soin qu'en Angleterre Rousseau ne restât pas sans nouvelles de lui. Certaine lettre anonyme « Au docteur Pansophe » avait paru, traduite en anglais, dans les Magazines ; Rousseau s'en plaint dès le 10 mai à du Peyrou, et, dans son réquisitoire contre Hume, l'attribuant sans hésiter à Voltaire, il dit que Voltaire a voulu par là « lui attirer le mépris et la haine de ceux chez lesquels il s'est réfugié. » Il paraît certain que l'auteur de la dite lettre a bien en vue ce noble objet ; il suffit d'en citer ce passage (il y en a beaucoup d'autres aussi généreux) : « si vous allez à la comédie, on dira : le voilà cet éminent génie qui nous reproche de n'avoir pas « un bon natúrel » ; qui dit que « les sujets de Sa Majesté ne sont pas libres. » Suivaient les critiques, bien connues et infatigablement rééditées, sur les ouvrages de Rousseau et ses contradictions. Rousseau, dans une lettre à d'Yvernois (31 mai 1766) n'a pas mal jugé ce nouveau coup de Jarnac de son implacable ennemi : « il est si bête qu'il ne fait *qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi.* » Nous pouvons ajouter que, par son cruel acharnement à poursuivre Rousseau malheureux, Voltaire ne réussissait qu'à exciter la pitié en faveur de sa victime : Grimm estima qu'il disait au docteur Pansophe (Rousseau) « beaucoup de vérités dures qu'il aurait tout aussi bien fait de lui épargner. Ce pauvre

(1) De Ségur, *op. cit.*

Jean-Jacques est assez malheureux par son propre fait pour qu'on ait de l'indulgence pour lui. Mais M. de Voltaire n'entend pas cette morale » (mai 1766).

Non content de désavouer la lettre à Pansophe, Voltaire l'endossa bravement à l'abbé Coyer et, celui-ci l'ayant répudiée, il la passa à Borde, lequel refusa de la prendre à son compte. Et Voltaire de répliquer allégrement à Borde : « l'abbé Coyer me jure qu'il n'est pas l'auteur de la *Lettre à Pansophe* ; c'est donc vous qui l'êtes. Vous dites que ce n'est pas vous, c'est donc l'abbé Coyer. Il n'y a certainement que l'un de vous deux qui puisse l'avoir écrite. Le troisième n'existe pas. »

C'est ce troisième qui, sans exister davantage, écrivit, en novembre 1766, les « Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume par M. L. » Mais, avant les Notes, voyons d'abord la Lettre même, ici visée, de Voltaire à Hume : dans celle-ci, signée cette fois et datée de Ferney le 26 octobre 1766, Voltaire, selon Grimm, « donne le coup de grâce à ce pauvre Jean-Jacques. » Après avoir « juré » qu'il n'a pas écrit la Lettre à Pansophe, et qu'il n'a d'ailleurs jamais persécuté Rousseau, il réchauffe ses calembredaines sur la *Nouvelle-Héloïse*, sur l'affaire Montmollin, et exhibe triomphalement des lettres de Rousseau, alors qu'il était à Venise secrétaire de Montaigu, lettres qu'il a, après avoir remué ciel et terre (voir sa Correspondance) fini par déterrer. Le chevalier de Taulés, secrétaire d'ambassade à Genève, a fait chercher aux Affaires étrangères ces précieuses lettres, qui feront longtemps la joie de Voltaire, et desquelles il appert que Rousseau a été « le domestique de M. le Comte de Montaigu » — son domestique, répliquera Rousseau, c'est-à-dire attaché à sa maison, mais non pas son valet (à M. de Chauvel, 5 janvier 1767). Nous savons ce qui en est (voir *Rousseau : de Genève à l'Hermitage*). Au reste Fréron, qui a en mains les lettres originales de Rousseau, grâce à du Theil, alors commis aux Affaires étrangères, assure en goguenardant que M. de Voltaire « en a fait un extrait infidèle, non par méchanceté (il en est incapable), mais sans doute par inadvertance. » Et il ajoute que ces lettres « qu'il a bien lues, si

elles étaient imprimées (on ne le pouvaitsans la permission de M. de Choiseul), feraient beaucoup d'honneur à M. Rousseau (1) ».

Fréron estime que la lettre de M. de Voltaire à M. Hume fait moins d'honneur à Voltaire, et, après en avoir cité un passage, assez grossier : « quel sel piquant, s'écrie-t-il ; il faut en convenir, ce Voltaire est divin. » Sur les contradictions que Voltaire pour la centième fois reproche à Rousseau, Fréron, qui, comme on sait, ne manque pas d'esprit, fait une jolie remarque : « ce que l'on peut dire à l'avantage de M. de Voltaire, c'est qu'il a d'autant meilleure grâce à relever les contradictions de M. Rousseau, qu'il ne s'est jamais contredit lui-même dans ses ouvrages ni dans sa conduite. » Ce qui suit est plus joli encore. Dans sa *Lettre à Pansophe*, pour prouver que Jean-Jacques a eu tort d'attaquer la religion, Voltaire termine par une profession de foi qui suggère à Fréron les plaisantes réflexions que voici : « M. Rousseau et beaucoup d'autres ont accusé M. de Voltaire de ne pas croire en Dieu : c'est une calomnie atroce. Non-seulement il a toujours cru en Dieu, mais il n'a pas cessé un instant d'être bon chrétien par sa foi et par ses œuvres ; il l'assure dans cette Lettre et peut-on en exiger d'autres preuves que cette protestation même d'un homme aussi ennemi de tout mensonge et de toute fausseté ? Il fait en ces termes la profession de ses sentiments religieux : « J'adore un Être créateur, intelligent... ô Dieu, qui vois mon cœur et ma raison, pardonne-moi mes offenses, *comme je pardonne celles de Jean-Jacques Pansophe.* » A quoi Fréron n'ajoute qu'un mot, mais qui porte : « il est fâcheux que cette profession finisse par une plaisanterie. » Le « Frelon, » comme l'appelait Voltaire, avait un dard qui n'était point trop mal aiguisé.

On sait de quelles épithètes, aussi flatteuses que variées, Voltaire a gratifié le critique qui l'a si souvent et parfois si finement piqué. Mais parmi les noms qu'il lui donne le plus souvent, il en est un qui cette fois, et en un sens tout au moins, lui convient à lui-même, et c'est celui d'Aliboron, parce que son

(1) *Année littéraire*, 1766, Lettre VIII.

nouveau factum (*Notes sur la Lettre de M. de Voltaire à M. Hume*), c'est bien le coup de pied de l'âne donné au malheureux que tout le monde alors, sauf Voltaire, prenait en pitié. Dans sa *Lettre à M. Hume*, il avait raillé et calomnié Rousseau : dans ses *Notes*, il éprouve le besoin de renchérir sur ses railleries et ses calomnies sous prétexte de combler les lacunes de sa *Lettre*. Par exemple, il avait dit, dans sa *Lettre*, que, pour avoir le droit de communier, Rousseau avait écrit à Montmollin une déclaration où il s'engageait à combattre le livre de l'*Esprit*, d'Helvétius — et Rousseau n'a jamais rien écrit de semblable à Montmollin. Voltaire, dans ses *Notes*, complète ainsi sa *Lettre* : « Non seulement la déclaration de J.-J. Rousseau contre le livre de l'*Esprit* est entre les mains de M. de Montmollin, mais elle est imprimée dans un écrit de M. de Montmollin intitulé : Réfutation d'un libelle, p. 90. » — Or il n'y a rien de tel ni page 90, ni ailleurs dans cet écrit.

Et voici la dernière Note de celui qui avait solennellement promis à Dieu, dans sa lettre à Pansophe, de pardonner à Jean-Jacques : « il y a des faiblesses et des humiliations qu'on doit laisser dans les ténèbres, quand les affligés restent dans une obscurité modeste, quand ils ne distillent point le fiel et l'outrage. Mais c'est ici un procès personnel qui exclut tous les égards ; et, puisqu'il est permis à un Diogène subalterne et manqué d'appeler jongleur le premier médecin de Monseigneur le duc d'Orléans (que les gens d'esprit sont bêtes ! dira l'auteur de *Figaro*), il est permis à un ami de M. Tronchin (lequel ne détestait pas moins Voltaire que Rousseau), de montrer ce que c'est que le personnage qui ose l'insulter. On peut, sur le fumier où il grince des dents contre le genre humain lui jeter du pain s'il en a besoin (!) ; mais il a fallu le faire connaître et mettre ceux qni peuvent le nourrir (!) à l'abri de leurs morsures. » Se peut il rien de plus humiliant... pour Voltaire ? Grimm, malgré ses griefs contre Rousseau, se révolte : « Les *Notes*, qu'on vient d'ajouter à la *Lettre de M. de Voltaire à M. Hume*, forment un vilain et dégoûtant libelle, dicté par la passion, qui est toujours bête, et où l'on reproche à M. Rousseau de vilaines choses qui, vraies ou fausses,

ne doivent jamais souiller la plume d'un honnête homme ». C'est Ximenès qui a répandu ces *Notes* en disant qu'elles sont de Voltaire. Mais Grimm n'en veut rien croire : il reconnaît, dit-il (quel châtiment pour Voltaire !) le style et la manière de Ximenès, de ce Ximenès à qui Voltaire a dans ses affaires diverses « assigné le département des vilenies. » (janvier 1767).

Jadis, à l'Hermitage, quand Rousseau était en train de se brouiller avec ses amis, Saint-Lambert lui avait écrit, et ce mot ne convient pas mal à tous ceux qui ont pris part à la querelle que je viens de raconter : « ô philosophes dignes des étrivières ! » Mais ce que Saint-Lambert disait alors de Rousseau s'applique plus que jamais à l'auteur du réquisitoire insensé contre Hume : « Vous êtes *le plus fou de tous*, mais vous êtes le moins coupable. » C'est ce que va nous démontrer et surabondamment, hélas ! sa fuite éperdue de Wootton, laquelle est la navrante conclusion de sa dispute avec Hume.

Le 1er mai 1767 Rousseau quittait brusquement Wootton dans l'intention de se diriger sur Londres et Douvres pour, de là, gagner le continent. Il avait pris congé de son hôte à sa façon en laissant pour lui, sur une table, une courte lettre qui ne parvint qu'assez tard à son adresse : Davenport, en effet, qui ne se doutait de rien et qui venait, après une assez longue absence, de rentrer chez lui, à Cheshire, invitait Rousseau et Thérèse à l'aller voir et ce, par une lettre du 4 mai, c'est-à-dire trois jours après que Rousseau était parti. Mais pourquoi donc ce brusque départ de Wootton? Pour plusieurs raisons dont Rousseau n'eut peut-être pas pleinement conscience, et qu'il nous faut essayer de démêler.

La raison principale, je crois, c'est qu'il ne pouvait pas supporter plus longtemps la solitude à laquelle il s'était lui-même condamné. J'ai parlé déjà de cette ignorance de la langue anglaise qui avait rendu plus complet encore son isolement dans ce triste pays de Staffordshire. Or, dans les lettres qui précèdent de peu son départ, je retrouve cette même plainte : il est « étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler ni entendre. » Il écrit le 4 avril 1767, alors qu'il désespère d'échapper

à ses persécuteurs : « que puis-je faire tant que personne ne vient à mon secours? Quand vous m'écrivez tranquillement : « adressez-vous à celui-ci ou à celui-là », c'est comme si vous me disiez : adressez-vous à un habitant de la lune. Mon cher hôte (c'est ainsi qu'il appelait Du Peyrou) libre et maître dans sa maison de Neuchâtel, *parlant la langue* et entouré de gens de bonne volonté, juge de ma situation par la sienne ; il se trompe un peu. » Deux personnes avaient, pour ainsi dire, à elles seules, peuplé jusqu'alors sa solitude : son hôte Davenport et son voisin et ami Granville : or, je remarque que, lorsqu'il quitte Wootton le 1er mai, Davenport est absent depuis très longtemps, et, dans la lettre même où il prend congé de lui, Rousseau se plaint de sa longue absence; Granville lui-même est aux eaux de Bath, d'où il ne reviendra qu'après le départ de Rousseau. Il a donc été seul pendant plusieurs mois en tête-à-tête avec Thérèse, laquelle a, je l'ai déjà montré, toutes les raisons possibles de le pousser à partir.

Cette grande solitude de Wootton, il l'a comme aggravée encore par sa méfiance : croyant toutes ses lettres interceptées (et plusieurs ont pu l'être, nous l'avons vu), il a découragé ses correspondants ; il n'écrit plus, si ce n'est à son plus intime ami, Du Peyrou, et à « son père », Mylord Maréchal. Or voici que Mylord Maréchal, désapprouvant ses accusations contre Hume, contre « le bon David », comme il l'appelle, décide de ne plus écrire à son « cher fils », à Rousseau, que de loin en loin. Rousseau en est atterré : « si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai. » (11 décembre 1766); et, comme Mylord ne répond pas : « mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon père, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir? Je me prosterne à vos pieds pour obtenir un seul mot. » Mylord fut inflexible, et l'abandon, en un pareil moment, d'un ami si cher et si nécessaire à son cœur, dut plonger Rousseau dans le plus profond abattement (1).

Enfin, au silence désapprobateur de Mylord, il faut ajouter

(1) La dernière lettre de Mylord Maréchal à Rousseau est datée de Potsdam le 22 novembre 1766 : « Ne trouvez pas mauvais que j'abrège la correspondance. »

un autre silence, dont Rousseau souffre peut-être aussi cruellement, c'est le silence des journaux anglais sur son compte. Hume exagère à peine quand il dit de Rousseau à Adam Smith : « ce qu'il désire le plus au monde, c'est qu'on parle de lui. » Dans une lettre à Malesherbes (10 mai 1766), aussi bien que dans sa grande lettre à Hume, Rousseau se plaint, et presque dans les mêmes termes, de cette unanimité des papiers publics à l'ignorer tout à coup après l'accueil enthousiaste qu'on lui avait fait jadis : « pas un de ceux qui m'avaient tant loué absent ne parut, moi présent, se souvenir de mon existence. » Ainsi personne ne s'occupe plus de lui, alors qu'hier encore il remplissait le monde du bruit de ses œuvres et de ses infortunes. Ce morne silence, qui succédait si brusquement à son éclatante renommée et au séjour triomphal qu'il venait de faire à Paris, puis à Londres, dut profondément blesser sa vanité et, du même coup, affecter sa raison déjà chancelante. Il perd dès lors la tramontane, et en arrive à se méfier de tout et de tous : de son cousin même, Jean Rousseau, qui habite Londres, est très fier de lui, et lui donne des preuves non équivoques de son dévoûment ; rien n'y fait : son cousin, lui aussi, s'est laissé enrôler et le voilà devenu « l'âme damnée de Hume » ; c'est lui, bien sûr, qui, à Londres, intercepte toutes les lettres à son adresse : « c'est entre Londres et Wootton que le filet est tendu et il est impossible que rien en échappe » (à Du Peyrou, 2 avril 1767). Pour dépister les espions de Hume, il invente un cachet ; puis, pour plus de sûreté, un second cachet ; et, s'il se sert du premier, ce sera « pour donner le change. »

Mais pourquoi donc est-il épié et surveillé de toutes parts ? c'est qu'on veut s'emparer de ses Mémoires, parce qu'on a peur de la lumière qui en jaillira, et fera éclater à la fois son innocence et les crimes de ses ennemis : « il s'agit de sauver mes papiers, car on les guette avec une grande vigilance et l'on espère bien qu'ils n'échapperont pas. » Heureusement Du Peyrou a en Angleterre un ami sûr, le Suisse de Cerjeat, qui habite Louth en Lincolnshire, et Rousseau n'a qu'une idée, c'est de le rejoindre ; mais le pourra-t-il ? « Je suis de tous côtés sous le piège ; il est impossible que je m'en tire, si votre ami ne m'en tire pas...

Il n'y a dans ma position que la vue d'un homme sûr qui puisse m'être utile. Présence ou rien. » (2 et 4 avril 1767). On voit son affolement.

Il part donc le 1er mai dans l'intention d'aller se mettre sous la protection de Cerjeat; s'arrête quelques jours, on ne sait pourquoi, au village de Spalding, à cent cinquante kilomètres de Wootton ; et, de là, il écrit le 5 mai une lettre au lord Chancelier, dans laquelle, invoquant « l'impossibilité éprouvée (?) d'aller plus loin seul et sans danger », il le supplie de vouloir bien lui accorder, à ses frais, un guide autorisé qui le conduise sûrement jusqu'à Douvres, où il désire s'embarquer. Mais, six jours plus tard, il a changé d'avis : il écrit le 11 mai à Davenport pour lui faire part de son désir de retourner chez lui (!) ; car, dit-il, « Je préfère infiniment le séjour de votre maison à celui de *toute autre captivité.* » Puis, le 14 désespérant d'avoir de Davenport une réponse à sa lettre, car il est convaincu que ses lettres n'arrivent pas à leur adresse, il se décide à partir pour Londres, sans être sûr, écrit-il encore à Davenport, de pouvoir y arriver ; mais que Davenport garde ses malles, qu'il a laissées à Wootton : car il espère bien retourner à Wootton — quand il sera sur le continent ! Seulement, sera-t-il assez heureux pour mettre le pied sur la terre française? il se croit, en effet, emprisonné en Angleterre, car voici l'infernale machination de ses ennemis : ils l'ont entraîné dans une île pour le séparer du reste de l'univers et pour l'avoir tout à fait à leur merci.

Sa première lettre à Davenport étant tout de même parvenue à celui-ci le 17, le lendemain le postillon de Davenport partait à franc étrier pour Spalding : mais Rousseau n'y était plus. Arrivé le 16 à Douvres, il écrivit ce jour même, à Conway, une lettre qui est le pendant de la lettre à Hume, ou plutôt qui est plus folle encore. On y lit des phrases telles que celles-ci : « Je veux sortir, Monsieur, de l'Angleterre ou de la vie ; et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres *que je vois* m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de *l'exécration publique,* je

ne me vois environné que de signes affreux qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souffrir, Monsieur, et toute interdiction de correspondance m'annonce assez que, si tôt que l'argent qui me reste sera dépensé, je n'ai plus qu'à mourir. » Dans sa détresse, il supplie Conway de le laisser partir, et il promet en échange d'abandonner pour toujours le projet d'écrire sa vie : ses Mémoires, que redoutent tant ses ennemis, ne verront jamais le jour ; il ne se plaindra jamais de l'Angleterre et ne parlera jamais de Hume, ou « il n'en parlera qu'avec honneur. » Mais quels garants offre-t-il à Conway pour l'exécution de toutes ses promesses ? d'abord il partira à vide laissant tous ses papiers en Angleterre. Mais il imagine un autre garant qui est d'une bien singulière originalité : il accepte la pension du Roi ! par là, il se lie lui-même et s'interdit de mal parler de l'Angleterre. Et il terminait, avec cette emphase qui ne l'abandonne jamais, parce qu'il ne peut jamais, même dans le plus grand désarroi, s'empêcher de songer à l'effet produit : « Je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est ce dernier mot qui vaut la peine d'être répété : je vois mon heure extrême qui se prépare ; je suis résolu, s'il le faut, de l'aller chercher et de périr, ou d'être libre : il n'y a plus de milieu. »

Enfin le 21 mai, sans attendre la réponse à cette lettre, à laquelle sans doute il ne pensait plus, il s'embarquait à Douvres, et le 22 abordait à Calais « transporté », dit-il, d'avoir reconquis sa liberté, comme il l'avait été l'année précédente lorsque, le 11 janvier 1766, il avait abordé à Douvres, et que « *transporté*, disait-il encore, de toucher cette terre de liberté », il avait sauté au cou de Hume et avait couvert son visage de baisers et de pleurs. C'est un cri de joie qu'il a poussé quand il a abordé en Angleterre ; maintenant qu'il en sort, c'est un cri de délivrance et, on l'a vu, dans les deux cas, il est « transporté ». Mais ces transports, et plus particulièrement le dernier, ne seraient-ils pas, pour parler crûment, des transports au cerveau ? il n'en faut pas douter ; c'est bien la triste conclusion qui s'impose. Mais alors, *depuis quand* Rousseau est-il fou, et *de quel genre* est donc sa folie ? c'est ce qu'il nous faut maintenant tâcher d'élucider.

CHAPITRE II

LA FOLIE DE ROUSSEAU

Quand Hume et les philosophes disaient de Rousseau qu'il était fou, c'était surtout pour eux une façon de parler : ainsi, quand nous entendons quelqu'un soutenir une absurdité évidente, nous nous laissons aller à dire qu'il est fou, sans le juger pour cela digne des petites-maisons. Deux choses empêchaient Hume et ses amis de croire sérieusement à la folie de Rousseau : d'une part, cet homme, qui avait écrit à Hume la lettre insensée du 10 juillet 1766, était pourtant l'auteur de l'*Émile* ; et même, dans cette lettre du 10 juillet, Hume le reconnaissait expressément dans son *Exposé succinct*, « on retrouvait des traces bien marquées de l'éloquence et du génie de Rousseau. » Il n'était donc pas réellement fou, concluait-on, puisque son génie subsistait. D'autre part, ses plus ridicules accusations contre Hume, on se disait qu'il n'y croyait pas et qu'il les avait imaginées simplement par méchanceté, pour s'affranchir de la reconnaissance qu'il devait à Hume et qui pesait à son âme naturellement ingrate. Mais, dès lors, et la conclusion était toujours la même, il était méchant, non pas fou ; — à moins, ajoutait Hume, qu'on ne le rangeât parmi ces « têtes faibles qui flottent continuellement entre la raison et la folie. » Et Hume montrait combien il était « flottant » lui-même et indécis dans sa façon de juger Rousseau, quand il écrivait : « j'avoue que je penche beaucoup vers cette opinion (que Rousseau est entre la raison et la folie), quoiqu'en même temps je doute fort, qu'en aucune circonstance de sa vie,

Bibliographie : D[r] Cabanès : *Le Cabinet secret de l'histoire*, 3e série, 1900. — Régis : *Chronique médicale*, 1900. — Gilbert Ballet : *Traité de pathologie mentale*, 1903. — Régis : *Précis de psychiatrie*, 1909. — Sérieux et Capgras : *Les folies raisonnantes. Le délire d'interprétation*, 1909. — Binet : *L'Année psychologique*, t. XVI et XVII, 1910 et 1911.

M. Rousseau ait joui plus entièrement qu'aujourd'hui de toute sa raison. » Bref, on ne savait à quoi s'en tenir sur l'état d'esprit de Rousseau. Mais nous, qui avons lu les *Confessions* et les *Dialogues*, nous surtout qui, grâce aux travaux des aliénistes, sommes un peu mieux renseignés (sans l'être pleinement, et le serons-nous jamais ?) sur tout ce qui touche à la folie, nous pouvons, je crois, répondre, un peu plus catégoriquement qu'on ne le pouvait faire au dix-huitième siècle, à cette troublante question qui dut rendre si perplexes les meilleurs amis de Rousseau : l'auteur, à la fois éloquent et absurde, de la lettre à Hume, oui ou non, était-il fou ?

Avant tout, nous savons qu'il était *sincère* jusque dans ses plus absurdes récriminations ; et donc il *déraisonnait?* Sans nul doute ; mais est-ce à dire qu'il était *fou ?* pour affirmer de quelqu'un qu'il est atteint de folie, il ne suffit pas de montrer qu'il déraisonne : il faut, disent les aliénistes, établir encore qu'il déraisonne d'une manière connue, déterminée et *classée* (1). Il faudrait de plus, dans le cas présent, trouver une espèce de folie qui n'envahît pas l'esprit tout entier, puisqu'elle ne devrait pas empêcher cet esprit d'écrire les *Rêveries du Promeneur solitaire*, et même une bonne partie des *Confessions*. Or justement une telle folie existe, et c'est si bien la folie de Rousseau qu'il en a inconsciemment révélé tous les symptômes et marqué tous les progrès avec une précision et même, quand il s'analyse, avec une finesse psychologique que les descriptions des aliénistes modernes n'ont pas dépassée. Cette folie, c'est « la folie systématisée », plus communément connue sous le nom de « folie de la persécution » ; on l'a étudiée encore, dans un ouvrage récent, sous le nom de « délire d'interprétation (2). »

Mais d'abord *comment* Rousseau est-il devenu fou ? Il va de

(1) Binet : *L'année psychologique*, t. XVII, 305.

(2) Sérieux et Capgras : *Les folies raisonnantes. Le délire d'interprétation*, 1909.

C'est Lasègue qui, dans un court et substantiel Mémoire paru en 1852 dans les *Archives générales de Médecine*, a le premier nommé, et parfaitement décrit « cette forme de délire partiel à laquelle, dit-il dans sa conclusion, je donne, faute d'un meilleur terme, le nom de *délire de persécutions*. »

MM. Sérieux et Capgras ont consacré plusieurs pages de leur livre au délire d'interprétation dans Rousseau : « Les folies raisonnantes », p. 182.

soi que la cause première (hérédité ou vice d'organisme) nous échappe ; mais nous pouvons saisir ce que les philosophes et les aliénistes appellent les « causes occasionnelles », c'est-à-dire, ce qui a très vraisemblablement développé et orienté sa folie. Or ces causes sont les unes, pour ainsi dire, *intérieures*, et les autres *extérieures* à Rousseau : les premières sont sa constitution physique et son caractère ; les secondes, les événements de sa vie.

Sa constitution physique nous est en somme mal connue, malgré les confidences de Rousseau lui-même sur sa santé, et malgré les travaux des médecins qui ont fait de ces confidences l'objet de leurs études. Rousseau d'abord : Dieu sait s'il aime à s'ausculter et à se décrire ! mais faut-il ajouter foi à toutes ses doléances ? il se croit atteint d'une foule de maladies, dont quelques-unes, au moins, ont dû être imaginaires ; car, par exemple, à Motiers, il se dit mourant alors qu'il fait sept bonnes lieues de son pied léger. Il se plaint sans cesse de ses insomnies ; or un jour que, dans une excursion aux environs de Motiers, il croit n'avoir pas fermé l'œil de la nuit, il a par ses ronflements empêché son voisin de lit de dormir. Enfin tandis qu'il va en poste à Montpellier faire soigner son polype au cœur, les œillades et les faveurs de M[me] Larnage suffisent à le guérir. Quand il fait la traversée de Calais à Douvres, il émerveille Hume par les preuves d'endurance qu'il donne pendant tout le voyage : « c'est, dit Hume, un malade imaginaire » (à M[me] de Boufflers 19 janvier 1766).

Quant aux *médecins*, il n'est guère d'années où leurs Revues ne nous apportent quelque consultation nouvelle sur « la vraie maladie de Rousseau ». Un pauvre être qui serait affligé de tous les maux qu'a découverts en lui la science médicale n'aurait pas longtemps à vivre : or Rousseau a atteint, travaillant et se promenant tous les jours, sa soixante-sixième année, ce qui est un bel âge pour un moribond (1).

(1) Voir particulièrement : docteur Cabanès : *Le cabinet secret de l'histoire*, 3[e] série, 1900 : « Quelle était la maladie de J.-J. Rousseau ? » — Docteur Régis : « *Etude médicale sur J.-J. R.* » (*Chronique médicale*, 1900), étude approfondie, qui tend à prouver que Rousseau était « un neurasthénique artério-scléreux. » Neurasthénique ? il est pourtant bien gai, et d'une gaieté d'enfant,

S'il est peut-être bien difficile de diagnostiquer, à deux cents ans de distance, les maladies de Rousseau, et s'il est, comme je le crois, téméraire d'affirmer en lui « une hérédité chargée » d'après le peu que nous savons de ses ascendants, voici, par contre, ce qui est très sûr : il a pâti dans sa jeunesse ; et, plus tard, ses malheurs réels ajoutés au dur labeur de ses années de production — et quelle production ! quatre grandes œuvres en quatre ans ; — il est certain, dis-je, que tant de fatigues et tant d'épreuves ont dû altérer sa santé, déjà ébranlée par certaines infirmités physiques et morales, dont il faut bien que je parle. Il était affligé, ce qui est assez fréquent chez « les obsédés », de deux propensions contraires, l'une inhibitive, l'autre impulsive ; en termes plus explicites, la pollakiurie se rencontre chez lui avec la difficulté émotive d'uriner. En outre, car il faut tout dire, puisqu'il a tout dit lui-même, il est à la fois masochiste et exhibitionniste ; il se livre au libertinage solitaire et c'est là, à l'en croire lui-même, « l'habitude la plus funeste à laquelle un jeune homme puisse être assujetti. » (*Émile*, IV). Or ces tristes infirmités et ces penchants vicieux, voilà, à n'en pas douter, les fourriers de sa folie (1).

J'ajoute que *son caractère* le prédisposait à la folie de la persécution ou, ce qui est peut-être plus exact, mais, en défi-

dans ses promenades et ses excursions à Montmorency, à Motiers et ailleurs. Artério-scléreux ? je ne ferais, dans mon incompétence, aucune difficulté de l'admettre, si je ne lisais, dans la même *Chronique médicale*, les raisons pour lesquelles il paraît impossible au docteur Courtade que Rousseau ait été artério-scléreux. Quant au docteur Möbius, dont l'ouvrage (*Rousseau's Krankheitsgeschichte*, 1889), a fait l'objet d'un article de Brunetière (*Etudes critiques*, IV), selon moi, il connaît mal Rousseau ; et d'ailleurs, au lieu de s'en tenir à son rôle de médecin, il refait à sa façon l'histoire de Rousseau, qu'il juge avec une naïve prévention.

(1) « L'onanisme joue un rôle capital dans la genèse de l'hypocondrie. » (Gilbert Ballet : *Traité de pathologie mentale*, 1903). Quant à ce mélange de masochisme et d'exhibitionnisme, que Régis appelle « le maso-exhibitionnisme » (*Précis de psychiatrie*, 1909, p. 168), il constitue, chez Rousseau, un état morbide qui le prédispose à la folie et peut être considéré comme un des prodromes de cette *psychose constitutionnelle* qu'est le délire des persécutions. Ce délire, en effet, plus que tout autre, a des racines profondes dans la *constitution même* de l'individu. Il y a, chez Rousseau, une *prédisposition morbide* à laquelle viennent s'ajouter des *causes occasionnelles* ; ce sont ces dernières qui font peu à peu apparaître la *prédisposition latente*.

nitive, revient au même, que sa folie s'est modelée sur son caractère. Sans analyser (j'y reviendrai plus en détail) ce caractère, il suffit ici d'en rappeler certains traits essentiels qui nous sont connus et qui, supposé en lui le germe de la folie, étaient merveilleusement propres à le développer. On sait à quel point il était naturellement sensible : ses malheurs et ses polémiques, ses aventures sentimentales à l'Hermitage et ses ardentes querelles avec ses amis, tout cela avait encore et à tel point avivé et exaspéré sa sensibilité, que Hume disait de lui, au début de leur liaison : « il est comme un homme à qui on aurait ôté non-seulement ses habits, mais sa peau, et qu'on condamnerait à lutter, dans cet état, contre les vents et les orages de ce bas monde » (à Blair, 22 mars 1766). C'est ce qu'on appelle vulgairement un écorché. Pour mettre une si extraordinaire sensibilité à l'abri de l'inclémence des hommes, il n'y a qu'un moyen : la retraite. C'est vers la retraite encore que le poussent à la fois son esprit soupçonneux, sa timidité, son sincère amour de la nature et ses maladies (qui nécessitent l'usage des sondes) ; il n'est pas jusqu'à son génie même qui, le mettant à part de tous les écrivains de son temps, ne l'incline lui aussi à s'isoler, pour se déployer plus à l'aise.

On le voit, sa constitution physique, ses goûts, son genre d'esprit, tout l'invite à vivre solitaire : or rien ne lui est plus funeste que la solitude. Il écrivait à Du Peyrou : « Je n'ai pas besoin de société pour me garantir de l'ennui, au contraire ; mais j'en ai besoin *pour me détourner de rêver* et d'écrire. Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi » (6 avril 1765). Voilà le danger : tout ce qui dans son caractère, extrême sensibilité, méfiance, orgueil et timidité, le pousse vers la solitude, par une fatalité inévitable la solitude l'entretient *et l'aggrave*. « En ma qualité de solitaire, écrivait-il dès 1757 à Mme d'Épinay, je suis plus sensible qu'un autre ; si j'ai quelque tort avec un ami qui vive dans le monde, il y songe un moment, et mille distractions le lui font oublier le reste de la journée ; mais rien ne me distrait sur les siens ; je m'en occupe la nuit entière ; seul à la promenade, je m'en occupe depuis que le soleil se lève jusqu'à ce qu'il se couche ; mon cœur n'a pas un instant de relâche et les duretés

d'un ami me donnent dans un seul jour des années de douleur. »

On connaît son mot au début des *Confessions* : « Je sentis avant de penser. » Ce qu'il dit là, une fois pour toutes, de sa première enfance, il faut le lui appliquer, en donnant au mot *sentir* le sens exceptionnellement profond qu'il lui donne, *toutes les fois* qu'il entre en contact avec l'un de ses semblables : les moindres procédés des autres envers lui, les propos qu'on lui tient, les attentions qu'on néglige d'avoir et qu'il se croit en droit d'attendre, tout cela *il le sent,* et, d'après sa sensation, il le juge avant de se donner le temps d'y réfléchir ; quand il y pense, plus tard, il en a déjà tant souffert et, sans doute aussi, tant gémi avec Thérèse, qu'il ne lui reste plus qu'à se demander, non certes si on a voulu le blesser (pourquoi en douterait-il ? il en souffre encore), mais pour quel motif on l'a blessé. La recherche de ce motif le met naturellement sur la voie d'autres mauvais procédés auxquels il n'avait pas songé jadis ; et ainsi, rassemblant l'un après l'autre tous ses griefs contre *une même personne,* il voit peu à peu se dresser en face de lui un ennemi déclaré : c'est, pour ainsi dire, la première systématisation. Et voici la seconde : de même que, d'un ancien ami, il a fait un ennemi en liant entre eux tous ses torts, comme s'ils se supposaient l'un l'autre et dénotaient par leur assemblage l'intention avérée de lui nuire ; de même, il cherche maintenant quels liens cachés pourraient bien unir *tel ennemi à tel autre,* les trouve sans peine, y voit la preuve manifeste d'un *complot ;* et le voilà devenu *un persécuté.* Le raisonnement, qui est venu bien après le ressentiment, n'a servi qu'à lui démontrer combien il avait eu raison de se méfier et de rompre : c'est l'histoire de toutes ses brouilles.

Les deux éléments principaux du délire de la persécution sont, nous dit-on, *la systématisation,* d'une part, et, d'autre part, la conservation de *l'intelligence* (1). S'il en est ainsi, l'homme, qui a employé tant *d'intelligence* à découvrir et tant de logique *à systématiser* les torts de ses ennemis, était bien atteint de ce délire-là. Et pourtant, si *certains* de ces torts étaient réels et si

(1) Binet : *Année psychologique,* XVI, 251.

certains de ceux qu'il accuse n'étaient pas précisément ses amis ? Ne savons-nous pas, d'ailleurs, que toutes ses « persécutions » n'étaient pas imaginaires et qu'ainsi il ne délirait pas toujours quand il se disait persécuté ? Précisément : un des caractères du délire d'interprétation, c'est que ce délire « a un fond expérimental » ; celui qui en est atteint n'invente pas *tous* les faits ; ceux dont il part pour déraisonner peuvent être réels ; seulement il les interprète mal ou les déforme, ne les voyant qu'à travers son idée fixe ; et ces faits réels, à savoir certains événements de la vie de Rousseau, c'est ce que j'appelais tantôt les causes de folie *extérieures* à Rousseau.

Maintenant est-il possible de dire *à quelle époque* Rousseau est devenu fou ? j'entends : de cette folie partielle qu'est le délire de persécution. Un tel délire n'éclate pas brusquement, à une date qu'on puisse fixer ; il est précédé d'une période plus ou moins longue de préparation ou, comme disent les spécialistes, *d'incubation ;* et cette incubation, en somme, échappe à nos prises, comme tout ce qui se passe au fond des âmes. Tout au plus certaines paroles, échappées à Rousseau dans cette première période mystérieuse, ou certains témoignages de gens qui l'ont bien connu, peuvent nous apparaître comme des signes précurseurs de l'aberration finale. L'indice le plus lointain sur ses prédispositions nous est fourni par un propos de M. de Conzie, son voisin et ami de Chambéry : « Comme il me voyait tous les jours et qu'il me parlait avec confiance, je ne pouvais douter de son goût décidé pour la solitude et, je puis dire, un mépris inné pour les hommes, un penchant déterminé à blâmer leurs défauts, leurs faibles ; il nourrissait en lui une défiance constante de leur probité (1). » Mais voici qui est plus précieux encore, parce que c'est Rousseau qui nous renseigne involontairement sur lui-même. Il est à Lyon, il a 28 ans ; il adresse à Mme de Fleurieu une pièce de vers où je relève cette plainte singulière et peut-être déjà révélatrice :

Mes maux sont comptés par mes jours,
Imprudent quelquefois, *persécuté toujours.*

(1) Mugnier : *Rousseau et Mme de Warens*, 180. « Les futurs persécutés sont, *dès l'enfance*, sombres, taciturnes, défiants et soupçonneux. (Pottier. *Les aliénés persécuteurs*), 1886.

Plus tard, à Paris, à l'époque même de son premier succès (1749), Marmontel nous a tracé de lui un portrait dont on peut conserver certains traits, en les atténuant, toutefois, puisqu'ils ne partent pas d'une main amie. Ce qu'on en peut retenir, c'est l'impression produite par Rousseau sur son entourage et que Marmontel n'a pu inventer de toutes pièces : « il (Rousseau) n'avait pas encore pris couleur, comme il a fait depuis ; et il n'annonçait pas l'ambition de faire secte. Ou son orgueil n'était pas né, ou il le cachait sous des dehors d'une politesse timide, quelquefois même obséquieuse et tenant de l'humilité. Mais, dans sa *réserve craintive*, on voyait *de la méfiance ;* son regard en dessous observait tout avec une *ombrageuse* attention. Il se communiquait à peine et jamais il ne se livrait (1). »

Quelques années après (1757), à l'Hermitage, où nous le connaissons mieux, sa « méfiance » a empiré et dégénéré en manie soupçonneuse ; sur les moindres indices il accuse ses amis de le trahir et croit qu'ils s'entendent contre lui : « cet empressement à me faire partir, écrit-il à Mme d'Épinay, me fit soupçonner une espèce de *ligue* dont vous étiez le mobile » ; et c'est en vain que Diderot s'efforce de lui démontrer que « sa supposition était fausse quand il a supposé *un complot* entre ses amis. » Reconnaissons d'ailleurs que si cette supposition, qu'on s'entendait pour le faire aller à Genève avec Mme d'Épinay, était probablement fausse, il n'était pas déraisonnable de croire à une pareille entente entre les amis de Mme d'Épinay. Au reste, à cette même date, sa réputation de misanthrope paraît établie, car c'est à propos de sa querelle avec Diderot que Deleyre lui écrit : « Qui aimerez-vous, Messieurs, quand votre amitié réciproque aura cessé ? vous (Rousseau), vous achèverez de haïr tous les hommes et lui (Diderot), finira de les aimer. Me fais-je entendre ? vous deviendrez (pardon, je vous prie), un misanthrope consommé (2). »

Dans sa *Lettre à d'Alembert*, un an après (1758), il ne peut se tenir, à propos de Molière, et c'est-à-dire hors de propos, de

(1) *Mémoires*, l. IV.
(2) Streckeisen-Moultou : *J.-J. R. Ses amis et ennemis*, I, 156.

parler à mots couverts de ses « indignes amis » ; et c'est là tout au moins une tendance à l'*idée fixe*. Sans doute ses anciens amis ne doivent pas se gêner pour le dauber à leur tour ; par exemple, après les scènes de l'Hermitage, on se représente très bien Diderot invectivant contre l'ingrat Rousseau avec tous les tonnerres de son éloquence. Rousseau avait donc tout lieu de croire que, lorsqu'on s'occupait de lui, chez le baron d'Holbach ou chez Mme d'Épinay, ce n'était pas pour lui tresser des couronnes. Mais où son imagination enfle et grandit outre mesure l'animosité d'un Grimm et d'un Diderot, c'est quand il les voit dès cette époque acharnés à sa perte et conspirant dans l'ombre contre lui : « J'ai à Paris et ailleurs des ennemis cachés... On prépare *dans d'obscurs conciliabules* le poison que les apprentis philosophes se chargent de répandre dans le public. » (à Le Nieps, 5 avril 1759). Ce n'est là, si l'on veut, qu'une très forte exagération ; voici donc qui est beaucoup plus grave, car c'est de l'invention toute pure.

L'impression de l'*Émile* s'étant ralentie, Rousseau imagine tout à coup, on s'en souvient, que les Jésuites, furieux de ce qu'il avait écrit contre les collèges (qu'ils dirigeaient), s'étaient emparés de son ouvrage pour ne le publier qu'après sa mort et expurgé à leur façon. Remarquons en passant que, de même qu'il croyait tantôt ses amis sans cesse occupés de sa personne, de même, ici, il croit les Jésuites tout occupés de son livre (au moment où les malheureux, à la veille d'être expulsés, ont bien d'autres soucis en tête !) Et de se figurer ainsi que les autres sont aussi préoccupés de lui que lui-même, c'est un indice qu'il s'achemine vers cet égoïsme anormal que les aliénistes appellent l'*autophilie*. En attendant, il imagine de toutes pièces un complot entre les Jésuites et son libraire contre son *Émile*. Il nous a conté plus tard toute cette histoire dans ses *Confessions* avec une parfaite sincérité ; mais c'est au moment même où il est en proie à ses noirs soupçons qu'il faut le surprendre et le voir se désespérer. Ce passage d'une lettre à Mme de Luxembourg (13 décembre 1761) suffira à nous peindre ses tourments : « Je ne puis vous dissimuler que mon livre est perdu. *Je ne*

doute nullement que les Jésuites ne s'en soient emparés avec le projet de ne point le laisser paraître de mon vivant; et, sûrs de ne pas longtemps attendre (car il en mourra), d'en substituer, après ma mort, un autre sous mon nom, mais de leur fabrique. Il faudrait un Mémoire pour vous exposer *les raisons* que j'ai de penser ainsi (on voit à quoi lui sert sa logique : à étayer ses chimères). Ce qu'il y a de très sûr, au moins, c'est que le libraire a trompé M. de Malesherbes, qu'il vous trompera et qu'il se moque de moi avec l'impunité d'un coquin qui n'a pas peur et qui se sent bien soutenu (par les Jésuites). Cette perte, la plus sensible que j'aie jamais faite, a mis le comble à mes maux et me coûtera la vie; mais je la crois (la perte) irréparable ; ce qui tombe dans ce gouffre-là n'en sort plus. Ainsi je vous conjure de tout laisser là et de ne vous pas compromettre inutilement. » Donc certitude absolue que le libraire est un voleur — parce que l'*Émile* ne s'imprime pas assez vite ; et aussi notons ce trait, qui est nouveau, que nous retrouverons plus accentué et qui nous aidera à préciser l'état mental de Rousseau : promptitude, non pas à foncer sur l'ennemi et à le réduire — ici, par exemple, à prendre le voleur à la gorge, ou, du moins, à le prendre sur le fait, — mais, tout au contraire, promptitude à accepter passivement le fait accompli, ou qu'on croit tel, ici le vol, et, plus tard, les persécutions de toute sorte. Cette facilité à s'incliner et à gémir, et même à se croire à deux pas de la mort, tout cela nous servira à caractériser le genre de folie de Jean-Jacques : nous verrons que c'est un fou qui se résigne.

Cette fois du moins sa folie fut courte : il recouvra sa raison en recouvrant son manuscrit; l'honnête Duchesne, au lieu d'envoyer à Rousseau les bonnes feuilles au fur et à mesure de leur impression, était en train d'imprimer un volume entier avant de rien envoyer, ce qui expliquait de reste sa lenteur. Malesherbes, qui avait vu Duchesne, ayant dessillé les yeux à Rousseau, celui-ci, honteux à la fois et navré d'avoir imaginé ce « tissu d'horreurs et de calomnies » (à Moultou, 23 décembre), écrivit une touchante lettre d'excuses et de remerciements à M. de Malesherbes qui avait, lui disait-il, « tout fait pour calmer son

délire. » Malesherbes lui répondit par une lettre du 25 décembre 1761, où il rejette toutes les fautes de Rousseau sur « son extrême sensibilité et cette mélancolie sombre qui fait le malheur de sa vie »; et c'est alors que Rousseau, pour le détromper sur ce dernier point, écrivit ses « Quatre Lettres à M. de Malesherbes ». Sur ce qui nous intéresse ici, à savoir l'état d'esprit de Rousseau *à cette époque*, ces Lettres nous donnent les curieux renseignements que voici : l'extrême agitation qu'il vient d'éprouver, Rousseau l'attribue à « une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout et à porter tout à l'extrême. » A la bonne heure ! Il s'est si bien ressaisi, qu'il s'accuse lui-même : qu'il se défie donc, puisqu'il se connaît si bien, de cette imagination effrénée et le voilà peut-être préservé du délire. Malheureusement sa misanthropie s'est accrue à la suite de ses orageuses querelles avec ses amis et naturellement, avec sa misanthropie, son amour de la solitude; c'est ce qui me paraît résulter de ce passage de la seconde Lettre à Malesherbes : « *Aigri* par les injustices que j'avais éprouvées, *je pris en mépris* mon siècle et mes contemporains... Je suis né avec un amour naturel de la solitude qui n'a fait qu'augmenter *à mesure que j'ai mieux connu* les hommes. »

S'enfoncer de plus en plus dans la solitude et, par là-même, dans la misanthropie, voilà qui est excellent pour entretenir son humeur soupçonneuse ; aussi écrit-il à cette époque à Moultou (25 avril 1762) : « il n'y a pas une ville en Europe dont il ne me vienne des visites à Montmorency ; mais on n'y aperçoit jamais la trace des Genevois ; et, quand il y en est venu quelqu'un, ce n'a jamais été que des disciples de Voltaire, qui ne sont venus que *comme espions.* »

Le voici maintenant à Motiers : sa méfiance naturelle est ici entretenue à la fois par la malice de Thérèse, qui voudrait bien s'en aller, et par le zèle imprudent de ses amis genevois qui lui montent la tête contre Voltaire et contre les magistrats de Genève. Mais, quels que soient ses soupçons et ses alarmes, il n'en est pas encore à délirer : il est trop évident qu'on n'est pas fou quand on écrit la *Lettre à Beaumont* et les *Lettres de la Mon-*

tagne. Sa folie, qui a couvé jusque là (période d'incubation), éclate enfin à Wootton : sa stupéfiante lettre à Hume en est le triste et indéniable symptôme (1). Nous assistons ici à une *crise* décisive qui va du 10 juillet 1766 (date de la lettre à Hume), au 22 mai 1767, date où il quitte enfin l'Angleterre. Pendant ce laps de temps, tout ce qu'il fait, on l'a vu, est d'un véritable insensé ; sa folie entre alors dans ce qu'on appelle la *période d'état*, c'est-à-dire qu'elle s'établit en lui définitivement ; car, même après qu'il aura été, par son débarquement à Calais, rassuré et calmé, il ne reviendra plus jamais de l'erreur, désormais ancrée dans son esprit, qu'il a à ses trousses, et retrouve partout où il va, une meute de persécuteurs aussi infatigables que rusés. Sa folie est pour toujours « systématisée » ; c'est, d'un autre nom, la paranoïa, c'est-à-dire, non pas abolition, mais déviation de l'intelligence. La paranoïa (d'après l'aliéniste Tanzi qui en a fait une étude spéciale), c'est « une évolution normale qui résulte de ces deux choses : un caractère passionné et une intelligence systématique ». Systématique et passionné, il est inutile de rappeler que Rousseau est éperdument l'un et l'autre ; il était donc naturel, *puisqu'il devait devenir fou*, qu'il inclinât vers la paranoïa ou folie systématisée.

Le fou systématique est au fond un prodigieux *égoïste :* il ramène tout à lui, n'aime que lui et croit l'univers entier occupé de sa personne ; parfois, nous dit-on, « la tendance de tout rapporter à soi paraît colossale (2) » ; déjà, dans la lettre à Hume elle apparaît telle et ne fera que grandir à mesure que s'étendra

(1) Qu'on se rappelle seulement les inductions folles que Rousseau a tirées d'un *mot* et *d'un regard* de Hume. « Je l'entendis s'écrier : *je tiens J.-J. Rousseau*! Je pris alors ces mots dans un sens favorable. » Mais il y a le regard de Hume. « ce regard sec, ardent, moqueur, prolongé. » Or, « le ton » dont Hume a dit les mots ci-dessus « correspond très bien à son regard. » Et ces deux choses « les *mots* dont le ton retentit encore sur mon cœur et les longs et funestes *regards* tant de fois lancés sur moi... ces souvenirs, fussent-ils seuls, fermeraient tout retour à la confiance. » Comparez ce passage sur « les mots » et « le regard » de Hume avec ce que nous disent les aliénistes : « Un *mot*, un *regard* peuvent provoquer les conclusions les plus hardies. » (L'*Année psychologique*, 17e année, p. 254.)

(2) *Année psychologique*, XVII, 254.

le prétendu complot. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que Rousseau n'est pas seul responsable de cet égotisme et de cette « autophilie ». Par exemple, s'il croit que l'Europe a les yeux fixés sur lui, il n'a pas tort de le croire, puisque c'est vrai. J'ai déjà montré jusqu'où s'étendait sa renommée, et je me bornerai à l'attester par un petit fait dont je n'ai pas parlé et qui est significatif. Quand Voltaire, pour se moquer du docteur Pansophe (c'est-à-dire de Rousseau alors en Angleterre), lui dit : « on vous montrera du doigt à la comédie », il ne croit pas si bien dire : Rousseau au théâtre à Londres excita une telle curiosité que « le roi et la reine le regardèrent plus que les acteurs (1). »

Les aliénistes nous disent encore : « dans la folie systématisée, l'idée de *supériorité* se combine souvent, non pas toujours, avec l'idée de *persécution.* » Idée de supériorité : mais tout le monde s'emploie à donner à Rousseau la haute idée qu'il a de lui-même ; cette « supériorité » n'est donc pas « imaginaire », pas plus que la curiosité et l'admiration dont il est réellement l'objet partout où on lit. Très différent donc des fous ordinaires, qui s'attribuent un génie ou une renommée qu'ils n'ont pas, Rousseau, ici du moins, n'invente rien : c'est à peine s'il s'exagère et son originalité et sa réputation. Ce n'est donc pas, en définitive, sur ses amis et ses admirateurs qu'il se trompe, c'est seulement sur ses ennemis et ses persécuteurs. Pourtant, ici encore, il y a une très importante restriction à faire, puisqu'il a été bel et bien persécuté.

Les gouvernements ont à l'envi brûlé ses livres, ils l'ont décrété lui-même et expulsé de lieu en lieu : mais alors en quoi consiste cette folie de la persécution dont nous l'avons dit atteint ? très exactement en ceci : *indépendamment* des condamnations dont il a été l'objet de la part des *gouvernements* de France, de Genève et de Berne, il se croit aussi poursuivi et traqué par *des particuliers* qui ont formé contre lui *un complot* dont les ramifications peu à peu se multiplient à tel point qu'il désespère d'échapper aux pièges qui lui sont tendus de toutes

(1) *Private correspond. of D. Hume*, 144.

parts. Mais ici encore, pour qu'on ait le droit de dire qu'il est réellement atteint de la folie de la persécution, il faut qu'il soit prouvé que ce complot, dont il se croit victime, est *imaginaire ;* l'est-il vraiment ? c'est la question que j'essaierai de résoudre dans les pages qui suivent (1).

(1) J'aurai à revenir sur « la folie de Rousseau » quand j'étudierai les « Dialogues », où sa folie est arrivée à son plus haut degré.

CHAPITRE III

LE « COMPLOT » CONTRE ROUSSEAU

Un ouvrage récent prétend établir qu'il y a eu contre Rousseau, et de son vivant, un vaste et ténébreux complot, dont « les deux organes » ont été la *Correspondance littéraire* de Grimm et les *Mémoires* de Mme d'Épinay (1). L'auteur de cet ouvrage, Mme Macdonald, a fait une découverte intéressante dont elle a tiré, avec grand fracas, les conclusions les plus inattendues, et dont la critique elle-même a, selon moi, singulièrement exagéré la portée, sans admettre, il est vrai, toutes les conclusions de l'auteur. Voici en deux mots la découverte : il y a, de ce qu'on appelle aujourd'hui *les Mémoires* de Mme d'Épinay, deux manuscrits, l'un aux Archives, intitulé *Lettres de Mme de Montbrillant*, l'autre, à l'Arsenal, avec ce titre : *Histoire de Mme de Rambure ;* et, dans les deux manuscrits, les noms des

Bibliographie : Mme d'Épinay : *Mémoires.* — Grimm : *Correspondance littéraire* (1762-1766). — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi,* VII. — Schérer : *Melchior Grimm*, 1887. — Frederika Macdonald : *Jean-Jacques Rousseau, A new study in criticism*, London; 2 vol. 1906. — Ed. Rod : *Revue des Deux Mondes,* mai 1907 et *Annales J.-J. Rousseau,* II, III. — Faguet : *Le Correspondant*, 25 avril 1910. Les deux manuscrits des *Mémoires* de Mme d'Épinay sont : l'un aux Archives (M. 789), l'autre à la Bibliothèque de l'Arsenal (M. S. S. XVIIIe siècle, 3158. — 260 *bis*, B. F.)

(1) Frederika Macdonald : *J-J. Rousseau*, *A new study in criticism*, 2 vol. London, 1906 (trad. en français, et abrégé, par G. Roth, Hachette, 1909). Il y aurait même eu plus tard un second complot formé, celui-là, par quatre éditeurs acharnés tous quatre (on ne sait pourquoi) contre la réputation de Rousseau : Michaud, directeur de la *Bibliographie universelle* (où se trouvent certains articles défavorables à Rousseau) ; Barbier, Brunet, qui édita en 1818 les *Mémoires* de Mme d'Épinay, et Suard, qui traduisit l'*Exposé succinct,* de Hume. M. Charlier a fait évanouir ce second complot rien qu'en publiant un article précis et documenté dans la *Revue de Belgique*, octobre et novembre 1909. Ce prétendu complot étant postérieur à la mort de Rousseau, je me contente de renvoyer à l'analyse sommaire que les *Annales J.-J. R.* (1910, p. 322) ont donnée de l'étude *définitive* de M. Charlier.

principaux personnages sont déguisés : Rousseau s'y appelle René, Diderot Garnier, Grimm Volx, etc... Certains cahiers du manuscrit des Archives ont été altérés et récrits. Dans le manuscrit de l'Arsenal se trouvent des « Notes des changements à faire à la fable. » Or c'est d'après ces Notes qu'ont été corrigés certains passages dans les deux Manuscrits : ces passages corrigés sont de la main de Mme d'Épinay et les Notes sont de Diderot. Voilà le fait, ou, pour parler le langage de Mme Macdonald, voilà le « Talisman », lequel, en effet, a, dans ses doigts, des vertus miraculeuses : il lui permet de découvrir, non-seulement toute une bande de conspirateurs, dont les chefs sont Grimm et Diderot, mais encore de proclamer que « cette thèse désormais acquise du complot est la première étape d'une nouvelle critique de Jean-Jacques Rousseau. » Et pourquoi cela ? parce qu'il n'est plus possible d'admettre « la véracité des Mémoires de Mme d'Épinay. »

A quoi je répondrai d'abord, et *avant tout* : quand les Mémoires de Mme d'Epinay auraient été encore plus falsifiés qu'ils ne l'ont été, et quand ils ne seraient même qu'un tissu d'inventions, ou, si l'on veut, de mensonges, il n'y aurait pas du tout lieu de songer à une « nouvelle critique » de Rousseau, et cela pour la simple raison que jamais aucun historien, à ma connaissance, n'a eu la naïveté de juger Rousseau d'après les Mémoires de Mme d'Épinay (1).

Mais pourquoi donc Mme d'Epinay a-t-elle corrigé son texte primitif? Tout simplement pour se défendre contre les attaques de Rousseau, qui faisait à Paris des lectures publiques de ses *Confessions* et qui en lisait les parties relatives à ses querelles avec Mme d'Épinay. Ces lectures, en effet, eurent lieu dans l'hiver de 1770-1771, et Mme d'Épinay qui, par une lettre à Sartine les fit interrompre, remania *alors* les chapitres de son roman où elle parlait de ses rapports avec Rousseau. Voyons donc ce que

(1) « *Tous* nous jugeons Rousseau surtout sur ses œuvres, surtout sur ses *Confessions* et sa *Correspondance*. C'est là notre *base*, c'est là notre *autorité*, que l'on ne fera point passer sans doute pour une fraude littéraire. » Faguet : *Le Correspondant*, 25 avril 1910.

furent au fond ses remaniements. Nous en pouvons juger par les Notes de Diderot destinées à la guider dans ses corrections. Voici l'exact résumé des Notes que donne Mme Macdonald, en *fac-similé*, dans l'édition anglaise : « Rousseau va voir Diderot à Paris sous prétexte de se raccommoder avec lui, en réalité pour le consulter sur la *Nouvelle Héloïse.* — Rousseau émet sur le Poussin de « bizarres théories. » — Thérèse dit que Rousseau est malade et Rousseau se promène en forêt avec Mme d'Houdetot. — Rousseau refuse ses conseils à Diderot sur un plan d'ouvrage que celui-ci avait dans la tête parce qu'il est tard et que Rousseau a sommeil (égoïsme de Rousseau). — Rousseau avait promis à Diderot d'écrire à Saint-Lambert une lettre qu'il n'a pas écrite, ce qui a induit Diderot à commettre une indiscrétion involontaire ou ce que Rousseau appelle une trahison; — qu'est-ce, demande Mme d'Épinay, qu'une lettre où Rousseau accuse Diderot de la plus insigne des trahisons ? » (c'est la *Lettre à d'Alembert*) — « reprendre René (Rousseau) dès le commencement; il faut le mettre dans le cas, promenade ou conversation, de défendre quelque thèse bizarre. Il faut qu'on s'aperçoive qu'il a de la délicatesse, beaucoup de goût pour les femmes, galamment brusque. Certain temps sans le voir. Mme de Montbrillant en demande la raison. Il répond en faisant le portrait de tout (*sic*). Beaucoup d'honnêteté et point de mœurs; demande ce qu'il pense d'elle, répond ce qu'on en dit et ce qu'il en pense (1). »

(1) Cette note énigmatique, Mme Macdonald en trouve, dit-elle (I, 94), les effets précis dans le 139e cahier du Manuscrit, effets qui ont passé dans le texte *imprimé* que voici : « Je ne sais trop si je lui ferais tort de dire qu'il est plus flatté de soutenir des *thèses bizarres* que peiné des alarmes que peuvent jeter les sophismes dans le cœur de ceux qui l'écoutent ! » (*Mém.* de Mme d'Épinay, éd. Boiteau, 2e p., chap. VII). Mme Macdonald fait erreur : c'est dans un autre passage des *Mémoires* de Mme d'Épinay (au chapitre VIII de la première partie) que se trouve le développement et, du même coup, l'éclaircissement de cette note obscure et d'ailleurs mal transcrite. Voici ce passage : « Pourquoi donc, lui dis-je (à Rousseau), ne vous ai-je point vu depuis un siècle ? » et Rousseau fait le portrait, non de « tout » mais de « tous » ceux qui composent le cercle de Mme d'Épinay : « gens, dit-il, remplis d'*honnêteté*, mais qui n'ont point de *mœurs* (ce n'est donc pas Rousseau que visaient les mots : « point de mœurs »). Et, après avoir fait part à Mme d'Épinay de ce que « l'on dit d'elle », il ajoute, en effet, « ce qu'il en pense. » C'est là que se trouve son mot, souvent cité, à Mme d'Épinay : « Vous êtes vraie, sans être franche. »

Et maintenant, que l'on compare toutes ces pauvretés avec les habiles perfidies des *Confessions,* et l'on sera tenté vraiment d'absoudre Mme d'Épinay et même son inspirateur Diderot. Eh quoi ! ces gens-là connaissaient la vie privée de Rousseau ; ils savaient ce qu'il avait fait de ses cinq enfants et ils n'en ont rien dit ! et ces vétilles sur le caractère de Rousseau, sur ses « bizarres théories », voilà tout ce qu'a trouvé leur prétendue « impudence » pour perdre à jamais Rousseau aux yeux de la postérité ! Ah ! les pauvres conspirateurs qu'a découverts là Mme Macdonald ! Qu'on nous donne donc — Mme Macdonald en a montré la nécessité, mais à cela se borne le service qu'elle a rendu aux lettres, — qu'on nous donne une édition critique des *Mémoires* de Mme d'Épinay : et je crois que l'on constatera d'abord que les corrections (c'est l'impression que j'ai eue en feuilletant les manuscrits de l'Arsenal et des Archives) sont *peu nombreuses* (1) ; mais, de plus, les *Mémoires* de Mme d'Épinay, même après ces rectifications, garderont, j'en suis convaincu, toute leur valeur, non seulement littéraire, mais *documentaire ;* ils seront toujours ce qu'en avaient dit et Sainte-Beuve et Schérer, qui n'oubliaient pas du tout les réserves qu'il fallait faire à leur sujet (2), mais qui les appréciaient hautement avec grande raison. « Ces réserves faites, écrivait Sainte-Beuve, ce qui reste, c'est l'ensemble des mœurs, c'est le fond du tableau ; et rien ne paraît plus vrai ni plus vivant. Les *Mémoires* de Mme d'Epinay ne sont pas un ouvrage, ils sont une époque. » Sainte-Beuve connaissait à fond le XVIIIe siècle, et tous ceux qui ont étudié ce siècle souscriront à cette juste appréciation de l'œuvre charmante et *instructive* de Mme d'Epinay. Je reviens à la thèse, qui a fait si grand bruit, de Mme Macdonald.

(1) Elles ont donc très bien pu échapper à MM. Perey et Maugras sans qu'on doive incriminer ces deux auteurs, comme le fait Mme Macdonald, « d'aveuglement singulier, sinon volontaire. »

(2) Schérer : « On ne peut faire usage de ces récits qu'avec de certaines précautions ; » et Sainte-Beuve : « pour les lettres de Rousseau, c'est le texte donné par les *Confessions* qui est l'exact et le véritable. » Si j'ai cru devoir *défendre* les Mémoires de Mme d'Épinay, c'est parce qu'on les a vraiment trop rabaissés depuis l'apparition de l'ouvrage de Mme Macdonald.

Le but des conspirateurs était donc de couler à fond Rousseau; mais les *Mémoires* de Mme d'Épinay, n'ayant paru qu'en 1818, n'ont pu, dans l'hypothèse de Mme Macdonald (et des critiques qui ont trop complaisamment adopté sa thèse du complot), servir les noirs desseins des ennemis de Rousseau qu'après la mort de Rousseau. Voici donc la *Correspondance littéraire* de Grimm, qui a eu son plein effet du vivant de Rousseau : « C'est là, nous dit-on, l'instrument du complot monté contre Rousseau de son vivant. » Il nous faut donc examiner brièvement, à ce point de vue tout particulier, la *Correspondance* de Grimm ; car s'il devait ressortir de cet examen que cette Correspondance a été, comme l'on veut, l'instrument d'une conspiration savamment ourdie contre Rousseau, il nous faudrait modifier singulièrement nos conclusions sur « la folie » de Rousseau.

Ces persécuteurs de Rousseau, c'est Grimm qui aurait pris à tâche de « les encourager » partout où parvenait sa *Correspondance littéraire*. Ainsi Rousseau ne se trompait pas en croyant à leur existence; seulement il ne pouvait connaître toutes leurs machinations, parce qu'il ignorait « le flot de calomnies que Grimm faisait circuler dans son journal secret (1). » L'action de Grimm dans ce sens, nous dit-on, est surtout visible dans la période de la vie de Rousseau qui va de 1762 à 1765 ; et l'on nous montre, en un tableau comparatif (2) « comment concordent les dates des libelles (de Grimm) et les époques troublées de la vie de Rousseau », ce qui nous permet de voir très clairement le lien de cause à effet entre ces libelles et ces époques troublées. Le dit tableau va en réalité jusqu'à 1766, qui est tout justement la date que nous venons d'atteindre dans notre étude : voyons donc, c'en est le lieu, ce que prouve ce tableau (3).

Rousseau quitte Montmorency et se réfugie à Yverdon, et le grand article de Grimm du 15 juin 1762, si précieux pour les

(1) Macdonald (édit. française, p. 27).
(2) *Ibid.*, p. 255 à 262.
(3) Je cite le tableau de l'édition française parce qu'elle est plus accessible au lecteur français ; j'aurai recours à l'édition anglaise quand il y aura lieu de développer ou d'éclaircir certains passages.

biographes de Rousseau, par sa précision et *sa modération*, nous est ainsi présenté : « l'article calomnieux de Grimm — il insiste sur la haine de Rousseau pour Genève. » — Grimm a dit en plaisantant : « je le connais assez pour savoir qu'il sera toute sa vie inconsolable de n'être plus dans un pays dont il se plaisait à exagérer les maux et les abus. On dit qu'il a pris la route de la Suisse. Il n'ira point à Genève ; car une de ses inconséquences était d'élever sa patrie aux nues en la détestant secrètement et d'aimer passionnément Paris en l'accablant d'imprécations et d'injures. » J'ai dit ailleurs pourquoi Rousseau n'alla pas en effet à Genève, où du reste il n'a jamais été question, même chez les adversaires de Rousseau, de la *Correspondance* de Grimm (1). Qu'on me permette d'insister sur cette « petite biographie de Rousseau », ainsi que Mme Macdonald appelle l'article de Grimm du 15 juin 1762.

Rod estime que c'est après l'*Émile* que « les lettres de Grimm deviennent franchement *calomnieuses* », et il cite à l'appui ce fragment de l'article du 15 juin 1762 : « M. Rousseau revint à Paris (après Venise) *indigent* (c'est Rod qui souligne) cherchant dans un délaissement effrayant de quoi ne pas mourir de faim. » Bien loin d'être une « calomnie », ce passage n'exprime que l'exacte vérité. Qu'on écoute Rousseau lui-même : « privé de ressources, je lutte contre la pauvreté depuis mon arrivée à Paris. Je vous supplie de savoir si l'on ne pourrait pas engager le marchand à reprendre la veste, en y perdant ce qu'il voudra » (à Roguin, 9 juillet 1745). Et à Mme de Warens : « J'use mon esprit et ma santé pour sortir, s'il est possible, de cet état d'oppression et de misère. » (26 août 1748). Et, à ce propos, Rod s'indigne, après Mme Macdonald, de la note suivante du manuscrit corrigé des *Mémoires* : « dites que Garnier (Diderot) payait l'entretien des Elois (Levasseur), ce qui fait qu'il n'avait plus de quoi aller voir René (Rousseau). » Voilà, s'écrie Rod, Rousseau convaincu d'avoir été nourri par Thérèse (2) ! D'abord, la Note

(1) Voltaire ne cite jamais la *Correspondance littéraire* de Grimm : il ne figure pas sur la liste des abonnés que donne Schérer (*Melchior Grimm*, p, 92).
(2) *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1907.

ci-dessus ne dit pas tout à fait cela ; elle est complétée, et expliquée, par une autre Note que donne Mme Macdonald : « à peu près vers le même temps, M. Volx (Grimm) se trouve obligé par un arrangement de famille à sacrifier pour une année le peu de revenu que son patrimoine lui procurait. M. Garnier (Diderot) se chargea *pour cette année* de la pension entière qu'ils payaient à eux deux à Mme Eloi (Levasseur) à l'insu de René (Rousseau)». Et voilà, conclut-on, impudemment affirmée par ces Notes « la générosité de Volx et de Garnier ! » Qu'on sache donc que ces Notes auraient pu être bien plus méchantes encore... en précisant tout simplement le chiffre de la pension : « le Père Berthier voyait souvent Mme Levasseur. Il m'écrivit, de la part de cette femme, pour m'informer que M. Grimm offrait de se charger de son entretien et pour me demander la permission d'accepter cette offre. J'appris qu'elle consistait en une pension de trois cents livres... Quand j'aurais su tout ce que j'ai pénétré depuis, je n'en aurais pas moins donné mon consentement, comme je fis, et comme j'étais obligé de le faire, à moins de renchérir sur l'offre de M. Grimm. » (*Confessions*, II, 10).

Je reviens à la *Correspondance littéraire*. A propos du mandement de l'archevêque de Paris contre l'*Émile*, on nous dit : « Grimm loue ce mandement et surtout le portrait de Rousseau représenté comme un homme faux, toujours en contradiction avec lui-même. » Or, voici le texte de Grimm : « Ce mandement est beaucoup plus sage et plus décent que le réquisitoire de Joly de Fleury (ce qui est vrai, et ce qui n'est pas beaucoup dire). Quant au fond, ils ont répondu aux difficultés de M. Rousseau, l'un par des passages de l'Ecriture, l'autre, par un décret de prise de corps ; l'une et l'autre façon de répondre est également solide (c'est là ce qu'on appelle : « louer un mandement »). Au reste le portrait de Rousseau par l'archevêque de Paris a eu beaucoup de succès à Paris, » ce qui est, nous le savons, tout à fait exact, mais ce qui n'est pas du tout « louer » ce portrait lequel, d'ailleurs, ne représente pas Rousseau comme un « homme faux », mais simplement comme un caractère livré aux paradoxes et aux contradictions ; et Grimm aurait très bien

pu du reste louer le portrait pour la part d'incontestable vérité qu'il contient. C'est le morceau célèbre qui commence ainsi: « Du sein de l'erreur il s'est élevé un homme plein du langage de la philosophie sans être un véritable philosophe ; esprit doué d'une multitude de connaissances qui ne l'ont pas éclairé et qui ont répandu des ténèbres dans les autres esprits. »

Rousseau maintenant écrit sa *Lettre à Beaumont* laquelle, nous dit-on, « est le plus beau plaidoyer qui ait jamais été fait pour la tolérance. » Or, qu'en dit Grimm ? « Grimm, nous dit-on encore, répand l'affirmation mensongère que dans son livre condamné (l'*Émile*) Rousseau avait justifié la persécution des protestants en France et avait prêté par ses arguments des armes au fanatisme. Ces accusations étaient faites pour irriter les princes allemands. » Reportons-nous donc au texte de Grimm : « L'auteur (Rousseau) dit expressément que les premiers protestants de France furent légitimement persécutés et que l'oppression qu'ils essuyèrent ne cessa d'être juste que lorsque, par des conventions solennelles, leur culte fut reçu dans l'État » (*Corresp. litt.*, t. V, 290). Est-ce là vraiment un « mensonge » de Grimm ? Grimm vise ici, non pas du tout l'*Émile*, mais la *Lettre à Beaumont*; or Rousseau s'y exprime ainsi : « Je ne crois pas qu'on puisse légitimement introduire des religions étrangères (donc le protestantisme dans la France catholique du XVIe siècle) sans la permission du souverain. Il est bien différent d'embrasser une religion nouvelle ou de vivre dans celle où l'on est né ; le premier cas seul *est punissable*. Je conviens sans détour qu'à sa naissance la religion réformée *n'avait pas le droit* de s'établir en France malgré les lois ; mais lorsque, transmise des pères aux enfants, cette religion fut devenue celle d'une partie de la nation française et que le prince eut solennellement traité avec cette partie par l'édit de Nantes, cet édit devint un contrat inviolable. » On a les textes : on peut voir si Grimm « a menti » et si Rousseau a écrit là « le plus beau plaidoyer qui ait jamais été fait pour la tolérance. » Au reste Grimm dit, au début de son article : « il y a dans cet écrit (la *Lettre à Beaumont*) des choses d'une grande

éloquence, des raisonnements d'une grande force, et, ce qu'il y a de plus singulier, une légèreté de plaisanterie qui n'appartient pas au citoyen de Genève, car il a toujours été lourd quand il a voulu plaisanter. La conversation de l'archevêque avec le Janséniste de la rue Saint-Jacques est faite dans un si bon goût de plaisanterie qu'on la croirait de M. de Voltaire. »

Nouveau grief : « le 15 décembre 1764, Grimm loue les *Lettres de la campagne* de Tronchin. » Il est vrai ; mais l'excuse de Grimm, c'est que quelqu'un a dit de ces Lettres qu'elles étaient « un ouvrage écrit avec un art infini » et que cet ouvrage était « un monument durable des rares talents de son auteur » ; et l'auteur de ces lignes, infiniment plus élogieuses que l'article de Grimm, c'est Rousseau en personne dans ses *Confessions* (II, 12). Je passe ce qui est relatif à la Corse, parce que c'est insignifiant.

Mais voici les *Lettres de la Montagne.* On nous donne, à côté d'une appréciation, un peu fantaisiste, de l'œuvre de Rousseau, « le mensonge » de Grimm : « Grimm dénonça ce livre comme un acte de lèse-majesté, c'est-à-dire comme punissable de mort. Il accusa Rousseau d'avoir voulu armer le citoyen contre le citoyen et mettre le feu dans sa patrie. » — Grimm a écrit, en effet, non, je crois, dans l'espoir de faire tomber la tête de Rousseau : « s'il y a un crime de lèse-majesté sur la terre, c'est certainement celui d'attaquer la constitution fondamentale d'un État avec les armes que M. Rousseau a employées. » Et cette opinion, qui était celle de beaucoup de gens à Genève, Grimm la soutenait parce que Grimm était éminemment respectueux des gouvernements établis ; il était même, nous le savons, un assez plat courtisan des princes et des grands qui lui faisaient l'honneur de correspondre avec lui ou de lui donner quelqu'un de ces titres nobiliaires dont il était si sottement avide. Et, de même, quand Grimm critique, et très vivement, les idées de Rousseau, c'est, que, sur les questions politiques et philosophiques, il est tout simplement aux antipodes de Rousseau. Mme Macdonald ajoute : « sans la moindre justification, Grimm accusa Rousseau d'avoir (dans ces mêmes *Lettres de la Montagne*) peint le Christ en bon vivant, aimant le vin et les femmes. » Or, voyez

ce que Grimm a écrit : « Il (Rousseau) dit, à l'imitation du P. Berruyer, que Jésus-Christ était un homme fort aimable et de bonne compagnie, » — rien de plus. « Il n'est pas douteux, affirme Mme Macdonald, que ces accusations (de Grimm) excitèrent les pasteurs de Motiers contre Rousseau considéré comme un blasphémateur et un démagogue. » Si l'on veut bien se rappeler mon chapitre sur le séjour de Rousseau à Motiers, avec textes à l'appui, on conviendra que, « ce qui n'est pas douteux », c'est que les prétendues « accusations » de Grimm furent aussi complètement étrangères qu'il est possible de l'être aux événements de Motiers.

Mais ce qui suit est encore plus inattendu. On nous dit que « le 1er octobre 1765, Grimm raconte plaisamment que Rousseau, qui s'était vanté d'avoir été si bien traité par le pasteur de Motiers, venait d'être chassé par ce ministre *à coups de pieds.* » Serait-ce une faute du traducteur français ? non, car voici le texte anglais que je suis dans l'obligation de mettre sous les yeux du lecteur : « Montmollin... has just made his parishioners *kick* him out of Motiers » ; et Mme Macdonald ajoute, *en français*, entre parenthèses : « vient de le faire chasser *à coups de pieds.* » Or voici ce qu'avait dit Grimm : « Montmollin vient de le faire chasser par ses paroissiens *à coups de pierre.* » Je n'insiste pas.

Dans sa critique de l'*Émile*, Grimm, nous dit-on, « attaque personnellement Rousseau comme un *plagiaire* qui lui a volé, à lui Grimm, l'idée première de donner un traité d'éducation sous forme de nouvelle (1). » — Grimm dit dans sa critique, d'ailleurs extrêmement intéressante, de l'*Émile*, exactement le contraire de ce qui lui fait dire Mme Macdonald : il regrette que Rousseau ait fait « un ouvrage didactique, il fallait faire un ouvrage *historique* » ; il parle du projet qu'il avait eu jadis d'écrire cet ouvrage historique et il ajoute, revenant à Rousseau : « au reste cet auteur a pris plaisir *à contrarier*, dans son traité, plusieurs de mes idées qu'il connaissait sur ce sujet important, mais d'une manière à ne m'en point désabuser. La *seule*

(1) Macdonald, t. II, 101 (édit. anglaise).

idée capitale qu'il ait conservée des miennes (et qu'il aurait mieux fait de lui laisser), c'est de ne parler à son élève de Dieu et de la religion qu'à l'âge de raison (1). » « Contrarier » n'est pas *plagier* ; c'en est même l'opposé : pour accuser quelqu'un de « mentir », il n'y a, on le voit, qu'à le lire de travers. Mais veut-on savoir, *au contraire*, ce que Grimm pensait des plagiats qu'on reprochait à Rousseau ? Il annonce (1er décembre 1766) « un gros volume in-8° intitulé : *Les plagiats de J.-J. Rousseau sur l'éducation* (par dom Cajot). On ne peut nier, dit-il (et rien, en effet, n'est moins niable) la conformité de plusieurs passages de M. Rousseau avec d'autres passages de Montaigne et de Locke ; (M. Villey a récemment montré cette conformité dans son judicieux petit livre : « L'influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau ») ; mais, ajoute Grimm, il fallait surtout indiquer « à qui M. Rousseau a volé sa manière, son style, son éloquence, son coloris. L'auteur peut compter qu'il n'enlèvera pas à M. Rousseau un seul de ses lecteurs. »

Qu'on me permette une dernière citation, elle est capitale. « Le 15 octobre 1766, dit Mme Macdonald, l'éditeur de la *Correspondance littéraire* célèbre le triomphe de la campagne qu'il a menée pour ruiner la réputation de Rousseau dans l'esprit de ses dévotes, Mmes de Luxembourg et de Boufflers, et aussi pour aliéner à Rousseau l'amitié qui fut sa suprême consolation, celle de Lord Maréchal (comme Grimm avait les bras longs !) Grimm ne se gêne plus, comme en 1762, pour se reconnaître l'agresseur dans la querelle de Jean-Jacques » (avec Hume). Il s'agit ici de l'article de Grimm sur l'*Exposé succinct*, de Hume. Mme Macdonald reproduit l'article de Grimm et, sous cette rubrique : « Le triomphe du conspirateur ! » on lit ce qui suit, c'est le texte même de Grimm : « Je pense que personne ne peut lire cet étrange procès sans se sentir une pitié profonde pour ce malheureux... Depuis l'instant de ma rupture, je ne me suis jamais permis de mal parler de *sa personne* (ce qui est vrai) (2).

(1) Grimm : *Corr. litt.*, V, 112.

(2) L'article est à lire tout entier. Après ces mots : « Je ne me suis jamais permis de mal parler de *sa personne* », Grimm ajoutait : « J'ai cru qu'on devait ce respect et cette pudeur à toute liaison rompue. J'ai vécu avec des

Il n'ignorait pas avec quel avantage je plaiderais ma cause contre lui en la rendant publique et en produisant des pièces bien plus singulières que celles que M. Hume vient de publier (Grimm veut sans doute parler de lettres de Rousseau). Je crois qu'il a des reproches bien sérieux à se faire à l'égard de plusieurs de ses anciens amis : mais je ne me comprends point dans ce nombre. Je n'ai pas eu, comme plusieurs d'entre eux (Mme d'Épinay et Diderot, vraisemblablement), le bonheur de lui rendre des services essentiels ; ainsi il peut tout au plus être injuste envers moi, il ne peut être taxé d'ingratitude à mon égard. » Tout ce passage, qu'on nous donne comme un exemple de « l'impudence et de la fausseté de Grimm », j'estime qu'il prouve, au contraire, la correction de son attitude à l'égard de Rousseau, et, qui plus est, sa parfaite discrétion ; car il ne parle ici, ni de la pension qu'il faisait, *nous le savons par Rousseau*, à Mme Levasseur, ni de « certains présents » faits par lui à la même Levasseur, ni des efforts, faits toujours par lui, Grimm, et par Diderot, pour « procurer à Mme et à Mlle Levasseur, par Mme d'Épinay, un regrat de sel et un bureau de tabac » : c'est Rousseau lui-même qui nous donne ces détails, et il ajoute : « on leur avait représenté (à Mme et à Mlle Levasseur), qu'étant hors d'état de rien faire pour elles (ce qui n'était que trop vrai), je ne pouvais pas même, à cause d'elles, parvenir à *rien faire pour moi*. Comme je ne voyais à cela que de la bonne intention, *je ne leur en savais pas absolument mauvais gré* » (*Confessions*, II, 9).

gens qui ne l'aimaient pas, avec ses enthousiastes, avec les personnes neutres, et ne me suis jamais écarté de mon principe. On m'a souvent assuré que M. Rousseau n'en usait pas ainsi à mon égard, qu'il me nuisait dans l'esprit de tous ceux qui voulaient bien l'écouter, et on écoute volontiers le mal .... J'ose me vanter qu'aucune de ces considérations ne m'a jamais fait changer de principe, et que j'ai même eu l'esprit assez bien fait pour regarder la conduite de M. Rousseau à mon égard comme une marque d'estime qu'il me donnait. En effet, il n'ignorait pas avec quel avantage je plaiderais ma cause contre lui en la rendant publique, et en produisant des pièces bien plus singulières que celles que M. Hume vient de publier ; mais il a jugé que je ne me donnerais pas en spectacle en public, malgré l'honneur immortel de jouer la farce à côté de Jean-Jacques, et il a bien jugé. Et, s'il s'est douté que je me moquerais de l'opinion de ses dévotes, à qui je n'avais donné aucun droit de mal penser de moi, il a encore rencontré juste. » (*Corr. litt.*, octobre 1766.)

C'est tout son remerciement. Je m'adresse au lecteur non prévenu : qu'on suppose Rousseau ayant rendu à Grimm, ou à des gens qui auraient été à Grimm ce que les dames Levasseur étaient à Rousseau, les mêmes services que Grimm a rendus à Rousseau ; est-ce que Rousseau, comme Grimm, s'en serait tu ? Il faudrait, pour le croire, n'avoir pas lu les *Confessions* (1).

On me pardonnera, je l'espère, ces détails et cette discussion : si j'ai essayé de réfuter les graves accusations de Mme Macdonald contre l'auteur de la *Correspondance littéraire*, ce n'est pas seulement parce que je les crois sans fondement, c'est aussi parce que, à l'occasion de l'ouvrage de Mme Macdonald, on a été singulièrement injuste envers Grimm et que c'est lui, en définitive, qu'on a « calomnié ». Rod, par exemple, estime que les fragments cités par Mme Macdonald « montrent avec une terrible évidence quelle haine savante traquait le proscrit (2). » Dans les *Annales Jean-Jacques Rousseau* (t. III, 256), G. V. (Gaspard Vallette) admet toutes les accusations de Mme Macdonald contre Grimm et va jusqu'à écrire cette phrase étonnante : « Le dernier acte de cette campagne (de Grimm, Diderot et Mme d'Épinay) *aboutit* à la trop fameuse querelle avec Hume, dont Suard et *Grimm* (sic) traduisirent et publièrent en France l'*Exposé succinct.* » (Grimm est mis ici pour d'Alembert, et on a vu de reste ce que Grimm pensait de l'*Exposé*). Quant à la thèse de Mme Macdonald, dit Vallette, les corrections de Mme d'Épinay « concordant parfaitement avec les faussetés calomnieuses

(1) Quand Rousseau souscrira en 1770 à la statue de Voltaire, Grimm écrira dans sa *Correspondance* (IX, 61) : « Jean-Jacques a agi en homme d'esprit. J'aime cette manière de se venger. » On verra dans le chapitre suivant avec quelle netteté Grimm a blâmé et flétri les odieux pamphlets de Voltaire contre Rousseau. Je me contenterai de dire que Mme Macdonald a mal lu la *Correspondance littéraire* de Grimm et qu'elle se trompe si elle a cru la pulvériser en y dénonçant des calomnies qui n'y sont pas, et en affirmant avec sa belle assurance que la Correspondance littéraire n'est « qu'une chronique de potins littéraires, mondains et politiques ». Sainte-Beuve, qui se connaissait un peu en critique littéraire, a dit, et il suffit de rappeler son mot, qui est le mot vrai et définitif : « toute la littérature du temps est dans Grimm, toute la vie de société dans Mme d'Épinay. »

(2) *Revue des Deux Mondes, ibid.*

semées par Grimm dans sa *Correspondance littéraire*, cette thèse est irréfutable. » J'espère avoir montré qu'elle ne l'est pas (1).

Les *Confessions* parurent en 1781, pour la première partie, et pour tout le reste, en 1788. Or, Grimm ne mourut que le 19 décembre 1807 ; il connaissait donc ce que Rousseau avait écrit contre lui, et il avait tout le temps d'y répondre : il n'a rien répondu. Il avait, quinze ans auparavant, lors de la querelle avec Hume, montré qu'il dédaignait les attaques de Rousseau : critiquant, on l'a vu, le parti qu'avait pris Hume de publier les pièces de la querelle, il disait en riant : c'est qu'il a eu peur d'attraper un legs dans le testament de Rousseau (dans les *Confessions*). Mais lui, Grimm, il a, plus que personne, la certitude d'être drapé dans ces *Confessions* si redoutées, et voyez avec quelle tranquillité d'âme il en parle : « Il y a apparence que tant de gens seront calomniés dans ce testament, que le philosophe d'Écosse (Hume)

(1) Je n'ai rien dit de cette autre accusation de Mme Macdonald : Grimm aurait, lui aussi, falsifié les *Mémoires* de Mme d'Épinay. Je n'ai pas pensé qu'il fût nécessaire de réfuter, sur ce point, Mme Macdonald qui n'apporte aucune preuve de ce qu'elle affirme, si ce n'est qu'elle a cru reconnaître l'écriture de Grimm. M. Ritter, autrement avisé que Vallette, avait déjà écrit dans les *Annales J.-J. Rousseau* (II, 12) : « on ne sait pas encore si dans ce travail (de remaniement des *Mémoires*) elle (Mme d'Épinay) a été aidée par Grimm et j'imagine qu'il y est resté complètement étranger ; il aura secoué la tête et laissé faire ; d'ailleurs, il est resté absent de Paris pendant la plus grande partie de 1771. » (date des remaniements). Mais après 1771 ? Ici Mme Macdonald prête à Grimm un plan machiavélique dont la réussite, dit Rod lui-même, serait un miracle : « une telle chance tient du prodige et ferait croire que Grimm avait vendu son âme au diable. » — J'ai négligé encore, dans le fougueux réquisitoire de Mme Macdonald contre les innombrables « ennemis de Rousseau », tout ce qui ne se rapporte pas au complot Diderot-Grimm-Mme d'Épinay. Par exemple, il est de toute évidence pour Mme Macdonald que Rousseau a été « trahi par Hume » (!), comme il est sûr — je m'y attendais — que Mme d'Épinay a été l'obligée de Rousseau : et, en effet, une jolie maison à la campagne, « une charmante retraite », disent les *Confessions*, aménagée exprès pour celui qui va l'habiter, et donnée pour rien, des attentions et prévenances de toutes sortes, qu'est-ce que tout cela, comparé à la conversation d'un grand homme ! C'est évidemment Rousseau qui a été « le bienfaiteur » de Mme d'Épinay. Faguet, qui en est aussi convaincu que nous, termine ainsi un article sur l'ouvrage de Mme Macdonald : « Quand Rousseau reçoit une chiquenaude, Rousseau dit qu'il reçoit un coup de poing, Mme Macdonald dit qu'on veut le tuer. C'est que Mme Macdonald a précisément l'âme de Rousseau, une âme soupçonneuse (pour le compte d'autrui), ombrageuse, exagératrice et déformatrice » (*Le Correspondant*, 25 avril 1910).

aurait très bien pu se résoudre à en courir les risques avec eux » (octobre 1766).

Sainte-Beuve et Schérer, quoi qu'on ait dit contre eux, après et d'après Mme Macdonald, avaient donc bien jugé Grimm : quels que soient ses travers (et je les ai notés avec insistance lors des querelles de l'Hermitage), il était honnête homme : « Son grand tort envers Rousseau fut de l'avoir pénétré de bonne heure dans sa vanité et de ne lui avoir pas fait grâce », dit très justement Sainte-Beuve (1). Il a été dur pour Rousseau dans ses démêlés avec lui; il a, plus tard, critiqué vivement, âprement même, ce qu'il appelle ses sophismes; et, devant certains paradoxes de Rousseau, lui qui le connaissait de longue date, il a cru pouvoir douter de sa bonne foi; mais, en tout cela, il ne s'attaquait qu'à l'*auteur* et parlait *en critique;* il a respecté *la personne* de Rousseau; et Schérer a eu parfaitement raison d'affirmer que, « lorsqu'il est amené à rappeler les événements de la vie de Rousseau et ses anciennes relations avec lui, il le fait sans dénigrement et sans récriminations. » Et, encore une fois, que l'on compare, avec les pages où Grimm parle de ses rapports avec Rousseau, les pages des *Confessions* où Rousseau (c'est Sainte-Beuve qui s'exprime ainsi), « a groupé et construit, sur le compte de son ancien ami, quantité de minuties et de misères pour en faire des indignités », et l'on aboutira à une conclusion qui est exactement l'inverse de celle de Mme Macdonald et qui était celle de Sainte-Beuve : « Je veux simplement dégager le caractère de l'homme, et, s'il est possible, de l'*honnête homme,* que je crois que *Rousseau a calomnié.* »

Et voici maintenant la *contre-épreuve,* laquelle nous permettra, par surcroît, de reprendre la biographie de Rousseau au point même où nous l'avons laissée. Si Grimm a, par ses « mensonges » savamment ourdis, desservi Rousseau partout où pénètre sa *Correspondance littéraire*, il est clair que de nouveaux ennemis vont se dresser de toutes parts contre Rousseau, et que le malheureux exilé se verra honni et repoussé de partout.

(1) *Causeries du Lundi*, VII, 298.

C'est, en effet, la conséquence à laquelle aboutissent naturellement les critiques qui résument et adoptent les arguments de Mme Macdonald : « Rousseau, (dit Gaspard Vallette), qui ignorait le journal secret de son ex-ami Grimm, mais *qui en voyait les effets* surgir peu à peu, identiques à eux-mêmes dans *tous les pays d'Europe*, était ainsi poursuivi en tout lieu par un ennemi invisible et insaisissable (1). » Et Rod raisonne de même : « Naturellement, la *Correspondance* étant secrète, Jean-Jacques, comme Mme Macdonald l'a montré, ignorait ces rapports, n'y pouvait répondre, *voyait ses plus chères relations d'amitié troublées* par eux sans savoir d'où partaient ces flèches empoisonnées. Jamais le grand principe de la calomnie ne fut appliqué avec plus de persévérance et d'adresse. »

A ces suppositions, aussi vagues que gratuites, qu'on me permette d'opposer des preuves, c'est-à-dire, ce qu'on ne nous donne pas, des faits et des textes précis. Voici la duchesse de Saxe-Gotha ; nous savons que Grimm a été attaché au jeune prince héréditaire de Saxe-Gotha et la duchesse est une des plus anciennes abonnées de la *Correspondance littéraire*. Elle écrit à Rousseau le 4 mai 1765, c'est-à dire, *après* tant d'articles « calomnieux » de Grimm : « Sans vouloir vous importuner par mon encens, souffrez, Monsieur, que je vous dise ingénument que je lis vos ouvrages avec plaisir et que je m'intéresse beaucoup pour leur auteur ; j'ai même désiré avec empressement, il y a plusieurs années, pouvoir vous attacher et fixer chez nous. C'est un fait que j'ose espérer que vous n'avez pas oublié. Mylord Maréchal m'a fait entendre qu'il ne croyait pas que vous entrepreniez si tôt un voyage, à moins que je ne vous offrisse un asile chez nous. Je profite donc avec empressement de cet avis pour vous assurer, Monsieur, que, si vous avez besoin de retraite, vous n'en trouverez jamais de plus sûre, ni de plus tranquille que chez nous. Vous serez reçu avec des transports de satisfaction par les mains de l'amitié (2). » S'il est un prince ami des philosophes, de ces philosophes qui

(1) *Annales* J.-J. R. III, 262.
(2) Streckeisen-Moultou : *J.-J. R. Ses Amis et Ennemis*, II, 436.

détestent Rousseau, c'est le roi de Prusse : or, malgré « les perfidies de Grimm » au sujet de ce que Rousseau pense de Frédéric, Frédéric a donné asile, on le sait, à Rousseau dans sa principauté de Neuchâtel, et voici une lettre (inédite) de Mylord Maréchal, datée de Potsdam (24 septembre 1765, à Meuron); c'est à propos des troubles de Motiers : « le roy dit hier à dîner : « que ne vient-il ici, où je réponds que les prêtres ne le tracasseront pas ? », ce que je vous prie de dire de ma part à mon ami Jean-Jacques. »

On nous assure que le roi d'Angleterre, Georges III, recevait certainement la *Correspondance littéraire :* mais alors nous avons un abonné de Grimm qui offre une pension de cent livres à Rousseau : tel est l'effet que Grimm, par ses « calomnies », produit sur ses lecteurs !

Voilà donc comment Rousseau, en dépit de la *Correspondance littéraire*, était accueilli ou désiré en Prusse, en Angleterre et à Gotha (1). Pour ce qui est de la Suisse, il est superflu, je pense, de démontrer que Grimm n'est absolument pour rien dans les persécutions qu'ont suscitées à Rousseau, dans son pays, les œuvres seules de Rousseau. Tournons donc nos regards vers Paris, puisque c'est là qu'est le repaire des conspirateurs, Diderot, d'Holbach, Grimm, Mme d'Épinay. Il est certain que les Encyclopédistes étaient très irrités contre Rousseau qui, *après avoir été des leurs*, n'avait cessé, à partir de la *Lettre sur les Spectacles*, de les *attaquer* et de les railler dans tous ses ouvrages. Car c'est bien lui, Rousseau, qui avait ouvert les hostilités. Parlant de son « début » dans la littérature, c'est-à-dire de son premier Discours, il dira, dans ses *Confessions* (II, 9) : entré

(1) Rousseau lui-même, en 1764, dans ses *Lettres de la Montagne* (P. I, L. V), après avoir dit, de ses écrits, « qu'on les imprime dans tous les pays et qu'on les traduit dans toutes les langues, ajoutait : « Je dirai, de plus, qu'en France, en Angleterre, en Allemagne, même en Italie, on me plaint, on m'aime, on voudrait m'accueillir. » Un ami, qui veut garder l'incognito, lui offre, par l'intermédiaire du libraire Regnault, 300 livres pour hâter sa convalescence (21 octobre 1763, inédit). On lui écrit pour avoir de son écriture et on le lui dit (1764, inédit). Une certaine Mme Le Rebours a donc raison de lui écrire de Paris, le 28 novembre 1764 (inédit) : « Il vous reste des amis plus que vous ne pensez et moins d'ennemis que vous ne croyez. »

« dans un autre monde intellectuel,... je ne vis plus qu'erreur et folie dans la doctrine de *nos sages.* » Et, ce qu'il voit, il le dit, aussi bien dans ses conversations que dans ses livres ; il ne cache pas « le mépris que ses profondes méditations *lui* ont inspiré pour les mœurs et *les maximes* .. de son siècle » ; et quand ceux qui pratiquent ces mœurs et prêchent ces maximes osent le railler, « *il* écrase leurs petits bons mots avec ses sentences, comme il écraserait un insecte entre ses doigts. » Après cela, que les Encyclopédistes, jaloux de ses succès, aient fait de leur mieux pour dépriser ses talents et offusquer sa renommée, c'est ce qui m'a toujours paru indéniable ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'en l'attaquant ils se défendaient, et que, lorsqu'on est en guerre, et en guerre ouverte, on n'a plus le droit de parler, comme on fait sans cesse, de conspiration et de complot. Au reste, même dans le parti encyclopédique, je remarque que d'une part d'Alembert ne s'est déclaré contre Rousseau que du jour où Rousseau (en 1766) l'a accusé faussement d'avoir écrit la lettre supposée du roi de Prusse, et que d'autre part l'Égérie du parti, Mlle de Lespinasse, était « passionnée pour Jean-Jacques », comme s'exprimera M. de Guibert dans son *Eloge d'Éliza* (1).

Et enfin on oublie trop que le parti encyclopédique n'était pas tout Paris : Malesherbes, par exemple, est resté fidèlement attaché à Rousseau, et aussi le prince de Conti qui de son attachement lui donnera les preuves les plus touchantes. Il a ses dévotes, à la tête desquelles il faut compter la maréchale de Luxembourg, la comtesse de Boufflers (2), Mme de Chenonceaux, Mme de Créqui ; même dans le monde des lettres, il a pour lui Buffon qui lui écrit une lettre, dont il est, dit-il, « extrêmement touché. » Mais

(1) Mme de Vandeul, qui vient de lire pour la première fois « entièrement » les *Confessions*, écrit à Meister (le 15 février 1812) : « Ce complot des Holbachiens est vraiment curieux » ; curieux et donc nouveau pour elle, la fille de Diderot ! (*Lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister*, publiées par MM. Usteri et Ritter, 1903, p, 58).

(2) Mme de Boufflers qui lui écrit, le 22 octobre 1764 : « Vous voyez, Monsieur, que vous ne manquez pas d'amis. » Et quels amis ! Bachaumont parle, dès le 29 décembre 1763, d'un quatrain sur Rousseau, dont voici le dernier vers :

Il aura des autels quand il naîtra des hommes.

il a surtout son grand ami Duclos, si redouté pour sa rude franchise, et tout puissant à l'Académie, dont il est Secrétaire perpétuel; très répandu, Duclos est, dit de lui Sainte-Beuve, « un homme qui fut considérable dans la société de son époque. » C'est lui qui écrivait à Rousseau le 12 avril 1763 : « Ne croyez pas avoir perdu aucun ami parmi nous; votre malheur vous en a fait de nouveaux ». C'est ce dont l'avait assuré un an auparavant (13 novembre 1762) Malesherbes : « Vos malheurs sont faits pour intéresser ceux mêmes à qui vos ouvrages n'avaient inspiré qu'une admiration froide, et je vous assure que c'est l'effet qu'ils ont produit sur bien des gens que je connais et qui ne vous connaissent point, du nombre même de ceux qui, étant en place, se sont crus obligés de foudroyer contre vous. »

Mais peut-être n'est-ce là qu'une aimable invention de l'amitié pour consoler Jean-Jacques? Voici donc une lettre (inédite) de Chamfort qui confirme pleinement ce que viennent de lui dire Duclos et Malesherbes : « Paris, 25 août 1764 : Je ne vois partout que des gens qui vous estiment, qui vous honorent, qui vous révèrent et même qui en font une *profession publique; ceux mêmes* qui vous ont persécuté assurent, avec l'air de la bonne foi, qu'ils n'ont cédé qu'à regret à la nécessité de remplir leurs devoirs d'hommes publics, et il n'a tenu qu'à moi de vous faire tenir cette lettre sous le cachet d'un de ceux qui ont paru les plus animés contre vous : ils publient hautement qu'ils font leurs délices de vos ouvrages. » Et enfin Rousseau lui même, alors que déjà il voit partout « des ennemis qui manœuvrent sous terre comme des taupes », ne peut se tenir d'écrire et, notons la date, en 1765 : « J'ai des amis puissants, illustres, et qui, j'en suis sûr, m'aiment de tout leur cœur » (à M. D., Motiers, 7 février 1765). Mais le voici à Paris, venant de Motiers, et à la veille de partir pour Londres; qu'on se rappelle ce qu'il écrit à Du Peyrou : « J'ai du monde de tous les états, depuis l'instant où je me couche, et je suis forcé de m'habiller en public. » Et à quelle date est-il si fêté? en janvier 1766, c'est-à-dire à la date qu'on nous donne comme marquant *la fin* de la terrible et triomphante campagne de Grimm.

Ce rôle de calomniateur et de persécuteur, qu'on attribue si gratuitement à Grimm, quelqu'un l'a joué réellement à l'égard de Rousseau ; mais ce quelqu'un ne s'appelle pas Grimm, il s'appelle Voltaire ; on le verra de reste au chapitre suivant, mais ne l'a-t-on pas pressenti déjà dans « la querelle de Hume et de Rousseau » ? Or, chose curieuse : quand, à propos de cette querelle, Voltaire lance contre Rousseau ses pamphlets venimeux et calomnieux, qu'en dit Grimm dans sa *Correspondance littéraire ?* il flétrit ces pamphlets et prend nettement contre Voltaire la défense de Rousseau malheureux. Qu'on se rappelle ce qu'il a dit de la « Lettre au docteur Pansophe », puis de la « Lettre de M. de Voltaire à M. Hume », et enfin des « Notes sur la Lettre de M. de Voltaire à M. Hume »(1). L'on va voir, dans le chapitre qui suit, comment il parle du terrible pamphlet où Voltaire accuse Rousseau d'avoir « exposé » ses enfants, — et Grimm savait pourtant que Voltaire avait dit la vérité (2).

(1) Voir ci-dessus, p. 47.

(2) Dans le procès qu'on fait à Grimm à coup de citations de sa *Correspondance littéraire*, citations souvent tronquées, parfois inexactes, on l'a vu, et toujours si singulièrement commentées, on se garde bien de citer les passages de la *Correspondance* où Grimm présente à ses lecteurs, et blâme si vertement, les attaques de Voltaire contre Rousseau : ne semble-t-il pas à l'auteur, et aux prôneurs, du « New essay in criticism », que cette façon de discuter n'est pas tout à fait conforme aux règles du *fair play ?*

Mme Macdonald ne parle de l'hostilité de Voltaire contre Rousseau que dans une note finale de son Appendice, et elle regrette certes les mauvais procédés de Voltaire à l'égard de son idole : mais quoi ! « le patriarche, dit-elle, avait probablement accepté à la lettre (il était si naïf !) les histoires racontées par Grimm » (II, 334).

CHAPITRE IV

ROUSSEAU ET VOLTAIRE (1745-1764)

Je n'ai parlé jusqu'ici de Voltaire qu'incidemment et dans la mesure où il était nécessaire pour l'intelligence des œuvres de Rousseau et des événements de sa vie dont j'avais à m'occuper. Il m'a semblé qu'il y avait quelqu'intérêt à rassembler en un même chapitre, pour les étudier plus en détail, les rapports des deux écrivains : le lecteur pourra ainsi suivre ces rapports dans leur enchaînement jusqu'au séjour de Rousseau à Motiers, c'est-à-dire jusqu'au moment où Voltaire déclare la guerre, non pas ouvertement, mais délibérément, à Rousseau par son libelle anonyme *Le sentiment des citoyens*. En notant, à mesure qu'ils se produisent, les événements et les écrits qui rapprochent, puis mettent aux prises, ces deux hommes, nous comprendrons mieux les raisons, d'ordres très divers, qui peu à peu ont fait d'eux des ennemis irréconciliables.

Ces deux contemporains (ils sont morts, comme on sait, la même année) ont habité conjointement Paris et la Suisse ; ils

Bibliographie. — Voltaire et Rousseau : *Œuvres et Correspondance*. — Desnoiresterres : *Voltaire et la société au XVIIIe siècle*, t. VI, *Voltaire et Rousseau*, 1875. — Maugras : *Voltaire et J.-J. Rousseau*, 1888. — Rod : *L'Affaire J.-J. Rousseau*, 1906, chap. III et IV. — *Œuvres du prince de Ligne*, 1861. — Chabanon : *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, 1795. — Ch. Pougens : *Lettres philosophiques* à Mme ***, 1826. — Manuscrits : Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel. — Le lecteur curieux pourra lire, sur Voltaire et Rousseau, deux petits livres tendancieux, mais de tendances opposées, l'un, d'Eugène Noël : *Voltaire et Rousseau*, Dubuisson, 1862 ; l'autre, de Ch. Barthélemy : *Voltaire et Rousseau jugés l'un par l'autre*, Blériot, 1878. — Noël écrit : « Voltaire seul osa entrer en lice avec Rousseau : il en résulta entre ces deux hommes un des plus magnifiques (!) dialogues que les peuples eussent jamais entendus. Tous deux veulent la liberté, tous deux, avec un égal courage, travaillent à affranchir la personnalité humaine, etc. » Barthélemy au contraire : « Rousseau et Voltaire furent tous deux d'éminents comédiens... Après l'éloquence de Rousseau, l'esprit de Voltaire ; l'un vaut l'autre. » Autant en peut-on dire, je crois, des deux livres en question : l'un vaut l'autre.

ont échangé des lettres — et des coups ; et pourtant il est permis de se demander s'ils se sont jamais vus. Voltaire en 1762, dans une lettre (1) qu'il adresse, de Ferney, au conseiller Tronchin, pour se défendre d'avoir intrigué contre Rousseau, écrit qu'il « n'a vu le sieur Rousseau qu'une seule fois à Paris, il y a vingt-sept ans » ; ce qui est une erreur manifeste, vingt-sept ans avant 1762, c'est-à-dire, en 1735, Rousseau étant encore à Chambéry chez Mme de Warens. Mais Rousseau, lui, a pu voir Voltaire lors de son premier séjour à Paris (de 1742 à 1743), chez Mme Dupin où, disent les *Confessions*, « il allait presque tous les jours et où il dînait deux ou trois fois la semaine. » Mme Dupin recevait l'élite de la société de Paris, et Voltaire « était, ajoute Rousseau, de son cercle et de ses dîners. » Voltaire et Rousseau ont donc pu se rencontrer chez Mme Dupin ; mais Voltaire n'a fait sans doute aucune attention à Rousseau, alors complètement inconnu (il n'est pas même encore, à cette date, secrétaire de Mme Dupin); tandis que Rousseau, à la vue de Voltaire, a dû être tout yeux et tout oreilles. On va voir, en effet, ce qu'était pour lui l'auteur de *Zaïre*.

Le voici à Chambéry, chez Mme de Warens : « Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait. Le goût que je pris à ces lectures m'inspira le désir d'apprendre à écrire avec élégance et de tâcher d'imiter le beau coloris de cet auteur, dont j'étais enchanté. Quelque temps après (1734) parurent ses *Lettres philosophiques*. Quoiqu'elles ne soient assurément pas son meilleur ouvrage, ce fut celui qui m'attira le plus vers l'étude, et ce goût naissant ne s'éteignit plus depuis ce temps-là. « (*Confessions*, I, 5). En 1737 Rousseau, allant à Montpellier, s'arrête à Grenoble, où il voit jouer *Alzire* « mal, à la vérité, mais je ne laissai pas d'y être ému jusqu'à perdre la respiration » (à Mme de Warens, 13 septembre 1737). Enfin, deux ans après, dans son *Verger des Charmettes*, il écrit ces vers émus :

Et toi, touchant Voltaire,
Ta lecture à mon cœur restera toujours chère.

(1) Cette lettre, qui ne se trouve pas dans la *Correspondance* de Voltaire, est dans le *Recueil* de Tronchin. Voir Rod ; *L'affaire J.-J. Rousseau*, 130.

C'est en 1745 qu'eurent lieu les premiers rapports entre Voltaire et Rousseau : à l'occasion du mariage du dauphin avec l'infante, on donna de brillantes fêtes à Versailles et l'une d'elles fut la représentation d'une pièce de Voltaire, *La Princesse de Navarre*, qui, mise en musique par Rameau, était devenue *Les Fêtes de Ramire*. On se rappelle sans doute que, plusieurs changements ayant paru nécessaires dans les vers et dans la musique pour la représentation, le duc de Richelieu chargea Rousseau de cette double besogne ; et Rousseau, voulant s'assurer d'abord de l'assentiment de Voltaire, et aussi attirer sur lui, débutant ignoré, l'attention de l'illustre poète, lui écrivit pour la première fois : « Monsieur, lui disait-il, il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards... Quel que soit, pour moi, le succès de ces faibles essais (les remaniements de *Ramire*), ils me seront toujours glorieux, s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être... » *Une admiration respectueuse*, c'est bien le vrai sentiment qu'à cette date Rousseau éprouve pour Voltaire. Voltaire répondit, à sa manière, par une lettre extrêmement aimable, qui commençait ainsi : « Vous réunissez, Monsieur, deux talents qui ont toujours été séparés jusqu'à présent. Voilà deux bonnes raisons pour moi de vous estimer et de chercher à vous aimer. Je suis fâché pour vous que vous employiez ces deux talents à un ouvrage qui n'en est pas trop digne. » (15 décembre 1745). Rousseau dut être très flatté de recevoir une telle lettre partie d'une telle main, et il a pris plaisir plus tard à la transcrire tout au long dans les *Confessions ;* seulement il la fait suivre d'un commentaire désobligeant. Si Voltaire lui a écrit alors une lettre « d'une grande politesse », ce n'est pas parce que Voltaire était naturellement poli avec les étrangers : c'est parce qu'il croyait Rousseau « en grande faveur auprès de M. de Richelieu », et c'est « sa souplesse courtisane » qui lui dicta « ces égards pour un nouveau venu ». Voltaire étant depuis longtemps dans les meilleurs termes, et les plus intimes, avec Richelieu, on voit ce que vaut l'interprétation chagrine de Rousseau.

Un peu plus tard, Voltaire paraît s'être plaint publiquement de Rousseau, et Rousseau se défendit des propos qu'on lui avait attribués faussement contre Voltaire dans une lettre, datée du 30 janvier 1750, où nous lisons ce passage, qui est fait pour surprendre : « J'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation. » Or, c'est dans l'été de 1749, que Rousseau a composé son Premier *Discours* : il est vrai qu'il ne s'attendait pas, quand il écrivait alors à Voltaire, à l'éclatant succès qui devait subitement le rendre célèbre. C'est le 9 juillet 1750 que son Discours fut couronné par l'Académie de Dijon ; Voltaire arrivait à Potsdam le 10 juillet 1750 et il devait en partir seulement le 20 mars 1753 ; il n'assista donc pas au triomphe de l'auteur couronné, mais ce premier Discours n'échappa pas, nous allons le voir, à son attention, ni à sa malice. Il se contenta d'abord d'une légère escarmouche qui est ce *Timon*, dont on ne sait pas exactement quand il l'écrivit, qu'il brocha peut-être à Potsdam, pour le lire aux petits soupers du roi (1).

Les deux hommes faillirent se rencontrer à Genève même : Rousseau qui, de Paris, était allé faire un séjour dans son pays, quitta Genève le 10 octobre 1754 ; s'il y était resté deux mois de plus, il aurait pu saluer le fugitif de Potsdam, qui fit son entrée à Genève le 12 décembre de la même année : entrée qui dut faire sensation, car le Conseiller d'Etat Tronchin avait fait garder les

(1) La plus ancienne impression de *Timon*, connue de Beuchot, est de 1756, et elle avait pour titre : « Sur le paradoxe que les Sciences ont nui aux mœurs. » Bengesco donne la même date. Rousseau parle bien de *Timon* dans une note de ses « Observations sur le Roi de Pologne » ; mais, si les « Observations » sont de 1751, la dite note n'apparaît qu'en 1782 dans l'édition de Du Peyrou.

Voltaire, dans son *Timon*, ne s'est guère mis en frais d'esprit : il n'a pas pris au sérieux « le paradoxe » sur les sciences, ni son auteur. Timon brûle tous ses livres, car il n'y a que les Iroquois qui soient gens de bien. Au coin d'un bois, il est dépouillé par des voleurs : et pourtant ces Messieurs ne savent pas lire ! Recueilli par l'ami chez lequel il se rendait pour souper, il y reçoit une hospitalité généreuse, et son hôte est un des plus savants hommes de l'Europe ! N'importe ! il continue à écrire contre ceux qui cultivent leur esprit.— A quoi Rousseau réplique dans sa note : « Si j'avais dit qu'il suffit d'être ignorant pour être vertueux, ce ne serait pas la peine de me répondre et, par la même raison, je me croirai dispensé de répondre moi-même à ceux qui perdront leur temps à me soutenir le contraire. Voyez le *Timon* de M. de Voltaire. »

portes jusqu'à 6 heures du soir, afin que son illustre ami pût, malgré les règlements, pénétrer immédiatement dans la ville. Rousseau n'aurait pas manqué, s'il eût été présent, de se souvenir avec amertume que jadis ces mêmes portes s'étaient impitoyablement fermées sur un apprenti graveur en retard, qui s'était dès lors jeté dans le vagabondage.

Cependant Rousseau publie en 1755 son *Discours sur l'inégalité*, et il s'empresse de l'envoyer à celui dont il a si ardemment jusqu'ici ambitionné les suffrages. Voltaire le remercia par le plus sensé et le plus gracieux des persiflages ; de toutes les réfutations du *Discours sur les lettres*, de Rousseau, celle de Voltaire est bien la plus heureuse ; car le ton badin, qu'y prend l'auteur, est celui qu'il convenait d'opposer aux grandiloquents paradoxes du *Discours* de Dijon. Tout le monde a lu cette délicieuse lettre de Voltaire du 30 août 1755, où se trouve le mot si connu, que devait recueillir précieusement Palissot pour le mettre en scène dans sa comédie des *Philosophes :* « il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage (1). » Il est à remarquer que, sauf le dernier paragraphe, où il songe au second *Discours*, Voltaire ne répond qu'au premier *Discours* de Rousseau, et encore s'étend-il bien longuement, songeant à lui-même, sur les malheurs inhérents au métier des gens de lettres, dont Rousseau n'avait pas parlé ; sur ce point Rousseau, fidèle à sa thèse, aurait pu lui répondre : les gens de lettres n'ont que ce qu'ils méritent. Quant aux invectives de Rousseau contre l'*inégalité des conditions*, on peut dire que Voltaire y avait répondu d'avance, dès 1734, dans son *Discours sur l'homme*, où il avait proclamé en vers élégants ce qu'il appelait, lui, « l'égalité des conditions » : Dieu n'avait-il pas mis dans chaque état un heureux équilibre de biens et de maux qui rendait toutes les conditions égales :

« Et Dieu nous pesa tous dans la même balance. »

Les éditeurs de Kehl estiment que « cette manière de voir les

(1) Cettre lettre de Voltaire a été remaniée, à mesure qu'elle paraissait, soit dans la première édition de l'*Orphelin de la Chine*, soit dans le *Mercure*, ou ailleurs. Rousseau l'a donnée, dit-il, « telle que Voltaire la lui écrivit. »

états de la vie est consolante pour le peuple. » Elle était, à l'époque où nous sommes, plus « consolante » encore pour qui possédait, avec cent trente mille livres de rentes, à Monrion une maison pour l'hiver bien abritée des vents du nord et, pour l'été, à Lausanne, une maison vaste et fraîche avec quinze fenêtres de façade ayant vue sur le lac et les Alpes de Savoie. Or la question de savoir si, « en comparant les diverses conditions des hommes, on n'y remarquerait pas une espèce de compensation de bien et de mal qui établirait entre elles l'égalité », cette question là, avait dit très pertinemment La Bruyère, celui à qui rien ne manque peut bien la proposer, « mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide. » (Des Grands) (1).

La réponse de Rousseau à Voltaire (du 10 septembre 1755), si elle n'a pas la gracieuse impertinence de cette prose légère, qui caresse et pique à la fois, ne manque pourtant pas de finesse ; car, à propos de ces plaintes de Voltaire contre des adversaires si indignes de lui, et qui l'occupent trop, l'auteur des deux *Discours* glisse adroitement une légère critique sous forme de compliment. Rousseau, on le sent, et c'est ce qui le distingue, ici comme ailleurs, de Voltaire, a cherché ses phrases, mais ce qu'il voulait dire, il le dit avec autant de fermeté que de justesse : « C'est à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef..... Je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise. A votre égard, Monsieur, ce retour serait si grand à la fois et si nuisible qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire et au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à

(1) Voltaire reviendra plus tard au second *Discours* de Rousseau pour en réfuter « les impertinences dignes de l'hôpital des fous ». Voir en particulier : l'*A, B, C.* (1762), le *Précis du siècle de Louis XIV*, 1768, éd. Garnier, XV, 434, l'article *Fertilisation* et l'article *Homme* dans le *Dictionnaire philosophique* (1771).

Rousseau s'est appliqué, je crois, à réfuter la thèse de Voltaire dans un long passage de l'*Emile* (livre IV) qui commence ainsi : « Il y a, disent nos sages, même dose de bonheur et de peine dans tous les états. Maxime aussi funeste qu'insoutenable... »

quatre pattes : personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres..... Ne soyez pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le char des triomphateurs... Méprisez ces vaines clameurs... Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées ; et qni vous oserait attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables ? » Sensible à l'invitation que lui avait faite Voltaire, Rousseau sera au printemps dans sa patrie et il y profitera de ses bontés : « mais, se hâte-t-il d'ajouter, j'aimerais mieux boire de l'eau de vos fontaines que du lait de vos vaches ; et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le molly qui empêche les hommes de le devenir. »

A la fin de cette même année 1755, le 1er novembre, un effroyable tremblement de terre démolit les trois quarts de la ville de Lisbonne et fit périr trente mille habitants. Un mois après ce triste événement, Voltaire écrivait à d'Argental : « Voilà un horrible argument contre l'optimisme. Le *tout est bien* de Mathieu Garo et de Pope est un peu dérangé ; je n'ose plus me plaindre de mes coliques. » (1 décembre 1755). Mais il se plaindra de la Providence, qui a permis un tel désastre, et l'argument qu'elle lui fournit contre le *tout est bien*, il le développera avec éloquence dans son *Poème sur le désastre de Lisbonne*, qui parut l'année suivante (1756). Les apostrophes, les adjectifs insignifiants qui ne font qu'affaiblir les substantifs, tout cela refroidit un peu ce morceau, qui contient d'ailleurs de beaux vers, et qui débute ainsi :

O malheureux mortels ! ô terre déplorable !
O de tous les mortels assemblage effroyable !
D'inutiles douleurs éternel entretien !
Philosophes trompés qui criez : *tout est bien*,
Accourez, contemplez ces ruines affreuses,
Ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses !

Voltaire n'a pas de peine à montrer qu'il n'y a aucune justice à frapper telle ville plutôt que telle autre :

> Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices
> Que Londres, que Paris, plongés dans les délices ?
> Lisbonne est abîmée et l'on danse à Paris !

Et, contre l'optimisme des philosophes qui, pour nous consoler, nous enseignent que le mal particulier n'est rien, car il contribue au bien général, le malheur de l'un faisant le bonheur de l'autre, Voltaire s'écrie :

> De mon corps tout sanglant mille insectes vont naître ;
> Quand la mort met le comble aux maux que j'ai soufferts,
> Le beau soulagement d'être mangé des vers !

Mais alors d'où vient le mal ? il ne peut venir que de Dieu, puisque « Dieu seul est maître ». On le dit équitable et bon :

> Tout se plaint, tout gémit en cherchant le bien-être ;
> Nul ne voudrait mourir, nul ne voudrait renaître.
> Quelquefois, dans nos jours consacrés aux douleurs,
> Par la main du plaisir nous essuyons nos pleurs ;
> Mais le plaisir s'envole et passe comme une ombre ;
> Nos chagrins, nos regrets, nos pertes sont sans nombre.

Pour tant de maux, et si injustement soufferts, le poète n'aura-t-il pas des vers consolateurs? il n'en a qu'un, qui paraît bien faible et qui, étant isolé, ne paraît pas partir d'une conviction bien profonde :

> Un jour tout sera bien, voilà notre espérance.

Mais que vaut, en définitive, cette espérance d'une vie où tout sera bien ? une note, à la suite du poème, nous édifie sur ce qu'au fond en pensait Voltaire : dans l'antiquité, dit cette note, cet espoir est fondé sur de grandes probabilités auxquelles, il est vrai, Lucrèce opposera des arguments « dont la force *afflige* ». Heureusement nous avons eu, depuis, la Révélation, qui nous donne la certitude d'une vie à venir : seulement, on dispute encore sur la Révélation, ce qui « est affreux », dit le bon apôtre. Et quel dommage aussi qu'on ait fait la Saint-Barthélemy, assassiné Henri IV, etc., etc., tout cela pour la Révélation ! Décidément cette espérance que *tout sera bien un jour* a des

fondements bien fragiles, et ce que Voltaire veut sans doute nous suggérer, c'est ceci : heureux qui peut espérer dans de telles conditions !

Au Poème de Voltaire sur Lisbonne, Rousseau répliqua par sa fameuse lettre à Voltaire, du 18 août 1756, qu'on a appelée la *Lettre sur la Providence.* Qu'est-ce qui dicta à Rousseau cette réplique? Brunetière écrit, à propos du *Poème sur Lisbonne :* « Le libraire, trouvant ces 234 vers de trop mince volume, leur adjoint le *Poème sur la religion naturelle,* que Voltaire avait composé en 1752-53. Cette fois l'indignation des pasteurs (genevois) fut assez vive pour que, contre Voltaire. ils fissent appel à l'éloquence de Rousseau. Le ministre Roustan écrivit à ce dernier : « Laisserez-vous passer ces tristes choses? Je vous signale surtout ce passage » (c'est le passage où Voltaire parle du beau soulagement à être mangé des vers). Et Brunetière reprend : « Flatté de l'appel que lui adressaient ses compatriotes, Rousseau résolut bien vite de *prendre en main* contre l'homme des Délices *la cause de la Providence.* Et il écrivit la lettre célèbre du 18 août 1756, qui caractérise si bien l'attitude morale de Voltaire en même temps que les sentiments de Rousseau et des Genevois à son égard (1). » Ni les Genevois, ni Roustan n'ont rien à voir en cette affaire, comme on va s'en rendre compte. Mais si j'ai souligné certains mots de Brunetière, c'est parce que ces mots sont une preuve *matérielle* que Brunetière a puisé toute cette histoire dans le livre de M. Maugras, *Voltaire et Rousseau* (1886), dont il avait déjà rendu compte dans ses *Études critiques* (t. III), et où nous allons retrouver les mots que j'ai soulignés. Suivant M. Maugras, le pasteur Roustan, interprète de ses confrères genevois, envoyant à Jean-Jacques le Poème de Voltaire, lui écrivait : « Vos lettres, mon cher philosophe, sont lues et dévorées par tous nos concitoyens. Laisserez-vous passer sans mot dire ces tristes choses ? et Roustan transcrit le passage cité de Voltaire. « Jean-Jacques, ajoute M. Maugras, ne se déroba pas à l'appel qui lui était adressé et, *prenant en mains la cause de la*

(1) Brunetière : *Histoire de la littérature classique*, t. III, 446,

Providence (ainsi s'est exprimé Brunetière), il écrivit une longue réfutation du poème de Voltaire (1). » L'assertion de M. Maugras est en contradiction formelle avec ce passage des *Confessions* (II, 9) : « Je n'étais pas guéri de mon attaque, quand je reçus un exemplaire du *Poème sur la ruine de Lisbonne*, que je supposai m'être envoyé par l'auteur. Cela me mit dans l'obligation de lui écrire et de lui parler de sa pièce.» Et, de fait, Rousseau, dès les premiers mots de sa lettre, remercie Voltaire de ses deux derniers poèmes (sur la *Loi naturelle* et sur *Lisbonne*) en ces termes : « Vos deux derniers poèmes, Monsieur, me sont parvenus dans ma solitude et, quoique tous mes amis connaissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sais de quelle part ceux-ci me pourraient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre » ; ce qui est, pour M. Maugras, « un léger mensonge que Rousseau commettait sciemment, mais qui lui était indispensable pour motiver son étrange intervention en faveur de la Providence (2). »

M. Maugras n'ayant pas dit où il avait pris le fragment de lettre de Roustan qu'il cite, et qui lui permet d'accuser Rousseau de « mensonge », il n'est pas téméraire de supposer qu'ayant écrit son livre en 1886, il a trouvé le dit fragment dans le cinquième volume de Desnoiresterres « Voltaire et la société au dix-huitième siècle » (tome VI, *Voltaire et Rousseau*), dont la première édition est de 1867-1876, et où la lettre de Roustan est accompagnée des mêmes commentaires sur le « manque d'exactitude volontaire de Rousseau. » Et enfin Desnoiresterres lui-même ne donnant, pas plus que M. Maugras, de référence sur la lettre de Roustan, toujours citée sans date, il n'est pas défendu de croire que Desnoiresterres a pris à son tour cette lettre dans le livre de Bungener : *Rousseau et les Genevois*, paru déjà en 1758, et où se trouve (page 102) la lettre de Roustan sans indication, ni de source, ni de date. Or cette lettre, si souvent citée, et le parti qu'en ont tiré, contre Rousseau, Desnoiresterres, puis

(1) Maugras : *Voltaire et Rousseau*, 1886, p. 47.

(2) Dans le livre de M. Maugras, Rousseau apparaît noir comme un diable à côté de Voltaire transfiguré en ange de lumière.

Maugras, puis Brunetière, tout cela ne résiste pas aux deux constatations suivantes : premièrement, Roustan était bien incapable d'écrire en 1756 une lettre quelconque à Rousseau au nom de ses collègues, puisqu'il était encore sur les bancs de l'école (1) ; et, secondement, Voltaire a bel et bien envoyé à Rousseau, par l'intermédiaire de Thieriot (Voltaire à Thieriot, 4 juin 1756, et réponses de Thieriot à Voltaire, 21 juin et 6 juillet 1756), ses « deux sermons », comme il les appelait, sur la *Loi naturelle* et sur *Lisbonue.* De sorte qu'en cette affaire Rousseau a dit vrai, et que ses biographes l'ont un peu légèrement accusé de mensonge (2).

La lettre de Rousseau à Voltaire est belle, non par les arguments, qui ne sont pas nouveaux, mais par l'accent personnel qui les rajeunit et les enflamme. Qu'il me suffise d'en rappeler le passage souvent cité : « Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de remarquer, à ce propos, une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme ; et, si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obcur, pauvre, et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes ? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez, mais j'espère ; et l'espérance embellit tout. »

D'où vient, en somme, l'optimisme de Rousseau ? De plusieurs choses. Tout d'abord, quand il écrit sa lettre sur la Providence, le 18 août 1756, il est installé depuis quelques mois seulement (depuis le 9 avril) à l'Hermitage, et il y est pleinement heureux.

(1) Voir sur ce point Eug. Ritter, dans les *Annales J.-J. Rousseau*, VII, 99.

(2) La première lettre (manuscrite) de Roustan à Rousseau, est de 1757 : Roustan est alors étudiant en théologie. C'est seulement en 1761 (19 février) que Roustan, admirateur de la *Nouvelle Héloïse* (« il donnerait six pintes de son sang pour pouvoir l'admirer en tout »), excite Rousseau contre « ce coquin de Voltaire » (manuscrits de la Bibliothèque de Neuchâtel).

Il est curieux de rapprocher les vers où Voltaire célèbre son installation aux Délices avec la prose, autrement poétique, de Rousseau, racontant son arrivée à l'Hermitage. On connaît les vers de Voltaire :

> O maison d'Aristippe, ô jardins d'Epicure !
> Vous qui me présentez, dans vos enclos divers,
> Ce qui souvent manque à mes vers :
> Le mérite de l'art soumis à la nature ;
> Empire de Pomone et de Flore, sa sœur,
> Recevez votre posseseur !

Qu'on écoute Rousseau : « Quoiqu'il fît froid et qu'il y eût encore de la neige, la terre commençait à végéter ; on voyait des violettes et des primevères... » ; et puis, on s'en souvient, son arrivée est marquée par le chant d'un rossignol à sa fenêtre ; ce ramage le fait tressaillir et il s'écrie dans un sincère transport : « Enfin tous mes vœux sont accomplis ! »

Voltaire avait dit, dans son *Poème de Lisbonne* : « *Le présent* est affreux » : il est délicieux, au contraire, pour celui qui promène alors, à travers « les taillis et les bosquets », ce qu'il appelle son « délire champêtre. » Et Voltaire avait dit encore :

> *Le passé* n'est pour nous qu'un triste souvenir.

Qu'on ouvre les premiers livres des *Confessions*, où Rousseau raconte ses souvenirs d'enfance et de jeunesse : son passé ne lui a laissé que de riants souvenirs. Pourquoi donc toutes ces différences entre Voltaire et Rousseau ? parce que Rousseau a deux choses qui manquent à Voltaire : la sensibilité en face des beautés de la nature, et l'imagination qui embellit tout. Et ces deux choses font qu'en tous ces passages, malgré ses vers et sa mythologie, ce n'est pas Voltaire qui est le vrai poète.

Sa lettre écrite (et j'y reviendrai pour le fond, quand j'étudierai la religion de Rousseau), Rousseau hésite à l'envoyer, au moins directement, à son adresse. Il n'est encore que l'auteur de deux simples *Discours*, et il ose discuter avec le plus grand écrivain du siècle ! C'est là une grande hardiesse, et Voltaire n'y verra-t-il pas une grande impertinence ? Il a donc recours à l'entremise et au jugement du docteur Tronchin qui soigne Voltaire,

l'éternel malade, et le connaît mieux que personne; c'est à Tronchin que Rousseau adresse sa critique du *Poème de Lisbonne* : que Tronchin la lui renvoie sans la montrer à Voltaire, s'il craint qu'elle ne soit mal reçue; si, au contraire, « Voltaire peut supporter sa franchise », que Tronchin cachète sa lettre et la donne à Voltaire, mais qu'il n'oublie pas d'ajouter « tout ce qu'il croira propre à lui persuader que jamais l'intention de l'offenser n'entra dans son cœur. » Et tout cela, quoi qu'on en ait dit, me paraît très simple : c'est l'appréhension bien naturelle d'un débutant qui, peut-être par désir de célébrité, mais cela est bien permis, et aussi, pourquoi ne pas l'accorder ? parce qu'il croit avoir raison, s'attaque à un auteur illustre et chatouilleux. Il voudrait le provoquer à une discussion philosophique qui ne manquerait pas d'être retentissante et, fort de son éloquence et de sa dialectique, il engage hardiment la lutte; mais, d'autre part, il ne voudrait pas froisser Voltaire, par respect pour lui et aussi par peur des coups : il connaît trop bien le sort des ennemis, autant dire des infortunées victimes de Voltaire.

Tronchin envoya la lettre, c'est-à-dire la provocation courtoise, à Voltaire : mais Voltaire se garda bien de relever le défi. Il avait, je crois, pour se dérober, les deux raisons que voici : d'abord, à l'argument précis de Rousseau : « Si Dieu est juste, l'âme est immortelle et la Providence est absoute des maux d'ici-bas », que pouvait opposer Voltaire ? Il croyait, sans doute, à l'immortalité de l'âme, mais par intermittence : par exemple, quand il fallait réfréner les mauvais instincts des « petites gens, brutaux, ivrognes et voleurs. Prêchez-leur, si vous voulez, qu'il n'y a pas d'enfer et que l'âme est mortelle. Pour moi, je leur crierai dans les oreilles qu'ils sont damnés s'ils me volent. » Mais lui, Voltaire, que pensait-il au fond et que disait-il à huis clos, quand il n'était entouré que d'honnêtes gens, qui étaient gens d'esprit comme lui ?

Nous mourons sans savoir comment;
Chacun est parti du néant :
Où va-t-il ? Dieu le sait, ma chère (1).

(1) Voltaire à Mme Lullin, 10 novembre 1773.

Mais cela n'était pas bon à dire dans une lettre qui ferait le tour de Paris. Et, en second lieu, Voltaire dut sentir tout de suite que, dans une discussion sérieuse et serrée, comme était celle qu'avait engagée Rousseau dans sa lettre, il aurait affaire à un très rude jouteur, et la dialectique n'était pas son fort, ou, si l'on veut, son arme favorite : il préféra donc éluder l'attaque. Mais deux ans après, combattant cette fois sur un terrain qu'il avait choisi, et avec ses armes à lui, qui étaient, comme on sait, l'ironie, la fine plaisanterie, voire les gauloiseries et les calembredaines, il écrivit *Candide* : Rousseau n'était pas nommé, mais la *Lettre sur la Providence* était complètement bafouée et Rousseau ne s'y trompa pas. Il écrivait au duc de Wirtemberg (11 mars 1764) : « Vous êtes surpris que ma *Lettre sur la Providence* n'ait pas empêché *Candide* de naître. C'est elle au contraire qui lui a donné naissance : *Candide* en est la réponse (ce qui est évidemment trop dire). L'auteur m'en fit une de deux pages, dans laquelle il battait la campagne, et *Candide* parut dix mois après (en 1759 seulement). Je voulais *philosopher* avec lui ; en réponse il m'a *persiflé.* » Sans le nommer, en effet, Voltaire se moque certainement de lui dans le passage suivant : lorsque Candide et Cacambo vont être rôtis par des sauvages tout nus appelés Oreillons, « hélas ! s'écrie Candide, que dirait maître Pangloss, s'il voyait comme la *pure nature* est faite (voilà pour Rousseau). Tout est bien, soit ; j'avoue qu'il est bien cruel d'avoir perdu Mlle Cunégonde et d'être mis à la broche par des Oreillons. » Le tremblement de terre de Lisbonne n'est pas oublié non plus, « car, s'il y a un volcan à Lisbonne, il ne pouvait être ailleurs ; car il est impossible que les choses ne soient où elles sont, car tout est bien. »

On connaît la conclusion de *Candide*, pratique plus que réjouissante : travailler sans raisonner, c'est, au dire de Martin, le seul moyen de rendre la vie supportable ; et comme l'incorrigible Pangloss veut montrer, par la suite de leurs épouvantables aventures, que tous les événements sont enchaînés dans le meilleur des mondes possibles : « cela est bien dit, répond Candide, mais il faut cultiver notre jardin. » C'est le dernier mot

de Voltaire, lequel « en revient toujours à *Candide* » et encore, écrit-il à d'Argental, « cultiver son jardin n'est pas grand chose. »

A la lettre de Rousseau (sur la Providence), Voltaire avait répondu, le 12 septembre 1756 : « Vous me pardonnerez, Monsieur, de laisser là ces *discussions philosophiques*, qui ne sont que des *amusements* (mais Rousseau y voyait avec raison tout autre chose). Votre lettre est très belle ; mais j'ai chez moi une de mes nièces qui, depuis trois semaines, est dans un assez grand danger (ce qui était vrai, M[me] de Fontaine était alors sérieusement malade) ; je suis garde-malade et très malade moi-même (il le croyait, ou, du moins, avait pris l'habitude de le dire). J'attendrai que je me porte mieux et que ma nièce soit guérie pour penser avec vous. » Et il l'invite encore à l'aller voir dans sa patrie : « comptez que, de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime mieux que moi malgré mes mauvaises plaisanteries, et que, de tous ceux qui vous verront, personne ne vous aime plus tendrement. » A propos de cette lettre, Rod écrit que Rousseau en fut très content parce que « sa candeur » l'empêcha de « deviner, sous les vaines formules, l'impertinence et le dédain » (1). J'avoue que je partage la candeur de Rousseau et que l'impertinence de Voltaire ne me frappe pas. Rousseau écrivit à Tronchin : « J'ai été charmé de la réponse de M. de Voltaire ; un homme, qui a pu prendre ma lettre comme il a fait, mérite le titre de philosophe, et l'on ne peut plus être porté que je le suis à joindre, à l'admiration que j'eus toujours pour ses écrits, l'estime et l'amitié pour sa personne » (25 janvier 1757). En somme, Voltaire lui faisait espérer une réponse plus longue à sa lettre et ne se montrait nullement froissé de ses critiques : Rousseau pouvait se dire qu'il s'en tirait à bon compte.

Voltaire est revenu maintes fois sur cette question de la Providence, qu'il considérait comme « un chaos indébrouillable. » Son dernier mot est peut-être dans ce passage du *Dictionnaire philosophique* (art. Providence) : « Je crois la Providence *géné-*

(1) Rod : *L'affaire J.-J. Rousseau*, p. 30.

rale, celle dont est émanée de toute éternité la loi qui règle toute chose, comme la lumière jaillit du soleil ; mais je ne crois pas qu'une Providence *particulière* change l'économie du monde pour guérir le moineau malade de sœur Fessue. » Il ne faut naturellement pas juger le *Poème de Lisbonne* ni *Candide*, d'après ce qu'en dit Rousseau. Mais, quels que soient les mérites de ces deux ouvrages, et même quelque injuste que soit, prise à la lettre, l'allégation de Rousseau, d'après laquelle Voltaire se plaindrait *personnellement* de la Providence (ce qui n'est pas), il me semble qu'il y a quelque chose de choquant ou, tout au moins, de pénible dans le *ton* même dont Voltaire, à la fois dans son poème et dans son roman, parle des maux de l'humanité. Brunetière n'a-t-il pas dit que, jusque sur les ruines de Lisbonne, il trouve moyen de faire la grimace ? et pour ce qui est de *Candide*, il me semble que ce qu'il y a de vraiment triste dans le livre, ce n'est pas tant l'étalage des misères et des canailleries de toute espèce, mais c'est l'amer plaisir que semble prendre Voltaire à les étaler, et c'est enfin ce perpétuel et vilain rire qui nous gâte parfois ses plus jolis récits.

L'année suivante (1758), Rousseau écrivait sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, qu'il aurait pu intituler : « Lettre à M. d'Alembert *et à M. de Voltaire* », car j'ai montré ailleurs qu'elle avait en partie été écrite contre Voltaire et pour combattre son influence grandissante sur la société genevoise. Malgré les éloges donnés à *Zaïre* « la pièce enchanteresse », Voltaire ne se méprit pas un instant sur les intentions de Rousseau : « c'est à moi qu'il en veut et cela saute aux yeux, disait-il à Marmontel ; possédé d'un orgueil outré, il voudrait que dans sa patrie on ne parlât que de lui seul. » On disait de François Ier et de Charles-Quint que, ce qui les rendait ennemis, c'était leur commun amour pour le Milanais. De même la cause première des hostilités qui vont s'ouvrir entre Voltaire et Rousseau, c'est que tous les deux ils veulent régner à Genève, et naturellement, comme tous les rois, y régner seuls : « Que deviendrais-je au milieu de vous, écrit Rousseau à Vernes (14 juin 1759), à présent que vous avez un maître en plaisanteries qui vous instruit si bien ? »

On sait la passion de Voltaire pour le théâtre, et l'incroyable activité qu'il avait déployée pour convertir Genève à ce « troisième sacrement » : or, c'est au moment même où Genève commençait à « sacrifier à ce dieu inconnu », et où de « petits proposants », se glissant peu à peu parmi les habitués du tripot, venaient applaudir des pièces de théâtre, et jouées, s'il vous plaît, par les « fils des syndics », c'est à ce moment-là que Rousseau se permettait, le sacrilège, de blasphémer contre le théâtre ! et lui, auteur de comédies, il faisait alliance avec les trouble-fête, avec ces tristes prédicants et ces plats bourgeois qui, sous prétexte de sauvegarder un rigorisme passé de mode, s'avisaient de trouver mauvais qu'on allât se divertir et apprendre les belles manières aux représentations des Délices ! Ce parti morose, resté obstinément fidèle aux vieilles mœurs, avait accueilli la *Lettre sur les spectacles* comme « le signal de ralliement de tous les bons citoyens. » Ceux que Moultou qualifie ainsi, ce sont naturellement ses amis, ministres comme lui-même, ou bourgeois comme Rousseau, « ceux du bas », comme on les appelle (ils habitaient les rues basses) ; quant aux autres, les patriciens, ceux du haut », ils resteront les partisans de Voltaire et, dans les démêlés qui vont surgir entre les deux écrivains, ce sont ces deux clientèles rivales que nous trouverons aux côtés, soit de l'un, soit de l'autre adversaire.

Voltaire n'intervint pas, au moins directement, dans la polémique, entre d'Alembert et Rousseau, au sujet des spectacles ; il n'écrivit même pas à Rousseau, qui l'avait plusieurs fois désigné et hautement loué dans son ouvrage. Rousseau évidemment en fut surpris : « M. de Voltaire ne m'a point écrit : il me met tout à fait à mon aise », pour de nouvelles escarmouches, s'entend (à Vernes, 6 janvier 1759). Aux yeux de Voltaire, pour songer à proscrire ce plaisir divin, la comédie, il fallait être fou : « Quoi ! écrit-il à d'Alembert (4 mai 1759), vous répondez sérieusement à ce fou de Rousseau ! ». Et, quand il a lu la réplique de d'Alembert, il s'étonne qu'il ait daigné opposer « des raisons » à Jean-Jacques : à qui s'avise de nier le mouvement ne suffit-il pas de répondre en marchant ? c'est ce qu'il fait lui-même en

construisant un théâtre à Tournay : « Jean-Jacques démontre qu'un théâtre ne peut convenir à Genève, et moi j'en bâtis. » Au reste, il n'est pas homme à oublier (Jean-Jacques l'apprendra plus tard), le fâcheux qui lui a barré le chemin au moment où il s'apprêtait à conquérir Genève; et, s'il ne prend pas publiquement contre Rousseau la défense de la comédie, soit parce qu'il craint de le grandir en entrant ouvertement en lutte avec lui, soit parce qu'il ne veut pas, par une polémique maladroite, augmenter à Genève le nombre de ses adversaires et des partisans de Rousseau, il évapore sa bile dans sa correspondance en criblant, à sa manière, de plaisanteries et d'injures, « les ânes rouges qui écrivent contre l'art des Sophocles... Ce J.-J. est un J. f.... qui écrit tous les quinze jours aux prêtres de Genève pour les échauffer contre les spectacles. » Mais que ces sinistres prêcheurs prennent garde à eux : « Je ferai tirer sur le premier prêtre socinien qui passera sur mon territoire. » Ce seigneur terrien affecte le plus grand mépris pour les petits horlogers de Genève et pour celui qui, « fils d'horloger », les flatte et les endoctrine : « contre ce scandale (des Genevois allant applaudir *Mérope* à Tournay) il a écrit plusieurs lettres à des diacres de l'église de Genève, à mon marchand de clous, à mon cordonnier. » Tout ce qu'il a voulu dans son livre contre les spectacles, « ce petit bout d'homme pétri de vanité, c'est tout simplement se préparer un retour triomphant dans ses rues basses. »

Tel est le jugement de Voltaire sur la *Lettre à d'Alembert* : c'est bon pour des cloutiers et des prêtres ; et sa petite cour des Délices pense comme lui : « nous lisons, écrit Mme de Constant, le Rousseau genevois ; rien n'est plus fou et plus fait pour le bas. » Voltaire a d'ailleurs trouvé le mot injurieux (on sait qu'il lui en faut un pour chacun de ses adversaires), qui lui servira désormais à conspuer Rousseau. Ce dernier n'était jusqu'ici qu'un Diogène ; après la *Lettre à d'Alembert*, Voltaire a trouvé mieux : maintenant ce qui, dans sa Correspondance, suivra infailliblement le nom de Rousseau, comme épithète homérique, c'est : « ce chien de Diogène », avec, parfois, une addition qui

est : « ce bâtard du chien de Diogène ». Rousseau, lui, moins fort en gueule, n'a su flétrir Voltaire que des noms de « baladin » et « fanfaron d'impiété » ; il est vrai qu'il le traite parfois de « polichinelle » ; mais, le plus souvent, il se contente de lui témoigner son mépris de penseur en l'appelant « le poète ».

A l'annonce de la *Lettre sur les Spectacles* et avant même de l'avoir lue, Voltaire, écrivant à d'Alembert, s'était indigné contre Rousseau qui, disait-il « s'avise d'aboyer *contre nous.* » Voilà, à partir de ce moment, le grand reproche qu'il ne cessera de faire sur tous les tons à Rousseau, et que celui-ci d'ailleurs, conscient de sa force, s'appliquera de plus en plus à mériter : Rousseau fausse compagnie à ses anciens amis et « fait bande à part » ; que dis-je ? il se retourne contre ses collaborateurs de l'Encyclopédie, lui, un ouvrier de la première heure et l'intime ami de Diderot.

Pourtant il ne passe pas à l'ennemi ; car, lui aussi, nous le savons, il fera à sa manière, c'est-à-dire à visage découvert, ce que ne font pas les philosophes, la guerre à l'infâme ; en sorte que, si Voltaire a quelque raison de voir en lui « un apostat », il n'a pas le droit de le traiter de transfuge. Mais c'est cet *isolement* même que ne comprend pas d'abord Voltaire, et dont il raille : dirai-je la fierté ou l'habileté ? peut-être faut-il dire les deux à la fois, mais Voltaire disait : la folie ; « Jean-Jacques est archifou... ; qu'on lie Jean-Jacques : que tous les frères soient *unis* ». Et quand bientôt, dans l'*Émile*, Rousseau combattra sans ménagement les dogmes de l'Église, Voltaire criera à l'inconséquence de ce « Diogène sans cervelle qui dit autant d'injures aux philosophes qu'à Jésus-Christ. » Comment Rousseau ne voit-il pas, en effet, que, pour renverser ces dogmes ridicules, et lutter efficacement contre l'infâme, il faut que les frères marchent ensemble ? « unissez-vous », ne cesse de leur prêcher le patriarche, « et vous serez les maîtres » ; entendez : les maîtres de l'opinion, de l'Académie, et qui sait ? du gouvernement même, car les peuples ne seront heureux que quand les rois seront philosophes, ou, ce qui revient au même, les protecteurs de la philosophie. Mais Rousseau refusait déci-

dément de s'enrôler dans le « petit troupeau », c'est-à-dire de marcher sous la houlette de Voltaire qui, à cette époque de la *Lettre à d'Alembert*, commandait de loin, et à l'abri des coups dans ses « terriers » des Délices et de Tournay, la phalange encyclopédique. Et comme il n'y a, parmi « les Welches », que les frères qui aient raison, Voltaire écrira à Mme d'Épinay : « Jean-Jacques n'est qu'un misérable qui a abandonné ses amis. C'est dommage, car il était né avec *quelques demi-talents*, et il aurait eu peut-être un talent tout entier, s'il avait été *docile* et honnête » (19 février 1761). Ces « demi-talents », accordés à Jean-Jacques, voilà qui n'est pas plaisant à demi : et même Voltaire en rabattra encore de moitié quand paraîtront ces œuvres manquées qu'on appelle la *Nouvelle Héloïse* et l'*Émile*.

Si Rousseau avait « l'orgueil », le mot est encore de Voltaire, de penser seul, il lui déplaisait toutefois que matériellement sa solitude de Montmorency ne fût pas plus souvent troublée par les visites de ses compatriotes : c'est donc qu'on l'oubliait à Genève ! il en vient peu à peu à croire qu'il y est détesté ; et la preuve, péremptoire pour lui, c'est l'accueil fait à Voltaire par les Genevois. Il s'aperçoit très bien que « sa réputation blesse les yeux de ses concitoyens ; car si Jean-Jacques n'était pas de Genève, Voltaire y eût été moins fêté. » (à Moultou, 25 avril 1762). Sa colère contre Voltaire, corrupteur — et idole — des Genevois, est attisée sans cesse par les sottes lamentations des ministres sur la décadence des bonnes mœurs, décadence précipitée par « le comédien » et ses frivoles courtisans. « Sans mentir, Monsieur, gémit le naïf Moultou, cet homme nous fait bien du mal ; plût à Dieu qu'on eût suivi à son égard le conseil de Platon » ; mais, au lieu de le bannir, on lui a donné asile et, avec lui, sont entrés à Genève « la satire, le noir mensonge et les libelles, ces armes des philosophes et de leurs partisans. Ainsi paie M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève use envers lui. » Ce n'est plus Moultou, c'est Rousseau, cette fois, qui déclame ainsi, mais il répond justement à un autre pasteur, à Vernet, et c'est pour lui exprimer « l'indignation dont il a été saisi à la lecture de sa lettre. »

Il faut citer encore ces mots de Rousseau sur Voltaire : « Ce beau génie et cette âme basse, cet homme, si grand par ses talents et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté qui en est la suite inévitable (il se monte la tête et finit par être sincère), seront chez nos neveux les monuments de sa gloire et de sa reconnaissance. S'il reste dans leur cœur quelqu'amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire, et il en sera plus souvent maudit qu'admiré. »

On le voit par ces citations : confondant et exaspérant, l'une par l'autre, sa rancune contre Voltaire et sa tendresse pour la Genève de ses rêves (car la Genève véritable était tout autre), Rousseau, toutes les fois qu'il pense à Voltaire, et c'est-à-dire, avec sa vive imagination, toutes les fois qu'il *voit* Voltaire triomphant et fêté dans sa patrie à lui, entre en fureur, perd littéralement la tête, bref, est capable de tout, même d'écrire la lettre inouïe *du 17 juin 1760*, que je voulais justement amener et expliquer : car, sans ces préliminaires, cette lettre est inexplicable — comme un coup de folie. Il a raconté lui-même, dans ses *Confessions* (II, 10) comment, Formey ayant publié subrepticement sa grande lettre à Voltaire sur la Providence, il avait voulu expliquer à Voltaire qu'il n'était pour rien dans cette publication. Bien que sa lettre d'explication commençât par une phrase peu aimable : « Je ne pensais pas, Monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous », la suite était parfaite de ton, et rien ne faisait prévoir la déclaration de guerre que brusquement, selon sa coutume, il jetait à la tête de Voltaire dans ce dernier paragraphe si souvent cité : « Je ne vous aime point, Monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi, votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux ; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté, pour tout honneur, dans une

voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu ; mais je vous hais en homme plus digne encore de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect qui leur est dû, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, Monsieur. » (*Confessions*, II, 10).

A cette lettre insensée on ne peut du moins refuser un mérite : celui de la franchise ; elle part du cœur, de ce cœur où Malesherbes lisait, à cette même époque, « un grand fond de mélancolie et beaucoup de disposition à voir les objets du côté le plus noir » ; et Malesherbes ajoutait avec un grand sens : « cette mélancolie sombre, qui fait le malheur de votre vie, et cette bile noire qui vous consume sont prodigieusement augmentées par la solitude », et aussi, dans le cas présent, par les lettres de ces maladroits amis qui s'appliquaient, pour lui plaire, à lui peindre « la corruption des mœurs » et la vertueuse Genève perdue sans retour (il en était maintenant convaincu) par un « bouffon » qu'on devait exécrer et maudire : c'est ce dont il venait de s'acquitter en conscience dans sa singulière épître. Et puisqu'il était avéré, c'est ce qu'on lui écrivait encore, que « Voltaire le réfutait d'une autre manière que d'Alembert, et par des succès humiliants pour lui », eh bien ! il faisait savoir au triomphateur que le plus beau de ses « succès », après avoir perdu Genève, c'était de chasser de son pays l'homme qui avait le droit d'y être, à sa place, honoré et fêté. Quant à « la voirie », c'était la part de l'égarement ; et c'était aussi de quoi défrayer indéfiniment, comme on peut s'y attendre, la verve gouailleuse de Voltaire : « Je voudrais que Jean-Jacques ne fût pas tout à fait fou, mais il l'est, écrit Voltaire à d'Alembert le 23 juin 1760. Il m'a écrit une lettre pour laquelle il faut le baigner et lui donner des bouillons rafraîchissants. »

Voltaire évidemment a dû ricaner en lisant la déclaration d'hostilités de Jean-Jacques : que lui importait la haine de « ce pauvre diable » ? c'était un ennemi de plus « à courre tous les matins » ; et désormais tous les faits et gestes de Rousseau seront de son gibier. Mais il est, dans la lettre de Rousseau, un mot qui l'a mis hors des gonds : c'est celui *d'asile* : « il a l'insolence de me dire que j'ai un asile à Genève, à moi qui ai pour vassaux plusieurs des magistrats de sa république » (à Damilaville, 19 mars 1761). En est-on réduit, en effet, à chercher un asile (l'échappé de Potsdam avait été au fond bien heureux d'en trouver un en Suisse), quand on est comte de Tournay, quand « le roi a de la bonté pour vous et qu'on est très bien auprès de Mme de Pompadour et de M. le duc de Choiseul » (20 mai 1760) ? Demander l'hospitalité à quelqu'un, cela est bon ponr les parasites qui n'ont pas craint, « tout en se disant libres et citoyens de Genève, d'aller se mettre au pain d'un fermier-général » (M. d'Epinay). Mais c'est lui, Voltaire, qui, n'étant ni citoyen, ni surtout hôte de Genève, est vraiment libre, libre et seigneur sur sa terre de Ferney : « Rousseau m'écrit la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. Il me mande en propres termes : vous avez corrompu Genève pour prix de l'asile qu'elle vous a donné ; comme si j'avais besoin d'un asile, comme si j'en avais pris un dans cette ville de prédicants sociniens, comme si j'avais quelqu'obligation à cette ville ! » (à d'Alembert, 19 mars 1761).

Cependant « le petit bout d'homme », suivant le mot de Voltaire, lance dans le monde des livres qui s'appellent la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social*, l'*Émile*; à l'apparition de ces œuvres, qu'il n'attendait sans doute pas de ce « demi-talent », que dit, et, ce qui n'est pas toujours la même chose, que pense Voltaire ? Il les déprécie l'une après l'autre; mais, reconnaissons-le tout d'abord, il a, pour ne les pas goûter, une excellente raison : c'est qu'il est Voltaire, c'est-à-dire, par son éducation et par ses goûts, par sa façon de penser et sa manière d'écrire, l'antithèse à peu près absolue de Rousseau. D'où, chez lui, contre l'auteur d'*Émile*, une antipathie toute naturelle et comme inévi-

table qui, non seulement explique la vivacité, mais encore nous garantit la sincérité de certaines de ses critiques, sinon de toutes. Il me paraît inutile d'établir à ce propos, et après tant d'autres, entre Voltaire et Rousseau, un parallèle qui est trop facile à faire : les différences sautent aux yeux. Il me suffira de dire ici que l'esprit de Voltaire étant surtout, comme on sait, le *bon sens* aiguisé de *malice*, rien n'était mieux fait pour l'irriter, ou l'égayer, suivant son humeur, que les paradoxes insensés et la gravité genevoise de Rousseau. « Il n'y a rien, disait-il, de plus dangereux en littérature que les rhéteurs sophistes. » Sus donc au dangereux rhéteur qui déshonore la littérature par ses mauvaises phrases et ses « cyniques » sophismes ; et Voltaire combattra et raillera sans trêve ni merci à la fois le mauvais goût et « la sagesse iroquoise de Jean-Jacques. » Les lettres de Mme du Deffand nous offrent, de certains jugements de Voltaire sur Rousseau, comme une contre-épreuve qui nous en certifie la sincérité; car Mme du Deffand, elle, n'a aucun intérêt d'auteur à rabaisser les mérites de Rousseau ; mais, étant de la même génération et ayant les mêmes goûts et la même tournure d'esprit que Voltaire, elle apprécie la personne et les œuvres de Rousseau de la même manière et presque dans les mêmes termes que Voltaire. Qu'il me suffise de citer ce passage : « Jean-Jacques m'est *antipathique;* il remettrait toutes choses dans le chaos ; je n'ai rien vu de plus *contraire au bon sens* que son *Émile,* rien de plus contraire aux bonnes mœurs que sa *Nouvelle Héloïse,* de plus ennuyeux et de plus obscur que son *Contrat social* » (25 juin 1764). Ainsi s'exprimera Voltaire sur ces trois « impertinents » ouvrages, non pas — disons, pour être exact —, non pas tout à fait par jalousie d'auteur, mais parce qu'ils heurtent sa raison et choquent « le bon goût ».

Cela dit, hâtons-nous (il n'est que temps) de n'être pas dupes de l'intrépide menteur que l'on sait : « il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. » On doit, en effet, prendre garde de dire trop souvent que Voltaire, étant ce qu'il est, ne comprend pas et ne peut pas comprendre Rousseau ; mieux vaudrait dire parfois

qu'il fait semblant de ne pas le comprendre. Car enfin n'est-il pas l'esprit le plus ouvert du siècle, le plus universel, et n'a-t-il pas écrit ce vers, un peu superbe, mais qui marque du moins son désir de s'intéresser à toutes les manifestations de la pensée :

Tous les goûts à la fois sont entrés dans mon âme.

Il avait bien compris, en tous cas, quand éclatèrent les grandes œuvres de Rousseau, — car il n'était pas même besoin, pour comprendre cela, d'être Voltaire, — et la nouveauté et l'immense portée de ces œuvres : or, ce que battait en brèche le novateur, c'était, d'une part, le grand monument qu'étaient en train d'édifier, à la gloire de la science et de la philosophie, — de la science funeste et de l'impuissante philosophie, disait Rousseau, — les amis de Voltaire, les Encyclopédistes ; et c'était, d'autre part, l'œuvre même de Voltaire, pour autant que Voltaire était l'héritier, encore qu'un peu dégénéré, des grandes traditions du goût classique et de l'esprit français. En sorte que, si Rousseau grandissait dans l'opinion des contemporains, il fallait nécessairement que Voltaire diminuât, et, avec lui, ces Encyclopédistes, dont il était devenu, par la supériorité de son talent et par son activité ambitieuse, le chef véritable et le « plénipotentiaire. » Rousseau, ombrageux sans doute, mais nullement haineux, se calomniait, je crois, quand il écrivait à Voltaire : « Je vous hais » ; mais ce qu'il avait dit là à Voltaire, c'était certainement ce que Voltaire ressentait à son égard ; on voit, en tous cas, les nombreuses raisons qu'il avait de haïr ce présomptueux qui ne prétendait rien de moins que changer du tout au tout l'orientation, à la fois littéraire et sociale, du siècle, de ce siècle qui à ce moment même saluait en Voltaire son représentant et son maître.

Nous comprendrons mieux maintenant l'attitude que va prendre Voltaire en face de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* : c'est ce dernier ouvrage, en effet, qui le mit en verve et en colère à la fois, et lui inspira ses *Lettres sur la Nouvelle Héloïse ou Aloïsia*. Il se garda bien toutefois, selon sa coutume, de donner ces Lettres sous son nom ; ce fut le marquis de Ximenès qui les

endossa : « le marquis de Ximenès, écrit Voltaire à Damilaville (18 février 1761), *ne fait aucune difficulté* d'y mettre son nom. » Je le crois bien ! Quelques années auparavant, le dit marquis, non content des faveurs de la nièce, la trop sensible Mme Denis, avait soustrait à l'oncle son manuscrit de l'*Histoire de la guerre de 1741*, et l'avait vendu à un libraire pour quelques louis. Congédié, il était revenu frapper à la porte de Voltaire, qui lui avait ouvert ; mais Ximenès, après ses beaux faits, n'avait rien à refuser au maître d'hôtel de Ferney : alors, saute marquis ! et, « sans aucune difficulté », Ximenès avait signé, du nom de ses nobles aïeux, les injures de Voltaire à Jean-Jacques ; ce qui permettait à Voltaire d'écrire avec aplomb à Damilaville (22 avril 1761) ce passage amusant, où il ramasse tous ses griefs contre Rousseau : « Je suis le partisan de M. Diderot... Mais qu'un Jean-Jacques, un valet de Diogène, crie, du fond de son tonneau, contre la comédie après avoir fait des comédies, et même détestables ; que ce polisson ait l'insolence de m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie, qui se moque de lui (Voltaire sait bien le contraire, et c'est où le bât le blesse) ; qu'enfin, après avoir changé trois fois de religion, ce misérable fasse une brigue avec des prêtres sociniens de la ville de Genève pour empêcher le peu de Genevois qui ont des talents, de venir les exercer dans ma maison, *laquelle n'est pas dans le petit territoire de Genève :* tous ces traits rassemblés forment le portrait du fou le plus méprisable que j'aie jamais connu. M. le marquis de Ximenès a *daigné s'abaisser* jusqu'à couvrir de ridicule son ennuyeux et impertinent roman. Ce roman est un libelle fort plat contre la nation, qui donne à l'auteur de quoi vivre; et ceux qui ont traité les quatre jolies lettres de M. de Ximenès de libelles ont extravagué. Un homme de condition est en droit de réprimer l'insolence d'un Jean-Jacques. »

Que valent les quatre *Lettres sur la Nouvelle Héloïse ou Aloïsia ?* la maréchale de Luxembourg les trouvait « bêtes et méchantes » ; bêtes, non pas, mais méchantes à souhait, l'auteur n'étant pas de ceux dont on peut dire qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour

être méchants. Le puriste qu'est Voltaire relève, avec une minutie un peu pédante, les fautes de goût, incorrections et néologismes de la *Nouvelle Héloïse,* et c'est la matière de la première Lettre. S'il a raison parfois contre Rousseau, dont le style, particulièrement dans la *Nouvelle Héloïse,* n'est pas exempt de cette « rouille genevoise » que lui reprochera Rivarol, on s'étonne de voir critiquer par Voltaire l'expression « philosophie parlière » (il n'avait donc pas lu Montaigne ?) et « sollicitude » (après Philaminte !) et surtout *éduqué,* qui n'est pas dans la *Nouvelle Héloïse* : mais Voltaire aurait sans doute répondu qu'il méritait d'y être, puisque ce mot lui paraissait détestable. Au fond de toutes ces chicanes de mots il y a, je crois, ceci : à Voltaire, qui est tout esprit, et qui est un pur classique, la langue des *sensations,* qui est essentiellement celle de Rousseau, et qui était restée à peu près étrangère à notre littérature classique, œuvre de l'esprit, non des sens, cette langue, dis-je, paraît à Voltaire parfaitement ridicule. Il raille le langage, véritablement inédit, que Rousseau fait parler à la passion, langage tantôt brûlant et volontairement emphatique : « chaque pas (qui éloignait Saint-Preux de Julie), séparait son corps de son âme », et : « garde tes baisers, ils sont trop âcres »; tantôt comme pénétré de langueur et de volupté : « nos âmes, épuisées d'amour et de peine, se fondent et coulent comme l'eau. » Isolées, ces expressions étonnent ou choquent, surtout encadrées des réflexions de Voltaire; au cours du récit, et comme emportées dans le torrent d'éloquence de Rousseau, elles entraînent le lecteur, et paraissent toutes naturelles à Julie et à Saint-Preux, à ces âmes à la fois ardentes et rêveuses, qui sont l'âme même de l'auteur. Le « doux ami » de la *Nouvelle Héloïse,* qui sera pour Voltaire sa « tarte à la crème », finit par paraître bouffon sous sa plume : prononcé par Julie, et pour qui la connaît bien, il est touchant et plein de tendresse.

Très mal écrit donc, le roman est, en outre, un tissu « d'invraisemblances et d'indécences », et c'est la matière de la seconde Lettre. Voltaire a beau jeu, sans doute, à dauber « l'invraisemblable » sottise de ce mari renseigné qui attire et

loge chez lui l'amant de sa femme. Mais pour ce qui est des « indécences », on ne savait pas Voltaire si prude ; et il renchérit dans sa Correspondance : « la *Nouvelle Héloïse* est un roman monstrueux de débauche. » (à Pierre Rousseau, 10 mars 1761). Ainsi se scandalise l'auteur de *Candide* et de la *Pucelle* : cachez ce sein que je ne saurais voir !

Au reste, ce roman (3me Lettre d'*Aloïsia*) n'en est pas un, ce genre d'ouvrage demandant du génie ; ce qu'a voulu Jean-Jacques, c'est, on le voit bien, faire la leçon à notre pays : aux hommes qui ne savent que parler, aux femmes qui ont « le maintien soldatesque et le ton grenadier. » Et Voltaire s'indigne « du profond mépris de Jean-Jacques pour notre nation » ; il rappelle complaisamment « ses injures au clergé, à la noblesse, au parlement, aux dames même » ; et, après avoir vengé la langue française, il prend la défense de la patrie, ce qui est beau, et plus surprenant encore chez l'ami et le flatteur du grand Frédéric, qui est le plus grand ennemi de la France.

La quatrième et dernière Lettre est une histoire grotesque, où l'on voit Rousseau, poursuivi par les violons de l'Opéra, pour avoir médit de la musique française ; ce n'est pas très méchant, mais voici des grossièretés : « Jean-Jacques n'est qu'un gueux », et « son père était un excellent garçon horloger » ; et voici une vilenie : « comment vous est-il échappé de dire qu'il y a vingt à parier contre un « qu'un gentilhomme descend d'un fripon ? » Ne savez-vous pas qu'un Montmorency, qui a l'honneur de vous loger, est un assez bon gentilhomme ? » Enfin, et c'est le bouquet, on recommande Jean-Jacques à la juste colère des officiers français : « Vous auriez dû ne pas dire que la noblesse d'Angleterre est la plus brave de l'Europe ; vous savez que le Roi a plus de noblesse dans ses armées que l'Angleterre n'a de soldats en Allemagne ; je serais fâché qu'il se trouvât quelque garde de Sa Majesté qui prît vos expressions à la lettre. » Charmante insinuation en vérité ! mais il fallait espérer, et n'est-ce pas ce que Rousseau avait le droit de répondre à Voltaire, qu'il n'y aurait pas parmi les gardes de Sa Majesté de ces ducs de Rohan qui bâtonnent les insulteurs.

On n'imagine pas ces petites perfidies et, en fin de compte, on n'écrit pas les *Lettres sur Aloïsia*, quand on n'est pas « bassement jaloux » : c'est le mot de Mme de Luxembourg et il n'est que vrai. Dès que paraît la *Nouvelle Héloïse*, Voltaire s'inquiète et, pressentant son succès, s'empresse à la rabaisser : « point de roman de Jean-Jacques s'il vous plaît, écrit-il à Thieriot ; je l'ai lu pour mon malheur » ; et à d'Argentel : « Seriez-vous de ceux qui ont pris le parti de ce petit Diogène manqué ? » (29 mars 1761). Il y a pourtant, dans le livre, un endroit qu'il loue vivement, car il faut, n'est-ce pas ? être impartial ; c'est « un morceau *admirable* sur le suicide, qui donne appétit de mourir. » L'admire-t-il vraiment, ou veut-il donner à entendre qu'il n'y a que cela de bon dans tout le livre ? Et pourquoi ne loue-t-il pas aussi les pages où est peint, de façon si pittoresque, le pays même qu'il habite ? c'est que ce pays, il ne le voit pas des mêmes yeux que Jean-Jacques, lui qui se plaint, à cette époque, de n'avoir pour tout horizon que « cinquante montagnes de glace en pains de sucre. »

Pour ce qui est du *Contrat social*, il va de soi que le monarchiste et l'aristocrate Voltaire ne saurait goûter ce bréviaire des démocraties futures : aussi le *Contrat social* « ou antisocial n'est-il remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève » (à Damilaville, 25 juin 1762). On le sait, le livre est court, étant comme un précis de métaphysique politique : ce n'est pour Voltaire qu'un « petit livret ». Voici donc un ouvrage de plusieurs volumes, mais c'est là son premier tort, à côté, du reste, de beaucoup d'autres : « l'*Émile* est un fatras d'une sotte nourrice en quatre tomes. » Pourtant le *Vicaire Savoyard* ? — Sans doute, il y a dans l'*Émile*, « une quarantaine de pages contre la religion, des plus hardies qu'on ait jamais écrites » ; mais comme elles sont gâtées par la plus sotte inconséquence ! car l'auteur n'épargne pas plus les philosophes que les fanatiques ; aussi : « je ne vois pas qu'il nous ait fait grand bien. Il parait (et cette amusante comparaison reviendra souvent sous la plume de Voltaire) que le *Testament* de Jean Mélier fait un plus grand

effet ; tous ceux qui le lisent demeurent convaincus. » (12 juillet 1762 à d'Alembert) (1). Un peu plus tard, il admire sans restriction, et il écrit cet éloge enthousiaste du *Vicaire* qu'on a souvent cité : « il y a cinquante pages que je veux faire relier en maroquin » (14 septembre 1762). Seulement s'il les juge alors dignes du maroquin, c'est peut-être parce qu'il a en ce moment quelqu'intérêt à faire valoir son admiration pour Rousseau : ces lignes se trouvent, en effet, dans sa réponse à une lettre où d'Alembert lui avait écrit (8 septembre 1762) : « les amis de Rousseau répandent ici que vous le persécutez. » — Qu'est-ce à dire ? et que faut-il penser de ce bruit qui s'était répandu, non seulement à Paris, mais, ce qui était plus grave, à Genève même, où Rousseau était alors persécuté ? Voltaire jaloux et détracteur de Rousseau, passe encore : pour qui a pratiqué Voltaire, il n'y a rien là qui doive surprendre ; Diderot, qui le connaissait bien, ne disait-il pas de lui « qu'il en voulait à tous les piédestaux ? » Mais Voltaire persécuteur de Rousseau ! et cela dans le temps même où il défend, avec la généreuse ardeur que l'on sait, les malheureux Calas, voilà certes une accusation qu'il vaut la peine d'examiner de près.

Le Petit Conseil, à Genève, vient de condamner l'*Émile* et de décréter son auteur, et c'est alors que circule, dans Genève, cette lettre du colonel Pictet dont j'ai eu l'occasion de parler, et où, parmi les causes de la condamnation de Rousseau, est expressément mentionnée celle-ci : « l'engouement où l'on est de M. de Voltaire ; » ce qui suppose, dit avec raison Rod, une intervention indirecte de Voltaire ou de ses amis les plus zélés. Voyons d'abord, en cette affaire, ce que disent les deux intéressés. Rousseau est formel ; dans une lettre à M[me] de Boufflers (laquelle, étant du 4 juillet, explique celle de d'Alembert à Voltaire, citée plus haut, et qui est du 8 septembre), Rousseau dit, parlant de la hâte avec laquelle le Petit Conseil l'a condamné sans l'entendre : « le crédit de M. de Voltaire à Genève a beau-

(1) Comparer quelques « notes inédites de Voltaire sur le *Vicaire Savoyard* » publiées par M. Bouvier (*Annales J.-J. Rousseau*, I, 272). Dans un des passages de son *Émile*, Voltaire a mis en marge, mais c'était pour lui seul : « excellent »

coup contribué à cette violence et à cette précipitation. *C'est à l'instigation de M. de Voltaire* qu'on y a vengé, contre moi, la cause de Dieu. » A cette accusation précise s'oppose la protestation, non moins catégorique, de Voltaire dans sa réponse à d'Alembert : « Comment peut-on imaginer que j'aie persécuté Jean-Jacques. Voilà une étrange idée ; cela est absurde. En vérité ai-je le nez tourné à la persécntion ? » (15 septembre 1762).

Qui des deux faut-il croire ? Si les accusations de Rousseau sont toujours sujettes à caution, les dénégations de Voltaire ne valent guère mieux. Voici donc une lettre (inédite) d'un tiers, Mylord Maréchal, datée du 16 août : « on m'a fait voir une lettre de Berne qui accuse Voltaire d'avoir « tramé les tracasseries à Genève contre vous » et, si la lettre dit vrai, on s'en repent et on est fâché contre le Poète. Vous m'aviez déjà dit que c'était Voltaire qui avait suscité les troubles dans votre patrie, mais je ne savais pas que le public avait ouvert les yeux là-dessus. » Ainsi Voltaire était en Suisse publiquement soupçonné d'avoir agi sur le Petit Conseil (1). Au reste, Mylord ne disant pas de qui est la lettre dont il parle, on n'en peut, ce me semble, tirer parti contre Voltaire. Après la lapidation de Motiers, les accusations contre Voltaire s'étant renouvelées, il eut l'idée de demander une attestation officielle de son innocence au Secrétaire d'État de Genève, Pierre Lullin. Celui-ci lui délivra une manière de certificat où il était dit que « l'intégrité de Messeigneurs (du Petit Conseil) est trop connue pour qu'on puisse croire qu'aucun particulier influe jamais sur leurs jugements. » Naturellement ! et si Voltaire avait « influé », ce n'est pas Lullin, gardien officiel de la dignité du Petit Conseil, qui aurait

(1) Julie de Bondeli, qui habitait Kœnitz, village voisin de Berne, et qui était en relations étroites et constantes avec la société genevoise (elle connaissait même des membres du Petit Conseil), écrivait le 7 juillet 1762 à Zimmermann : « Quant à ceux qui ont provoqué l'arrêt (contre Rousseau), ce sont mes amis, j'en ai honte. Les premiers coups se sont portés à Genève par la cabale de Ferney ;... je suis informée de toute l'affaire ». Et le 20 juillet : « C'est bien la cabale de Ferney qui a fait son malheur à Genève. » (Ed. Bodemann : *Julie von Bondeli und ihr Freundeskreis*, Hannover, 1874.

eu l'imprudence de le reconnaître. Voltaire avait donc là un bon billet de La Châtre (1).

Rod conclut ainsi sa discussion sur toute cette affaire : « aucun témoignage officiel n'établit donc que Voltaire ait été l'initiateur de l'arrêt du 19 juin 1762 » (contre Rousseau) (2). Il est très vrai ; nous n'avons aucun texte irrécusable nous permettant d'établir que Voltaire a été l'instigateur ou un des auteurs de la condamnation de Rousseau. Cela suffit-il pour *affirmer*, comme le fait Desnoiresterres, qu'il y fut complètement étranger (3)? il est permis d'en douter. Son intimité avec les Tronchin nous est connue ; Rousseau appelle ceux-ci : « les philosophes de Saint-Jean » ; et nous avons montré quels étaient, à cette époque, les sentiments de Voltaire à l'égard de Rousseau. Veut-on voir, par exemple, dans quels termes il annonce à ses amis ces persécutions auxquelles le malheureux Rousseau est alors en butte? « Jean-Jacques a été brûlé à Genève dans la personne de son plat *Émile* et banni du canton de Berne où il s'était réfugié. Il est à présent entre deux rochers dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raison et regardant toujours les hommes en pitié. Je crois que la chienne d'Érostrate, ayant rencontré le chien de Diogène, fit des petits dont Jean-Jacques est descendu en droite ligne. » Et c'est tout : c'est peu pour l'apôtre de la tolérance ; et, d'autre part, c'est trop de plaisanterie pour un homme qui n'est pas, nous le savons, insensible à la pitié. Enfin il y a un mot de lui qui nous laisse perplexe. Il écrit le 25 août 1763 à Helvétius : « le magistrat de

(1) Dans une lettre inédite (juillet 1762), Marcet, *un ami de Rousseau*, il est vrai, écrit à celui-ci : « On ne peut refuser à M. Pictet de faire la preuve de ce qu'il avance (contre Voltaire ou les amis de Voltaire). S'il établit clairement que M. de Voltaire *a été consulté* sur les livres de Rousseau, peut-on le blâmer de l'avoir dit ? Les consulteurs, quoique membres du Conseil, pouvaient bien n'en avoir pas eu l'ordre du corps ; mais toujours est-il évident que la décision de cet homme-là serait entrée dans les avis de ceux qui l'ont consulté ; cela porterait contre ceux qui en ont fait la démarche ; vous en comprenez tout le mauvais effet. C'est l'amour de la patrie et de la justice qu'il faut consulter, et non une tête étrangère, quand il s'agit de nos affaires, et surtout de l'honneur et de la réputation d'un citoyen. »

(2) Rod : *L'affaire J.-J. Rousseau*, p. 135.

(3) Desnoiresterres : *Voltaire et la société au* XVIIIe *siècle*, t. VI, p. 318.

Genève *n'a pu se dispenser* de condamner le roman de M. J.-J. Rousseau, intitulé l'*Émile.* » On dirait *presqu'*un complice qui éprouve le besoin d'excuser une mauvaise action (1).

Et pourtant Voltaire, à ce qu'on assure, a offert l'hospitalité à Rousseau ! Si c'est vrai, comme il s'en est vanté, ses biographes ont eu grandement raison de l'en louer ; mais est-ce bien vrai ? Pour M. Maugras (comme d'ailleurs pour Desnoiresterres), « il n'est pas douteux qu'oubliant les injures passées, le patriarche proposa un asile à son ennemi (2). » Ces deux auteurs appuient leurs affirmations : sur trois passages de la Correspondance de Voltaire et sur une anecdote. Le 9 mars 1761, Voltaire écrit au frère Damilaville : « Jean-Jacques est un étrange fou... Il m'offense de gaîté de cœur, moi qui lui avais offert, *non pas un asile, mais ma maison,* où il aurait vécu comme un frère. » Il semble qu'il n'ait pas encore digéré le mot *asile* de la lettre de rupture que lui a écrite jadis Rousseau. Il ajoute : « Je fais juges M. Diderot, M. Thieriot et tous nos amis du procédé de Jean-Jacques ; et je leur demande si, quand un détracteur de Corneille, de Racine, de Molière, fait un roman (suivent quelques indécences, que je supprime, sur le dit roman), il ne mérite pas bien le mépris dont M. de Ximenès daigne l'accabler. » Ainsi il s'agit, dans cette lettre, de faire pardonner à Ximenès (c'est-a-dire à Voltaire), l'*Aloïsia ;* et, pour cela, qu'y a-t-il de mieux que d'opposer aux outrages de Jean-Jacques la magnanimité de Voltaire ? le mensonge, d'ailleurs, sur Ximenès, n'est pas pour fortifier notre foi en cette magnanimité.

Un peu plus tard (15 septembre 1762), Voltaire écrit à d'Alembert, et c'est, cette fois, pour se justifier de l'accusation expresse

(1) Dans une lettre à Damilaville (12 juillet 1763), Voltaire reconnaît que « Jean-Jacques, l'apostat, n'a pas laissé de rendre de grands services par son *Vicaire Savoyard* » ; car « presque tout le peuple de Genève est devenu philosophe ». Mais alors ceux qui ont condamné l'*Émile* ont gravement péché contre la philosophie ! Est-ce donc pour les faire absoudre que Voltaire ajoute : « mais il faut que vous sachiez que Jean-Jacques n'a été condamné que parce qu'on n'aime pas sa personne » ; ce qui est d'ailleurs faux.

(2) Maugras : *Voltaire et Rousseau*, p. 218. De même Desnoiresterres : « Voltaire fit bien réellement auprès de Rousseau de sérieuses tentatives pour l'attirer à Ferney » (*ibid.* VI, 321).

formulée à Paris contre lui d'avoir persécuté Rousseau : « Vous voyez bien que ce pauvre homme est fou ; pour peu qu'il eût un reste de sens commun, il serait venu *au château de Tournay*, que je lui offrais. C'est une terre entièrement libre : il y eût bravé également et les prêtres ariens et tous les fanatiques ; mais son orgueil ne lui a pas permis d'accepter les bienfaits *d'un homme qu'il avait outragé* (?) » « La maison » de Voltaire devient ici « le château de Tournay » ; ce n'est, si l'on veut, qu'une précision de plus ; mais il y a une autre précision (les bienfaits d'un homme qu'il avait outragé), qu'il faut rapprocher de cette lettre de Voltaire à Hume (du 24 octobre 1766) : « Quand je sus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris ; qu'il aimait, comme moi, la retraite, et que je présumais qu'il pouvait rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer par M. Marc Chappuis, citoyen de Genève, *dès l'an 1759*, une maison de campagne, appelée l'Ermitage, que je venais d'acheter (1). » Le château de Tournay a fait place à l'Ermitage ; les dates de l'offre ne sont plus les mêmes, ce qui serait peu important, la mémoire de Voltaire pouvant l'avoir trahi. Ce qui l'est davantage, c'est qu'il précise ici : « dès 1759 » ; mais, dans la lettre précédente, c'est à Jean-Jacques qui « l'avait outragé » qu'il a offert l'hospitalité. Or, en 1759, Jean-Jacques n'avait pas encore écrit sa lettre « outrageante », qui est du 17 juin 1760. Enfin, et surtout, voit-on bien Voltaire faisant offrir par Marc Chappuis, en 1759, l'hospitalité chez lui à l'homme qui vient d'écrire (2 octobre 1758), la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*, c'est-à-dire contre ces spectacles que Voltaire est si fier d'avoir inaugurés à la porte de Genève, et qu'il y maintiendra, malgré l'opposition de Rousseau et de ses amis ?

(1) Chabanon dit qu'il a vu une lettre où Voltaire, quand *Émile* fut condamné par le Parlement de Paris, offrit à Rousseau « sa petite maison de l'Ermitage, située dans les bois. » (Chabanon : *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, 1795, p. 163).

M. Pezay, lui, n'a pas vu la lettre de Voltaire, mais il a vu la maison de l'Ermitage : « Je vous supplie de remarquer, lui écrit Voltaire (5 janvier 1767) que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées pendant quatre années (!) a été le prix de l'offre que je lui avais faite (non plus de lui donner l'hospitalité, mais) de lui donner *en pur don* une maison de campagne nommée l'Ermitage, que vous avez vue, entre Tournay et Ferney. »

Mais donnons maintenant la parole à Rousseau : Henri Meister, un jeune ecclésiastique zurichois qui a vu Rousseau à Motiers, écrit de Berne à son père (le 6 jnin 1764) : « M. de Voltaire (c'est Rousseau qui parle) dit à tout le monde qu'il est fort lié avec Jean-Jacques Rousseau *et* qu'il lui a offert un asile chez lui lorsqu'il fut obligé de quitter la France (ce serait donc après 1759) ; mais moi je vous dis que je n'ai *aucune* liaison avec M. de Voltaire et que je n'en veux point avoir. » Desnoiresterres commente ainsi ces paroles de Rousseau : « Cela a l'ambiguïté d'un oracle (?). Il ne s'ensuit pas, de ce que Rousseau ne *veuille* avoir aucune liaison avec le poète, que ce dernier n'ait point fait auprès de lui la tentative cordiale dont il est question (1). » D'abord Desnoiresterres a cité inexactement les paroles de Rousseau : il a supprimé un tout petit mot, qui, si l'on y fait attention, précise le sens de la dénégation de Rousseau ; c'est le mot *et*. Qu'on relise la phrase citée plus haut : « M. de Voltaire dit à tout le monde qu'il est fort lié avec Rousseau *et* qu'il lui a offert un asile... » ; cela veut dire évidemment : « et la preuve de cette liaison, c'est qu'il lui a offert... ». Donc Rousseau affirmant, non pas seulement, comme l'écrit Desnoiresterres, « qu'il ne *veut* avoir aucune liaison avec Voltaire », mais aussi « qu'il *n'a* aucune liaison » avec lui, nie, par cela même, ce qui était, dans son esprit, la conséquence, ou la preuve de cette prétendue liaison, à savoir : l'offre d'hospitalité.

Et enfin, à la lettre de Voltaire à Hume que j'ai citée plus haut (offre de l'Ermitage par l'intermédiaire de Marc Chappuis), Rousseau a répondu très nettement. M. de Chauvel, l'ayant pressé de s'expliquer sur ce point, Rousseau lui écrit le 5 janvier 1767 : « *Jamais*, ni en 1759, ni en aucun temps, M. Marc Chappuis ne m'a proposé, de la part de M. de Voltaire, d'habiter une petite maison appelée l'Ermitage. En 1755 M. de Voltaire, me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitait d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis (j'ai cité les deux lettres en leur temps). Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me souviens pas d'avoir eu de sa part aucune *autre* invitation. » C'est moi qui

(1) Desnoiresterres, *ibid.*, t. VI., 321.

souligne le mot *autre*, qu'a encore omis Desnoiresterres (1), ce qui infirme la réflexion dont il accompagne la phrase de Rousseau : « cette réponse qui débute par la certitude finit par le doute. » Est-ce bien un doute qu'exprime ici Rousseau ? j'y verrais plutôt une simple confirmation de « la certitude » : Rousseau ne se souvient que d'une seule invitation et il le dit ; pour le reste, il ne sait pas de quoi Voltaire veut parler. Il ne reste, en définitive, de parfaitement authentique et d'irrécusable, que l'invitation qui clôt la jolie lettre de Voltaire à Rousseau du 30 août 1755, et la voici : « *M. Marc Chappuis* m'apprend que votre santé est mauvaise ; il faudrait venir la rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches et brouter nos herbes. » Le voilà donc enfin ce Chappuis qui aurait offert, de la part de Voltaire, l'Ermitage à Jean-Jacques : son rôle, on le voit, s'était borné à parler de Rousseau à Voltaire ; et comme Voltaire, en effet, a offert, dans cette même lettre où incidemment il cite Chappuis, le lait de ses vaches, il a pu croire — ou feint de croire, pour montrer combien son invitation était sérieuse —, que Chappuis était expressément chargé par lui d'offrir le lait de l'Ermitage : au fond, il n'y avait, dans son invitation, qu'une simple politesse, et dont il était très coutumier : car qui donc n'a-t-il pas invité, toujours gracieusement du reste, à venir boire du lait de ses vaches et « manger des truites de son lac » ? c'était, à la fin de ses lettres, son aimable façon de saluer les gens.

Reste *l'anecdote*, qui est amusante, mais qui a été diversement contée. Le premier récit qui en ait été fait se trouve chez Grimm (*Correspond. littér.* janvier 1766) lequel le tient, dit-il, d'un témoin oculaire ; ce dernier « s'était trouvé présent à Ferney quand Voltaire reçut les *Lettres de la Montagne* et qu'il y lut l'apostrophe qui le regarde ; et voilà son regard qui s'enflamme, ses yeux qui étincellent de fureur, tout son corps qui frémit et lui qui s'écrie, avec une voix terrible : « ah ! le scélérat ! ah ! *le monstre !* il faut que je le fasse assommer. Oui, j'enverrai le faire

(1) Desnoiresterres, *ibid.*, t. VI., 322.

assommer dans les montagnes entre les genoux de sa gouvernante. — Calmez-vous, lui dit notre homme ; *je sais* que Rousseau se propose de vous faire une visite et qu'il viendra dans peu à Ferney. — *Ah ! qu'il y vienne*, répond M. de Voltaire. — Mais comment le recevrez-vous ? — Comment je le recevrai ?... Je lui donnerai à souper, je le mettrai dans mon lit, je lui dirai : voilà un bon souper : ce lit est le meilleur de la maison ; faites-moi le plaisir d'accepter l'un et l'autre et d'être heureux chez moi. » Nous connaissons sans doute la mobilité d'humeur de Voltaire : pourtant une telle sollicitude succédant à un tel accès de fureur, et, notons-le, quand il vient de lire ces *Lettres de la Montagne*, qui l'ont exaspéré au point de lui faire écrire contre Rousseau son terrible *Sentiment des citoyens*, comment admettre et concilier tout cela ? il est fâcheux aussi que Grimm n'ait pas nommé ce témoin oculaire qui *sait* que Rousseau « se propose de faire une visite à Voltaire ! » Rousseau en eût plutôt fait une au diable, au lendemain des *Lettres de la Montagne*.

Pougens raconte une anecdote analogue, qu'il tient de l'avocat genevois, de Végobre, encore un témoin oculaire : on est chez Voltaire après déjeûner ; arrive le courrier de Paris. Végobre est prié d'en donner lecture, lit l'histoire de la persécution de Rousseau, le décret de prise de corps, sa fuite : « Voltaire n'y tient pas, il se met à fondre en larmes, et s'écrie : « *Qu'il vienne!* qu'il vienne ! je le recevrai à bras ouverts ; il sera ici plus maître que moi ; je le traiterai comme mon propre fils (1). » Il faut remarquer que Pougens a vu Végobre seulement en 1782, donc vingt ans après cette scène pathétique ; celle-ci ne se passe plus, comme le dit Grimm, après les *Lettres de la Montagne* (fin de 1764) mais en 1762, au lendemain de la condamnation de l'*Émile*. J'observerai seulement que le 15 juin Voltaire ne connaît pas la condamnation, puisqu'il demande ce jour-là à Damilaville : « Est-il vrai qu'on poursuit Jean-Jacques? » et que le surlendemain 17 il a en mains l'arrêt du Parlement, comme il appert d'une lettre de Moultou (2). Il n'y a donc qu'un seul jour,

(1) Charles Pougens : *Lettres philosophiques à Mme ****, 1826, p. 85.
(2) Streckeisen-Moultou : *op. citat.*, I, 40.

le 16, où la scène aurait pu se passer, telle que la raconte Pougens. S'est-elle passée vraiment comme il la raconte? Ce qui permet d'en douter, c'est une lettre où, seulement neuf jours après ce 16 juin, Voltaire parle *pour la première fois*, en ricanant, de la condamnation de Rousseau et de sa fuite (il le croit en Hollande) : « l'orgueilleux Jean-Jacques est à Amsterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes. » Il a donc bien vite séché ses « larmes. » Pourtant, chez les deux « témoins », le sens général de l'anecdote est le même, et il y a un mot caractéristique qui est prononcé dans les deux récits : « Qu'il vienne ! » Est-ce la même scène, racontée différemment, ou bien, tout est possible avec Voltaire, la scène a-t-elle été jouée deux fois avec adaptation aux faits du jour? Enfin le « témoin oculaire » de Grimm serait-il de Végobre? ou peut-être le prince de Ligne qui, nous le savons par M[me] du Deffand, était à Paris dans l'été de 1767 et pouvait bien y être aussi en 1766. Il fit sa visite à Ferney en décembre 1763 et il raconte que Voltaire, « dans le moment même où il en voulait le plus à Rousseau, dans le moment même qu'il disait que c'est *un monstre* (c'est le mot que lui prête Grimm), on lui dit : Je crois que le voilà qui entre dans votre cour. « Où est-il, le malheureux, s'écria-t-il, qu'*il vienne !* (encore ce mot) ; voilà mes bras ouverts. Il est chassé peut-être de Neuchâtel et des environs. Qu'on me le cherche. Amenez-le moi, tout ce que j'ai est à lui (1). »

(1) *Œuvres du prince de Ligne*, 1860, t. IV, p. 19. — Dans les *Lettres sur la Suisse adressées à M[me] de M., par un voyageur français en 1781* (qui est de La Borde), 2 vol., Genève, 1783, il est question (t. I, 248) de l'offre du château de Tornay (*sic*) et d'une réponse de Rousseau « pleine d'injures » (que l'imprudent Voltaire n'a pas conservée et, ce qui est plus fort, dont il n'a jamais parlé). Or « peu de temps après cette belle épître (de Rousseau) un jour que nous causions ensemble dans son cabinet (encore un témoin oculaire, c'est le quatrième) son secrétaire vint précipitamment dans sa chambre, lui disant : « Monsieur, voilà M. Rousseau qui entre dans la cour, faut-il le recevoir au château? » Ce nom ranima dans cet instant tout le courroux de Voltaire (c'est le scenario prévu) qui, plus prompt que l'éclair, se leva furieux, en s'écriant d'une voix de tonnerre : « S'il a l'audace d'entrer, qu'on le jette par la fenêtre! » Et puis (voici le changement à vue) : « Non, ajouta-t-il, il est malheureux, qu'on le laisse entrer. » Malheureusement ce n'était pas lui (!) mais un homme qui avait toute sa tournure. Où diable le secrétaire de Voltaire avait-il pu voir, pour croire le reconnaître, Rousseau, qui ne mettait jamais les pieds

Que conclure de ce mélange d'analogies et de contradictions dans les récits divers d'une même anecdote qui se modifie plus ou moins avec le conteur? Qu'elle était, dans tous les cas, comme traditionnelle dans le milieu de Voltaire. Elle *peut* être vraie; seulement, étant donné le caractère rancunier de Voltaire, et surtout, ses lettres sur Rousseau, contemporaines de l'anecdote, et qui la contredisent, elle n'est guère vraisemblable. Quant à *l'offre d'hospitalité*, on a vu à quoi la réduisaient les textes que nous avons en mains. Ici pourtant, s'il n'y a pas eu d'invitation sérieuse et formelle, il se pourrait fort bien que Voltaire ait eu un moment (et il faudrait alors placer ce moment avant la lettre de rupture de Rousseau), la velléité d'attirer Rousseau chez lui, non par pure générosité, mais, bien plutôt, par intérêt. Par exemple, dans sa lettre à Hume (du 24 août 1766), où il parle de son offre d'hospitalité à Rousseau en 1759, il explique cette offre par plusieurs considérations, dont une, au moins, pourrait être vraie, à la condition de l'interpréter : « comme je présumais, dit-il, qu'il pouvait rendre quelques services à la philosophie. » Entendez par là qu'il espérait peut-être l'embrigader dans l'armée des Encyclopédistes dont il s'était fait le chef. Quand ces mêmes Encyclopédistes avaient été arrêtés dans leurs travaux : qu'ils viennent, écrivait-il, imprimer en Suisse l'Encyclopédie : « j'ai de quoi les loger très bien », et les gouverner encore mieux, quand ils seront ses hôtes. De même il se peut qu'il ait caressé un instant l'idée d'héberger Rousseau pour se faire honneur de l'hospitalité donnée, et aussi pour essayer d'apprivoiser l'ours et de le domestiquer.

à Genève et vivait confiné à Motiers? Les récits de La Borde, qui appelle Voltaire « son ami », ne méritent aucune créance : il ne dit que des sottises sur Voltaire et sur Rousseau.

Et il y a enfin (il faut être complet) le récit de Wagnière (Longchamp et Wagnière : *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, 1826, t. I, 68) : Wagnière raconte que Voltaire avait fait écrire à Rousseau pour lui offrir l'hospitalité ; mais qu'ignorant la direction qu'avait prise Rousseau (tout le monde aurait pu le lui dire, rien n'étant plus connu que les séjours de Rousseau), il fit faire sept copies de sa lettre dans l'espoir qu'un des exemplaires au moins lui parviendrait. Seulement, par une fatalité bien surprenante, aucun des sept exemplaires n'est parvenu, ni à Rousseau, ni à la postérité.

Il n'y a pas lieu de parler longuement ici de la *Lettre à Mgr de Beaumont*. Même impatience, chez Voltaire, de savoir quel en a été le succès : « que dit-on de la lettre de Jean-Jacques à Christophe ? » (à Marmontel, le 23 mai 1763). Il a d'ailleurs préalablement fait savoir à Helvétius, dès l'apparition de la Lettre, ce qu'il en fallait dire : « il y a cinq ou six pages excellentes, et de la plus grande force, dans une petite brochure (!) qui paraît depuis peu, qui perce avec peine à Paris et que vous aurez vue sans doute. C'est un grand dommage que l'auteur y parle sans cesse de lui-même, quand il ne doit parler que de choses utiles. Son titre est d'une indécence impertinente (il faudrait plutôt dire : d'une habile hardiesse), son ridicule amour-propre révolte, c'est Diogène, *mais il s'exprime quelquefois en Platon.* » (mars 1763). Encore qu'inattendu sous cette forme (que vient faire ici Platon ?), l'éloge n'est pas mince ; et il est répété, sous une forme meilleure, quelques jours après : « il y a (dans la *Lettre à Beaumont*) une douzaine de pages *sublimes* contre cette sainte religion » (à d'Argental, 24 avril 1763). Ici, ce n'est plus seulement le polémiste qui applaudit aux attaques contre « l'infâme » ; c'est aussi l'écrivain qui rend à l'irrésistible éloquence de la *Lettre à Beaumont* un sincère hommage : hâtons-nous de l'enregistrer, à l'honneur de Voltaire et de Jean-Jacques à la fois.

Mais voici les *Lettres de la Montagne* qui vont rallumer la colère du patriarche, car cette fois Rousseau y prend directement Voltaire à partie. Il vient d'expliquer pourquoi il a cru devoir signer de son nom l'*Émile*, bien différent en cela des auteurs d'écrits anonymes qui, à la fois, avouent secrètement leurs livres pour s'en faire honneur, et, publiquement, les renient pour se mettre à couvert : « pour être utile impunément, on lâche son livre dans le public, et on fait le plongeon. » C'est donc là cette prudence, ou cette habileté, que l'auteur des *Lettres de la campagne*, Tronchin lui reproche de n'avoir pas eue. Eh bien ! soit, il a été un auteur maladroit qui a vu son devoir où d'autres veulent voir une imprudence, et qui « regarde comme une *lâcheté* punissable de publier des choses qu'on ne veut pas

avouer. » Si un auteur pouvait se sentir visé par ce passage, c'était celui qui passait sa vie à lancer dans le monde des pamphlets et des livres qu'il désavouait hautement ou attribuait libéralement à d'autres : « Je prie instamment tous les frères de crier dans l'occasion que le *Portatif* (le *Dictionnaire philosophique*), qui vient d'être imprimé en Hollande, est d'une Société de gens de lettres » (Voltaire à Damilaville, 11 décembre 1764). Voltaire put donc très légitimement prendre à son compte la diatribe de Rousseau contre les auteurs en question, anonymes ou pseudonymes. Cependant Jean-Jacques ne désignait personne ; et d'ailleurs, reconnaissons-le, Voltaire ne faisait, en prenant ses précautions, que ce que tout le monde faisait autour de lui (quoique moins astucieusement), et ce qu'aurait peut-être dû faire Rousseau lui-même : « pures formalités, disait Voltaire, qui ont fort déplu à Jean-Jacques et qui l'ont conduit par le plus court à la petite vallée de Motiers-Travers ».

Voici donc qui est plus précis, et destiné à Voltaire seul. Tronchin avait de son mieux, dans ses *Lettres de la campagne*, expliqué l'indulgence du Petit Conseil de Genève à l'égard de Voltaire, de ce même Conseil qui avait si durement frappé Rousseau : « En conscience, avait-il dit (et j'ai cité ailleurs pour un autre objet cette phrase), y a-t-il parité entre des livres (ceux de Voltaire) où l'on trouve quelques traits épars (!) et indiscrets (le joli euphémisme !) contre la religion, et des livres (ceux de Rousseau), où, sans détour, sans ménagement, on l'attaque dans ses dogmes (Voltaire les respectait-il donc ?), dans sa morale, dans son influence sur la société ? » A quoi Rousseau réplique avec force : « Sur quoi peut-on fonder la maxime de tolérer la raillerie, l'outrage, et de punir la raison ? la mienne s'y perd. » C'est là ; comme dans toute cette Lettre (la 5e de la 1re partie), de l'ironie éloquente : elle est habituelle à Rousseau. Mais voici, presque sans transition, quelque chose à quoi il ne nous a pas accoutumés, et ce que vraiment on ne pouvait guère attendre de cet âpre et véhément polémiste, à savoir de la plus fine et de la plus agréable plaisanterie. Qu'on me pardonne de citer un long passage ; il paraîtra court, tant

il est bien venu, et il est très important d'ailleurs pour notre sujet : « Ces Messieurs (du Petit Conseil) voient si souvent M. de Voltaire ; comment ne leur a-t-il pas inspiré cet esprit de tolérance qu'il prêche sans cesse, et dont il a quelquefois besoin ? S'ils l'eussent un peu consulté dans cette affaire, il me paraît qu'il eût pu leur parler à peu près ainsi : « Messieurs, ce ne sont point les raisonneurs qui font du mal, ce sont les cafards. La philosophie peut aller son train sans risque ; le peuple ne l'entend pas, ou la laisse dire et lui rend tout le dédain qu'elle a pour lui. Raisonner est, de toutes les folies des hommes, celle qui nuit le moins au genre humain ; et l'on voit même des gens sages entichés parfois de cette folie-là. *Je ne raisonne pas, moi,* cela est vrai ; mais d'autres raisonnent : quel mal en arrive-t-il ? Voyez tel, tel et tel ouvrage : n'y a-t-il que des plaisanteries dans ces livres-là ? Moi-même enfin, si je ne raisonne pas, je fais mieux, je fais raisonner mes lecteurs. Voyez mon chapitre des Juifs ; voyez le même chapitre plus développé dans le *Sermon des Cinquante :* il y a là du raisonnement *ou l'équivalent,* je pense. Vous conviendrez aussi qu'il y a peu de *détour,* et quelque chose de plus que des *traits épars et indiscrets.*

« Nous avons arrangé que mon grand crédit à la cour et ma toute-puissance prétendue vous serviraient de prétexte pour laisser courir en paix les jeux badins de mes vieux ans : cela est bon ; mais ne brûlez pas pour cela des écrits plus graves, car alors ce serait trop choquant.

« J'ai tant prêché la tolérance ! Il ne faut pas toujours l'exiger des autres, et n'en jamais user avec eux. Ce pauvre homme croit en Dieu, passons-lui cela, il ne fera pas secte : il est ennuyeux ; tous les raisonneurs le sont : nous ne mettrons pas celui-ci de nos soupers ; du reste, que nous importe ? Si l'on brûlait tous les livres ennuyeux, que deviendraient les bibliothèques ? et si l'on brûlait tous les gens ennuyeux, il faudrait faire un bûcher du pays. Croyez-moi, laissons raisonner ceux qui nous laissent plaisanter ; ne brûlons ni gens ni livres, et restons en paix ; c'est mon avis. » Voilà, selon moi, ce

qu'eût pu dire d'un meilleur ton M. de Voltaire, et ce n'eût pas été là, ce me semble, le plus mauvais conseil qu'il aurait donné. »

En vérité, non, Voltaire n'eût pas mieux dit, si ce n'est peut-être plus brièvement, car la plaisanterie est un peu prolongée. Reste que Rousseau a assez bien compris Voltaire pour le pasticher, tandis que, nous l'avons vu, à lire certains jugements de Voltaire sur Rousseau, il était permis de se demander si, tout motif de jalousie à part, Voltaire n'était pas réellement incapable de comprendre ce qu'il critiquait si mal, et ce qui faisait justement l'originalité de Rousseau. Que de fois, quand il juge si légèrement Rousseau, Rousseau aurait le droit de s'approprier le mot de Montesquieu sur Voltaire : « il a trop d'esprit pour m'entendre. »

Quand il lut, dans les *Lettres de la Montagne*, ce passage dirigé contre lui, Voltaire jeta feu et flamme. Un mot surtout dut le piquer au vif : c'est l'aveu qu'on lui prête de ne pas beaucoup raisonner dans ses livres ; mais il se garda bien de relever le trait, ce qui eût fait dire qu'il en avait été blessé, comme on l'est, même d'une demi-vérité. Il se rabattit sur une indiscrétion de Rousseau qui le désignait comme étant l'auteur du *Sermon des Cinquante*, et, par là même, semblait le signaler à la sévérité du magistrat. Rousseau joue donc le rôle de « délateur », et aussi, ce sera le refrain de Voltaire, celui de « calomniateur », car tout le monde sait que le *Sermon des Cinquante* n'est pas de Voltaire, mais, paraît-il, de La Mettrie : « Ah ! Jean-Jacques, cela n'est pas d'un philosophe : il est infâme d'être délateur, il est abominable de dénoncer son confrère et de le calomnier aussi injustement » (à d'Argental, 10 janvier 1765).

Rien n'était plus dangereux que de s'attaquer à Voltaire ; ses ripostes étaient terribles. « Le chien de Diogène » avait aboyé contre lui ; le coup de bâton ne se fit pas attendre, brutal et assommant : ce fut *Le Sentiment des citoyens*. Les *Lettres de la Montagne* avaient commencé à être connues à Genève du 15 au 20 décembre 1764, et, dès le 27 décembre, Voltaire assénait son terrible pamphlet sur la tête du malheureux Rousseau, qui se demanda d'abord de quelle main le coup était parti ; car Voltaire

avait suivi le conseil qu'il donnait à d'Alembert : « frappez, et cachez votre main ». Rousseau, sur des soupçons qui lui avaient été suggérés par ses amis, attribua ce factum au pasteur Vernes, et, pendant longtemps, ne voulut pas en démordre, malgré les dénégations formelles et justement indignées de Vernes. On a, dans sa *Déclaration relative au pasteur Vernes*, un exemple de plus de sa précipitation à accuser les gens, et de son ingéniosité à échafauder son accusation sur des raisonnements qu'il donne, et qu'il prend sincèrement, pour des preuves. Il avait, disait-il, reconnu tout de suite Vernes à « son style pastoral. » Il ne pouvait, il est vrai, imaginer que le diable de Ferney, se faisant ermite pour la circonstance, avait eu l'infernale malice de se donner l'air scandalisé et le ton dévot d'un défenseur de l'église, et que l'avocat de Calas avait pu, sans rire, brandir les foudres d'un inquisiteur (1).

Exposant « les sentiments de la ville » (de Genève), le factum débutait ainsi : « On a pitié d'un fou ; mais quand la démence devient fureur, on le lie. La tolérance, qui est une vertu, serait alors un vice. » Ensuite, Tartuffe-Voltaire prenait ainsi la défense de Jésus-Christ et de l'Église : « S'il a cru préparer, dans son style obscur, une excuse à ses blasphèmes, en les attribuant à un délateur imaginaire (le Vicaire de l'*Émile)*, il n'en peut avoir aucune pour la manière dont il parle des miracles de Notre Sauveur. Il dit nettement sous son propre nom : « Il y a des miracles dans l'Évangile qu'il n'est pas possible de prendre au pied de la lettre sans renoncer au bon sens ; » il tourne en ridicule tous les prodiges que Jésus daigna opérer pour établir la religion. Après avoir insulté Jésus-Christ, il n'est pas surprenant qu'il outrage les ministres de son saint Évangile... Le voilà donc qui les accuse de la plus noire hypocrisie... ; c'est ainsi qu'il traite ceux qui lui ont pardonné sa première apostasie ; y a-t-il un seul citoyen parmi nous qui,

(1) Si l'on en croit M. Edouard Dufour, qui a étudié particulièrement les ouvrages de Vernes (*Jacob Vernes*, par Edouard Dufour, Genève, 1891), Voltaire, jaloux de l'amitié qui existait entre Vernes et Rousseau, aurait eu « l'idée infernale d'imiter le style du pasteur assez bien pour qu'on s'y méprît »; cela expliquerait alors la méprise de Rousseau.

en pesant de sang-froid cette conduite, ne soit indigné contre le calomniateur ? » Et, conséquemment, le dernier mot était celui-ci : « Il faut lui apprendre que, si on châtie légèrement un romancier impie, *on punit capitalement un vil séditieux.* » Plutôt que de fulminer contre Voltaire, contentons-nous, il ne mérite pas mieux, de lui appliquer à lui-même ce qu'il disait de maître Omer, de ce grand pourfendeur de philosophes : « Vous souvenez-vous, écrivait-il un jour à d'Alembert, en quels termes s'exprima Omer dans son réquisitoire (contre l'*Encyclopédie*) ? On l'aurait pris pour l'avocat-général de Dioclétien et de Galérius ; on n'a jamais joint tant de violence à tant de sottises » (19 octobre 1764). Et, pour le dire en passant, c'est cette violence même et ce manque d'esprit qui ont pu détourner Rousseau d'attribuer le factum à Voltaire : il est vrai que de manquer de mesure et d'esprit au point de délirer, c'était peut-être, de la part de celui-ci, une rouerie de plus, puisque c'était bien là, pour un Voltaire, le meilleur des déguisements.

Mais le passage vraiment terrible et odieux était celui où Voltaire, dans un libelle qui allait courir le monde, déchirait sans pitié le voile qui avait jusqu'alors caché la grande faute de Rousseau à tous ses lecteurs, sauf à quelques intimes qui, Rousseau pouvait le croire, n'avaient point parlé : « Est-il permis, lisait-on dans ce passage, à un homme né dans notre ville, d'offenser à ce point nos pasteurs, dont la plupart sont nos parents et nos amis, et qui sont quelquefois nos consolateurs (voyez le bon apôtre !) Considérez qui les traite ainsi : est-ce un savant qui dispute contre des savants ? Non, c'est l'auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien qui, trompé par un faux zèle, fait des reproches indiscrets à des hommes vertueux ? Nous avouons avec douleur et en rougissant que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches et qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec lui, de village en village et de montagne en montagne, la malheureuse dont il fit mourir la mère *et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital*, en rejetant les soins qu'une personne charitable voulait avoir d'eux et en

abjurant tous les sentiments de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur et de la religion. »

On a prétendu que Voltaire, en écrivant sa petite infamie contre Rousseau, n'avait fait, après tout, qu'user de son droit de représailles contre l'auteur du passage que j'ai cité des *Lettres de la Montagne*. Mais que contenait donc ce passage de si offensant pour Voltaire ? Rousseau y citait le *Sermon des Cinquante* comme étant de Voltaire : or, il le pouvait faire sans être le moins du monde « un délateur » ; car, que Voltaire eût écrit ce *Sermon*, c'était bien (puisque Rousseau donnait ce surnom à Voltaire), le secret de « Polichinelle ». Et quant au grave danger qu'il faisait courir, dit-on, au patriarche par cette prétendue révélation, pour savoir ce qu'il en faut penser, demandons-le à Voltaire lui-même. Trois jours précisément avant que parût son libelle contre Rousseau, il écrivait à d'Argental, pour qu'il le répétât au duc de Praslin (avec lequel, notons-le, il était au mieux), que les bourgeois de Genève étaient venus faire des Représentations au Petit Conseil : « Jean-Jacques ne manqua pas de leur faire dire que, si on rôtissait les écrits d'un Genevois, il était bien triste qu'on n'en fît pas autant à ceux d'un Français (allusion au passage incriminé des *Lettres de la Montagne* : Rousseau y demande, d'ailleurs, tout le contraire, c'est-à-dire qu'on tolère ses œuvres, comme on fait celles de Voltaire). Mais il faut lire ce qui suit : « Un magistrat (de Genève) vint me demander poliment la permission de brûler un certain *Portatif* ; je lui dis que ses confrères étaient bien les maîtres, pourvu qu'ils ne brûlassent pas ma personne, et que je ne prenais nul intérêt à aucun *Portatif* » ; ajoutez : ni à aucun *Sermon des Cinquante*, puisque, si le premier était « d'une société de gens de lettres », l'autre était « de La Mettrie. » Qu'on brûlât donc *Sermon* et *Portatif*, qu'il désavouait, cela ne les empêcherait pas de se vendre, et au contraire. Quant à « sa personne », retranchée derrière les bons machicoulis de Ferney, qu'avait-elle à craindre des prétendues « calomnies » de Jean-Jacques et des anathèmes du Consistoire ? On ne peut donc invoquer, pour excuser le libelle de Voltaire, le cas de légitime

défense ; et, pas davantage, la loi du talion : car quelle proportion y a-t-il de l'innocente plaisanterie de Rousseau aux atrocités du *Sentiment des citoyens* (1) ?

Mais cette animosité, vraiment implacable, qui a inspiré le *Sentiment des citoyens*, il faut l'expliquer, je crois, par une autre raison, et plus puissante, que le désir de châtier un prétendu délateur : et c'est, encore une fois, la jalousie d'auteur. Ce que Voltaire, en effet, ne peut pardonner à Jean-Jacques, c'est le succès de ses livres, la soudaineté et l'éclat de cette gloire qui maintenant rivalise avec la sienne. Il a eu beau ravaler la *Nouvelle Héloïse* dans son *Aloïsia* : lui qui prétendait qu'en France le ridicule vient à bout de tout, il n'a pu arrêter l'essor prodigieux du roman de Jean-Jacques ; à Genève même, dans son entourage, aussi bien qu'à Paris, le roman est allé aux nues. C'est, par exemple, son amie, Mme de Constant, qui « en est folle », et qui écrit à son mari : « tout le monde est transporté comme moi. » Et le succès d'*Émile* n'a guère été moindre. C'est en vain que Voltaire s'est acharné à démontrer à tous ses correspondants qu'il avait été bien plus hardi que Rousseau, et que le *Vicaire savoyard* n'était, après tout, que le « vicaire du curé Meslier » : le vicaire alors avait joliment éclipsé son curé ; et Voltaire a pu lire, un an, notons-le, avant son libelle

(1) On sait que le *Sermon des Cinquante* soulève une autre question : celle de savoir si le *Sermon* a précédé ou suivi le *Vicaire savoyard*. L'intérêt de cette question, au point de vue des rapports entre Voltaire et Rousseau, apparaît dans ce passage, souvent cité, de la *Vie de Voltaire*, par Condorcet : « Cet ouvrage (le *Sermon des Cinquante*) est précieux : c'est le premier où M. de Voltaire, qui n'avait jusqu'alors porté à la religion chrétienne que des attaques *indirectes*, osa l'attaquer *de front*. Il parut peu de temps *après* la Profession de foi du Vicaire savoyard. M. de Voltaire fut un peu jaloux du courage de Rousseau, et c'est peut-être le seul sentiment de jalousie qu'il eût jamais eue (!) ; mais il surpassa bientôt Rousseau en hardiesse comme il le surpassait en génie. »

Il ressort de la discussion provoquée par ce passage (Brunetière : *Études critiques*, 4e série, p. 279. — Champion : *Voltaire, Études critiques*, p. 169. — Eug. Ritter : *Revue d'hist. litt. de la France*, 1900, p. 315), que le *Sermon des Cinquante* a été prononcé, en d'autres termes, qu'il a circulé *manuscrit* dès 1753 ; mais, Voltaire ne commençant à en parler que le 14 septembre 1762 (à d'Argental), Bengesco en a conclu qu'il parut, *imprimé*, seulement en septembre 1762, tandis que la publication de l'*Émile* est de mai 1762 : ce qui laisserait subsister, mais pour la « hardiesse » seulement de *l'impression*, la remarque de Condorcet.

contre Rousseau, une phrase qui a dû le mettre en fureur et qui se trouve dans l'*Instruction pastorale* de l'évêque du Puy. L'évêque y attaque à la fois, comme « incrédules modernes », Voltaire et Rousseau, mais il fait entre les deux la différence que voici : « il ne faut pas attendre, du génie poétique de Voltaire, le même enchaînement d'idées et la même profondeur que Jean-Jacques sait mettre dans ses œuvres. » Voilà de ces traits qui, bien plus que le persiflage de Rousseau, ont dû piquer au vif l'auteur du *Testament du curé Meslier*, et, en surexcitant sa jalousie, expliquent le *Sentiment des citoyens*, et tout ce qui a suivi : car, même après le *Sentiment*, Voltaire n'a pas décoléré contre son rival ; il affectera même un jour, et c'est tout dire, de le mettre plus bas que Fréron : mais c'est uniquement parce qu'il était placé trop haut dans l'admiration de ses contemporains.

On s'est souvent demandé qui pouvait bien avoir appris à Voltaire que Rousseau avait mis ses enfants à l'hospice. Rousseau, sans hésiter, avait accusé Mme d'Épinay (à Duclos, 13 janvier 1765) ; mais il est plus que probable qu'il l'accusait à tort. En 1758, Mme d'Épinay, venue à Genève pour se faire soigner par Tronchin, avait vu souvent Voltaire; elle avait pu lui parler, et très naturellement, de sa rupture, qui était devenue publique, avec Rousseau ; et ce qu'il avait appris par elle sur le séjour de Rousseau à l'Hermitage, Voltaire l'avait soigneusement consigné et amplifié dans son *Aloïsia*. Après avoir cité ces mots de la *Nouvelle Héloïse :* « L'honnête homme d'ici n'est point celui qui fait de bonnes actions, mais celui qui dit de belles choses », l'auteur d'*Aloïsia* ajoute méchamment : « ah ! mon doux ami, crois au moins que ceux qui ont donné le couvert, le vêtement, la nourriture à un seigneur étranger venu de Genève pensaient faire une bonne action. » Mme d'Épinay parla-t-elle aussi à Voltaire de l'abandon des enfants ? Ce que nous savons d'elle nous interdit, en l'absence de toute preuve, de la soupçonner de cette trahison.

Mais Grimm vint aussi à Genève et, comme son amie, fréquenta chez Voltaire ; le traître serait-il donc Grimm ? « C'est

sans doute Grimm (écrit un Rousseauiste éminent), dans le séjour qu'il a fait à Genève en 1759, qui a mis Voltaire au courant (1). » — « Sans doute », et sans preuve ? Grimm connaissait très bien Voltaire : il savait que, dire, même confidentiellement, une chose à Voltaire, c'était la dire à tout l'univers. Or Grimm s'est tû sur la faute de Rousseau dans sa *Correspondance littéraire*, alors que cette Correspondance était secrète ; on ne trouve, sur la vie privée de Rousseau, dans toute la collection de ses articles, que ce passage, qui est de 1762 : « Sa vie privée et domestique ne serait pas moins curieuse ; mais elle est écrite dans la mémoire de deux ou trois de ses anciens amis, lesquels se sont respectés en ne l'écrivant nulle part. » Et rien, dans le caractère de Grimm, ne nous autorise à penser que, ce qu'il s'interdisait d'écrire, il se réservât le droit de le dire.

Je crois que c'est aux portes même de Ferney, dans la cancanière Genève, où l'on aimait tant s'entretenir de la vie privée des gens, que la chose s'est ébruitée et colportée sous le manteau, et que le divulgateur a pu être le docteur Tronchin. Tronchin, après avoir été intimement lié, s'était brouillé, avec Rousseau : patricien et très pieux, il exhale dans sa correspondance son indignation contre l'auteur du *Contrat* et du *Vicaire Savoyard*, et cela est très naturel ; mais ce qui l'est moins, ce me semble, c'est que Tronchin, s'adressant à son fils, ne trouve rien de mieux, pour le mettre en garde contre les sophismes de « ce misérable Rousseau », que de lui donner les détails suivants : « c'est grand dommage que cet homme n'ait que l'appareil de la vertu ; et c'est ce qui explique comment, ayant vécu dans l'impureté, et ayant eu plusieurs enfants d'une concubine, il les a tous *exposés*. » (A remarquer que c'est le mot qu'emploiera Voltaire dans le *Sentiment des citoyens*). Celui qui, écrivant à un tout jeune homme (le fils Tronchin pouvait avoir à cette époque, 1763, une vingtaine d'années), trahissait si allègrement le secret d'un ancien ami, ne devait pas faire plus de façon pour le divulguer à des correspondants d'âge mûr ; et, de fait, voyez ce

(1) Eug. Ritter : *Rev. d'hist. litt. de la France*, 1900 p. 314.

qu'il écrit (le 20 mai 1763) au pasteur Vernes : « Vous souvient-il de la lettre de Diderot ? Eh bien ! je suis aussi sûr de ce que *je vous ai dit* que vous l'êtes d'avoir vu cette lettre, et on (Rousseau) sait bien que j'en suis sûr : *hinc furor, hinc lacrymæ.* Tous les témoins oculaires, et il y en a quatre (sans doute Mme d'Épinay, Grimm, Diderot et Tronchin) sont pleins de vie. Ces quatre témoins, et la conscience, qui est le cinquième, font un contraste bien humiliant avec l'austérité de la morale qu'on affiche. » Il prend soin, il est vrai, de terminer sa lettre par ces mots : « que tout ceci reste entre nous. » Mais autant a-t-il dû en dire à un autre pasteur, Vernet ; car, au lendemain du jour où Rousseau a abdiqué son titre de citoyen de Genève, il écrit à Vernet : « cela s'appelle se débarrasser d'un des premiers sentiments de la nature. Qui fait le plus, peut faire le moins. Qui *expose* ses enfants peut bien n'avoir point de patrie (1). » Toutes ces lettres de Tronchin sont de 1763, donc antérieures au *Sentiment des citoyens*, mais antérieures d'un an seulement ; tandis que le séjour de Mme d'Épinay et de Grimm, à Genève, étant antérieur d'au moins six ans au *Sentiment*, soupçonner Grimm ou Mme d'Épinay d'avoir parlé, c'est croire que Voltaire était capable de se taire pendant six ans (!) sur un fait dont il pouvait tirer un si grand parti contre Rousseau.

De tout cela, je ne conclus pas que c'est Tronchin qui a sûrement renseigné Voltaire ; mais la preuve est faite qu'il en a renseigné d'autres qui ont à leur tour parlé ou chuchoté — comme Vernes, par exemple, qui, c'est Lenieps qui l'assure à Rousseau, aurait dit « à M. Darade que vous étiez un homme pourri de v..., et celui-ci l'a dit à qui a voulu l'entendre. » Tous ces dits et redits (2) ont dû venir aux oreilles de Voltaire qui, recueillant

(1) Voir ces deux lettres données par Maugras : *Voltaire et Rousseau*, p. 273, 289.

(2) Que les *cancans* de Genève eussent, à la veille du *Sentiment*, souvent trait à la vie privée de Rousseau, c'est ce que témoigne ce curieux passage d'une lettre de Tronchin à Vernet, du 20 juin 1763 « Cet étrange homme, bon chrétien, n'est ni citoyen, ni père. Qu'est-il donc ? le plus malheureux de tous les hommes, qui comptait l'autre jour, parmi les charges de sa vie, l'entretien de la vieille Levasseur. *Il l'a dit* très distinctement à son ami Moultou, *qui le racontait* encore hier chez Mme d'Anville. Vous savez ce qui en est. Il a aussi

le faux comme le vrai, a mis le tout ensemble et, le moment venu, a donné le paquet à Jean-Jacques ; et ce, à la grande joie de Tronchin qui, le 16 mars 1765, applaudit ainsi au *Sentiment* : « ce masque de vertu, sous lequel Rousseau avait caché sa face catilinaire, est arraché. Le méchant se montre à découvert, le méchant est démasqué. » Mais si Voltaire a pu, en effet, de sa main brutale, « arracher le masque », c'est parce que d'autres mains, et particulièrement celle de Tronchin, l'avaient déjà dénoué. Il me semble donc que, si Rousseau ne s'est pas trompé en désignant Voltaire comme « le plus grand de ses ennemis », il a eu également raison, quand il parle de ses persécuteurs, d'associer le nom de Tronchin à celui de Voltaire, et de voir derrière la toile, « mettant en jeu les marionnettes de Genève, le polichinelle Voltaire et le compère Tronchin » (à Mme de Boufflers, 21 juillet 1762) (1).

Le *Sentiment des citoyens* une fois imprimé, quelle va être l'attitude de Voltaire? il n'a garde, bien entendu, d'intervenir dans l'âpre polémique qui éclate, au sujet du *Sentiment*, entre le pasteur Vernes et Rousseau, le pasteur criant sur tous les tons son innocence, et Rousseau s'enfonçant de plus en plus dans la conviction que c'est Vernes qui l'a poignardé. Ainsi Voltaire avait fait coup double : Rousseau était frappé au cœur, et son bourreau présumé était un homme d'église ! Mais si le malheureux Vernes passait auprès de certaines gens, à Genève, pour être l'auteur du *Sentiment*, à Paris ceux « qui avaient le nez fin »

protesté à ce même Moultou, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'il n'a jamais eu d'enfants, et que *ce qu'on en dit* est une calomnie. Vous savez aussi ce qui en est. Oh ! que cet homme joue un rôle difficile ! » — La lettre de Lenieps, citée plus haut, a été empruntée par Rod aux Manuscrits de Neuchâtel. (Rod : *L'affaire J.-J. Rousseau*, 285).

(1) Que Voltaire ait essayé de faire parler Tronchin sur son ancien ami, c'est ce qui ne me paraît pas douteux ; et que Tronchin ait parlé volontiers, c'est, ce me semble, ce qui ressort des deux passages que voici : Voltaire, ayant affirmé à Damilaville que Rousseau n'a écrit sa *Lettre sur les spectacles* que pour soulever contre lui les prêtres de Genève et le faire sortir des Délices, ajoute : « M. Tronchin est très instruit de cette intrigue » (24 novembre 1766) et le même jour à Marmontel : « il était au désespoir que j'eusse une jolie maison près d'une ville où il est abhorré... Apprenez cette anecdote à M. d'Alembert, M. le docteur Tronchin a les preuves en mains. » Voir aussi Voltaire à Pezay (5 janvier 1767).

(c'était, pour Voltaire, ceux qui le reconnaissaient à son style ou à ses diableries), ne recherchèrent pas longtemps la paternité du *Sentiment*. En annonçant à ses correspondants le libelle anonyme, Grimm écrivait bien : « on dit que ce papier est de M. Vernes » ; mais il ajoutait malicieusement : « M. de Voltaire dira à coup sûr qu'il n'y a qu'un prêtre qui puisse se permettre une pareille vengeance » (février 1765). Et d'Alembert, dès le 17 janvier, mandait à Voltaire que « le bruit avait couru qu'il avait fait à Rousseau une réponse injurieuse », ce qui était une façon d'interroger Voltaire. Mais Voltaire fait la sourde oreille ; et quand le 6 février il parle de Rousseau à d'Alembert, il a bien soin de le mettre (quel revirement !) sur la même ligne que « Diderot et Helvétius, ces amis du vrai. » Et, toujours en veine de générosité, le 16 avril : « Je lui pardonnerais ses torts envers moi (!), s'il se mettait à pulvériser dans un bon ouvrage les prêtres de Baal *qui le persécutent* », c'est-à-dire qui ont écrit méchamment contre lui le *Sentiment des citoyens*.

Quel fut l'effet du *Sentiment* sur Rousseau alors à Motiers, et sur le public ? Rousseau en fut, je crois, atterré. Il se surveille comme il peut dans ses lettres à ses amis de Genève ; car il a un rôle à soutenir et il s'agit, devant son parti, de faire bonne contenance. Il avait reçu le libelle le 31 décembre, — Voltaire lui avait donné là de belles étrennes ! — en le communiquant à Du Peyrou le même jour, il lui écrivait : « renvoyez-moi cette pièce, quand vous l'aurez lue ; elle entrera dans les monuments de l'histoire de ma vie. Oh ! quand un jour le voile sera déchiré, que la postérité m'aimera ! qu'elle chérira ma mémoire ! » Mais le 13 janvier, s'adressant à son vieil ami Duclos, et après lui avoir parlé d'un « libelle effroyable qui vient de paraître à Genève », à la fin de sa lettre, brusquement, il lui ouvre son cœur : « Cher ami, j'ai le cœur oppressé, j'ai les yeux gonflés de larmes ; jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais, je souffre et j'étouffe. Que ne suis-je auprès de vous ! du moins je respirerais. Je vous embrasse. » Il écrit ces lignes treize jours après qu'il a lu le libelle et, on le voit, la plaie saigne encore.

Pour comprendre quelle dut être son angoisse, il faut bien se rendre compte de ce qu'était alors Rousseau, non seulement pour ses amis, mais pour ses lecteurs, et il en avait dans l'Europe entière : il était l'homme vertueux par excellence ; car du livre on allait à l'homme, et de toutes parts on lui écrivait les lettres les plus ferventes pour lui témoigner, non seulement l'admiration qu'on avait pour son œuvre, mais la vénération qu'on professait pour sa personne. Si l'on veut avoir une juste idée de l'action extraordinaire qu'il a exercée sur les âmes, surtout sur les jeunes âmes de son temps, il faut lire, dans les Manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, les lettres vraiment émouvantes, tant elles sont nombreuses et sincères, de ceux qui ne se contentent pas de se proclamer ses disciples, mais qui l'assurent, et avec quel élan ! de leur reconnaissance et de leur profond attachement. Or, c'est justement là le genre de succès que Rousseau ambitionnait le plus. Il a dit et répété sans cesse que, même si on n'était pas de son avis, on ne pouvait pas, pour peu qu'on fût honnête homme, s'empêcher de l'aimer : « On peut ne pas aimer mes livres, et je ne trouve point cela mauvais ; mais quiconque *ne m'aime pas* à cause de mes livres est un fripon, jamais on ne m'ôtera cela de l'esprit. » (à Mme Latour, 26 septembre 1762). On sait qu'il déclare en maint endroit de ses *Confessions* qu'il désirait par-dessus tout « être bienvenu et choyé », et encore qu'il ne savait pas résister aux caresses. Dans sa lettre de rupture à Voltaire, s'il le « hait », ou croit le haïr, ce n'est pas du tout, qu'on le remarque bien, par jalousie d'auteur ; car, dans cette même lettre, il se dit encore « son enthousiaste et son disciple » ; il envie à Voltaire, non sa gloire, qu'il trouve légitime, mais uniquement les témoignages d'estime et d'affection dont on l'honore à Genève et auxquels il doit, lui Genevois, renoncer ; car il sent bien que ceux de ses compatriotes qui vont à Voltaire sont perdus pour lui. Ainsi, ce qu'il souhaite ardemment et par dessus tout, ce sont des gens qui, à cause de ses œuvres, où il a mis toute son âme, l'aiment et le lui disent. Or, cette clientèle affectueuse et même dévotieuse, qu'il avait enfin conquise grâce à la *Nouvelle Héloïse* et à

l'*Émile*, et qui lui était si chère, n'est-ce pas cela même que Voltaire allait ravir à son cœur? car qui pourrait maintenant aimer le père dénaturé que venait de révéler au monde le *Sentiment des citoyens* ? De là son cri à Du Peyrou, cri étrange où semble éclater, et dans quel moment! son incurable orgueil, mais qui est, je crois, si on y ajoute le mot qui était dans sa pensée, un cri de détresse : « Oh! que la postérité (qui elle, *du moins*, me connaîtra mieux) m'aimera! » car, pour ses contemporains, ils vont sûrement se détourner de lui avec horreur ; et, comme pour supplier Du Peyrou de ne pas l'abandonner, il termine par ces mots : « Vous, aimez-moi *maintenant*, et croyez que je n'en suis pas indigne. »

Il avait tort de tant s'alarmer : le coup fourré de Voltaire ne l'atteignit pas dans sa réputation. Voltaire, comme il a fait avec Fréron et avec tant d'autres, avait frappé trop fort. Pour parler son langage, au lieu de « charger son fusil de sel, il l'avait chargé de trop grosses balles. » On refusa de reconnaître, dans le monstre que *le Sentiment* offrait à l'animadversion publique, l'auteur qui avait écrit tant de nobles pages de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse* ; et, sauf dans le petit monde de Motiers, déjà hostile à Rousseau pour d'autres motifs, le libelle ne trouva aucun crédit nulle part. A Genève, dès le 1er janvier, d'Ivernois écrivait à Rousseau : « cette infamie a été désapprouvée unanimement. » Dans leur Réponse aux *Lettres écrites de la campagne* (1er janvier 1765), « Les citoyens, jugeant au-dessous d'eux de désavouer la brochure de huit pages qui vient de paraître, sous le titre de *Sentiment des citoyens*, l'ont jetée au feu comme un infâme libelle. » De Monrion (près de Lausanne), un ardent admirateur d'*Émile*, le prince de Wirtemberg, écrit à Rousseau : « Les calomnies horribles, dont une plume infâme tâche en vain de vous noircir, sont une preuve de plus de votre vertu. » Le bon Montmollin, qui n'a fait que feuilleter la brochure manuscrite, la demande à son collègue Sarasin, en l'avertissant d'ailleurs qu'il « l'improuve » ; et Sarasin lui-même, le grand ennemi de Rousseau, répond qu'il n'enverra pas la brochure imprimée, car, dit-il, « elle m'a fait beaucoup de peine, ainsi

qu'à plusieurs, et je souhaiterais qu'elle n'eût jamais paru. » L'effet fut le même à Paris, où Bachaumont parle, le 16 janvier 1765, « d'un libelle infâme », et Grimm, « d'un libelle dégoûtant » (*Corresp. littér.* février 1765). Rousseau donc pouvait écrire à Du Peyrou le 14 février que *le Sentiment* « n'avait causé que de l'indignation à Genève et à Paris. »

Au premier moment, désemparé, comme nous l'avons vu, il n'avait rien trouvé de mieux, pour parer le coup, que d'envoyer lui-même à Duchesne, à Paris, *le Sentiment des citoyens*, en le priant de l'imprimer avec des notes de lui, qui étaient sa réponse : idée qui paraît singulière au premier abord ; ainsi en juge Grimm, qui ne comprend pas le besoin qu'a eu Rousseau « de divulguer à Paris un libelle qui n'y aurait jamais été connu et dont le mépris public l'avait déjà vengé à Genève. » (*Corr. litt.* février 1765). Mais Grimm parle ainsi seulement en février, et Rousseau avait envoyé le libelle à Duchesne le 6 janvier, époque où il n'était pas du tout rassuré sur l'accueil qui serait fait à Paris au *Sentiment des citoyens.* Quant à prétendre, comme le fait Grimm, que, sans la divulgation de Rousseau, *le Sentiment* n'eût jamais été connu à Paris, c'est oublier que Voltaire n'était pas homme à le laisser sous le boisseau. Rousseau donc, quand il sut que le libelle imprimé courait à Genève, estima, je crois, que le meilleur moyen de montrer qu'il n'avait aucune raison d'en avoir peur, c'était de le répandre lui-même ; et, payant d'audace, il le fit imprimer par son propre libraire avec sa réponse. Cette réponse parut satisfaire le public : « les notes de Rousseau, dit Bachaumont, démontrent l'atrocité et la calomnie du libelle. » « L'atrocité » n'avait pas besoin d'être démontrée ; malheureusement « la calomnie », du moins sur un point, et c'était le point douloureux, ne pouvait pas l'être. Rousseau s'en tira par un misérable subterfuge : « Je n'ai jamais, dit-il, *exposé* ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital, ni ailleurs. » Il est vrai : mais, ce qui revenait au même, il en avait porté, ou fait porter cinq aux Enfants-Trouvés.

Faut-il dire, pour conclure, que Voltaire, en lançant son affreux libelle, avait complètement manqué son but ? je ne le

pense pas. Si l'effet sur le public ne fut pas tel qu'il l'avait espéré — et c'est, sans doute, pour cela qu'il va s'acharner de plus belle contre Rousseau —, en revanche l'effet produit sur Rousseau fut, je crois, beaucoup plus profond que ne le feraient supposer ses Lettres, où il n'en parle guère, et ses *Confessions*, où il en parle presque gaîment (II, 12). Ses correspondants avaient beau traiter le libelle « d'infamie », (c'est le mot qui revient le plus souvent sous leur plume) ; il savait qu'il y avait une infamie plus grande : c'était d'avoir fait ce qu'on lui reprochait. Et il avait eu beau lui-même, pour réfuter le passage du libelle où était formulée la terrible accusation, écrire cette phrase qu'il avait dû méditer et ciseler : « Je n'ajouterai rien à ce passage, sinon, qu'au meurtre près, j'aimerais mieux avoir fait ce dont on m'accuse, que d'en avoir écrit un pareil », il ne pouvait pas apaiser sa conscience par ce pitoyable sophisme : car d'accuser quelqu'un, fût-ce même à tort, d'avoir commis un crime, c'est tout de même un peu moins grave que d'avoir commis le crime lui-même. Et qu'il l'eût commis *réellement*, c'était, il le sentait bien, ce qu'il ne pourrait persister indéfiniment à nier, puisque ses anciens amis, ceux qui avaient été mêlés à sa vie, avaient parlé, *il était du moins fondé à le croire*, et que ces amis étaient Grimm, Diderot, Tronchin et M[me] d'Épinay, c'est-à-dire des gens d'honneur dont nul ne récuserait le témoignage. Ils lui avaient gardé le secret pendant dix ans ; et leur silence lui avait permis d'acquérir une gloire sans tache, de passer pour un sage, et qui sait? d'alléger peut-être ses remords, car un crime, enfoui à jamais dans la mémoire de quelques confidents, pèse moins lourdement sur la conscience qu'un crime révélé à tout l'univers. Il s'était efforcé dès ses premiers essais, on se le rappelle peut-être, et il faut aussi le rappeler à son honneur, de mettre sa vie en harmonie avec ses œuvres ; il comprenait dès lors, et il avait senti de plus en plus, à mesure qu'il écrivait ses livres, où respirait l'amour de la vertu, que cette morale austère, qu'il prêchait aux autres, il était tenu de la pratiquer pour son compte ; d'autant plus que ses lecteurs, on l'a vu, le prenant au mot, avaient, à travers l'œuvre, cherché

l'auteur, lui avaient voué un culte et beaucoup même le consultaient, comme on fait un directeur de conscience ; si bien qu'il en était venu, à l'époque où nous sommes, à exercer un véritable sacerdoce moral qui s'étendait bien au-delà de la Suisse : il fallait donc, plus que jamais, que le prédicateur ne prêchât pas seulement ses idées, mais se prêchât lui-même, et c'est à ce moment qu'il avait vu avec effroi le *Sentiment des citoyens* ouvrir brusquement un abîme entre l'homme et son œuvre.

Aussi n'a-t-il plus désormais qu'un souci : combler cet abîme, ou plutôt le masquer de son mieux, et c'est à quoi il va s'appliquer dans ses *Confessions*. Le 13 janvier 1765, c'est-à-dire treize jours après l'apparition du libelle, il écrit à Duclos qu'il est enfin décidé à écrire ses Mémoires et, le 18 mars de la même année, il annonce à Rey que l'ouvrage est commencé ; il ajoute qu'il est décidé « à y consacrer le reste de sa vie. » Et, en effet, à partir du *Sentiment des citoyens*, Rousseau n'a plus rien écrit — que ses Souvenirs : sa verve est éteinte, et aussi le feu de son éloquence et la vigueur de sa pensée. Sans doute, le rêveur et le poète vont écrire d'admirables pages, qui ne verront le jour qu'après sa mort ; mais le polémiste et même le penseur ne reprendront plus jamais la plume ; il y a, je le sais, à ce renoncement, des causes diverses, telles que les condamnations multipliées et la fatigue d'une production vraiment extraordinaire en si peu d'années ; mais il n'est pas téméraire de penser que le coup de grâce fut porté au solitaire de Motiers par la foudroyante révélation du *Sentiment des citoyens*. On en pourrait peut-être voir la preuve dans ce que Rousseau écrit, le 11 février 1765, à Mylord Maréchal : « quoi qu'il en soit, *si ma tête s'affaiblit et s'altère*, mon cœur me reste en bon état. » C'est la première fois qu'il parle ainsi, et il n'y a guère plus d'un mois que le libelle a paru. Si c'est le libelle qui a causé, ou seulement hâté cet « affaiblissement » de son esprit, Voltaire n'a pas tout à fait manqué son but : il n'aura plus à s'inquiéter désormais du succès des œuvres de Rousseau.

Il nous reste maintenant à examiner la grave accusation portée contre Rousseau dans *Le Sentiment des citoyens*, c'est-à-dire à expliquer la conduite de Rousseau à l'égard de ses enfants.

CHAPITRE V

LES ENFANTS DE ROUSSEAU

Rousseau, qui connut Thérèse Le Vasseur dans l'été de 1745, eut d'elle un premier enfant dans l'hiver de 1746 à 1747, un second en 1748, un troisième en 1750 et deux autres entre les années 1750 et 1755 : il les mit tous aux Enfants-Trouvés. Tel est le fait, — qu'on pouvait croire indiscutable, puisque nous le tenons de Rousseau lui-même; mais il a été mis en doute et nous devons donc en vérifier d'abord l'exactitude; nous pourrons ensuite, si nous le tenons pour acquis, essayer de l'expliquer.

Il convient d'abord d'écarter les propos dont rien n'établit l'authenticité, et les récits qui supposent des invraisemblances ou même de pures impossibilités: tel est le récit que nous a laissé Lamartine, récit qui aurait été fait à sa mère par Mme des Roys, sa grand'mère, très liée avec la maréchale de Luxembourg : la maréchale se serait arrangée avec Tronchin pour prendre, dès sa naissance, et des mains de sa mère, le quatrième enfant de Rousseau et le garder chez elle, Rousseau consentant à tout. L'enfant né, Tronchin viendra le chercher le lendemain ; « mais à minuit Rousseau, vêtu d'un manteau de couleur sombre, s'approcha du lit de l'accouchée et, malgré ses cris, emporta lui-même son fils pour le perdre, sans marque de reconnaissance, dans un hospice (1). » Pour montrer le crédit que mérite ce dramatique récit, il suffit, sans doute, de faire remarquer que Rousseau ne connut Mme de Luxembourg qu'en 1758, et qu'il n'a plus eu d'enfant, il nous le dit lui-même, à partir de 1755.

Bibliographie : *Émile*, IV. — *Rêveries :* 9me Promenade. — Eug. Ritter : *Alliance libérale*, 8 juin 1878. — *Annales J.-J, Rousseau* I, VI. — C. Bloch : *L'assistance et l'État en France à la veille de la Révolution*, 1908. — Fosseyeux : *L'Hôtel-Dieu au 17e et 18e siècle*, 1912. — B. Bouvier : *J.-J. Rousseau*, Conférences, Genève 1912, chap. VIII.

(1) *Le Manuscrit de ma mère*, 1871, p. 121.

Thérèse, avons-nous dit, a donné cinq enfants à Rousseau : mais Rousseau était-il bien leur père ? C'est ce qu'on a nié en tirant, de certains passages des *Confessions,* la conclusion tout à fait arbitraire que Rousseau ne pouvait pas, physiologiquement parlant, être père. Il me semble que si le médecin Tronchin, qui était, à l'époque de la naissance des enfants, intimement lié avec Rousseau, a fait, comme on l'a vu, un crime à Rousseau de l'abandon de ses enfants, il a, par ses reproches violents et réitérés, comme délivré à Rousseau un très authentique certificat de paternité. Mais la meilleure preuve n'est-elle pas l'affirmation vingt fois répétée de Rousseau qu'il a mis ses enfants à l'hospice ? C'est, dit-on, qu'il voulait prouver par là qu'il n'était pas incapable d'en avoir : il consentait donc, pour faire croire qu'il était père, à passer pour un père dénaturé ! en sorte qu'après avoir trompé ses amis en affectant une fausse paternité, il se serait, dans ses œuvres, moqué du public en faisant semblant de pleurer sa faute ; et le voilà devenu quelque chose comme un sinistre comédien, si l'on en croit ceux qui veulent l'innocenter malgré lui. Sans discuter plus longuement cette étrange thèse (1), nous croyons Rousseau sur parole, quand il nous parle de *ses* cinq enfants ; et, puisqu'il avoue qu'il les a tous mis à l'hôpital, demandons-lui d'abord à lui-même *pourquoi* il a fait cela ; voyons ce qu'il allègue pour excuser sa faute ; et ensuite essayons de résoudre la plus délicate de toutes ces questions et, en somme, la plus importante : cette faute, qui pèse si lourdement sur sa mémoire, *l'a-t-il sincèrement regrettée* (2) ?

(1) Elle n'est plus guère soutenue que par Mme Macdonald (*Revue Bleue*, 1912, t. I) et par certains écrivains anonymes, par exemple, par la personne (une femme ?) qui, à l'occasion du bi-centenaire de Rousseau, a écrit une brochure intitulée : *J.-J. Rousseau infirme n'a jamais eu d'enfants.* Nice, 1912

(2) On a découvert, aux Archives des Enfants-Trouvés, un acte notarié, passé deux ans après la mort de Rousseau, par lequel Thérèse Le Vasseur cède au sieur Benoist ses droits de propriété sur les manuscrits musicaux de Rousseau à charge de les publier sous le titre de « Consolations aux misères de ma vie » et d'en abandonner le profit *à l'hospice des Enfants-Trouvés* (*Annales J.-J. R.* I, 299). Nous savons, d'autre part, que Thérèse ayant réclamé pour elle, dans une lettre au marquis de Girardin, le profit de cette publication, le marquis lui conseilla d'écrire au graveur Benoîst pour l'exhorter à se charger

La première fois qu'il parle de ses enfants, c'est dans une lettre à Mme Francueil, du 20 avril 1751. Il nous dit dans ses *Confessions :* « Mme Francueil sut que j'avais mis mes enfants aux Enfants-Trouvés ; *elle m'en parla,* cela m'engagea à lui écrire à ce sujet. » Pourquoi lui écrire? et pourquoi ne pas lui dire oralement ce qu'il avait à lui dire? C'est que, comme a dit un ancien, le papier ne rougit pas, et Rousseau a mis dans sa lettre à Mme Francueil de telles énormités que vraisemblablement il n'eût pas osé les lui dire en face ; il se donna donc le temps, pour les faire passer, de les présenter en beau style. Dès les premiers mots, il paye d'audace : « Oui, Madame, j'ai mis mes enfants aux Enfants-Trouvés ; j'ai chargé de leur entretien l'établissement fait pour cela. » Tout à l'heure, dans son *Discours sur l'inégalité,* il maudira les institutions sociales ; pour le moment, il trouve que l'une d'elles au moins a du bon : celle qui est faite pour recueillir les enfants encombrants.

« Sa misère », dit-il, l'a empêché de « remplir un soin si cher. » Nous savons qu'en 1749, deux ans avant cette lettre, Mme Dupin « a porté son honoraire à 50 louis », ce qui fait (le pouvoir de l'argent étant alors triple de ce qu'il est aujourd'hui) environ 3.000 francs, C'est évidemment la gêne, si ce n'est pas tout à fait « la misère ». La gêne elle-même a cessé en 1753, grâce au succès du *Devin du Village.* Rousseau cette année-là « eut (c'est lui qui nous l'apprend) 100 louis du Roi, 50 de Mme de Pompadour, 50 de l'opéra et 50 de Pissot pour la gravure », ce qui, converti en monnaie de nos jours, mettait dans sa bourse un peu plus de 13.000 francs. Et, puisqu'il a eu deux enfants entre 1750 et

d'un ouvrage difficile « qu'il aurait fait plus volontiers pour M. Rousseau ou pour une *bonne œuvre qui remplît ses intentions.* » (Lettre inédite publiée par M. Martin-Decaen, dans la *Revue de Paris*, 15 sept. 1911, p. 381.

Il y a enfin la découverte, faite par Mme Macdonald : sur le registre des Enfants-Trouvés, on lit à la date du 21 novembre 1746 : « Un enfant du sexe masculin baptisé Joseph-Catherine Rousseau ». Mais Mme Macdonald dit avec raison que le nom de Rousseau était alors très commun, qu'il n'est pas probable qu'on eût donné à l'enfant déposé à l'hospice son vrai nom, et qu'enfin Laroche, l'homme de confiance de Mme de Luxembourg, chargé par elle de rechercher les enfants de Rousseau aux Enfants-Trouvés, a dû voir ce nom sur le registre : s'il n'en a pas parlé, c'est qu'il ne répondait pas aux indications données par Rousseau.

1755, il aurait peut-être pu, grâce à toutes ces aubaines, en garder au moins un à la maison. Mais les deux derniers prirent, comme les autres, le chemin de l'hospice ; et Rousseau, qui méditait alors son second *Discours*, s'en alla, avec Thérèse, son hôtesse et une amie, passer huit jours délicieux dans la forêt de Saint-Germain, où « son âme, exaltée par des contemplations sublimes, s'élevait auprès de la Divinité. » Et comme, au retour, il était encore en fonds, il partit, avec Thérèse, pour Genève, où il fit un séjour de quatre mois.

Thérèse nous ramène à la lettre à Mme Francueil : car, dit Rousseau dans la dite lettre, il y a aussi « la considération de la mère, qu'il ne faut pas déshonorer » : il paraît que Thérèse avait encore son honneur à perdre. Si du moins, continue-t-il, « ses enfants étaient légitimes ! » Mais il ne tient qu'à lui de les légitimer : il n'a, pour cela, qu'à épouser Thérèse et du même coup il rend à Thérèse son cher honneur. Se marier ! c'est-à-dire « contracter un engagement éternel » ; jamais il ne se soumettra à « ces injustes lois. » Alors, se fait-il dire par Mme Francueil, il ne faut pas faire des enfants, quand on ne peut pas les nourrir. — Pardon, Madame, « la nature veut qu'on en fasse. » Ainsi la nature les fait et la société les nourrit. D'ailleurs, il aurait parfaitement de quoi les nourrir si, dit-il à Mme Francueil, « votre état, l'état des riches, ne volait au mien le pain de mes enfants. » Si donc les cinq enfants de Rousseau sont à l'hospice, c'est la faute à la nature et aux riches : ce n'est pas la faute à Rousseau. Il apprend, du reste, à Mme Francueil qu'il n'y a rien de plus platonicien que de mettre ses enfants à l'hôpital : « ainsi voulait Platon que tous les enfants fussent élevés dans sa République, que chacun restât inconnu à son père et que tous fussent les enfants de l'État. » Laissons ces plaisanteries, et demandons-nous ce qu'ont bien pu devenir à l'hospice les enfants de Rousseau.

Sur le sort de chacun d'eux Rousseau est, ou se dit, bien tranquille. Il écrit, toujours à Mme Francueil : « Ce mot d'Enfants-Trouvés vous en imposerait-il, comme si l'on trouvait ces enfants dans les rues, exposés à périr si le hasard ne les sauve ? Informez-

vous, vous saurez que les enfants ne sortent des mains de la sage-femme que pour passer dans celles de la nourrice. Ces enfants ne sont pas élevés délicatement : tant mieux pour eux ; ils n'en deviennent que plus robustes. On n'en fait pas des Messieurs, mais des paysans et des ouvriers. » Voilà, en effet, ce qu'ont pu devenir les enfants de Rousseau — s'ils ont atteint l'âge d'homme, ce qui est douteux, les historiens nous ayant renseignés sur « l'effrayante mortalité des nouveau-nés dans les hospices du dix-huitième siècle. » A l'hôpital des Enfants-Trouvés, à Paris, « sur 100 enfants trouvés, les deux tiers mouraient dès la première année ; à sept ans, il n'en restait plus que 14 ; et 5 seulement (sur 100) atteignaient l'âge d'homme (1). » L'hygiène, dans ces hospices, était déplorable ; on astreignait les pauvres petits à un travail machinal et stérile ; d'ailleurs, nulle direction morale ; des pratiques religieuses toutes mécaniques. « Ainsi séquestrés et abrutis (dit l'*Encyclopédie méthodique*, article *Mendicité*), ces enfants devenaient la proie de tous les genres de dépravations et d'infirmités. » Voilà donc ce que leur offrait Rousseau, quand il envoyait ses cinq enfants à l'hospice, c'est-à-dire quatre sur cinq à la mort, selon toutes les probabilités. Et le sort qui attendait ses enfants dans ces tristes maisons, il ne l'ignorait pas ; car, étant sur les lieux, il pouvait aisément, il devait se renseigner ; d'ailleurs, de toutes parts, à cette époque on protestait, *et par écrit*, contre les détestables pratiques des administrations hospitalières. Les enfants trouvés qui avaient survécu, on les plaçait bien en apprentissage pour en faire « des ouvriers », comme dit Rousseau ; mais, une fois placés, on ne s'en occupait plus, et « beaucoup d'entr'eux désertaient l'atelier pour mendier et vagabonder (2). » Mendier et vagabonder, Rousseau savait aussi, mieux que personne, où cela peut mener ; bref, sachant tout ce qu'il savait, il se mentait à lui-même quand

(1) Camille Bloch : L'*assistance et l'État en France à la veille de la Révolution*, 1908, p. 98.

Au dire de Tenon (*Mémoires sur les hôpitaux de Paris*, 1788), aux Enfants-Trouvés, le plus grand nombre mourait d'une maladie connue sous le nom d'induration ou « gelée. »

(2) *Ibid.* p. 319.

il disait à Mme Francueil : « par la rustique éducation qu'on leur donne, ils seront plus heureux que leur père (1). »

Je crois aussi que, dans sa lettre, quand il s'applaudit d'avoir choisi le meilleur parti pour ses enfants, il ment à sa conscience, et je n'hésite pas à m'en réjouir, parce que cela me permet de supposer qu'en 1751 la conscience morale n'est pas tout à fait morte en lui. Il me paraît, en effet, que, s'il s'emporte, cite Platon et les lois sociales, c'est parce qu'il éprouve le besoin de s'en faire accroire : on ne le prend pas de si haut, et on n'a pas recours à tant de sophismes, quand on est sûr d'avoir bien fait. Lorsque je lis attentivement, et *entre les lignes*, cette lettre à Mme Francueil, qu'on cite d'ordinaire comme portant témoignage contre le Jean-Jacques *amoral* de cette époque, j'ai au contraire l'impression très nette que, s'il parle si haut, c'est pour se rassurer ; au fond, ce n'est pas seulement à Mme Francueil, c'est aussi, c'est surtout à Rousseau lui-même qu'il voudrait prouver que Rousseau n'est pas si coupable.

J'ai insisté sur cette lettre parce que, dans toute discussion sur cette question des enfants de Rousseau, c'est, selon moi, par cette lettre qu'il faut commencer et non, comme on le fait toujours, par le récit de Rousseau dans les *Confessions* (II, 7), sous prétexte que ce récit nous ramène à l'année même (1747) où Rousseau eut son premier enfant. Mais on oublie que, ce récit ayant été écrit plus de vingt ans après les faits qui y sont rapportés, ce que nous y donne Rousseau, ce n'est pas du tout les sentiments qu'il avait en 1747, mais ceux qu'*il veut nous suggérer* en 1769. La lettre à Mme Francueil, au contraire, écrite en 1751, est contemporaine des faits, puisque Rousseau a eu son dernier enfant en 1755, et on va voir quelle est l'importance de cette lettre. Si l'on veut bien admettre l'interprétation que j'en donne — et pourquoi ne l'admettrait-on pas ? car si Rousseau avait été alors cet être dénué de tout sens moral que nous présentent certains auteurs, il n'eût pas écrit, *un an*

(1) «L'Hôtel-Dieu, dit Mercier, se trouve en face des Enfants-Trouvés ; comme si l'on eût voulu montrer que ces malheureux enfants n'avaient qu'un pas à faire pour y entrer. » *Tableau de Paris*, 1783, VII, 174.

auparavant, son premier *Discours* qui est un hommage perpétuel, et *sincère*, à la vertu ; et il suffit pour ma thèse qu'il soit à cette époque, non certes vertueux, mais simplement ami de la vertu, c'est-à-dire, accessible encore au sentiment moral ; — si donc l'on admet que dans cette lettre, c'est-à-dire dès 1751, Rousseau n'enfle la voix que pour faire taire sa conscience, dès lors la discussion sur cette question des enfants doit être orientée dans le sens que voici : tout ce que Rousseau dira plus tard sur ce sujet, tous les sophismes qu'il inventera pour sa défense, il s'efforcera sans doute d'y croire, peut-être même par moment, surtout au moment où il les développe avec emphase, parviendra-t-il à se persuader lui-même : il n'arrivera jamais à étouffer complètement le remords ; au contraire, le remords ira grandissant à mesure que Rousseau, en avançant en âge, s'élèvera, non pas très haut, un peu cependant au-dessus de lui-même et de ses premières bassesses ; et ce remords même l'aidera, aussi bien que ses propres œuvres, d'un sérieux si profond, à s'amender peu à peu et comme à se moraliser lui-même.

Cette moralisation, du reste, si la lettre à Mme Francueil, bien comprise, la fait espérer, il faut convenir qu'elle est loin alors de se manifester par ses effets, puisque, après avoir écrit cette lettre, Rousseau expose encore un, sinon deux enfants : peut-être les éloigna-t-il d'un cœur un peu moins léger qu'il n'avait fait les premiers ; mais l'habitude était prise au logis et on l'avait trouvée commode. Si Rousseau eut alors la velléité, il n'eut pas le courage de réagir ; il lui restait la ressource d'apaiser sa conscience par de nouveaux sophismes : il en usera largement.

En continuant à suivre l'ordre des temps — ce qui nous permet de suivre aussi l'évolution qui a pu se faire dans l'âme de Rousseau sur sa façon de se juger lui-même, — nous trouvons en 1760 le fameux passage de l'*Emile* qu'il faut transcrire ici : « Un père, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela que le tiers de sa tâche. Il doit des hommes à son espèce ; il doit à la société des êtres sociables ; il doit des citoyens à l'État. Tout homme qui peut payer cette triple dette et ne le fait pas est coupable, et plus coupable peut-être quand il la paye à demi (il

veut dire, sans doute, quand il se borne à engendrer). Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a pas le droit de le devenir (il avait dit le contraire à Mme Francueil). Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever. Lecteur, vous pouvez m'en croire ; je prédis à quiconque a des entrailles, et néglige ces saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères et n'en sera jamais consolé. » (*Émile*, I).

On ne peut certes proclamer plus solennellement les devoirs de la paternité, ni prédire avec plus d'éloquence les remords qui assiégeront infailliblement le père qui ne remplira pas ces devoirs. Mais *de quel père* s'agit-il ici ? de Rousseau, ou d'un père quelconque ? Ils ne s'agit de Rousseau que pour les lecteurs avertis ; or de ces lecteurs, je n'en vois qu'un très petit nombre : ce sont les amis et les confidents de Rousseau, quatre ou cinq tout au plus. Quant aux autres, à ceux *qui ne savaient pas*, et c'était le public, aucun d'eux n'eut l'idée que Rousseau avait ici parlé de lui-même : singulier aveu que celui qui n'est compris que des gens à qui on n'a plus rien à avouer ! et n'est-il pas étrange qu'on en ait tant fait honneur à Rousseau ? Il a comme reconnu lui-même l'ambiguïté, on pourrait dire : la nullité de son aveu, lorsqu'il dit, dans ses *Confessions*, (P. II, l. XII), que « le remords lui a arraché *presque* l'aveu public de sa faute au commencement de l'*Émile*. » Mais pourquoi donc a-t-il écrit ce passage volontairement obscur ? j'en vois deux raisons. Ceux de ses amis qui connaissent sa vie privée sont devenus ses ennemis : s'ils allaient trahir son secret ? (et ils le feront plus tard, à l'en croire) ; il les aura devancés par cet aveu qui alors deviendra clair pour tous et partant méritoire, mais qui, s'ils se taisent, garde son sens général... et insignifiant. Ce n'est là, j'en conviens, qu'une pure supposition, qui peut être très fausse ; ce qui est une certitude, c'est que Rousseau prétend, par ce passage énigmatique, avoir reconnu hautement et comme publié sa faute, puisqu'il écrit pour le public ; or, l'ayant ainsi reconnue, il l'a expiée ; c'est sa théorie constante dans ses *Confessions*. Il dit ceci : « Le trait est si clair (il veut

nous le faire juger tel, parce qu'il est éloquent) qu'après un tel passage, il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher » (il parle de sa faute) (1).

Est-ce donc qu'il avait cessé lui-même de se la reprocher ? je crois, au contraire, qu'en dépit de ses théories et de ses sophismes, il la regrette de plus en plus au fond du cœur ; car c'est bien son cœur cette fois qui parle dans sa lettre du 12 juin 1761, à la maréchale de Luxembourg. Il est, ou se croit mourant ; il fait ses adieux à la maréchale, lui recommande Thérèse et il lui confesse sa faute : « de cette liaison sont provenus cinq enfants, qui tous ont été mis aux Enfants-Trouvés, et avec si peu de précaution pour les reconnaître un jour que je n'ai pas même gardé la date de leur naissance. Depuis plusieurs années le remords de cette négligence trouble mon repos et je meurs sans pouvoir la réparer au regret de la mère et du mien. Je fis mettre seulement dans les langes de l'aîné une marque dont j'ai gardé le double ; il doit être né, *il me semble*, dans l'hiver de 1746 à 1747, ou à peu près. Voilà tout ce que je me rappelle. S'il y avait moyen de retrouver cet enfant, ce serait faire le bonheur de sa tendre mère ; mais j'en désespère et je n'emporte point avec moi cette consolation. » N'insistons pas, puisqu'il l'avoue, sur sa coupable négligence, ni même sur son peu de mémoire : on oublie vite ce qui n'a été qu'un ennui passager, et chaque enfant qui lui naissait n'était guère plus que cela, comme il en convient lui-même dans ses *Confessions*. Ne retenons de cette lettre que le sentiment qui l'a dictée, et le mot de *remords* qu'il prononce enfin et qui assurément est sincère, car on ne ment pas quand on croit qu'on va mourir.

Nous savons, par les *Confessions*, que Mme de Luxembourg fit faire des recherches aux Enfants-Trouvés, mais que ces recherches n'aboutirent pas. Elles aboutissaient bien rarement : « une trentaine seulement (aboutissaient) sur six à sept cents (2). »

(1) Il dit encore dans le *Premier Dialogue* : « On m'a dit qu'il (*Rousseau*) avait fait de ses fautes dans l'*Émile* l'aveu *presque* formel avec des regrets qui devaient naturellement lui *épargner les reproches des honnêtes gens*. »
(2) Bloch, *op. cit.*, p. 99.

Rousseau, semble-t-il s'en consola bien aisément : « Je sens qu'il est trop tard et que mes mesures ont été mal prises. Il est juste que je porte la peine de ma négligence et le succès même de vos recherches ne pourrait plus me donner une satisfaction pure et sans inquiétude (10 août 1761). » Il réfléchit, sans doute, que son premier né, le seul, hélas ! qu'on pouvait rechercher, aurait alors 14 ou 15 ans, et que ce serait bien tard pour se mettre à l'aimer, surtout si, comme il était à craindre, il avait mal tourné. Comme on le retrouve, dans ces graves circonstances, toujours indécis, souhaitant une chose et, aussitôt après, en redoutant les conséquences ! Sachons lui gré pourtant de ceci : convaincu qu'il va mourir, il a pensé à ses enfants et regretté sincèrement d'avoir été un mauvais père. Si, dans la lettre à Mme Francueil, et à la bien prendre, on pouvait, à travers les rodomontades, soupçonner ce regret, encore qu'inavoué, ici, dans la première lettre à la maréchale, c'est le remords même qui se manifeste ouvertement. Il y a donc eu, de l'une à l'autre lettre, et malgré les défaillances que j'ai signalées, un réel progrès moral, peut-être même quelque sursaut de la conscience : c'est qu'entre ces deux lettres Rousseau a écrit l'*Émile.*

Il dit, dans sa lettre à Mme de Luxembourg : « les idées, dont ma faute a rempli mon esprit, *ont contribué en grande partie* à me faire méditer *le Traité d'éducation.* » On l'a cru sur parole et, exagérant encore sa pensée, on a souvent affirmé que c'était le remords qui avait fait de lui l'auteur de l'*Émile.* J'ai déjà dit ailleurs pour quelles raisons, selon moi, Rousseau a écrit son *Traité d'éducation,* et pourquoi le remords ne me paraît pas être une de ces raisons, en tous cas pas, comme Rousseau l'avance ici, la raison principale. Le contraire me semble plus vrai : ce n'est pas le remords qui lui a dicté son livre, mais c'est son livre qui a ravivé ses remords. Ne l'a-t-il pas comme reconnu lui-même dans ce passage des *Confessions* : « *en méditant* mon Traité d'éducation, *je sentis* que j'avais négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dispenser. » (II, 12). Il n'était pas possible, en effet, qu'en traçant les devoirs des parents, il ne fît pas un retour sur

lui-même. Voilà, dit-il en substance dans l'*Émile*, ce qu'un père doit faire pour ses enfants. Mais moi-même, ne peut-il s'empêcher d'ajouter dans son for intérieur, qu'ai-je fait pour les miens? et, tandis qu'il écrit son livre, il mesure l'abîme qui sépare le père, tel qu'il doit être, du père qu'il a été ; « il sent » alors toute la grandeur de sa faute ; et nous, qui connaissons son extraordinaire sensibilité, nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, qu'à la pensée de ses enfants il s'attendrit et il pleure. Il a dû pleurer encore, *sur lui, en même temps que sur les siens*, quand il a écrit, dans une lettre à Mme de Luxembourg, *postérieure* à l'achèvement de l'*Émile* : « le remords trouble mon repos. »

Cet attendrissement sur lui-même, qui est la forme ordinaire du remords chez les êtres, à la fois très sensibles et très égoïstes, je crois le reconnaître, *en suivant toujours l'ordre des temps*, dans ce passage mélancolique d'une lettre à son amie, Mme Boy de la Tour — car c'est dans ses lettres, quand il ne se surveille pas, que nous avons sa vraie pensée — : « Votre meilleur médecin a été votre chère fille : j'en aurais besoin d'un pareil pour rendre la santé *à mon pauvre cœur* et à mon pauvre corps malades » (4 décembre 1765), Il se sent malheureux, mais c'est, en définitive, parce qu'il se sait coupable et, de tous ces passages, nous pouvons donc conclure qu'en écrivant l'*Émile*, et à mesure qu'il l'écrivait, il est devenu meilleur : aux accents de son éloquence et de sa prédication morale, ce n'est pas seulement la conscience de ses innombrables lecteurs, c'est aussi sa propre conscience qui s'est émue et qui, cette fois, a parlé haut et clair. C'est précisément, je crois, parce qu'elle ne se taira plus, qu'il va entasser dans les *Confessions* et dans les *Rêveries*, tous ces beaux sophismes par lesquels il essaiera de lui donner le change ; car à qui songeait-il donc, si ce n'est à lui-même, quand il écrivait dans l'*Émile* (l. IV) : « ce n'est que quand on marchande avec la conscience qu'on a recours aux subtilités du raisonnement ? »

Parlons d'abord des *Confessions*, car c'est quatre ans seulement après la précédente lettre à Mme Boy de la Tour qu'il a écrit, à

Monquin, en 1769, la seconde partie des *Confessions* où, pour la première fois (au livre VII), il entretient le lecteur de ses enfants. Le passage est connu : Rousseau a pour commensaux, à la table d'hôte de Mme La Selle, des libertins qui se vantent à haute voix de peupler les Enfants-Trouvés. Il a son premier enfant et, faisant ce qu'il voit faire aux autres, il l'envoie à l'hospice. L'année suivante, il agit de même. Le fait invoqué par Rousseau, ce mauvais exemple donné par ses compagnons de table, est-il vrai ? Il n'y a aucune raison d'en douter; les mœurs du temps nous sont connues et nous savons de plus que « les abandons d'enfants au XVIIIe siècle étaient extrêmement nombreux; à Paris, on en comptait environ 6.000 par an (1). » Il va de soi d'ailleurs que l'exemple donné par d'autres n'est pas une excuse. Rousseau écrit, parlant de l'abandon de son premier enfant : « Je m'y déterminai gaillardement sans le moindre scrupule. » Quand il abandonne le second « sans plus de réflexion », nous sommes en 1748. Or, quelques mois après il va écrire son *Discours sur les lettres* qui est comme un hymne à la vertu. Sans doute on peut écrire un pareil *Discours* sans être un homme irréprochable; mais, qu'il me soit permis de le répéter, on ne peut pas l'écrire si l'on n'a pas plus de sens moral que les jeunes fous que Rousseau ne fait, dit-il, qu'imiter ; car ce *Discours*, j'ai montré ailleurs à quel point il est l'œuvre *personnelle et sincère* de Rousseau. Si donc Rousseau tient à nous persuader qu'il a mis le plus allégrement du monde ses deux enfants à l'hospice, c'est parce qu'il sait très bien qu'une faute, dont il n'aurait pas même eu conscience, nous paraîtra infiniment moins grave et que nous serons moins pressés de la lui reprocher. Nous savons, en effet, que personne ne s'entend mieux que lui à atténuer une faute, tout en l'avouant. Mais pourquoi, au fait, a-t-il cru devoir l'avouer? Peut-être parce qu'il en avait été publiquement accusé par le *Sentiment des citoyens*, qui avait paru *cinq ans auparavant*.

En 1750, trois ans donc après le premier, Rousseau a un troi-

(1) C. Bloch : *op. citat.*, 99.

sième enfant : le mauvais exemple donné par les verts galants de chez Mme La Selle est trop loin, l'argument qu'en a tiré Rousseau ne peut plus servir, il faut trouver autre chose; il le faut d'autant plus que Rousseau vient de publier son premier *Discours*, qui est l'œuvre d'un esprit sérieux et même austère. De plus, l'auteur du *Discours*, qui va inaugurer « sa réforme », se préoccupe dès lors de mettre ses actions d'accord avec ses principes, préoccupation qui lui fait du reste honneur, puisqu'elle suppose tout au moins qu'il s'est aperçu, et qu'il souffre, de l'écart qu'il y a entre sa morale et sa moralité. Aussi, pour expliquer l'abandon de son troisième enfant, ce n'est plus le ton badin de tout à l'heure qu'il va prendre, c'est la voix grave du moraliste : « trop sincère avec moi, trop fier au dedans pour vouloir démentir mes principes par mes œuvres, je me mis à examiner la destination de mes enfants. » Seulement, au lieu d'un examen sincère, il entame un beau discours, assez ridicule, sur sa « religion pure, éternelle comme son Auteur », et sur son « amour ardent du grand, du vrai, du beau, du juste », lequel amour ne peut évidemment pas s'accorder avec « la dépravation qui fait fouler aux pieds le plus doux des devoirs. » Il le dit donc hautement : « Jamais un seul instant de sa vie Jean-Jacques n'a pu être un homme sans sentiment, sans entrailles, un père dénaturé. » Il se dépêtre, comme il peut, de cet amphigouri, en distinguant sa raison de son cœur. Son cœur lui a dit plus d'une fois qu'il s'était trompé, mais sa raison lui a dit et prouvé le contraire : en destinant ses enfants à devenir ouvriers plutôt qu'aventuriers, il a cru faire « un acte de citoyen et de père », et c'est avec le plus grand sérieux qu'il nous répète ce qu'il a dit jadis à Mme Francueil : « Je me regardai comme un membre de la république de Platon » — à Paris, sous Louis XV ! Il s'applaudit donc d'avoir si bien pourvu au sort de ses enfants : « J'ai souvent béni le ciel (Sganarelle, le ciel !) de les avoir garantis par là du sort de leur père. »

Mais il a beau s'ingénier : il ne réussit pas à se convaincre lui-même. Acceptons sa distinction de tantôt : nous dirons alors que « sa raison » ne parvient pas à faire taire « son cœur », c'est-

à-dire, au fond, sa conscience. La preuve, c'est qu'il va nous donner de sa conduite des raisons nouvelles, et même ce qu'il appelle « les raisons déterminantes » : il avait donc cru les devoir taire dans sa lettre à Mme Francueil? mais il va se rattraper dans les *Confessions* et surtout dans les *Rêveries :* « Je frémis, dit-il, de livrer mes enfants à cette famille mal élevée (celle de Thérèse), pour en être élevés encore plus mal. Les risques de l'éducation des Enfants-Trouvés étaient moindres. » (*Confessions,* II, 9). Cette famille des Le Vasseur, qui n'est ici que mal élevée, va devenir une abominable famille sept ans plus tard dans la neuvième *Promenade :* c'est que, à cette date, Rousseau, âgé de soixante-quatre ans, s'attriste de vieillir seul (je le montrerai tout à l'heure); « son cœur » regrette plus amèrement sa faute et il en appelle encore à « sa raison » pour se démontrer à lui-même qu'après tout il a bien fait de ne pas livrer ses enfants aux Le Vasseur : « hors d'état de les élever moi-même, il aurait fallu les laisser élever par leur famille qui en aurait fait *des monstres. Je frémis* encore d'y penser : ce que Mahomet fit de Séide n'est rien auprès de ce qu'on aurait fait d'eux à mon égard (dans *Mahomet,* de Voltaire, Séide croit servir Dieu en égorgeant son père!), les pièges qu'on m'a tendus là-dessus dans la suite me confirment assez que le projet en avait été formé. A la vérité, j'étais bien éloigné de prévoir alors ces trames atroces; mais je savais que l'éducation pour eux la moins périlleuse était celle des Enfants-Trouvés, et je les y mis. Je le ferais encore, avec bien moins de doute aussi, si la chose était à faire. »

N'avait-il, d'ailleurs, comme il le dit, que l'alternative de mettre ses enfants chez les Le Vasseur ou aux Enfants-Trouvés ? Nous savons par lui que Mme d'Épinay, puis Mme de Luxembourg avaient offert de s'en charger ; et lui-même n'aurait-il pas pu vraiment en garder chez lui l'un ou l'autre dans l'espace de huit années (1747 à 1755) ? Sa « situation », on l'a vu, s'était améliorée entre le premier et le cinquième enfant, et il n'a pas toujours été, comme il l'affirme ici, « hors d'état » de nourrir et d'élever au moins l'un d'entre eux. Quant aux Le Vasseur, étaient-ce donc de si vilaines gens, *même* à ne les juger que d'après les *Confessions,*

— et Rousseau avait intérêt à les faire mal juger. Que leur reproche-t-il en somme? Quand il hérita du bien de sa mère, lequel ne devait pas être lourd (son père n'en tirait qu'un « petit revenu »), toute la tribu des Le Vasseur accourut à la pâtée : « sœurs, fils, filles, petites-filles, tout vint » par le coche d'Orléans pour avoir part au gâteau par la main de Thérèse, qui « était en proie à sa famille ». Ces Le Vasseur étaient donc, à prendre à la lettre le récit même des *Confessions*, des grugeurs et des affamés : on ne voit pas qu'il aient été « des monstres ». Il y a bien un certain frère de Thérèse qui vola peut-être à Rousseau « quarante-deux chemises de belle toile » ; mais Rousseau lui-même n'a fait que « le soupçonner ». Quant au père Le Vasseur, si l'on en croit Rousseau, ancien officier de la Monnaie d'Orléans, « c'était un vieux bonhomme très doux. »

Reste le Lieutenant-criminel : c'était le nom que donnait à sa femme le timide M. Le Vasseur. Sans m'intéresser plus que de raison à Mme Le Vasseur, je ne puis m'empêcher d'indiquer en passant qu'on est peut-être injuste envers elle ; car il n'est pas de règle qu'on juge une belle-mère sur l'unique témoignage de son gendre, ou de son quasi-gendre. Qu'elle voulût « diriger » sa fille, et même la monter contre Rousseau, ce sont là querelles de ménage où je n'ai garde d'entrer. Mais il est avéré, de par les *Confessions*, que Mme Le Vasseur « ne manquait pas d'esprit », et qu'elle devait aussi avoir des manières puisqu'elle avait, disait-elle, été « jadis élevée auprès de la marquise de Monpipeau (1). » Ce qui n'est pas moins sûr, c'est qu'elle savait se rendre utile : « elle nous épargnait, dit Rousseau, un domestique; elle venait tous les matins allumer mon feu et faire mon petit service. » Elle lui tenait même lieu de secrétaire : Rousseau, qui avait tourné et retourné dans sa tête, pendant ses insomnies, les belles périodes de son *Discours sur les Lettres*, et qui craignait de les perdre en s'habillant, les lui dictait de son lit, ce qui dénotait bien chez elle quelqu'instruction. A mainte

(1) Elle pouvait dire vrai : les Le Vasseur étaient d'Orléans et le Château de Monpipeau était, paraît-il, situé à quatre lieues d'Orléans (*Mémoires* de Dufort de Cheverny, 1886, I, 278).

reprise, Rousseau lui reproche d'avoir accepté les libéralités de ses amis : c'est que les modiques salaires de Thérèse, que Rousseau lui abandonnait, ne lui suffisaient sans doute pas pour se nourrir elle et son mari ; et elle ne pouvait travailler elle-même, puisqu'en 1757 Diderot lui donne quatre-vingts ans. Elle acceptait les dons de Mme Dupin, de Mme d'Épinay et de Grimm en cachette, et « cet air de mystère » déplaisait fort à Rousseau : c'est qu'elle connaissait « les principes » de Rousseau, qui détestait les cadeaux, parce qu'il y voyait des aumônes déguisées qui l'humiliaient ; mais la fierté de Rousseau ne lui donnait pas du pain. Quant il quitta l'Hermitage et alla se loger à Mont-Louis, Rousseau trouva l'occasion bonne pour se débarrasser de la vieille et « de sa terrible avaloire ». Animé, à ce moment de sa vie, d'un courage qu'il ne se connaissait pas et que lui avait soufflé son indignation contre Grimm et Mme d'Épinay, il donna bravement son congé à Mme Le Vasseur, malgré les prières de Thérèse, la mit dans le coche qui allait à Paris et lui promit d'ailleurs « de pourvoir à sa subsistance *autant qu'il lui serait possible* » ; prudente restriction qu'on ne peut certes lui reprocher, mais qui nous explique très bien cette pension que Grimm et Mme d'Épinay faisaient à Mme Le Vasseur et qui a embarrassé tant de critiques : on lui venait en aide parce qu'elle n'avait pas assez pour vivre avec ce que Rousseau nous dit « qu'il lui donnait de son côté. » Avant de prendre nous-mêmes congé d'elle, et puisqu'elle ne nous intéresse que par rapport à Rousseau, nous pouvons parfaitement admettre, sur la foi des *Confessions*, que, lorsqu'il fut question de mettre les enfants à l'hôpital, elle fut la complice et peut-être même la mauvaise conseillère de Rousseau. Besoigneuse comme elle était, elle insista pour qu'on ne gardât pas au logis une coûteuse « marmaille », c'était, paraît-il, son mot. Maintenant, dans cet abandon des enfants, quel fut le rôle de la mère ? c'est ce qu'il vaut la peine d'examiner d'un peu près, parce que, selon que Thérèse a poussé ou résisté à l'abandonnement, la culpabilité de Rousseau en peut être atténuée ou aggravée.

On s'est souvent appuyé, pour incriminer Thérèse, sur deux

passages des *Confessions* (II, 9). Dans l'un, Rousseau s'exprime ainsi : « Le doux caractère de cette bonne fille me parut si bien convenir au mien, que je m'unis à elle d'un attachement à l'épreuve du temps et des torts, et que tout ce qui l'aurait dû rompre n'a jamais fait que l'augmenter. On connaîtra la force de cet attachement dans la suite, quand je découvrirai les plaies, les déchirures dont elle a navré mon cœur dans le fort de mes misères, sans que, jusqu'au moment où j'écris, il m'en soit échappé jamais un mot de plainte à personne. » Il me paraît impossible que, dans ce passage obscur (et peu généreux), Rousseau ait voulu parler de ses enfants et donner à entendre, comme on l'a souvent dit, que c'est Thérèse qui les a exilés. D'abord quand il exposa son premier enfant (et c'est le premier abandon qu'il faut surtout considérer), Rousseau n'était nullement « au fort de ses misères » ; il venait de prendre du bon temps et « d'engraisser » à Chenonceaux ; ensuite il est évident qu'il pense ici à des injures faites à sa personne, peut-être à quelque trahison de Thérèse, vraie ou imaginaire, « au fort » de ses démêlés avec Grimm ou tel autre de « ses ennemis ». Dans tous les cas, ce passage énigmatique, que Rousseau n'a jamais éclairci, et sur lequel je reviendrai, ne peut pas être invoqué contre Thérèse dans cette question des enfants, puisqu'il n'est pas parlé d'eux.

Dans l'autre passage, nous voyons Thérèse en proie à son avide famille, « livrée à sa mère et aux siens ;... la pauvre fille se laissait dévaliser et gouverner ; leur avidité leur fut moins ruineuse que leurs conseils ne lui furent pernicieux ». Ce qui signifie, dit-on : « La famille de Thérèse n'a pas voulu que Thérèse eût d'enfants. Lui obéissant toujours et craignant peut-être que sa famille ne les assassinât (!), Thérèse *m'ordonna* de les abandonner. Partie par amour pour elle, partie pour ne pas avouer que je lui obéissais comme elle obéissait à sa famille, je n'ai jamais voulu dire que c'était elle qui avait exigé leur sacrifice (1). » Croire que, si les choses s'étaient passées ainsi,

(1) Jules Lemaître : *J.-J. Rousseau*, p. 68. (Lemaître cite ici et prend à son compte cette appréciation de Faguet).

Rousseau n'en aurait rien dit et aurait ainsi assumé une responsabilité qui revenait à Thérèse et à sa mère, c'est lui prêter une générosité dont il n'a jamais fait preuve dans ses *Confessions.* Il n'a pas voulu avouer qu'en cette affaire il n'avait fait que céder? — Mais en vingt endroits des *Confessions* il convient de sa faiblesse et de son manque de courage. Il n'a pas voulu faire tort à Thérèse, fidèle à sa tactique constante de ne jamais mal parler d'elle? — Mais pourquoi ne pas admettre simplement que, s'il n'a jamais dit de mal de Thérèse, c'est qu'il n'avait pas à en dire (1)?

Que Thérèse ait joué peut-être, dans les brouilles de Rousseau, un fâcheux rôle que j'essaierai de discuter plus loin, mais par des citations et des faits précis, il ne s'ensuit pas qu'on ait le droit de la soupçonner, *sans preuves*, d'avoir imposé plutôt que subi l'exil de ses enfants. Or, les *Confessions* disent formellement, qu'en cette circonstance, elle a obéi et non ordonné à Rousseau : « *le seul* scrupule que j'eus à vaincre fut celui de Thérèse, à qui j'eus toutes les peines du monde de faire adopter cet unique moyen *de sauver son honneur*. Sa mère était venue à mon secours et elle se laissa vaincre. » Et, dans un autre passage plus explicite encore : pour le second enfant, « même expédient, au chiffre près qui fut négligé. Pas plus de réflexion de ma part, *pas plus d'approbation de celle de la mère : elle obéit en gémissant.* » Il écrit dans les *Rêveries*, alors qu'il ne songe qu'à s'excuser : « il aurait fallu les laisser élever par leur mère *qui les aurait gâtés* » : elle tenait donc à les garder!

Si l'on objecte que tout cela est écrit pour le public et en vue d'innocenter Thérèse, qu'on se rappelle alors cette phrase de sa lettre confidentielle à la maréchale, du 12 juin 1761 : « s'il y avait moyen de retrouver cet enfant, ce serait faire le bonheur de sa tendre mère. » Que si enfin tout cela ne paraît pas décisif, parce qu'on peut, dans tout cela, supposer à Rousseau le louable

(1) Il s'exprime ainsi sur son compte : « Il faut tout dire (et l'on sait qu'il dit tout) : je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman, ni les miens ; je ne dois pas faire plus de grâce à Thérèse ». Or, que va-t-il lui reprocher? son refroidissement à son égard en 1762.

désir de gagner à Thérèse quelque sympathie, voici donc, pour ainsi dire, Rousseau et Thérèse en tête-à-tête dans la lettre que Rousseau a écrite, pour Thérèse seule, le 12 août 1769. Thérèse a songé à le quitter, et, tout en la laissant libre, il frémit à l'idée de vivre sans elle. Pour la retenir, va-t-il, comme c'en serait le cas, lui rappeler que c'est pour lui plaire qu'il a jadis consenti à exiler ses enfants ? il lui dit seulement ceci : « *nous* avons des fautes à pleurer et à expier. » Me permettra-t-on, enfin, d'ajouter à toutes ces citations un argument purement psychologique, dont on appréciera la valeur? On a vu que Rousseau a très sincèrement et, je crois, très amèrement, regretté sa faute. Si c'était Thérèse qui la lui eût fait commettre, si c'était elle qui l'eût *forcé* à se séparer de ses enfants, il lui en eût certainement gardé rancune, et il se fût insensiblement détaché d'elle : au lieu de cela, il a resserré, on le sait, le lien qui l'attachait à elle, car la lettre dont je parlais plus haut, il l'a adressée à « Madame Rousseau. »

C'est donc bien Rousseau, comme il le dit expressément dans les *Confessions*, qui, de lui-même, a proposé et fait accepter à Thérèse l'abandon des enfants, et cela, sans y avoir été *contraint* par Mme Le Vasseur : celle-ci n'avait pas sur lui tant d'empire : ne lui a-t-il pas à Montlouis signifié son congé en dépit de Thérèse ? En combinant certains traits épars dans les *Confessions*, on peut aisément reconstruire la scène de l'abandon : quand vient le premier enfant, Rousseau a hâte de s'en débarrasser ; Thérèse, qui est « douce » et aimante (ne l'a-t-elle pas prouvé par son invincible attachement à Rousseau?), veut garder son enfant. Rousseau, qui a sur elle tout l'ascendant que lui donnent sa culture supérieure et son éloquence, lui parle de « son honneur » à sauvegarder, de l'impossibilité où ils sont dans leur « misère » de nourrir cet enfant qui sera beaucoup mieux soigné à l'hospice ; la mère Le Vasseur, qui sait par expérience ce que coûte « la marmaille », soutient Rousseau ; et Thérèse qui était, disent les *Confessions*, « accoutumée à fléchir devant sa mère », et j'ajoute : devant Rousseau, « obéit en gémissant. »

Quant à « la raison déterminante » de Rousseau, elle ne peut

être celle qu'il n'a cessé d'alléguer, et que de trop complaisants biographes ont à leur tour un peu naïvement invoquée pour pallier sa faute, à savoir la nécessité « dans sa situation, de laisser élever ses enfants par une famille qui en aurait fait des monstres. » D'abord « sa situation » nous l'avons assez montré, n'était pas misérable au point de lui imposer l'exil de ses cinq enfants : son ami Diderot n'était pas plus riche que lui, et il a bien élevé sa fille. Quant à la famille de Thérèse, elle se réduisait, en fait, à la mère Le Vasseur : comment la pauvre vieille se serait-elle chargée des enfants de Rousseau, elle qui ne pouvait pas, sans le secours d'autrui, se nourrir elle-même ? Rousseau pouvait garder ses enfants au logis : il n'y avait pas de danger qu'elle lui disputât le soin de « les élever. » Ce n'est donc pas la peur de les voir mal « éduquer » par la mère Le Vasseur qui a été pour lui, comme il le dit, « la raison déterminante. » Cette raison fut plus simple et moins avouable : avoir des bambins à surveiller, c'était là un trop gros embarras pour un homme qui, il nous l'a dit cent fois, avait horreur de toute espèce de gêne, et dont le plus grand souci était de s'affranchir de toute obligation, aussi bien familiale que mondaine. Entendez son soupir de délivrance, quand il a quitté Paris pour l'Hermitage : « me voilà donc enfin chez moi, dans un asile agréable et solitaire, *maître de couler mes jours dans cette vie indépendante* » : et indépendante même de Thérèse, car, comme il l'a dit à Mme Francueil, « il ne lui convient pas de contracter un engagement éternel, et jamais on ne lui prouvera qu'aucun devoir l'y oblige. » Dans cette lettre sophistique à Mme Francueil, il n'y a au fond qu'un mot de vrai, qui est celui-ci : « Si j'étais contraint au métier d'auteur (or, il ne songe qu'à cela, après le succès de son premier Discours), comment les soucis domestiques et les *tracas des enfants* me laisseraient-ils dans mon grenier la *tranquillité d'esprit* nécessaire pour faire un métier lucratif ? » Et il est vrai qu'il avait besoin, pour écrire, de beaucoup de tranquillité d'esprit : c'est même en partie pour cela qu'il tenait tant à vivre loin de Paris. Bernardin de Saint-Pierre nous raconte que, « quand il composait ses ouvrages, il

était des semaines entières sans parler à sa femme. » Evidemment le babil des enfants ne l'aurait pas laissé méditer en paix, comme faisait « cette bonne fille » de Thérèse.

Mais alors voilà son excuse ! s'il avait gardé ses enfants, il n'aurait pas écrit ses chefs-d'œuvre ; ce n'est donc pas à nous, qui avons le bonheur de le lire, de lui reprocher d'avoir sacrifié les uns aux autres, c'est-à-dire : les enfants aux chefs-d'œuvre. Ainsi le défendent d'intrépides Rousseaulâtres : tel, par exemple, Musset-Pathay, qui estime que « la raison nous prescrit de prendre dans un événement contrariant (sic) et malheureux (l'abandon des enfants) les compensations (les chefs-d'œuvre) qui nous sont offertes » ; et tel encore Petitain, qui fait le beau raisonnement que voici : « Une fois entré dans la carrière des lettres, Rousseau se sentait appelé à des travaux et des devoirs de l'ordre le plus relevé, qui ne se conciliaient pas avec les soins importuns et vulgaires qu'impose à un père sans fortune le besoin d'élever et de nourrir ses enfants. *La seule question* ici est de savoir s'il vaudrait mieux qu'il y eût dans le monde cinq personnes de plus portant le nom de Rousseau, nourries et élevées par leur père, et que l'*Héloïse* et l'*Émile* n'eussent pas été faits ; en un mot, si Rousseau, nous ayant chargés de ses enfants, nous a donné *le dédommagement* dont il se flattait (1). » Ainsi est simplifiée la question des enfants : ce n'est plus qu'une question d'arithmétique ; et, comme Rousseau nous a « chargés » de cinq enfants, et qu'il a exactement écrit cinq grandes œuvres, il nous a bien donné « le dédommagement » qu'il nous devait : il n'y a que ses enfants qui n'aient pas été « dédommagés » ; car il est plus que probable, qu'au sortir de l'hospice, ils n'ont pas eu le plaisir de lire ses œuvres.

Est-il possible pourtant de trouver quelque raison meilleure et vraiment sérieuse qui puisse excuser Rousseau ? non : envoyer ses enfants à l'hospice et ne plus se soucier d'eux est un crime irrémissible ; il ne faut pas chercher à excuser Rousseau. On ne peut que se demander *pourquoi* il a agi comme il a fait. Avant

(1) Musset-Pathay : *Hist. de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, I, 212. — Petitain : édition de Rousseau, 1819, *Confessions*, p. 186, note.

tout, il n'a pas cru si mal faire; car s'il n'a jamais perdu, comme j'ai cru pouvoir le dire, tout sens moral, il est certain que, lorsqu'il a commis sa première mauvaise action, je veux dire lorsqu'il a envoyé son premier enfant à l'hôpital, sa moralité était pourtant des plus basses : c'était la moralité d'un bohême qui, après avoir été trop négligé par un père frivole, et après avoir vécu dans l'avilissante intimité d'une aventurière, avait eu, d'une femme qui n'était pas sa femme, des enfants auxquels il ne se croyait pas tenu de s'intéresser, puisqu'ils n'étaient après tout que des bâtards : et s'il les avait mis à l'hôpital, c'est un peu aussi parce que, à partir des Charmettes, il avait pris l'habitude de vivre chez les autres et de se faire lui-même hospitaliser. Voilà ce qui peut expliquer et, je crois, atténuer un peu sa faute; mais, à mon sens, ce qu'il y a de mieux à dire en sa faveur, c'est que, à mesure qu'il avançait en âge *et en moralité*, il s'est de plus en plus senti coupable, et un jour est venu où, malgré les sophismes qu'il continuait d'inventer, il n'a cessé de gémir sur lui-même et sur la juste punition de son crime.

Ce n'est pas dans les confessions explicites de sa faute, faites pour le public, et gâtées par des restrictions et des sophismes, qu'il faut chercher ses vrais sentiments : c'est dans ses aveux involontaires, dans tel cri qui lui échappe, dans quelque retour brusque et imprévu sur lui-même. C'est, par exemple, en 1762, dans l'*Émile* (l. IV), cette remarque inattendue, à propos de la pitié qui subsiste même chez les méchants : « on parle du cri du remords qui punit en secret des crimes cachés et les met si souvent en évidence. Hélas ! qui de nous n'entendit jamais cette importune voix ? on parle par expérience et l'on voudrait étouffer ce sentiment tyrannique qui nous donne tant de tourment. » C'est, plus tard, dans une lettre datée de Monquin (à M. L. C. D. L., 12 octobre 1769), des félicitations qui, commencées sur le ton qui convient à la circonstance, sont brusquement coupées par une réflexion mélancolique : « Vous me parliez, M., du nouveau-né, dont je vous fais mes cordiales félicitations. Que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous ! Je vous le dis, et bien du

fond du cœur, quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers, trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde et les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfants sous ses yeux ! » Plus tard enfin, dans les dernières années de sa vie, allant un jour se promener solitaire à Clignancourt, il se sent tout à coup saisir les genoux par un petit enfant qui « le regarde d'un œil familier et caressant » ; et, tout ému, il se dit à lui-même : « c'est ainsi que j'aurais été traité des miens » (*Neuvième Promenade*). Il a beau vouloir nous prouver, dans la même page, que l'éducation des Enfants-Trouvés était pour ses enfants « la moins périlleuse », et qu'il agirait encore de même, « si la chose était à faire. » Nous en croyons plutôt ce démenti émouvant qu'il se donne involontairement à lui-même quelques lignes plus bas : « oh ! si j'avais encore quelques moments de pures caresses qui vinssent du cœur, ne fût-ce que d'un enfant encore en jaquette, et si je pouvais voir encore dans quelques yeux la joie et le contentement d'être avec moi ; de combien de maux et de peines ne me dédommageraient pas ces courts mais doux épanchements de mon cœur (1) ! »

Ce qu'il pensait, en fin de compte, et quand il était tout à fait sincère avec lui-même, de tous ces beaux prétextes par lesquels il s'efforçait de séduire ses lecteurs et de se tromper lui-même, il va nous le dire dans une phrase de sa lettre à Saint-Germain (du 26 février 1770) ; cette phrase, on va le voir, est enfin nette et péremptoire ; c'est, après tant de restrictions fâcheuses à ses demi-aveux, la phrase que nous attendions et c'est aussi par elle, qu'il convient, si l'on veut être juste, de clore toute discussion sur ce triste sujet : « loin de m'excuser, je m'accuse et, quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, *je la crois moins que mon cœur qui gémit et qui la*

(1) Qu'on lise aussi ce passage de sa *Quatrième Promenade* : « Jamais l'instinct moral ne m'a trompé ; s'il se tait quelquefois devant mes passions dans ma conduite, il reprend bien son empire dans *mes souvenirs* : c'est là que je me juge moi-même avec autant *de sévérité* peut-être que je serai jugé par le souverain Juge après cette vie. »

dément. » Nous l'avons donc jugé comme il se jugeait lui-même au fond de sa conscience ; et pourtant notre dernier mot à son égard doit être un mot de pitié. Si, en effet, pour avoir négligé ce qu'il appelle lui-même, dans cette lettre à Saint-Germain, « le premier et le plus saint des devoirs *de la nature* », il a été un père dénaturé, nous devons aussi nous souvenir que par ses remords, et je suis tenté de dire : grâce à ses remords, il a été un père malheureux.

CHAPITRE VI

LE RETOUR EN FRANCE : TRYE ET BOURGOIN
LE MARIAGE AVEC THÉRÈSE

Le 21 mai 1767 Rousseau, en proie, l'on s'en souvient, à un véritable délire, disait enfin adieu à cette Angleterre maudite où il était venu chercher, un an auparavant, l'indépendance et le repos, et où il s'était vu, ou, plus exactement, où il s'était cru trahi et persécuté, et même emprisonné, pour le reste de sa vie. Embarqué le 21 au soir à Douvres, il aborde le 22 à Calais. Mais de Calais où ira-t-il ? il n'en sait rien. Dans son désarroi, il n'a songé qu'à fuir l'Angleterre et à revoir le pays qu'il a passé son temps à critiquer — et à regretter; car, comme il le dira bientôt : « L'air de France est, de tous les airs du monde, celui qui convient le mieux à mon corps et à mon cœur ; et, tant qu'on me permettra d'y vivre en liberté, je ne choisirai point d'autre asile pour y finir mes jours » (au marquis de Mirabeau, 28 janvier 1768). Mais précisément cette liberté de vivre en France lui sera-t-elle laissée ? il y est toujours « décrété » ; et, d'autre part, avec l'Angleterre, il s'est fermé la Suisse; il songe alors, malgré « l'immensité du trajet », à Venise, qu'il connaît, et où il entrevoit ce « repos stable » qu'il cherche partout, et que son instabilité d'esprit l'empêche de trouver nulle part.

En attendant, il se dirige vers Paris pour sonder le terrain, et voir si « un court séjour n'y déplairait pas. » Chemin faisant,

Bibliographie : Servan : *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, 1783. — Bachaumont : *Mémoires secrets*, III. — Lettres du marquis de Mirabeau à Rousseau, dans *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, de Streckeisen-Moultou. — A. Ducoin : *Trois mois de la vie de Rousseau* (juillet-septembre 1768), 1852. — Fochier : *Séjour de J.-J. Rousseau à Bourgoin*, 1860. — De Loménie : *Les Mirabeau*, 1879, II. — Brissot : *Mémoires* (édit. Perroud), I. — E. Ritter : Nouvelles Recherches sur J.-J. Rousseau (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1897). — Lettres inédites de Rousseau, publiées par Philippe Godet : *Revue des Deux Mondes*, septembre 1908.

il s'arrête à Amiens (le 25 mai), où il est « fort couru et fort célébré (1). » Il s'y rencontre avec le plus illustre des Amiénois de ce temps, l'aimable auteur de *Vert-Vert*, qui depuis..., suivant les vers du *Pauvre Diable*, « de petit badin » était devenu « dévot ». Gresset avait jadis, comme Rousseau, fort irrité Voltaire par une *Lettre sur la Comédie*, parue en 1759, un an après la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles* ; et, comme il avait fait avec Rousseau, Voltaire avait vengé le théâtre sur les épaules de « ce petit polisson de Gresset. » Rousseau et Gresset avaient donc, sur Voltaire et le théâtre, un sujet naturel d'entretien : mais s'entretinrent-ils vraiment? Il est permis d'en douter, si l'on en croit une anecdote, d'après laquelle Rousseau aurait rencontré Gresset chez une tierce personne, se serait montré assez taciturne, et aurait dit à Gresset, en le quittant : « Vous voyez bien, Monsieur, qu'il n'est pas si facile de faire parler un ours qu'un perroquet (2). »

Le 3 juin il quittait Amiens ; les honneurs publics qu'on avait voulu lui rendre (on s'était proposé, dit Bachaumont, de lui offrir les vins de ville), l'ont forcé, écrit-il à Du Peyrou (le Parlement veillait), de s'éloigner au bout de huit jours. Il s'arrêta à Saint-Denis, à l'hôtel des *Trois Maillets*, sous le nom de *Jacques ;* et, le lendemain, il s'installait dans une maison de campagne à Fleury, près de Meudon, d'où il écrivait aussitôt au propriétaire, le marquis de Mirabeau, l'auteur de l'*Ami des hommes* et le père, comme on sait, du grand orateur; « l'air, la maison, le parc, le jardin, tout est admirable. » Comment donc était-il devenu l'hôte du marquis de Mirabeau ?

Le marquis était grand admirateur de Rousseau : « le seul écri-

(1) Bachaumont : *Mémoires secrets*, III, 197.

(2) Il y a, sur cette entrevue de Rousseau et de Gresset, une autre version : Rousseau aurait dit à Gresset, en prenant congé de lui : « Je suis persuadé qu'avant de m'avoir vu, vous aviez de moi une opinion bien différente; mais vous faites si bien parler les perroquets qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez apprivoiser les ours. » M. Wogue, dans son livre sur *Gresset* (1894), penche pour la première version, qui est, en effet, plus conforme au caractère de Rousseau. Aux sources qu'il indique, on peut ajouter celle-ci, qu'il a omise : Rousseau dit à Gresset : « M. Gresset, vous avez fait parler un perroquet, mais vous ne ferez jamais parler un ours ». (*Journal de Paris*, 1787).

vain de profession que je connaisse estimable de notre temps », disait-il de Jean-Jacques dès 1761 (1). Pour lier amitié avec lui, et un peu aussi pour avoir la gloire de le convertir à la doctrine des Économistes, dont il s'était fait le fervent apôtre, il était très désireux de l'attirer chez lui ; et il attendait le moment propice pour faire à l'éternel vagabond ses offres d'hospitalité, ou, comme il l'écrira à Rousseau, il attendait, « pour offrir le mouchoir, que le front fût en sueur. » Sa première lettre à Rousseau, très longue (treize pages in-octavo), est du 27 octobre 1766. C'est donc qu'il estimait que la retentissante querelle avec Hume était le bon moment pour offrir ses services, car l'*Exposé succinct*, de Hume, est de septembre 1766.

Rien n'est plus fou et, en même temps, plus judicieux et plus fin, que les lettres de Mirabeau à Rousseau (en tout : vingt-cinq lettres ou billets). C'est un fouillis où, par endroits, on ne voit goutte, l'auteur s'embrouillant dans ses pensées obscures sur l'accroissement ou la diminution du produit net, et se noyant dans ce qu'il appelle « les flots mêlés de sa volubilité » ; le tout, écrit à la diable ou, comme il s'exprime lui-même, en un « griffonnage dégingandé comme pantin (2). » Puis, par endroits, le bon sens et la franchise, un bon sens fourré de malice, et une rude et très perspicace franchise, éclatent tout à coup, et le fouillis s'éclaire, et l'on voit à plein certains replis du caractère de Jean-Jacques dans lesquels aucun contemporain n'a si bien pénétré que le marquis de Mirabeau. Il lui dira, par exemple, dès sa première lettre : « Vous êtes plus attaché à la société que tout autre ; vous en avez fui... les embarras, les dégoûts ; mais vous avez toujours travaillé pour elle ; en un mot vous avez beaucoup vêcu dans l'opinion des autres. » Son tort est donc, et son malheur, de s'être obstiné à vivre seul : « la solitude était votre maîtresse, vous l'avez prise à femme. » Il faudrait aussi que Rousseau suivît la méthode du marquis, qui « n'est pas de mettre *la sensibilité* à l'avant-garde, mais de la tenir au corps

(1) De Loménie : *La comtesse de Rochefort et ses amis*, 1870, p. 111.
(2) Toutes ces lettres du marquis de Mirabeau à Rousseau ont été publiées par Streckeisen-Moultou : *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, II.

de réserve : mauvais guide, mais bon suivant. » Malheureusement Rousseau a « une âme écorchée », et la moindre contrariété le met aux champs. C'est, lui dira le marquis avec un merveilleux à-propos, « notre disposition... à dépendre d'un coq-à-l'âne que fait un commissionnaire, d'un portier qui nous repousse, d'un laquais qui nous annonce (voir, dans ses *Confessions* et sa *Correspondance*, les fureurs de Rousseau contre les laquais des grandes maisons où il fréquente), d'un fat qui croit ne devoir les saluts qu'à des titres ; c'est notre sensibilité, dis-je, à toutes ces choses, qui détruit, ou, qui pis est, qui fait toute notre philosophie. C'est cette sensibilité qui met les cheveux aux fers, le cou au carcan. » Le marquis peut se vanter non seulement d'avoir « beaucoup lu » Jean-Jacques, mais aussi de le bien connaître. Il écrit encore ce mot, qui est un des meilleurs qu'on ait dits sur la sincérité des paradoxes de Rousseau : « votre morale s'élance à coups de foudre, elle marche avec l'assurance de la vérité, car *vous êtes toujours vrai selon votre conscience momentanée.* »

Jamais Rousseau n'avait eu un correspondant si clairvoyant et d'une aussi brusque franchise : « ce n'est pas tout d'être grognon, il faut encore être poli. » Et il faut aussi travailler, être un « homme actif » ; car de « jouir délicieusement quatre heures par jour de *l'or des genêts et de la pourpre des bruyères*, c'est ce qu'en style moins pompeux on appelle bayer aux corneilles. » Mirabeau voudrait passer dix-huit jours avec Rousseau pour « tâcher, lui dit-il, d'émousser, oui, d'émousser et de combattre le sentiment de vos malheurs. Vous me diriez quels ils sont vos malheurs, car je n'y vois goutte. » Mais ces malheurs, Mirabeau ne les connaissait-il donc pas, et, par exemple, le premier de tous, celui qui avait entraîné tous les autres, l'injuste condamnation de l'*Émile* par le Parlement ? Eh bien ! non, le Parlement n'a pas été injuste : « votre livre était condamnable par la forme dans tous les pays du monde, surtout *décoré du nom public de l'auteur*, qu'on eût fort ménagé sans cela. »

Pour ce qui est de ses ennemis, voici le conseil de Mirabeau : « le troisième point de votre régime serait de tuer vos ennemis.

Oui, Monsieur, cette plante-là n'est point de celles qui viennent malgré nous ; elle est de création humaine et périt d'elle-même, si l'on ne prend soin de la sarcler et de la cultiver. » Et, en définitive, ces ennemis, quels sont-ils? « Vous n'avez d'ennemis qu'en vous. » Mais David Hume? — Justement; si Mirabeau avait été à la place de David Hume, voici ce qu'il aurait répondu au réquisitoire de Rousseau : « Mon ami, vous êtes un fou, et moi je suis un sot : vous, d'avoir cru me faire entreprendre à mon âge un petit cours de sensibilité délicate, abondante en explications, en injures, etc... ; moi, d'avoir cru pouvoir manier un fer rougi sans prendre des pincettes... Croyez, je vous prie, qu'il n'y a que votre imagination, échauffée par un foyer inextinguible, qui ait pu produire tout le beau roman de machinations dont vous m'accusez. Revenez sur moi, sur vous, sur la caricature dont vous m'avez fait rire, par l'estimation réelle du profit que j'aurais à vous faire lapider en Angleterre, ou à m'être épris d'un homme avili. Tirez de tout cela ce que vous pourrez, et puis j'irai vous embrasser et rire après de vos remords qui, par bonheur, n'effaceront pas la bonne lettre que vous m'avez écrite, qui est un chef-d'œuvre de rêve *prolongé comme mon regard*, mais aussi d'éloquence et de sentiment, dont je vous remercie. » Suit un portrait de David Hume, dont la vérité égale la finesse : « il n'est point chaud, mais il est bonhomme, aimable et facile ; il a l'extérieur lourd, et l'esprit accort et fin... ». Or tout cela, l'éloge de David et la plaisante critique de la fameuse lettre de Rousseau à David Hume, Mirabeau l'écrivait dès sa première lettre à Rousseau, et il lui offrait en même temps l'hospitalité!

Rousseau fut plus sensible à cette offre qu'aux coups de griffe dont elle était accompagnée, et l'on s'est étonné, à bon droit, qu'il eût si bien pris les vérités « que lui jetait à la tête son original correspondant (1). » C'est qu'il commençait dès lors

(1) Beaudouin, *op. cit.* II. 431. Rousseau s'en étonnera lui-même plus tard, quand il n'aura plus besoin de Mirabeau : « M. de Mirabeau, m'ayant écrit à Wootton pour m'offrir un asile en France, prit un ton si bizarre et se servait de tournures si singulières qu'il me fallait toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié pour n'être pas choqué d'un pareil langage. » (à M. L. D. M., Paris, 23 novembre 1770).

(en octobre 1766) à se lasser de l'Angleterre et des Anglais, et qu'il ne savait où il irait le jour où il se déciderait à quitter Wootton. Comment eût-il donc rebuté le conseiller importun, mais généreux, qui lui offrait le choix entre les nombreux domaines qu'il possédait aux quatre coins de la France ? « Je suppose, lui écrivait le marquis, (et admirons encore ici sa clairvoyance), que *votre gouvernante* finisse par s'ennuyer en Angleterre, et que vous n'eussiez que le tort *de ne pas savoir l'anglais*, cette nation ne s'empressera pas de vous retenir et, en ce cas, je voudrais que vous me fissiez le plaisir de prendre auspice (sic) sur un ou plusieurs de mes gazons, car j'en ai de toute espèce à vous offrir. » C'est *Mirabeau*, le château de ses pères, sous le ciel de la Provence ; c'est, à Marseille, une bastide en amphithéâtre sur la mer ; en Angoumois, une terre encore à moitié en friche ; en Poitou, un château bien clos sur une belle prairie avec des chemins bordés de hauts châtaigniers et des eaux ruisselantes de toutes parts ; enfin en Limousin une vaste terre plus habitable pour des civilisés ; — sans parler de deux terres aux environs de Paris, l'une à deux cents pas de Villers-Cotterets ; l'autre, singulièrement champêtre et riante, du côté de Montargis. « Voilà, disait le marquis en manière de conclusion, l'étalage de toutes mes gentilhommières ». Et voilà aussi de quoi faire pardonner au gentilhomme sa rude franchise (1).

Rousseau regrette de ne pouvoir profiter de ces offres magnifiques ; il est vieux, malade, redoute les longs voyages et pourtant ! « Cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets ; » car il serait beau, n'est-ce pas ? que « *l'Ami des hommes* donnât retraite à l'ami de l'égalité. »

(1) « Dans cette énumération (dit de Loménie), qui rappelle un peu celle des châteaux du marquis de Carabas, il y a une forte dose de gasconnade, sensible surtout pour ceux qui savent, comme nous, que, parmi les manoirs si complaisamment étalés, et dont plusieurs sont inhabitables, la plus grande partie appartient encore à la belle-mère du marquis, et que bientôt sa femme, avec laquelle il est déjà en procès, lui en enlèvera même la jouissance. » (*Les Mirabeau*, 1879, II, 271).

(Wootton, 31 janvier 1767). L'Ami des hommes (c'était, on le sait, le nom qu'on avait donné au marquis, d'après son livre), revient donc à la charge (20 février 1767) ; et, puisque c'est la terre d'Angoumois qui paraît plaire, il s'empresse de faire remarquer « qu'il n'est pas dans le monde une plus belle solitude dans le genre *champêtre et sauvage* », lequel est précisément le genre préféré de Jean-Jacques.

Le 22 mai Rousseau, on l'a vu, débarquait à Calais, et son premier soin fut d'en informer Mirabeau. Celui-ci lui envoya son secrétaire à Saint-Denis, et le 5 juin Rousseau s'installe dans une maison que possédait le marquis à Fleury-sous-Meudon. Il y reste jusqu'au 19 juin ; et le 21 juin il devient l'hôte du prince de Conti à Trye-le-Château ; seulement il ne s'appelle plus *M. Jacques*, comme à Amiens, mais *M. Renou*, et Thérèse devient Mlle Renou ; car pour le public elle n'est plus sa gouvernante, mais sa sœur. Pourquoi ce nouveau déguisement ? C'est le prince de Conti qui l'a exigé, « le nom de Jacques ne lui ayant pas plu », sans doute parce qu'il rappelle trop Jean-Jacques ; mais pourquoi Renou ? il est singulier que Rousseau ait choisi ce nom qui était le nom de famille (Renoux) de la tant détestée Mme Le Vasseur. Rousseau doit d'ailleurs, comme le lui a instamment recommandé le prince de Conti, non-seulement changer de nom, mais encore « se tenir bien caché. » Or il « renverse par son imprudence tout ce que le prince entreprend pour le garantir des dangers auxquels il s'est exposé » en venant en France. « Comment ! lui écrit Conti, vous venez à Amiens sous votre nom, et vous êtes publiquement établi dans une ville où vous recevez des accueils... que votre situation rend fort dangereux (1). » Pourtant Mirabeau avait assuré Rousseau que « le Parlement ne pensait plus à lui » et que, par exemple, au Bignon, d'où il lui écrivait, « il n'y avait rien du tout à craindre, pas plus qu'au Congo, du fait du parlement ; et, quand j'affirme la sûreté d'un homme confié à ma foi, je puis être cru » (10 juin 1767). D'autre part le libraire Duchesne, d'ordinaire bien infor-

(1) Streckeisen-Moultou, *op. cit.* t. II, p. 1.

mé à cause de ses nombreuses relations à Paris même, lui avait écrit cette lettre (inédite) : « Nous avons bien des fois pensé qu'il ne serait pas impossible que vous regagniez nos contrées. Ceux qui vous ont condamné sont vraiment de vos amis, qui seraient les premiers à vous recevoir dans leur sein, et d'autres fermeraient les yeux. Voyez, nous ne laissons pas de connaître bien du monde au Parlement, nous pourrions sonder le terrain. Nous vous procurerions une petite maisonnette avec jardin à quatre lieues d'ici. » (15 août 1764). Et, plus tard, quand il sera installé à Trye, Coindet lui écrira le 25 juillet 1767 (inédit) : « On commence à parler dans le public de votre séjour dans une des terres de M. le prince de Conti ; mais il paraît que le vœu général est pour que vous soyez en paix. »

De tous ces amis, qui s'efforçaient de tranquilliser Rousseau, et de Conti qui sonnait l'alarme et prescrivait la plus grande prudence et le plus strict incognito, qui avait raison? Conti, vraisemblablement : il devait, mieux que personne, savoir ce qui se passait au Parlement, puisqu'il en était (1). Or, il écrivait à Rousseau : « Votre résidence à Amiens est connue » (juin 1767). Elle l'était par une note de police, du 4 juin 1767, adressée au Procureur général du Parlement de Paris (2). Et quel effet produisaient de telles notes sur le magistrat qui les recevait et les avait évidemment provoquées? On le devine aisément d'après ce que Conti écrivait alors à Rousseau : « le premier pas à faire est de sortir secrètement d'Amiens et de nuit, et le second d'aller,

(1) Une déclaration royale de 1711 (article 1er) disait : « Les princes du sang royal seront honorés et distingués en tous lieux, suivant la dignité de leur rang et l'élévation de leur naissance. Ils représenteront les anciens pairs au sacre des Rois et *auront droit d'entrée, séance et voix délibérative en nos cours de parlement*, à l'âge de quinze ans, tant aux audiences qu'au Conseil, sans aucune formalité, encore qu'ils ne possèdent aucune pairie. » (Guyot : *Traité des Droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges*, 1787, t. II, 361.) Les princes du sang étaient les princes de la maison de Bourbon : les Condé et les Conti, branche-cadette de la maison de Bourbon-Condé.

(2) Note trouvée par M. Lanson dans la *Collection Joly de Fleury* (vol. 373, f° 203 et imprimée dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. I, 135). C'est avec la note de Bachaumont, du 11 juin 1767, plutôt qu'avec celle du 7 juin, à laquelle M. Lanson renvoie par inadvertance, qu'il faut comparer la note de police : la ressemblance est, en effet, frappante.

en changeant de nom, dans un asile momentané que vos amis vous ont ménagé et qui est hors du ressort du Parlement de Paris. » Cette lettre, datée de juin, sans plus, ne dut pas atteindre Rousseau, qui était parti d'Amiens le 3 juin pour se rendre à Fleury. Ici encore, nouvelle imprudence de Rousseau, et nouvelles alarmes de Conti : « au nom de Dieu... tenez-vous bien caché. On vous a déjà vu dans le parc de Meudon. Prenez garde à la moindre de vos démarches. »

Ces avertissements et ces recommandations pressantes du prince de Conti, et la vigilance du Procureur général qui fait surveiller Rousseau par ses espions, comment concilier tout cela avec l'opinion que j'ai cru pouvoir émettre dans le chapitre où j'ai parlé de la condamnation d'*Émile*, à savoir que si Rousseau, quand il fut décrété, était resté caché à Paris, le Parlement aurait, à la longue, fermé les yeux ? Je crois encore que le Parlement aurait, avec le temps, volontiers oublié Rousseau, mais c'est évidemment à la condition que Rousseau, lui, aurait fait tout ce qu'il fallait pour se faire oublier : or, il avait fait tout le contraire. Il avait agité le monde par de nouveaux ouvrages, plus hardis encore que l'*Émile*, et il venait de remplir Paris et le royaume du bruit de sa querelle avec Hume. On le considérait — et les rapports du résident de France à Genève, Montpéroux, aussi bien que d'innombrables lettres de Voltaire, avaient accrédité cette opinion, — comme le principal auteur des troubles de Genève ; le lieutenant de police avait dû interdire l'entrée à Paris, d'abord des *Lettres de la Montagne*, puis de la *Lettre à Beaumont*, celle-ci plus irrévérencieuse et plus forte que les premières contre le clergé. Rousseau semblait, en vérité, s'acharner à démontrer que le Parlement n'avait pas eu tort de le condamner jadis, et de le traiter maintenant, si l'on me permet ce néologisme, en hôte indésirable. Et le ministère lui-même ne le voyait pas d'un meilleur œil que le Parlement, puisque Conti, tout en s'acquittant d'une commission « déraisonnable » de Rousseau, qu'il ne spécifie pas autrement, et qui était sans doute de préparer son retour à Paris, lui écrit qu'il se fera tort en suivant ses idées : « elles vous rendront mon amitié et la

bonne volonté de mes amis inutiles, et nous mettront tous hors de portée de vous répondre de rien, en aucun sens, soit *du côté de la cour*, soit du côté du Parlement. »

Cette lettre si catégorique de Conti est du 2 septembre 1769. Or, en juin 1770, Rousseau s'installera à Paris et il n'y sera nullement inquiété : les craintes de Conti étaient-elles donc chimériques, ou bien avait-il réussi, par ses démarches, à vaincre l'hostilité de la Cour et à modifier les dispositions du Procureur général et du Parlement à l'égard de Rousseau ? Il est possible ; il n'est peut-être pas non plus interdit de penser que le Parlement, qui allait être, en cette année 1770, réduit au silence par le Roi à la suite de l'affaire de La Chalotais et remplacé par le Parlement Maupeou, et que Choiseul lui-même, qui devait être, en cette même année, disgracié et exilé à Chanteloup, ont eu d'autres soucis en tête que de faire surveiller et de traquer un malheureux auteur qui *maintenant, et depuis trois ans*, ne faisait plus parler de lui. Pour ce qui est de Choiseul, on sait que Rousseau est resté convaincu jusqu'à sa mort qu'il était son implacable ennemi, et qu'il s'était acharné contre lui depuis le jour où il avait eu connaissance de ce malencontreux passage du *Contrat social* qu'il avait compris de travers : car Choiseul aurait vu un portrait satirique dans l'éloge même que Rousseau avait prétendu faire de lui. Tout en faisant la part de l'exagération énorme qu'il faut mettre sur le compte de sa folie, Rousseau ne se trompait peut-être pas tout à fait sur les sentiments de Choiseul à son égard. J'ai déjà eu l'occasion de citer le mot de Choiseul à Crommelin sur « cette peste de Rousseau », à propos des troubles de Genève ; d'autre part, dans l'entourage immédiat du ministre, on n'aimait ni les écrits, ni la personne de Rousseau. Mme de Choiseul et Mme du Deffand l'avaient eu de tout temps en horreur, et, lors du retour de Rousseau en France, Mme de Choiseul, sollicitée d'intervenir en sa faveur auprès de son mari, avait répondu : « Que puis-je pour Rousseau ? des secours d'argent ou ma protection pour les petites-maisons ? » Il est donc possible que l'imagination de Rousseau n'ait fait,

comme il lui est arrivé plus d'une fois, que grossir démesurément les choses et transformer en persécuteur acharné un ministre qui lui était simplement, mais délibérément hostile. Pour mettre plus de clarté dans la discussion de cette question intéressante et controversée : quels dangers courait Rousseau en restant jadis, et, plus tard, en venant se fixer à Paris ? j'ai dû devancer un peu l'ordre des temps. Je reprends maintenant Rousseau où nous l'avons laissé, à Fleury-sous-Meudon.

Rousseau ne s'attarda pas longtemps chez son nouvel et original ami, le marquis de Mirabeau. Il partit de Fleury au bout de dix-huit jours, et, le 21 juin, il s'installait au château de Trye, propriété du prince de Conti, près de Gisors, à quinze lieues de Paris. Il y devait rester un an, du 21 juin 1767 au milieu à peu près de juin 1768, car nous le trouvons à Lyon le 18 juin de cette année. Il était à Trye depuis un mois à peine, que déjà les choses s'étaient gâtées (à Du Peyrou, le 26 juillet 1767) ; et, un mois plus tard, il suppliait la maréchale de Luxembourg d'obtenir du prince de Conti qu'il lui permît de s'en aller (16 août 1767). Ce qui s'est passé à Trye, on le devine : les domestiques du prince, rien n'est plus sûr, ont formé un noir complot pour le faire déguerpir, et il se voit bientôt « submergé dans une mer d'iniquités. » Conti, d'une patience et d'un dévoûment admirables, s'efforce de le rassurer sur « le tracassage et les bêtises des valets. » Il fait plusieurs fois le voyage de Trye, offre à Rousseau de chasser ceux qui lui déplaisent, « soupe avec lui tête-à-tête et dit, en présence de toute sa suite qu'il n'est venu que pour cela » lui prouve, en un mot, par toutes sortes de prévenances, qu'il a, comme s'exprime Rousseau, « le désir, j'ose dire la passion de me rendre heureux dans la retraite qu'il m'a donnée. » (à Moultou, 5 novembre 1768). Rien n'y fait : « On a suscité contre moi toute la maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays » (à Du Peyrou, 8 septembre 1767).

A la réflexion pourtant, il se décide à rester, car il a découvert qu'on veut l'attirer à Paris : « la partie est liée, on veut ma perte, on veut ma vie. » (*Ibid.*) Et d'ailleurs, où aller aux approches de l'hiver ? Il semble être un instant sur le point de se res-

saisir, car voici une lueur de raison : il vient de faire une agréable promenade, il a reçu des nouvelles qui lui ont fait plaisir, et alors, « voyant (écrit-il à d'Ivernois le 28 mars 1768), que rien de tout ce que j'avais imaginé n'est arrivé, je commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en voir d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau. » Mais ses folles terreurs le reprennent bien vite et, décidé enfin d'échapper à ses bourreaux, vers le milieu de juin il prévient le prince de Conti qu'il va quitter son château. Je n'ai pas cru devoir, comme on le fait parfois, exposer avec complaisance, et encore moins détailler avec ironie, toutes les folles imaginations qui abondent dans la correspondance de Jean-Jacques durant son séjour à Trye. La critique ici doit faire ce que l'amitié dictait au prince de Conti : « vous avez été tourmenté, écrivait-il à Rousseau ; l'amitié ne doit que compatir à vos tourments. » N'y a-t-il pas, en effet, quelqu'indélicatesse à s'appesantir sur ce que dit et fait un malheureux fou ? Plutôt donc que de raconter désormais par le menu ce que Conti appelait, en s'en excusant, les « lubies » de Rousseau, je m'efforcerai, soit de les expliquer, soit d'en dégager ce qui peut nous éclairer sur les événements de sa vie, sur son caractère, ou sur son genre de folie.

Qu'il eût d'ailleurs à Trye quelque raison de se plaindre de l'attitude des domestiques à son égard, c'est ce qui est présumable : les gens du prince ne pouvaient voir que d'un mauvais œil un maître qui n'était pas leur maître, et les récriminations de Rousseau à leur sujet n'étaient sans doute pas sans fondement. Mais de là à les soupçonner, comme fait Rousseau, des plus noires actions, il y a un abîme, et c'est ailleurs que dans les faits et gestes de la valetaille qu'il faut chercher l'origine des soupçons et des accusations formulées par Rousseau. Conti lui écrivait un jour : « Je vois avec douleur que vous nourrissez vos inquiétudes et que, sans doute, *il y a des gens qui se plaisent à exciter vos défiances.* » Comme il n'y a guère auprès de Rousseau que Thérèse, c'est évidemment Thérèse qui, pour Conti, excite et entretient les défiances de Rousseau. J'essaierai de préciser plus loin le rôle que Thérèse a pu jouer dans la vie de Rousseau.

Ici à Trye, je vois bien, par une lettre de Rousseau à Du Peyrou du 8 septembre 1767, que Thérèse « porte la plus grande et la plus sensible part des outrages des domestiques et des gens du pays », ce qui veut dire sans doute qu'elle s'en est plainte à Rousseau ; mais je remarque aussi, dans cette même lettre, qu'elle insiste beaucoup pour que Rousseau reste au château de Trye. Et je constate par ailleurs que certains amis de Rousseau, qui doivent connaître sa manie, surtout depuis sa lettre à Hume, au lieu de combattre ses folles imaginations, les entretiennent par une compassion mal entendue, témoin ces mots d'une lettre (inédite) de Mme de Verdelin : « J'admire votre patience et votre courage pour soutenir les arrogances des gens qui vous entourent ; j'espère que le retour du maître leur en imposera. » Mais, au fond, *c'est en lui-même* que Rousseau a le plus grand ennemi de son repos : je veux parler de son *désœuvrement.* Il a renoncé même à la lecture ; il ne fait exception que pour les ouvrages de botanique ; et quand Mirabeau lui envoie des livres pour savoir ce qu'il en pense, il supplie Mirabeau d'épargner sa « mourante tête ». Aussi lui arrive-t-il d'écrire, énonçant à la fois, ce me semble, la cause et l'effet : « l'indolence et l'abattement me gagnent » (à Du Peyrou, 10 février 1767). Il herborise, et surtout il songe à ses malheurs ; son seul travail est de démêler les trames qu'on ourdit contre lui et d'éventer les pièges où l'on veut le faire tomber. Il est fatigué sans doute, et il est, ou il se croit malade ; mais surtout il s'abandonne, et, dans son âme inoccupée, s'amassent et s'installent les soupçons les plus noirs et aussi les plus torturants ; car, comme l'en a averti, par un mot piquant et juste, le marquis de Mirabeau : « il faut ici-bas travailler ou être travaillé. »

Une de ses obsessions est la peur d'être empoisonné. Un soir il raconte à Du Peyrou, qui était venu le voir à Trye, qu'on lui avait servi en Angleterre certain mets qui était empoisonné avec de la ciguë ; et encore qu'un valet de chambre du prince de Conti lui a conseillé comme très saine une salade de cigüe. Or voici qu'à quelques jours de là Du Peyrou tombe malade d'une goutte remontée et que, dans le délire de la fièvre, se souvenant

très probablement des propos de Rousseau sur ces tentatives d'empoisonnement qui avaient dû l'impressionner, il se met à prononcer des phrases obscures où Rousseau parvient à comprendre, sans doute son imagination aidant (1), que Du Peyrou se croit empoisonné par lui : les regards du malade, son air, ses mots entrecoupés et même « les yeux de son valet » (!), tout confirme Rousseau dans son horrible supposition ; et, comme on pouvait s'y attendre, il se précipite brusquement sur son ami (ainsi avait-il fait avec Hume), « colle son visage sur le sien, l'inonde de ses pleurs, pousse des cris à demi-étouffés », bref, fait tout ce qu'il faut pour agiter Du Peyrou et le rendre un peu plus malade ; après cela il s'indigne que Du Peyrou lui reproche de « lui donner une commotion dans sa grande faiblesse » (nous tenons tous ces détails de lui-même) ; et, dès lors, il sent « toute son estime, toute sa tendresse pour son ami s'éteindre jusqu'à la dernière étincelle (2). »

Ce qui est curieux dans cette histoire, que j'abrège, c'est qu'elle est exactement la contre-partie de la querelle avec Hume. Ici, en effet, ce n'est plus Hume qui est accusé d'avoir trahi un ami, c'est Rousseau lui-même ; et Rousseau, pour se défendre, dit à son ami Du Peyrou les mêmes choses que Hume, pour se disculper, avait dites à son ami Rousseau. Il insiste sur « l'absurdité et l'absence de fondements de l'opinion *extravagante* » de Du Peyrou ; il dit — que ne se l'est-il dit à lui-même avant d'écrire son « extravagant » réquisitoire contre Hume ? — que « c'est un devoir sacré de ne condamner personne sans l'entendre, surtout en pareil cas, surtout un honnête homme et surtout un ami. »

Le même Rousseau, qui sait si bien démontrer à Du Peyrou

(1) « L'imagination » de Rousseau, en effet, lui fera croire à Trye qu'un certain Deschamp étant mort, on le soupçonne de l'avoir *empoisonné*, et il faudra, pour le rassurer, que le prince de Conti donne l'ordre d'ouvrir le corps du défunt.

(2) C'est dans un Mémoire au prince de Conti que Rousseau a consigné tous ces détails. Ce Mémoire, qui ne fut pas envoyé à son adresse, a été découvert par M. Bonhôte, publié par lui dans les *Etrennes neuchâteloises* de 1863, et reproduit par M. Fritz Berthoud dans *J.-J. Rousseau au Val de Travers*, 1881, appendice, p. 329.

que son accusation est absurde parce qu'elle n'a pas de « fondements », ne se demande pas, quand il s'agit de ses persécuteurs au château de Trye, dans quelles « vues », c'est-à-dire tout simplement dans quel but et pour quel motif, ils ont juré de le perdre. Les indignes traitements qu'il éprouve, il se contente de les imputer à « un esprit de vertige dont il ne veut pas même chercher *la cause.* » (à Mirabeau 12 août 1767). Et, bien plus, ces mauvais traitements, il refuse de les préciser. Quand le prince de Conti le prie de lui dire « clairement » de quoi et de qui il a à se plaindre, il répond qu'il « ne s'expliquera que lorsqu'il ne sera plus à Trye. » Et, quand il n'est plus à Trye, et qu'il parle à ses amis des « indignités qu'il y a souffertes », il ne sort pas de la « réticence » que lui avait reprochée Conti. On est parvenu, écrit-il à Moultou, à me chasser de Trye « par des moyens tels que l'horrible récit n'en sortira jamais de ma mémoire » (5 novembre 1768). Il se complaît et s'enferme dans le mystère, parce qu'il n'admet pas qu'on puisse, ni même qu'on prétende lui démontrer qu'il s'est trompé : c'est le fou qui ne veut pas qu'on touche à sa marotte.

Mais alors, s'il ne veut pas dénoncer au prince ses persécuteurs, ni révéler à personne leurs « horribles » machinations, que ne va-t-il lui-même droit à eux pour les démasquer et les confondre? Non, il aime mieux s'en rapporter à la Providence, car il est, nous avons essayé de l'établir, *un persécuté résigné.* Ce qu'il écrit à cette époque à la marquise de Mesmes, qui voulait lui procurer un meilleur asile (12 septembre 1767), est très caractéristique : « Tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi doivent cesser de se donner des mouvements inutiles, remettre, à mon exemple, mon sort dans *les mains de la Providence,* et ne plus résister à la nécessité. » Quant à ses ennemis, il leur laisse le champ libre, et ne les craint plus, parce que d'avance il s'attend à tout de leur part : « Je les mets au pis (c'est ce qu'il va répéter sans cesse) et je me tranquillise dans la résignation. » L'on comprend maintenant comment il a été amené à écrire en tête de ses lettres, à partir du 9 février 1770, ce quatrain, au premier abord énigmatique :

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

Cependant le prince de Conti, cédant enfin aux instances de Rousseau, qui avait en tête de venir à Paris, lui a fait préparer un logement dans son hôtel inviolable du Temple, et il lui annonce qu'il lui envoie, pour faire le voyage avec lui, La Roche, l'homme de confiance de Mme de Luxembourg. Mais tout à coup Rousseau change d'idée et va se promener à Lyon. D'où vient ce brusque changement? Je crois fort que Rousseau qui, de loin, a résolu, comme il l'écrit pompeusement au prince de Conti, « de se livrer sans mystère à la discrétion des hommes », au moment de partir pour Paris, a pris peur; c'est ce qu'il me semble lire dans ces lignes du prince de Conti : « ce que contient votre billet (inconnu) et les remarques que vous avez faites pourraient faire imaginer qu'on vous examine. Cependant je suis persuadé que les gens qui ont le pouvoir ne sont ni inquiets de vous, ni mal voulus contre vous et qu'il n'y a point eu d'ordre donné de leur part ». (Mai 1768). Quoi qu'il en soit, Rousseau a éprouvé le besoin d'aller herboriser à Lyon; car, écrit-il à Du Peyrou, avec une nouvelle et vague lueur de raison (elles se feront de plus en plus rares), il veut « faire diversion à tant d'attristants souvenirs qui, à force d'affecter son cœur, *altéraient sa tête.* » (Lyon, 20 juin 1768).

Il part seul pour Lyon, laissant Thérèse en proie aux « outrages, dont elle porte (disait-il) la plus grande partie. » Il n'a pris avec lui que son herbier et quelques livres de botanique, car il a, plus que jamais, comme il l'écrit à Du Peyrou, « la passion des plantes »; et, quand il découvrira, dans la vigne de son amie, Mme Boy de La Tour, l'aristoloche qu'il n'avait jamais vue, il la reconnaîtra « avec transport. » Tout de même, pour qui ne veut qu'herboriser, de Trye qui est au-dessus de Paris, à Lyon, le chemin est un peu long, dût-on trouver, au bout, de l'aristoloche. En réalité Rousseau a cédé surtout, en quittant Trye, à son humeur voyageuse, ou à ce que les aliénistes appellent « la

manie déambulatoire » ; et, s'il a choisi Lyon pour but de son voyage, c'est qu'il va y trouver ses chers amis, les Boy de La Tour, lesquels habitaient une maison de campagne faite pour attirer Rousseau, car elle était située à une lieue de la ville, dans un site agreste et solitaire. Il n'y séjourne pas longtemps d'ailleurs : arrivé à Lyon le 18 juin, il en repart le 7 juillet pour faire, avec quelques botanistes qu'il a recrutés, une excursion à la Grande Chartreuse, excursion rapide et contrariée par le mauvais temps. Après s'être séparé de ses compagnons à la Chartreuse, il prend la route du Sappey, arrive à Grenoble le 10 juillet et, muni d'une lettre de recommandation de MM. Boy de La Tour, il se présente chez un fabricant de gants, Claude Bovier, lequel, étant septuagénaire, le met entre les mains de son fils, Gaspard, avocat au Parlement de Grenoble. Il refuse obstinément l'hospitalité des Bouvier, les assurant que, pour fuir le monde, il irait « brouter l'herbe des champs », et il va occuper une chambre obscure et délabrée qu'on a fini par lui trouver dans la rue des Vieux-Jésuites.

Son séjour à Grenoble, du 10 juillet au 12 août 1768, est marqué : par l'accueil enthousiaste qu'il reçoit des habitants et qui atteste l'immense popularité dont il jouit à cette heure (1), par ses sautes d'humeur qui mettent aux champs les bons Grenoblois, désireux de rendre au grand homme quelque service dont ils pourront tirer vanité, et enfin par l'aventure un peu ridicule qu'il a contée dans sa septième *Promenade* : dans une excursion avec Bovier le long de l'Isère, Rousseau se met à croquer quelques grains d'*hippophœa*, espèce de saule épineux, et, ce qu'il ignore, réputé vénéneux dans la contrée ; et Bovier le laisse tranquillement s'empoisonner, « n'osant pas

(1) Revenant d'Eybens à Grenoble, il est escorté « par une multitude de voitures, de gens à cheval, de piétons qui étaient venus au devant de lui. Et il rentre à Grenoble au milieu d'un cortège où marchent confondus le barreau, le Parlement, les officiers de la garnison, la bourgeoisie et le peuple. » A minuit il est réveillé par un bruit de voix et d'instruments : c'est le *Devin du village* qu'on joue sous ses fenêtres. Il se lève pour remercier et est accueilli « par un immense battement de mains qui se prolonge dans les rues voisines. » (Ducoin : *Trois mois de la vie de J.-J. Rousseau* (juillet-septembre 1768), 1852, p. 25.

prendre, lui fait dire Rousseau, la liberté de l'avertir » ; ce qui prouverait que Bovier est tout au moins un imbécile. Mais Bovier, quand il lira vingt ans plus tard, dans les *Rêveries*, le récit de Rousseau, protestera avec indignation (dans un Mémoire resté manuscrit et utilisé par M. Ducoin dans son opuscule sur Rousseau), contre le rôle odieux — ou stupide — que lui fait jouer Rousseau ; il affirme, dans son manuscrit, qu'il demanda à Rousseau « s'il connaissait les qualités, saines ou malfaisantes, du fruit » qu'il était en train de manger ; sur la réponse affirmative de Jean-Jacques, il crut devoir s'incliner, lui profane, devant la science d'un « botaniste qui, ajoute-t-il, devait connaître les plantes. » Qui faut-il croire ? Il est possible que la mémoire de Rousseau l'ait trahi, ou que son imagination l'ait trop bien servi dans le portrait satirique que, par cette « discrétion singulière » de Bovier, il a voulu faire de ce qu'il appelle ironiquement « l'humilité dauphinoise » ; car il annonce, en commençant son histoire, qu'il va citer un fait « qui fera bien connaître le peuple » du Dauphiné. Ajoutons que, dans cette septième *Promenade*, il a vu à la Robaila, dans une combe déserte, une manufacture de bas et, dans une excursion au Chasseron, il a découvert, sur le sommet de la montagne, une seule maison et c'était la maison d'un libraire ! Or ces deux trouvailles paraissent « fabuleuses » à l'auteur de *J.-J. Rousseau au Val de Travers ;* voilà qui peut faire mettre en doute l'anecdote de l'*hippophœa* et innocenter le pauvre Bovier, lequel n'avait qu'un tort, fort grave, il est vrai, aux yeux de Rousseau qui redoutait pardessus tout les importuns, c'était d'accompagner son grand homme partout où il allait, et de se faire, comme le dit plaisamment et un peu durement Rousseau, « son garde de la manche ».

Le 12 août « l'aliéné migrateur », que nous connaissons, part, où plutôt se sauve de Grenoble, emportant dans sa poche les clefs de son logement et oubliant dans sa chambre « son frac et sa robe de chambre. » Pourquoi cette fuite précipitée dont il a refusé d'expliquer les motifs à Bovier, qui s'efforçait de le retenir ? Ces motifs, Bovier croit pourtant les connaître et il les a consignés dans son Mémoire : c'est une malencontreuse thèse,

que le professeur de philosophie du collège de Grenoble a fait soutenir par ses élèves contre les philosophes du jour, et dont il a adressé le programme aux notables de Grenoble, et à Rousseau lui-même qui s'est senti visé ; et c'est encore une visite de Jean-Jacques au Président du Parlement, M. de Berulle, qui, sans y entendre malice, confesse à son visiteur « qu'il n'a pas lu ses ouvrages » — et Jean-Jacques indigné court aussitôt retenir sa place au carrosse de Lyon. Voilà, sans doute, « les affronts » auxquels il pense, sans les spécifier, dans son dernier entretien avec Bovier et dans sa lettre d'adieu à l'avocat-général Servan, affronts qui ont bien pu précipiter son départ.

Il n'alla du reste pas loin : à mi-chemin de Lyon, il s'arrêta à Bourgoin, petite ville située entre deux chaînes de collines boisées, dans la vallée de la Bourbre, et dont il connaissait le maire, Donin de Rosières de Champagneux, par un oncle de ce dernier, avec lequel il avait été lié à Paris. Un repas de corps des officiers municipaux de Bourgoin, auquel il assista, et où on lui fit fête, le décida à planter sa tente dans cette petite ville ; et, un beau jour, au retour d'une promenade à la campagne, Champagneux et Rousseau arrivés à l'hôtel de la Fontaine d'Or, où celui-ci avait élu domicile, trouvèrent à la porte de l'hôtel une femme qui attendait et qui, à la vue de Rousseau, se précipita à son cou et l'inonda de larmes ; et Rousseau, non moins ému, de s'écrier à plusieurs reprises : « Ah ! ma sœur ! » c'était Mlle Renou, que son frère, pour le monde, et M. Renou, pour la police, s'empressa de présenter à M. de Champagneux. Mais ce dernier allait assister, quelques jours plus tard, à une scène encore plus attendrissante.

Le 29 août, M. de Champagneux et son cousin, M. de Rosière, capitaine d'artillerie, sont invités à dîner pour le lendemain par Rousseau avec prière de venir une heure avant le repas. Ils trouvent Rousseau et Mlle Renou plus parés qu'à l'ordinaire, et sont introduits dans une chambre reculée où Rousseau, d'un ton solennel les prie « d'être témoins de l'acte le plus important de sa vie. » Prenant alors la main de Mlle Renou, il parle de l'amitié qui les unit, depuis vingt-cinq ans, et de la résolution où il est de rendre

ces liens indissolubles par le nœud conjugal. Mais laissons M. de Champagneux nous raconter lui-même, d'après ses souvenirs, cette cérémonie nuptiale d'un genre tout à fait nouveau : « Il demanda à M[lle] Renou si elle partageait ses sentiments ; et, sur un *oui* prononcé avec le transport de la tendresse, Rousseau, tenant toujours la main de M[lle] Renou dans la sienne, prononça un discours où il fit un tableau touchant des devoirs du mariage, s'arrêta sur quelques circonstances de sa vie, et mit un intérêt si ravissant à tout ce qu'il disait que M[lle] Renou, mon cousin et moi, versions des torrents de larmes, commandées par mille sentiments divers où sa chaude éloquence nous entraînait ; puis, s'élevant jusqu'au ciel, il prit un langage si sublime qu'il nous fut impossible de le suivre ; s'apercevant ensuite de la hauteur où il s'était élevé, il descendit peu à peu sur la terre, nous prit à témoin des serments qu'il faisait d'être l'époux de M[lle] Renou, en nous priant de ne jamais les oublier. Il reçut ceux de sa maîtresse ; ils se serrèrent mutuellement dans leurs bras. Un silence profond succéda à cette scène attendrissante, et j'avoue que jamais de ma vie mon âme n'a été aussi vivement et aussi délicieusement émue que par le discours de Rousseau (1). » C'est ainsi que Rousseau octroya de son chef à Thérèse le titre d'épouse, après avoir prononcé sur l'indissolubilité du mariage, lui, l'ennemi juré des engagements éternels, un sermon pathétique qui fit pleurer un capitaine d'artillerie. N'oublions pas toutefois que cette scène, qui nous paraît bouffonne, nous aurait peut-être fait sangloter si nous avions vécu au dix-huitième siècle, au siècle des effusions et des larmes, et que certainement nous l'aurions fort admirée, peinte par Greuze ou mise en scène par Diderot.

Ce mariage, n'étant ni religieux ni civil, car le maire n'a été invité que comme ami, n'est évidemment pas un vrai mariage ; c'est pourtant quelque chose de plus qu'une simple promesse réciproque de vivre ensemble comme mari et femme : par les apprêts qu'il a faits pour la circonstance, par la solennité qu'il a

(1) Fochier : *Séjour de J.-J. Rousseau à Bourgoin* (d'après les manuscrits de M. Champagneux), 1860.

voulu donner à son acte, en prononçant une espèce de sermon laïque, et en choisissant comme témoins et garants des serments échangés entre Thérèse et lui « deux hommes de mérite et d'honneur » (à Lalliaud, 31 août 1768), Rousseau, qui a tant innové, a imaginé ici une cérémonie tout à fait inédite : il a inventé l'union libre ; — il a fait heureusement de meilleures trouvailles. Sans discuter, comme l'ont fait un peu naïvement, ce me semble, certains biographes, la validité d'une telle union, je voudrais me poser, à son propos, et essayer de résoudre deux questions que je crois bien plns intéressantes : Rousseau, d'une part, *pouvait-il faire mieux*, et Thérèse, d'autre part, *méritait-elle mieux*, que ce mariage en détrempe ?

Rousseau d'abord : on dit généralement (1) qu'il ne pouvait se marier selon les rites, les mariages entre protestants et catholiques étant interdits ; c'est l'excuse alléguée par Rousseau lui-même dans sa lettre du 12 juin 1761 à la maréchale de Luxembourg : « un mariage public nous eût été impossible à cause de la différence de religion. » Mais on oublie, et Rousseau lui-même feint d'oublier, que ce mariage public, impossible (et encore ?) (2) à l'époque où il écrivait à Mme de Luxembourg, était très faisable de 1744 à 1754, c'est-à-dire depuis le jour où il s'était lié avec Thérèse jusqu'à son voyage à Genève ; car, pendant les dix ans qui s'étaient écoulés entre ces deux dates, si Thérèse était catholique, Rousseau l'était bel et bien lui aussi, son retour au protestantisme n'ayant eu lieu que durant ce voyage à Genève en 1754 (3).

Mais, allégue-t-on d'autre part, « le passé de Thérèse empêchait Rousseau de l'épouser (4) ». Ce passé, on pourrait peut-être rappeler que Rousseau l'avait gaîment amnistié, — il n'y a qu'à

(1) Beaudouin, *op. cit.*, II, 454.

(2) Voir, sur ce point, une curieuse note de M. Rébelliau insérée dans la *Vie de Rousseau*, de Faguet, p. 379.

(3) Aussi en 1751, c'est-à-dire, *avant* son retour au protestantisme, quand il veut expliquer à Mme Francueil (20 avril) pourquoi il n'a pas épousé Thérèse, Rousseau ne parle-t-il que de sa répugnance à contracter « un engagement éternel. »

(4) Eug. Ritter : Nouvelles Recherches sur J.-J. Rousseau. (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1897).

voir, dans les *Confessions*, de quel ton plaisant il raconte la révélation que lui en fit Thérèse ; — mais, même s'il eût jugé plus sévèrement la faute de Thérèse au début de leur liaison, ne devait-il pas oublier cette faute à partir du jour où Thérèse était devenue la mère de ses enfants ? Sans doute les enfants avaient disparu bien vite du logis ; mais quand il les arrachait, à peine nés, et l'un après l'autre, à leur mère « gémissante », Rousseau ne pouvait-il, je n'ose pas dire : la dédommager, mais du moins adoucir son chagrin et la relever un peu à ses propres yeux en lui donnant le droit de s'appeler Madame Rousseau ?

Rousseau, dans ses *Confessions* (II, 7), parlant des premiers temps de sa liaison avec Diderot, écrit en badinant : Diderot « avait une Nanette, ainsi que j'avais une Thérèse ; c'était entre nous une conformité de plus. » Plaisante « conformité », qui assimile la femme légitime de l'un à la maîtresse de l'autre ! Il y avait, dit-il, « cette différence » que Thérèse, aussi bien de figure que Nanette, avait l'humeur douce, tandis que Nanette était harengère ; mais il y avait cette autre différence, dont il ne parle pas, que, tandis que « la liaison » entre Thérèse et lui « s'était faite très rapidement », comme il nous l'a appris dans un autre passage des *Confessions*, Nanette, elle, ne s'était donnée que la bague au doigt, et ce n'est pas là une petite « différence. » Voici comment Rousseau présente les choses : « Diderot l'épousa toutefois (malgré son humeur grondeuse) ; ce fut fort bien fait, s'il l'avait promis. Pour moi, qui n'avais rien promis de semblable, je ne me pressai pas de l'imiter. » En quoi il eut tort : croit-il donc, en effet, lui moraliste, qu'on ne doive aux gens, et en particulier aux femmes qu'on a rendues mères, que ce qu'on leur a expressément promis ?

Mais Thérèse *méritait-elle* en somme de s'appeler Madame Rousseau ? C'est ce que lui ont dénié à peu près tous les biographes. Déjà, pour Mme de Staël, Thérèse est « l'indigne femme qui passait sa vie avec Rousseau (1) » ; et, depuis Mme de Staël,

(1) Mme de Staël : *Lettres sur les ouvrages et le caractère de Rousseau*, 6me Lettre.

tous les auteurs qui parlent de Thérèse, s'empressent à l'accabler de leur mépris. Pour Musset-Pathay, Thérèse est « une femme méprisable » (1) ; pour tel autre (2), « la triste et misérable compagne de Rousseau » ; pour tel autre encore (3), « l'ignoble créature dont Rousseau avait fait sa compagne ». Telles sont les furieuses injures que de toutes parts on prodigue à Thérèse. Mais des injures ne sont pas des raisons ; et, après avoir appelé Thérèse « indigne et ignoble », il reste à prouver, autrement que par le mépris, son indignité et son ignominie (4).

Quand on parle de Thérèse, on ne distingue pas assez ce que *nous savons* d'elle de ce qu'ont *imaginé* contre elle ses ennemis, *qui sont les amis même de Rousseau :* je veux parler ici de ces amis trop zélés, qui sont plus rousseauistes que Rousseau lui-même. Ils s'appliquent, en effet, à innocenter Rousseau aux dépens de Thérèse, ce à quoi Rousseau n'eût pas consenti. Par exemple, que de biographes ont prétendu que, si Rousseau a mis ses enfants à l'hospice, c'est parce que Thérèse l'a voulu. Nous croyons avoir démontré, d'accord, du reste, avec le témoignage de Rousseau, que c'est ici Rousseau qui a imposé sa volonté à Thérèse, laquelle a chaque fois et vainement protesté. De même, prétend-on encore, si Rousseau a soupçonné tant de gens, c'est la faute à Thérèse; c'est elle qui l'a rendu soupçonneux et, par

(1) Musset-Pathay, *op. cit.*, II, 198.
(2) Ducoin, *op. cit.*, p. 2.
(3) de Loménie : *Les Mirabeau*, 1897, II, 267.
(4) M. Ritter est le premier, je crois, si l'on excepte un court et assez insignifiant pamphlet de Mme de Charrière publié en 1789, qui ait osé prendre la défense de Thérèse (*Revue des Deux Mondes*, 1897). L'opuscule en question de Mme de Charrière, intitulé : *Plainte et défense de Thérèse Levasseur*, est dirigé surtout contre Mme de Staël, que Mme de Charrière ne pouvait souffrir ; il a été analysé par M. Philippe Godet, qui en a donné des fragments dans son intéressant ouvrage sur *Mme de Charrière et ses amis*, 1906, I, 421. Le plus fougueux réquisitoire contre Thérèse a été prononcé par Jules Levallois dans l'Introduction qu'il a mise en tête de l'ouvrage de Streckeisen-Moultou : « *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis.* » Levallois y fulmine contre le « caractère méprisable, la grossièreté native, la stupidité bavarde, cupide et maligne, de la créature que Rousseau daignait appeler sa compagne. D'ombrageux qu'il était, elle l'a rendu méfiant, de méfiant misanthrope ; de misanthrope elle l'a rendu fou. » Voilà la psychologie de Rousseau bien simplifiée pour ses biographes !

là, malheureux. « Rousseau doit à Thérèse la plus grande partie de ses malheurs, son humeur chagrine, sa défiance, qu'elle faisait naître et qu'elle alimentait (1). » Or, que Rousseau fût *né défiant et misanthrope*, c'est ce que nous avons, je crois, surabondamment établi. Un jour, en 1782, Brissot rencontre Du Peyrou en Suisse : « Il me peignit, dit-il, Rousseau comme ombrageux, mais qui n'était devenu tel que par les artifices de Thérèse (2). » Il est possible que Du Peyrou ait tenu de tels propos en 1782 ; mais c'est qu'il était à cette date brouillé avec Thérèse, qui avait, en 1779, épousé le valet du marquis de Girardin. Déjà, dans une lettre au marquis, du 16 décembre 1779, Du Peyrou avait exhalé sa colère contre « cette indigne créature, la plus odieuse et la plus vile des femmes (3). » Il n'en est pas moins vrai que, du vivant de Rousseau, Du Peyrou, qui avait eu tant à souffrir de l'humeur soupçonneuse de son ami, savait très bien que cette humeur était naturelle à Jean-Jacques ; et, par exemple, lorsqu'il était tombé malade à Trye, et que Rousseau, *tête-à-tête avec lui*, avait découvert, « d'après son air, ses regards et ses mots entrecoupés », que Du Peyrou l'accusait d'avoir voulu l'empoisonner, Du Peyrou savait très bien que c'était l'imagination seule de Jean-Jacques, sans l'aide de Thérèse, qui avait enfanté cette monstrueuse folie. Peut-être aussi Brissot a-t-il mal reproduit les paroles que lui aurait dites Du Peyrou ; car Brissot cède, comme tant d'autres, au besoin d'admirer Rousseau malgré ses erreurs et ses fautes, et jusque dans ses plus insignifiants faits et gestes. N'est-ce pas lui, Brissot, qui s'extasie devant la scène que voici : Vernes le trouva un jour occupé de lacer Thérèse ; il parut surpris ; Rousseau, sans quitter la besogne, lui dit : « elle m'aide, et je le lui rends. »

(1) Musset-Pathay, *op. cit.*, II, 200. — M. G. Lenôtre, dans ses *Vieilles maisons, vieux papiers*, 4e série, 1910, s'exprime ainsi : « Elle est stupide il a du génie : c'est elle qui le domine ; elle le conduit à son caprice ;.., par ses commérages, elle le brouille avec toute la terre, lui crée des périls imaginaires, le trouble, l'inquiète, l'amène à un état maladif de léthargique accablement, d'angoisse incessante, d'égarement. » Évidemment, « cette femme est la plaie de sa vie. »

(2) Brissot : *Mémoires*, éd. Perroud, I, 290.

(3) Voir la *Revue des Deux Mondes*, du 15 septembre 1911.

Et Brissot de s'écrier : « De pareils traits peignent l'âme vertueuse de Jean-Jacques (1) ! » Ainsi jadis, à Chambéry, le Supérieur du séminaire prenait grand plaisir à lacer M[me] de Warens, tandis que celle-ci « courait par la chambre de côté et d'autre » ; mais Rousseau n'avait pas découvert « l'âme vertueuse » du Supérieur dans cette scène qu'il nous présente en riant comme « assez pittoresque. » Écartons donc tous ces jugements, manifestement partiaux, sur Thérèse ; et efforçons-nous de la voir, vivant aux côtés de Rousseau, depuis leur rencontre à Paris jusqu'à leur dernière résidence à Ermenonville.

Était-elle jolie quand, jeune lingère de vingt-deux ans, Rousseau la vit pour la première fois dans son hôtel Saint-Quentin ? Elle plut à Rousseau par « son maintien modeste et, plus encore, par son regard vif et doux, qui pour *lui* n'eut jamais son semblable » ; et il affirme, d'ailleurs, qu'elle était « bien de figure » (Conf. II, 7). Au moral, elle avait « une humeur douce et un caractère aimable » (*ibid.*). Rousseau peu à peu s'attacha à elle et l'associa à sa vie ; mais il ne devait jamais l'associer à sa pensée, parce qu'elle était ignorante et d'esprit borné ; et l'on sait, par Rousseau, les vains efforts qu'il fit pour lui apprendre les chiffres et l'ordre des douze mois de l'année (s'y était-il vraiment beaucoup appliqué ?) Il y avait cependant des choses qu'elle savait très bien faire : « de bons ragoûts, nous assure d'Escherny, qui en a mangé, et des gigots de mouton d'un fumet admirable » ; et Rousseau, qui était gourmand, devait apprécier une aussi bonne cuisinière. Il appréciait sans doute encore plus la garde-malade qu'il s'était donnée en faisant d'elle sa compagne, car on sait de quelles nombreuses maladies il fut ou se crut affligé.

Senebier, qui voit en Thérèse « la cause de tous les malheurs de Rousseau, parce qu'elle fut celle de toutes ses brouilleries », convient pourtant qu'elle « rendit à Rousseau les plus grands services. » Quels services? C'est, pour être équitable, ce qu'il fallait dire, et ce que Senebier ne dit pas. Rousseau, lui, ne les

(1) *Mémoires*, 279.

oublia jamais ; il les reconnut même par devant notaire, car c'est d'après ses indications mêmes que Rey, son libraire, rédigea l'acte notarié par lequel il s'engageait à servir à Thérèse une pension viagère de 300 livres de France à courir du 1er janvier 1763, « et cela pour répondre au désir que M. Rousseau a de récompenser la dite Dlle Le Vasseur pour les longs et fidèles services et soins qu'elle a rendus au sieur Rousseau dans ses infirmités et qu'elle lui rend journellement (1). » De quel genre étaient ces « soins », on le devine par les plaintes incessantes de Rousseau sur ses « infirmités », et par le détail, où il se complait, de ses bougies, de ses sondes cassées au col de la vessie, et des souffrances qu'il endure « surtout la nuit », ce qui vaut plus d'une insomnie à Thérèse. Mais elle ne se rebute jamais. Quand Rousseau, décrété à Paris de prise de corps, part seul pour la Suisse, et la laisse libre de partager son exil ou de rester à Paris « sous la protection de M. le maréchal et de Mme de Luxembourg », qui, sans aucun doute, s'intéresseront à elle par amitié pour Rousseau, sans la moindre hésitation elle quitte Paris et sa famille, et va le rejoindre à Motiers. Elle l'accompagnera ainsi de lieu en lieu, en des pays, comme la Suisse, dont elle ne connaît pas les usages, et en d'autres, comme l'Angleterre, dont elle ne sait pas la langue, lui faisant, pour ainsi dire, une sorte d'intérieur, lui installant partout, avec ses hardes qui le suivent, « son petit ménage » ; et de cela il lui sait gré, parce qu'il est homme d'habitude et qu'il a gardé, à travers ses vagabondages, ses besoins d'ordre et ses goûts de bourgeois propre et rangé. Il arrive parfois qu'il la quitte brusquement, sans lui dire où il va, ne le sachant pas très bien lui-même. Le voici, par exemple, à Bourgoin ; il a laissé Thérèse seule à Trye, et, pour lui, après son court séjour à Lyon, il vient de quitter Grenoble, où il s'est cru raillé et persécuté, et Thérèse reçoit de lui (le 23 août 1768) une lettre où elle apprend qu'il est « partout objet de la haine et jouet de la risée publique », et, qu'en conséquence, « ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de rester où elle est

(1) Bosscha, *op. cit.*, 153.

(à Trye, chez le prince de Conti) ou de retourner à Paris ; car, si elle s'obstine à le suivre, ses embarras à lui en redoubleront » ; que si, malgré tout, elle veut « partager dans toute sa rigueur son effroyable sort », il lui décrit l'habitation qu'il a en vue sur le penchant d'une montagne, à deux lieues de Grenoble : bon air, belle vue, de l'eau ; mais « le Drac, rivière dangereuse et souvent impraticable rend la communication (avec Grenoble) difficile. » C'est donc la solitude en perspective, comme à Wootton ; et, comme à Wootton, ils ne « verront jamais d'autre visage humain que celui du maître de la maison. » Au reste, dans cette solitude, « s'ils ont le repos du côté de l'autorité publique, quand leurs finances seront épuisées, ils resteront sans ressource, et il leur faudra mendier ou mourir de faim. » Ils pourront, il est vrai, passer en Italie et essayer, avec quelques leçons, « de vivoter à Turin (1). » Voilà certes de quoi faire « réfléchir » Thérèse, comme l'y invite Rousseau. Mais pourquoi donc termine-t-il sa désolante épître par ces mots : « Je vous embrasse et vous attends avec les sentiments que vous me connaissez ? » C'est parce qu'il connaît, lui aussi, « les sentiments » de Thérèse et qu'il sait que le plus prochain coche va la débarquer à Bourgoin, ce qui arriva, en effet.

C'est ainsi que Thérèse vécut avec Rousseau, accourant vers lui, même quand il semblait ne pas la désirer, animant et égayant sa solitude, le soignant et, sans doute aussi, le réconfortant toutes les fois qu'il se croyait sur le point de mourir, supportant ses moments d'humeur et, ce qui était peut-être plus dur pour elle, ses longs silences : quand il composait ses ouvrages, il était (nous dit Bernardin de Saint-Pierre), des semaines entières sans lui parler. Ce dévouement de Thérèse, qui est indéniable, et qui dura *quarante-quatre* ans, une seule chose l'explique : c'est qu'elle aimait Rousseau (2). Rousseau

(1) Lettres inédites de J.-J. Rousseau, publiées par M. Philippe Godet, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1er septembre 1908.

(2) Qu'on lise, s'il l'on en doute, la lettre, à la fois naïve et tendre, qu'elle lui écrit de Montmorency quelques jours après qu'il vient de fuir pour la Suisse : « Mon cher ami, quelle joie que j'ai eue de recevoir de vos chères nouvelles ; je vous assure que mon esprit ne tenait plus à rien... que mon

le savait bien, et il ne faisait que rendre justice, à la fois à son attachement et à sa fidélité, quand, d'une part, il l'épousait à sa manière en 1768 à Bourgoin, pour reconnaître « un attachement de vingt-cinq ans » qui ne s'était jamais démenti, malgré tous « ses malheurs », et quand, d'autre part, il déclarait, dans un passage de ses *Confessions*, qu'il était « sûr d'être le seul homme que Thérèse eût véritablement aimé. » (*Conf.* II, 9).

Dans ce même passage, il est vrai, il a énoncé, contre Thérèse, des accusations terribles, et encore plus obscures, dont on a tiré contre elle le plus grand parti. Après avoir parlé de tout ce qui l'a attaché à Thérèse, il ajoute : « on connaîtra la force de cet attachement dans la suite quand je découvrirai les plaies, les déchirures dont elle a *navré* mon cœur dans le fort de mes misères sans que, jusqu'au *moment où j'écris ceci*, il m'en soit jamais échappé un seul mot à personne. » Ces plaies et ces déchirures, il a négligé de nous « les découvrir », comme il l'avait promis ; mais les mots que j'ai soulignés vont peut-être nous permettre, sinon de les découvrir nous-même et de les déterminer à coup sûr, du moins de les conjecturer avec quelque vraisemblance. Le « moment où il écrit ceci », c'est-à-dire, le livre IX de la deuxième partie des *Confessions*, est le moment où il a avec Thérèse les « querelles » de ménage qui lui dictent sa singulière lettre du 12 août 1769, écrite au moment où il va partir pour le mont Pila : c'est à cette date, en effet, qu'il a rédigé à Monquin le passage des *Confessions* où il reproche à Thérèse on ne sait pas quoi. Or, dans sa lettre du 12 août, les torts de Thérèse l'ont « navré de détresse et d'affliction », comme ont « navré son cœur », dans les *Confessions*, les déchirures et les plaies sur lesquelles il apitoye le lecteur sans lui dire pourquoi son cœur saigne. Il est, je crois, fort possible qu'il y ait eu, ici et là, tout simplement ce « refroi-

cœur a toujours été pour vous et qu'il ne changera jamais... Vous savez bien que mon cœur est pour vous, et que je vous l'ai toujours dit, quelque part que vous fussiez, que je voulais vous aller joindre ; fût-il les mers à passer et les précipices pour vous aller trouver, qu'on n'avait qu'à me dire, que je partirais bien vite... » (Streckeisen-Moultou, *op. cit.*, II, 452).

dissement » de Thérèse à son égard, dont il parle dans sa lettre, et que son imagination aura, comme elle fait si souvent, exagéré et dramatisé. Il montre d'ailleurs à quel point il lui reste attaché, malgré tout ce qu'elle a pu dire dans sa « colère », et combien elle est nécessaire à son cœur, puisque, lui écrit-il, toujours à cette date du 12 août 1769 : « il est sûr que, si tu me manques et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible et je suis un homme mort. » Il y avait d'ailleurs un souvenir commun qui avait, je crois, soudé à jamais leurs deux âmes : le souvenir de la mauvaise action que l'un avait faite et que l'autre avait laissé faire, l'abandon des enfants. Ils avaient dès lors intérêt à vivre côte à côte, parce que, pour un seul, le poids d'un tel souvenir eût été plus lourd à porter. N'est-ce pas ce que, dans cette même lettre, Rousseau veut donner à entendre à Thérèse, qui a parlé de le quitter, quand il lui dit, voulant la garder près de lui : « *nous* avons des fautes à pleurer et à expier. »

Reste à savoir maintenant si son grand attachement pour Thérèse n'a pas été funeste à Rousseau, et s'il n'a pas payé trop cher, c'est-à-dire, comme on l'a si souvent prétendu, de son indépendance même, les incontestables services que Thérèse lui a rendus.

« Elle le mène absolument comme une nourrice mène un enfant », écrivait Hume à Mme de Boufflers (1). « Rousseau la dominait », affirme M. Ritter (2). Où est la vérité? peut-être entre les deux, mais plus près, certainement, de M. Ritter que de Hume. Et d'abord, de ce que Thérèse était ignorante, et même peu intelligente, il ne s'ensuit pas du tout qu'elle n'ait pu avoir aucune influence sur un esprit irrésolu comme l'était Rousseau. Elle pouvait être, selon le mot de Rousseau « d'esprit borné », et pourtant ne manquer ni de ruse féminine, ni même je crois, d'un certain bon sens. Par exemple, quand Rousseau veut s'enfuir de Trye-le-Château pour échapper à des embûches

(1) Collins, *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre*, 1911, trad. franç. p. 195.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 1897.

qu'il croit découvrir dans « tout le pays », c'est Thérèse qui l'empêche de partir, et les discours qu'elle lui tient, et que Rousseau transcrit dans sa lettre à Du Peyrou du 8 septembre 1767, ne sont pas du tout d'une sotte : « Attendez, dit-elle, souffrez et prenez patience, le prince ne vous abandonnera pas. Voulez-vous donner à vos ennemis l'avantage qu'ils demandent, de crier que vous ne pouvez durer nulle part ? » Et Rousseau suivit, ce sont ses propres paroles, « les sages conseils » de Thérèse. Hume, je crois, la jugeait mieux quand il disait d'elle : « elle me semble être une bonne créature, *plus fine qu'on ne l'a dit* (1). »

Rousseau a donc pu, sinon la consulter (et j'expliquerai cette restriction), du moins l'écouter quand il s'agissait d'installer son ménage ; et, par exemple, en Angleterre, si, pendant les premières semaines, il ne trouve aucun logement à son goût, c'est peut-être parce qu'aucun n'est du goût de Thérèse ; car Hume impatienté, écrit à Mme de Boufflers (9 janvier 1766) : « cette femme est le principal obstacle à son établissement. » Mais ce sont là, prolongation du séjour comme à Trye, ou choix d'un logis comme à Wootton, choses secondaires ; quand il s'agit de choses plus importantes, comme d'aller se fixer dans une autre ville ou d'émigrer dans un autre pays, Rousseau ne prend généralement pas l'avis de Thérèse, et pour une bonne raison, c'est que « la pauvre fille », comme l'appelait Rousseau, aurait été bien en peine de donner son avis sur des pays et des villes qu'elle ne connaissait pas même de nom. Rousseau décidait qu'on irait ici ou là, et Thérèse faisait les préparatifs de départ, tantôt heureuse, tantôt mécontente de partir, mais toujours docile à la volonté de Rousseau, car c'est bien lui qui, dans les graves décisions à prendre, imposait sa volonté. N'est-ce pas lui, par exemple, et sans plus parler des enfants, qui, à l'Hermitage, dès qu'il avait trouvé gênante la mère de Thérèse, lui avait donné son congé ? Et Thérèse s'était inclinée, parce que c'était une nature molle et faible et, donc, incapable de « mener

(1) *Hume's Correspond.*, p. 146.

Rousseau. » Rousseau nous la dépeint avec insistance comme « en proie » à sa détestable famille, dont elle ne peut « secouer le joug ». A mainte reprise, quand il craint de mourir, il la met en garde contre sa propre faiblesse : « ne vous laissez pas subjuguer, ne vous livrez pas à vos voisines. » (12 août 1769).

Enfin — c'est le point le plus important et le plus délicat à traiter — qui sait si ce n'est pas parfois par condescendance pour Rousseau, qui lui était si supérieur, qu'elle a partagé ses soupçons et, en les partageant, les a renforcés de son adhésion ? elle suivait d'abord, par complaisance et docilité, puis, peu à peu convaincue elle-même, elle engageait et enfonçait de plus en plus Rousseau dans la voie douloureuse où ne le poussait que trop sa propre folie. Qu'elle ait parfois, par ses commérages et par son humeur brouillonne, « tatillonne, » disait Hume, indisposé contre Rousseau les gens de son entourage, comme à Motiers ; ou même qu'elle ait, comme à Wootton, provoqué ou inventé de toutes pièces des tracasseries domestiques pour faire plutôt déguerpir Rousseau d'un endroit où elle se déplaisait, c'est ce qui m'a paru hors de doute. Dans bien des cas, pourtant, elle a pu croire très sincèrement aux persécutions dont Rousseau l'entretenait sans cesse : elle était du peuple, et le peuple, dans sa simplicité d'esprit, croit aisément à la trahison. Mais supposons même qu'elle eût eu plus d'esprit en partage : eût-elle pu résister, alors que tant d'habiles gens s'y sont laissé prendre, à l'argumentation pressante et à l'éloquence persuasive que déployait Rousseau quand il discourait sur ses infortunes ?

A en croire la plupart des auteurs, toutes les fois que Rousseau entre en défiance et s'éloigne d'un ami, c'est parce que Thérèse lui a monté la tête, et l'on dirait vraiment que ces auteurs ont entendu ce que Thérèse et Rousseau se disaient l'un à l'autre quand ils parlaient entre eux de Diderot, de Grimm, ou de tout autre ami, devenu subitement suspect. En réalité nous sommes ici réduits aux conjectures, et tout ce que nous pouvons faire, c'est de raisonner d'après ce que nous savons du caractère de Rousseau et d'après ce que nous croyons deviner

du caractère de Thérèse. Or voici, je crois, suivant ces données, la scène qui *a pu* se produire plus d'une fois entre Thérèse et Rousseau, au début tout au moins de leur liaison. Tel personnage, qui n'est connu de Thérèse que par son amitié pour Rousseau, devient tout à coup pour Rousseau un monstre qui a juré sa perte. Que va faire Thérèse ? Il n'est pas du tout téméraire de penser que Thérèse, n'écoutant que son gros bon sens, se soit timidement hasardée à mettre en doute la perspicacité de Jean-Jacques. Mais alors qu'a dû faire Rousseau ? Ici nous n'avons besoin de rien supposer ; nous savons, à n'en pas douter, de quelle façon elle a été rabrouée et réduite au silence ; nous n'avons qu'à nous rappeler mainte lettre où Rousseau, sans vouloir rien entendre, a foudroyé ceux de ses correspondants qui avaient osé prendre la défense d'un Hume ou de tout autre « scélérat. » Malmenée de même, Thérèse se l'est tenu pour dit ; et, quand tel de ses amis est subitement devenu suspect à Rousseau, Thérèse, par peur de déplaire et d'être chassée, a trouvé que Rousseau avait grandement raison de se méfier de ce faux ami, et lui a fourni peut-être de nouveaux motifs de le suspecter. J'ajoute qu'elle a pu arriver à le suspecter *très sincèrement* elle-même, parce qu'elle a pu être atteinte à son tour de la folie de la persécution qui est, au dire des aliénistes, la plus contagieuse de toutes les folies (1).

Rousseau, en fin de compte, a-t-il été heureux avec Thérèse et ne s'est-il jamais repenti d'avoir pris pour compagne une femme qui avait si peu d'éducation et si peu d'esprit ? Je sais bien que d'autres grands hommes ont vécu, sans paraître en avoir souffert, avec des femmes qui leur étaient aussi inférieures que Thérèse pouvait l'être à Rousseau : tel le mari de cette Nanette que Rousseau a, dans ses *Confessions*, rapprochée de Thérèse ; mais

(1) Nous aurions ici le cas, assez fréquent, d'une « folie sympathique » ou « folie à deux ». Un auteur, Arnaud, qui a traité de ce genre de folie, dit : « La plus contagieuse des folies est le délire des persécutions, car c'est celui qui présente le plus de vraisemblance et de logique, celui qui heurte le moins les idées reçues. » (Voir Gilbert Ballet : *Traité de pathologie mentale*, 1903, p. 35). C'est ce dont, je crois, je n'ai pas assez tenu compte quand j'ai moi-même, dans mon premier volume, jugé peut-être un peu trop sévèrement Thérèse.

Diderot avait des distractions au dehors qui s'appelaient Mme de Puisieux et Mlle Volland, et des amis comme Grimm, d'Holbach ou Mme d'Épinay, toujours prêts à le recevoir, car il vivait toujours chez les autres. Racine, lui, qu'on a comparé au mari de Thérèse (1), préférait vivre en famille, dans sa « petite et agréable famille », comme l'appelait Boileau ; et s'il a souffert d'avoir une femme qui ne lut jamais, dit-on, une seule de ses tragédies, il s'en est, semble-t-il, consolé en écrivant les plus belles lettres à un fils « dont l'image était continuellement présente à son esprit », ou en s'attendrissant aux prises de voiles de ses pieuses filles. Mais Rousseau, lui, au rebours de Racine et de Diderot, n'ayant pas su être père, ni garder ses amis, s'était condamné à la solitude avec Thérèse. Ce tête-à-tête lui avait paru délicieux dans les premières années de leur liaison, au temps « des petits soupers, assis en vis-à-vis sur deux petites chaises posées sur une malle devant la croisée de la fenêtre qui leur servait de table. » Thérèse avait alors la fraîcheur de la jeunesse et c'est pourquoi, sans doute, il « vivait avec elle comme avec le plus beau génie de l'univers. » (*Conf. passim*). Mais, plus tard, à quoi donc pensait-il, si ce n'est à ce qui manquait au compagnon de Thérèse, laquelle n'était plus jeune, quand il écrivait dans l'*Émile :* « Pour un homme qui pense, le plus grand charme de la société manque à la sienne, lorsqu'ayant une femme, il est réduit à penser seul. » Plus tard encore, dans les *Confessions :* « c'est surtout dans la solitude qu'on sent l'avantage de vivre avec quelqu'un qui sait penser. » Et Thérèse ne savait que cuisiner et bavarder. Il l'a gardée pourtant, malgré ses défauts et son insuffisance, jusqu'à la fin de sa vie ; et, jusqu'à la fin de sa vie, il lui a su gré de son attachement fidèle et de son dévouement à toute épreuve ; or, d'avoir réussi à vivre quarante-quatre ans avec un homme qui n'a jamais su vivre longtemps avec personne, et d'avoir reçu de ce même homme, qui s'attribuait à lui-même « un cœur naturellement ingrat », maint témoignage de reconnaissance, cela prouve tout au moins que Thérèse n'était pas,

(1) M. Ritter, *ibid.*

suivant une expression de l'*Émile*, une personne dyscole, ou, en termes plus simples, qu'elle avait bon caractère. Que le mot de Rousseau à Moultou en 1768 soit donc notre dernier mot sur Thérèse : « Elle sera jusqu'à la fin de mes jours *l'unique consolation* d'un homme qui en a *le plus grand besoin.* »

CHAPITRE VII

DE MONQUIN A PARIS ET A ERMENONVILLE.

LES « DIALOGUES » ET LES « RÊVERIES ». — MORT DE ROUSSEAU.

Rousseau, arrivé à Bourgoin le 13 août 1768, s'est logé, nous l'avons vu, dans un mauvais « cabaret », à la Fontaine d'or, dont le maître l'empoisonne, dit-il, avec l'alun qu'il mêle à son vin, tandis que l'eau et l'air marécageux de l'endroit lui donnent un « gonflement d'estomac » très douloureux ; il y est encore pourtant le 18 janvier 1769 (lettre à Du Peyrou), bien qu'il fût décidé, dès le 21 septembre 1768, à quitter cette région, réellement insalubre, à cause des miasmes paludéens que dégagent, encore aujourd'hui, ses marais incomplètement desséchés. A peine installé à Bourgoin, il avait eu une aventure, insignifiante en soi (1), mais où il avait vu un sombre drame machiné par ses ennemis : n'avait-on pas déterré, pour le perdre de réputation, un garçon chamoiseur nommé Thevenin, qui lui réclamait neuf francs qu'il lui aurait prêtés en

Bibliographie : Rousseau : Lettre à Saint-Germain, 26 février 1770. *Rousseau juge de Jean-Jacques, Dialogues* (1772-1776). *Les Rêveries du Promeneur solitaire* (1776-1778). — Bernardin de Saint-Pierre : *La vie et les œuvres de J.-J.-Rousseau*, 1779 (édit. Souriau, 1907). — Corancèz : De Jean-Jacques Rousseau (*Journal de Paris*, an VI). — Eymar : Mes visites à J.-J Rousseau (dans Musset-Pathay : *Œuvres inédites de Rousseau*, t. II). — Ducoin : *op. cit.* — Jansen : *Rousseau als Musiker*, 1884. — La Mort de Rousseau : Récit fait par Thérèse Levasseur à l'architecte Pâris, à Ermenonville (*Revue d'hist. litt. de la France*, 1906, p. 101). — Girardet : *La mort de Rousseau*, Lyon, 1909. — Julien Raspail : Comment est mort J.-J. Rousseau (*Chronique médicale*, 15 août 1912). — Martin-Decaen : *Le marquis de Girardin*, 1912.

(1) On en peut lire tous les détails, un peu fastidieux, dans Ducoin : *op. cit.*, p. 80.

14

Suisse ! et, son imagination prenant feu aussitôt, il remue ciel et terre, appelle en témoignage Bovier, Servan, le maire, M. de Champagneux, et le lieutenant des armées du Roi, M. de Clermont-Tonnerre, mais n'arrive pas à confondre, comme il aurait voulu, le misérable « aposté » par ses persécuteurs masqués. Il faut donc fuir à tout prix ce maudit pays : et le voilà de nouveau interrogeant l'horizon pour y trouver « une pierre où reposer sa tête », ajoutons : sa pauvre tête malade. Il pense à l'Amérique, mais le voyage est bien long, puis, à l'île de Chypre, à Minorque, et nous retrouvons ici ses goûts d'insulaire ; mais « il lui vient une autre idée » : c'est d'aller chez les Turcs, dont il paiera l'hospitalité en leur enseignant la botanique. Il prend enfin un parti, et tout à fait stupéfiant : c'est de retourner en Angleterre et à ce Wootton dont il s'était, un an auparavant, sauvé à toutes jambes pour échapper à ses prétendus geôliers.

Pourquoi, par suite de quels raisonnements, a-t-il pris une résolution si étrange ? Il a demandé à M. de Choiseul et obtenu un passe-port pour l'étranger et il s'est, par là, engagé à s'en servir ; car M. de Choiseul « ne l'a pas invité à n'en pas faire usage », ce qui équivaut, paraît-il, à « l'inviter à en faire usage. » Ce n'est pourtant pas cette considération qui l'a finalement décidé à passer en Angleterre, puisqu'en fin de compte, il ne se servira pas de ce passe-port, devenu si gênant, à peine obtenu. Il y a donc autre chose, et cette autre chose c'est — l'horreur de l'Angleterre ! Il va s'expliquer lui-même : « Je crois cette résolution la plus sage que j'aie prise en ma vie, et j'ai pour un des garants de sa solidité l'horreur qu'il m'a fallu surmonter pour la prendre et telle qu'en cet instant même je n'y puis penser sans frémir » (à Lalliaud, 2 novembre 1768). Sa décision est donc définitive, puisqu'il lui en a tant coûté pour la prendre ; mais en quoi est-elle si « sage ? » En ceci que ce n'est plus désormais tel ou tel particulier, c'est la France entière qui est liguée contre lui, c'est la France qui est « le foyer du complot dont il est la victime » ; il ne sera donc en sûreté que lorsqu'il aura mis la mer entre la France et lui ; et il écrit à

Davenport pour lui redemander l'hospitalité (1), sûr d'ailleurs de son adhésion, car l'excellent homme l'a déjà à plusieurs reprises invité à retourner chez lui. A la suite de cette lettre à Davenport, nous en lisons une autre, datée du 17 mars 1769 : Rousseau n'y parle que de la graine de melon, que Davenport lui avait demandée. Et le voyage d'Angleterre ? « il n'est plus question de cela », dit-il maintenant à Davenport. Comment, en effet, en pourrait-il être question, alors que Walpole « l'honnête Walpole », vient d'être nommé Secrétaire d'État ! et moi, qui « m'imaginais que toute l'Angleterre avait conçu pour ce misérable et pour son camarade (Hume) tout le mépris dont ils sont dignes ! » (à Lalliaud, 28 novembre 1768). Conclusion : « Je n'irai point en Angleterre ; on me traitera comme on voudra en France, mais je suis déterminé à y rester » (à Moultou, 21 novembre 1768).

Non seulement Rousseau ne s'éloigna pas de la France, mais il s'éloigna très peu de Bourgoin : il y avait, à une lieue de Bourgoin, une ferme inhabitée, espèce de petit castel à tourelles, la ferme de Monquin, située sur le penchant d'une colline, entre le vieux château de Maubec et celui de Monquin. Rousseau s'y transporta dès que « son petit logement » fut prêt ; et nous l'y trouvons installé, « en très bon air », le 4 février 1769 (à Lalliaud). Il s'y ranime peu à peu, assez pour aller faire au mont Pila un voyage pédestre d'herborisation qui dure une semaine, et, de retour chez lui, il peut, en s'accompagnant sur une épinette qu'il vient de recevoir de son amie, Mme Delessert, « chanter de sa voix cassée et déjà tremblotante », les strophes du Tasse, où il a toujours trouvé tant de charme. Entre temps, quand ses idées noires le reprennent, il termine ses lettres par ces trois mots qu'il prie instamment ses correspondants de se rappeler : « Je suis innocent » ; et, pour le prouver, il rédige son absurde et émouvante lettre à Saint-Germain que, suivant une récente et bizarre habitude, il date ainsi : $17\frac{26}{2}70$, ce qui veut dire 26 février 1770. Dans cette lettre, il se disculpe minutieuse-

(1) Voir *Annales J.-J. Rousseau*, VI, 163.

ment des « forfaits » dont il se croit accusé, dénonce tous les conspirateurs (la liste en est longue) qui ont juré de le perdre et de « le déshonorer » et, ayant dit tout ce qu'il a trouvé dans son cœur meurtri pour faire éclater son innocence, il conclut que, par celle-ci et par les maux qu'il endure, il a mérité « la palme des martyrs. » Je parlerai plus loin de cette curieuse lettre ; en attendant, il y a lieu de se demander pourquoi Rousseau, au lieu d'adresser cette longue défense apologétique, écrite pour la postérité, à des amis dont il a appris à connaître la fidélité : à un Moultou, par exemple, ou à un Du Peyrou, a pris pour confident un étranger qu'il connaît à peine, et qui ne doit pas aimer ses livres, puisqu'il est bon catholique. C'est précisément parce que Saint-Germain n'est pas son ami, parce qu'il ne partage pas ses opinions et un peu aussi parce qu'il est ancien militaire, partant, homme d'honneur, c'est pour ces motifs, je crois, que Rousseau a cru trouver en lui l'homme qu'il cherche à cette heure, c'est-à-dire le témoin non prévenu et incorruptible que ne pourra récuser la postérité : et, plein de confiance dans « la droiture » de Saint-Germain, il goûte, en une très longue et hélas ! extravagante épître, « la douceur d'épancher son cœur dans celui d'un homme vertueux », espérant bien que « le brave Saint-Germain » saura faire usage de ses confidences « pour en honorer un jour sa mémoire. »

Il devait rester à Monquin depuis les premiers jours de février 1769 jusqu'à la fin de mai 1770. Déjà en février 1770 sa demeure avait commencé à lui déplaire, étant « ouverte à tous les vents » ; fin avril, les choses se sont tout à fait gâtées au logis, par suite, sans doute, de quelques propos malséants d'une servante à l'adresse de Thérèse, propos qu'il transforme en « outrages atroces », et servante dont il fait « un bandit en jupons. » Tout cela d'ailleurs c'est la faute au propriétaire, M. de Césarges, à qui il n'hésite pas à écrire qu'il est « dénué de crédit dans sa propre maison au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes qu'il y a placés lui-même « (fin avril 1770). Songerait-il à déménager ? car c'est souvent, nous le savons, par de telles aménités de langage, qu'il prend congé de ses hôtes.

Nous voyons, en effet, par des lettres antérieures, qu'il rumine son départ, mais il fait mystère à ses correspondants de l'endroit où il projette d'aller : ils durent être fort surpris d'apprendre enfin que cet endroit n'était autre que Paris, dont il prit le chemin à la fin de mai, pour s'arrêter à Lyon et y séjourner plusieurs semaines, vraisemblablement chez ses amis, les de La Tour ; il arriva probablement à Paris vers la fin de juin 1770 ; il devait y rester jusqu'au 20 mai 1778.

Avant de le suivre dans cette avant-dernière étape de sa vie errante (la dernière sera Ermenonville), cherchons à découvrir ce qui a pu le déterminer à venir habiter Paris, ce Paris, objet de son aversion et de ses perpétuels sarcasmes et résidence de ses plus acharnés « ennemis. » Ce n'est pas par un de ces coups de tête, dont il était coutumier, qu'il venait si témérairement chercher un refuge dans la ville même qu'il avait dû fuir jadis en toute hâte pour échapper à ses prisons. L'idée de ce retour à Paris, il la caressait depuis quelque temps et elle était peu à peu devenue chez lui une idée fixe, bien que sans cesse combattue par le prince de Conti, qui l'avait mainte fois supplié « en gémissant » de renoncer à son « déraisonnable » projet, et de ne pas aller follement « affronter les lois et se livrer à la sévérité que lui donneraient les hommes. » Comment donc a-t-il passé outre aux objurgations « de ce grand prince », comme il l'appelait dans ses « élans de reconnaissance et d'attendrissement », de ce protecteur éclairé et dévoué dont il sollicitait toujours, dans ses moments critiques, « les avis, c'est-à-dire les ordres » ; car, ajoutait-il (à Moultou, 7 novembre 1768), « dans tout ce que j'ai fait de mon chef, je n'ai fait que des sottises » ; et voilà que, de son chef encore, il allait faire, il nous le semble du moins, comme au prince de Conti, et comme à M. de Saint-Germain lui-même, qui s'efforçait de le retenir à Monquin, la plus grande sottise de sa vie « en se livrant sans mystère », il l'avait ainsi annoncé pompeusement dès 1768, « à la discrétion des hommes », c'est-à-dire des ministres et du Parlement.

Plusieurs considérations, je crois, l'avaient lentement pré-

paré, puis irrésistiblement poussé à ce coup d'audace ; de plus en plus convaincu, non-seulement de la réalité, mais de l'extension progressive du grand complot qui l'enveloppait de toutes parts, il se préoccupait aussi de plus en plus, on l'a vu par sa lettre à Saint-Germain, de trouver des armes pour défendre sa mémoire et confondre ses calomniateurs. Mais la meilleure des armes était entre ses mains : c'était ses *Confessions*. Cette arme, il savait que, le jour où il la brandirait contre ses ennemis, elle révèlerait son irrésistible puissance, car il connaissait, et appréciait mieux que personne, le talent de l'ouvrier qui l'avait forgée ; il l'avait jusqu'ici tenue dans le fourreau, je veux dire qu'il avait jalousement gardé sous clef ces redoutables *Confessions*, prévoyant très justement le scandale et les protestations qu'elles soulèveraient dans le monde, s'il les faisait paraître du vivant des personnes qu'il y avait si bien drapées. Mais s'il ne pouvait imprimer ses *Confessions*, il pouvait les lire ! il pouvait tout au moins en faire connaître certains chapitres — les chapitres auxquels il tenait le plus, — à des hommes de lettres et à des gens du monde qui, convaincus, par ses lectures, de la duplicité de ses ennemis, feraient partager leur opinion aux gens de leur connaissance : et ainsi serait enfin démasquée et réduite aux abois la fourberie d'un Grimm, d'un Diderot et d'une Mme d'Épinay.

Cette tactique qui offrait, sans danger pour l'agresseur, tous les avantages de l'offensive, était très habile, si elle n'était pas très chevaleresque : car, par exemple, son nouvel ami, « le brave militaire plein d'honneur » qu'était, selon lui, M. de Saint-Germain, eût-il approuvé qu'on attaquât ainsi à huis clos des adversaires qui n'étaient pas là pour se défendre ? Nous voyons, en tous cas, comment s'était établie chez lui la conviction que, pour imposer silence à la calomnie, il fallait qu'il se rendît au lieu même où tenaient leurs conciliabules les calomniateurs, il fallait qu'il vînt à Paris : là était le devoir, il n'y faillirait pas ! « Ne parlons plus de Chambéry », avait-il écrit à Moultou au moment même où (nous le savons par la suite) il préparait son départ pour Paris ; « ce n'est pas là (à

Chambéry) où je suis appelé. L'honneur et le devoir crie : je n'entends plus que leur voix. » (6 avril 1770).

Il est une autre voix qu'il entendait sans nul doute à Monquin, c'était celle de Thérèse, laquelle dut exulter, et c'était bien naturel, à l'idée qu'elle pourrait échanger la morne solitude de Monquin contre le bruyant et joyeux Paris de son enfance et de sa jeunesse ; et cette voix de Thérèse, Rousseau l'écoutait d'autant plus volontiers qu'elle ravivait en lui le regret inavoué de ce Paris qu'il n'avait cessé de maudire — et d'aimer ; n'était-ce pas Paris, en effet, qui le premier avait salué son génie et qui, en dépit du Parlement et de Voltaire, avait propagé son nom et ses livres dans tous les lieux où on ne lisait alors que les livres de Paris, c'est-à-dire dans l'Europe entière ?

Mais vivra-t-il en sûreté à Paris ? Si le prince de Conti croit devoir le prier instamment de ne pas séjourner même à Lyon pour ce seul motif que Lyon est compris dans le ressort du Parlement, ne va-t-on pas appréhender cet audacieux qui vient braver le Parlement dans les murs même de Paris ? C'est la folie de Rousseau qui eut raison contre la sagesse de Conti : pendant tout son séjour à Paris, qui dura huit ans, Rousseau ne fut pas inquiété. Du jour au lendemain un parlementaire mal intentionné pouvait mettre en demeure le Procureur général de faire emprisonner Rousseau : aucun parlementaire ne bougea, semble-t-il, puisque Rousseau, toujours décrété, put circuler « sans mystère », comme il l'avait annoncé, c'est-à-dire très librement, dans les rues de Paris. Ce qui lui assura cette tolérance imprévue du Parlement et de la Cour, ce fut sans doute et avant tout la protection vigilante du prince de Conti ; mais ce fut aussi, je crois, la connaissance qu'on avait partout de ses malheurs et de son état d'esprit. On « assurait », un an à peine après sa querelle avec Hume, que « sa tête était bien affaiblie et que son silence paraissait le confirmer (1). » Depuis lors, sa tête s'était « affaiblie » de plus en plus, et il n'avait pas rompu son silence : qui n'eût eu pitié d'une décadence si profonde et si

(1) Bachaumont, 7 juin 1767.

prématurée? l'arrêt du Parlement, qui l'avait décrété de prise de corps, remontait à 1762 : c'était bien lointain ! il y avait sans doute là pour l'opinion publique, dont on sait le pouvoir en ce temps, comme une prescription morale que sembla reconnaître le Gouvernement.

Rousseau reprit à Paris son ancien logement rue Plâtrière (aujourd'hui rue Jean-Jacques Rousseau); la maison appartenait alors à un honnête ménage d'épiciers, M. et Mme Venant, chez lesquels Rousseau, dit-on, fréquentait volontiers. Montons au cinquième étage (1) : voici son appartement, plus que modeste, mais « en grand et bon air, ce qui n'est pas trop facile au cœur de Paris » (à Du Peyrou, 2 juillet 1771). Il ne comprend que deux pièces : l'une, obscure et donnant sur l'escalier, sert de cuisine en été, de dépense en hiver; dans l'autre, qui a deux fenêtres donnant sur la rue Plâtrière, sont placés deux lits jumeaux, garnis de cotonnade bleue à flammes, étoffe qui meuble aussi toute la chambre; quelques chaises, une commode en noyer placée entre les deux fenêtres, une épinette, et, pendues au mur, deux estampes : un plan de la forêt de Montmorency et un portrait du roi d'Angleterre; et n'oublions pas un serin qui chante dans sa cage suspendue au plafond. A côté de la cheminée est une table couverte d'un tapis vert et, à cette table, est assis le maître du logis, vêtu d'une robe de chambre d'indienne bleue, et coiffé d'un bonnet de coton : il copie de la musique et, de temps en temps, quand il est seul au logis, il se lève pour écumer son pot qui bout dans l'âtre.

Près d'une fenêtre une femme coud, silencieuse, c'est Thérèse; elle est simplement, mais proprement vêtue, en bonne ménagère. C'est elle qui, aux fâcheux, va ouvrir ou plutôt entr'ouvrir la porte, et demande, sans aménité, « ce qu'il y a pour leur service » : ainsi le chien fidèle, qui a suivi son maître à travers

(1) Beaudouin dit, d'après Bernardin de Saint-Pierre, qui était entré en relations avec Rousseau en 1771, que Rousseau logeait au quatrième étage, et Eymar dit au cinquième : c'est à Eymar que donne raison la lettre de Rousseau à Du Peyrou du 2 juillet 1771 : « Je me suis logé... à un cinquième. »

tant de pays, rentré avec lui au logis, est devenu un bon chien de garde. Si le visiteur paraît être un de ces importuns venus simplement pour contempler l'auteur célèbre, elle répond que « Monsieur Rousseau » est sorti ; mais si l'on se présente ayant à la main un morceau de musique à copier : « entrez, dit-elle aussitôt, vous allez trouver mon mari » ; et elle court vous annoncer à Rousseau qui, très poli, vient au devant de vous, vous offre une chaise placée vis-à-vis de la sienne et attend que vous soyez assis pour vous dire : « de quoi s'agit-il » ? Il s'agit pour vous, non de sa musique, mais de sa personne ; et, tandis qu'il examine lentement, avec la conscience qu'il met en toutes choses, la partition que vous lui avez tendue, vous avez tout le loisir d'examiner le grand homme, objet de votre culte — ou de votre curiosité.

A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire à l'époque où il vient de s'établir définitivement à Paris, il n'a que cinquante-huit ans, mais il est déjà voûté et la tristesse se lit dans les rides de son front, dans l'enfoncement des yeux et l'affaissement des sourcils. Il a une épaule plus haute que l'autre, effet, sans doute, de l'attitude habituelle du copiste. Quand il parle, sa voix est encore ferme et sonore, avec l'accent genevois. Mais ce qui frappe le plus les visiteurs, c'est la vivacité ou, comme ils disent pour la plupart, « le feu de ses yeux », des yeux qui expriment sans doute, suivant les bons ou mauvais jours, le génie ou la folie : car, si c'est avec sa folie qu'il va composer ses attristants *Dialogues*, c'est avec ce qui lui reste encore de génie qu'il écrira les plus belles pages de ses *Rêveries*.

En attendant, il copie de la musique infatigablement. Pourquoi donc s'est-il astreint à ce travail de manœuvre ? C'est, assure-t-il, parce qu'il en a besoin pour vivre. « Mais, lui objectait un jour Bernardin de Saint-Pierre, vos ouvrages auraient dû vous mettre à l'aise. — Je n'en ai pas tiré, lui répliqua Rousseau, 20.000 livres (1). » En effet, si nous addi-

(1) Bernardin de Saint-Pierre : *La vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, éd. critique de Souriau, 1907, p. 60.

tionnons les gains qu'à notre connaissance il a réalisés avec ses œuvres, nous arrivons à une somme approximative de 15.000 livres (1). « Encore, ajoutait-il, si j'avais reçu cet argent à la fois, j'aurais pu le placer; mais je l'ai mangé successivement comme il est venu. » Heureusement d'autres ont « placé » pour lui, ce qui a fait en somme de lui un petit rentier, lequel est un peu plus à son aise que ne le dit Bernardin de Saint-Pierre. Six cents livres de rente, voilà toute ma fortune, fait-il dire à Rousseau. Il a plus que cela : 1.100 francs de viager, déclare-t-il lui-même à Sartine en 1772 (15 janvier), savoir : 300 francs de la veuve Duchesne, 600 de Mylord Maréchal, 250 de la vente de ses livres en Angleterre (achetés par Dutens, qui lui payait 10 livres sterling par an), ce qui fait bien à peu près un total de 1.100 livres. Si nous y joignons les 300 francs faits par Rey à Thérèse, nous arrivons à un total de 1.440 francs; c'est précisément le chiffre donné par Le Bègue de Presle (2).

Est-ce bien exact ? le 21 juin 1766, de Wootton, Rousseau avertit Du Peyrou que « sa situation le force de se prévaloir des *seize cents livres par an* », même, ajoute-t-il, « avant que vous ayez reçu les trois cents louis de Mylord Maréchal qui, je l'espère, ne tarderont pas beaucoup encore. » Ils ne tardèrent pas, en effet, car le 9 avril 1767 (inédit) Du Peyrou écrit à Rousseau: « Nous voici au mois d'avril sans que vous ayez donné signe de vie à mes banquiers qui vous doivent pourtant, depuis le 1er janvier passé, 800 livres de France pour les six derniers mois de nos arrangements réciproques, et ensuite les 300 livres pour les derniers mois de 1766, provenant des 300 louis de Mylord Maréchal. Voilà donc 1100 livres que vous laissiez chômer, lorsque vous n'aviez point de pension. Que voulez-vous faire à présent

(1) Nous savons que le *Devin du village* lui a rapporté 5.000 livres (*Conf.* II, 8), la *Lettre à d'Alembert* 600 livres, la *Nouvelle Héloïse* 1800, le *Contrat social* 1.000 (Bosscha, passim) l'*Émile* 6.000 (*Conf.* II, 11). Déjà en 1761, Rey son libraire avait gagné, rien qu'avec la *Nouvelle Héloïse*, 10.000 francs (Rey à Rousseau, Amsterdam, 7 décembre 1761, inédit).

(2) « Il avait 1.440 livres de rente constituée viagère », Le Bègue de Presle : *Relation des derniers jours de Mons. J.-J. Rousseau*, Londres 1783, p. 9.

que vous avez une pension ? » Il s'agit de la pension accordée par le roi d'Angleterre, Georges III en 1766, qui était de 100 livres sterling, mais que Rousseau ne toucha, très irrégulièrement, que deux ans environ. En résumé, il pouvait donc compter en 1766 sur 1600 livres par an, d'après « les arrangements » faits avec Du Peyrou ; et si l'on devait ajouter, comme il semble résulter de la lettre de Du Peyrou, les 600 francs de rente provenant du versement de 300 louis fait par Mylord Maréchal dans les mains de Du Peyrou, cela ferait alors 2.200 francs de rente. Mais, on l'a vu, d'après sa lettre à Sartine du 15 janvier 1772, Rousseau n'aurait plus désormais que 1.100 francs de viager, et il donne le même chiffre dans son *Second Dialogue,* ajoutant « qu'à cela se borne toute son opulence », et que « si quelqu'un dit lui savoir aucun autre fonds ou revenu, il ment. » Gardons-nous donc de mentir, et acceptons aussi ce qu'il dit à Bernardin de Saint-Pierre « qu'il lui en coûte à Paris, 100 louis pour entretenir son petit ménage », et que, ses rentes ne lui suffisant pas, « il faut qu'il gagne le surplus » : et c'est pour cela que diligemment il copie de la musique à dix sous la page (1).

C'est aussi, je crois, pour d'autres motifs : il s'ennuie au logis, ayant fermé sa porte à peu près à tout le monde, n'écrivant plus, ne lisant plus, et n'ayant pas grand'chose à dire à Thérèse ; et alors, comme « il faut une occupation »; ainsi parle-t-il lui-même à Bernardin de Saint-Pierre, il s'est souvenu qu'il avait jadis été apprenti graveur, puis copiste de musique à l'Hermitage en dépit de Grimm et de ses railleries, et maintenant, redevenu « ouvrier, il fait, dit-il, ce qu'il a fait dès l'âge de quatorze ans. » Il se souvient aussi qu'il est l'auteur du *Devin du village* et, quand il est las de copier la musique des autres, il en com-

(1) Il compte sur son registre que, du 1er avril 1772 au 22 août 1777, il a copié 11.185 pages de musique (Jansen : *Rousseau als Musiker*, 1884, p. 479). Sa copie lui aurait donc rapporté, au taux de 10 sous la page, un peu plus de 5591 livres en cinq ans, soit à peu près 1158 livres par an, qu'il faudrait ajouter à ses 1100 livres de rente ; il avait donc à Paris un revenu annuel d'environ 2258 livres. Il pouvait donc écrire dans ses *Dialogues* : « Sans avoir été riche, j'ai toujours vécu commodément » ; il tenait, nous dit-il, à avoir « une subsistance aisée » ; il l'avait même très aisée.

pose lui-même sur son épinette, et il « la chante avec une voix faible et cassée, mais encore animée et douce » (*Second Dialogue*). Ce qu'il compose et chante ainsi, ce sont des romances, dont parfois d'autres lui ont fourni les paroles, telle la romance sentimentale rimée par son ami Deleyre et qui devint rapidement célèbre : « Je l'ai planté, je l'ai vu naître. » Rousseau, lisons-nous dans une lettre de Meister père à Bodmer du 6 janvier 1772, « vient de dédier vingt-huit romances à Mme la comtesse d'Egmont, la plus jolie femme de la cour », et une amie de Rousseau qui, on s'en souvient, avait fait chez elle une lecture des *Confessions* dont il parle dans les dernières lignes de cet ouvrage.

Sa copie, et le soin minutieux qu'il met à faire de jolis herbiers l'occupent les jours d'hiver et les jours de pluie, car il craint, nous dit-on, autant la pluie que le froid ; mais vienne le printemps, qui est sa saison favorite, il revêt son habit de drap gris avec la veste et culotte de même couleur, met la perruque ronde à trois rangs de boucles, prend en main sa longue canne, se munit de tout l'attirail du botaniste : une loupe, un microscope à lentille excellente, don du prince de Conti, une boîte de fer-blanc, une serpette qu'il ajustera à sa canne pour atteindre les plantes hors de la portée de la main, et il part de son pied léger ; malgré ses soixante ans et plus, il va, dans une après-midi, au pré Saint-Gervais, ou bien il fait le tour du Bois de Boulogne sans la moindre fatigue : c'est que la vue des champs et des bois le rajeunit et surtout le rassérène. Dès que, hors de Paris, il se voit en pleine campagne, « enfin, dit-il tout joyeux à Bernardin de Saint-Pierre, nous voilà hors des carrosses, du pavé et des hommes ! »

Mais comment donc le futur auteur de *Paul et Virginie* a-t-il réussi à apprivoiser l'inabordable misanthrope jusqu'à pouvoir l'escorter dans ses promenades ? Esprit chimérique, et lecteur enthousiaste (comme Rousseau) de *Robinson Crusoé*, Bernardin de Saint-Pierre venait de faire un long voyage à la recherche de l'île déserte où, comme un Robinson colonisateur, il voulait restaurer « l'innocence des premiers jours du monde », cette innocence éternellement regrettée par Rousseau. Il était rentré

en France, battu de l'oiseau, mécontent des hommes qui ne l'avaient pas compris, mais rapportant dans son portefeuille des notes précieuses avec lesquelles il venait d'écrire son « Voyage à l'Ile de France » ; il en avait soumis le manuscrit à Rousseau qui y avait trouvé « des observations très neuves sur la végétation » ; et, malgré le cadeau (un cadeau à Jean-Jacques !) d'un paquet de café de Bourbon, il avait fini par être un hôte bienvenu rue Plâtrière et Rousseau l'acceptait volontiers comme compagnon dans ses promenades hors ville : les deux promeneurs pouvaient très bien, chemin faisant, communier dans le déisme, le culte de la nature et la misanthropie.

C'est grâce surtout aux souvenirs de Bernardin de Saint-Pierre que nous pouvons suivre l'ermite de la rue Plâtrière au Pré-Saint-Gervais, au bois de Boulogne, sur les bords de la Seine, à Sceaux ou à la Muette; avec Rousseau, nous écoutons le chant de la fauvette, semblable à celui d'une bergère « par son irrégularité et par je ne sais quoi de villageois » ; nous contemplons le soleil qui se couche sur le mont Valérien, « les effets de la lumière mourante au milieu des nuages et des collines d'alentour » ; et, à ce spectacle, nous revoyons avec lui, comme il nous les a fait admirer jadis, « les beaux couchers de soleil dans les montagnes de la Suisse. » Ainsi qu'il l'avait mainte fois prédit, le soleil, les oiseaux, les prés verts savaient encore consoler et charmer sa morose et précoce vieillesse (1). Il avait écrit un jour, de Monquin, à son ami Du Peyrou : « J'avais semé quelques plantes dans le jardin, on les a détruites. Cela m'a déterminé à n'avoir d'autre jardin que les prés et les bois. Tant que j'aurai la force de m'y promener, je trouverai du plaisir à vivre » (19 mai 1769). Et il redit maintenant à Thérèse : « Quand tu me verras bien malade et sans espérance d'en revenir, fais-moi porter au milieu d'une prairie; sa vue me guérira ». Ainsi nous ranime et nous rattache à la vie le visage d'un ami tendrement aimé : si la nature, en amie fidèle, a réconforté et enchanté Jean-Jacques

(1) « Je l'ai vu faire deux lieues par jour durant presque tout un printemps, pour aller écouter à Berci le rossignol tout à son aise. » (*Second Dialogue.*)

jusqu'à ses derniers jours, c'est parce que personne avant lui ne l'avait si sincèrement et si profondément aimée (1).

Levé en été dès 5 heures du matin, il se mettait à son travail de copiste, qu'il interrompait pour mettre en ordre les plantes qu'il avait cueillies la veille. Après son dîner, à 1 heure et demie, il allait, dans les premiers temps, faire sa partie d'échecs au café de la Régence, puis poussait d'habitude jusqu'aux Champs-Élysées, heureux quand on le regardait, malheureux quand on le regardait trop, et plus malheureux encore quand on ne le regardait pas du tout. Au début de son séjour à Paris on accourait, pour le voir, à la Régence et aux endroits où l'on savait qu'il devait passer ; peu à peu on l'oublia, et en 1775 La Harpe pouvait écrire dans sa *Correspondance littéraire :* « En arrivant à Paris, Rousseau s'est montré plusieurs fois dans un café, et il y avait foule pour le voir. Il passerait aujourd'hui dans la grande allée des Tuileries qu'on ne s'en apercevrait pas. »

Or, à mesure que l'attention du public se détourne de Rousseau, Rousseau, au contraire, découvre tous les jours quelque nouvelle personne qui s'occupe de lui pour le persécuter; et, s'enfonçant de plus en plus dans son délire, il développe copieusement ses divagations dans les *Dialogues*, qu'il achève précisément dans cette année 1775 où, selon La Harpe, personne ne s'inquiète plus de lui.

L'ouvrage, dont le titre exact est : *Rousseau juge de Jean-Jacques, Dialogues*, est précédé d'une manière d'introduction intitulée : « Du sujet et de la forme de cet écrit ». Il comprend trois Dialogues, entre un Français et Rousseau, et se termine par un appendice qui est une « Histoire du précédent écrit. » C'est dans cet appendice que nous apprenons que l'ouvrage était terminé et « transcrit au net » dès le 24 février 1776 et que

(1) Lamartine dira très bien de Rousseau :
Dans leur plus frais parfum (des fleurs des champs) il aspira son âme ;
Aussi le souvenir de ces félicités
Le suivit-il toujours dans l'ombre des cités ;
Ses pieds rampants gardaient l'odeur des herbes hautes.
(Lamartine : *Ressouvenir du lac Léman*).

Rousseau « s'en est occupé durant quatre ans » ; c'est donc du commencement de 1772 à la fin de 1775, qu'il l'aurait rédigé (1). S'il ne pouvait naturellement pas se douter à quel point il divaguait dans ses Dialogues, Rousseau s'est cependant bien rendu compte, à la fin de son travail, qu'il n'avait fait que rabâcher. Il ne peut, en se relisant, « assez s'étonner des longueurs, des redites, du verbiage et du désordre » de son ouvrage. C'est qu'il l'a écrit sans suite, à mesure « que lui venait quelque idée », c'est-à-dire quelque nouveau soupçon, répétant « dix fois la même idée, si elle lui revenait dix fois », et ne reprenant son discours, mainte fois abandonné, que lorsque quelque nouvel outrage lui en faisait un devoir ; il a écrit ainsi « un pénible travail », qui est pour nous d'une très pénible lecture. Et pourtant, tel qu'il est, ce travail n'est point négligeable pour le biographe de Rousseau. Nous y trouvons, noyées dans un chaos de redites, des réflexions intéressantes qui, faites avec ingénuité, nous éclairent sur certains faits de la vie de Rousseau, sur certains traits de son caractère et même sur la portée qu'il a voulu donner, quelquefois il est vrai après coup, à telle ou telle de ses principales œuvres. Il va sans dire, d'ailleurs, que ces réflexions sur lui-même, nous ne devons pas les prendre au pied de la lettre, puisqu'elles partent d'un auteur qui, tout diminué qu'il est, défend de son mieux à la fois son œuvre et sa réputation d'homme vertueux ; mais nous devons les accueillir et en tenir compte dans la mesure où elles concordent avec ce que nous ont appris, par ailleurs, d'autres confidences ou d'autres prétentions de Rousseau ; c'est dans cet esprit que nous les avons utilisées aux endroits de ce livre où elles nous ont paru devoir trouver place.

Les *Dialogues* nous renseignent aussi sur autre chose, et c'est, hélas ! sur la folie de leur auteur. J'ai essayé de montrer ailleurs comment cette folie, qui n'avait été d'abord que méfiance et

(1) Un passage du *Premier Dialogue* semblerait prouver que même ce premier Dialogue n'a été rédigé qu'après le 31 octobre 1774, puisqu'il y est question d'un article de la *Gazette de France* paru ce jour-là. Mais il se peut que Rousseau ait ajouté ce passage après coup.

manie soupçonneuse, s'était lentement développée et avait abouti à ce que j'ai appelé la crise de Calais en mai 1767, date de son départ, ou plutôt de sa fuite éperdue de l'Angleterre. C'est la date aussi qu'on peut assigner au passage, en lui, pour parler le langage des aliénistes, de « la période d'incubation » à la « période d'état » : cela veut dire que sa folie s'est définitivement fixée et systématisée ; il est convaincu, désormais, et rien au monde n'ébranlera sa conviction, qu'on s'entend pour le persécuter et qu'un complot est formé contre lui, complot qui recrute sans cesse de nouveaux adhérents. C'est comme une cristallisation qui s'est faite dans son esprit, et qui est allée se solidifiant, et s'étendant à la fois, jusqu'à la période où nous sommes maintenant parvenus, qui est « la période terminale », marquée par un complet désarroi de l'intelligence. Il faut joindre la lettre à M. de Saint-Germain, dont j'ai parlé déjà, qui est du 26 février 1770, aux *Dialogues* (qui sont à peu près contemporains de cette lettre, puisque Rousseau les a commencés au début de 1772), si l'on veut noter avec précision, et sous la plume de Rousseau, tous les caractères de la folie qui s'est pleinement emparée de lui et qui ne le lâchera plus jusqu'à sa mort.

Quand ils parlent des dernières années de Rousseau, certains auteurs semblent prendre plaisir à raconter ses faits et gestes les plus extravagants, et à répéter les mots plus ou moins drôles, et aussi plus ou moins authentiques, que nous ont cités de lui les visiteurs importuns ou les amis subitement devenus suspects qu'il voulait écarter ; et toutes ces anecdotes ont pour effet, qu'on le veuille ou non, de faire rire le lecteur aux dépens d'un homme qui, nous ayant ravis d'admiration quand il était un grand homme, a droit encore, maintenant qu'il n'est plus qu'un pauvre homme, à un peu de respect et à beaucoup de pitié. Je voudrais épargner à Rousseau « l'indignité » qu'il redoutait en mettant la dernière main à ses *Dialogues* : il souhaitait que « le tableau des misères de sa vie ne fût pour personne un objet d'amusement. » Et c'est pourquoi je m'appliquerai, laissant de côté leur intérêt purement anecdotique, à ne parler des aberrations de Rousseau, comme je l'ai déjà fait ailleurs, que dans un

but scientifique, parce que pour la science il n'y a pas de malade ridicule : or, c'est *la maladie* de Rousseau dans sa période extrême que je voudrais examiner en m'aidant, à la fois, de ses propres confidences et des faibles lumières que nous fournit l'étude, encore si incertaine, des maladies mentales.

Rousseau en est donc convaincu : on s'acharne contre lui ; mais *pourquoi ?* il n'en sait rien, il y a là pour lui « un mystère ». Pour les persécutés, disent les aliénistes, « *le but* poursuivi par leurs ennemis reste souvent ignoré ; il y a là, disent-ils, *un mystère* qu'ils n'arrivent pas à percer. Ils poursuivent sans cesse une *explication* introuvable (1). » C'est *cette explication* même que va poursuivre sans relâche Rousseau dans ses *Dialogues*, et voici comment il procède : il va, en partant des « singulières pratiques » dont il est l'objet, supposer, *pour les motiver*, qu'on l'accuse des plus noires actions ; car il faut bien proportionner ou, comme il dit, « ajuster » les griefs de ses ennemis à leurs abominables manœuvres, et c'est ainsi qu'il espère trouver l'explication de celles-ci. Il raisonne ainsi : qu'ai-je fait pour m'attirer la réprobation universelle ou plutôt, car je suis innocent, quels crimes a-t-on pu m'attribuer qui justifient ou expliquent cette réprobation ? Or les crimes, quels qu'ils soient, dont on m'accuse, non seulement je ne les ai pas commis, mais, étant ce que je suis, j'étais incapable de les commettre. Je vais donc instituer un débat entre mes accusateurs et moi et, dans trois Dialogues, je mettrai en scène deux interlocuteurs qui tour à tour « discuteront le pour et le contre. » Celui qui m'accusera sera « un Français ». Mais si je me défends moi-même, je vais être suspect, puisque je serai juge et partie. Afin donc que le défenseur et l'accusé ne soient pas le même homme, voici comment je vais poser le problème à résoudre : de quel œil, si j'étais un autre, verrais-je l'homme que je suis ? cet autre, je l'appellerai *Rousseau*, et l'homme que je suis, je l'appellerai *Jean-Jacques*. Il s'agit donc de faire du premier le juge du second, de là le titre de l'ouvrage : « Rousseau, juge

(1) Sérieux et Capgras, *op. cit.*, p. 95.

de Jean-Jacques. » *Un Français* accuse Jean-Jacques sans l'avoir lu; *Rousseau* défend Jean-Jacques sans l'avoir vu; ils se quittent, en se promettant, l'un, de le lire, l'autre de le voir : c'est la matière du *Premier Dialogue.* Dans le *Second Dialogue, Rousseau* dit ce qu'il a vu, c'est-à-dire, la personne de Jean-Jacques; et, dans le *Troisième Dialogue, le Français* dit ce qu'il a lu, c'est-à-dire les ouvrages de Jean-Jacques : voilà, en résumé, la substance des *Dialogues.* La conclusion est naturellement que *le Français* trouve les plus belles choses, au lieu des horreurs qu'on lui avait dites, dans les livres de Jean-Jacques; et que *Rousseau*, de son côté, en fréquentant Jean-Jacques, découvre en lui les plus nobles vertus; et, de cette double épreuve, *la personne* et *l'œuvre* de Jean-Jacques sortent réhabilitées et magnifiées. Mais entrons un peu dans le détail de ce livre étrange.

Dans le premier Dialogue, voici comment raisonne son *Rousseau :* Jean-Jacques, dit-il au *Français,* est un scélérat, vous m'en avez convaincu : mais l'*Emile,* mais la *Nouvelle Héloïse* sont des œuvres admirables qui, parlant le plus noble langage, ne peuvent sortir que d'un « cœur brûlant d'amour pour la vertu »; donc, l'auteur de ces livres ne peut être l'auteur des crimes que vous m'avez fait connaître, et il y a forcément deux Jean-Jacques : l'écrivain et le criminel. *Le Français* pourrait répondre à *Rousseau* qu'un beau livre n'est pas forcément la preuve d'une belle vie, et qu'il peut arriver même qu'un auteur, s'appelât-il Jean-Jacques, ne prêche chaleureusement la vertu que pour se faire pardonner de ne l'avoir pas beaucoup pratiquée. Il y a pourtant, avouons-le, un tel écart, entre l'inspiration de la *Nouvelle Héloïse* et les mœurs de ce Jean-Jacques qu'on nous a peint, dans ce dialogue, des plus noires couleurs, qu'on peut parfaitement accorder à Rousseau qu'en effet l'auteur qui a écrit la lettre sur la mort de Julie ne pouvait pas être cette « âme de boue et ce monstre exécrable » qu'est ici Jean-Jacques : il y a à cela une impossibilité morale; or que le public ait admis cette impossibilité, c'est là au fond ce que Rousseau ne parvient pas à comprendre, c'est là « le mystère »

qui le déconcerte et qu'il fait de vains efforts pour pénétrer. Ce mystère est, bien entendu, une création de son cerveau malade; mais il n'y a qu'à le plaindre, et profondément, — car on imagine sa souffrance —, d'avoir cru sérieusement « qu'on lui avait ôté le nom de *scélérat*, qu'on ne trouvait pas assez abject, pour lui donner celui de *coquin*, comme exprimant mieux la bassesse et l'indignité de son âme. » Avoir été l'idole de son siècle et se croire haï et méprisé de tous, quel supplice, et ce fut le sien pendant plus de dix ans !

C'est pitié de le voir, au cours des *Dialogues*, se débattre désespérément dans les mailles du filet où il se sent emprisonné et, en même temps, ajouter lui-même infatigablement de nouvelles mailles à ce filet imaginaire, à mesure qu'il ajoute au complot de nouveaux conspirateurs qu'avec une mauvaise joie il se félicite d'avoir enfin découverts; et le filet s'étend progressivement sur « tout Paris », sur « toute la France », sur « toute l'Europe ». Écoutons les aliénistes : « Les machinations de leurs ennemis varient, de nouveaux complices sont recrutés; alors qu'au début ils suspectaient un seul individu, ils ont maintenant toute une bande à leurs trousses (1). » En proie à une sorte de « délire rétrospectif » ou, comme on dit encore, de « folie récurrente », qui lui présente sous un jour tout nouveau les événements de sa vie passée et ses relations anciennes, Rousseau enrôle peu à peu dans le complot tous ceux qui l'ont connu et tous ceux qui l'ont aimé. Déjà, dans sa lettre à Saint-Germain, il s'était ingénié à noter « les griefs » que doivent certainement avoir contre lui non seulement un Grimm ou un Diderot, mais Mme de Luxembourg et Mme de Boufflers elles-mêmes, ses meilleures amies.

On se rappelle que cette lettre à Saint-Germain était datée suivant l'usage bizarre qu'il avait adopté à Monquin : 17 $\frac{26}{2}$ 70; et c'était encore là un symptôme de folie : « ils inventent, dit Gilbert Ballet des fous persécutés, des signes bizarres ayant une valeur symbolique (2). »

(1) Sérieux et Capgras, *ibid.*, p. 140.
(2) G. Ballet : *Traité de pathologie mentale*, 1903. Parfois ils prononcent des

Il en arrive à ne plus connaître tous ses ennemis, car maintenant ils sont trop nombreux et ils sont partout. De même que certains persécutés se plaignent qu'*on* leur veuille du mal, sans dire qui, de même Rousseau, qui avait dans ses *Confessions* et jusque dans sa lettre à Saint-Germain, nommé ses persécuteurs, se contente, dans les *Dialogues*, de les désigner par le terme vague : « ces Messieurs. » On ne parle jamais, en effet, devant lui, « de ses premiers délateurs, ni de ceux qui influent sur son sort ; de sorte qu'il lui est impossible de savoir s'ils sont à Paris ou absents, ni même s'ils sont morts ou en vie. » (*Premier Dialogue*). Une fois cependant, au cours de ses trois *Dialogues*, il remonte jusqu'aux premiers auteurs de la conspiration, mais sans les nommer : « le secret du premier complot est concentré entre deux hommes (Grimm et Diderot ?) qui n'iront pas le révéler. » Et, une autre fois, il attribue à une seule personne toute cette machination où il voit « l'œuvre d'un génie infernal mais profond. » Et quant à la première persécution, celle qui fut le point de départ de toutes les autres et la déclaration de guerre de la société contre sa personne et son œuvre, il la place dans la condamnation de l'*Émile* par le Parlement : « ce décret fut le tocsin de toutes les fureurs. » Mais depuis, ce n'est pas un ou deux conspirateurs, ce n'est pas tel corps de l'État, Parlement ou tout autre, c'est « une ligue puissante et peut être universelle » qu'il a à ses trousses ; car voici, telle qu'il la présente, la liste de ses ennemis : les gens de lettres, les médecins, les rois, les grands, les riches, les femmes, les Anglais. Ainsi ce n'est plus tel ou tel individu, ce sont des *collectivités* entières qui le persécutent et nous avons là ce genre de folie que Falret appelle « la systématisation à forme *collective*. »

Pourquoi tant de gens lui en veulent-ils ? c'est là ce que, malgré toutes ses réflexions et toutes ses recherches, il n'est pas encore

mots auxquels ils attribuent un pouvoir de préservation ; c'est ce que Séglas appelle « les idées de défense » ; n'en est-ce pas un exemple que les vers déjà cités dont Rousseau faisait précéder ses lettres :

Pauvres aveugles que nous sommes, etc.

Si l'on en croit Grimm (*Corr. litt.* IX, 61), c'est au docteur Tronchin que Rousseau aurait emprunté sa façon bizarre de chiffrer la date de ses lettres.

parvenu à comprendre : « parti, dit Lasègue, de la croyance qu'on le tourmente, le persécuté est le premier à *s'étonner* qu'on lui en veuille; *il ne connaît pas de raisons* pour qu'on le tourmente. » Jean-Jacques, dans le *Second Dialogue*, s'avoue « incapable d'expliquer » la conduite publique à son égard; il ne peut que la constater et la déplorer; car, quant à la mettre en doute il n'y songe pas un instant, et si quelqu'un, dans son entourage, Thérèse ou tout autre, y a songé pour lui, il a certainement perdu sa peine; car le genre de délire auquel Rousseau est en proie est, pour parler le langage des aliénistes, une de ces convictions « qui se forment à rebours; au lieu de venir du dehors (des faits extérieurs et de l'intelligence qui les a observés), elle vient du dedans, *de l'émotion* qui l'inspire (1). » Pour les persécutés comme Jean-Jacques, il ne s'agit pas de ce qui est, mais de ce qu'ils *sentent*, et de ce qu'ils sentent toujours plus profondément : à vouloir leur ouvrir les yeux sur le monde réel, on s'aperçoit qu'ils ne vivent plus que dans le monde chimérique créé par leur sensibilité douloureuse : et on ne discute pas avec la douleur.

On croit un instant qu'une objection bien naturelle, qu'il se fait à lui-même, va ébranler sa certitude d'être persécuté et traqué partout : car enfin on ne conçoit pas comment, fait-il dire au Français des *Dialogues*, « la diffamation d'un particulier sans emploi... a pu faire *une affaire aussi importante et aussi universelle.* » Mais la réponse à l'objection était prête d'avance : cette universalité même, cet empressement de « tous les états » à concourir à une œuvre qu'on leur a fait paraître « si glorieuse », c'est justement une preuve sans réplique de l'extraordinaire habileté des chefs de la conspiration. Et cette conspiration, à force de l'examiner sous toutes ses faces, c'est-à-dire, de la forger de toutes pièces, en y employant toutes les ressources de sa féconde imagination, il la voit, ou plutôt il la fait, si savante et si bien conduite, qu'il finit par s'extasier devant « la beauté du plan », devant « cette étonnante entreprise dont le plein

(1) Sérieux et Capgras, *ibid.*

succès atteste la force du génie qui l'a conçue et de ceux qui en ont dirigé l'exécution. » Jamais homme n'a poussé plus loin que l'auteur des *Dialogues,* ni pratiqué avec plus de talent l'art de se tourmenter soi-même.

Dans une note du *Troisième Dialogue,* une lueur apparaît qui pourrait dissiper toutes ces ténèbres : « on me reprochera, j'en suis très-sûr, de me donner une importance prodigieuse » ; mais la lueur s'éteint aussitôt, car Rousseau, lui, ne s'étonne nullement de cette extraordinaire importance qu'il a, croit-il, « aux yeux d'autrui », parce qu'il l'a à ses propres yeux. N'est-il pas un être unique au monde, par son *génie* et son *caractère,* aussi bien que par ses malheurs ? Seul parmi les auteurs du temps, « il a été le peintre de la nature et l'historien du cœur humain »; et « seul encore il a cherché la vérité avec droiture et simplicité de cœur ». Voilà ce qu'est son génie ; et son caractère est également exceptionnel : car, par exemple, « il est peut-être le seul être au monde des liaisons duquel on ne peut rien conclure »; aussi « ne connaît-il pas deux Français qui pussent parvenir à le connaître, même quand ils le désireraient de tout leur cœur, la nature primitive de l'homme (qu'il a été *seul* à représenter dans son siècle) étant trop loin de toutes leurs idées. » Il n'est donc pas étonnant que sa destinée elle-même soit exceptionnelle et que ses infortunes aient quelque chose de miraculeux : « une position si singulière est unique depuis l'existence du genre humain. » Et je ne sais s'il ne goûte pas quelque amère satisfaction à se considérer comme un privilégié du malheur : « Sa destinée est un exemple peut-être unique de toutes les humiliations possibles. » Parvenue à ce degré, une telle exaltation de la personne ou, comme disent les psychologues, une telle hypertrophie du *moi* a quelque chose de morbide ; ce n'est plus simplement de l'orgueil, mais, et cela l'excuse, c'est cette forme du délire qu'on appelle « l'autophilie des persécutés », et qui consiste, dit Ball, « à tout rapporter à soi-même, à se regarder comme le centre de l'univers. » Le caractère (dit un autre aliéniste, Gilbert Ballet), qui domine dans la psychologie du persécuté, c'est « une monstrueuse extension

de la personnalité », c'est la persuasion que « tous les êtres au milieu desquels il vit s'occupent de lui sans cesse (1). »

Et tous ceux qui s'occupent de Rousseau lui veulent du mal, *surtout* s'ils ont l'air de lui vouloir du bien. Le persécuté, dit Ball, est incapable « d'interpréter dans un sens favorable les marques les plus évidentes de bienveillance et de respect. » Précisément « on affecte pour Jean-Jacques des attentions moqueuses et dérisoires. » Ne va-t-on pas, par exemple, jusqu'à lui faire trouver « des denrées de meilleure qualité qu'il ne les aurait au même prix ? » C'est évidemment dans le but de l'humilier en lui faisant publiquement l'aumône, malgré lui. Tout cela (qui pouvait bien être d'ailleurs des bienfaits déguisés de ses protecteurs, de Conti peut-être, ou de la maréchale), ne part que « d'une bienveillance traîtresse. » Et n'est-ce pas encore pour se moquer de lui qu'on termine les lettres à son adresse par des phrases comme celles-ci : « J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments qui vous sont dus », ou encore : « avec les sentiments les plus distingués ? » Quelle fausseté et quelle duplicité ! et comme il vaudrait mieux « mentir tout rondement ! »

Pour se défendre, contre tous ces mensonges et tous ces pièges, que va-t-il faire ? rien. « Serré, dit-il de lui-même, dans les lacs de ces Messieurs, il se débat très peu pour en sortir ; entouré de mensonges et de ténèbres, il attend sans murmure la lumière et la vérité. »

On ne peut s'empêcher, en décrivant le délire de Rousseau, de songer au passage fameux de Beaumarchais sur la calomnie. Un premier soupçon naît dans l'esprit de Rousseau : « le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine ; il n'y a pas d'horreur, de conte absurde » que sa manie ne fasse adopter au malheureux persécuté. Et peu à peu il voit le complot « grandir à vue

(1) Déjà en 1766 (*Année littéraire*, lettre II), Fréron, à propos du mot fameux « Je tiens J.-J. Rousseau » qu'aurait dit Hume en rêve, avait fait cette remarque amusante : « Il faut croire que M. Rousseau se croit *un être bien important* pour imaginer qu'on ne pense qu'à lui pendant le sommeil. Si l'histoire nous disait qu'Alexandre, la veille de la bataille d'Arbelles, s'écria : « Je tiens Darius », rien ne serait plus simple ; mais : « Je tiens Jean-Jacques Rousseau ! »

d'œil, étendre son vol... c'est un cri général, un chorus universel de haine et de proscription : qui diable y résisterait ? » Rousseau n'essaie pas de résister. Il préfère, en effet, la souffrance à l'action; et même « il aimerait mieux voir augmenter ses maux que de se tourmenter pour les adoucir. » Il fait donc, et il s'y résigne, le jeu de ses ennemis. « Une fois, dit Lasègue, que le malade a découvert que ses ennemis le persécutent, il se résigne au rôle de victime. » Et c'est depuis Lasègue qu'on a nommé cette catégorie d'aliénés des « persécutés résignés. » Rousseau, qui est certainement l'un d'eux, ne sait que supporter « patiemment » son état, convaincu qu'il est que les efforts qu'il ferait pour sortir « du cercueil où on l'a enfermé vif » ne serviraient à rien, car tout est si bien machiné « qu'un ange descendrait du ciel pour le défendre sans pouvoir y parvenir » (*Troisième Dialogue*). Ainsi, il n'essaie pas d'échapper aux embûches qu'on lui tend, et le peu d'activité qui reste encore à son esprit désemparé, il l'applique à découvrir des embûches nouvelles et de nouveaux ennemis, si bien que le sous-titre qui conviendrait à ses *Dialogues* n'est pas celui qu'il y a mis : *Rousseau juge*, mais : *Rousseau bourreau de Jean-Jacques*.

On lit ces *Dialogues* comme Rousseau les a, dit-il, écrits, « le cœur serré » ; et, s'il faut tout dire, ce qui en rend la lecture si pénible et même si accablante, ce sont les éloges perpétuels qu'il se décerne à lui-même, à ses talents — passe encore, — à sa belle âme, à ses vertus. Il semble parfois que, dans le naufrage de ses facultés, son orgueil seul ait surnagé et qu'il ait même progressé avec sa folie ; cela après tout ne doit pas nous surprendre, puisque c'est son orgueil qui a, sinon causé, du moins orienté et entretenu sa folie. Il reconnaît lui-même avec ingénuité que « son vice dominant est d'être toujours occupé de lui-même » : il s'en occupe donc, sans mesure et sans fin, au physique, au moral ; et nous avons, dans les *Dialogues*, après les portraits de Jean-Jacques dessinés dans les *Lettres à Malesherbes* et dans les *Confessions*, dix, vingt portraits nouveaux qui, commencés humblement sous forme

de justifications, s'achèvent en panégyriques et en glorifications de l'homme qui « a étonné l'Europe » et « se sent meilleur et plus juste qu'aucun homme qui lui soit connu. » Mais n'insistons pas davantage, car qui aurait désormais le cœur de lui rien reprocher? et, du reste, nous n'avons pas fini de montrer à quel point maintenant il est à plaindre.

Ses *Dialogues* terminés, à qui va-t il les confier ? car il ne peut être question pour lui de les faire imprimer, imprimeurs et libraires étant évidemment aux gages de ses ennemis. Il lui reste du moins quelques amis sûrs, comme Du Peyrou ou Moultou. Ce n'est pourtant pas à des amis qu'il confiera ce livre où la postérité doit entendre le cri de l'innocence opprimée : c'est à la Providence qu'il remettra son dépôt, pour « le laisser en de sûres mains » ; ne sait-il pas, par vingt ans d'expérience, ce qu'il peut attendre de tous ceux qui l'ont entouré sous le nom d'amis ? Ainsi s'exprime-t-il dans un appendice aux *Dialogues* qu'il a intitulé : « Histoire du précédent écrit. » On sait combien cette histoire est lamentable : le 24 février 1776, à 2 heures de l'après-midi, il entrait, un paquet sous le bras, à Notre-Dame, dans l'intention de déposer son manuscrit des *Dialogues* sur le grand autel, et avec l'espoir que ce manuscrit parviendrait jusqu'au roi. Au moment de s'avancer vers le chœur, il se voit arrêté par une grille qu'il n'avait jamais remarquée auparavant : le ciel lui-même serait-il de connivence avec ses ennemis ! à cette idée, frappé de stupeur, et même « saisi de *vertige* », il sort de l'église, erre éperdu, ne sachant où il est ni où il va, jusqu'à l'approche de la nuit, et rentre enfin chez lui abîmé de fatigue et « presqu'hébété de douleur. »

C'est là, me semble-t-il, une nouvelle crise, pareille à celle de Calais en 1767 : il y a chez le persécuté, dit Ball, des alternatives *d'excitation* et de *rémission* ; et il ajoute que les excitations paraissent résulter de congestions cérébrales passagères — comme celle qu'a pu avoir Rousseau, qui se compare, au moment où il fut pris de vertige, « à un homme qui tombe en apoplexie » ; son vertige fut suivi, dit-il, d'un « bouleversement de tout son être » ; l'église lui parut avoir changé de face, et il dut

faire effort pour se reconnaître et discerner ce qu'il voyait. Après l'accès (ou la congestion passagère), voici *la rémission :* « revenu de son saisissement », il se met à « réfléchir plus posément » à ce qui vient de lui arriver — et il va tranquillement porter son manuscrit à l'abbé de Condillac, qu'il avait connu dans les premiers temps de son séjour à Paris ; puis, ce dépositaire ne lui inspirant pas une pleine confiance (c'est pourtant grâce à lui que nous avons connu les *Dialogues*), il se met à les recopier pour un jeune Anglais, du nom de Brooke Boothby, qui avait été son voisin à Wootton, et qui, de passage à Paris, lui avait fait visite, évidemment envoyé chez lui par la Providence. Il n'a malheureusement le temps de copier pour lui qu'une partie de son manuscrit, mais il lui remettra le reste l'année prochaine, car, « il n'en doute pas », l'Anglais repassera la Manche « pour venir le chercher » ; nouvelle et naïve manifestation de son *autophilie*, comme le projet qu'il prête, en manière de conclusion, aux deux interlocuteurs des *Dialogues* de « consacrer leur vie» (rien que cela !) « à *consoler* Jean-Jacques et à le dédommager du mépris public. »

« Consoler Jean-Jacques !» Il eut de tout temps un penchant à se plaindre et à se faire consoler. Aux premières avances du marquis de Mirabeau, il s'était empressé de répondre qu'il est « digne de l'Ami des hommes de consoler les affligés » ; et, de même que nous l'allons voir, tout à l'heure, tenter d'apitoyer sur son sort les passants, il se plaisait à rappeler (à M. de Chauvel 5 janvier 1767) que, sur le point d'être expulsé de l'île de Saint-Pierre, il avait écrit au bailli de Nidau « une lettre qui avait couru Paris et qui avait arraché des larmes à tous les honnêtes gens. » Il y a dans ses lettres de fréquents appels à la pitié de ses correspondants, et Senebier exagérait à peine lorsqu'il écrivait, avec, il est vrai, une pointe d'ironie et de malveillance : « Rousseau voulait être plaint : il aurait pardonné à ses ennemis les maux qu'il leur attribua, s'il avait pu se persuader qu'il y avait beaucoup d'hommes qui déploraient ses malheurs. » A lui plus qu'à tout autre pourrait s'appliquer cette réflexion de son ami Duclos : « Celui dont les malheurs attirent l'attention est à demi consolé. »

Les persécutés, a remarqué Ball, « accordent leur confiance seulement aux gens qu'ils ne connaissent pas. » C'est naturel : ils n'ont pas eu le temps de les suspecter. Nous avons vu Rousseau écrire une longue lettre confidentielle à M. de Saint-Germain, dont il venait de faire la connaissance ; il a remis une partie de ses *Dialogues* à un jeune homme qu'il connaît à peine, mais qui a le mérite, c'est lui qui le dit, d'être « un étranger. » Le voici maintenant qui va confier sa défense à des gens qu'il ne connaît pas du tout. Il imagine de rédiger une espèce de « billet circulaire » adressé à la nation française avec cette suscription : « A tout Français aimant encore la justice et la vérité. » Il a la patience d'en tirer un grand nombre de copies, et il les distribue, dans les promenades publiques, aux inconnus dont la physionomie lui plaît. A ce moment, il me semble parvenu à la période terminale de la folie, à celle que les spécialistes appellent « la période des petits papiers. » Il a, comme on l'a pu voir, fourni peu à peu tous les symptômes et parcouru le cycle entier du délire de persécution : il n'en pouvait être autrement dès l'instant qu'il nous avait paru sans conteste atteint de ce genre de folie, car cette folie-là est, dit Gilbert Ballet, une maladie « *fatalement* progressive. »

Il reste un dernier caractère de cette folie de la persécution sur lequel les aliénistes ne sont pas d'accord : les uns pensent que le persécuté est toujours sujet à des hallucinations, mais seulement à des hallucinations auditives ; d'autres estiment qu'on peut être un persécuté sans avoir d'hallucinations de ce genre. Sans prendre parti dans cette question où nous sommes trop incompétent, on peut se demander si Rousseau n'a pas eu une réelle hallucination auditive quand une nuit il a entendu, c'est-à-dire cru entendre Hume s'écrier : « Je tiens Jean-Jacques Rousseau ! » Ne nous dit-on pas que, lorsqu'il y a hallucination chez un persécuté, cette hallucination « se réduit à un mot ou à une phrase brève (1) ? » Enfin Rousseau offre bien ce dernier des

(1) Il a pu avoir non-seulement une hallucination de l'ouïe, mais encore une hallucination de la vue (qu'on se rappelle « le regard sec, ardent, moqueur, prolongé » de Hume). « Les hallucinations du délire d'interprétation,

symptômes de la folie de la persécution que les aliénistes énoncent ainsi : « l'incurabilité *sans démence terminale.* » On n'est pas, en effet, « un dément », quand on est encore capable d'écrire ces étonnantes *Rêveries du Promeneur solitaire,* le dernier ouvrage de Rousseau qu'il nous reste à analyser.

Les *Rêveries* comprennent neuf *Promenades,* d'étendue à peu près égale, mais de très inégale valeur, et une dixième à peine ébauchée. La première Promenade a été écrite, nous le savons par Rousseau, « deux mois après que l'attente qu'il fondait sur ses *Dialogues* a été trompée », c'est-à-dire après l'aventure de Notre-Dame, qui est du 24 février 1776. D'autre part son accident de Ménilmontant (où il fut renversé par un chien) lui est arrivé, dit-il, dans une des promenades « qui *suivirent* le projet d'écrire la suite de ses *Confessions* », c'est-à-dire ses *Rêveries* ; or cet accident eut lieu le 24 octobre 1776 : c'est donc deux mois après le 24 février 1776, et avant le 24 octobre de la même année, qu'il faut placer le commencement des *Rêveries* ou, tout au moins, « le projet de les écrire. » Enfin dans la septième *Promenade,* il se dit âgé de « plus de soixante-cinq ans passés » : nous sommes donc alors en 1777 (puisqu'il est né en 1712). Et comme c'est la mort seule qui a pu interrompre la dixième *Promenade,* où il se plaisait à évoquer une dernière fois l'image de Mme de Warens, on peut dire que les *Rêveries* ont été commencées en avril 1776 et terminées, soit un peu avant le séjour à Ermenonville, soit plutôt pendant ce séjour même, du 20 mai au 2 juillet 1778.

J'ai cru devoir classer Rousseau dans la catégorie des *persécutés résignés* et c'est bien là d'une manière générale le nom qu'il convient finalement de donner à sa folie ; c'est aussi le nom que lui ont donné les aliénistes qui en ont parlé. Mais si l'on veut bien regarder les choses *de plus près,* et marquer avec précision les manières un peu différentes dont il a, dans la succession de ses œuvres plus ou moins empreintes de délire, *réagi* contre son

nous dit-on, quand elles existent, se réduisent généralement à un mot, à une vision. Elles peuvent ne survenir qu'une fois dans tout le cours de la vie. » (Binet : *Année psychologique,* XVII, 257).

mal, on peut dire, je crois, que *des Confessions* aux *Rêveries*, sa folie a parcouru trois étapes. Dans les *Confessions*, il se défend *et il attaque à la fois* : ce n'est pas, à coup sûr, le « persécuté-persécuteur » des aliénistes, lequel se porte, contre ses ennemis supposés, à des actes de violence et même à des actes criminels ; c'est pourtant, moins la brutalité de l'attaque, quelque chose comme un *persécuté agressif*, et l'on se rappelle combien ses ennemis ont redouté la vivacité et l'habileté de ses coups, et comment, par exemple, un Diderot, une Mme d'Épinay, un Hume ont essayé de se prémunir contre cette épée de Damoclès que les *Confessions* tenaient suspendue sur leurs têtes. Dans les *Dialogues*, il n'attaque plus, mais *il se défend ;* ou plutôt, convaincu qu'il ne peut échapper à ses ennemis, il lutte encore, et, suivant le mot qu'il emploiera plus tard lui-même en parlant de ses *Dialogues*, « il se débat » pour se préparer au moins un défenseur auprès de la postérité : au fond *il se soumet*, plus qu'il ne se résigne à son sort. C'est seulement dans les *Rêveries* qu'il est, et cette fois dans toute la force du terme, un *persécuté-résigné* ; ici il laisse tomber cette arme défensive qu'il s'était appliqué à fourbir dans les *Dialogues* pour la mettre dans les mains de son futur vengeur : le persécuté, dit l'aliéniste italien Tanzi, « ne guérit pas, *il désarme.* » Le vengeur de son nom, Rousseau ne l'espère plus, car il se rend compte maintenant qu'il a vainement cherché un homme : « il n'y en a plus ; » il ne lui reste donc « qu'à éteindre sa lanterne » (*8me Promenade*) *;* c'est la résignation finale et c'est plus encore : c'est, on va le voir, le renoncement absolu. Or, dans ce renoncement même, son génie, abattu, mais apaisé, va puiser une inspiration dernière, et tout à fait inattendue après les aberrations des *Dialogues* : à ce réveil de son génie, nous devons les meilleures pages de ces *Rêveries* dont nous allons parler.

Ce qui caractérise et met à part les *Rêveries*, c'est la sérénité d'âme qui y règne d'un bout à l'autre. Dans les *Dialogues*, l'âme de Rousseau, quand il parle de ses ennemis, est agitée et fiévreuse : ici, dans les *Rêveries*, le malade n'est pas guéri, mais la fièvre est tombée. Maintenant il « contemple » son affreuse

situation, il ne s'en émeut plus ; « aux angoisses et au désespoir a succédé la sérénité, le bonheur même » (7[me] *Promenade*). D'où lui vient donc, après les agitations et les tortures morales dont témoignaient les *Dialogues*, cette tranquillité d'âme et, puisqu'il le dit lui-même, ce « bonheur » inespéré ? De l'extrémité même de son infortune. Ses ennemis ont, en effet, épuisé contre lui tous les traits de leur animosité ; cette animosité est donc à bout de ressource : entendez que son imagination fatiguée est à bout d'inventions et de machinations chimériques. Son état, pense-t-il, ne peut plus empirer et c'est bien jusqu'au fond qu'il a vidé la coupe d'amertume : « ils ont tant fait que je les mets au défi de faire pis. » Ce qui tourmente le plus les persécutés, c'est ce que les aliénistes appellent « l'attente anxieuse » des maux à venir. Rousseau est affranchi maintenant de cette attente inquiète et douloureuse qu'il a si bien connue et mainte fois décrite ; par exemple, dans cette fine analyse de ses *Rêveries* : « L'inquiétude et l'effroi sont des maux dont ils m'ont pour jamais délivré : c'est toujours un soulagement. Les maux réels ont sur moi peu de prise ; je prends aisément mon parti sur ceux que j'éprouve, mais non pas sur ceux que je crains. Mon imagination effarouchée les combine, les retourne, les étend et les augmente. Leur *attente* me tourmente cent fois plus que leur présence, et la menace m'est plus terrible que le coup. Sitôt qu'ils arrivent, l'événement, leur ôtant tout ce qu'ils avaient d'imaginaire, les réduit à leur juste valeur. Je les trouve alors beaucoup moindres, que je ne me les étais figurés ; et même, au milieu de ces souffrances, je ne laisse pas de me sentir soulagé. » (*1*[re] *Promenade*).

Ainsi, d'une part, sa misère est à son comble ; et, d'autre part, il n'y a plus sur la terre un seul homme qui ne soit son ennemi ou prêt à le devenir. Mais alors :

> *Contre tant d'ennemis* que vous reste-t-il ? — Moi,
> Moi, dis-je, et c'est assez.

Et Rousseau : « je ne m'appuie *que sur moi* » ; non certes, comme Médée, pour résister à ses ennemis, non pas même pour leur échapper, cela n'est pas possible, mais, dit-il, pour « me

moquer d'eux. » Les maladroits, en effet, n'ont pas su « graduer les effets de leur haine » ; ils se sont tellement pressés de m'accabler que, « n'ayant plus rien à espérer (aucun soulagement), je n'ai non plus rien à craindre ; et désormais, « tout étant fini pour moi sur la terre », et personne ne pouvant plus m'y faire ni bien ni mal, je n'ai plus pour les hommes, pour tous les hommes, qu'un tranquille mépris : je suis devenu « impasssible comme Dieu » (*1re Promenade*).

Et, comme Dieu encore, il peut dire, et il dit : « Je me suffis à moi-même » (7me *Promenade*). Ses *Rêveries* commencent par ces mots, qu'on ne peut lire sans tristesse : « Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami que moi-même. » Heureusement cet « ami » l'intéresse assez pour qu'il prenne, à l'étudier encore une fois, un plaisir que ses persécuteurs ne sauraient lui ôter ; et désormais, tête-à-tête avec lui-même, il va se livrer tout entier « à la douceur de converser avec son âme. » C'est donc une dernière confession qu'il va nous faire, et lui-même nous avertit que « ces feuilles peuvent être regardées comme un appendice de ses *Confessions.* » Seulement celles-ci, il les avait écrites pour les autres, pour ses contemporains et aussi pour la postérité, dont il voulait capter la faveur ; tandis qu'aujourd'hui, indifférent au jugement d'un public qu'il sait irrévocablement hostile, il ne s'occupe plus des autres, mais de lui seul : « Je n'écris mes *Rêveries* que pour moi » ; ce qui est vrai, et ce qui fait que les *Rêveries* sont plus sincères que les *Confessions.*

L'ouvrage n'a aucune unité : c'est un simple « journal » où Rousseau consigne, au jour le jour, les rêveries ou même les rêvasseries qui lui viennent au cours de ses promenades, et les réflexions que provoque en lui telle rencontre ou telle lecture ; mais tout se rapporte et se ramène à lui, car il est une fois de plus, et plus que jamais, la matière de son livre. Il nous donne, chemin faisant, sur sa vie, sur son caractère et sur ses ouvrages, des renseignements précieux dont je n'ai pas à parler ici, en ayant déjà fait mon profit partout où ces renseignements pouvaient trouver place. Ce qui me paraît intéressant, c'est de cher-

cher *pourquoi* Rousseau, se considérant sur la terre « comme sur une planète étrangère où il serait tombé de celle qu'il habitait », c'est-à-dire n'existant plus que pour lui-même et pour lui seul, a pu goûter encore la douceur de vivre et même la joie d'écrire, car ces deux choses-là éclatent dans la plupart de ses *Promenades*. Qu'y avait-il donc en lui qui lui tînt lieu de toute société, et lui permît de vivre « heureux et tranquille », c'est lui qui l'affirme, au milieu des infortunes dont il nous a fait dans les *Dialogues* un si navrant tableau, infortunes qui, même dans les *Rêveries*, lui apparaissent telles que « toute la puissance humaine aidée des ruses de l'enfer n'y saurait rien ajouter. » Et il est « heureux » ! comment concilier tout cela ?

Il y a tout d'abord en lui, et ceci n'est pas nouveau pour nous, un orgueilleux qui trouve dans « l'estime de lui-même la source de toutes ses consolations » (2e *Promenade*) ; et cette estime est si ferme qu'il attend avec tranquillité le moment où il lui sera permis de « commercer avec les intelligences célestes dont il espère aller augmenter le nombre dans peu de temps. » Nous savons depuis longtemps l'idée qu'il a de lui-même ; bornons-nous donc à constater qu'il s'y tient encore pour garder son « équilibre » au milieu de ses malheurs. Reconnaissons pourtant qu'il a ici, plus encore que dans les *Confessions*, le sentiment de ses « fautes » ; il en rappelle deux : l'une, c'est le mensonge qu'il commit dans sa première jeunesse, et dont fut victime la pauvre Marion, mensonge dont il s'est si souvent repenti, et dont les conséquences, peut-être affreuses, viennent encore navrer son cœur ; et il reconnaît sans détour que ce mensonge fut « un grand crime. » Un plus grand certes fut l'abandon de ses enfants, et nous avons recueilli, dans un autre chapitre, l'aveu qu'il en fait et les misérables sophismes par lesquels il essaie d'endormir ses remords ; mais ses remords se réveillent à la moindre occasion et il me semble qu'il nous en donne ici, *sans y songer*, une preuve curieuse. Un jour dans un dîner, une jeune femme, qu'il ne nomme pas, lui demande dans le courant de la conversation s'il a eu des enfants, et il voit aussitôt, dans cette question, le propos prémédité de le mettre dans la nécessité de

mentir; il répond en rougissant qu'il n'a pas eu ce bonheur; et il ne cite d'ailleurs ce trait que pour montrer qu'il a manqué encore là de présence d'esprit, car il nous donne la réponse qu'il aurait dû faire et qui ne lui vint que deux minutes après ; mais n'est-il pas permis de voir, dans cette anecdote, outre ce qu'il nous dit, *l'obsession* et le remords dont, à son honneur, il est tourmenté jusqu'à son dernier jour?

Chez le persécuté, ont remarqué les aliénistes, « la capacité professionnelle demeure entière (1). » L'auteur de profession — et de génie — survit en Rousseau, et *l'auteur* ici console *l'homme* et le distrait de ses infortunes. Il a beau maudire une dernière fois « la carrière littéraire » où il fut jeté par « des impulsions étrangères » et pour son malheur : il confirme, parvenu au terme de cette carrière, ce qu'au début même, lors de ses premiers *Discours*, Voltaire avait si joliment soutenu contre lui dans sa fameuse lettre du 20 juin 1756, à savoir que « les lettres nourrissent l'âme et la consolent; elles vous servent, Monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles. » Elles le servent encore au soir de sa vie, car l'auteur de certaines *Promenades* a manifestement oublié, en les écrivant, ses ennemis, ses tortures, tout enfin, sauf l'art d'écrire.

Cet art, qu'il avait possédé mieux que personne dans son siècle, il ne l'avait, à vrai dire, jamais désappris, même au plus fort de ses divagations ; car, sans parler de ses deux grandes lettres à Hume et à Saint-Germain, aussi éloquentes que folles, on trouve encore, dans ses *Dialogues*, maint passage qui ne pouvait partir que de la main qui avait jadis écrit l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse.* Qu'on me permette d'en donner un exemple. Il rappelle, dans son premier *Dialogue*, qu'il a demandé à être mis en prison ; la demande est absurde, mais voyez de quel style il essaie de la justifier ; et qu'on veuille bien remarquer que tout le développement qui suit est enfermé dans une seule phrase : « Ne pouvant trouver de refuge dans les plus solitaires retraites, chassé successivement

(1) Sérieux et Capgras, *ibid.*, p. 49.

du sein des montagnes et du milieu des lacs (à Saint-Pierre), forcé de fuir de lieu en lieu et d'errer sans cesse avec des peines et des dépenses excessives au milieu des dangers et des outrages, réduit, à l'entrée de l'hiver, à courir l'Europe pour y chercher un asile sans plus savoir où, et sûr d'avance de n'être laissé tranquille nulle part ; il était naturel que, battu, fatigué de tant d'orages, il désirât de finir ses jours dans une paisible captivité, plutôt que de se voir, dans sa vieillesse, poursuivi, chassé, ballotté sans relâche de tous côtés, privé d'une pierre pour y poser sa tête, et d'un asile où il pût respirer, jusqu'à ce qu'à force de courses et de dépenses, on l'eût réduit à périr de misère, ou à vivre, toujours errant, des dures aumônes de ses persécuteurs, ardents à en venir là pour le rassasier enfin d'ignominie à leur aise. » Ne sent-on pas (car c'est pour le montrer que j'ai fait cette citation), qu'en balançant ainsi sa phrase, Rousseau berce en même temps sa douleur ? Et l'on peut aussi appliquer à de tels passages ce que Meister disait des *Dialogues*, en les annonçant dans la *Correspondance littéraire* de juillet 1780 : « on ne peut douter qu'en écrivant ceci, Rousseau ne fût parfaitement fou ; et il ne paraît pas moins certain qu'il n'y a que Rousseau dans le monde qui ait pu l'écrire (1). »

La folie malheureusement, on l'a vu, assombrit ses *Dialogues* d'un bout à l'autre ; mais dans ses *Rêveries*, sans être absente, et tant s'en faut, l'idée de persécution ne l'absorbe plus tout entier. On va voir combien le ton des *Rêveries* est différent de celui des *Dialogues* et surtout, ce que je m'efforce de montrer en ce moment, quel véritable plaisir Rousseau a pris alors à écrire, et à bien écrire. Par exemple, il veut expliquer comment les bienfaits lient peu à peu le bienfaiteur : « Durant mes courtes prospérités, beaucoup de gens recouraient à moi, et jamais, dans tous les services que je pus leur rendre, aucun d'eux ne fut éconduit.

(1) Et il n'y avait que Rousseau aussi, au dix-huitième siècle, qui fût capable d'écrire ce beau parallèle entre l'amour-propre et l'imagination qu'on trouve au *second Dialogue* (« Les hommes livrés à l'amour-propre et à son triste cortège... ») et dont Faguet a fait si adroitement ressortir la savante éloquence (*Rousseau artiste*, 175).

Mais de ces premiers bienfaits, versés avec effusion de cœur, naissaient des chaînes d'engagements successifs que je n'avais pas prévus, et dont je ne pouvais plus secouer le joug ; mes premiers services n'étaient, aux yeux de ceux qui les recevaient, que *les arrhes de ceux* qui les devaient suivre ; et, dès que quelqu'infortuné avait jeté sur moi *le grappin d'un bienfait reçu*, c'en était fait désormais, et ce premier bienfait, libre et volontaire, devenait un droit indéfini à tous ceux dont il pouvait avoir besoin dans la suite, sans que l'impuissance même suffit pour m'en affranchir. » (6e Promenade).

Qu'on relise aussi à ce point de vue la septième Promenade : on y verra quel plaisir, quelle joie même, goûte encore cet infortuné à filer joliment une vraie scène de comédie en nous contant comment le sieur Bouvier n'a pas osé « prendre la liberté » de l'avertir qu'il était en train de s'empoisonner en croquant des grains d'*hippophaé*. Ailleurs l'on reconnaîtra, dans ce fou, l'homme qui a enchanté son siècle par son éloquence, car il trouve encore, pour disserter sur la botanique, cet exorde attrayant et d'une si belle ampleur : « Les plantes semblent avoir été semées à profusion sur la terre comme les étoiles dans le ciel, pour inviter l'homme, par l'attrait du plaisir et de la curiosité, à l'étude de la nature... » Et enfin, toujours dans cette même Promenade, qu'on lise le récit de son herborisation à la Robaila : on y retrouvera intactes toutes les qualités de style qui ont fait de lui le narrateur adroit et le peintre aux larges coups de pinceau que nous connaissons. Il est seul sur la Robaila : de noirs sapins, entremêlés de hêtres prodigieux... ; des rocs coupés à pic et d'horribles précipices ; le duc, la chevêche et l'orfraie font entendre leurs cris dans les flancs de la montagne. Assis sur des mousses, il rêve à son aise. Il est heureux de se dire qu'il est «dans un refuge ignoré de tout l'univers». Et qui sait? peut-être est-il « le premier mortel qui ait pénétré jusque-là ». — Mais tout à coup le ton change, le récit s'anime et voyez avec quel art des contrastes il fait succéder, au tableau de cette nature grandiose et silencieuse, quelque chose que nous étions bien loin, comme lui, de soupçonner dans cette profonde

solitude : « Je me regardais presque comme un autre Colomb. Tandis que *je me pavanais dans cette idée* (admirez l'originalité de l'expression), j'entendis un peu loin de moi un certain cliquetis que je crus reconnaître ; j'écoute : le même bruit se répète et se multiplie. Surpris et curieux, je me lève, je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venait le bruit, et, dans une combe, à vingt pas du lieu même où je croyais être parvenu le premier, j'aperçois — une manufacture de bas (1). »

Voilà comment l'*auteur*, en Rousseau, réconfortait et amusait le *solitaire*. Mais cet auteur, et ceci est de beaucoup le plus important, n'est pas un homme de cabinet ; c'est un « Promeneur », et nous savons quel plaisir il a pris, jusqu'à son dernier jour, à se promener dans la campagne ; c'est là surtout, c'est « sous les ombrages d'une forêt qu'il se sent libre et paisible », parce que là il oublie et se sent « oublié. » A mesure qu'il sortait de Paris, nous dit Bernardin de Saint-Pierre, le nuage qui était sur son front soucieux s'éclaircissait ; il savait, en effet, qu'il allait retrouver, au milieu des champs et des bois, et pour le faire parler lui-même, « des sociétés délicieuses, des amis sûrs, des hommes justes, des femmes charmantes » ; et à ceux qui se moqueraient de ses « visions » et n'y verraient qu'une bien faible ressource contre l'adversité, il avait répondu par avance, dans ses *Dialogues*, que ces gens-là ne connaissent pas le pouvoir et le charme de cette grande « consolatrice » qui s'appelle l'imagination. Or, celle-ci n'ouvre ses ailes et ne prend tout son essor que loin des villes et loin des hommes, parmi les fleurs des champs et les arbres des forêts : on commence, comme il le remarque finement, par goûter « cette récréation des yeux qui, dans l'infortune, repose, amuse » l'âme et, parmi « les odeurs suaves et les vives couleurs, suspend le sentiment de ses peines. » Puis peu à peu l'esprit, distrait des soucis de l'heure présente, et aussi de la plate et vilaine réalité, s'élève dans « des régions éthérées », où « il se réfugie » avec sécurité et avec délice, car

(1) Voir une curieuse analyse de ce passage dans un article de M. Weil : Sur une herborisation de J.-J. Rousseau (*Mélanges de philologie offerts à F. Brunot*... 1904, p. 337).

il sait que ses persécuteurs « avec toutes leurs machines ne le poursuivront jamais jusque-là. » Mais s'élancer dans l'espace « sur les ailes de l'imagination » et prendre plaisir à « commercer » avec une humanité idéale, c'est simplement le fait d'un esprit romanesque,et il n'y a là, pour la littérature, rien de nouveau ni d'inédit. Or, Rousseau a imaginé mieux ; lui qui a trouvé tant de choses, il lui restait, au soir de sa vie une dernière trouvaille à faire, et une trouvaille de génie : dans la plus belle de ses *Promenades*, la cinquième, il allait inventer *la rêverie moderne.* « Je ne suis plus en état de penser, disait-il à Eymar, tout mon loisir se passe à *rêver.* »

D'autres, à coup sûr, avaient rêvé avant lui ; mais que nous importe, si, ce qu'ils ressentaient, ils ne nous l'ont pas dit. Rousseau, le premier, a étudié la rêverie en lui-même ; le premier il l'a décrite, et en perfection, tandis qu'il nous raconte dans cette *Promenade*, et qu'il revit son séjour dans l'île de Saint-Pierre. Sans doute il avait toujours été un rêveur, étant un romanesque ; à Montmorency, il le dit expressément à Malesherbes, il se laissait aller à son « humeur rêveuse », comme il fait maintenant à Saint-Pierre. Mais que ses rêveries de Saint-Pierre sont différentes du « délire champêtre » qui remplissait ses « journées charmantes » à Montmorency ! Ici, à Montmorency, comme naguère à l'Hermitage, il est dans « l'exaltation », dans un « continuel délire » ; il tire de son cœur, ou de son souvenir, des scènes attendrissantes, des créatures idéales dont il se forme « une société charmante » ; mais cela même, ce « siècle d'or » qu'il se fait à sa fantaisie ne lui suffit pas : « il étouffe dans l'univers et il voudrait *s'élancer dans l'infini !* » rêverie ardente et féconde d'où devaient sortir les accents lyriques de la *Nouvelle Héloïse* et ce cinquième livre de l'*Émile* « composé, c'est lui qui l'a dit, dans une continuelle extase. »

A ce rêveur inspiré de l'Hermitage et de Montmorency, dont l'enthousiasme déborde, voyez comme *s'oppose* maintenant le rêveur de Saint-Pierre, recueilli et replié sur lui-même : dans le calme du soir, nonchalamment couché dans son bateau, ou assis seul sur la grève, il laisse errer ses regards sur

le lac et, au loin, sur les « romanesques rivages ». Il sait que rien ne berce et n'endort la pensée comme le mouvement régulier de l'eau, de cette eau qu'il a toujours aimée : « le bruit des vagues, le flux et le reflux de l'eau, son bruit *continu* me plongeaient dans une rêverie délicieuse (1). »

Et en quoi consistait son délice? à ne pas penser, à jouir de soi et à se sentir vivre. « Nous ne sommes jamais chez nous, avait dit son maître, Montaigne, nous sommes toujours au delà » (dans l'avenir) ; et Pascal, se souvenant de ce passage de Montaigne, l'avait ainsi complété : « Nous ne nous tenons jamais au *temps présent.* Nous anticipons *l'avenir,* comme pour hâter son cours ; ou nous rappelons le *passé* pour l'arrêter, comme trop prompt : si imprudents que nous errons dans les temps qui ne sont pas nôtres et ne pensons point au seul (le présent) qui nous appartient. » Et c'est pourquoi, avec le présent, *le bonheur* même nous échappe : « nous ne vivons jamais, continue Pascal, mais nous espérons de vivre ; et nous disposant toujours à être *heureux,* il est inévitable que nous ne le soyons *jamais.* » Eh bien ! ce *présent* qui nous échappe, le rêveur de l'île de Saint-Pierre va l'arrêter et le fixer, pour ainsi dire, et c'est en lui qu'il va trouver ce *bonheur* qui nous fuit. Lisez, en effet, cette fine et originale analyse de la rêverie : « nos affections, qui s'attachent aux choses extérieures, passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent *le passé,* qui n'est plus, ou elles préviennent *l'avenir* qui souvent ne doit pas être..... Mais s'il est un état où l'âme trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé ni d'enjamber l'avenir, où le temps ne soit rien pour elle, où *le présent dure toujours,* sans néanmoins marquer

(1) Lamartine dira de même, dans le *Vallon* :

> Comme un enfant bercé par un chant monotone,
> Mon âme s'assoupit au murmure *de l'eau !*

Le titre même des *Rêveries du Promeneur solitaire* ne se retrouve-t-il pas dans ce vers de l'*Automne* :

> Je suis d'un pas *rêveur* le sentier *solitaire.*

sa durée, sans aucune trace de succession » (la durée est, en effet, étrangère à une rêverie qui coule, pour ainsi dire, comme l'eau, sans secousse, sans ces sensations brèves ou ces pensées *successives* qui marquent et attestent pour nous la *durée*), « sans aucun sentiment de privation ni de jouissance, de plaisir ni de peine, de désir ni de crainte, que *celui seul de notre existence* et que ce sentiment seul puisse la remplir tout entière ; tant que *cet état* (et non des instants rapides de plaisir ou de peine) dure, celui qui s'y trouve peut s'appeler *heureux, non d'un bonheur imparfait*, pauvre et relatif, tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la vie, mais d'un *bonheur suffisant, parfait et plein*, qui ne laisse dans l'âme aucun vide qu'elle sente le besoin de remplir. Tel est l'état où je me suis trouvé souvent dans mes rêveries solitaires, à l'île de Saint-Pierre, soit couché dans mon bateau que je laissais dériver au gré de l'eau, soit au bord d'un ruisseau murmurant sur le gravier. » (*Rêveries :* cinquième Promenade).

On a dit parfois que Rousseau avait inventé la mélancolie moderne. Schérer, par exemple, a écrit : « La mélancolie, sous sa forme moderne, s'exprime pour la première fois dans Rousseau (Schérer ne dit pas où). Rousseau en est l'aïeul, j'allais dire le fondateur (1). » Rousseau, sans doute, a connu la mélancolie, qu'il nomme même à deux reprises dans son roman (lors du court séjour de Saint-Preux à Meillerie et lors de sa promenade sur le lac avec Julie) ; mais il ne s'y est pas attardé et il ne s'y est pas complu, comme il a fait dans la rêverie, laquelle est pour lui, suivant sa propre expression, un « état », habituel et agréable. Ce n'est pas la mélancolie, éprouvée et nommée avant lui par les poètes, c'est bien plutôt, comme je l'ai dit, la rêverie moderne qu'il a inventée ou, si le mot paraît excessif, qu'il a le premier analysée et même définie. La mélancolie a toujours un fond de tristesse et de désespérance ; et, d'autre part, elle s'allie très bien avec l'activité, avec la violence même : ici, par exemple, avec l'éloquence ardente et le lyrisme emporté, comme chez Byron, là avec la passion fougueuse et jamais assouvie,

(1) Schérer. *Études sur la littérature contemporaine*, t. II, 242.

comme chez Chateaubriand. Au contraire, avec Rousseau, c'est le calme absolu, on pourrait même dire : le calme plat. « Il faut, dit Rousseau, que le cœur soit en paix et qu'aucune passion n'en vienne troubler le calme. » Je ne crois donc pas que Sainte-Beuve ait raison de dire que René, avec ses « orages », a été « précédé et annoncé par les *Rêveries du Promeneur solitaire* (1). »

Rousseau, on l'a vu, dans ses Rêveries solitaires est pleinement, infiniment heureux. Et pourquoi ne le serait-il pas ? pourquoi la solitude le plongerait-elle, comme tant de poètes qui vont venir, dans une sombre tristesse ? Il a plusieurs raisons pour ne pas devenir ce que Musset disait de Byron : « un grand inspiré de la mélancolie ». C'est d'abord que la nature pour lui est toujours belle à contempler ; c'est ensuite qu'il y a, il n'en a jamais douté, un Dieu juste qui dédommagera ceux qui, comme lui, « ont trop souffert en cette vie » (Lettre à Voltaire, 18 août 1756) ; enfin et surtout, et de cela il a aussi peu douté que de l'existence de Dieu, si les hommes sont méchants, il en est au moins un qui est bon et digne qu'on l'estime, et il s'appelle Jean-Jacques : on n'est pas, on ne peut pas être un mélancolique, quand on a tant de raisons de se réjouir ! « Je compte ces deux mois (passés à l'île de Saint-Pierre) pour le temps le plus heureux de ma vie. » (Cinquième Promenade) (2).

(1) Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire,* 14me leçon.

Et Chateaubriaud s'était trompé de même quand il avait dénoncé, dans « les rêveries si désastreuses et si coupables » de Rousseau, « un travers qui mène au suicide » (*Défense du Génie du christianisme*). C'est qu'il prêtait à l'auteur, vieilli et apaisé, des inoffensives et *sereines* « Rêveries » l'âme inquiète de *René*, de ce René, sans cesse « tourmenté et comme possédé par le démon de son cœur. »

(2) Qu'on lise ce passage de la 7me *Promenade :* « Fuyant les hommes, cherchant la solitude..., doué d'un *tempérament vif qui m'éloigne de l'apathie* languissante et *mélancolique*, je commençai de m'occuper de tout ce qui m'entourait, et par un instinct fort naturel, je donnai la préférence aux objets *les plus agréables.* »

On sait que la mer est absente de l'œuvre de Rousseau : il avait pourtant vu, lors de son voyage et de son séjour à Venise, l'Adriatique et la Méditerranée : pourquoi n'en a-t-il pas parlé ? « Il n'aimait pas la vue de la mer qui inspire, disait-il à Bernardin de Saint-Pierre, trop de *mélancolie.* » On sait enfin que la saison favorite des mélancoliques, c'est l'automne. Or, Bernardin

Ce temps heureux, il le fait renaître à son gré, maintenant qu'il se sent délivré « de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale » : de son cinquième étage de la rue Plâtrière, il se transporte en idée, quand il veut, dans son « île chérie », et il y goûte, durant des heures, « le même plaisir que s'il y habitait encore. » Ce qu'il y ferait de plus doux, en effet, serait d'y rêver ; « en rêvant qu'il y est, ne fait-il pas la même chose ? » Il fait même plus : « à l'attrait d'une rêverie abstraite et monotone, je joins des images charmantes qui la vivifient. Leurs objets échappaient souvent à mes sens dans mes extases ; et maintenant plus ma rêverie est profonde, plus elle me les peint vivement. Je suis souvent plus au milieu d'eux, et plus agréablement encore, que quand j'y étais réellement. »

A la longue la rêverie fatigue et épuise, c'est lui encore qui l'a très justement remarqué dans son *Second Dialogue*. Quand donc son imagination, qui s'est « attiédie » avec l'âge, ne lui fournit plus ces visions qui l'enchantent ; quand, en un mot, il est las de rêver, il se repose dans ce qui est la dernière occupation du vieillard, le souvenir. Il s'y repose et s'y délecte à la fois ; car, par un heureux privilège de cette « imagination riante » dont il aime à parler, et qu'il a tant de raisons de bénir, il ne se souvient plus, quand il remonte le cours des ans, que des joies et des bonheurs de sa vie passée ; le reste, il l'écarte et n'y songe pas même, par suite de sa « répugnance à se nourrir d'idées noires et déplaisantes. » Et ainsi, quand le mauvais temps le

de Saint-Pierre nous rappelle que « de toutes les saisons Rousseau n'aimait que le printemps. » Qu'on lise enfin ce dernier passage qui prouve bien que la solitude n'entretenait pas du tout chez lui, comme elle fera chez les romantiques qui vont venir, la tristesse et la mélancolie. « Je suis né avec un amour naturel pour la solitude. Vous me supposez (dans la solitude) malheureux et consumé de *mélancolie*. O Monsieur, comme vous vous trompez ! C'est à *Paris* qu'une bile noire rongeait mon cœur. » (1re *Lettre à Malesherbes*). Une dernière remarque : Rousseau, on le sait, peint plus volontiers le lever que le coucher du soleil, à l'inverse de Bernardin de Saint-Pierre qui est, dit-il, « plus ému du coucher du soleil que de son lever ». Et qu'on fasse attention à la raison qu'en donne Bernardin de Saint-Pierre : « C'est que les beautés vives et enjouées nous plaisent, mais il n'y a que *les mélancoliques* qui nous touchent. » (*Dixième Etude de la Nature*).

force à rester au logis, il n'a qu'à feuilleter son herbier et le voilà au milieu des prés, des bois et des eaux ; il court en pensée et revoit les beaux sites, ceux de son pays, que ressuscite à ses yeux, et pour la joie de son cœur, le seul aspect des plantes herborisées jadis dans ces heureuses contrées. La botanique, dit-il, « me fait oublier les persécutions des hommes, elle me rappelle mon jeune âge et mes innocents plaisirs ; elle m'en fait jouir derechef et me rend heureux bien souvent encore au milieu de mon triste sort » (7me *Promenade*). Tandis que nous l'avons vu, dans les *Dialogues*, en proie à ce *délire rétrospectif* qui lui faisait rechercher, dans le passé, toutes les trahisons dont il avait, sans s'en douter, été victime ; dans les *Rêveries*, au contraire, il jouit d'un *bonheur rétrospectif*, rien qu'en cédant, quand sa folie fait trêve, à « un instinct qui le préserve de toute idée attristante » et le ramène, par une pente naturelle, aux heureux temps de sa jeunesse : c'est dire, et nous nous y attendions, qu'il va évoquer le souvenir de « sa chère maman ». Mais admirons une dernière fois les séductions de son génie : cette pauvre Mme de Warens, dont nous connaissons, et par lui, toutes les défaillances, il a pourtant, à force de l'envelopper de poésie et de tendresse, si bien réussi à nous la rendre chère, que nous lui savons gré d'avoir écrit pour elle, de sa plume défaillante, les derniers mots de ses *Rêveries* ; et nous éprouvons même, en lisant ces mots, d'ailleurs si simples, un peu de l'émotion qu'il a dû ressentir lui-même en les écrivant : « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec Mme de Warens. Elle avait vingt-huit ans alors, étant née avec le siècle, j'en avais dix-sept... » — Dans l'avant-dernière lettre peut-être qu'il ait écrite (3 février 1778, au comte Duprat), Rousseau, parlant de son esprit vieillissant, dit que ce n'est plus « qu'un lumignon presqu'éteint » ; la lampe, en effet, qui jadis avait ébloui le monde, nous a paru, dans les *Dialogues*, bien fumeuse et toute vacillante au vent de la folie ; mais, sur le point de s'éteindre, elle a, on vient de le voir, jeté encore de bien douces lueurs dans les *Rêveries du Promeneur solitaire*.

Rousseau ne pouvait finir sa vie que sur une dernière contra-

diction : tandis qu'il s'obstinait à ne voir, sur la terre entière, qu'une meute acharnée d'innombrables ennemis, et nulle part un coin pour reposer sa tête, les amis et les admirateurs affluaient de tous côtés pour le recueillir chez eux ou lui procurer un asile à son gré : celui-ci, Flamanville, jeune chevalier de Malte, lui offrait un vieux château au bord de la mer; un autre, le comte Duprat, une habitation « dans un site paisible et solitaire » (on ne nous dit pas où); Corancèz, un petit logement tranquille à Sceaux; finalement « le paria » Jean-Jacques allait passer ses derniers jours, vénéré et choyé, dans un des plus beaux châteaux de France, à Ermenonville, où il arriva le 20 mai 1778.

Le vaste et riant domaine d'Ermenonville a été souvent décrit (1), avec ses « jardins paysagers », ses grottes, ses fameux « bocages », son moulin à l'italienne, pareil à ceux qu'on voit dans les toiles de Claude Lorrain; et n'oublions pas l'étang avec cette île des Peupliers où résonnèrent un soir, à la joyeuse surprise de Jean-Jacques, les accents du *Devin du village*. Logé par le marquis de Girardin dans un pavillon du château, en attendant que fût terminé le châlet appelé déjà « le Verger de Clarens », que le marquis faisait bâtir pour lui, Rousseau se mit, dès son arrivée, à herboriser passionnément avec son « petit gouverneur » (un des fils du marquis) parmi les beaux sapins et les bruyères du « Désert. » Il rejoignait parfois le marquis et sa famille, se déridait avec les enfants, auxquels il faisait des contes fort gais, se plaisait, comme jadis, à ramer sur le lac, ce qui l'avait fait surnommer l'amiral d'eau douce; de retour au château, le marquis donnait souvent un concert et certain soir Rousseau accompagna, sur le piano-forte, la romance du Saule, d'*Othello*, qu'il venait de mettre en musique. Ainsi dans ses *novissima verba*, en même temps que la solitude et la rêverie, il semblait recommander à ses futurs disciples, les Romantiques, Shakespeare et ses inspirations les plus étranges ; et, comme fera plus tard la Georgina Smolen de

(1) On trouvera une description détaillée, avec gravures, du domaine d'Ermenonville, dans le livre de Martin-Decaen : *Le marquis de Girardin*, 1912.

Musset, il chantait, mais d'une voix cassée, Desdémone et le Saule :

« Chantez le saule et sa douce verdure. »

Il jouit un peu plus d'un mois de cette hospitalité délicieuse, du 20 mai au 2 juillet 1778, jour de sa mort.

Je serai bref sur la mort de Rousseau : je ne dispose ni de documents nouveaux, ni de lumières spéciales qui me permettent d'infliger à Rousseau un genre de mort inédit après qu'on l'a fait mourir, les uns, de maladies, et pas toujours des mêmes, d'autres, de sa propre main, un autre enfin, qui l'eût cru ? de la main de Thérèse. Les médecins, que Rousseau avait obstinément tenus loin de lui toute sa vie, se sont bien rattrapés après sa mort : ils se sont emparés des confidences qu'il avait semées un peu partout sur ses infirmités réelles ou imaginaires, du procès-verbal de son autopsie, de son crâne enfin, pour diagnostiquer savamment de quoi il a dû souffrir et de quoi il est mort.

Voici d'abord les faits, racontés brièvement : le 2 juillet Rousseau, levé, comme à son ordinaire, dès 5 heures du matin, s'en va herboriser ; puis, rentré à 7 heures, il prend son café au lait, mais se trouve, aussitôt après, sérieusement indisposé ; il se traîne péniblement sur son lit ; quelques instants après, comme il essaie d'en descendre soutenu par Thérèse, il tombe au milieu de sa chambre ; Thérèse le voit sans mouvement ; aux cris qu'elle fait alors, on enfonce la porte, on relève Rousseau, qui ne peut que serrer la main de sa femme ; il prononce peut-être (on ne sait au juste) quelques paroles, pousse un soupir et meurt : il était 11 heures du matin. Tel est le récit, abrégé, du médecin Le Bègue de Presle, appelé en toute hâte par le marquis de Girardin (1).

Le lendemain, 3 juillet, le lieutenant du bailli, assisté des deux chirurgiens de l'endroit, rédige un procès-verbal d'après les déclarations des chirurgiens qui « virent et examinèrent le

(1) « Relation ou Notice des derniers jours de M. Jean-Jacques Rousseau ; circonstances de sa mort ; et quels sont les ouvrages posthumes qu'on peut attendre de lui, par M. Le Bègue de Presle, docteur en médecine de la Faculté de Paris, à Londres, 1778.

corps du dit sieur Rousseau » ; la conclusion du procès-verbal fut que Rousseau était mort d'une « apoplexie séreuse ». Dès le matin, le sculpteur Houdon, aidé de deux habiles ouvriers italiens, avait moulé la tête de Rousseau. Enfin le soir du même jour, l'autopsie est pratiquée (Rousseau avait demandé qu'on ouvrît son corps), par Castérès, lieutenant du premier chirurgien de Senlis, assisté des deux chirurgiens qui avaient signé l'acte de décès et de deux médecins, Le Bègue de Presle et Bruslé de Villeron. Le rapport attribue la mort de Rousseau à la pression d'une grande quantité de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes. Le samedi 4 juillet, le corps de Rousseau, embaumé et enfermé dans un cercueil de plomb, est « inhumé à 11 heures du soir, en ce lieu d'Ermenonville, dans l'enceinte du parc, sur l'île des Peupliers, au milieu de la pièce d'eau appelée le Petit-Lac et située au milieu du château, sous une tombe décorée et élevée de six pieds » ; tels sont les termes du procès-verbal d'inhumation, auquel ont signé le marquis de Girardin, Le Bègue de Presle, et deux amis de Rousseau, Romilly et Corancèz.

Ainsi Rousseau était mort de mort subite, mais *naturelle*. C'est ce que crut d'abord le public sur la foi des gazettes qui annoncèrent l'événement, telles que le *Journal de Paris*, des 6 et 12 juillet, le *Courrier de l'Europe*, du 9 juillet, et le *Mercure de France*, du 25 juillet. Mais on ne devait pas longtemps laisser la paix à ses cendres : dès ce mois de juillet 1778 « l'opinion généralement établie », au dire de la *Correspondance littéraire* de Grimm, rédigée alors par Meister, est que « Rousseau s'est empoisonné ». D'où venait ce bruit ? on ne sait, mais les démentis eurent beau affluer sous la plume de Le Bègue de Presle et du marquis de Girardin, Mme de Staël, dans ses *Lettres sur Rousseau*, regardait « comme certain que Rousseau s'était donné la mort en prenant du café qu'il avait fait lui-même ». Ne s'était-il pas aperçu, en effet (on l'a dit à Mme de Staël, et Mme de Staël n'a garde d'en douter) « des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas ? »

Mais voici une autre version : dans un article intitulé « De

Jean-Jacques Rousseau », et inséré dans le *Journal de Paris*, an VI, Corancèz raconta que lors du voyage qu'il fit à Ermenonville, le lendemain de la mort de Rousseau, le maître de poste de Louvres, le dernier village avant Ermenonville, lui avait dit « d'un ton pénétré que M. Rousseau s'était détruit lui-même. » Mais comment ? « d'un coup de pistolet », que d'ailleurs ni lui, ni personne n'a entendu. Mais alors il faudra renoncer au poison ? pas nécessairement, car Musset-Pathay trouve le moyen de mettre d'accord Corancèz et Mme de Staël de la manière suivante : « Rousseau se prépara lui-même le poison » ; — quel poison ? serait-ce la belladone, ou peut-être la ciguë, à moins que ce ne soit la jusquiame noire qui se trouve dans les parages d'Ermenonville ? mais Musset-Pathay ne pousse pas aussi loin ses précisions ; — et, continue-t-il, « pour abréger la durée des souffrances, il les termina par un coup de pistolet (1). » Coup de pistolet ou poison, la critique, au dix-neuvième siècle ne décide pas, mais elle est unanime (2) à affirmer le suicide : Saint-Marc Girardin parle, sans hésiter, de la mort volontaire de Rousseau et Sainte-Beuve, dans son *Chateaubriand et son groupe littéraire* (I, 107), écrit à son tour : « il n'y a guère moyen d'en douter aujourd'hui, Rousseau s'est tué en effet. » Et comment en douter, quand l'Académie de médecine elle-même, par l'organe de son Secrétaire perpétuel, Dubois d'Amiens, dans un Mémoire retentissant (du mois de mai 1866, inséré dans le *Bulletin de l'Académie impériale de médecine*) s'écriait en manière de conclusion : « Il n'y a plus à en douter, Rousseau s'est volontairement donné la mort. Comme le stoïque aux yeux secs d'André Chénier, il n'a pas voulu l'attendre, il a préféré courir au devant d'elle. »

Mais d'autres médecins sont venus qui, après examen, ont trouvé les conclusions de Dubois plus éloquentes que scientifiques. D'une part, ils ont prouvé que Rousseau n'avait eu aucun des symptômes de l'empoisonnement ; et, d'autre part, la des-

(1) Musset-Pathay, *op. cit.*, I, 281.

(2) Sauf le docteur Morin dans son *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau* (très partial), 1851.

cription d'une plaie que Rousseau avait au front (et qu'il se serait faite en tombant) démontre l'inanité de l'hypothèse du suicide par coup de pistolet : ainsi s'exprime l'auteur d'une thèse de médecine très documentée, M. Girardet, sur la « Mort de Rousseau » (Lyon, 1909). Et le dernier mot du docteur Girardet est : « Rousseau est mort d'urémie. » Les premiers médecins qui examinèrent en 1778 le cadavre de Rousseau avaient conclu à « l'apoplexie séreuse » ; or l'apoplexie séreuse ayant été, dans la pathologie actuelle, rattachée à l'urémie aiguë, nous revenons en somme, après bien des détours, aux conclusions médicales de la première heure, et Rousseau d'ailleurs est bien mort de mort naturelle.

La question de la mort de Rousseau semblait enfin enterrée, quand le docteur Julien Raspail l'a brusquement ressuscitée par son article du 15 août 1912, de la *Chronique médicale :* « Comment est mort Jean-Jacques Rousseau ? » et, à la stupéfaction générale, s'est fait fort de démontrer que Rousseau avait été assassiné par Thérèse. Sur quoi donc le docteur Raspail établit-t-il sa thèse ? sur deux choses : sur le masque mortuaire de Rousseau, et sur la mauvaise conduite de Thérèse. M. Raspail a en sa possession le très beau masque de Rousseau par Houdon ; l'habileté bien connue de l'artiste et le moment où fut fait le moulage (le lendemain même de la mort de Rousseau) font de cette pièce un document très précieux. On sait que, sous la Convention, les restes de Rousseau, sur le rapport de Lakanal, furent déposés en grande pompe au Panthéon, à côté de ceux de Voltaire (on réconciliait dans la mort les deux adversaires) le 20 vendémiaire de l'an III, puis exhumés le 18 décembre 1897 par une commission chargée d'authentiquer le corps de Rousseau : divers bruits, en effet, avaient couru sur une exhumation simulée en 1794 à l'île des Peupliers pour le transfert au Panthéon, sur un retour clandestin des cendres à Ermenonville en 1806, enfin sur la profanation et la destruction du corps en 1814 par de fougueux royalistes qui auraient jeté les cendres de Rousseau dans un fossé près de Bercy. Or la commission de 1897, composée de savants, d'artistes et de médecins,

constata officiellement dans son procès-verbal que, le sarcophage ayant été ouvert, « est apparu un cercueil en plomb et, gravée dans l'épaisseur du plomb, sur le plat, cette inscription : *Hic jacent ossa Johannis Jacobi Rousseau 1778.* Le premier cercueil en plomb ouvert, est apparu un second cercueil, sur le plat duquel se trouvaient deux plaques de plomb répétant l'inscription, en français et en latin, gravée sur le premier cercueil. Ce second cercueil en contenait un troisième où reposait le squelette de Jean-Jacques Rousseau, en parfait état de conservation, les bras croisés sur la poitrine, la tête légèrement inclinée à gauche comme un homme endormi. Il était couché sur le cercueil, encore reconnaissable. *Le crâne était intact, sans aucune trace de perforation ni de fracture.* » — Et pourtant le docteur Raspail appuie sa thèse sur trois « lésions traumatiques » qu'il a constatées sur le crâne moulé par Houdon. Ces lésions, dit-il, ont été produites « par un même instrument contondant... peut-être une panne de marteau déformée et mâchurée par un long usage. » A quoi le docteur Cabanès, bien connu des Rousseauistes pour ses intéressantes recherches sur les maladies de Rousseau, réplique catégoriquement ceci : « pour ceux qui, comme nous, ont tenu entre les mains le crâne de Rousseau *absolument intact* et ne présentant aucune trace de plaie profonde (blessure par balle de pistolet ou par instrument contondant), la question est jugée (1). » Elle l'est aussi pour le professeur Lacassagne, de la Faculté de Médecine de Lyon, qui, après avoir « étudié sans parti pris », chez le docteur Raspail, le plâtre de Houdon, conclut très nettement que « Rousseau ne s'est pas suicidé et n'a pas été victime d'un assassinat (2). »

Mais pourquoi donc, selon le docteur Raspail, Thérèse aurait-elle frappé, et frappé à mort Rousseau? parce que celui-ci s'était aperçu de son inconduite (c'est l'ancienne version de Mme de Staël) et lui avait notifié sa décision de se séparer d'elle; alors Thérèse « voyant sa situation compromise, perdit la tête et frappa Rousseau ». Et dans tout cela il n'y a rien d'étonnant —

(1) *Le Journal,* du 22 août 1912.
(2) *Le Temps,* du 30 janvier 1913,

du moins pour le docteur Raspail. Car d'abord « Thérèse n'a jamais eu le moindre attachement pour Rousseau » (je crois avoir démontré le contraire). « Sa moralité a toujours été négative », et, pour le prouver, M. Raspail cite sérieusement un conte reproduit par Grimm (*Correspondance littéraire*, juillet 1770), d'après lequel Rousseau « l'aurait surprise *in flagranti* avec un moine. » Ce conte, que Grimm fait en riant, vaut cet autre, non moins grivois, qu'il nous donne aussi en badinant, et où il explique pourquoi la maréchale de Luxembourg *aurait* eu des bontés pour Jean-Jacques (1778). Nous savons, il est vrai, que Thérèse, *après la mort de Rousseau*, se laissa cajoler par un valet de M. de Girardin qui n'en voulait qu'à ses écus, et qu'elle devait épouser plus tard; mais, sur la foi de Mme de Staël, et malgré le démenti infligé à Mme de Staël par la fille de M. de Girardin, Mme de Vassy, qui affirme que ce n'est que « plus d'un an après la mort de Rousseau » que Thérèse eut « les torts » que l'on sait, M. Raspail veut que, du vivant même de Rousseau, Thérèse ait déjà commencé « son commerce infâme avec Bailly »: c'est le nom de son séducteur. Comme elle était arrivée à Ermenonville quelques jours après Rousseau, c'est-à-dire après le 20 mai, et que la mort de Rousseau est survenue le 2 juillet, elle aurait donc accordé ses faveurs à son valet de ferme cinq semaines, peut-être moins, après son arrivée : c'était être furieusement inflammable, et à cinquante-sept ans ! car elle n'avait pas un an de moins en 1778, étant née en 1721. Ainsi, parce qu'un plâtre a deux ou trois trous, faits Dieu sait quand et comment, voilà une femme accusée d'avoir tué son mari ! accusée, mais non convaincue, car tous les jurys du monde, sur les prétendues preuves fournies par son accusateur, l'acquitteraient à l'unanimité. Ainsi ferons-nous, non sans une véritable satisfaction : car si Rousseau, même à Ermenonville, comme l'affirme Corancèz et comme il est très possible, est retombé dans ses sombres aberrations, on est du moins heureux de penser que le plus affreux de tous les malheurs, celui de mourir de la main de sa compagne, a été épargné à son dernier jour.

CHAPITRE VIII

LES CONFESSIONS

Les *Confessions* commencèrent à paraître, par les soins de Moultou, quatre ans après la mort de Rousseau. Mais durant l'hiver de 1770 à 1771 Rousseau lut, chez « la séduisante et piquante » comtesse d'Egmont (1), devant un petit nombre de gens convoqués pour l'entendre, un fragment de ses Mémoires : c'était la partie des *Confessions* qui va du livre VII au livre XI, c'est-à-dire, de son départ définitif de la Savoie à la condamnation de l'*Émile,* et qui comprend, par conséquent, le récit de ses querelles avec Grimm, Diderot et Mme d'Épinay. Les *Confessions,* qui étaient son testament littéraire, ne devant être imprimées, il l'avait ainsi décidé, qu'après sa mort, il tenait, en attendant, à donner, par ses lectures, un avancement d'hoirie à

Bibliographie : Rousseau : *Confessions* (livres VII, X). *Rêveries ;* quatrième Promenade. *Rousseau juge de Jean-Jacques.* La première rédaction des *Confessions. Mon portrait* (*Annales J.-J. Rousseau,* IV). — Jansen : *J.-J. Rousseau, Fragments inédits,* 1882. — Servan : *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau,* 1783. — Cerutti : Lettres sur quelques passages des *Confessions* (*Journal de Paris,* 2 décembre 1789). — Ginguené : *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau,* 1791. — *Le Mercure français,* octobre et novembre 1792. — Geffroy : *Gustave III et la cour de France,* 1867, t. II. — Albert Schinz : Le manuscrit de la première ébauche des *Confessions* (*Revue d'histoire littéraire de la France,* 1906.

(1) C'est Marmontel qui la désigne ainsi ; et Mme Necker écrit : « il n'est pas étonnant que Rousseau soit amoureux de Mme d'Egmont : sa beauté est un paradoxe » (*Mélanges,* I, 320). Il y eut, au moins, trois lectures des *Confessions* faites par Rousseau : la première, chez la comtesse d'Egmont, et Rousseau en parle dans les dernières lignes de ses *Confessions ;* la seconde, chez le marquis de Pezai, en présence du roi de Suède (voir une lettre de Meister père à Bodmer, du 12 septembre 1771, dans les « Lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister », publiées par Paul Usteri et Eug. Ritter, 1903, p. 23) ; la troisième, chez le poète Dorat, lequel nous a donné, ainsi que Dussaulx (*De mes rapports avec J.-J. Rousseau,* 1798), une relation de ces Lectures dans le *Journal de Paris* du 9 août 1778. Jansen a reproduit la relation de Dorat dans ses *Fragments inédits sur Rousseau,* 1882, p. 64.

quelques-uns de ceux qu'il avait mis dans son testament. Comme le lecteur avait permis qu'on prît des notes et qu'on les communiquât aux journaux, tout Paris s'entretint bientôt des Mémoires de Rousseau. C'est alors que M[me] d'Épinay, qui avait des raisons de croire qu'elle n'y était pas encensée, écrivit au lieutenant de police Sartine pour qu'il empêchât l'auteur de continuer à lire dans les salons « son libelle », et la lecture fut arrêtée (1). Quatre ans plus tôt, pour se défendre à l'avance, comme il disait, contre « cet ouvrage terrible » que Rousseau était alors en train de composer, Hume avait, en 1766, publié l' « Exposé succinct » de sa querelle avec Rousseau; en 1778 enfin Diderot, redoutant, lui aussi, la publication prochaine des Mémoires de Rousseau, lançait contre le « lâche » auteur de « l'infâme libelle » sa note terrible et déclamatoire de « l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron » (2), dont je reparlerai plus loin. C'était donc un procès qui se plaidait devant l'opinion publique, et les *Confessions* nous apparaissent d'abord comme *un plaidoyer*. Mais elles sont bien autre chose encore : l'auteur, s'il plaide très adroitement sa cause, s'abandonne aussi, pleinement et naïvement, à l'attrait de ses souvenirs ; et, comme il est romanesque et poète, il fait, de son œuvre, un *roman autobiographique* qui est d'une espèce très particulière et d'ailleurs, malgré ses défauts, d'un charme incomparable.

La question qui se pose avant tout, au sujet des *Confessions*, c'est de déterminer le degré de confiance qu'elles méritent. Mais il faut au préalable, pour répondre comme on peut à cette difficile question, préciser ces trois choses : premièrement, *à quelles époques* et dans *quelles circonstances;* en second lieu, *pour quels motifs* ; et, enfin, *dans quel esprit* les *Confessions* ont-elles été composées ?

Et d'abord à quel moment de sa vie Rousseau a-t-il songé à

(1) La lettre de M[me] d'Épinay a été donnée (sans date) par Boiteau dans son édition des *Mémoires de M[me] d'Épinay*, II, 491, et par Musset-Pathay dans les *Œuvres de J.-J. Rousseau*, t. XXVI, p. 360.
Diderot : *Œuvres*, édit. Assézat, III, 90.

écrire ses Mémoires et d'où lui en est venue la première idée ? C'est l'imprimeur Rey, d'Amsterdam qui, dans une lettre du 31 décembre 1761, l'engagea à écrire « sa vie », qu'il voulait mettre en tête de ses Œuvres ; et Rousseau dit vrai (sauf pour la date), quand il écrit dans ses *Confessions* (livre VIII) : « Je ne sais par quelle fantaisie Rey me pressait depuis longtemps (seulement après 1760, date extrême du livre VIII, et c'est ici qu'est l'erreur), d'écrire les Mémoires de ma vie ». Rey « l'a pressé », en effet ; car Rousseau ayant objecté la difficulté de parler de lui « sans compromettre le secret d'autrui » (6 janvier 1762), Rey revient à la charge le 18 janvier, puis le 3 mars 1762, et enfin, après la fuite à Motiers, le 23 octobre et le 14 décembre 1762. Si Rey insiste, c'est parce que Rousseau n'a pas complètement écarté sa proposition, puisqu'il a répondu à ses premières avances : « il n'y a rien sur tout cela de mûr ni de décidé *quant à présent*, mais *nous en reparlerons.* » Et Rey en avait reparlé. A la lettre de Rey du 18 janvier 1762 Rousseau avait répondu le 23 : « il y a, pour la publication de ma vie, même après ma mort, de grands obstacles qui ne sont pas faciles à lever ; mais ne pourrait-on pas faire *quelque chose d'équivalent* qui satisferait de même la curiosité du public et pourrait contenter également l'honnête désir que vous avez d'honorer ma mémoire ? » Ce quelque chose « d'équivalent », qui n'aurait pas l'inconvénient signalé par Rousseau (compromettre le secret d'autrui), Rousseau me paraît l'avoir essayé en composant ce qu'il a appelé « Mon Portrait » ; car cet opuscule semble avoir été écrit au début de 1762 (1). Ce *Portrait* en tout cas, et les *Lettres à M. de Malesherbes* écrites à cette même époque (du 4 au 28 janvier 1762), sont comme les premières ébauches des *Confessions.*

Cependant le bruit s'était répandu en Suisse que Rousseau « avait écrit des Mémoires sur sa vie. Si vous ne les avez pas écrits (lui mande Moultou le 4 janvier 1763), vous feriez bien de les écrire » ; et Rousseau réplique (30 janvier) que « ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il médite sur cette entreprise..., laquelle a

(1) Voir, sur ce point, M. Théophile Dufour, dans les *Annales J. J. Rousseau*, IV, 261.

malheureusement des difficultés insurmontables ; car il ne saurait se peindre sans peindre beaucoup d'autres ; » et il ne se reconnaît pas le droit « d'être aussi sincère pour eux que pour lui, du moins avec le public et de leur vivant. » Ce qu'il ajoute, quoiqu'énigmatique, permet de croire qu'il songe bien dès lors à écrire ses Mémoires, qu'il confiera à la discrétion de Moultou et dont la publication devra être retardée jusqu'après la mort des intéressés. Quand avait paru, on sait avec quel succès, sa *Nouvelle Héloïse,* plus d'un lecteur, et surtout plus d'une lectrice, s'était demandé, et avait demandé à Rousseau, ce qu'il y avait de personnel dans l'aventure qu'il contait, qui était Julie, et si Saint-Preux n'était pas l'auteur lui-même? Parlant du succès de son roman, Rousseau dit dans ses *Confessions :* « ce qui me rendit les femmes si favorables fut la persuasion où elles furent que j'avais écrit ma propre histoire et que j'étais moi-même le héros de ce roman (II, 11). » Duclos n'est donc que l'interprète de la curiosité publique quand il écrit à Rousseau : « je trouve dans *Héloïse* et dans *Émile* des morceaux qui sont plus copiés qu'imités de la nature. *Ce n'est pas ainsi qu'on imagine* (c'est Duclos qui souligne). Je désirerais que vous me donnassiez quelques mots de l'énigme », et, à ce propos, il lui parle de ses Mémoires : « J'ai toujours désiré que vous fissiez des Mémoires particuliers de votre vie ; il me semble que vous les aviez commencés. » (24 février 1764). Il en a donc été question entre Rousseau et Duclos, et vraisemblablement avant le départ de Montmorency. Le 2 décembre 1764, Rousseau répond à Duclos qu'il n'a sans doute pas « renoncé » à écrire ses Mémoires, mais qu'il sont « trop difficiles à faire sans compromettre personne. »

Ainsi, de 1762 à 1764, Rousseau songe à ses Mémoires, hésite à les écrire, un peu par paresse et, comme il le dit, manque de « tranquillité », un peu aussi par crainte d'en trop dire sur le compte d'autrui. Il en était là de ses tergiversations quand, à la fin de cette année 1764, la brusque apparition du *Sentiment des citoyens* fit cesser ses hésitations et leva tous ses scrupules. Il écrit, encore tout ému, le 13 janvier 1765 à Duclos : « Il vient de paraître à Genève un libelle effroyable pour lequel la dame

d'Épinay a fourni des mémoires à sa manière, lesquels me mettent déjà fort à mon aise vis-à-vis d'elle et de ce qui l'entoure. Dieu me préserve toutefois de l'imiter, même en me défendant ! Mais sans révéler les secrets qu'elle m'a confiés, il m'en reste assez de ceux que je ne tiens pas d'elle pour la faire connaître autant qu'il est nécessaire en ce qui se rapporte à moi. Elle ne me croit pas si bien instruit ; mais, puisqu'elle m'y force, elle apprendra quelque jour combien j'ai été discret. Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, et je prendrai du moins mes mesures pour que rien ne paraisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire, et je dirai tout. » On le sent, malgré ses inévitables perplexités, tout prêt à prendre la plume et à rendre coup pour coup. Il se met, en effet, à l'œuvre et, deux mois plus tard, il écrit à Rey : « l'ouvrage est commencé » (18 mars). On peut donc dire que, si Rousseau s'est enfin décidé à écrire ses *Confessions*, c'est surtout la faute à Voltaire : le *Sentiment des citoyens*, en faisant à l'homme une mortelle blessure, allait, et ce n'est pas précisément ce qu'avait souhaité Voltaire, contribuer à immortaliser l'auteur.

Essayons maintenant de préciser *où* et *quand* ont été écrites les différentes parties des *Confessions*. Le 18 mars 1765, l'ouvrage est donc commencé ; Rousseau est alors à Motiers, il a cinquante-trois ans. Il a tout d'abord, nous dit-il dans les *Confessions*, « recueilli les lettres et papiers qui pouvaient guider ou réveiller sa mémoire, regrettant fort tout ce qu'il avait déchiré, brûlé et perdu jusqu'alors. » (II, 10). Les documents qu'il regrette, ce sont les lettres, écrites ou reçues par lui, dont il n'avait pas, avant cette époque, pris soin de garder la copie ou l'original. Il est certain, comme il le déclare lui-même, que la première partie des *Confessions* comprenant, d'après son titre, les années 1712-1741 (1742 en réalité), « a été toute écrite de mémoire ». Son séjour dans l'île de Saint-Pierre (du 12 septembre au 17 octobre 1765), a été trop court pour qu'il ait eu le temps de rien ajouter à la rédaction faite à Motiers. Qu'était cette rédaction ? c'est ce que nous apprend le Manuscrit de Neuchâtel, lequel comprend, avec une Introduction précieuse, une première

rédaction des livres I à III et la moitié du livre IV (1). Avant de quitter Motiers (le 8 septembre 1765), Rousseau avait transcrit ses minutes jusqu'à la quarante-quatrième page de son cahier, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit du livre I où il est mis en apprentissage chez le greffier Masseron. Il a écrit en note à cet endroit de son manuscrit : « repris ici à Wootton ». A Wootton, où il arriva le 22 mars 1766, il reprit sa tâche, interrompue depuis six ou sept mois. Mais bientôt, parvenu au récit de son départ pour Neuchâtel (automne 1730), il abandonne son cahier, et « entreprend une rédaction nouvelle, à laquelle il travaille avec une grande célérité... Pourquoi n'a-t-il pas repris son premier travail ? » (2). Évidemment parce qu'il ne le satisfaisait pas pleinement ; plutôt que de le surcharger de corrections, il aura préféré, lui qui aimait les manuscrits nets et plaisants à l'œil, reprendre son travail dès le commencement. A Wootton, il a dû continuer, sur de nouveaux frais, jusqu'au livre V inclusivement ; car on lit au début du livre V : « il y a quelques jours, dans un voyage que j'ai fait à Davenport, chez mon hôte », et nous savons quand ce voyage eut lieu grâce au Livre de dépenses de Rousseau ; on y lit : « du 29 août 1766 pour le voyage de Davenport, deux Dinées en route (3). » Le livre VI clôt la première partie. (Rousseau part pour Paris avec son système de musique).

La seconde partie, avec le livre VII, s'ouvre ainsi : « *Après deux ans* de silence... je reprends la plume. J'écrivais la première partie à Wootton et au château de Trye. » Mais où est-il donc *deux ans* après Trye ? il est à Monquin (de février 1769 à avril 1770). C'est donc à Monquin qu'il a écrit ce début du livre VII ; et il a dû l'écrire *après* le 27 avril 1769, parce que, à cette date, il disait à Rey : « Quand vous me suggérâtes le projet d'écrire les Mémoires de ma vie, je n'imaginais guère que ce projet adopté trop légèrement m'attirerait les calamités qui en

(1) Cette rédaction première a été donnée intégralement, avec commentaires, par M. Th. Dufour dans les *Annales J.-J. Rousseau*, IV.

(2) Th. Dufour, *ibid.*

(3) *Annales J.-J. R.*, VI, 69.

ont été l'effet. Ne me reparlez jamais de cette entreprise ; si vous m'aimez, ayez regret de me l'avoir suggérée ; et, si vous m'en reparlez, attendez-vous à n'avoir aucune réponse sur ce point (1). » Toute la première partie, c'est-à-dire six livres, était écrite (d'après ce début du livre VII), *avant* son départ de Trye. *Nous savons* qu'il a écrit à Wootton une partie tout au moins du livre V, puisque le début de ce livre, nous l'avons vu, est contemporain du voyage de Wootton à Davenport (29 août 1766). Où a-t-il achevé ce livre V et écrit le livre VI ? Composé déjà en partie fin août 1766, le livre V a été sans nul doute terminé à Wootton, où Rousseau a séjourné jusqu'en mai 1767. Reste le livre VI ; nous savons par Rousseau qu'un fragment, tout au moins, de ce livre VI a été rédigé à Trye, puisque c'est à Trye qu'il a, dit-il, achevé la première partie et que c'est ce livre VI qui clôt la première partie. Mais ce fragment a dû être rédigé *avant* l'époque où le séjour de Trye lui est devenu odieux, car il dit lui-même (début du livre VII) qu'il a écrit la première partie à Wootton et « au château de Trye avec plaisir, avec complaisance et *à son aise.* » Il a donc dû achever le livre VI, c'est-à-dire toute la première Partie *avant* le 8 septembre 1767, parce qu'à cette date il écrivait de Trye à Du Peyrou : « on a suscité contre moi toute la maison du prince (de Conti), les prêtres, les paysans, tout le pays... où aller, où me réfugier ? où ne m'atteindront-il pas ? on veut ma perte, on veut ma vie. »

C'est donc *avant* cette date (8 septembre 1767) qu'il a pu écrire la plus grande partie de ce sixième livre qui est tout débordant de joie, car il y décrit son séjour aux Charmettes. Mais il n'est à Trye que depuis le 20 ou 21 juin 1767 ; de cette date au 8 septembre 1767, c'est-à-dire en deux mois environ, il n'a pu écrire qu'un assez court fragment du livre VI, lequel a donc été écrit *presque tout entier* à Wootton (car entre Wotton et Trye, il n'est resté que quelques jours à Fleury chez le marquis de

(1) Le 4 février 1769, de Monquin, écrivant à Lalliaud, il reproduit certains termes du début du livre VII ; faisant allusion à sa mort, qu'une fois de plus il croit prochaine : « c'est alors, dit-il, que l'on connaîtra peut-être le prix de *mon silence* et de ma patience. »

Mirabeau) (1). Ainsi, commencées à Motiers, puis reprises sur de nouveaux frais à Wootton dès le début, les *Confessions* (si toutefois mes inductions sont exactes), ont dû être écrites, du livre I au livre VI, à Wootton — sauf un court fragment, à la fin, rédigé à Trye. Rousseau a d'ailleurs eu tout le temps d'écrire à Wootton ces six livres qui composent la première partie, puisqu'il est resté un an à Wootton (de mars 1766 à mai 1767), et nous savons à quoi il y occupait ses loisirs. Il écrivait, de Wootton, à Mylord Maréchal : « L'occupation pour les jours de pluie, *fréquents*, en ce pays, est d'écrire ma vie. » (20 juillet 1766). Et son hôte, Davenport, parlant des Mémoires auxquels il a vu Rousseau travailler à Wootton, écrit à Hume : « ce doit être une grosse affaire à en juger par la quantité de papier qu'il achète (2) ».

En résumé, la première Partie des *Confessions*, comprenant six livres, a été commencée en janvier 1765 à Motiers, récrite et composée définitivement à Wootton, et achevée à Trye juillet-août 1767. Rousseau a donc mis à écrire cette première Partie deux ans et demi.

Arrivé à la fin du livre VI et de la Première Partie, Rousseau renonce à aller plus loin et il termine cette première Partie par une de ces phrases énigmatiques qu'il affectionne : « Il faut m'arrêter ici. Le temps peut lever bien des voiles. Si ma mémoire parvient à la postérité, peut-être un jour elle apprendra (par qui?) ce que j'avais à dire. Alors on saura pourquoi je me tais. » Mais, on l'a vu, il reprend la plume après deux ans de silence et il commence alors le livre VII qui ouvre la seconde partie. C'est, je l'ai montré, à Monquin (deux ans après Trye) et postérieurement au 27 avril 1769, qu'il a écrit ce début du livre VII. Où a-t-il écrit *tout le reste* de la seconde Partie? Nous savons que l'ouvrage était terminé dans l'hiver 1770-1771, puisqu'il en faisait alors des lectures à Paris. Il a quitté Monquin en avril 1770 et il arrive à Paris en juillet 1770. A supposer qu'il se soit remis à l'œuvre peu

(1) Le 15 décembre 1767 il écrivait de Trye à Davenport : « à l'égard de l'écrit (les *Confessions*) dont vous me parlez, il est abandonné. Je ne l'ai pas repris depuis mon départ d'Angleterre et probablement je ne le reverrai jamais » (*Annales J.-J. Rousseau*, VI, 162).

(2) Burton : *Life of Hume*, II, 364.

après son arrivée à Paris, c'est-à-dire, en août ou septembre, il n'a pas eu le temps d'écrire grand chose en trois ou quatre mois, car il commence ses lectures dès l'hiver de 1770. C'est donc très vraisemblablement à Monquin qu'a été écrite presque entièrement la seconde Partie des *Confessions.* Il a mis à l'écrire (de mai ou juin 1769 à l'hiver de 1770) un an et demi environ.

Ainsi, commencées en 1765, avec une interruption d'*environ* deux ans (de 1767 à 1769), car Rousseau parle très approximativement, les *Confessions* ont été terminées vers la fin de 1770. La première Partie lui ayant pris environ deux ans et demi, et la seconde à peu près un an et quelques mois, le tout a pu être écrit en moins de quatre ans, et c'est de cinquante-trois à cinquante-huit ans que Rousseau a écrit l'ensemble de ses *Confessions* (1).

(1) Musset-Pathay, dans son « Tableau chronologique des écrits de J.-J. Rousseau dans l'ordre où ils furent composés » (II, 1821, p. 471) donne les six premiers livres comme ayant été composés de 1766 à 1767 et les six derniers de 1768 à 1770, mais ne dit pas *pourquoi* il les met à ces différentes dates.

Jansen a seul jusqu'ici daté les *Confessions* en donnant les raisons des dates qu'il assigne aux différentes parties. Je me sépare de lui sur les deux points suivants : « Rousseau, dit-il, a terminé en Angleterre les quatres premiers livres *et une partie du cinquième* », en sorte « qu'il n'eut à rédiger à Trye que le reste du cinquième livre et le sixième en entier » ; — tandis que, selon moi, les six premiers livres composant la première partie, sauf un court fragment écrit à Trye, ont dû être rédigés à Wootton et j'en ai dit les raisons. Pour établir que Rousseau n'a écrit à Wootton « qu'une partie seulement du livre V », Jansen cite le passage suivant de ce livre : « Je me laisse bercer du fol espoir que la nation française viendra peut-être un jour me tirer de la triste captivité où je vis » ; ce qui, dit Jansen, ne peut avoir été écrit que vers la fin du séjour en Angleterre. Cela peut, au contraire, avoir été écrit bien avant la fin de ce séjour, c'est-à-dire avant le mois de mai 1767 ; car le 10 mai 1766, donc un an avant son départ, Rousseau écrivait déjà à Malesherbes une lettre désolée où on lisait ces mots qui peuvent parfaitement servir de commentaire à l'expression « triste captivité » du livre V : « mon corps souffre encore plus que mon cœur (il vient d'exposer ses griefs contre Hume) ; la perte totale du sommeil me livre aux plus tristes idées ; l'air du pays joint à cela sa sombre influence et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop vécu. Le pis est que je crains la mort encore, non seulement pour elle-même, non seulement pour n'avoir pas un de mes amis pour adoucir ma dernière heure, mais surtout pour l'abandon total où je laisserais ici la compagne de mes misères. »

Jansen estime que les trois derniers quarts du livre XII ont été écrits à Paris *après* le 24 novembre 1770, parce que, dans une lettre de Rousseau à M. L. D. M., de cette date, il y a une note sur un certain Dictionnaire des Beaux-Arts qui se retrouve au livre XII des *Confessions*, et il estime que le livre est *postérieur* à la lettre. Mais il me paraît tout aussi possible que ce soit le contraire, à savoir que le livre soit antérieur à la lettre. Au reste, Rousseau

Si j'ai insisté un peu longuement sur toute cette chronologie, c'est parce qu'il y a plus qu'un intérêt de curiosité, il y a *un intérêt littéraire* à savoir où et quand furent écrits les douze livres des *Confessions*. Les deux Parties de l'ouvrage, par exemple, sont loin d'avoir pour le lecteur le même genre d'attrait ; Rousseau estimait lui-même que la seconde Partie, si elle avait sur la première un avantage, à savoir « l'importance des choses », ne pouvait, « à cela près, que lui être inférieure en tout. » (II, 7). Ces « choses », qui sont l'objet de la seconde Partie, sont l'arrivée de Rousseau à Paris, ses relations, puis ses brouilles avec les gens de lettres, la composition et la condamnation de ses œuvres, ses persécutions et sa fuite de ville en ville, et cela est, en effet, « important » à connaître; mais il est certain que le récit de son enfance et de sa jeunesse, qui remplit la première Partie, a pour nous infiniment plus de charme : cette différence d'intérêt tient-elle donc uniquement, comme le dit Rousseau, à la différence des matières traitées dans les deux Parties ?

Rousseau a raconté, à la fin de la première Partie, son départ de la Savoie pour Paris. Au moment où il commence la seconde Partie, il s'attriste : il n'a eu jusqu'ici, dit-il, que des souvenirs délicieux à rappeler; et ce qu'il a maintenant à raconter ne lui offre plus que « malheurs, perfidies, souvenirs attristants et déchirants. » Ainsi ce départ pour Paris, qui ferme la première Partie et ouvre la seconde, nous apparaît comme une date mémorable et funeste qui sépare *à la fois* les Mémoires et la vie de

n'a guère pu écrire les trois quarts du livre XII *après* le 20 novembre 1770, parce qu'il a commencé à lire en public ses *Confessions* dès l'hiver de 1770 ; la seconde lecture (on sait qu'il y en eut trois) a dû avoir lieu *avant* le 8 février 1771 et peut-être bien avant : Dussaulx assista à cette seconde lecture, ce qu'il n'aurait pu faire *après* le 8 février, date de la représentation du *Persifleur* et de la brouille de Dussaulx avec Rousseau à cette occasion (voir Musset-Pathay, II, 203). Donc la date (inconnue) de la première lecture a pu être faite, à plus forte raison, bien avant le 8 février 1771, en janvier 1771 et peut-être en décembre 1770. De fin novembre 1770 à sa première lecture, Rousseau n'aurait donc eu qu'un mois ou deux pour écrire les trois quarts du livre XII, ce qui me paraît bien insuffisant, si toutefois Rousseau, comme il est vraisemblable, ne commença à *lire* ses *Confessions* que quand il eût achevé de les écrire.

Rousseau en deux périodes d'égale longueur : dans ses Mémoires, en effet, la première Partie a six livres, et six livres aussi la seconde ; et, dans sa vie, selon ses propres expressions, « le sort qui, durant trente ans, avait favorisé ses penchants (jusqu'au départ pour Paris), va les *contrarier* durant trente autres (1). » De là selon lui, « le tableau si différent qu'il va développer » dans la seconde Partie. Pourtant ce tableau n'a pas que des ombres, car Rousseau n'a pas toujours été malheureux de Paris à Wotton, et même ce Paris, d'où il fait dater ses infortunes, a dû lui laisser des souvenirs qui ne sont pas tous « déchirants. » N'est-ce pas, par exemple, à Paris que, suivant la belle image de Vauvenargues, qu'il eût été très capable de trouver lui-même, il a pu jouir de « ces premiers regards de la gloire qui sont plus doux que les feux de l'aurore ? » Si donc la seconde Partie des *Confessions* est, de l'aveu de Rousseau, inférieure à la première, c'est peut-être moins la faute des événements qu'il conte que la faute du conteur. Et, en effet, le Rousseau qui va écrire la seconde Partie des *Confessions* est très différent du Rousseau qui a écrit la première ; et il s'en rend très bien compte, car il parle, au début de la seconde Partie, de « sa mémoire et de sa tête affaiblies qui le rendent presqu'incapable de tout travail. »

Mais comment expliquer un si profond « affaiblissement », alors qu'il n'y a, on l'a vu, entre la rédaction de la première et celle de la seconde Partie, qu'un intervalle de deux ans à peine ? C'est, je crois, parce que dans cet intervalle vient se placer la *crise* de folie qui a marqué, on s'en souvient, son départ précipité de Douvres : cette crise l'a plongé dans un abattement physique et moral dont il ne s'est jamais complètement relevé. Au lendemain même de cette crise, il parle, dans une lettre au marquis de Mirabeau (9 juin 1767), de son « anéantissement moral », et, un peu plus tard, il écrit à Mme de Boufflers : « Je vieillis dans les ennuis ; mon âme est affaiblie, ma tête est perdue » (25 février 1768). Or, la crise de Douvres a très fort aggravé

(1) En réalité, la première partie comprend vingt-neuf ans de sa vie (de 1712 à 1741) et la seconde vingt-quatre ans (de 1741 à 1765).

cette manie de persécution à laquelle il était, on l'a vu, de plus en plus en proie : et c'est précisément au début de la seconde Partie des *Confessions* qu'il a écrit ces lignes qu'on ne peut lire sans avoir profondément pitié de lui : « Les planchers, sous lesquels je suis, ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles; environné d'espions et de surveillants malveillants et vigilants, inquiet et distrait, je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger. Qu'on juge si c'est là de quoi faire des tableaux agréables et leur donner un coloris bien attrayant ». — Et qu'on juge aussi si ces lignes attristantes sont faites pour nous inspirer, dans les jugements que Rousseau va porter sur ses « ennemis », la confiance intrépide et sans réserve dont ne se départent jamais certains biographes, et il en naît toujours de nouveaux, que l'on pourrait appeler sans leur faire tort, et peut-être même sans leur déplaire, la secte des Rousseaulâtres. Au reste, je me hâte de le dire, l'on se tromperait grandement, et l'on serait injuste envers Rousseau, si l'on s'autorisait de passages pareils à ceux que j'ai cités, et qui sont si nombreux, dans les *Confessions*, pour repousser *a priori*, comme entachés de folie, tous ses griefs sans exception contre ses anciens amis. Sans doute certains de ces griefs se réfutent par leur absurdité même ; mais il en est d'autres où la vérité se mêle à *l'erreur* et il n'est pas facile alors de dégager la vérité de tout ce qui n'est pas elle. Ce qui serait plus difficile encore, ce serait de démêler, si par hasard il le fallait, l'erreur du *mensonge,* et ceci nous conduit donc à nous demander jusqu'à quel point l'auteur des *Confessions* a été *sincère.*

Que faut-il penser de cette prétention de Rousseau d'avoir « tout dit », et d'avoir été vrai comme aucun auteur de Mémoires n'avait osé l'être avant lui ? A cette question, qui est particulièrement délicate, — car rien n'est plus malaisé, et même ne paraît plus téméraire, que d'apprécier la sincérité d'un auteur —, on a fait, sans toujours les justifier, des réponses catégoriques et contraires. Pour essayer de formuler nous-mêmes une réponse motivée, tâchons avant tout de déterminer quel a été *le dessein*

de Rousseau quand il a entrepris de raconter sa vie. Ce dessein, a-t-on dit, *a évolué* : jusqu'à sa querelle avec Hume, c'est-à-dire jusqu'en 1766, le but de Rousseau a été exclusivement psychologique : il voulait, comme il l'a dit, être utile aux hommes, leur apprendre à se connaître en se montrant lui-même à eux tel qu'il était au fond de l'âme. A partir de sa brouille avec Hume, il a songé à se défendre et ses *Confessions* deviennent, alors seulement, « un plaidoyer contre l'injustice et le mensonge de ses ennemis. » C'est la thèse de Jansen (1), reprise, avec du reste d'importantes modifications, par M. Schinz, qui s'exprime ainsi : « à l'origine, l'idée maîtresse de Rousseau était de donner un document *psychologique*... Si, plus tard, en suite de l'action des événements sur son esprit, il a abandonné cette notion d'autobiographie psychologique, il l'a fait en partie à son propre insu et sûrement contre son désir (2). » Je n'en crois rien ; et il me suffira peut-être de rappeler au lecteur ce que Rousseau écrivait à Duclos, le 13 janvier 1765, *avant* d'avoir commencé les *Confessions*, du moins sous la forme définitive qu'il leur a donnée. « Ils (mes ennemis) travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie. » Et comment lui « facilitait-on » cette entreprise ? en levant les scrupules qui l'avaient retardée jusqu'ici : il hésitait à livrer les secrets de ses anciens amis ; mais voici que Mme d'Épinay a livré les siens ; eh bien ! « il la fera connaître ;... elle ne le croit pas si bien instruit ; puisqu'elle l'y force, il dira tout » ; et ses *Confessions* seront la réplique victorieuse à ce *Sentiment des citoyens* qui vient de paraître et qu'a inspiré, il en est pleinement convaincu, « la dame d'Épinay ». Ne saisit-on pas ici, à *l'origine même* des *Confessions*, l'intention *apologétique* ?

Cette intention, d'ailleurs, n'a pas seule présidé, fort heureusement, à l'élaboration des Mémoires ; et sans parler ici de *la joie de se souvenir* (j'en parlerai plus loin et longuement), on y rencontre aussi l'intention psychologique — forcément, puisqu'on ne peut pas se défendre contre des accusations sans se

(1) Jansen : *ibid.*, p. 14.
(2) *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1906, p. 267, 8.

faire connaître ni, par conséquent, sans s'efforcer et, dans tous les cas, sans faire semblant de se connaître. Les deux intentions, psychologique et apologétique, apparaissent donc toutes deux à la fois dans ce que j'ai appelé les premières ébauches des *Confessions.*

Pourquoi, par exemple, Rousseau écrit-il, dès le mois de janvier 1762, ses quatre Lettres à Malesherbes ? pour *combattre* la fausse idée que le public et ses amis se font de son caractère, et en particulier, des motifs qui lui font rechercher la campagne et la solitude. Malesherbes ne lui a-t-il pas écrit : « Cette mélancolie sombre qui fait le malheur de votre vie est prodigieusement augmentée par la solitude. » — « Oh ! Monsieur, *proteste* Rousseau, comme vous vous trompez ! »

Ses amis de Paris publient partout que c'est par vanité qu'il s'isole, et Diderot écrit, en le visant, lui Rousseau, comment en douter ? la fameuse phrase : « il n'y a que le méchant qui soit seul ». C'est pour *réfuter* cette phrase maudite, qui lui restera sur le cœur jusqu'à son dernier jour (il y reviendra encore dans son second *Dialogue*), que Rousseau écrit dans son *Portrait* : « Je crois qu'il serait aisé de prouver que l'homme qui s'écarte le plus de la société est celui qui lui nuit le moins. L'enfer du *méchant* est d'être réduit à vivre seul avec lui-même ; mais c'est le Paradis de l'homme de bien et il n'y a point pour lui de spectacle plus agréable que celui de sa propre conscience. » Le « paradis » ! on sait où le plaçait le *Mondain*, de Voltaire, et tout le dix-huitième siècle avec lui : c'était dans les salons, à l'Opéra, parmi le luxe, les fins soupers et les causeries : or, pour renoncer volontairement à ces plaisirs « divins », et aller vivre au fond des bois, il fallait, c'est ce que pensaient sincèrement les amis de Rousseau, et Malesherbes lui-même, avoir une furieuse envie de se singulariser et « de faire parler de soi » (1re Lettre à Malesherbes).

Ainsi personne ne le comprend et la raison en est — ce sont les premiers mots du Manuscrit de Neuchâtel, c'est-à-dire, de la rédaction *primitive* des *Confessions* — que « même parmi ceux qui se piquent le plus de connaître les hommes, chacun ne con-

naît guère que soi, et on se fait la règle de tout. » Eh bien ! il va apprendre aux hommes à sortir d'eux-mêmes en leur offrant le portrait d'un homme qui ne leur ressemble en rien, car cet homme est « une espèce à part ». De cette façon, il enrichira la science psychologique d'un exemplaire inédit de l'humanité. « J'ai résolu, dit-il dans cette première page des *Confessions primitives*, de faire faire aux lecteurs un pas de plus dans la connaissance des hommes, en les tirant, s'il est possible, de cette règle unique et fautive de juger toujours du cœur d'autrui par le sien ; tandis qu'au contraire, il faudrait souvent, pour connaître le sien même, commencer par celui d'autrui. Je veux tâcher que, pour apprendre à s'apprécier, on puisse avoir une pièce de comparaison, que chacun puisse connaître soi et un autre, et cet autre ce sera moi » ; moi, que l'on méconnaît, que j'ai donc à *défendre* contre « les systèmes formés par mes ennemis personnels » (ainsi parle-t-il dès la *première* rédaction des *Confessions*) ; et, pour « me bien faire connaître », il faut que « je fasse connaître aussi » mes ennemis ; qu'on « ne s'attende donc pas que j'aie pour d'autres des ménagements que je n'ai pas pour moi-même ». C'est de la psychologie, si l'on veut, mais essentiellement défensive, et qui se propose même, on le voit, d'être agressive : et cela, non pas, comme le veut Jansen, à partir de la querelle avec Hume, mais bien avant cette querelle, à Motiers même, où il a écrit cette première rédaction de ses *Confessions*.

Maintenant pourra-t-il parler de lui en psychologue *véridique* ? pourra-t-il se peindre tel qu'il est, sans fard ni réticence, mettre enfin son âme à nu devant le lecteur ? Il n'en doute pas ; car ce qu'il se propose, « nul homme n'a osé le faire jusqu'ici », pas même Montaigne, ce « faux sincère », qui se montre certes avec des défauts, mais qui « ne s'en donne que d'aimables. » Rousseau, lui, ne cachera rien, ni défauts, ni vices, et l'on sait qu'il donnera pour épigraphe à ses *Confessions* ce mot de Perse : *intus et in cute*. Il s'agit donc de savoir si ce qu'il « se propose » de faire, il l'a fait ; c'est-à-dire s'il nous a réellement fait connaître, comme il s'en vante dans sa première rédaction, non « des actes extérieurs », mais « ce qui n'était connu que

de lui, sa manière d'être *intérieure* » ; c'est ce que va nous apprendre un examen critique des *Confessions*.

Et tout d'abord Rousseau a très bien vu ce qu'il fallait faire pour que son œuvre fût positivement, comme il la voulait, unique en son genre : c'était de nous révéler, non pas seulement ses actions, mais les *vrais* motifs de ses actions, c'est-à-dire ces motifs secrets que taisent *toujours* les auteurs de Mémoires, soit parce qu'ils se les cachent à eux-mêmes, soit parce qu'ils les ignorent, n'ayant pas pris la peine, ou n'ayant pas le courage de s'interroger franchement et de se juger impitoyablement. Rousseau aura, semble-t-il, ce courage, puisqu'il intitule bravement la première rédaction de ses Mémoires : « Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau, contenant le détail des événements de sa vie et de *ses sentiments secrets* dans toutes les situations où il s'est trouvé » ; et il a raison d'affirmer, dès les premières pages de cette rédaction, « qu'il aura fait une chose unique, s'il remplit bien ses engagements. » Or il est fermement décidé à les remplir et à rester fidèle à son titre, car, dit-il, « jamais la dévote la plus craintive ne fit un meilleur examen de conscience que celui auquel je me prépare ; jamais elle ne déploya plus scrupuleusement à son confesseur tous les replis de son âme que je vais déployer tous ceux de la mienne au public. » S'il fait cela vraiment, s'il dévoile au grand jour ce qu'on ose à peine chuchoter dans l'ombre du confessionnal, alors il aura le droit de dire, comme il a fait, de son livre : « C'est l'histoire la plus secrète de mon âme, ce sont *mes confessions à toute rigueur.* » Voyons donc comment il s'est confessé.

Il est certain qu'il nous a fait, sur sa vie et sur sa personne, d'étranges aveux et dépouillés de tout artifice. Il nous décrit, avec ses infirmités physiques, ses vices les plus secrets et les plus honteux, le tout sans voile ni réticence, si bien qu'on peut dire que, dans ses *Confessions*, ce n'est pas seulement son âme qu'il a mise à nu. Il s'est excusé des « réticences involontaires » qu'on peut reprocher à l'auteur des *Confessions;* il y a parfois, dit-il, « caché le côté difforme et s'est peint de profil. » Il se calomnie vraiment : il a bien tout montré, même ce qu'il aurait

mieux fait de garder pour lui ; il ne s'est pas peint seulement, comme il dit, « de profil », mais de face, et même de dos! Que de fois le lecteur, abasourdi ou scandalisé, se demande quel diable le pousse à nous étaler ainsi toutes ses misères, à nous dire enfin tant de choses qu'on ne lui demandait pas : c'est qu'au fond toutes ces révélations, tous ces détails si précis et parfois si répugnants, tant de franchise, en un mot, et tant de cynisme, tout cela était conforme au *dessein* et j'ajoute : à *la tactique* qu'il a suivis d'un bout à l'autre de ses *Confessions.* Il avait dit jadis dans son *Portrait :* « J'aimerais mieux être oublié de tout le genre humain que d'être regardé comme un *homme ordinaire.* » Il faut donc que son livre soit un livre extraordinaire, qu'on ne puisse confondre, ni même comparer avec n'importe quelle autre autobiographie, un livre enfin dont il ait le droit de dire un jour dans ses *Dialogues :* « cette œuvre unique parmi les hommes. » Voulant expliquer précisément pourquoi, dans ses *Confessions,* « il n'a rien tu de ce qui était à sa charge », il attribue la hardiesse de ses aveux à « un tour d'esprit » très particulier qui vient, dit-il, « d'éloignement pour toute imitation. » (*4e Promenade*). En écrivant des Mémoires si pleinement, si courageusement confidentiels, il n'a imité aucun auteur et son livre défie à jamais toute imitation : « les plus sincères (parmi les auteurs de Mémoires), sont vrais tout au plus dans ce qu'ils disent, mais ils mentent par leurs réticences. » C'est donc avant tout, je crois, *pour se distinguer d'eux tous,* qu'il a tout avoué (1).

C'est aussi pour un autre motif, et dont il ne s'est nullement caché. A-t-on remarqué que, lorsqu'il nous raconte certaines de ses fautes, il ne s'accuse pas seulement : *il prend plaisir* à s'accuser et à se charger. Pourquoi cela ? « La sincérité, dit La Roche-

(1) Chateaubriand, qui aura, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, de ces « réticences », où Rousseau voit autant de mensonges, explique d'avance (dans sa lettre à Joubert de décembre 1803), pourquoi, à l'inverse de ce qu'a fait Rousseau, il « n'entretiendra pas la postérité du détail de ses faiblesses » ; c'est, dit-il, parce qu' « il ne faut présenter au monde que ce qui est beau. » Mais alors on se peint en beau, et c'est bien ce qu'il a fait dans ses *Mémoires*, lesquels ne sont plus dès lors, comme ceux de Rousseau, des *Confessions.*

foucauld, est un désir de se dédommager de ses défauts et de les diminuer même, par le mérite de les avouer. » Rousseau, lui, par l'aveu de ses fautes, prétend les « diminuer » au point de les effacer. C'est une idée, ancrée dans son esprit bien avant qu'il songe à écrire ses Mémoires, qu'avouer, c'est avoir droit au pardon, et même il ira jusqu'à écrire à Mme Dupin vingt ans avant les *Confessions :* « Rempli de travers et de défauts, je sais du moins les haïr; il est des retours sur nos fautes qui *valent mieux* que de n'en avoir pas commis. » Et de même dans ses *Confessions :* on dirait parfois qu'il est moins honteux d'avoir tel défaut que fier d'avoir osé l'avouer (1). C'est que, pour lui, confesser ses fautes sincèrement, et surtout, notons-le, *publiquement*, c'est les expier. Et c'est aussi s'en faire absoudre : par exemple, il a avoué, on le sait, dans l'*Émile*, l'abandon de ses enfants : qui donc oserait désormais lui en faire un crime? « le remords (d'avoir exposé mes enfants) devint si vif qu'il m'arracha presque l'aveu *public* de ma faute au commencement de l'*Émile ;* et le trait même est si clair qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher. » (*Confessions*, II, 12). Dans un autre passage des *Confessions*, il vient d'avouer qu'il a accusé faussement Marion, la servante de Mme de Vercellis, d'avoir volé un ruban qu'il avait volé lui-même; et, l'aveu fait, il explique ainsi pourquoi il l'a fait : « ce poids était resté jusqu'à ce jour sans allègement sur ma conscience ; et je puis dire que le désir de *m'en délivrer* en quelque sorte (par mon aveu) a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes *Confessions* » (I, 2) (2). Ainsi des autres fautes qu'il confesse, et qu'il « rachète », c'est un mot de lui, par sa confession. Avouer, pour lui, c'est prévenir les reproches et mériter l'absolution : on comprend dès lors qu'il n'ait pas fait trop de façons pour nous

(1) Il eût été ravi, s'il eût pu la lire, de cette note de Bernardin de Saint-Pierre dans le Préambule de son *Arcadie* (1781) : « Plus les fautes dont Rousseau s'accuse (dans ses *Confessions*) sont humiliantes, plus l'aveu qu'il en fait est sublime. »

(2) Je ne puis me tenir de citer ici une réflexion de Mme de Charrière : « Au lieu d'entretenir la postérité de ses remords sur Marion, il aurait dû, de son vivant, la rechercher et réparer sa faute. » (Ph. Godet : *Mme de Charrière et ses amis*, 1906, I, 435.)

confesser ses péchés petits et grands. Il espère que le lecteur lui dira ce que Julie écrivait à Saint-Preux : « Je trouvai moins de tort dans votre faute que de mérite à la confesser (1). »

Une chose encore facilitait ses aveux : c'est la haute idée qu'il avait de lui-même. Il n'a dissimulé, dans ses *Confessions*, ni défauts ni vices ; eh bien ! la trompette du jugement dernier peut sonner : on connaît le discours qu'il tiendra à l'Éternel et son défi à tout homme d'oser dire, à cette heure suprême, qu'il a été meilleur que Jean-Jacques Rousseau. Déjà, dans ses Lettres à Malesherbes, il pouvait hardiment déclarer qu'il avait « le sentiment de ses vices », puisque c'est avec la même intrépidité qu'il ajoutait aussitôt : « J'ai pour moi une haute estime. » Quand, plus tard, à Wootton, il rédigera ses Mémoires, il n'aura point de secret pour son lecteur ; c'est sans crainte qu'il lui ouvrira toute son âme, car, à ce moment même, il écrit à Mylord Maréchal : « Je me sens une âme qui se peut montrer » (20 juillet 1766). Il peut donc, en toute sécurité, et comme il s'en vante sans cesse, « dire tout » ; il peut parler à son aise de ses menteries, de ses voleries, et même de ses coucheries : car tout cela, son âme vertueuse a de quoi le surpayer. « Se priser et se mépriser, disait Montaigne, naissent souvent de pareil air d'arrogance. » Qu'on écoute Rousseau lui-même parlant de ses *Confessions :* « sentant que le bien surpassait le mal, j'avais intérêt à tout dire et j'ai tout dit. » (4me *Promenade*). Et encore : « autrefois (quand j'écrivais mes *Confessions*), je faisais l'aveu de mes fautes avec plus de franchise que de honte, parce que je ne doutais pas qu'on ne vît ce qui les rachetait et que je sentais au dedans de moi. »

Enfin, et ceci est ce que j'appellais plus haut sa *tactique* : de s'accuser, comme il fait, cela lui permet d'accuser les autres. Dans sa pensée, sa sévérité envers lui-même n'est pas seulement la rançon de sa sévérité envers ses ennemis : elle est

(1) Et il pouvait dire aussi, comme Montaigne, (qu'*il imite* plus qu'il ne croit, dans ses *Confessions*), qu'il fournit largement au lecteur hostile de quoi « mordre en ses imperfections avouées », mais c'est avec l'espoir qu'en devançant l'ennemi (par ses aveux) il « lui édentera sa morsure ». (*Essais*, III, 9).

encore, elle est surtout la preuve indéniable de sa parfaite véracité quand il parle des autres. Qui donc, en effet, oserait douter de la parole d'un homme qui a poussé la franchise jusqu'à se montrer à nous, suivant son mot, « méprisable et vil quand il l'a été? » Cette habileté, à la fois courageuse et perfide, car elle consiste à se frapper d'un coup désespéré pour être plus sûr ensuite d'immoler autrui, n'avait point échappé aux contemporains. Avant l'apparition des *Confessions*, Diderot, qui les connaissait un peu par ce qu'en avaient révélé les lectures de Rousseau, essayait en 1778 de prévenir ainsi son accusateur : « Si, par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple, il paraissait jamais un ouvrage où d'honnêtes gens fussent impitoyablement déchirés par un artificieux scélérat qui, pour donner quelque vraisemblance à ses injustes et cruelles imputatations, se peindrait lui-même de couleurs odieuses... (1) » Et, cinq ans plus tard, quand parurent les *Confessions*, Servan écrivait : « les condamnations qu'il porte sur lui-même jurent la vérité de celles qu'il fait subir aux autres (2). » En maint endroit de son livre, quand il va porter un jugement sur quelqu'un, Rousseau se plaît à faire remarquer au lecteur que, ne s'étant pas épargné, il ne doit pas non plus épargner la personne qu'il va nous peindre ; et, donc, s'étant confessé lui-même, il la confesse : il ne lui est jamais venu à l'esprit qu'il n'avait peut-être pas le droit de parler des autres comme il parlait de lui, et c'est avec une pleine assurance qu'il écrit dans la

(1) Diderot : *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, 1778.

(2) Servan : *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, 1783. Un peu plus tard encore, en 1787, Marmontel, à l'article *Mémoires*, de ses *Éléments de littérature*, s'indignait, sans nommer Rousseau, mais en ne songeant qu'à lui, contre cette « sincérité cynique » et cette « sorte d'ostentation et d'honneur à révéler sa propre honte, soit pour faire dire qu'on a osé ce que nul autre n'avait osé encore ; soit pour accréditer, par quelques aveux humiliants, les éloges qu'on se réserve et par lesquels on se dédommage ; soit pour s'autoriser à dire impudemment d'autrui encore plus de mal que de soi-même. » Et Marmontel terminait ainsi sa diatribe : « il faut espérer que ce moyen d'amuser la malice humaine ne sera jamais employé deux fois. » En effet, on n'a pas vu deux fois les *Confessions* : seulement pour en faire de pareilles, ce n'est pas « le cynisme », mais, ce que n'a pas voulu voir l'envieux Marmontel, c'est aussi le génie qui a manqué.

première rédaction de ses Mémoires : « Les liaisons que j'ai eues avec plusieurs personnes me forcent d'en parler aussi librement que de moi. Je ne puis me bien faire connaître que je ne les fasse connaître aussi et l'on ne doit pas s'attendre... que j'aurai pour d'autres des ménagements que je n'ai pas pour moi-même. » Grâce à cette espèce de compensation, qui lui paraît très légitime, il fait payer à autrui le prix de ses aveux : « il y a des gens, disait Mme Cornuel, qui font pleurer leurs péchés aux autres. »

Soyons juste : il a lui-même pleuré les siens. Il a cinquante-trois ans quand il commence ses *Confessions* : par ses lectures, par ses réflexions sur lui-même dans la solitude, et enfin par ses œuvres même, à mesure qu'il les écrivait et qu'il s'exaltait en traçant les portraits d'un Saint-Preux et d'une Julie et en ornant son Émile des plus belles vertus, il a peu à peu conçu un idéal moral qui est, somme toute, noble et élevé. Or, quand il compare maintenant sa conduite passée à son idéal présent, il ne peut pas, quoi qu'il invente pour les pallier, ne pas regretter, dans son for intérieur, les pires fautes de sa vie ; et alors c'est, je crois, bien sincèrement que le sévère moraliste d'*Émile* blâme et condamne Jean-Jacques le menteur et le voleur et surtout Jean-Jacques le mauvais père. Si ses aveux n'effacent pas ses fautes, comme il avait tort de le croire — ou de le dire, — son repentir, du moins, peut en quelque mesure les atténuer à nos yeux ; comme aussi cette considération que, lorsqu'il les a commises, et cela ressort encore des *Confessions*, il n'en mesurait pas toute la gravité. Et ne faut-il pas enfin lui tenir compte d'un certain courage ? il en faut toujours pour s'accuser ; et, dès lors, ne serions-nous pas quelque peu injustes, si nous nous armions contre lui de sa franchise même pour l'en accabler et pour juger à toute rigueur des fautes que nous ne connaissons que par lui ? Son fameux passage sur le jugement dernier, qui ouvre les *Confessions*, contient certainement, à travers ses exagérations et ses vanteries coutumières, une part de vérité : y a-t-il, en effet, beaucoup de gens, je ne dirai pas, suivant son mot, qui soient « meilleurs que lui », mais qui, parmi ceux-là même que nous

estimons le plus, ne perdraient pas un peu de notre estime, s'ils faisaient ce qu'il a fait lui-même en maint endroit de son livre : si, comme lui, ils nous « découvraient leur cœur », tout le fond de leur cœur ?

Mais lui-même enfin, et c'est la dernière question que soulèvent les *Confessions*, que nous a-t-il fait lire au fond de son cœur ? est-ce toujours ce qu'il y lisait quand il était sincère avec lui-même, et s'est-il peint, en un mot, *tel qu'il voulait nous paraître* ou bien *tel qu'il était ?* « Si Rousseau, dit Brunetière, ne s'était pas senti coupable de beaucoup de choses qu'on lui reprochait, il n'aurait pas écrit ses *Confessions*, qui n'ont eu pour objet que de le disculper, en transportant la cause de ses fautes aux autres. Mécontent de lui-même, cela lui déplaisait qu'on le vît tel qu'il était. En nous faisant ses Confessioms, il voulait nous donner le change et, après tout, le calcul n'a pas été si mauvais, puisqu'on dispute encore de ce qu'il fut. Mais alors qui trompe-t-on ici quand on parle de sincérité ? car, à vrai dire, s'il s'est confessé, c'est pour arranger la vérité selon ses convenances, en bon français, pour la défigurer. Il a craint qu'on ne la découvrît, s'il ne laissait après lui parler pour lui que ses œuvres et ses actes, et, entre eux et elle, il a interposé *le mensonge* des *Confessions*. Ce n'est pas un aveu qu'il a fait, c'est une précaution qu'il a prise contre la postérité. Ses Mémoires ne sont pas ceux de l'homme qu'il fut vraiment, ni même de l'homme qu'il eût voulu être : c'est tout simplement le roman de ce qu'il a voulu qu'on le crût (1). » C'est là, à mon avis, juger trop sévèrement les *Confessions*, et c'est même, en un point, se méprendre complètement sur le caractère de leur auteur.

Rousseau, dit-on, n'a pas fait le portrait, « de l'homme qu'il eût voulu être » : je le crois bien ! car il a, le plus souvent, fait le portrait de l'homme qu'il croyait être réellement. Sans nul doute, et comme *tous* les auteurs de Mémoires sans exception,

(1) Brunetière : *Questions de critique*, 227.

M. Maugras qui, dans son livre sur *Voltaire et Rousseau*, a immolé Rousseau à la gloire de Voltaire, a renchéri sur Brunetière : Les *Confessions* sont un tissu « de calomnies, une œuvre de haine, de passion, à laquelle on n'aurait jamais dû ajouter foi. » (*Voltaire et Rousseau*, 1886, p. 576.)

il s'est peint tel qu'il voulait que le vît la postérité : mais il n'était pas très loin de se voir tel qu'il s'est peint et son orgueil nous répond presque de sa sincérité. Sa folie, elle, nous en répond absolument, toutes les fois qu'il parle des persécutions auxquelles il se croit en butte. Qu'il ait dit trop de bien de lui, et trop de mal de ses ennemis, ce n'est pas douteux ; mais le plus souvent, sinon toujours, il a pensé ce qu'il en disait : et si cela ne fait pas l'éloge de sa modestie, cela ne permet pas non plus de juger d'un mot son livre, et d'un mot flétrissant : « le mensonge des *Confessions* », parce que ce livre est très loin d'être un livre de mauvaise foi (1),

Il y a certes, dans les *Confessions*, de nombreuses inexactitudes ; mais elles ne sont pas toutes également reprochables à Rousseau. Il y a, tout d'abord, les inexactitudes voulues par l'auteur, et voulues précisément parce qu'il est auteur, c'est-à-dire, soucieux d'intéresser son lecteur par un récit bien fait ou une page bien écrite. Regrettant, dans ses *Confessions*, le temps où il les écrivait à Wootton « avec plaisir et à son aise », Rousseau se rappelle qu'alors il pouvait « tourner ses descriptions sans gêne jusqu'à ce qu'il en fût content. » Et, plus tard, dans ses *Rêveries*, et toujours à propos des *Confessions*, il ne fait aucune difficulté d'avouer « qu'il aimait à s'étendre sur les moments heureux de sa vie et qu'il les *embellissait* quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient lui fournir. Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étrangers. » Ce sont là péchés d'artiste et il faudrait être bien ennemi de son plaisir pour reprocher à l'auteur de n'avoir pas préféré à ces « charmes » la vérité toute nue. Nous n'avons pas là de vrais mensonges, mais, tout au plus, des menteries de poète, et c'est le cas de dire avec La Fontaine :

Comme lui ne ment pas qui veut.

(1) Bien plus tard, dans le tome III de son *Histoire* (posthume) de *la Littérature française classique*, Brunetière écrit : « Dès la seconde page des *Confessions*, nous le prenons en flagrant délit de mensonge *ou d'erreur* » ; et il cite des inexactitudes qui sont bien des erreurs, mais ne sont pas des mensonges (page 303).

Chateaubriand excusera Rousseau quand, pour s'excuser lui-même, il écrira : « là où il n'y a pas de menterie, il n'y a pas de poésie (1). »

Il y a, dans les *Confessions*, d'autres altérations de la vérité qui paraissent moins innocentes : ce sont celles, par exemple, que, dans le récit de ses brouilles avec ses amis, à l'Hermitage, Rousseau se permet, semble-t-il, dans le but de se donner toujours le beau rôle : ce qu'il ne peut faire qu'en leur donnant à eux tous les torts, et parfois, des torts très graves, bref, en les calomniant. Mais il faut, je crois, dans ces querelles, distinguer soigneusement entre la conduite de Rousseau et le récit qu'il nous en fait, c'est-à-dire entre Rousseau *acteur* et Rousseau *narrateur :* car si l'acteur, pour ainsi parler, mérite le blâme (et je crois l'avoir montré dans un précédent volume), on doit hésiter à condamner le narrateur, parce qu'il n'est pas pleinement responsable des faussetés qu'il a pu mettre dans ses narrations. Avant le voyage d'Angleterre, en effet, Rousseau a toute sa lucidité d'esprit, il n'y a qu'à lire ses lettres de cette époque : quelque méfiant qu'il soit, il raisonne toujours juste — quand il n'a pas intérêt à déraisonner et à forger des sophismes ; et les scènes de l'Hermitage sont de neuf ans *antérieures* au voyage d'Angleterre. Mais après le séjour en Angleterre, exactement à partir de sa lettre insensée à Hume, quand il parle de ses ennemis, c'est-à-dire de ses persécuteurs, il extravague ; et sa responsabilité va s'atténuant de plus en plus à mesure que s'obscurcit sa raison. Or, à quelle époque a-t-il écrit ce fameux livre IX qui contient le récit de ses querelles à l'Hermitage ? en 1769 ou 1770, à Monquin, c'est-à-dire trois ans après cette crise de Douvres qui a fait décidément de lui, et pour le reste de ses jours, un maniaque de la persécution. Quand donc il raconte ces

(1) Il y a aussi (il faut tout dire) les faits qu'il arrange, non plus pour embellir son récit, mais tout simplement pour se faire valoir : par exemple, pour nous montrer combien sa conversion au catholicisme fut difficile à ceux qui l'entreprirent, il fait durer son séjour à l'hospice de Turin « plus de deux mois », alors que les registres de l'hospice établissent que ce séjour n'a été que de onze jours. (C'est ce qu'a démontré M. Masson dans l'*Histoire littéraire de la France*, janv.-mars 1914.)

événements de l'Hermitage et qu'il les arrange à sa manière, on n'a pas, je crois, le droit de dire qu'il ment, parce que, s'il ne les présente pas tout à fait tels qu'ils se sont passés jadis, il les présente tels qu'il les voit maintenant, transformés et assombris par ses enragés soupçons, disons le mot : par sa folie ; or un fou divague, il ne ment pas.

Mais les *Confessions* ne sont pas seulement l'histoire des événements de sa vie ; elles sont encore, elles sont essentiellement, il l'affirme à mainte reprise, « l'histoire de son âme ». Il accorde qu'il peut se tromper sur des faits et des dates ; mais « je ne peux pas, dit-il, me tromper sur ce que j'ai senti, ni sur ce que mes sentiments m'ont fait faire : et voilà de quoi principalement il s'agit. L'objet propre de mes *Confessions* est de faire connaître exactement mon intérieur dans toutes les situations de ma vie » (II, 7). Ainsi les faits dont il parle, nous ne les connaissons que par le retentissement qu'ils ont eu et le souvenir qu'ils ont laissé dans son âme : rien donc de plus subjectif que ces Mémoires. Pourtant il s'appuie, quand il peut, sur des documents certains et, comme on dit, objectifs, qui sont les lettres écrites ou reçues par lui. Malheureusement il n'a gardé le brouillon des unes et l'original des autres qu'à partir de 1754 environ et il n'a pu en faire bénéficier que deux de ses livres, les livres IX et X ; il est vrai que ces livres sont des plus importants à ses yeux, puisqu'ils racontent les séjours à l'Hermitage et à Montmorency (1). Dans ces deux livres, Rousseau transcrit très fidèlement les lettres dont il a gardé copie et, grâce à ces lettres, on peut dire que, quand il y a des divergences sur des faits ou des dates entre Rousseau et Mme d'Épinay, c'est presque toujours Rousseau qui a raison. Mais avec le livre X finit le recueil de lettres qui a servi de guide à Rousseau. Qu'à cela ne tienne ! n'a-t-il pas ses souvenirs ? ils sont si précis, à ce qu'il prétend, que sur leur

(1) « Il y a cependant, et très heureusement, un intervalle de six à sept ans dont j'ai des renseignements sûrs dans un recueil transcrit de lettres dont les originaux sont dans les mains de M. Du Peyrou. Ce recueil, qui finit en 1760, comprend tout le temps de mon séjour à l'Hermitage et de ma brouillerie avec mes soi-disant amis : époque mémorable dans ma vie et qui fut la source de tous mes autres malheurs » (*Confessions*, II, 7).

trace il ne risque pas de s'égarer ni d'égarer le lecteur; et ce dernier peut donc lire en toute confiance le livre XI, comme Rousseau l'y invite à la fin du livre X. Ainsi, les livres IX et X mis à part, Rousseau a écrit de mémoire ses *Confessions :* il le déclare d'ailleurs lui-même et reconnaît, on l'a vu, que sa mémoire a pu le tromper, mais seulement sur des faits matériels, jamais sur la forte impression que ces faits ont laissée dans son âme. Il n'a qu'un guide, mais il est sûr : c'est « la chaîne des *sentiments* qui ont marqué la succession de son être et, *par eux*, celle des événements qui en ont été la cause ou l'effet. » (*Confessions*, II, 7). Rousseau, on le voit, prétend rendre inattaquable la véracité de ses Mémoires : ce qu'il offre, en effet, au lecteur, c'est l'histoire de ses sentiments ; or qui les connaît mieux que lui, qui les a éprouvés ? pour les retrouver et les décrire et, avec eux, les événements dont ils sont inséparables, il lui suffit, il le dit expressément, « de rentrer en lui-même ». Contentons-nous donc de ce qu'il nous donne ; mais nous le donne-t-il vraiment et pouvait-il même nous le donner ? je veux dire : pouvait-il écrire, comme il prétend l'avoir fait, l'*histoire véridique de son âme ?*

Il est trop évident que cela lui était impossible : pour retrouver, passé l'âge de cinquante ans, ses émotions dans les circonstances même les plus mémorables de sa jeunesse, il eût fallu qu'il pût faire renaître et ces circonstances et son cœur de vingt ans. Mais quelle que fût, et elle était très développée, sa mémoire affective, il ne pouvait revivre son passé qu'avec son cœur de quinquagénaire et c'est pourquoi il ajoutait forcément, dans ses récits, ses sentiments actuels à ses impressions de jadis. Il avait certainement prévu l'objection, car c'est, je crois, pour l'écarter, qu'il a écrit le passage suivant qui ne se trouve que dans la première rédaction de ses Mémoires : « En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent, je peindrai doublement l'état de mon âme, savoir : au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit. » Mais de ces deux choses, et à le supposer pleinement sincère, il n'en peut peindre qu'une seule *avec exactitude*, c'est l'état présent de son

âme ; car « le souvenir », qu'il invoque, ne lui rendra pas « l'impression reçue » ; il ne lui présentera son passé que transformé et surtout, comme nous l'allons voir, *embelli par son imagination.*

Il a, dit-il, écrit la première partie des *Confessions* « avec plaisir » : c'est qu'il s'agit de son plus lointain passé et que c'est celui-là surtout qu'on se plaît à ressusciter et à poétiser, quand on est âgé et qu'on vit seul, à la campagne, avec ses pensées et ses souvenirs. Qu'on l'écoute lui-même : « les doux souvenirs de mes beaux ans, passés avec autant de tranquillité que d'innocence, m'ont laissé mille impressions charmantes que j'aime sans cesse à me rappeler. » (*Confessions*, II, 7). En dépit de sa misanthropie, il avait, comme tous les romanesques, l'imagination riante : de même que, dans sa jeunesse, il avait bâti, malgré son dénuement, maints châteaux en Espagne dont il nous entretient dans les *Confessions* ; et, par exemple, à Turin, tandis qu'il couchait sur un grabat à un sou par nuit, il cherchait, à la messe du roi, « s'il n'y avait pas là quelque jeune princesse qui méritât son hommage et avec laquelle il pût faire un roman » ; de même, vieilli avant l'âge (« j'écrivais mes *Confessions* déjà vieux »), ce lui était un ravissement de revivre en imagination, c'est-à-dire, de romancer l'heureux temps de son enfance et de sa jeunesse. A mesure qu'il s'en éloignait, ce temps lui paraissait plus beau, plus belles aussi les femmes qu'il avait connues et aimées, plus délicieuses ces tranquilles retraites qu'il nous peint avec tant de charme, en Savoie ou à Montmorency ; quand, chassé ou errant de pays en pays, il réussit enfin à trouver un asile, cet asile ne lui plait jamais comme ceux dont il a joui dans ces heureuses années, auprès de « sa chère maman », et il lui arrive, en s'installant dans son nouveau gîte, de soupirer : « ce n'est pas encore là mes Charmettes ! »

Ainsi lorsqu'il se sent malheureux et se croit persécuté, il se réfugie, pour ainsi dire, dans son imagination : il est sûr d'y trouver deux remèdes certains contre ses maux, réels ou imaginaires : l'un, c'est de peupler d'êtres selon son cœur les champs et les bois où il aime à rêver, — et il écrit un roman qui s'ap-

pelle la *Nouvelle Héloïse ;* l'autre, c'est de reconstruire en pensée « toutes les scènes de sa vie qui lui ont laissé de doux souvenirs » — et il écrit un autre roman, qui est le roman de sa vie, et c'est celui qui s'appelle les *Confessions.* Quand il aborde l'époque douloureuse qui ne lui offre que « souvenirs attristants et déchirants », il hésite à en faire le récit, parce que c'est en renouveler l'amertume et il ne s'occupe plus de son travail que « par force et le cœur serré de détresse ». (*Confessions,* II, 7). C'est qu'au fond il rêve toujours l'âge d'or ; mais comme l'état de nature, où il l'avait placé, était, il le reconnaissait avec amertume, à jamais aboli pour l'humanité, il recréait pour lui cet âge heureux, tantôt en poétisant ses souvenirs, tantôt en « transportant dans les asiles de la nature des êtres dignes de les habiter », et qui ressemblaient, du reste, aux êtres charmants qui l'avaient aimé. C'est ainsi que, moitié se souvenant, moitié imaginant, et confondant ses souvenirs avec ses imaginations, il s'attendrissait et s'enchantait lui-même au récit de ses belles années et restait, en dépit du sort contraire, invinciblement optimiste. Voilà, ce me semble, comment on peut expliquer « cette facilité d'oublier les maux que le ciel, disait-il, lui avait ménagée », et qu'il devait, en grande partie du moins (car j'y reviendrai ailleurs), à son heureuse et bienfaisante imagination ; et voilà aussi pourquoi il a pu, au milieu même de ses infortunes, à Motiers et à Wootton, rédiger d'une plume alerte les pages pleines de fraîcheur et de vie qui abondent dans la première Partie des *Confessions* : si nous les trouvons, et à bon droit, enchanteresses, c'est parce qu'il s'était consolé et enchanté lui-même à mesure qu'il les écrivait.

Ses récits ont pu être et, je crois que, dans l'ensemble, ils ont été sincères : ils ne sont pas pour cela absolument dignes de foi. Choses et gens, il les a peints tels qu'ils étaient *pour lui,* c'est-à-dire tantôt, dans la première partie de son livre, poétisés par ses souvenirs, par ses « tendres regrets », et enfin par son imagination d'artiste ; tantôt, au contraire, dans la seconde partie, assombris et enlaidis à plaisir par ses rancunes tenaces et son incurable folie. Aimait-il en somme la vérité ? Oui, quand elle

lui était favorable et, au fond, je crois que sincèrement il la voyait toujours telle. Il l'aimait un peu comme son protecteur à Neuchâtel, le roi de Prusse, aimait, dit-on, la musique : Frédéric n'aimait pas proprement la musique, mais la flûte, ni proprement la flûte, mais sa flûte. Rousseau de même : la vérité, c'était, et ce ne pouvait être, que ce qu'il sentait si profondément et ce qu'il disait si éloquemment ; les airs qu'il jouait sur sa flûte, et qui le ravissaient, exprimaient la vérité de ses sentiments et c'était là pour lui à peu près toute la vérité. Tout ce qui ne s'accordait pas avec ce qu'il éprouvait ne pouvait être que fausseté et il écrivait tranquillement à la dernière page de ses *Confessions :* « J'ai dit la vérité ; si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, *fussent-elles mille fois prouvées*, il sait des mensonges et des impostures. »

Les *Confessions* sont donc *vraies*, mais d'une vérité toute *subjective* : c'est ici le triomphe du moi et l'avènement de « l'égotisme » dans la littérature ; avènement mémorable, car tout le monde sait quelle a été, dans le romantisme et dans le lyrisme du XIX[e] siècle, la fortune inouïe de cette littérature personnelle et confidentielle inaugurée par l'auteur des *Confessions*. Je n'ai pas à étudier ici (il y faudrait des volumes) ce que doivent à Rousseau tant d'auteurs de romans autobiographiques ou de poésies lyriques personnelles, à la fois en France et à l'étranger. Mais je voudrais, en terminant, essayer de découvrir pour quels motifs les *Confessions* ont eu tant de succès et exercé une si grande influence dans l'Europe entière ; et cela revient à chercher en elles ce qui, en dépit de beaucoup d'inutilités, et de quelques vilenies, a pu séduire et séduit encore tant de lecteurs.

Rousseau est, comme on sait, un merveilleux *conteur* : ses récits, vifs, éloquents ou tendres, voire parfois voluptueux, sont dans toutes les mémoires et défraient toutes les anthologies. Il excelle à *graduer l'intérêt*, à le ralentir et le tenir en suspens jusqu'à la catastrophe finale ; comme, par exemple, dans la plantation clandestine, par lui et le cousin Bernard, d'une bouture de saule au pied du grand noyer de la terrasse... jusqu'au brusque coup de pioche de M. Lambercier qui anéantit le patient travail

des écoliers auquel nous avions assisté et aux détails duquel Rousseau avait su nous intéresser ; si bien que nous n'entendons pas « sans frémir », comme le voulait le conteur, « ces coups impitoyables » de M. Lambercier qui, dit-il, « portent au milieu » de son jeune cœur. Il réussit à nous intéresser à des gens fort peu intéressants par eux-mêmes ; et il excelle, c'est là son grand art, à grouper ses personnages en de vivants *tableaux* que nous voyons et que nous n'oublions plus : qu'on revoie seulement en pensée la jolie Mme Basile tournant à demi la tête et montrant d'un simple mouvement de doigt la natte à ses pieds où va se précipiter l'ardent et timide Jean-Jacques... Je m'arrête : je n'ai voulu, par ces deux exemples connus de tous, que rappeler comment Rousseau sait *conter* et sait *peindre*. Mais d'autres l'ont su, autrement peut-être, mais aussi bien et parfois mieux que lui ; et pourtant, quelque célèbres qu'aient pu être leurs œuvres, elles n'ont pas eu dans le monde l'action profonde qu'a eue l'œuvre de Rousseau. Il ne faut donc pas chercher le secret de cette action dans les jolies histoires qu'il nous raconte ; je devais cependant en parler, car, chose étrange, elles occupent les trois quarts du livre. Rousseau a mérité cette critique que Pascal adressait à Montaigne : « il fait trop d'histoires. » Et l'excès ici est d'autant plus fâcheux que, parmi tant d'histoires, il en est qui paraissent longues, parce qu'elles sont insignifiantes. Si donc, comme j'ai essayé de le montrer, Rousseau ne ment pas vraiment dans son livre, le titre, du moins, de son livre est presque menteur : il s'y raconte, en effet, beaucoup plus qu'il ne s'y confesse.

Maintenant se confesser, cela veut dire avouer humblement ses péchés : ainsi l'entendait un auteur de Confessions véritables qui s'appelait saint Augustin : « Hélas ! combien me suis-je séché et consumé dans le vice !... Mon Dieu, je vous présente mon cœur. Voyez dans ses replis les plus cachés les fautes dont je me souviens. » Des fautes et des vices, voilà le véritable objet de toute confession sincère ; mais peut-être n'est-on complètement sincère qu'en se confessant à Dieu. En tous cas, et sans parler de l'humilité qui fait si totalement défaut à Rousseau, *raconter* sa vie, ses aventures et ses amours, cela ne

s'appelle pas faire sa confession ; et Rousseau aurait dû intituler son livre : Histoire anecdotique de ma vie. Il le sentait bien, puisqu'il avait écrit en tête de sa rédaction primitive : « Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau contenant *le détail des événements de sa vie* et de ses sentiments secrets *dans toutes les situations où il s'est trouvé.* » Les « sentiments secrets », ce pouvait être là matière à confession : mais les « événements de la vie » ont souvent refoulé dans son livre, comme l'orgueil et l'envie de paraître à son avantage ont trop souvent refoulé dans son cœur, les sentiments vraiment secrets : c'est que ces sentiments là nous font généralement moins d'honneur que ceux qu'on découvre après coup et qu'on étale dans un livre. Ainsi ce n'est pas l'intérêt de ses récits, et ce n'est pas davantage la sincérité de ses aveux qui font de son livre ce qu'il est d'ailleurs réellement, comme l'affirmait Rousseau, un livre unique ; qu'est-ce donc ? ceci je crois : il est, plus qu'aucun autre, profondément personnel, et c'est ce que je vais tâcher de mettre en lumière.

Avec beaucoup plus de raison que Montaigne, lequel encombre ses *Essais* de réflexions et d'anecdotes étrangères à sa personne, Rousseau aurait pu dire : « je suis la matière de mon livre ». Nulle matière ne lui était plus agréable à traiter ; il allait parler de l'être qu'il estimait le plus, c'était lui-même, et il allait en parler non plus, comme il avait fait jusque-là, dans ses autres œuvres, indirectement, par la bouche d'Alceste, d'Émile ou de Saint-Preux, mais en son nom et à la première personne ; et sa vanité, nous l'avons vu, allait trouver son compte jusque dans l'aveu de ses pires fautes, cette vanité qui, suivant le mot d'*Adolphe*, « *s'occupe d'elle-même* en racontant le mal qu'elle a fait. » Il dit dans son *Portrait* : « Quand même je voudrais me faire valoir, je passe pour un homme si singulier que, chacun se plaisant à amplifier, je n'ai qu'à me reposer sur la voix publique ; elle me servira mieux que mes propres louanges. Ainsi, à ne consulter que mon intérêt, il serait plus adroit de laisser parler de moi les autres que d'en parler moi-même. Mais peut-être que, par un autre retour *d'amour-propre*, j'aime

mieux qu'on en dise *moins de bien*, et *qu'on en parle davantage*. Or, si je laissais faire le public, qui en a tant parlé, il serait fort à craindre *qu'en peu de temps il n'en parlât plus.* » C'est à quoi il a mis bon ordre par ses *Confessions :* elles paraîtront quand il ne sera plus, et, donc, le public parlera de lui, même après sa mort ; et il en parlera comme il veut qu'on en parle, en connaissance de cause ; il entend par là : d'après l'idée qu'il aura donnée de lui.

C'est ce plaisir qu'il a à parler de lui, et à savoir qu'on en parlera encore après lui, qui l'anime au travail à travers ses persécutions et ses vagabondages, et donne à son œuvre cet entrain et cette allégresse qu'on remarque dans toute la première Partie des *Confessions*. S'il entre dans de menus détails et raconte de petits faits, ce n'est pas qu'il s'exagère leur importance, mais c'est *qu'il aime* à les raconter : « Je sais bien que le lecteur n'a pas grand besoin de savoir tout cela, mais j'ai besoin, moi, de le lui dire » ; et il le dit copieusement. Voici, par exemple, les anecdotes de son enfance qui lui reviennent en foule à l'esprit ; il y en a surtout cinq ou six... ; c'est beaucoup, dites-vous ; eh bien ! « composons : je vous fais grâce de cinq ; mais j'en veux une, une seule, pourvu qu'on me la laisse conter le plus longuement qu'il me sera possible pour prolonger *mon plaisir* » (*Confessions*, I, 1).

On ne fait bien que ce qu'on fait avec joie, et c'est parce qu'un esprit de joie circule à travers toutes ces pages qu'elles sont si intéressantes et si vivantes. Elles vivent de la vie et palpitent des mouvements qui agitaient son âme, tandis qu'il les écrivait. Pour plaire et pour charmer, il ne faut pas seulement qu'il y ait de l'agrément dans ce qu'on raconte, il faut encore, suivant le mot de Joubert, « qu'il y ait de l'homme. C'est *l'humaine chaleur* et presque *l'humaine substance* qui prête à tout ce qu'on dit cet agrément qui nous enchante. » N'est-ce pas exactement le cas des *Confessions* ? n'est-ce pas leur accent personnel, j'allais dire : leur son de voix confidentiel qui nous attire et nous attache à l'auteur et, tour à tour, suivant les passages, nous ravit, nous trouble ou nous fâche ? le lec-

teur souvent désapprouve, et parfois se révolte ; mais, exception faite pour les récits oiseux dont j'ai parlé, quand c'est bien la personne de Rousseau qui est en cause, le lecteur ne peut lire froidement ce que l'auteur a senti si profondément et ce qu'il a écrit avec toute son âme. Comment fait-il donc pour nous intéresser si vivement à des aventures qui, arrivées à tout autre qu'à lui, ou plutôt qui, contées par d'autres que par lui, nous paraîtraient parfaitement insignifiantes ou insipides ? Les plus petites choses, un mot, un geste, un sourire étaient capables de l'émouvoir au fond de l'âme, et il sentait renaître en lui ses émotions passées quand il reparlait bien plus tard du mot qui l'avait exaspéré ou du sourire qui l'avait ravi. C'était surtout, on l'a vu, les événements heureux de sa vie qui se retraçaient à son souvenir. Il appartenait à cette catégorie de types affectifs qui « ravivent les images heureuses avec une étonnante facilité, tandis que les souvenirs tristes, quand ils surgissent, sont refoulés aussitôt et aisément (1). »

Beaucoup de gens sentent profondément, comme Rousseau, mais ont beaucoup de peine à faire revivre leurs sensations passées, car ce sont là, pour parler le langage des psychologues, deux opérations différentes et l'une n'implique pas du tout l'autre. Mais, sans nul doute, on facilite singulièrement la réviviscence des émotions agréables, si l'on se plaît à ramener de temps en temps sa pensée vers les moments heureux de son existence et c'est ce que faisait Rousseau : « Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits..., *les doux souvenirs,* l'attendrissement se partagent le soin de me faire oublier quelques moments mes souffrances » (*3me Lettre à Malesherbes*). A revivre incessamment son passé, on le rend, pour ainsi dire, plus actuel et plus émouvant que le présent même et c'est ce qui explique peut-être ce mot de Rousseau : « les objets font moins d'impression sur moi que leur souvenir. » C'est que, à mesure qu'il ressuscite « les événements heureux » de son existence, il ne voit plus qu'eux, il les dégage

(1) Ribot : *Psychologie des sentiments*, 169.

inconsciemment de tout ce qui les accompagnait, et les gâtait peut-être, à l'époque où ils sont arrivés ; et alors il éprouve un peu de ce qu'éprouvait Eugénie de Guérin lorsque, revenant sur le passé, « elle feuilletait, disait-elle, ces cahiers pleins de lui (de Maurice) ; oh ! puissance des souvenirs ! ces choses mortes me font, je crois, plus d'impression que de leur vivant, et *le ressentir est plus fort que le sentir.* »

Rousseau croit ne se rappeler que ses sentiments seuls et c'est, dit-il, « la chaîne de ses sentiments » qui lui sert à retrouver la trame des événements de sa vie ; mais il est évident que sa mémoire *affective* (ce qu'il appelle le souvenir de ses émotions) est toujours soutenue et ravivée par sa mémoire *visuelle* et même par sa mémoire *auditive.* Il nous parle, par exemple, des fortes impressions qu'ont laissées en lui les propos caressants de sa tante Suzon et, tandis qu'il évoque son souvenir, *il la voit* « avec les deux crochets de ses cheveux noirs sur ses tempes », et *il l'entend* chanter ses airs tendres « avec son filet de voix douce et forte ».

Comprend-on maintenant que, lorsque je cherchais ce qui avait pu pousser Rousseau à écrire ses *Confessions,* je me sois servi d'un mot qui a pu paraître alors excessif : *la joie* de se souvenir. Il la goûtait, on le voit, plus qu'aucun autre, depuis le jour surtout où elle avait été ravivée en lui par ce séjour de 1754 à Genève, dont j'ai dit mainte fois l'importance capitale dans sa vie et dans son œuvre. Ce séjour, marqué comme on sait (Rousseau étant déjà célèbre), par des prévenances et des attentions flatteuses de « tous les états », lui a remis au cœur les doux souvenirs de son pays et de son enfance ; et il laisse parler son cœur, redevenu genevois, d'abord dans la Dédicace de son *Second Discours,* en 1755, où il « rappelle avec une douce émotion » la mémoire de son père ; puis, trois ans plus tard, dans sa *Lettre à d'Alembert,* où il s'attendrit en racontant l'heureuse vie de « ces Montagnons qu'il a vus dans sa jeunesse aux environs de Neuchâtel ». En 1762 enfin, il écrit, dans le livre II de l'*Émile,* ce passage éminemment caractéristique : « Il est un temps de la vie au-delà duquel on rétrograde en avançant. Je sens que j'ai passé

ce terme. Le vide de l'âge mûr, qui s'est fait sentir à moi, me retrace le doux temps du premier âge. En vieillissant je redeviens enfant et je me rappelle plus volontiers ce que j'ai fait à dix ans qu'à trente. Lecteurs, pardonnez-moi donc de tirer quelquefois mes exemples de moi-même ; car, pour bien faire ce livre, il faut que je le fasse *avec plaisir.* » Et il se donne le plaisir de raconter tout au long l'histoire de la Bible qu'il dut chercher la nuit dans le temple pendant qu'il était chez le pasteur Lambercier : c'est-à-dire qu'il écrit d'avance une page des *Confessions.* Et voilà comment, à partir surtout de son séjour à Genève, remontant, avec un plaisir toujours plus vif à mesure qu'il avance en âge, le cours de ses souvenirs et « rétrogradant », comme il dit, jusqu'à sa première enfance, il s'achemine peu à peu vers ses *Confessions.* La rédaction lui en était rendue facile par la fidélité de ses souvenirs mêmes.

Peu d'hommes, en effet, ont eu *une mémoire affective* aussi vive et tenace que Rousseau. Qu'on se rappelle, au début des *Confessions,* l'histoire du peigne brisé de Mlle Lambercier. C'est Rousseau qu'on accuse faussement de l'avoir brisé et on le punit sévèrement : « Je sens, en écrivant ceci, que mon pouls s'élève encore ; ces moments me seront toujours présents quand je vivrais cent mille ans » (*Confessions,* I, 1). Et le récit de son retour chez Mme de Warens : « Que le cœur me battit en approchant de la maison de Mme de Warens ! mes jambes tremblaient sous moi, mes yeux se couvraient d'un voile ; je fus contraint de m'arrêter plusieurs fois pour respirer et reprendre mes sens » (I, 3). Mais c'est surtout des plaisirs et des joies de son existence, de ses séjours heureux et des êtres qu'il l'ont aimé qu'il se souvient le mieux ; il retrouve alors, avec une précision singulière, le genre et la nuance même de l'émotion que tous ces objets lui ont fait jadis éprouver. Voyez-le à la maîtrise de Chambéry où il apprend la musique : « cet intervalle est un de ceux que je me suis rappelés avec le plus de plaisir. Dans les situations diverses où je me suis trouvé, quelques-uns ont été marqués par un tel sentiment de bien-être qu'en les remémorant, *j'en suis affecté comme si j'y étais encore.* Non-seulement je me rappelle les temps,

les lieux, les personnes, mais tous les objets environnants, *la température de l'air, son odeur*, sa *couleur*, une certaine impression locale qui ne s'est fait sentir que là et dont *le souvenir vif* m'y transporte de nouveau » (*Confessions*, I, 3).

Et puis, il a beau être singulier, il a beau se complaire et se pavaner dans ses singularités : il n'en est pas moins homme, misérablement homme comme nous ; si bien qu'en définitive, et quoique son orgueil se fût indigné de cette conclusion, il nous intéresse parce qu'*il nous ressemble*. On connaît le mot de Pascal : « le moi est haïssable » ; et le moi de Rousseau l'est trop souvent ; pourtant ce moi nous intrigue, nous émeut et nous trouble : c'est parce que, plus que ne le croyait Rousseau, et plus que nous le voudrions nous-mêmes, ce moi, c'est nous par certains côtés ; ou plutôt, ç'aurait pu être nous dans telles conjonctures qu'il nous raconte. Sans doute, nous n'avons pas, comme Rousseau, volé, ou dénoncé faussement une honnête servante. Cependant, si nous avions vagabondé, comme lui, sur les grandes routes ; si nous avions frayé avec les chevaliers d'industrie qu'il nous présente et dont il ne nous dit pas toutes les prouesses, sommes-nous sûrs que nous aurions été meilleurs que lui ? Dans cette aventure même du ruban volé chez Mme de Vercellis, et je prends à dessein ses pires misères, si Rousseau, on s'en souvient, s'obstine à charger la pauvre Marion, c'est parce que, l'ayant déjà accusée d'avoir volé le ruban, il n'ose plus s'en dédire malgré son repentir. Il y a là une analyse de la fausse honte qui est si juste que plus d'un lecteur a pu se reconnaître dans ce malheureux enfant qui, déchiré de remords, n'a pas le courage d'avouer sa faute « devant tant de monde. »

Quand il écrit ses Mémoires, il a passé la cinquantaine ; à cet âge, nous aussi, nous aimons à revenir en pensée vers nos années de jeunesse ; et qui donc a su, cette jeunesse si regrettée, la faire revivre et refleurir comme lui ? Quel lecteur d'âge mûr n'a tressailli, par exemple, en rencontrant ces simples lignes : « L'aurore un matin me parut si belle que, m'étant habillé précipitamment, je me hâtai de gagner la campagne pour voir lever le soleil » : et nous revoyons aussitôt avec lui le temps où l'au-

rore, en effet, « nous paraissait si belle », parce que, comme lui, nous avions vingt ans. Il avait traversé bien des mondes, fait bien des métiers et vu des contrées diverses ; et tous ces changements de milieux sont pour son œuvre une source d'intérêt dont il se rendait très bien compte. Il disait, en effet, au début de sa première rédaction : « J'ai connu tous les états, j'ai vécu dans tous, depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés » ; ce qui était vrai, et ce qui lui a permis de donner à son livre ce caractère largement *humain* qui le rapproche de nous, en dépit de ses singularités.

Mais ce qui, dans son livre, nous intéresse bien plus que ses changements d'état et de métier, ce sont les changements que, tout en poursuivant notre lecture, nous notons dans sa conduite et dans son âme ; et nous le lisons bien alors dans l'esprit où il voulait être lu quand il disait : « J'écris moins l'histoire des événements de ma vie que celle de l'état de mon âme à mesure qu'ils sont arrivés. » Nous sommes ramenés ainsi à ce qui fait l'intérêt capital des Confessions, parce que nous touchons ici, qu'on veuille se souvenir de ce que nous avons dit plus haut, à ce qu'il y a de plus personnel et de plus intime dans Rousseau, à ce qu'il appelle lui-même « sa manière d'être intérieure et sa véritable vie. » Ce qu'il est au début du livre, on le sait : un polisson qui mérite les étrivières. Que va-t-il devenir ? jusqu'où s'abaissera-t-il et se dégradera-t-il encore ? il se relève au contraire, si bien et si haut qu'il écrit la fière Profession de foi du Vicaire Savoyard. De ce qu'il était à ce qu'il est devenu peu à peu, la distance est immense et le progrès moral incontestable. Or, on ne progresse pas sans effort et sans lutte, et c'est dans cet effort même pour se ressaisir et s'améliorer à travers les défaillances et les chutes, que réside, pour un esprit réfléchi, l'intérêt dramatique de la vie orageuse que nous racontent les *Confessions*.

Dans la préface de son *Discours sur l'inégalité*, Rousseau compare l'homme dégénéré à « cette statue de Glaucus que la mer et les orages ont tellement défigurée qu'elle ressemble moins à un dieu qu'à une bête ». Pourtant, si j'ose reprendre sa

comparaison pour la lui appliquer à lui-même, l'étincelle divine n'était pas tout à fait éteinte, et Glaucus s'est lentement dégagé de la fange qui le souillait. Maintenant il a figure d'honnête homme et, pour beaucoup, il est presque un dieu ! Cette métamorphose imprévue et, en somme, mystérieuse de Jean-Jacques, parti de si bas pour monter vers la gloire et aussi vers la probité, rachète bien des taches de ses *Confessions* et même de sa vie : c'est elle aussi qui donne à son livre ce je ne sais quoi d'émouvant que renferme toujours l'histoire confidentielle d'une pauvre âme humaine, surtout quand l'âme qui se raconte à nous, serait-ce dans une confession imparfaite, est l'âme d'un vagabond qui est devenu un honnête homme et un grand écrivain.

Quel accueil les contemporains firent-ils à ces *Confessions*, quand Moultou en publia, en 1782, la première Partie qui n'allait que jusqu'au départ de Rousseau pour Paris avec son système de musique (1) ? Le public fut déçu : après tout ce qui s'était dit des lectures de Rousseau en 1771, lesquelles comprenaient ses querelles avec ses amis, on s'attendait à lire sur ceux-ci de piquantes révélations. « Les *Confessions* de Rousseau, écrit Bachaumont le 15 mai 1782, ne satisfont pas à beaucoup près la curiosité du lecteur : il y manque la partie la plus essentielle, celle de son séjour à Paris jusqu'à sa mort. » Il y avait des gens, on devine lesquels, qui n'étaient pas aussi impatients que Bachaumont de lire l'histoire du séjour à Paris, à l'Hermitage, et à Montmorency. Servan disait de cette première partie, qui venait de paraître : « c'est le vestibule, et plus d'un se demande s'il ne figurera pas dans le salon, car on craint une suite aux *Confessions* (2). »

En attendant, « le vestibule » ne manquait pas de curiosités pour le public, ni même de surprises pour ceux qui croyaient

(1) Moultou publia les six premiers livres en 1782, et son fils les six derniers en 1788, en tout quatre volumes in-8°, Genève. Du Peyrou publia à son tour en 1790, avec des corrections et des lettres inédites, la seconde partie des *Confessions*, Neuchâtel, cinq volumes in-8°.

(2) *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, par M. Servan, ancien avocat-général au Parlement de Grenoble, 1783.

connaître l'auteur, ayant été de ses meilleurs amis. Mme de Boufflers, qui était de ce nombre, exprime, dans une lettre du 1er mai 1782 à Gustave III, son sentiment sur cette première partie des *Confessions*, et ce sentiment est le dégoût : « Je charge, quoiqu'avec répugnance, le baron Cederhielm, de vous porter un livre qui vient de paraître : ce sont les infâmes Mémoires de Rousseau intitulés *Confessions*. Il me paraît que ce peut être celles d'un valet de basse-cour, au-dessous même de cet état, maussade, en tout point lunatique et vicieux de la manière la plus dégoûtante. Je ne reviens pas du culte que je lui ai rendu, car c'en était un (1). » Quelques années plus tard, Volney regrettera que « l'auteur d'*Émile*, après avoir tant parlé de la nature, n'ait pas imité sa sagesse qui, en montrant au dehors toutes les formes qui flattent les sens, a caché dans nos entrailles et couvert de voiles épais tout ce qui menaçait de choquer notre délicatesse (2). » Si l'on était séduit (et qui ne le serait ?) par le charme du style et par ce qu'on appelait alors « le coloris de Rousseau », on fut généralement choqué par le cynisme de ses aveux.

Ainsi, même après sa mort, Rousseau continuait à étonner et à scandaliser ; et si l'on s'était demandé, quand avait paru la première Partie des *Confessions*, quel besoin il avait, suivant le mot de Rivarol, de « se dégrader et de s'avilir » (3), on se demanda, quand parut en 1788 la seconde Partie, quelle fureur le poussait à avilir les autres, à immoler, pour ainsi dire, sur sa tombe, à peu près tous ceux qui l'avaient connu et à leur faire à tous, par ses accusations odieuses, ce que Cerutti appelait des « legs d'infamie » (4). On protesta donc contre les calomnies manifestes accumulées dans la seconde Partie, comme on s'était récrié contre l'impudeur de certains aveux de la première Partie ;

(1) Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, 1867, t. II, 401.

La *Correspondance littéraire* (juillet 1782) fait valoir les beaux passages du livre, plaide les circonstances atténuantes, mais convient que « ces mémoires sont remplis de disparates, d'extravagances, de platitudes... de faussetés. »

(2) Volney : *Œuvres*, t. VI, *Leçons d'Histoire*, 1795.

(3) Rivarol : *Œuvres complètes*, 1808, I, 57.

(4) *Journal de Paris*, 2 décembre 1789.

mais la réprobation fut loin d'être unanime. Les dévots et les dévotes de Rousseau défendirent leur dieu dans des apologies telles que les *Lettres* (emphatiques) de Ginguené *sur les Confessions de J.-J. Rousseau* (1791), auxquelles La Harpe répliqua (dans le *Mercure français* du 24 novembre 1792) : « eh quoi ! il faudra croire que tant d'honnêtes gens, noircis et diffamés dans les *Confessions,* ont été des hommes vils parce que Jean-Jacques a eu le malheur d'être fou ? » Avant lui, Cerutti (dans le *Journal de Paris* du 2 décembre 1789) avait appelé les *Confessions* « un héritage de fureur ».

Malgré ces protestations et ces critiques, les *Confessions* ne laissaient pas d'avoir leurs admirateurs, et la preuve en est que l'Académie mettait au concours, *après* la publication de la seconde Partie, l'Éloge de Rousseau. M[me] de Charrière, qui se préparait à concourir, hésita à continuer son Mémoire devant le scandale provoqué par la publication de cette seconde Partie, et elle demanda à Marmontel, alors Secrétaire perpétuel de l'Académie, si l'Éloge de Rousseau était toujours proposé. La réponse de Marmontel nous renseigne sur l'accueil que le grand public fit aux *Confessions,* quand il les connut tout entières : « il a fallu, avant de proposer l'Éloge, attendre et observer la seconde Partie des *Confessions.* La sensation produite a été diverse, selon les esprits et les mœurs ; mais, en général, nous sommes indulgents pour qui nous donne du plaisir. Rien n'est changé dans les intentions de l'Académie, et Rousseau est traité comme la Madeleine : *remittuntur illi peccata, quia dilexit multum* » (1).

Quel *caractère* révélait au monde, en 1788, la publication intégrale des *Confessions,* c'est ce que je voudrais rechercher dans le chapitre qui suit.

(1) Cité par Gaullieur : *Études sur l'histoire de la Suisse française*, 156, note. Le prix d'éloquence ne fut pas donné, les Eloges ayant paru insuffisants, malgré, disait le Secrétaire perpétuel, « la chaleur de l'enthousiasme » des concurrents. (Lenel : *Un homme de lettres au* XVIII[e] *siècle : Marmontel*), 1902, p. 495.

CHAPITRE IX

LE CARACTÈRE DE ROUSSEAU

A vrai dire, ce n'est pas seulement dans ses *Confessions* que Rousseau a fait son autobiographie : c'est encore, avant les *Confessions*, dans son *Portrait*, dans l'*Introduction* à la rédaction primitive des *Confessions* et dans ses *Quatre Lettres à M. de Malesherbes;* et c'est, après les *Confessions*, dans les *Dialogues*, où Rousseau fait les honneurs de Jean-Jacques, et enfin dans les *Rêveries*, qu'il nous invite à considérer comme un « appendice » aux *Confessions*. C'est donc tous ces ouvrages qu'il faut consulter, si l'on veut fixer, non sans doute l'idée définitive qu'on doit se faire du caractère de Rousseau, mais en tous cas l'image qu'il a voulu nous donner de lui-même, et que nous aurons d'ailleurs à compléter. Il aurait souhaité, selon son expression, « rendre son âme transparente aux yeux du lecteur » ; mais d'abord a-t-il fait tout ce qu'il fallait pour la rendre transparente à ses propres yeux? En d'autres termes, a-t-il, pour se bien connaître, réussi à *s'analyser?*

Il s'y est essayé çà et là, et, parfois même, avec un rare bonheur, mais sans jamais, je crois, descendre au fond de lui-même. Par exemple, il décrit très bien sa timidité, et les psychologues et moralistes ne manquent jamais de le citer, quand ils veulent faire le portrait du timide; mais il n'a jamais soupçonné que la cause, non pas unique, mais essentielle et profonde, de sa timidité, c'était son orgueil. Et, du reste, ce même orgueil était-il bien compatible avec cette analyse de soi-même qu'il nous avait si solennellement promise au début de ses *Confessions?* On ne prend pas la peine de s'analyser bien sérieusement quand on se sent « le meilleur des hommes » ; et même, de s'estimer si fort, n'est-ce pas déjà une preuve qu'on ne s'est guère étudié? S'il est une vertu qu'ait ignorée Rousseau, c'est

bien l'humilité ; or peut-on dire qu'il se connaît lui-même celui qui ne connaît pas l'humilité ? *tota humilitas tua ut cognoscas te*, dit avec grande raison saint Augustin, qui a fait, lui aussi, mais dans tout autre esprit, ses *Confessions*. Reconnaissons d'ailleurs que s'analyser froidement soi-même pour avoir le droit de dire ensuite au lecteur : « voilà comme je suis, » c'est une tâche délicate et combien difficile, je dis : aux plus humbles et aux plus scrupuleux, car qui donc ne se fait pas plus ou moins illusion sur soi-même ? Le mieux est, en somme, de raconter, naïvement si l'on peut, ses faits et gestes, et de laisser le lecteur tirer lui-même, de tous ces récits, la conclusion logique qui sera le portrait de l'auteur. Et c'est bien aussi ce que très judicieusement a prétendu faire Rousseau : « Si je me chargeais du résultat (de cette enquête sur moi-même) et que je dise au lecteur : tel est mon caractère ; il pourrait croire, sinon que je le trompe, au moins que je me trompe ; mais en lui détaillant avec simplicité tout ce qui m'est arrivé, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai senti, tout ce que j'ai pensé, je ne puis l'induire en erreur ; c'est à lui d'assembler ces éléments et de déterminer l'être qu'ils composent. » (*Confessions*, I, 4). Essayons donc, puisqu'il nous y invite, de dégager, de tout ce que nous savons de lui, *et par lui*, l'être qu'il était.

Pour beaucoup de ses biographes, Rousseau est un être à la fois si singulier et si compliqué, que jamais on ne trouvera la clef de son caractère. Par exemple, Amiel estime que « Jean-Jacques Rousseau est une énigme psychologique et que celle que le Sphinx proposa à Œdipe n'est qu'un jeu d'enfant auprès de celle-ci (1). » Pour M. Brédif, « le caractère de Rousseau est un hiéroglyphe digne d'exercer un Champollion (2). »

On peut, je crois, sans être Œdipe ou Champollion, arriver à déchiffrer cet hiéroglyphe ou cette énigme : c'est, en tous cas, le devoir du biographe de Rousseau de s'y efforcer. La difficulté vient évidemment de ceci : ce qui éclate et paraît dominer dans le caractère de Rousseau, ce sont de multiples et flagrantes

(1) *J.-J. Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui*, 1879, p. 29.
(2) Brédif : *Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau*, 1906, p. 333.

contradictions. Les concilier semble, au premier abord, impossible : « On ne saurait, a-t-on dit, ramener à l'unité ce caractère ondoyant, noble et bas, altéré de tendresse, et d'un orgueil sauvage ; il fut *l'homme des contrastes* (1). » S'il en est ainsi, conclut Eugène Rambert après avoir cité ce passage, « il faut renoncer à comprendre Rousseau. » Et Rousseau, *pour le même motif,* se regarde comme un être à part et renonce à se comprendre lui-même.

Mais d'abord on n'est pas, comme le croit Rousseau, un être exceptionnel parce qu'on a des qualités ou des défauts de caractère qui se contrarient, ou paraissent se contrarier. La Rochefoucauld n'a-t-il pas écrit cette maxime : « L'imagination ne saurait inventer tant de diverses contrariétés qu'il y en a naturellement dans le cœur de *chaque* personne (2)? » Et si même les contrariétés d'un caractère ne se ramènent pas à une faculté maîtresse comme à leur principe, ce caractère n'est pas pour cela incompréhensible : car comprendre un caractère ce n'est pas, par une simplification systématique, le ramener à l'unité, ce qui est quelquefois le déformer, mais bien essayer de l'embrasser tout entier dans sa *vivante complexité.* Ce qui est vrai pourtant, c'est que, si cette complexité est vivante, c'est parce que les « contrariétés » dont elle se compose ne sont pas juxtaposées en elle ; elles se sont fondues en un tout qui est, lui, harmonique et *cohérent,* puisqu'il subsiste et qu'on lui donne un nom : *Rousseau* ou tout autre. Cette cohérence donc entre les dispositions naturelles, voilà ce qu'il faut trouver, si l'on veut parler du caractère de Rousseau. Il est essentiel toutefois ici de se souvenir que, dans l'infinie diversité des caractères, il en est qui, par la faute de la nature ou de l'éducation, sont beaucoup moins harmoniques que d'autres ; ils sont le contraire de ce qu'on appelle en psychologie des caractères unifiés. Or, tel est le

(1) Rey : *Genève et les rives du Léman,* 1875, p. 147.

(2) Et Rousseau aurait pu lire dans son Montaigne : « Quiconque s'étudie bien attentivement trouve en soi cette volubilité (mobilité) et discordance... Nous sommes tous de lopins (de morceaux) et d'une contexture si diverse que chaque pièce fait son jeu. » (*Essais,* II, 1).

caractère de Rousseau, puisque ce qui s'offre d'abord à nous, dans ce caractère, ce sont *ses contradictions.*

Partons donc, puisqu'elles sont indéniables et qu'elles sautent aux yeux, de ces contradictions mêmes, et cherchons, non par une systématisation arbitraire, mais en l'interrogeant et en le citant lui-même, s'il est possible de *les concilier.* Il me semble. qu'on peut les ramener à deux principales : sa *sensibilité* est en désaccord, d'une part, avec son *intelligence*, et, d'autre part, avec sa *volonté.*

Sur le premier désaccord (entre sa sensibilité et son intelligence), écoutons-le lui-même : « Deux choses presqu'*inalliables* s'unissent en moi sans que j'en puisse concevoir la manière : un tempérament très ardent, des passions vives, et, d'autre part, des idées très lentes à naître. » (*Confessions*, I, 3). J'ai montré ailleurs que ces deux choses, bien loin de s'exclure et d'être « inalliables », s'allient au contraire et se conditionnent le plus souvent chez le même individu : « la vivacité » même des passions, par exemple, et « l'ardeur » du tempérament peuvent très bien offusquer l'intelligence et « ralentir » son activité ; il n'y a donc là, quoi qu'en ait pensé Rousseau, rien d'énigmatique à expliquer.

La seconde opposition, qui va bien plus au fond de son caractère, est celle-ci : une *sensibilité* ardente s'unit en lui à une *volonté* faible, paresseuse et lâche. Il se dépeint ainsi dans sa seconde Lettre à Malesherbes : « une *âme paresseuse*, qui s'effraye de tout soin, un *tempérament ardent*, bilieux, facile à s'affecter et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, *semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère*, et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien ; quoique je ne puisse résoudre cette opposition *par des principes*, elle existe pourtant, je la sens, rien n'est plus certain. » Il n'est peut-être pas aussi difficile que le croit Rousseau « de résoudre par des principes cette opposition » ; car si nous en croyons précisément ceux qui raisonnent par principes, je veux dire les philosophes, nous trouvons, ce me semble, le cas de Rousseau parfaitement déduit par Descartes dans ses *Passions de l'âme.* Il y a, pour

Descartes, deux sortes d'âmes : les unes sont les âmes fortes qui conduisent les actions de leur vie suivant des jugements fermes et déterminés touchant la connaissance du bien et du mal; les autres sont les âmes faibles qui n'obéissent pas, comme les premières, à la raison; et « *les âmes les plus faibles* de toutes sont celles dont la volonté ne se détermine point ainsi à suivre certains jugements, mais se laisse continuellement emporter aux *passions présentes*, lesquelles, étant souvent contraires les unes aux autres, la tirent tour à tour à leur parti et, l'employant *à combattre contre elle-même*, mettent l'âme *au plus déplorable état* qu'elle puisse être (1). » Ainsi l'âme, qui ne prend pour guide que sa sensibilité, se met en lutte contre elle-même et elle en est très malheureuse. Or, cette lutte intestine et douloureuse, c'est exactement ce que Rousseau trouve en lui, quand il s'examine : « Jamais homme ne se conduisit moins sur des principes et des règles et *ne suivit plus aveuglément ses penchants*... L'espèce de sensibilité que j'ai trouvée en lui (Jean-Jacques) peut rendre *très malheureux* ceux qu'elle gouverne; elle en fait des hommes inconséquents et souvent en contradiction avec eux-mêmes. » (2e *Dialogue*).

Quelle est donc cette « espèce de sensibilité » qu'il s'attribue ? essayons de la préciser plus qu'on ne fait d'ordinaire quand on se borne à dire de Rousseau qu'il est extraordinairement sensible. Il estimait que « chacun porte en naissant un tempérament particulier qui détermine son caractère. » Nous n'avons pas à rechercher ici ce qu'est au juste le tempérament, ni combien il y a de tempéraments différents : questions ardues que nous laissons à débattre aux philosophes ; mais, prenant le mot dans son acceptation vulgaire et acceptant la division très ancienne des tempéraments en : *sensitif* et *actif*, nous dirons que Rousseau, par son tempérament est un sensitif ; mais encore *quelle espèce de sensitif ?* Un philosophe contemporain (2) distingue trois sortes de sensitifs : les *humbles* (qui ont une sensibilité excessive et une intelligence bornée), les *contemplatifs* (très sensibles et

(1) Descartes : *Passions de l'âme*, 1re partie, art. 48.
(2) M. Ribot : *Psychologie des sentiments*, 1896, p. 386.

très intelligents, mais incapables de toute réaction, par exemple, Hamlet) ; *les émotionnels,* « qui sont à l'apogée des sensitifs » ; il est évident que Rousseau appartient à cette dernière catégorie, car on la définit ainsi : « à l'impressionnabilité extrême et à la subtilité intellectuelle des contemplatifs s'ajoute l'activité ; mais l'activité des émotionnels a sa marque propre : elle est *intermittente* et parfois spasmodique, parce qu'elle découle *d'une émotion intense,* non d'un fond stable d'énergie. » *L'indolence,* dit encore Bain, est la disposition du caractère purement émotionnel. Rien de plus juste, malgré une apparence paradoxale : l'émotionnel « n'agit que sous l'influence momentanée de motifs puissants, puis retombe dans l'inaction, qui est sa nature essentielle ; d'où alternative d'énergie impétueuse et d'affaissements brusques. » C'est bien là la nature, à la fois ardente et paresseuse, de Rousseau, de ce Rousseau qui, par exemple, laissant éclater sa colère contre les magistrats et les pasteurs de Genève, foudroie les uns et les autres dans ses *Lettres de la Montagne,* puis brusquement, sa vengeance assouvie, c'est-à-dire sa verve éteinte, s'affaisse, se terre et se tait. Rousseau revient sans cesse sur ces contrastes de sa double nature, impulsive et nonchalante à la fois : « la même opposition qu'offrent les éléments de sa constitution (dit-il de lui-même) se retrouve dans ses inclinations, dans ses mœurs et dans sa conduite : il est actif, ardent, laborieux, infatigable ; il est indolent, paresseux, sans vigueur; en un mot, il passe d'une extrémité à l'autre avec une incroyable rapidité. » Mais ces brusques passages, d'une activité fiévreuse à l'abattement et à l'inertie, ne font pas de lui, comme il le croyait, un être exceptionnel, puisque nous avons pu désigner *ses semblables* par un terme générique emprunté à un psychologue qui fait autorité.

Rousseau est donc *un émotionnel :* il n'est pas proprement *un passionné.* La véritable passion, en effet, quand elle s'implante dans une âme, y domine longtemps, sinon toujours ; elle fait les hommes énergiques et obstinés. L'émotion, elle, peut être très forte, mais elle s'épuise en un moment ; elle fait les enthousiastes, imprime à l'âme des élans sublimes — et courts. Écou-

tons Rousseau : « Il n'y a rien de grand, de beau, de généreux, dont *par élans* Jean-Jacques ne soit capable ; mais il se lasse bien vite et retombe aussitôt dans son inertie » (2me *Dialogue*). Parce qu'il s'enflamme aisément et qu'alors il a un style de feu, on dit volontiers de lui qu'il est un passionné, ce qui est vrai évidemment si l'on prend ce terme, comme nous l'avons fait souvent nous-même, dans son sens général et vague ; mais si l'on veut, comme nous l'essayons ici, préciser la nature et mesurer la profondeur de sa sensibilité, on voit que le terme d'*émotionnel* lui convient beaucoup mieux. Il parle très souvent lui-même, de ses passions ; mais pour que ce soient de vraies passions, il en a trop, et de trop fugitives, ce qui est le propre des âmes faibles. Il dira par exemple : « l'épée use le fourreau ; voilà mon histoire. Mes passions m'ont fait vivre et mes passions m'ont tué. Quelles passions ? dira-t-on. Des riens, les choses du monde les plus simples, mais qui m'affectaient comme s'il se fût agi de la possession d'Hélène ou du trône de l'univers. » Des passions pour des riens ne sont pas des passions : ce sont tout au plus des passades.

Enfin, il est encore un trait, et fort important, de son caractère, qui se rattache à la sensibilité particulière que nous avons reconnue en lui : le sentimental très ordinairement est un *rêveur*, mais surtout le sentimental qui, à une grande puissance d'*émotion* joint une *paresse* native ; et c'est ce qu'a très bien démêlé Rousseau quand il a dit, parlant de lui : « un cœur actif et un naturel paresseux doivent inspirer le goût de la rêverie » (2me *Dialogue*).

Une très grande impressionnabilité et une volonté débile : avec cela on est, surtout dans le jeune âge, à la merci du premier venu qui vous séduit par sa faconde, qu'il s'appelle Bâcle ou Venture, qu'il soit « juge-mage » ou soi-disant « archimandrite » : « dès ma jeunesse, je me livrais sans réserve à quiconque savait m'en imposer par un jargon dont j'ai toujours été dupe. » La jeunesse passée, il se livrera encore, et toute sa vie, à ses amis et à ses protecteurs, car il prend plaisir à être protégé et dirigé. Mylord Maréchal est « son père », et Hume, « son cher patron. » Mais

c'est surtout par les femmes qu'il lui plaît de se laisser guider, parce qu'elles ont les attentions et savent les mots qui caressent sa sensibilité. Or il a « le cœur tendre » et son cœur (il aime à l'insinuer comme un encouragement à ceux à qui il écrit), n'a jamais su résister aux caresses. Au reste, n'écoutant jamais que les impulsions de ce cœur, il se détache brusquement et avec éclat de ses protecteurs et de ses amis, dès qu'il croit son indépendance menacée. S'il est heureux, par exemple, à Montmorency, c'est parce qu'il a échappé à ces « prétendus amis (Grimm, Diderot, Mme d'Épinay) qui s'étaient *emparés de lui*, et qui voulaient absolument le rendre heureux à leur mode et non pas à la sienne » (2me *Lettre à Malesherbes*). Au fond, dans l'influence qu'ont prise sur lui ses amis, et que *sa faiblesse* leur a laissé prendre, il finit par voir une humiliation, c'est-à-dire la chose du monde qui est la mieux faite pour le révolter, car, nous le savons, il est essentiellement, il est foncièrement un orgueilleux.

Mais « être heureux à sa mode », qu'entend-il par là ? notre façon de comprendre le bonheur peut être une indication précieuse sur notre caractère. Sans rappeler ici tous les rêves de félicité dont Rousseau a, pour ainsi dire, semé ses œuvres, je ne citerai qu'une phrase, parce qu'elle met en relief le trait de caractère que je tâche en ce moment de dégager : « l'espèce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux (c'est-à-dire d'agir) que de ne pas faire ce que je ne veux pas » (1re *Lettre à Malesherbes*) : c'est bien là le bonheur *des faibles*, En réalité, il se laisse mener, pourvu que ce ne soit pas ostensiblement et qu'il ne s'en doute pas : son orgueil ne souffre pas alors d'un joug qu'il ne sent pas.

Sur l'*orgueil* de Rousseau, il est inutile, je crois, d'insister, tant il s'étale avec candeur dans toutes ses œuvres ; par là Rousseau est vraiment, puisqu'il y tient, un être exceptionnel : car on peut dire, sans lui faire tort, qu'il a largement excédé la dose d'orgueil qu'on passe d'ordinaire au génie. Je serai amené, en montrant comment s'est développé son caractère, à donner plus loin, ou à rappeler, certaines preuves de cet orgueil. En

voici, pour le moment, quelques curieux *effets*. Il est incivil et même grossier : c'est que, ne sachant pas les bienséances, plutôt que d'avouer qu'il les ignore, il prend le parti de les fouler aux pieds ; il outre alors délibérément ses défauts et, pour ainsi parler, il joue son caractère : « j'affectai de mépriser la politesse que je ne savais pas pratiquer (1). » Cynisme de parade et rudesse empruntée qui cachent mal, malgré « son ton caustique et son âpreté », sa faiblesse et sa pusillanimité natives : « mes amis et mes connaissances menaient cet ours si farouche comme un agneau. » Son orgueil est tel que c'est en partie lui qui, par le détour le plus imprévu, lui a dicté ses aveux les plus honteux : ne pouvait-il pas s'enorgueillir de les avoir faits ? « Orgueil, dit Pascal, contrepesant toutes les misères. Ou il cache ses misères ou, s'il les découvre, il se glorifie de les connaître » — et, encore plus, d'avoir osé les faire connaître.

« Rousseau, dit Grimm, *joignait* beaucoup d'orgueil à un caractère timide » (*Corresp. litt.*, 15 juin 1762). Mais sa *timidité* ne se joint pas à son orgueil : elle en vient. Il justifie ce joli mot de Petit-Senn que « la timidité n'est souvent qu'une gaucherie de l'amour-propre. » Il sait, par exemple, que, pour briller et paraître à son avantage dans le monde, il n'a pas l'esprit assez alerte ; et, de l'avoir mainte fois constaté à sa honte, cela le rend plus gauche et partant plus timide encore, — plus sombre aussi ; car il ne saurait prendre son parti de n'avoir pas partout la place à laquelle il a droit, et qui est la première : il a donc la timidité farouche des orgueilleux. « Criton fuit le monde, il est

(1) Stendhal écrit dans son *Journal* : « Je sens bien que ma manière naturelle ne saurait leur plaire et que, cependant, je suis jaloux de leur plaire. Malheureuse *vanité* qui fait qu'en voulant plaire je plaise moins ! » Il y a, entre Rousseau et Stendhal, de telles affinités de caractère que l'on comprend mieux les *Confessions* du premier quand on lit le *Journal* du second. Stendhal, par exemple, ressemble étonnamment à Rousseau par son extrême susceptibilité et son immense amour-propre, par sa gaucherie dans le monde, par son « esprit de l'escalier », par ses emportements contre « cette nation de vaudevillistes », sa haine de « cet esprit gai avec légèreté », enfin par sa sensibilité maladive, par ce qu'il appelle « son excessive délicatesse, cette délicatesse que l'inflexion d'un mot, un geste inaperçu met au comble du bonheur ou du désespoir. » Ne croirait-on pas entendre Rousseau ?

en quelque sorte sauvage ; les cercles nombreux lui sont insupportables, il y est gauche, embarrassé et semble n'avoir pas l'usage de son esprit. Vous en concluez que Criton est timide, et moi je vous dis qu'il a un amour-propre extrême, qu'il éprouve un besoin irritant de produire de l'effet et de faire sensation ; c'est par cette raison que Criton fuit les assemblées où il serait confondu (1). » Ajoutez que sa myopie n'est pas faite pour lui donner de l'aplomb : « ma vue courte me fait mille illusions. Je prends tous ceux qui passent pour des gens de ma connaissance ; partout je suis intimidé, retenu par quelque obstacle. » (*Confessions*, I, 1).

Mais ce qui, bien plus que sa mauvaise vue, et autant, pour le moins, que son orgueil, a fait de lui le timide que nous connaissons, c'est encore sa faiblesse de caractère et sa pusillanimité. Il sait, et l'a avoué en maint endroit, qu'il manque de courage : « Je persistai ; *pour la première fois de ma vie* j'eus du courage. » (*3me Promenade*). Il n'a pas, si j'ose dire, l'esprit de son caractère : il a l'esprit hardi et le cœur timide. Il n'ose pas aller au-devant d'un danger, ni affronter les gens qu'il sait, ou qu'il croit lui être hostiles. Chassé de France, il se garde bien de chercher un refuge à Genève : c'est qu'il lui faudrait braver l'aristocratie genevoise et entrer en lutte avec Voltaire. Il préfère se battre de loin, la plume à la main. Il est vrai qu'alors il prend de belles revanches, à la fois de sa pusillanimité en face de l'adversaire, et de sa timidité dans les salons ; car, il faut le dire à son honneur, s'il ne brille pas en société, ce n'est pas seulement à cause de ce qui lui manque (belles manières et esprit d'à-propos), c'est aussi à cause de ce qu'il a de plus que les autres, et qu'il ne peut dire comme il convient que loin des cercles et de leur frivole caquetage : je veux parler de toutes les sérieuses et originales pensées qui se pressent en lui, et qu'il ne peut développer qu'à loisir en des phrases longuement méditées. La nature même de son talent, qui lui interdit d'être court, l'empêche de se faire écouter dans le monde, où l'on n'aime pas les discou-

(1) Sénac de Meilhan : *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, 1787, p. 119.

reurs : « une totale imbécillité m'eût été bien plus favorable ; mais les talents dont j'ai manqué dans le monde ont fait les instruments de ma perte des talents que j'eus à part moi. » (*Confessions*, II, 10). A l'époque même où Rousseau commençait à se faire connaître par son Premier Discours, en 1751, Duclos écrivait, dans ses *Considérations sur les mœurs de ce siècle :* « le *bon ton* est une expression inventée depuis peu de temps ; il consiste à dire agréablement des riens ; toute question importante, tout raisonnement suivi (c'est-à-dire tout ce qui fait le talent de Rousseau) sont exclus des sociétés brillantes et sortent du *bon ton*. »

Dépité de n'être pas jugé selon son mérite, dégoûté de « ce jargon de société dont il faut avoir la clef pour l'entendre », maudissant dans son cœur, et que de fois dans ses livres ! ceux qui parlent ce sot jargon et plus encore celles qui l'inspirent, il « prend en mépris son siècle et ses contemporains », et ainsi son orgueil le rend *misanthrope* : « l'orgueil, disait Mme de Lambert, nous sépare de la société. » Sa misanthropie est d'ailleurs aggravée par son humeur atrabilaire. Il reconnaît lui-même qu'il est né *bilieux :* il l'est surtout dans ces cercles de mondaines et de « brillants péroreurs » où ils se sent dépaysé ; « c'est à Paris qu'une bile noire me rongeait le cœur » (*1re Lettre à Malesherbes*). Faut-il dire qu'il est bilieux tout simplement parce qu'il est genevois, c'est-à-dire calviniste ? oui, si l'on en croyait un homme d'esprit qui doit s'y connaître, étant né lui-même à Genève : « le tempérament calviniste, dit l'auteur de *Paule Méré*, est un mélange de bile et de mélancolie. » En tout cas, le signalement que voici s'adapte à merveille au caractère de Jean-Jacques : « le Genevois est toujours sur la défensive, toujours sur le qui-vive » (*ibid*). Que voilà bien le Rousseau que nous connaissons : toujours hérissé contre ceux, amis ou bienfaiteurs, qui veulent l'aider, soit de leurs conseils (c'est-à-dire l'opprimer « du poids de leurs chaînes »), soit de leurs cadeaux déguisés qui sont autant d'insultes à sa chatouilleuse et j'allais dire : à sa fastueuse pauvreté.

Pour se mettre à l'abri des faux amis et des « méchants »,

Alceste voulait fuir au désert : Rousseau, lui, a, si l'onpeut dire, *la misanthropie insulaire*. On connaît son enthousiasme pour Robinson ; cherchant en imagination un beau pays pour abriter les amours de Julie et de Saint-Preux, il avait songé d'abord aux *îles* Borromées ; et l'on sait que lui-même, de toutes les habitations où il a demeuré, et « il en a eu de charmantes », aucune ne l'a rendu « si véritablement heureux que *l'île* de Saint-Pierre. » Sa misanthropie ne l'empêche donc pas de se plaire en de certains endroits, ni même d'y goûter le bonheur. Si, en effet, grâce à son caractère « dyscole » (c'est un mot de lui et qui signifie : difficile à vivre), grâce aussi à « quelqu'amour inné de la solitude », il est un très authentique *misanthrope*, il n'est pas du tout *un pessimiste* : on aurait, en effet, tort de croire que ces deux choses se confondent et que misanthropie implique pessimisme. Pour le pessimiste, tous les hommes sont mauvais, y compris lui-même, d'où ce fond d'amertume qui est dans l'âme de tout pessimiste. Le misanthrope, lui, méprise les hommes, mais il s'estime hautement lui-même, ce qui lui permet d'être relativement heureux et même joyeux, le bonheur étant avant tout le contentement de soi. Dans ses plus grandes infortunes, Rousseau se replie en lui-même : il y trouve, nous le savons, la conviction profonde que, « de tous les hommes qu'il a connus en sa vie, aucun ne fut meilleur que lui » (1re *Lettre à Malesherbes*), et la sérénité renaît alors dans son âme ; il oublie ses maux et même ses ennemis. « L'orgueil, a dit son ami Duclos, est un grand consolateur. » Et qu'on écoute Rousseau lui-même : « La source de toutes ses consolations est dans l'estime de lui-même » (2me *Dialogue*).

Socrate se plaisait parmi les hommes, parce que « les champs et les bois ne lui disaient rien. » Rousseau, au rebours, plus il a connu les hommes, plus il a aimé les arbres, et l'on sait tout ce que disaient à son cœur l'or des genêts et la pourpre des bruyères. « Il ne se réduisit à converser avec les plantes qu'après de vains efforts pour converser avec les hommes. » (2me *Dialogue*). Bien plus encore que son orgueil, la nature a été pour lui la grande consolatrice et l'a préservé des amertu-

mes du pessimisme. Ses amis le trahissent, ses compatriotes le méconnaissent et le décrètent, qu'à cela ne tienne : il ira dans les bois « chercher la première violette, épier le premier bourgeon, et il s'écriera, dans un saisissement de joie : Mortels, vous n'êtes pas abandonnés, la nature vit encore ! » (*Émile*, IV). A M. de Malesherbes qui l'avait estimé à tort « le plus malheureux des hommes », il écrit qu'il n'a commencé de vivre que le 9 avril 1756 : c'est la date de son arrivée à la Chevrette, arrivée qui, on s'en souvient, fut marqnée pour lui par le chant d'un rossignol qui se fit entendre la nuit sous sa fenêtre ; tressaillant à ce ramage, il s'écria dans son transport : « enfin tous mes vœux sont accomplis ! » (*Confessions*, II, 9).

Une de ses plus grandes joies, hors de Paris, avait été de se retrouver tête-à-tête, dans sa solitude de l'Hermitage, avec quelqu'un qu'il estimait et qu'il aimait par dessus tout : « mais de quoi jouissais-je enfin quand j'étais seul ? de moi. » (3me Lettre à Malesherbes). De même que, prototype de *l'égotisme* en littérature, il est au centre de toutes ses œuvres ; il se fait de même, dans la vie, le centre où vont toutes ses préoccupations et où doivent aller les soins caressants de ceux qui l'aiment. Son *égoïsme*, qui est très exigeant, s'accorde d'ailleurs très bien, et l'on retrouve encore ici l'*unité* de son caractère, avec les effusions de sa sensibilité : il est *un égoïste sentimental.* Comme Chateaubriand, qui est, lui, un égoïste passionné, « il porte son cœur en écharpe ; » car il aime être plaint et choyé et dorlotté. Et, comme la plupart des égoïstes aussi, il affectionne la société des femmes, car seules elles ont ces attentions délicates et fines dont son cœur est avide ; mais tandis que les vrais passionnés, un saint Augustin, par exemple, « aiment à aimer », lui, et c'est aussi pourquoi je l'ai distingué plus haut des passionnés véritables, il aime plutôt à être aimé ; et même, au fond, il préfère à l'amour même une espèce d'amitié amoureuse qu'il définit ainsi : « qui ne sent que l'amour ne sent pas ce qu'il y a de plus doux dans la vie. Je connais un autre sentiment, moins impétueux peut-être, mais plus délicieux mille fois, qui quelquefois est joint à l'amour, et qui souvent en est séparé. Ce

sentiment n'est pas non plus l'amitié seule ; il est plus voluptueux, plus tendre ; je n'imagine pas qu'il puisse agir pour quelqu'un du même sexe ; du moins je fus ami, si jamais homme le fut, et je ne l'éprouvai jamais près d'aucun de mes amis » (*Confessions*, I, 3).

Il croit avoir, comme il l'a répété mainte fois, le cœur fait pour l'amitié : ce n'en est peut-être pas un bon signe que de s'être brouillé avec tous ses amis. Au fond, il aime trop ses aises pour ne pas se sentir gêné par des liens quelconques, ces liens fussent-ils ceux de l'amitié. Quelqu'un qui l'a bien connu, encore qu'il l'ait jugé beaucoup trop durement, Saint-Lambert, a dit de lui, sous le pseudonyme de Cléon : « A peine pouvait-on l'aimer sans l'offenser. Il n'y a point d'amitié qui ne demande du retour et l'idée de ce retour blessait Cléon : c'était une dette qui pesait à son indépendance (1). » Tout ce qui est devoir, tout ce qui est obligation, fût-ce à l'égard d'un bienfaiteur, lui est à charge ; plutôt que de s'y soumettre, il se montrera délibérément ingrat et il parlera tranquillement de son « ingratitude naturelle ». L'orgueil ne veut pas devoir, dit La Rochefoucauld. Si Rousseau redoute les bienfaits, c'est que, déclare-t-il à Malesherbes, « tout bienfait exige reconnaissance et il se sent le cœur ingrat parce que la reconnaissance est un devoir. »

Elle est aussi, pour l'*orgueilleux*, une humiliation : « aviez-vous, dit Saint-Lambert, l'audace de faire un présent à Cléon ? vous vouliez l'avilir. Lui rendiez-vous un service? vous vouliez l'enchaîner. » Et Saint-Lambert conclut par ce mot : « Voilà *l'ingrat* inspiré par *l'orgueil*. » Il ne s'agit que de Cléon, et c'est là, sans aucun doute, un portrait singulièrement poussé au noir : le malheur est pourtant que, dans plusieurs de ces traits, le lecteur n'ait pas trop de peine à reconnaître Rousseau. Ces traits, et tous les autres que j'ai rassemblés, je crois avoir montré que, *loin de s'exclure*, ils s'accordent dans le même homme : d'être *orgueilleux*, cela n'empêche pas, et au contraire, d'être *égoïste*, ni *timide ;* et tout cela, on l'est d'autant plus qu'on est plus

(1) Saint-Lambert : *Œuvres philosophiques*, an IX, t. II : *Commentaire sur le catéchisme universel*, p. 266.

sensible (1). Il en résulte un caractère qui n'est donc pas, comme on le prétend, incohérent, ni incompréhensible, — et qui n'est pas, non plus, un beau caractère.

Mais avons-nous là tout Rousseau? Non, heureusement. J'ai dû signaler d'abord les mauvais côtés de ce caractère, à la fois parce qu'ils sautent aux yeux, et parce qu'ils frappèrent les contemporains. Mais, à côté du mal, il y a le bien ; et le mal lui-même, que je devais dire sans ambages, il convient, quand on y réfléchit, de l'excuser en partie, comme j'espère le montrer.

Les défauts ou les vices, que nous apportons en naissant, l'éducation les corrige, ou du moins nous incite et nous aide à les corriger : or l'on sait à quel point a fait défaut à Jean-Jacques l'éducation que donne l'école ou le foyer domestique. Au soir de sa vie, il avait raison de dire de lui-même : « de tous les hommes que j'ai connus, celui dont le caractère dérive le plus pleinement de son tempérament est Jean-Jacques. Il est ce que l'a fait la nature : l'éducation ne l'a que bien peu modifié. » (2e *Dialogue*). Ce « tempérament de feu », qu'il s'attribue, et cette « imagination déréglée » qu'il suivait si docilement et qui l'a mené parfois en de si mauvais chemins, tout cela eût pu être amendé et redressé par un père moins léger et moins oublieux de ses devoirs qu'Isaac Rousseau, et par des maîtres d'un tout autre genre que le maître graveur Ducommun. Mais Rousseau, sauf les deux années passées à Bossey, chez le pasteur Lambercier (et encore n'avait-il que douze ans quand il quitta Bossey), fut très tôt livré à lui-même ; il a été longtemps ce que le parler genevois de son temps appelait « un dénué » et un vagabond « gagnant pays ». Personne ne s'occupant de lui, il ne s'est occupé que de lui-même et des moyens de trouver, tantôt un gîte, tantôt même de quoi manger. L'égoïsme, qui est après tout naturel à chacun de nous, il n'a pas eu à le réfréner, comme nous, dans la vie de famille et dans la vie de société, où nous apprenons de bonne heure que nous devons aussi songer aux autres. Il avait, lui, assez affaire à songer à lui-même et aux moyens de subsister ; et

(1) Benjamin Constant note, dans *Adolphe*, « ce mélange d'*égoïsme* et de *sensibilité* qui se combinait en lui pour son malheur et celui des autres. »

quand nous le voyons plus tard vivre et agir sans se préoccuper des autres et des blessures qu'il fait aux autres sous prétexte d'indépendance et d'amour de la liberté, nous pouvons dire que nous retrouvons, dans l'homme fait, l'enfant qui précisément avait vécu, et qui, à cause de son dénuement, avait dû vivre comme s'il était seul au monde.

Son plus grand défaut, c'est, à coup sûr, son orgueil : mais, si cet orgueil est sans mesure, il n'est pas, lui non plus, sans excuse. Assurément il était né orgueilleux, comme en témoignent certaines lettres de lui bien antérieures au temps de sa célébrité : mais cette célébrité fut telle qu'elle ne pouvait manquer d'exalter son orgueil. Il écrit à Malesherbes : « des succès continus (ajoutons : et foudroyants et inouïs), m'ont rendu sensible à la gloire. » Et, nouveau sujet d'orgueil, cette gloire, il ne la doit qu'à lui-même ; il se vante, et avec raison, de n'appartenir à aucune coterie ; il est « sans prôneur et sans parti qui le défende » (Préface d'*Émile*) dans le siècle des salons académiques et des coteries littéraires. Plus encore : tout ce qu'il sait, il l'a appris seul : « sans étude et sans maître, disent les *Dialogues*, il vainquit toutes les difficultés à force de zèle. » Ainsi il ne doit qu'à lui seul toute sa renommée. Brunetière a démontré, par les plus judicieuses réflexions, comment les succès de Rousseau étaient bien faits pour développer son orgueil et même sa folie (1) ; et quand Ginguené, dans ses *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, 1791, défendra à sa manière, qui est très maladroite, les *Confessions*, il ne dira pourtant rien que de vrai quand il écrira : « Rousseau joignait l'intérêt de ses malheurs à celui de son génie et de sa vertu. L'*Europe*, en le lisant, lui avait appris à *ne pas plus douter* de l'une que de l'autre (2). » Et nous-mêmes donc, si nous ne pouvons douter de

(1) Brunetière : *Études critiques*, IV, 338.

(2) Mercier disait : « Les trois hommes qui ont de mon temps occupé le plus constamment l'attention des Parisiens causant (sic) sont le roi de Prusse, Voltaire et Rousseau. » (*Tableau de Paris*, I, 29). « J'ai vu, dit le chevalier de Bruny, plusieurs femmes également distinguées par l'esprit et par le sentimant, donner, dans le temps de la mort de Rousseau, des larmes à sa perte, sans qu'elles eussent jamais connu sa personne. » (*Lettres sur J.-J. Rousseau à M. d'Es*. (d'Escherny), Genève et Paris, 1780.

la vanité exorbitante de Rousseau, il faut nous souvenir aussi que l'Europe entière avait encouragé, par la ferveur de ses hommages, les plus folles jactances de cette vanité. Sans doute, il sait trop ce qu'il vaut ; mais il peut ajouter, comme l'autre : je crois ce qu'on m'en dit.

Et enfin, à côté des défauts, qu'on peut, on le voit, excuser en partie, il y a des qualités qui le relèvent à nos yeux, qualités qu'il nous faut d'ailleurs concilier, non seulement entre elles, mais encore avec les défauts déjà signalés, si nous voulons conserver au caractère de Rousseau cette *cohérence* qu'on lui conteste et que nous nous efforçons de mettre en lumière. Une des affirmations qui nous surprennent le plus de la part de Rousseau, qui s'est brouillé avec tous ses amis, c'est que, nous l'avons vu, il se disait né pour l'amitié : « le ciel l'avait fait pour l'amitié. » (2me *Dialogue*). Il le croyait fermement en dépit de toutes ses brouilles et ruptures et voici, je pense, d'où lui venait son illusion : si ce qu'il se plaisait à appeler sa soif d'indépendance le soustrayait toujours trop vite aux devoirs de l'amitié, sa très vive sensibilité, par contre, lui en faisait pleinement goûter toutes les douceurs. Il avait, en effet, un cœur avide d'affection et d'ailleurs tout prêt à se donner sans réserve, sinon sans retour, à ceux qui lui plaisaient et qui voulaient bien s'accommoder à son humeur et à ses manies. Il n'a pas eu seulement le mérite, et c'en est un, de se faire aimer ; lui-même il a aimé sincèrement un certain nombre de personnes : par exemple, et pour ne citer que les plus connues, les Luxembourg, qui ont été pour lui d'une si touchante bonté, lord Keith, pour lequel il professait une affection « filiale », et naturellement, et au premier rang, Mme de Warens, qu'il a passé sa vie à regretter, comme on regrette sa jeunesse évanouie ; Thérèse enfin, pour laquelle il a eu, sinon de l'amour (il s'en défend), du moins un attachement durable, avec le constant souci d'assurer son sort pour le cas où il viendrait à lui manquer. Sans doute, il avait envers toutes ces personnes, y compris Thérèse qui, à sa manière lui fut très dévouée, des obligations infinies ; mais il s'en acquittait par une véritable et chaude affection, et ici donc sa sensibilité

a triomphé à la fois de son égoïsme et de ce qu'il appelait « son ingratitude naturelle. »

N'est-ce pas cette même sensibilité qui lui faisait ouvrir si aisément sa bourse aux pauvres ? car, à Montmorency, à Motiers, partout où il a séjourné, il a laissé le souvenir de ses aumônes ; et il a, comme on sait, quelque mérite à donner, puisqu'il n'est pas riche. Précisément il est un point sur lequel on prend plaisir à le louer : *il n'est pas intéressé.* Il n'a pas su, ou mieux, il n'a pas voulu battre monnaie avec son talent. Il disait fièrement à la fin de sa vie : « Je vends le travail de mes mains (sa copie de musique) ; mais les productions de mon âme ne sont pas à vendre ; c'est le désintéressement qui peut seul leur donner de la force et de l'élévation. Faire des livres pour subsister eût été me mettre dans la dépendance du public. » (2e *Dialogue*). Tous ses malheurs, à propos de l'*Émile*, lui sont venus de ce que la maréchale de Luxembourg, le voyant trop négligent de ses intérêts et trop maladroit dans ses négociations avec les libraires, a voulu faire imprimer elle-même l'ouvrage pour qu'il rapportât davantage à l'auteur : ce qu'il devait lui rapporter, c'était, hélas ! la condamnation et l'exil, et Rousseau n'a pu se tenir, dans ses *Confessions*, de reprocher l'un et l'autre à Mme de Luxembourg. Il était, en effet, *rancunier* (1) : il n'était pas *haineux*. Peut-être pourrait-on dire qu'il avait, et fort heureusement, trop de faiblesse dans l'âme pour porter ce lourd fardeau qu'est la haine. Il a dit de lui-même : « paresseux et voluptueux, comment serait-il haineux et vindicatif ? » (2e *Dialogue*).

(1) Qu'on se rappelle de quel ton il rabroue d'Escherny qui tente de le raccommoder avec Diderot : « Je respecte les droits de l'amitié, même éteinte ; je ne la rallume jamais ; c'est ma plus inviolable maxime. » Un exemple amusant de ses rancunes se trouve dans une note de la *Nouvelle Héloïse* (P. I, L. VIII). Julie gronde Saint-Preux qui a triché dans son travail de teillage : « c'est ainsi, lui dit-elle, qu'on s'accoutume à devenir méchant tout de bon. » Et Rousseau ajoute en note : « L'homme au beurre, il me semble que cet avis vous irait assez bien. » Qui était donc l'homme au beurre ? — M. de Lastic qui avait, paraît-il, mangé un pot de beurre destiné à la mère Le Vasseur et à qui Rousseau avait écrit une lettre mordante le 20 décembre 1754. Mme de Chenonceaux avait été chargée par M. de Lastic d'expliquer le « malentendu », et même de faire « des excuses. » (Streck. Moultou, II, 230). Mais *sept ans* après Rousseau éprouvait encore le besoin de décocher un trait à « l'homme au beurre. »

Et, de même, ce qui n'est pas un mince mérite, particulièrement au dix-huitième siècle, *il n'est pas jaloux* de ses rivaux en littérature. S'il ne pratique guère le pardon des injures, ni même, pourrait-on dire, le pardon des bienfaits, du moins il pardonne très bien à Voltaire d'être le premier poète de son temps ; et, dans sa lutte avec lui, quand il le provoque, ou quand il s'efforce de lui rendre coup pour coup, c'est quelquefois avec colère, ce n'est jamais (sauf dans la fameuse lettre de rupture que j'ai appréciée ailleurs), avec cette rage folle qui empêche Voltaire d'avoir de l'esprit toutes les fois qu'il parle de Rousseau. Dirons-nous que Rousseau s'estime trop pour envier autrui et que c'est donc son orgueil qui l'a gardé de la jalousie? Mais le premier de ces défauts n'est pas toujours un préservatif contre le second et la preuve en est Voltaire lui-même : on sait à quel point il fut jaloux de Rousseau, et nul ne soutiendrait pourtant que Voltaire manque de vanité. Quand il s'est agi d'ériger, de son vivant, une statue à Voltaire, Rousseau s'est honoré en demandant à souscrire ; c'est, si l'on veut, un trait d'esprit, mais que, s'il se fût agi d'une statue à Rousseau, Voltaire n'eût pas trouvé — puisqu'il a eu la petitesse de s'en indigner. Quand on parlait devant lui des écrivains de son temps, fût-ce de Voltaire ou de Diderot, Rousseau ne manquait jamais de faire leur éloge. « Jamais, dit-il avec raison de lui-même, on ne l'ouït dépriser ni rabaisser les hommes célèbres pour nuire à leur réputation. » (2e *Dialogue*).

Il y avait là peut-être de sa part une certaine coquetterie, laquelle n'était point maladroite ; mais il y avait aussi, ce qu'on ne peut refuser à Rousseau, un sentiment profond *de la justice.* Il a eu, trop souvent il est vrai, le tort de confondre la justice avec l'égalité, qui peut n'être qu'une apparente, et même une fausse justice ; et si la passion de la justice élève l'âme, l'amour exagéré de l'égalité la rabaisse aisément jusqu'à l'envie.

Or, si Rousseau n'a pas connu la jalousie littéraire, ni la haine d'homme à homme, il a certainement envié et même haï des classes entières d'hommes, les classes qui étaient au-dessus de lui. Il n'y a ici qu'à le citer une fois de plus lui-même : « Je ne

puis vous dissimuler, Monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres. Je hais les grands... et je les haïrais bien davantage si je les méprisais moins. » (*4e Lettre à Malesherbes*). Cette haine des classes, qui est, je crois, un des plus mauvais legs de Rousseau, nous la trouvons partout dans ses œuvres à partir du *Discours sur l'inégalité;* mais d'où vient cette haine? Si elle est, à coup sûr, un mauvais sentiment, elle n'est pas un sentiment vil, parce que ce n'est pas leur richesse et leur luxe qu'il envie à ces grands seigneurs, c'est la supériorité de leur état; il ne peut souffrir qu'il y ait, dans une société, des êtres supérieurs, surtout à lui-même, et c'est donc encore ici son amour-propre et son orgueil qui s'insurge contre une injurieuse inégalité (1).

Mais c'est aussi, il n'en faut pas douter, son amour de la justice qui se révolte à bon droit, je l'ai montré longuement, à propos du *Contrat social*, contre les iniquités sociales de l'ancien régime. — Ne pas faire tort à autrui, et, par exemple, ce que ne faisaient pas toujours les grands seigneurs, payer exactement ce qu'on doit, et encore refuser un bienfait qu'on sait qu'on ne pourra rendre (ce qui explique en partie l'horreur de Jean-Jacques pour les cadeaux), tout cela, et bien d'autres traits de la vie et du caractère de Rousseau, prouvent qu'il y avait en lui un instinct de la justice dont il le faut hautement louer. Pourtant, comme on l'a dit, qui n'est que juste est dur, et la vraie justice doit s'achever et se fondre dans la bonté. Rousseau donc, question dernière et controversée, a-t-il été *bon ?*

Il l'a été autant que le permettait le caractère que j'ai essayé de déterminer. Et tout d'abord, si c'est être bon que d'être sensible, nul ne fut meilleur que lui, et je crois bien que, s'il est si fermement convaincu « d'être né bon », c'est parce qu'il a pris bien souvent, pour des actes de bonté, ce qui n'était que des effusions

(1) Son grand ennemi, Joseph de Maistre, ne manque pas de relever, dans les écrits de Rousseau, cette « colère plébéienne » qui s'irrite contre toute « espèce de supériorité. » Il dit encore, de Rousseau, « qu'il n'a pu de sa vie pardonner à Dieu de ne l'avoir pas fait duc et pair. » (*Études sur la souveraineté*, ch. II). De Maistre, lui, pardonnait aisément à sa chère « Providence » de l'avoir fait comte.

de sa sensibilité : il partageait en cela l'illusion de son temps où, pour être réputé bon, il suffisait d'avoir le don des larmes. Qu'on lise, à ce propos, ce curieux passage de Marmontel, où Diderot s'efforce justement de rendre justice à Rousseau ; or comment le fait-il ? « Quel homme ! m'écriai-je (c'est Marmontel qui parle), et il croit être *bon !* Diderot me répondit : il serait bon, *car* il est né *sensible* (1). » Sa sensibilité, du moins, devenait de la vraie bonté, quand elle le poussait à ouvrir sa bourse, et sans doute aussi son cœur, aux pauvres et aux malheureux. Mais tout cela, sauf le geste généreux, c'est surtout de la bonté passive. Rousseau était-il capable d'une bonté plus haute, de celle qui donne non seulement un peu d'argent, mais aussi son temps et sa peine, de la bonté non pas seulement compatissante, mais agissante, de celle, en un mot, qui s'appelle dévoûment ? Pour s'élever à cette hauteur, son âme était trop faible et trop paresseuse, trop jalouse surtout d'un bien qu'elle mettait au-dessus de tous les autres : le repos, l'absence de troubles et de tracas : « c'est un homme sans malice plutôt que bon, une âme saine mais faible, qui adore la vertu sans la pratiquer, qui aime ardemment le bien et qui n'en fait guère. » (*2e Dialogue*). N'est-il pas caractéristique, par exemple, que lui, protestant, il ait laissé si complètement à Voltaire le soin et l'honneur de défendre les Sirven et les Calas, et qu'aux ministres protestants qui le sollicitaient d'intervenir en faveur de ses coreligionnaires de France, il n'ait su offrir que ses vœux et ses conseils (2) ?

Reconnaissons d'ailleurs que Rousseau est avant tout un écrivain, que, pour tout écrivain, les œuvres sont des actes, et que Rousseau a mis dans ses œuvres ce qu'il avait dans le cœur, l'amour de l'humanité et le désir ardent de la rendre, comme il le disait sans cesse, à la fois « meilleure et plus heureuse ». Mais si *l'auteur*, et on ne saurait trop l'en louer, a sincèrement aimé ses semblables dans ses livres, *l'homme*, dont nous nous occupons surtout en ce moment, s'il les a aimés aussi, comme il s'en vante, les a aimés de trop loin, puisqu'il les fuyait ; et Diderot le

(1) Marmontel, *Mémoires*, l. VIII.

(2) Je parlerai plus loin (chapitre X) des rapports de Rousseau avec les pasteurs français.

calomniait à peine quand il disait ironiquement de lui à Marmontel : « Dans l'éloignement il aime assez les hommes. » N'a-t-il pas dit lui-même avec cette franchise qui nous dispense parfois de tout commentaire : « J'ai un cœur très aimant, mais *qui peut se suffire à lui-même.* J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux ; je les aime tous ; c'est parce que je les aime que je hais l'injustice ; c'est parce que je les aime que je les fuis ; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas. » (*4e Lettre à Malesherbes*). S'il les fuyait, c'était peut-être moins parce qu'il ne voulait pas les voir souffrir que parce que, ombrageux à l'excès, il ne pouvait pas se souffrir lui-même au milieu d'eux.

Voyons pourtant les choses du bon côté, même son mauvais caractère, et disons que certains de ses travers n'ont pas été peut-être sans rendre quelques bons services, je ne dis pas seulement à lui-même (car c'est souvent un grand avantage d'avoir un mauvais caractère : cela vous vaut tant d'égards !) mais encore à d'autres qu'à lui. Un exemple suffira à me faire comprendre et me dispensera de longs développements. Quand il écrit, et il dit vrai : « on ne me revoit guère où j'ai été une fois mal reçu » (*Confessions,* II, 10), ne voit-on pas qu'il y a là, je dis : dans son humeur sauvage et son ton rogue, quelque chose qui vaut mieux, pour l'indépendance et la bonne tenue des gens de lettres, que la complaisance obséquieuse d'un Marmontel dans les salons de ses maréchales, ou que les flagorneries de tant d'autres à l'adresse de cette Pompadour dont quelqu'un avait dit que : « la maîtresse d'un prince est moins respectable que la femme d'un charbonnier », et ce quelqu'un était précisément l'auteur de la *Nouvelle Héloïse.*

Je m'efforce, comme on voit, pour rendre pleinement justice à Rousseau, de faire valoir ce qu'on peut appeler les qualités de ses défauts. En résumé, défauts et qualités s'unissent pour former une âme qui est droite, ou qui l'est devenue, — l'expérience et la réflexion sur soi l'ayant peu à peu redressée, — mais sans vigueur ni fermeté ; un caractère difficultueux au point de devenir insociable et de se condamner à la solitude ; et,

dès lors, dans sa retraite volontaire, jouissant de lui-même avec délice, en égoïste et en orgueilleux ; homme inconséquent, sans doute, parce qu'il cède à tous ses penchants, mais nullement incompréhensible à qui se donne la peine de l'étudier sans aucun parti pris, parce que d'abord il s'est lui-même, en maint endroit de ses œuvres, très naïvement révélé ou très involontairement trahi, et parce qu'ensuite, d'être *à la fois* égoïste et sensible, orgueilleux et timide, quoi encore? enthousiaste et paresseux, voire même assez peu vertueux et grand prôneur de vertus, toutes ces choses, loin de se contredire, vont au contraire si bien ensemble qu'on les rencontre en beaucoup d'hommes, liées les unes aux autres, et même, comme on dit, en fonction les unes des autres.

Et les hommes en qui elles se rencontrent n'ont rien de commun avec les héros de Plutarque. Ce n'est point par ironie que j'évoque ici Plutarque : c'est parce que Rousseau, dans son for intérieur, et même çà et là dans ses œuvres, quoique d'une façon détournée et comme gênée, se compare volontiers aux grands hommes de l'antiquité. Quand il parle de Socrate, ce n'est pas toujours à Socrate seul qu'il pense, et il espère qu'on pensera comme lui à celui qu'il n'ose nommer. Il se garde bien d'imposer au lecteur, mais il ne serait pas fâché de lui suggérer un parallèle dans le genre de ceux de Plutarque, par exemple, entre Caton et Jean-Jacques Rousseau. Dès son *Discours sur l'inégalité*, Caton le hante comme le modèle dont il se rapprochera de plus en plus grâce à certains traits de ressemblance qu'il se découvre avec lui : « Caton périt avec Rome et la liberté parce qu'il fut *déplacé dans son siècle* ; et le plus grand des hommes ne fit qu'*étonner le monde* qu'il eût gouverné cinq cents ans plus tôt. » Comparer, égaler peut-être à Caton, Rousseau censeur de son siècle, ennemi, comme Caton, des élégances mondaines et du luxe corrupteur, sage austère, être exceptionnel, voilà jusqu'où s'exalte Rousseau, quand les bouffées de son orgueil lui montent au cerveau avec l'encens de ses adorateurs. Mais si ces aberrations sont fréquentes, et je devais donc les rappeler, à de certains moments aussi Rousseau se ressaisit et se voit tel qu'il

est. C'est alors qu'il écrit des passages tels que celui-ci : « avec une âme faible, on peut tout au plus se garantir du vice ; mais c'est être arrogant et téméraire d'oser professer de grandes vertus. » (*4me Promenade*).

Et même s'est-il toujours « garanti du vice » ? il savait bien que non ; et il savait aussi que certaines vertus, et non « des plus grandes », s'il les avait éloquemment prêchées aux autres, il s'était dispensé de les pratiquer. Entre sa prédication morale et sa conduite, il y avait *un écart* qui, dans sa solitude et à mesure qu'il avançait en âge, lui devenait plus sensible, et ajoutons, à son honneur, *plus douloureux*. « Heureux ceux qui pleurent », a dit cet Évangile dont le Vicaire savoyard avait si bien parlé. Heureux, dirai-je, l'homme que nous venons de dépeindre, d'avoir écrit les lignes douloureuses que voici ; je les ai citées ailleurs, mais il est opportun de les rappeler ici, non plus seulement pour les regrets qu'elles expriment, mais surtout pour la réflexion qui accompagne ces regrets, et que j'avais omise : « Moi qui vous parle de famille, d'enfants... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur ; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux ; plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi, *jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier, dans mes égarements, mes maximes à ma conduite ;* jamais on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour excuser mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser : quand ma raison me dit que j'ai fait, dans ma situation, ce que j'ai dû faire, je la crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément » (à Mme B..., 17 janvier 1770). Il n'a donc pas, ici du moins, plié ses préceptes à sa conduite et, ne l'oublions pas, il l'aurait pu, étant riche en sophismes. Des innomblables contradictions qu'on peut lui reprocher, celle-ci, qui est la plus profonde de toutes, entre sa conscience morale et les fautes de sa vie, il ne l'a pas niée dans son cœur, puisqu'il l'a pleurée. C'est précisément parce que, dans de tels passages il n'a pas ravalé ses hautes maximes, ni tenté de les *concilier* sournoisement avec ses graves erreurs de conduite, c'est pour cela que finalement il *se réconcilie* avec nous.

CHAPITRE X

L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE DE ROUSSEAU
LA PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD
LA LETTRE A L'ARCHEVÊQUE DE PARIS
LE PROTESTANTISME DES LETTRES DE LA MONTAGNE

Il est facile, je crois, d'exposer et même de résumer la religion de Rousseau, cette religion n'étant ni obscure ni compliquée. Mais, puisque c'est une religion *personnelle* qu'il se fait *peu à peu* au cours de sa vie et de ses lectures, ne vaut-il pas mieux, plutôt que d'en donner un exposé systématique, rechercher comment Rousseau est conduit, à travers ses variations et ses conversions, à embrasser finalement la foi qu'il fera prêcher par son Vicaire savoyard ? C'est cette étude, délicate et malaisée sans doute comme tout ce qui touche au for intérieur, que je voudrais tenter dans les pages qui suivent : peut-être comprendrons-nous mieux ainsi dans quel esprit Rousseau a écrit celles de ses œuvres qui sont les manifestations successives de son sentiment religieux et que j'ai cru devoir grouper dans ce chapitre spécial, à savoir : la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, la *Lettre à l'Archevêque de Paris* et les chapitres proprement religieux des *Lettres de la Montagne* (1).

(1) Ce chapitre était écrit avant la guerre, c'est-à-dire avant la publication du bel ouvrage en trois volumes consacré à *La Religion de Rousseau* par le très noble et très regretté Maurice Masson. Le premier volume de cet ouvrage, d'une érudition si sûre et d'une si fine psychologie, traite de *la formation religieuse de Rousseau* : Masson expose un peu autrement que moi cette « formation » ; et son ouvrage, qui est une « thèse » pour le doctorat ès-lettres, aboutit à des conclusions que je n'ai pas à discuter, puisque je n'étudie pas ici (il y faudrait consacrer un nouvel ouvrage), l'influence religieuse de Rousseau, laquelle est l'objet du troisième volume de Masson. Pour Masson, Rousseau a été « l'un des mainteneurs du catholicisme dans l'élite intellectuelle française,... » et « ce fils de Calvin a travaillé pour le triomphe du papisme. » (III, 358), Masson s'appuie, pour soutenir sa thèse, « paradoxale », il

Il était né *genevois* : cela veut dire qu'il était d'une ville où, non seulement tout le monde était protestant, mais où tout protestant était convaincu que les premiers devoirs de l'homme sont les devoirs religieux et que, sans religion, il n'est pas d'honnête homme : précisément, d'avoir méconnu que la moralité ne va pas sans la religion, c'est ce que reprochera un jour aux philosophes français *le genevois* Rousseau.

Mais tout d'abord où a-t-il puisé ses premières notions et surtout éprouvé ses premières émotions religieuses ? *au temple* où, comme tout Genevois de ce temps, il est tenu d'aller le dimanche écouter *le sermon*, et où il entend chanter, « ému et ravi », ces psaumes du Psautier genevois dont il a cité quelque vers, probablement de mémoire, dans son *Vicaire savoyard* (1) ; et ensuite, au sein même de *sa famille* où, de ses trois tantes, « les deux aînées étaient dévotes », et où son père lui-même, malgré certains écarts de conduite, avait, c'est Rousseau du moins qui l'assure, « beaucoup de religion ». Aussi, quand le jeune Jean-Jacques fut mis en pension à Bossey chez le pasteur Lambercier, celui-ci n'eut, dit encore Rousseau, qu'à « cultiver les principes de piété qu'il trouva dans mon cœur. » A Bossey il y avait, outre le sermon, *le catéchisme,* qu'on récitait le dimanche en plein temple, et que Jean-Jacques apprenait de son mieux, pour ne pas « chagriner par ses hésitations » sa chère demoiselle Lambercier ; à quoi il faut ajouter enfin, et

le reconnaît lui-même, sur ce principe que « toute renaissance religieuse, en France surtout, profite d'abord au catholicisme. » Renan avait exprimé à peu près la même idée dans la Préface de ses *Études d'Histoire religieuse.* « Le catholicisme étant la plus caractérisée... des religions, toute réaction religieuse se fait nécessairement à son profit » Mais Renan disait aussi, quelques pages plus loin, que très souvent « l'humanité... *exagère le rôle des individus* et accumule sur la tête de ses favoris les mérites de générations entières. » Pour ce qui est de Rousseau, j'ai quelque peine à voir, je l'avoue, un ouvrier du « papisme » dans l'homme qui a sans cesse opposé aux « religions d'autorité » cette « religion de l'esprit », indépendante et *personnelle,* à laquelle a abouti de nos jours le protestantisme d'un Sabatier, et contre laquelle précisément s'est élevé avec véhémence, j'en parlerai plus loin, l'éloquent défenseur du catholicisme qu'était Brunetière.

(1) Voir, sur ce point, Masson : *La formation religieuse de J.-J. Rousseau*, p. 33 et, du même : *La Profession de foi du Vicaire savoyard*, édit. critiq , 1914, p. 213.

sans parler d'ailleurs des exemples vivants de piété et de charité qu'étaient M. Lambercier et sa sœur, *la lecture de la Bible.* Cette lecture, commencée sans doute dans la famille de Rousseau comme dans toute famille protestante de ce temps, continuée et commentée chez le pasteur Lambercier, ne sera jamais complètement abandonnée, sauf dans ses années de vagabondage, par le futeur auteur du *Lévite d'Ephraïm.*

Sans exagérer l'importance de ces lectures et de ces exemples, dont Rousseau ne profita sans doute pas beaucoup tout de suite à Genève (il s'était déjà mis, chez son maître Ducommun, à polissonner), il n'en faut pas moins noter très soigneusement ces premières impressions religieuses ; car elles furent certainement très vives chez l'enfant précoce et extraordinairement sensible qu'était Jean-Jacques, et elles devaient être, comme nous verrons, ineffaçables. Il y a beaucoup de vrai dans ce passage des *Rêveries* : « Né dans une famille où régnaient les mœurs et la piété, élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avais reçu, dès ma plus tendre enfance, des principes et des maximes... qui ne m'ont jamais abandonné. » (*3me Promenade*). Qu'il eût même, en quittant Genève, un petit bagage théologique (n'avait-il pas lu, chez son père, une *Histoire de l'église et de l'empire,* par Le Sueur ?), c'est ce dont il se vante, et ce qui lui permet d'assurer, avec son ordinaire aplomb, que le bon dîner du curé de Confignon, M. de Pontverre, eut seul raison de sa théologie : car il était, lui Jean-Jacques, bien plus « savant » en religion que M. de Pontverre ! Pareillement quand il s'agit, à l'hospice de Turin, de le convertir au catholicisme, les bons Pères faillirent, à l'en croire, perdre leur latin en face de ce petit protestant raisonneur qui avait été « si bien instruit chez le pasteur Lambercier. »

Maintenant donc *le voici catholique,* et chez Mme de Warens : c'est à *sa raison* et à *sa conscience* qu'on avait surtout fait appel dans les temples protestants ; c'est *sa sensibilité religieuse* qui s'émeut, dans les églises catholiques, aux sons de cette belle musique qu'à Turin il va entendre tous les jours à la messe du roi, et qui le transporte, car il ne savait jusqu'ici « que la mu-

sique des psaumes. » A Annecy, M. le Maître (ainsi le nommait-on parce qu'il était maître de musique de la cathédrale), le prend en pension ; et le voilà, pendant tout un hiver, vivant de la vie de la maîtrise qui le ravit, et dont il gardera, jusque dans un âge avancé, les plus précis et les plus délicieux souvenirs. Il revoit et entend, quand il écrit ses *Confessions*, « tout ce qu'on chantait au chœur, tout ce qu'on y faisait, le bel et noble habit des chanoines, les chasubles des prêtres, les mitres des chantres, et lui-même tenant sa petite flûte à bec et allant avec orgueil s'établir à la tribune, pour un petit bout de récit que M. le Maître avait fait pour lui. » Il semble bien qu'il ait à cette heure définitivement renié « la religion de ses pères », puisqu'il n'a plus, ce qui est la marque propre du calviniste, l'horreur de la messe. Est-il bon catholique ? à coup sûr, mais il l'est, et il n'en pouvait être autrement, à la manière de Mme de Warens. Il n'a pas vingt ans, en effet, quand, dénué de tout, il arrive à Annecy ; une jolie femme de trente ans l'héberge, fait son éducation, *toute* son éducation : comment aurait-il une autre religion que celle qui lui est prêchée par « un regard très doux et un sourire angélique » (c'est son portrait de Mme de Warens). Quelle pouvait donc être la foi de *sa chère maman* ?

La conversion de Mme de Warens (je l'ai montré ailleurs), avait été, comme celle de Rousseau, intéressée, et Mme de Warens pouvait dire d'elle ce que Rousseau avait dit de lui-même : « *forcée* par la nécessité, je me fis catholique ». De plus, comme elle ne s'était convertie qu'à vingt-sept ans, elle avait gardé, dans sa nouvelle religion, et tout en acceptant le *credo* catholique, les habitudes d'esprit d'une protestante instruite, raisonneuse et volontiers discoureuse. « Fidèle à la religion qu'elle avait embrassée, disent les *Confessions*, elle en admettait sincèrement toute la profession de foi ; mais quand on venait à la discussion de chaque article, il se trouvait qu'elle croyait tout autrement que l'Église, toujours en s'y soumettant. » Elle croyait, mais elle *discutait*, ce qui était en elle un mauvais levain de protestantisme, s'il est vrai, comme Rousseau le dit, à propos de sa propre conversion, que « les protestants sont généralement mieux instruits

que les catholiques. Cela doit être : la doctrine des uns exige la discussion, celle des autres la soumission. » Catholique de cœur et très pratiquante, Mme de Warens avait si bien gardé l'esprit protestant qu'elle avait accommodé sa nouvelle religion à ses idées personnelles et à son caractère : aimant à mettre toute chose en système, nous dit Rousseau, elle n'avait pas manqué d'y mettre aussi la religion. Bref, elle s'était fait un catholicisme à son usage, d'où elle avait banni la notion d'un Dieu terrible aux méchants et la croyance aux peines éternelles, ce qui détruisait, remarque Rousseau, la doctrine du péché originel et de la rédemption. Quant à l'Écriture, qu'elle continuait, paraît-il, de lire comme au temps où elle était calviniste, elle trouvait qu'on « l'expliquait trop littéralement et trop durement. » Il me semble que l'on peut conclure de tout cela, non certes que Mme de Warens ait fait, à elle seule, l'éducation religieuse de Rousseau — il se la fera surtout lui-même par ses réflexions et ses lectures, — mais que Mme de Warens l'a du moins orienté vers une religion plus personnelle et plus souple, plus accommodante aussi que la raide et dure doctrine de Calvin et que l'orthodoxie inflexible du catholicisme de ce temps. Que Mme de Warens ait été redevable au piétisme romand et, en particulier, au piétiste Magny, ami de sa famille, de l'indépendance de sa pensée religieuse, comme le veut M. Ritter (1), cela est fort probable. M. de Warens dit de sa femme dans une très curieuse lettre : « pour ce qui est de son indifférence pour le culte en matière de religion, elle la doit en partie aux principes de nos piétistes », et il cite Magny (2).

Ce qui en tous cas ne me paraît pas douteux, c'est que Rousseau a dû *imiter* Mme de Warens, à la fois dans sa dévotion sincère et dans sa libre interprétation du catholicisme. N'a-t-il pas écrit, dans sa 3me *Promenade* : « les instructions, les exemples de Mme de Warens m'affermirent dans cet attachement à ma nouvelle religion. La solitude champêtre, où j'ai passé la fleur

(1) Eug. Ritter : *La famille et la jeunesse de Rousseau*, 239.
(2) Mugnier ; *Mme de Warens et J.-J. Rousseau*, 22.

de ma jeunesse, l'étude des bons livres à laquelle je me livrai tout entier (aux Charmettes), renforcèrent auprès d'elle mes dispositions naturelles aux sentiments affectueux et me rendirent dévot presqu'à la manière de Fénelon », et tout à fait, ajouterons-nous, à la manière de Mme Warens. Comme elle, il va à la messe très régulièrement et, quand il est à Lausanne, ville protestante, il fait deux lieues à pied tous les dimanches pour aller à l'église catholique d'Assens ; à Saint-Marcellin, pendant l'office, il étonne et refroidit à son égard la sémillante Mme de Larnage par « sa contenance modeste et recueillie. » Quand, à la suite de l'accident qui avait failli lui faire perdre la vue, se croyant près de mourir, il fait son testament, il lègue seize livres aux couvents, afin qu'on dise des messes pour le repos de son âme. *Il fait ce qu'il voit faire* autour de lui dans un milieu non seulement tout catholique, mais même ecclésiastique, car les familiers de Mme de Warens sont des bernardins, des cordeliers et des jésuites ; son habitation confine à la maison des cordeliers, et, quand celle-ci prend feu, Rousseau joint ses prières à celles de Mgr de Bernex pour écarter l'incendie de la maison de Mme de Warens : « Je vis, dit-il dans les *Confessions*, tout le monde à genoux et *m'y mis comme les autres.* » C'est le commentaire de cette phrase des *Rêveries* : « bientôt, *gagné par l'habitude*, mon cœur s'attacha sincèrement à ma nouvelle religion. » Il s'y était si bien attaché que, l'incendie ayant épargné la maison de Mme de Warens, il y vit, comme tous, un miracle et l'attesta par certificat, lorsque le Père Bourdet entreprit la béatification de Mgr de Bernex. Plus tard, racontant comment Fréron déterra ce certificat malencontreux pour le jeter plaisamment à la tête de l'audacieux négateur des *Lettres de la Montagne*, il dira : « autant que je puis me rappeler mes idées, alors sincèrement catholique, j'étais de bonne foi. »

Il sera « de bonne foi » aussi quand il s'acharnera un jour à combattre la croyance aux miracles, et c'est précisément *le chemin qu'il va faire* pour aller, de sa pieuse attestation du miracle d'Annecy aux terribles *Lettres de la Montagne*, que nous voudrions faire avec lui. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs qu'il eût

simplement en Savoie une foi passive et moutonnière : nous avons de lui deux prières, écrites à cette époque (en 1738 ou 1739), et extrêmement instructives, parce qu'elles nous donnent sa pensée personnelle et intime; la première a été composée *à la fois* pour M[me] de Warens et pour lui-même, et elle est donc une preuve manifeste de cette communion d'idées, que j'ai supposée, entr'elle et lui; c'est ensemble qu'ils prient : « *Nous* nous prosternons en votre présence divine, grand Dieu. » La seconde, qui est fort belle, Rousseau ne l'a composée que pour lui, et elle a ceci de tout à fait significatif qu'il n'y est parlé que de Dieu seul : un protestant pourrait prier ainsi, ou même un simple déiste, à condition qu'il fût très fervent, car on sent que celui qui l'a écrite croit fermement en Dieu; c'est même plus qu'une prière, c'est un élan de l'âme qui (je le cite) « s'élève en présence du Dieu tout puissant pour lui offrir les hommages et les adorations qu'elle lui doit (1). »

On le voit, Rousseau a beau être catholique et catholique sincère : quand il prie, il s'adresse encore, comme il faisait chez le pasteur Lambercier, à Dieu lui-même sans intermédiaire, sans intercession de la Vierge et des Saints. Au reste, son temple à lui, c'est déjà la nature; en effet, les splendeurs du culte et la beauté des cérémonies ne paraissent pas l'avoir beaucoup impressionné : *il n'a pas l'imagination catholique;* c'est *sa sensibilité seule* (et j'y reviendrai) qu'ont émue les chants et la musique d'église; qu'on écoute ce passage significatif : « J'ai gardé toujours une affection tendre pour un certain air du *Conditor alme siderum* qui marche par ïambes, parce qu'un dimanche de l'Avent, j'entendis de mon lit chanter cet hymne sur le perron de la cathédrale. » Mais ce qui l'émeut par-dessus tout, et met la prière sur ses lèvres, c'est le soleil qui se lève aux Charmettes sur les bois et les coteaux d'alentour. Qui ne connaît ce poétique passage : « Je me levais avant le soleil; je montais par un verger voisin dans un très joli chemin qui était au-dessus de la vigne

(1) Le texte complet, et rectifié, de ces deux prières a été donné par M. Th. Dufour (*Annales J.-J. Rousseau*, I, 221 et 225), et admirablement commenté par Masson (La *Religion de Rousseau*, I, 121).

et suivait la côte jusqu'à Chambéry. Là, tout en me promenant, je faisais ma prière, qui ne consistait pas en un vain balbutiement des lèvres, mais dans une sincère élévation de cœur à l'auteur de cette aimable nature dont les beautés étaient sous mes mes yeux. » C'est le début, et c'est presque le cadre du *Vicaire savoyard :* « Nous nous levâmes à la pointe du jour..., les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines..., on eût dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence pour en offrir le texte à nos entretiens. »

Ainsi son sentiment religieux, qui avait dû bien sommeiller depuis son escapade de Genève, s'est réveillé dans ses entretiens avec Mme de Warens et dans ses promenades solitaires des Charmettes. On peut dire qu'en somme la religion de Rousseau a passé par *trois phases* avant d'aboutir à la foi du Vicaire savoyard ; et ces trois phases sont, plus encore que des variations de pensée, des manières très distinctes de sentir et de vivre, car elles correspondent aux trois milieux, si profondément différents, où a vécu Rousseau. Ce sont : *le milieu calviniste de Genève*, *la société catholique de Chambéry* et *le monde philosophique de Paris*. J'ai dit, en main endroit de ce livre, ce qu'a été *Genève* pour Rousseau. Mais ce n'est pas Genève seule, et il s'en faut de beaucoup, qui a formé son génie. Je montrerai tout à l'heure ce qu'il doit *à Paris* ; je voudrais préciser d'abord ce qu'il apprit *à Chambéry*.

Dans ce riant pays de Savoie, où l'aimable saint François de Sales avait semé de fleurs le chemin de la dévotion, Rousseau qui, en sa qualité de protestant genevois, était de ces « cœurs âpres de leur naturel », que gourmande précisément saint François, se déraidit peu à peu et son humeur s'adoucit ; il envisagea avec plus de sérénité la vie et la religion à la fois, car l'une et l'autre se pénétraient alors plus intimement qu'aujourd'hui. Or, nous savons par lui-même ce qu'était la vie de société à Chambéry : « s'il est une petite ville au monde où l'on goûte la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'est Chambéry. » Et la vie religieuse elle-même y était aimable et gaie, du moins celle que Rousseau avait sous les yeux dans

l'entourage de Mme de Warens ; qu'on en juge par la plaisante scène que voici : le supérieur du séminaire, un lazariste appelé M. Gros, « venait quelquefois chez maman, qui le caressait, l'agaçait même et se faisait quelquefois lacer par lui, emploi dont il se chargeait assez volontiers. Tandis qu'il était en fonction, elle courait par la chambre de côté et d'autre ; tiré par le lacet, M. le Supérieur suivait en grondant et disant à tout moment ; mais, Madame, tenez-vous donc ! cela faisait un sujet assez pittoresque », mais combien peu genevois ! se figure-t-on un disciple du Saint Évangile courant et batifolant dans la posture du bon M. Gros !

On sait que c'est « en réunissant deux prêtres de Savoie, l'abbé Gaîme et l'abbé Gâtier » que Rousseau « fit l'original du Vicaire savoyard », ainsi s'expriment les *Confessions* (1). Mais il est impossible, avec les vagues renseignements que Rousseau nous a laissés sur ces « deux dignes prêtres », de préciser ce qu'il doit à l'un ou à l'autre. Nous savons, en revanche, qui était son confesseur : c'était un jésuite, bon vieillard qui avait la simplicité d'un enfant. Rousseau, ayant lu les écrits de Port-Royal, inclinait, dit-il, vers le jansénisme, et « cette effrayante doctrine l'aurait tout à fait bouleversé », si Mme de Warens ne l'eût tranquillisé, aidée du bon père Hemet (c'était le nom du confesseur) qui « le maintint dans une bonne assiette » : car « sa morale était *douce* ». Quand, plus tard, dans certain passage des *Lettres de la Montagne*, que nous aurons à citer plus loin, il opposera au calvinisme austère et morose de certains de ses compatriotes un christianisme plus souriant et plus traitable, il ne sera pas téméraire, je crois, de voir dans ce passage un souvenir de ses fréquents entretiens avec le Père Hemet, avec le Père Coppier et avec tant d'autres « révérends pères jésuites » auxquels il ne manquait jamais d'offrir « ses très humbles respects » à la fin de ses lettres à Mme de Warens.

Enfin, et c'est la conséquence de tout ce qui précède, il est

(1) Sur l'abbé Gaîme, voir Mugnier (*Mme de Warens et J.-J. Rousseau*, p. 47); et sur l'abbé Gâtier, *ibid.*, p. 59.

un dernier gain, le plus important de tous, dont il fut redevable à son long séjour en Savoie, séjour qui, ne l'oublions pas, défalcation faite de différentes absences, dura dix ans et se place entre sa seizième et sa trentième année, c'est-à-dire, à une époque décisive pour la formation de l'esprit et du caractère. Et ce gain est celui-ci : quand, dans sa studieuse retraite des Charmettes, il se mit à lire ou, comme il le dit, à « dévorer » Descartes et Port-Royal, Montaigne et La Bruyère, Pascal, Malebranche et Voltaire, — ce sont les auteurs qu'il nomme un peu confusément dans *Le Verger des Charmettes*, — il ne lut pas ces livres avec les yeux prévenus d'un calviniste et comme on les lisait en ce temps sans nul doute à Genève; mais il les lut avec une sympathie pleine et entière, ce qui était la seule manière de les bien comprendre et d'en tirer profit. Or, c'est dans ces livres français qu'il apprit, non pas seulement, comme on l'a dit (1), à écrire, mais à penser : comment pourrait-on, en effet, chez un Descartes ou un Pascal, séparer le fond de la forme? Au reste il nous a dit lui-même, en parlant de cette époque de sa vie dans ses *Confessions*, que c'est alors qu'il se fit « un magasin d'idées ». Disons donc, d'un mot qui résume tout : c'est à partir de son séjour en Savoie qu'il commence à penser en français, ce qui doit lui permettre un jour de penser et d'écrire pour l'Europe entière. Il ne lui reste plus, pour parfaire cette éducation française de son esprit, qu'à venir vivre à Paris. Mais s'il y était venu directement de Genève, *sans passer par la Savoie et par le catholicisme*, il n'aurait pas compris si vite et si bien les écrivains français qui vont devenir ses amis, et dont nous avons maintenant à montrer l'influence sur ses idées religieuses.

Il subit assez vite et assez profondément cette influence, grâce

(1) « C'est à Paris que Rousseau a appris son métier d'écrivain. Par la forme, par la beauté littéraire, par l'éloquence magnifique du verbe, l'œuvre écrite de Rousseau est plus française que genevoise. C'est dans les écrivains français qu'il a trouvé, *pour cette forme*, des exemples et des modèles. » (Vallette : *J.-J. Rousseau genevois*, p. 438). En somme, pour Vallette, l'œuvre entière de Rousseau, c'est une pensée genevoise dans une forme française. Il me paraît plus juste de dire que Rousseau pense et écrit en français avec son tempérament genevois modifié par ses séjours en Savoie et à Paris.

surtout à son intimité avec Diderot. Ce n'est qu'à partir de sa retraite à l'Hermitage qu'il se dégagera, redeviendra lui-même et, exagérant délibérément cette originalité qui lui a valu ses premiers succès, s'appliquera à se distinguer de plus en plus de ses anciens amis : mais dans les premiers temps de son séjour à Paris il vivait et, sauf sur un point important dont je parlerai tantôt, il était en parfaite communion d'idées avec les Philosophes et il sera même, on le sait, un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*. Un auteur, du reste, qu'il avait beaucoup pratiqué, l'avait comme initié d'avance à l'esprit encyclopédique : cet auteur est Bayle, que lui avait fait connaître Mme de Warens ; « elle ne parlait que de Bayle », nous disent les *Confessions* ; or, Bayle, c'est la moitié, tout au moins, de l'*Encyclopédie*.

Il n'est pas, je crois, téméraire d'avancer qu'à Paris, dans la société des Grimm et des Diderot, Rousseau oubliait d'aller à la messe. Il a affirmé plus tard, mais c'était pour se faire réintégrer dans l'église calviniste, qu'il avait assidûment suivi à Paris les services du culte protestant à l'hôtel de l'ambassade de Hollande. En réalité, il suivait ses amis à « la synagogue de la rue Royale », ce qui veut dire : chez le baron d'Holbach ; c'est là que les Encyclopédistes faisaient leurs dévotions, lesquelles consistaient généralement à tenir des discours capables, dit Morellet, « de faire tomber cent fois le tonnerre sur la maison. » Ce n'est pas que Rousseau tînt lui-même de tels discours et qu'il hurlât toujours avec les loups ; nous entendrons tout à l'heure ses protestations. Il est certain pourtant qu'il n'a pas vécu impunément dans le Paris du dix-huitième siècle et qu'il n'a pas fréquenté les Philosophes pendant *treize ans* (jusqu'à son départ pour l'Hermitage), sans que ses idées sur toutes choses, et en particulier sur la religion, n'aient été sensiblement modifiées. Revenant bien plus tard sur cette époque très importante de sa vie, il écrivait dans sa 3me *Promenade* : « Je vivais alors avec des philosophes modernes ;... ils avaient ébranlé toutes les certitudes que je croyais avoir sur les points qu'il m'importait le plus de connaître. » Il est vrai qu'il ajoute, se peignant, je crois un peu plus défiant et un peu plus sur

la défensive qu'il n'était alors : « je m'étais défendu souvent assez faiblement par haine pour la dispute et par peu de talent pour la soutenir. Ils ne m'avaient pas persuadé ; ils m'avaient ébranlé, sans jamais m'avoir convaincu. » Ils avaient pourtant, et pour toujours, convaincu l'ancien élève du pasteur Lambercier et le pieux catholique de Chambéry que les vérités de la religion, de toute religion, cessent d'être vraies quand elles sont contraires à *la nature* et à *la raison*, ces deux grands principes des Encyclopédistes, et qu'ainsi révélation et prophéties, surnaturel et divinité du Christ, tout cela a beau être dans l'Évangile : « l'Évangile est plein de choses qui répugnent à *la raison*, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre. Quant au *surnaturel*, que signifie ce mot ? je ne l'entends pas. Vous avez beau me crier, pasteurs et prêtres : soumets ta raison ; autant m'en peut dire celui qui me trompe. Il me faut des raisons pour soumettre ma raison. » C'est le Vicaire savoyard qui parle ainsi ; mais Diderot lui-même en aurait pu dire autant : à l'école des Philosophes, le disciple soumis du Père Hemet est devenu un effronté raisonneur.

Mais, hâtons-nous de le dire, il est autre chose qu'un raisonneur : il est, ou plutôt, *il est resté*, un croyant. Il ne croit plus certes à autant de choses qu'à Chambéry ; mais il n'a pas cessé, même à Paris, de croire en Dieu ; et, à cause de cela, il a le droit de dire qu'il n'a « jamais accepté la désolante doctrine des Philosophes. » On se rappelle peut-être qu'un soir à dîner, chez Mlle Quinault, il a protesté avec éclat et menacé de sortir, si l'on continuait à mal parler de Dieu. Mais nous avons une autre preuve, et vraiment éloquente, de la persistance de sa foi en Dieu, malgré les objections de ses amis qui l'ont, a-t-il dit, « inquiété sans le persuader. » Je veux parler de la conversation bien connue que Mme d'Epinay a avec lui à la suite de la discussion chez Mlle Quinault. Qu'on me permette de la rappeler brièvement. Rousseau se promène avec Mme d'Epinay et celle-ci, tout en approuvant une réplique de Rousseau à Saint-Lambert, avait ajouté : « cependant, j'en suis fâchée ; mais je trouve que

Saint-Lambert est le plus fort. — Madame, répond Rousseau, quelquefois, au fond de mon cabinet, et mes deux poings dans les yeux, ou au milieu des ténèbres de la nuit, je suis de son avis. Mais voyez cela (dit-il, en montrant le ciel, la tête élevée et avec le regard d'un inspiré) : le lever du soleil, en dissipant la vapeur qui couvre la terre et en m'exposant la scène brillante et merveilleuse de la nature, dissipe en même temps les brouillards de mon esprit. Je retrouve ma foi, mon Dieu, ma croyance en lui ; je l'admire, je l'adore et je me prosterne en sa présence (1). » C'est émouvant parce que, malgré l'emphase, on sent que c'est sincère, et que d'ailleurs Mme d'Epinay n'a pas inventé cela. Mais est-ce donc là toute la religion de Rousseau ?

Nous savons que, dans la discussion chez Mlle Quinault, Rousseau n'a pas seulement défendu contre ses amis l'existence de Dieu, mais aussi la morale de l'Évangile ; « c'est, dit Mme d'Epinay, la seule chose qu'il conserve du christianisme » ; et ce n'est pas peu de chose ; mais n'en conserve-t-il vraiment que cela ? C'est ce qu'il faut demander à deux fragments fort curieux qu'on a appelés, l'un *la Parabole* et l'autre *l'Allégorie*, et qui se placent entre 1750 et 1753. La Parabole est un conte que fit Rousseau à Mme d'Epinay à la suite de l'entretien dont nous venons de parler. Ce conte (2) est assez obscur et filandreux, ce qui permet de douter qu'il soit, du moins tout entier, de Rousseau. A n'en prendre que l'esprit, le conteur marque une assez grande indifférence pour les trois religions (juive, chrétienne et musulmane) représentées par trois vieillards qui, ce me semble, divaguent un peu au sujet de leur commun maître ; mais ce maître, Dieu, existe vraiment et il est indulgent et bon. Le conte fini, le conteur avoue à Mme d'Epinay qu'il est chrétien pour deux raisons : parce que la religion chrétienne *sert d'appui à la morale* et parce qu'elle *console* les affligés par l'espoir d'une vie meilleure.

(1) *Mémoires de Mme d'Epinay*, I, 394.

(2) *Ibid.*, I, 395. Masson l'attribue (*Annales J.-J. R.*, IX, 1) non sans de bonnes raisons, à Diderot. (Voir aussi : Diderot, *Œuvres* éd. Assézat, IV, 443).

L'*Allégorie*, bien plus intéressante, nous a été donnée par Streckeisen-Moultou, dans ses *Œuvres et correspondance inédites de Rousseau* (1861, p. 171) sous ce titre : « Fiction ou morceau allégorique sur la Révélation. » On l'a datée longtemps de la dernière année de la vie de Rousseau, et, de cette date manifestement erronée, on a déduit des conclusions devenues inadmissibles depuis qu'on place l'Allégorie, avec MM. Ritter et Dufour vers 1750-1753 (1). Par une belle nuit d'été, le premier homme (entendez : Rousseau) se met pour la première fois à philosopher : qui donc meut suivant des lois tous ces astres au-dessus de sa tête, et, sur la terre, tous ces êtres animés ? Qui a établi les lois du mouvement et y a soumis tous les corps? la matière peut-elle devenir capable de mouvement et de volonté? (ajoutez : comme le pense mon ami Diderot). « Je puis le croire sans peine, mais la règle de cette organisation, qui l'a établie ? Je ne puis pourtant admettre (comme Diderot) la nécessité du mouvement dans la matière. » Las de ses réflexions, qui n'aboutissent pas, le philosophe va renoncer à chercher le mot de l'énigme, lorsqu'un « *rayon de lumière* vient lui dévoiler ces vérités sublimes *qu'il n'appartient pas à l'homme de connaître par lui-même* et que la raison humaine sert à confirmer sans servir à les découvrir » — ce qui est admettre une certaine révélation. Rousseau ne l'admettra pas plus tard dans l'*Émile*; et, s'il y a recours ici, c'est parce qu'il y voit, au milieu des controverses philosophiques où il se débat et où il craint de voir sombrer sa foi, comme une planche de salut — qu'il repoussera du pied, quand il se sentira mieux affermi dans sa religion naturelle.

Nous assistons, je crois, ici à une lutte dramatique qui se livre en lui, pendant son séjour à Paris, entre sa raison récemment émancipée, qui voudrait régner sans partage, et sa foi que, devant les troublantes objections de ses amis, il sent faiblir et

(1) Voir, au sujet de l'*Allégorie*, *Annales J.-J. Rousseau*, I, 183 ; Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, XV, 231, et Vallette : *Rousseau genevois*, 77. Maurice Masson « placerait la rédaction de l'*Allégorie* entre l'arrivée à l'Hermitage (avril 1756) et les premiers mois de 1757. » (*Annales de J.-J. R.*, IX, 61).

diminuer : mais finalement il la retrouve tout entière là où il se retrouve lui-même et se retrempe, dans la solitude, « au milieu des vergers et des bois. » Seul avec la nature, il se sent délivré de « ses erreurs, qu'il consacrait, dit-il, sous le beau nom de philosophie » ; et c'est « la contemplation », non le raisonnement, qui lui fait comprendre ce que signifie ce mot : Dieu. Ainsi « s'élever par l'admiration » jusqu'à l'Être suprême, voilà (comme il l'avait fait dans l'entretien avec Mme d'Épinay), ce qu'il oppose au scepticisme et au matérialisme de ses amis : et voilà aussi ce qu'il brûle d'apprendre aux hommes ; car, dans l'*Allégorie*, nous voyons déjà se dessiner en lui l'apôtre qui très sincèrement prétendra réformer les hommes et leur frayer la vraie route du bonheur. « Embrasé de ce nouvel enthousiasme, il eût voulu le partager avec ses semblables, et ses pensées les plus délicieuses roulaient sur les projets de sagesse et de félicité qu'il se proposait de faire adopter aux hommes... C'était dans ces pensées qu'il attendait le retour du jour, impatient d'en porter un plus pur et plus éclatant dans l'esprit des autres hommes et de leur communiquer les lumières célestes qu'il venait d'acquérir. » Il les leur communiquera un jour par la bouche de son Vicaire savoyard.

Cependant, fatigué par ses méditations, ce philosophe primitif s'endort et il a un songe extraordinaire que je résume brièvement : dans un temple, sept statues, hideuses d'un côté, charmantes de l'autre (les sept péchés capitaux) ; au centre, un autel où trône un dieu voilé que chacun imagine à sa guise. Les chefs du lieu, les prêtres, commencent par bander les yeux à tous ceux qui entrent dans le temple. Un vieillard, ayant osé décrier la statue du dieu, est condamné à boire l'eau verte (la ciguë) ; mais tout à coup se fait entendre dans les airs une voix : « c'est ici le Fils de l'homme. » Tout se tait et le nouveau venu, après avoir renversé l'idole, prêche une morale « divine ». Et le récit du songe se termine par la glorification du Christ. — Sur quoi l'on peut faire les remarques suivantes : « le premier homme » parle éloquemment, puisqu'il s'appelle Rousseau ; mais il a peu d'imagination : l'Allégorie est obscure et traînante. J'y découvre,

en outre, des souvenirs manifestes d'une œuvre de Diderot, antérieure de quelques années, *La Promenade du Sceptique ou les Allées* (1747). Cette promenade est, elle aussi, une allégorie et nous y trouvons ce bandeau sur les yeux des croyants qu'a repris Rousseau. « Les devoirs des soldats (entendez : des croyants), se réduisent, chez Diderot, à bien tenir leur bandeau. »

Il y a, enfin, dans l'*Allégorie,* une première ébauche de certains des passages les plus importants du *Vicaire savoyard :* Dieu se manifestant à celui qui sait le voir dans ses œuvres, tous les sophismes de la raison venant échouer devant les vérités du sentiment intérieur (« il s'en fiait au sentiment intérieur »), et même le parallèle, esquissé ici, entre Socrate et Jésus-Christ, et la préséance accordée au Christ à cause de sa morale qu'on qualifie de « divine »; dans le *Vicaire,* Socrate sera un sage et Jésus-Christ un dieu.

En résumé, bien avant son installation à l'Hermitage, et sept ou huit ans avant l'*Émile,* Rousseau se sépare *à la fois* des orthodoxes (catholiques ou protestants) par son rationalisme philosophique, et des philosophes par son déisme chrétien ; c'est précisément ce qui fera la double originalité du *Vicaire savoyard.* Lorsque, dans l'*Émile,* Rousseau attaquera les dogmes établis, comme le faisaient, avec moins de talent et de hardiesse, ses anciens amis les philosophes, il soulèvera contre lui l'Église et le Parlement : cela est connu et nous l'avons exposé en son temps; mais ce qu'on n'a pas assez dit peut-être, c'est que, avant de braver les foudres de l'église, Rousseau avait bravé, et il n'y fallait pas moins de courage, les critiques et, sans nul doute, les plaisanteries et les sarcasmes des Encyclopédistes. Ce qu'il a dit avec véhémence le soir du fameux dîner chez Mlle Quinault, c'est ce qu'il ne cessera pas, dans toutes ses œuvres, de jeter à la tête de ses anciens amis : « et moi, Messieurs, je crois en Dieu. » Comment donc a-t-il pu finalement résister au grand courant d'incrédulité qui a traversé le siècle à l'époque même de son séjour à Paris, car c'est à ce moment que naît l'*Encyclopédie ?* et, vivant quotidiennement avec des Encyclopédistes, qu'est-ce donc en lui qui a été inexpugnable à la fois au scepticisme froid

et persifleur d'un Grimm, à l'athéisme érudit d'un d'Holbach et au naturalisme entraînant d'un Diderot? Ce qui a résisté chez lui à tant d'assauts, c'est tout ce qu'avaient successivement, et en caractères ineffaçables, imprimé dans son âme, à Bossey les leçons du pasteur Lambercier, à Chambéry les entretiens avec Mme de Warens et avec l'abbé Gâtier; car notons ce point important, tout ce qu'il avait appris là, auprès de gens *qu'il aimait*, il l'avait appris, lui qui était toute sensibilité, *avec son cœur* plus encore qu'avec son intelligence; et c'est pourquoi, — bien plus que ses réflexions personnelles, — ses impressions et ses souvenirs de Bossey, de Genève et de Chambéry avaient, dans le Paris incrédule du XVIIIe siècle, sauvegardé sa foi en Dieu.

Cette foi, il va la retremper maintenant dans le milieu genevois et *ecclésiastique* où il passe quatre mois, lorsqu'il abjure en 1754 le catholicisme pour revenir « à la religion de ses pères. » A coup sûr, s'il redevient alors protestant, c'est parce qu'il veut reconquérir par là ses droits de citoyen de Genève; mais il fréquente des pasteurs, assiste à leurs sermons, et si donc ce séjour à Genève a réveillé en Rousseau (et c'est ce qui en fait, on l'a vu, la grande importance), ses sentiments patriotiques, il n'a pas laissé sans nul doute de réchauffer aussi ses sentiments religieux : ceux-ci vont lui dicter les plus émouvants passages de la Lettre à Voltaire sur la Providence, dont j'ai maintenant à parler.

Rousseau n'a jamais cessé, on l'a vu, de voir Dieu dans la nature; c'est trop peu dire : son amour de la nature se confond si bien avec sa foi en Dieu qu'il ne peut admirer et peindre les champs et les bois sans invoquer et bénir le Créateur. Cependant, si la *nature* est admirable, la *société* est affreuse : qui le sait mieux que lui, qui a tant souffert des iniquités sociales? et qui, avec plus d'amertume que lui, dénoncera tous les maux qui viennent ici-bas de « l'inégalité des conditions? » Et pourtant n'est-ce pas le Dieu tout-puissant qui a créé aussi ces maux, ou qui, du moins, en les tolérant, permet qu'il y ait des malheureux?

L'injuste répartition des biens et des maux, voilà, on le sait,

le grand argument des incrédules, et c'est à le combattre au siècle précédent que Bossuet avait souvent employé toutes les ressources de son éloquence. Or cet argument, qui servait aux Libertins à nier la Providence, et qui plus tard permettait à Voltaire de la mettre en doute dans son *Poème de Lisbonne*, Rousseau au contraire — et c'est ce qui prouve combien la foi en Dieu était enracinée chez lui, — y voit une raison de plus de croire à la Providence et à l'immortalité.

« Le désordre moral, qui dépose contre la Providence aux yeux des philosophes, ne fait que la démontrer aux miens ». *L'amour de l'ordre*, en effet, qui est en lui, et qui ne saurait être un leurre, exige et implique le bonheur final de l'homme vertueux. Ne lit-il pas « ces mots écrits dans son âme : sois juste et tu seras heureux ? » C'est dans sa Lettre à Voltaire du 18 août 1756 sur la Providence qu'il parle ainsi, et cette lettre est, dans notre étude sur son évolution religieuse, la dernière étape avant d'arriver à la Profession de foi du Vicaire savoyard.

On s'est demandé, à propos de cette lettre à Voltaire, que j'ai analysée ailleurs, « pourquoi Jean-Jacques prenait si vivement en mains la cause de la Providence et comment l'homme, qui passait sa vie à se plaindre de son sort, à tout blâmer, à tout critiquer, s'avisait tout à coup que tout était bien. C'est que la Providence n'était là que pour la forme (1) ». On ne peut commettre une plus grande erreur : c'est précisément parce « qu'il se plaint de son sort » que Rousseau affirme, avec la dernière énergie, qu'il y a une Providence et que l'âme est immortelle : « J'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. » Il a souffert de ses maux physiques et il se dit à cette époque « tourmenté d'un mal sans remède ; » mais il a souffert bien plus encore dans son amour-propre, parce qu'il a dû faire, pour vivre, des métiers avilissants ; c'est à cause de cela surtout que la société lui paraît si mal faite, elle qui a créé « l'inégalité des conditions », c'est-à-dire : des maîtres imbéciles et des valets de génie. Mais ces iniquités révoltantes, à savoir les richesses et

(1) Maugras : *Voltaire et Rousseau ;* p. 52.

les honneurs prodigués à quelques-uns, à un Voltaire, par exemple, et la misère réservée au plus grand nombre, dont il est, tout cela ne peut durer éternellement *si Dieu existe*, et il n'en a jamais douté. Il faut donc, pour que ce Dieu soit vraiment « juste », que, « malgré toutes les subtilités de la métaphysique », on puisse, sans crainte de se tromper, affirmer ces deux choses: « l'immortalité de l'âme et une Providence bienfaisante. » Et ces deux choses pour lui n'en font qu'une, car, parlant des deux *à la fois*, il s'écrie avec un indéniable accent de sincérité : « je *la* sens, je la crois, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. » *Je la sens* : c'est ce qu'il appelle déjà la « preuve du sentiment », qu'il opposera dans *Émile* aux raisonnements des philosophes. Ainsi le scandale des iniquités sociales ne dément point l'idée que lui avait donnée de Dieu le spectacle de la nature ; et il peut encore, après son *Discours sur l'inégalité des conditions* et après sa Lettre à Voltaire, prier Dieu dans les termes mêmes où il le faisait déjà aux Charmettes dans sa prière écrite : « Vous êtes, ô mon Dieu, *le roi de la nature* ; mais vous êtes *le père des humains*. »

Quatre ans après sa Lettre à Voltaire, Rousseau avait achevé l'*Émile* : on retrouvera, dans la Profession de foi du Vicaire savoyard, toutes les pensées religieuses que j'ai successivement énumérées. J'aurais voulu montrer, dans les pages qui précèdent, que ces pensées n'ont pas été de simples réflexions de son esprit, qu'il aurait arrangées un jour pour en faire un système dans l'*Émile*, mais qu'il les a conçues et même vécues au cours de ses expériences, de ses amitiés et de ses lectures. C'est pour cela, c'est parce qu'elles exprimaient toute sa vie passée et parce qu'elles avaient jailli du fond de son âme, qu'elles ont si profondément ému d'autres âmes au dix-huitième siècle et si rapidement conquis à leur auteur un cortège innombrable d'enthousiastes disciples. Qu'est-ce donc, en son fond, il est temps de l'aborder, que cette fameuse *Profession de foi du Vicaire savoyard* et qu'est-ce qui en fait l'originalité ? (1).

(1) Masson a donné, comme on sait, une très belle édition critique du Vicaire Savoyard (Hachette, 1914).

Ce n'en est pas l'argumentation : tous les arguments de Rousseau, pour ou contre la religion, étaient depuis longtemps connus ; ce n'est pas même la façon de les lier entre eux pour en faire une doctrine : la profession du Vicaire manque d'unité, Rousseau invoquant tour à tour, pour fonder sa foi, trois principes différents : la raison, le sentiment et l'utilité sociale de la religion. Ce qui est original ici, et singulièrement hardi, c'est l'attitude de Rousseau en face des philosophes et des croyants. La profession du Vicaire, en effet, se compose de deux parties distinctes : l'une, *affirmative*, et l'autre, surtout *négative*. Dans la première partie, Rousseau affirme avec enthousiasme sa croyance en ces trois choses : Dieu, la Providence et l'immortalité ; c'est un théiste qui tend la main aux croyants. Dans la seconde partie, le théisme ou, comme il l'appelle ici, « la religion naturelle », étant déclarée « suffisante », Rousseau combat tout ce qui n'est pas elle : prophéties, miracles et Révélation ; il se retourne alors contre les dévots et se fait, pour un instant, l'auxiliaire des philosophes. Mais bientôt, joignant aux « dogmes » de la religion naturelle la morale de l'Evangile, c'est-à-dire, ce qui est « l'essentiel » du christianisme, il se sépare de nouveau des philosophes pour professer un *théisme chrétien*. Et en quoi consiste au fond son christianisme ? à admettre tout ce qui, dans l'Evangile, sans heurter sa raison, confirme ce que lui avait déjà révélé le sentiment intérieur ; car le sentiment intérieur ou, comme il l'appelle encore, la conscience, est la source première et profonde de tous ses « articles de foi ». Mais ce n'est pas, comme il le croit, la conscience de tout homme qui trouvera d'elle-même et formulera les dogmes de la religion naturelle : cette religion est naturelle... à un vicaire, et à condition encore que ce vicaire s'appelle non pas Gaime ou Gâtier, mais Jean-Jacques Rousseau, et qu'ainsi il retrouve dans son sentiment intérieur, non pas du tout les enseignements de « la nature », à supposer que la nature lui ait enseigné quelque chose, mais les souvenirs très certains de ses conversations et de ses études *à Genève, en Savoie, et à Paris*. En effet, de ces deux moitiés de la Profession de foi, la première (croyance en Dieu

et à l'immortalité) date, au fond, de *Genève* et de *Chambéry* ; et la seconde (critique du surnaturel) est le résultat des lectures et l'écho des controverses philosophiques de *Paris*.

Quand, ayant rompu avec les philosophes, Rousseau est seul avec ses pensées à l'Hermitage et à Montmorency, il fait, à l'exemple de Descartes, table rase de tout ce que lui ont appris les philosophes et les prêtres ; et, après « une méditation longue et réfléchie », il réussit, affirme-t-il, « à fixer pour le reste de sa vie ses opinions et ses principes. » Or, le résultat de ces recherches, nous dit-il dans les *Rêveries*, « fut tel à peu près que je l'ai consigné depuis dans la Profession de foi du Vicaire savoyard. » Mais, de même que le résultat des méditations de Descartes était comme consigné d'avance, en partie du moins, dans ses cahiers de philosophie de La Flèche, de même les principaux articles de foi de l'Évangile ont passé dans l'*Émile*, et le Vicaire savoyard a lu sa religion, un peu dans son cœur, et beaucoup dans le catéchisme du pasteur Lambercier. Rousseau s'en rend bien compte et il en convient loyalement : « je ne doute point, il est vrai, que les *préjugés de l'enfance* et les vœux secrets de mon cœur n'aient fait pencher la balance du côté le plus consolant pour moi » (3me *Promenade*). Mais s'il a mis, dans l'un des plateaux, ses préjugés et les vœux de son cœur, il a mis, dans l'autre, certains arguments de Bayle et des Encyclopédistes, arguments de poids et qui font osciller la balance, non pas, sans doute, « de l'athéisme au baptême des cloches » (Diderot l'accusait à tort d'aller de l'un à l'autre), mais bien, pour le faire parler lui-même, de « la sainteté de l'Évangile » à cette affirmation, scandaleuse aux croyants, que « l'Évangile est plein de choses incroyables qui répugnent à la raison : » en sorte que ce même Évangile est tour à tour divin et déraisonnable. De là son « doute respectueux », qui lui sera tant reproché, à l'égard de la Révélation ; et de là enfin la conclusion ambiguë, et peut-être volontairement ambiguë, de son fameux parallèle de l'*Émile* entre Socrate et Jésus-Christ : « si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un *dieu* » ; les lecteurs naïfs (et Rousseau compte sur eux) pourront bien lire d'un *dieu* (avec

une grande lettre) ; mais les autres se demanderont ce que Jésus-Christ peut bien avoir de commun avec un dieu qui ne serait pas Dieu (1).

Ainsi, et bien que Rousseau énumère diligemment et groupe « les dogmes » de sa religion, l'unité de la *Profession de foi* n'est pas une unité dogmatique : elle est tout entière dans l'accent même du Vicaire savoyard. Quand celui-ci parle à son disciple, c'est beaucoup moins un esprit qui en éclaire un autre, qu'une âme qui s'ouvre et se communique à une autre âme : « Je vous ai dit que je ne voulais pas philosopher avec vous, mais vous aider à *consulter votre cœur.* Quand tous les philosophes du monde prouveraient que j'ai tort, si *vous sentez* que j'ai raison, je n'en veux pas davantage. »

Maintenant qu'est-ce au fond que la foi du Vicaire savoyard ? c'est la foi protestante, « la religion protestante étant, de toutes les religions qui sont sur la terre, celle dont la morale est la plus pure et dont la raison se contente le mieux. » Seulement ce protestantisme du Vicaire est d'une espèce peu commune à Genève, puisqu'il répudie, avec le surnaturel, le Dieu colère et jaloux de la Bible et qu'enfin, sacrifiant tous les dogmes vermoulus, il prétend « conserver le tronc aux dépens des branches. » Bref, ce protestantisme est, déjà dans l'*Émile* et il sera de plus en plus dans les œuvres ultérieures, le protestantisme *du seul Rousseau.*

C'est ce qui fait la nouveauté, mais c'est aussi ce qui fait le danger de cette Profession de foi du Vicaire savoyard : « osez, dit en terminant le Vicaire, confesser Dieu chez les philosophes ; osez prêcher l'humanité aux intolérants. Vous serez *seul* de votre parti peut-être, mais vous porterez en vous-même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes. » Non seulement Rousseau sera seul de son parti, mais il aura contre lui tous les partis : les philosophes, qui le traiteront de « Judas », les évêques qui, dans leurs mandements, lui diront anathème, et les protestants eux-mêmes qui, après avoir brûlé son livre, songe-

(1) Il a refait, en très beaux termes, et vraiment émus, dans sa lettre à M. de ***, du 15 janvier 1769, son parallèle entre Socrate et Jésus.

ront à l'excommunier ; en sorte que, seul contre tous, et cet isolement ne manquera pas de grandeur, il va défendre sa foi, d'abord contre les catholiques dans sa *Lettre à Beaumont*, puis contre les protestants dans ses *Lettres de la Montagne* ; et il sera amené, suivant les nécessités de sa situation, tantôt à atténuer, tantôt à accentuer les témérités de sa religion toute personnelle.

Mais tandis que les clergés, catholique et protestant, s'efforceront de réfuter son déisme et lui contesteront le titre de chrétien (et nous verrons les répliques de Rousseau), les Enclyclopédistes ne tenteront pas, parce que la tentative n'eût pas été sans danger pour eux, de venger la philosophie des critiques injurieuses que Rousseau avait formulées contre elle au nom de la morale et de la religion. Ces critiques donc de Rousseau, puisqu'elles ne seront pas relevées et que nous n'aurons plus à y revenir, il importe de les résumer ici et d'en apprécier la portée, car elles vont nous faire mesurer la distance qui sépare Rousseau des philosophes.

Quand parurent, aux alentours de 1760, les grandes œuvres de Rousseau, les Encyclopédistes et leur maître Voltaire étaient les guides incontestés de l'opinion publique. Comme l'a dit d'eux Garat, parlant de cette époque : « avec leurs forces réunies, ils se partageaient les empires de la pensée ; presqu'enivrés de tant d'espérances fondées sur les progrès de la science, ils prophétisaient une Jérusalem de la philosophie (1). » En d'autres termes, ils prétendaient assurer, par les lumières de la raison et les progrès de la science, le progrès indéfini de l'humanité. L'esprit encyclopédique, c'est-à-dire l'esprit rationnel et scientifique, triomphait partout, à l'Académie, dans les salons, et, par les livres de nos philosophes, rayonnait sur l'Europe entière, lorsqu'une voix discordante s'éleva pour affirmer, à la stupéfaction de tous, que la science, toute la science de l'Encyclopédie, ne valait pas grand chose, puisqu'elle ne faisait pas un homme de bien, et que la raison n'était pas le tout de l'homme, puisqu'à

(1) Garat : *Mém. historiq. sur la vie de M. Suard, sur ses écrits et sur le dix-huitième siècle*, I, 164.

elle seule elle ne pouvait fonder les vérités morales et religieuses dont ne peut se passer l'humanité.

Voltaire jeta le premier cri d'alarme, à propos du *Vicaire savoyard* : « Le Judas nous abandonne et quel moment choisit-il pour nous abandonner? l'*heure où notre philosophie allait triompher sur toute la ligne.* » Rousseau donc, s'élevant contre la souveraineté, si hautement proclamée par les Encyclopédistes, de la raison et de la science, va faire valoir les droits, méconnus par eux, de *la conscience morale* et du *sentiment religieux* ; on peut, en effet, ramener à ces deux points principaux le dissentiment qui s'annonce dès ses premiers Discours, et qui va grandissant, à mesure qu'il écrit ses autres œuvres, entre lui et les philosophes : ceux-ci sont des savants et, plus encore, des raisonneurs ; Rousseau est un moraliste et un croyant.

Déjà dans son *Discours sur l'inégalité* (1755) Rousseau découvre, dans l'âme humaine, deux principes « antérieurs à la raison », dont l'un, est l'amour de soi et l'autre la pitié, « cette répugnance à voir souffrir nos semblables. » Cette pitié est une vertu naturelle à l'homme et « elle précède en lui toute réflexion » ; c'est d'elle que dérivent la générosité, la clémence et l'humanité (1). Un peu plus tard, dans la *Lettre à d'Alembert* (1758) c'est l'amour même du beau moral qui, « *quoi qu'en disent les philosophes,* est inné dans l'homme », et sert de principe à la conscience. Trois ans après (1761), dans une note de la *Nouvelle Héloïse* (Partie VI, Lettre VII), Saint-Preux fait de la conscience morale « un sentiment et non pas un jugement », et cela, ajoute Rousseau, « est contre les définitions des philisophes. » Dans cette même Lettre, Saint-Preux méprise tous les sophismes contre la liberté, « parce qu'*un raisonneur* a beau lui prouver qu'il n'est pas libre, le *sentiment intérieur,* plus fort que tous ces arguments, les dément sans cesse. » On voit par ces citations comment Rousseau *s'achemine peu à peu* vers ce que j'appellerai *la glorification de la conscience* dans la Profession de foi du Vicaire savoyard.

(1) *Discours sur l'inégalité*, note 15.

Il prétend maintenant, dans cette Profession, « soutenir la cause de Dieu et de la vertu (donc la religion et la morale) contre la nouvelle philosophie » (Lettre à M*** 1762). Les philosophes jusqu'ici n'avaient fait que « multiplier les doutes qui le tourmentaient ». Et que ces philosophes, et, plus particulièrement, un Grimm et un Diderot, aient, en effet, plus d'une fois ébranlé ses principes moraux et religieux, c'est ce qui ressort de ce passage significatif de l'*Émile* où il parle de son séjour à Paris dans le milieu encyclopédique : « Je n'ai jamais mené une vie plus désagréable que dans ces temps de trouble et d'anxiété où, sans cesse errant de doute en doute, je ne rapportais de mes longues méditations qu'incertitude, obscurité, contradictions sur la cause de mon être et sur la règle de mes devoirs » (livre IV). Pour s'affranchir de ces doutes, il décide de renoncer à la philosophie et à ses « mensonges », et de ne prendre désormais pour guide que « la lumière intérieure ». Non certes qu'il veuille, même dans le domaine religieux, abdiquer sa raison : c'est bien sa raison qui lui démontre que la matière ne peut se mouvoir elle-même, que c'est Dieu qui meut l'univers et que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; mais si sa raison lui fait voir Dieu dans la nature, il le *sent* plus encore en lui, et même hors de lui : « la persuasion intérieure me rend cette cause (Dieu) tellement sensible que, si la terre tourne, je crois *sentir* une main qui la fait tourner. » Les philosophes, dans leurs investigations, soit morales, soit métaphysiques, ne marchaient qu'à la lumière de la raison : Rousseau trouve cette lumière tantôt insuffisante, tantôt trompeuse, et y ajoute dans le premier cas, et dans le second cas y substitue, la lumière intérieure ; c'est là ce qui, indépendamment de divergences secondaires, le distingue profondément de tous les Encyclopédistes. Ils sont, eux, les disciples de la *raison* ; et lui il est, en morale et en religion à la fois, l'apôtre de la *conscience*.

En morale d'abord : ses règles de conduite, « il ne les tire pas des principes d'une haute philosophie, mais il les trouve au fond de son cœur ; tout ce qu'il sent être bien est bien, le meil-

leur des casuistes étant la conscience. » Aux philosophes il rappelle que « trop souvent la raison nous trompe et que nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser, tandis que la conscience ne nous trompe jamais. » C'est des rapports de l'homme avec ses semblables, de la société en un mot, que les Encyclopédistes dérivaient toute morale : pour d'Alembert, tout nous vient des sensations et il n'y a rien d'inné, pas même les principes de la morale : sans doute « la connaissance des vérités morales ne nous vient pas immédiatement de nos sensations ; elle nous vient de *la société*, des idées que cette société nous procure, des besoins qu'elle nous fait sentir et des moyens qu'elle nous fournit pour les satisfaire (1). » Tout autre est, pour Rousseau, l'origine de la morale : « le premier sentiment de la justice, dit le Vicaire savoyard, est *inné* dans le cœur de l'homme. »

Voltaire avait remarqué, dans son *Traité de Métaphysique*, que les peuples, qui se conduisent si différemment : ici, dans les pays chauds, punissant, et là, dans les pays froids, honorant l'ivresse, tantôt proscrivant, et tantôt encourageant la polygamie, « se réunissent cependant tous en ce point qu'ils appellent *vertueux* ce qui est conforme aux lois établies et criminel ce qui leur est contraire. » Il conclut toutes ses considérations par cet aphorisme qu'il souligne : « *la vertu et le vice, le bien et le mal moral est donc en tout pays ce qui est utile ou nuisible à la société* (2). » Sans doute Dieu a mis en nous une bienveillance naturelle pour nos semblables, et cette bienveillance agit toujours en nous, « à moins qu'elles ne soit combattue par l'amour-propre » ; car si, pour Voltaire, un homme est toujours porté à assister un autre homme, c'est à la condition « qu'il ne lui en coûte rien. » Au reste, « tout homme raisonnable reconnaîtra qu'il est visiblement *de son intérêt* d'être honnête homme. » Mais si pourtant je trouve mon bien-être à déranger votre société, à tuer, à voler, je ne serai donc retenu par rien et je pourrai

(1) D'Alembert : *Essai sur les éléments de philosophie*, t. VII, Morale.
(2) Voltaire : *Traité de Métaphysique* (1734), chap. IX : De la vertu et du vice.

m'abandonner sans scrupule à mes passions ? aux gens qui parlent ainsi, Voltaire se contente de répondre que « probablement il seront pendus ; c'est précisément contre eux que les lois sont faites, comme les tuiles ont été inventées contre la grêle et contre la pluie. »

On vient d'entendre le plus spirituel défenseur de la morale de l'intérêt bien entendu ; qu'on écoute son plus éloquent adversaire : « Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt. Mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice ? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt ? Sans doute nul n'agit que pour son bien ; mais, s'il n'est un bien moral dont il faut tenir compte, on n'expliquera jamais par l'intérêt propre que les actions des méchants : il est même à croire qu'on ne tentera point d'aller plus loin. Ce serait une trop abominable philosophie que celle où l'on serait embarrassé des actions vertueuses ; où l'on ne pourrait se tirer d'affaire qu'en leur controuvant des intentions basses et des motifs sans vertu ; où l'on serait forçé d'avilir Socrate et de calomnier Régulus. » Aux raisonnements des philosophes Rousseau oppose ce qui est antérieur à tout raisonnement : « l'instinct » ou, comme il dit encore, « la voix de l'âme ». Sans doute, nous ne *connaissons* le bien que par la raison ; mais, sitôt que la raison nous le fait connaître, « la conscience nous porte à l'aimer ; c'est *ce sentiment qui est inné ;* car l'amour du bon et la haine du mauvais (que nous devrions à la société, d'après les philosophes), nous sont aussi *naturels* que l'amour de nous-mêmes. » Honneur donc et gloire, non pas à la raison des philosophes qui nous promène d'erreur en erreur, mais à cet « *instinct divin* qu'est la conscience, à ce juge infaillible du bien et du mal. »

Si Rousseau, en morale, se sépare, comme on voit, des philosophes, il s'éloigne encore plus d'eux, dès qu'il s'agit de *religion.* Sans doute le riche seigneur de Ferney a édifié, sur ses terres, une belle église au Dieu qui punit si justement les braconniers : mais c'est dans son cœur que Rousseau a élevé un temple à son Dieu. Si, d'autre part, ce même Voltaire s'applique de temps en temps à *prouver* la nécessité de son « divin horloger » — encore

que cette horloge qu'est l'univers soit, pour l'homme qui a écrit *Candide*, une bien mauvaise horloge — ; Rousseau, seul parmi les philosophes, est sincèrement religieux, parce que seul *il croit* à la Providence et à l'immortalité et parce que sa religion, quelque insuffisante ou quelque scandaleuse même qu'elle soit aux yeux des catholiques et des calvinistes, est fondée sur ce qui est, après tout, l'essentiel de toute religion sérieuse, à savoir : Dieu toujours *sensible* au cœur.

Que si, d'ailleurs, j'ai dû, pour mieux les caractériser, considérer séparément la morale de Rousseau et sa religion, il me faut ajouter, et ceci est de la dernière importance, que les deux ne font qu'un chez Rousseau ; car, ce qu'il oppose à la morale, utilitaire ou sociale, des Encyclopédistes, c'est bien *une morale religieuse*, la seule vraie morale à ses yeux, et cela pour deux raisons péremptoires, dont la première est que la morale religieuse est *seule conséquente* : quel est, en effet, le langage intérieur de tout incrédule qui raisonne ? c'est celui-ci : « que tous les autres hommes fassent mon bien aux dépens du leur et que tout se rapporte à moi seul ; que le genre humain meure, s'il le faut, dans la misère et la peine pour m'épargner un moment de douleur et de faim. » Voilà, quand il est sincère, le langage de l'athée, lequel ne peut donc être qu'un féroce égoïste : « oui, je le soutiendrai toute ma vie : quiconque a dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu, et parle autrement, n'est qu'un menteur ou un insensé. » Et, en second lieu, la morale religieuse *a seule une sanction :* « philosophe, tes lois morales sont fort belles, mais montre m'en, de grâce, la sanction. » Cette sanction, en effet, ne peut être que dans les peines et les récompenses de la vie à venir. « Les Persans disent qu'après l'examen qui suivra la résurrection universelle, tous les hommes passeront sur un pont appelé Poul-Serrho, qui est jeté sur le feu éternel ; quand quelqu'un souffre une injure dont, par aucune voie ni en aucun temps, il ne peut avoir raison, sa consolation est de dire à l'offenseur : tu me le paieras au double au dernier jour ; tu ne passeras point le Poul-Serrho que tu ne m'aies auparavant satisfait. » J'ai vu souvent, dit Chardin, à qui Rousseau a

emprunté ce passage de l'*Émile,* des gens éminents et de toutes sortes de professions, appréhender qu'on ne criât ainsi *haro* sur eux au passage de ce pont redoutable, et solliciter ceux qui se plaignaient d'eux de leur pardonner. Philosophe, reprend à son tour Rousseau, dis-moi nettement ce que tu mets à la place du Poul-Serrho.

Ainsi, et c'est la conclusion même du *Vicaire savoyard ;* « sans la foi, nulle véritable vertu n'existe. » Par cette conclusion intransigeante, Rousseau non seulement rompt en visière à ses anciens amis, les Encyclopédistes, mais, avec une logique pressante et véhémente à la fois, il les pousse jusque dans leurs derniers retranchements et il leur parle avec une éloquence, c'est trop peu dire : avec une sévérité et une hauteur de mépris que n'a jamais atteint aucun de leurs adversaires catholiques. Tantôt c'est un aphorisme tranchant et péremptoire : « la philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux ; et la religion en fait beaucoup plus que la philosophie ne saurait faire. » Tantôt c'est une comparaison, tout à fait inattendue, entre le fanatisme et l'athéisme, et où le fanatique a décidément le pas sur l'athée, car si le fanatisme est sanguinaire et cruel, il est pourtant une passion grande et forte qui élève le cœur de l'homme, lui fait mépriser la mort, et il ne faut que mieux le diriger pour tirer de lui les plus sublimes vertus; au lieu que « l'irréligion et, en général, l'esprit raisonneur et philosophique attache à la vie, efféminé, avilit les âmes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du *moi* humain et sape ainsi à petits bruits les vrais fondements de toute société. »

Les dernières paroles du Vicaire à son disciple sont pour le mettre en garde contre d'aussi tristes doctrines, et l'on sent, pour ainsi dire, dans ces paroles, trembler la voix même de Rousseau : il se venge, en les flétrissant, des faux amis et des faux philosophes qui, par leurs discours irréligieux et par leur séduisant naturalisme, ont trop longtemps alarmé sa foi et égaré son génie : « fuyez dit-il à son disciple, ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de

désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires... Détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent; ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois comme eux, et c'est, à mon avis, une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité. » La vérité! était-elle alors du côté de Rousseau ou des philosophes? C'est ce que nous n'avons point à discuter ici; car le dissentiment, qui éclata entre Rousseau et les Encyclopédistes, ce n'est rien de moins que le débat éternel entre la science et la religion, et ce débat, chacun de nous le tranche à sa manière, suivant que c'est en nous l'esprit scientifique qui l'emporte, comme chez les Encyclopédistes, ou, comme chez Rousseau, le sentiment religieux.

Il me semble que j'ai épuisé toutes les raisons qui avaient éloigné Rousseau du parti encyclopédique. Ces raisons, au fond, n'étaient que les souvenirs ressuscités, dans la solitude de Montmorency, des jours passés au presbytère de Bossey et, chez Mme de Warens, parmi les religieux de Chambéry. C'étaient donc des croyances très anciennes et très chères qui, à mesure qu'il s'était ressaisi, avaient fait de lui, et son génie aidant, le plus redoutable des Anti-Encyclopédistes. Il pouvait, à la fin de sa *Profession de foi*, et en un siècle où rien n'était plus à la mode que l'irréligion, se rendre ce témoignage, par la bouche de son Vicaire savoyard, qu'il avait « osé confesser Dieu chez les philosophes. »

Mais le Dieu du Vicaire savoyard est-il le Dieu des chrétiens? C'est la seconde partie, que j'ai dite surtout *négative*, de la Profession de foi, qui va nous permettre de répondre à cette question. Rousseau a opposé aux raisonnements des philosophes le sentiment religieux; ici, dans cette seconde partie, c'est la raison qu'il oppose aux religions révélées; en sorte qu'après

avoir parlé le langage des croyants, quand il combattait les philosophes, il va maintenant parler le langage des philosophes pour combattre tout ce qui, dans les religions traditionnelles, est *contraire à sa raison.* Le Vicaire vient d'établir la *religion naturelle* : il va démontrer que cette religion *suffit.*

Pour croire en Dieu, en effet, il ne faut que « voir le *spectacle de la nature* et écouter la *voix intérieure.* » Tout ce que les hommes, fussent-ils des prêtres, ont ajouté à ces deux témoignages, leurs Révélations et leur prophéties, leurs prétendus miracles et leurs dogmes incompréhensibles, tout cela ne fait que « dégrader Dieu. » C'est cette partie, surtout critique, du *Vicaire savoyard*, qui devait arracher à Voltaire un cri d'admiration et attirer sur l'auteur les foudres du Parlement. Quand on la relit, on comprend très bien, non seulement que Voltaire l'admirât, mais aussi que le Parlement de Paris, après le fougueux réquisitoire de « maître Omer », foudroyât l'auteur du *Vicaire*, car cet auteur venait de prononcer lui-même contre l'Église le plus foudroyant des réquisitoires. On connaît ces pages célèbres où sont *pour la première fois* présentées au public, non plus par un clerc, dans l'obscur et verbeux jargon de la théologie, mais par un laïque, en un style lumineux et bref, les arguments pour et contre la Révélation et les miracles, le dernier mot restant toujours à la raison ; car on a beau invoquer, en faveur des miracles, le témoignage des peuples et prétendre qu'il est incontestable parce qu'il est unanime : « il n'y a rien de plus incontestable que les principes de la raison. » C'est ainsi que Voltaire, d'accord sur ce terrain avec Rousseau, à ceux qui invoquaient l'ancienneté vénérable des préjugés et des dogmes, répondait simplement : « la raison est plus ancienne. »

C'est donc au nom de la raison, et parce qu'ils la contredisent ou la révoltent, que le Vicaire savoyard combat les dogmes de l'église, son autorité infaillible, sa foi aux miracles et au prophéties. Car à quoi se réduisent, en fin de compte, « vos prétendues preuves surnaturelles, vos miracles et vos prophéties ? à croire tout cela sur la foi d'autrui et à soumettre à l'autorité des

hommes l'autorité de Dieu parlant à ma raison. » Et tandis que Voltaire s'amuse à railler les miracles et à collectionner des textes plaisants, extraits de la Bible, c'est à des raisonnements sérieux, et qui paraissent invincibles, que Rousseau soumet la foi à la Révélation et au surnaturel. C'est pour cela qu'il est, au fond, pour l'Église, un ennemi plus dangereux que Voltaire ; et l'Église le sait bien, elle qui, dans sa clairvoyance, a toujours moins redouté les rieurs que les raisonneurs.

Mais il y a plus : il y a, chez Rousseau, quelque chose qui, plus encore que sa vigoureuse dialectique, doit alarmer l'Église et c'est ceci : Rousseau ne raisonne pas seulement, *il croit*, à sa manière sans doute, mais sincèrement ; il dresse donc autel contre autel. Tout le monde admet au dix-huitième siècle, et Voltaire proclame qu'il faut au peuple une religion ; mais quelle est donc la religion que Voltaire donne, ou plutôt abandonne au peuple? une religion qu'il déclare ridicule : Rousseau offre à tous, dans le siècle de la raison, et c'est là le danger pour l'Église, une religion raisonnable. Ce qu'il oppose aux doctrines de l'Église, ce ne sont pas des négations ou des quolibets, c'est une « Profession de foi ». L'Église a donc devant elle, non un sceptique ou un plaisantin, mais, ce qui est autrement grave, un hérétique ; et cet hérétique est à la fois le plus redoutable dialecticien et l'écrivain le plus éloquent du siècle. Écoutons-le un seul instant : « Qui est-ce qui m'osera dire combien il faut de témoins oculaires pour rendre un prodige digne de foi ? si vos miracles, faits pour prouver votre doctrine, ont eux-mêmes besoin d'être prouvés, de quoi servent-ils ? autant valait n'en pas faire. Vous m'opposez l'autorité de l'Église, c'est-à-dire des prêtres ; mais vos prêtres ont beau me crier : « soumets ta raison ; autant m'en peut dire celui qui me trompe ; il me faut des raisons pour soumettre ma raison. » Et ce trait où ceux qu'il vise tout particulièrement sont nommés : « *Nos catholiques* font grand bruit de l'autorité de l'Église ; mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine? L'Église décide que l'Église a droit de décider. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? »

Voilà donc ce qu'écrivait l'auteur du *Vicaire savoyard* dans un pays catholique, en un temps où tout ouvrage était soumis à la censure; et voilà ce qu'avait laissé imprimer, que dis-je ? ce qu'avait approuvé et couvert de sa haute protection le Directeur de la librairie ! On dirait vraiment que Directeur et auteur ont, l'un en patronant, et l'autre en signant de son nom de telles audaces de plume voulu soutenir une véritable gageure. « Comment avez-vous pu écrire un livre si hardi ? » écrivait à Rousseau, au lendemain de sa condamnation par le Parlement, celle-là même qui lui avait donné l'idée de l'écrire, Mme de Chenonceaux ; et elle ajoutait : « pourquoi vos amis n'ont-ils pas prévu les suites ?... que je suis fâchée de ne vous avoir pas pressé davantage pour voir votre livre avant l'impression (1). »

Quel accueil firent les croyants, *catholiques* et *protestants*, à cet étrange allié qui leur venait du camp ennemi, du camp des philosophes, et qui, après s'être acquis des droits à leur reconnaissance par les rudes coups qu'il avait portés à l'incrédulité, se montrait lui-même si incrédule et si irrévérencieux à l'égard de la Révélation et du surnaturel, deux choses qu'affirmaient aussi bien les protestants que les catholiques ?

Voyons d'abord ce qu'en pensèrent *les catholiques*. Dans une appréciation de l'*Émile*, d'Alembert soupçonne Rousseau de n'avoir attaqué si violemment les philosophes que pour se ménager la faveur des dévots : « Le déchaînement qu'il se permet contre la philosophie, soit par humeur, soit par franchise, soit *par adresse*, car Jean-Jacques Rousseau n'en est pas exempt, sera fort utile à son livre ; il empêchera vraisemblablement les dévots de crier contre lui autant qu'ils l'auraient fait. L'auteur, diront-ils pour se consoler, nous traite assez mal, mais il maltraite nos ennemis encore plus mal que nous, et c'est quelque chose (2). » Rousseau certes ne manquait pas « d'adresse » ;

(1) Streckeisen-Moultou : *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, II, 326. Et plus tard le marquis de Mirabeau : « Votre livre était condamnable pour la forme dans tous les pays du monde, surtout décoré du nom public de l'auteur. » (*Ibid*, II, 330).

(2) D'Alembert : *Œuvres*, édit. Belin, 1822, IV, 466.

mais ce serait méconnaître ce qu'avaient de sincère, et même de personnel, ses griefs contre la philosophie, que de voir, dans la véhémente expression qu'il leur donne, une ruse de guerre pour se faire pardonner d'avance ses attaques contre les dévots, qu'il a d'ailleurs si peu ménagés. En réalité, ce que voulait Rousseau, et il ne s'en est point caché, c'était, en un temps où la religion était si fort battue en brèche, sauver ce qui lui en paraissait être les fondements véritables et, pour cela, sacrifier délibérément tout ce qui était caduc et branlant à tous les vents de la critique philosophique. Il écrivait, dans une lettre inédite à un correspondant inconnu, au lendemain de la publication de la *Nouvelle Héloïse* : « Il reste là-dessus (sur l'incrédulité et la la religion) d'importantes vérités à dire et qui doivent être dites par un croyant. Je serai ce croyant-là et, si je n'ai pas le talent nécessaire, j'aurai du moins l'intrépidité. A Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je respecte et que je voudrais cimenter de mon sang. Mais j'en voudrais bien ôter les branches qu'on y a greffées et qui portent de mauvais fruits. »

Le service, que Rousseau prétendait rendre à la religion en la dépouillant de ce qui, suivant lui, la compromettait, ce service-là les gens vraiment religieux surent-ils le reconnaître ? Je ne vois guère que Montclar qui lui en sache gré, ou, du moins, qui le lui ait fait savoir ; il écrivait à Moultou, parlant de l'auteur d'*Émile;* « J'ai été enthousiasmé de ce qu'il dit pour prouver qu'il y a un Dieu, et *je connais assez mon siècle* pour savoir le meilleur gré du monde à M. Rousseau de la profession ouverte qu'il a faite de cette croyance (1). » Mais Ripert de Montclar passait pour philosophe : les vrais croyants, eux, furent moins charmés de ses invectives contre les Encyclopédistes qu'alarmés de ses objections aux dogmes établis. Parmi les lectrices de l'*Émile*, celles qui n'étaient pas seulement dévotes à Dieu, mais qui étaient encore des dévotes de Rousseau, ne se laissèrent pas convertir par le Vicaire savoyard. Mme de Chenonceaux, dans

(1) Streckeisen-Moultou : *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis,* I, 91.

une lettre, postérieure, il est vrai, aux *Lettres de la Montagne* (mais les *Lettres de la Montagne* reproduisent l'argumentation du *Vicaire*), écrivait en substance à Rousseau : vous vous dites chrétien ; que faites-vous donc de la Révélation ? Mais c'est la marquise de Créqui, la grande amie de Rousseau, spirituelle et pieuse à la fois, qui a le mieux vu ce qui manquait au Vicaire savoyard pour être un chrétien authentique : « Je vous avoue que le manuscrit dont vous avez tiré de pareilles choses (la Profession de foi) ne me paraît bon qu'à mettre les passions à l'aise, et que le frein d'un doute sur les objets les plus sérieux est aisé à rompre pour les goûts les plus passagers ; car enfin ne prétendez pas que j'immole mon caprice, mon amour, mon ambition à l'idée que peut-être je serai punie, peut-être ne le serai-je pas. La *source* de toutes les méprises en ce genre, *c'est de sauter à pieds joints par-dessus le péché originel* et d'avoir trop de confiance dans les principes qui partent d'une nature corrompue (1). » Voilà, en effet, la distance, ou plutôt l'abîme qui sépare Rousseau de tous les chrétiens *de son temps*. Il admet sans doute, lui aussi, une sorte de péché originel, et même ce péché, c'est d'avoir précisément goûté à l'arbre de la science ; seulement tout cela, il ne l'entend pas au sens chrétien, mais philosophique ; car cette corruption par la science, l'homme, pour s'en guérir, n'a qu'à revenir à sa nature première qui n'a pas cessé d'être bonne en soi, tandis que, pour le chrétien, cette nature est, dans son fond, irrémédiablement corrompue. En définitive, et c'est bien là sa grande « méprise », pour reprendre le mot de Mme de Créqui, le Vicaire croit parler en chrétien, alors qu'il ne parle le plus souvent qu'en philosophe. Le marquis de Mirabeau écrivait à Jean-Jacques : « Les vrais dévots sentent et savent que vous fûtes le plus rude fléau de leurs persécuteurs » (20 février 1767). Si les dévots sentirent cela, ils n'en témoignèrent guère leur reconnaissance à Jean-Jacques, et ce dernier écrivait avec amertume, dans sa *Lettre à Beaumont* : « j'ai soutenu, dans le *Vicaire*, la cause de Dieu et pas une âme ne m'en a su

(1) Streckeisen-Moultou, *ibid*, II, 305.

gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auraient pas fait pis. »

Après le jugement des dévots, voyons celui des gens d'église : il fut plus sévère encore, comme il était naturel ; mais ce qui est fait peut-être pour surprendre, c'est que, dans le *Vicaire savoyard*, les gens d'église ne relèvent que l'argumentation dirigée contre les dogmes et ne font presque pas attention à la polémique contre les philosophes. Sans doute, cette polémique n'était pas pour leur déplaire ; et, par exemple, de même que Voltaire se frottait les mains quand il voyait aux prises les loups (Jansénistes) et les renards (Jésuites), pour le plus grand profit de la philosophie ; de même l'évêque du Puy, dans son Instruction pastorale du 15 avril 1763, contre les « Incrédules modernes », n'est pas fâché de faire savoir aux fidèles qu' « un écrivain tel que le citoyen de Genève a détesté l'affreuse doctrine de nos prétendus philosophes. » Mais cela ne l'empêche pas de demander à Jean-Jacques, tout comme Jean-Jacques, on l'a vu, l'avait demandé aux philosophes, « ce qu'il met, lui Rousseau, à la place du Poul-Serrho des Persans, et aussi du jugement dernier et de l'enfer qu'enseigne l'Évangile. » Et, quand il s'agit de dissiper les doutes émis par les modernes philosophes sur les vérités de la religion, l'évêque annonce que c'est dans Rousseau, et dans Rousseau seul, qu'il « cherchera ces doutes, parce que Rousseau les a produits sans déguisement » et que, par exemple, ce qu'il dit contre la Révélation, « il le dit à pleine bouche », tandis que les autres incrédules, tout en accumulant les raisons de douter, protestent hypocritement « de leur soumission à l'autorité de la foi », et c'est toute la différence qu'il met entre eux et lui. De même l'abbé François reconnaît sans doute que « le *Vicaire savoyard* ne doit pas être confondu dans la foule des prétendus sages qui déshonorent notre siècle », car il se déclare hautement contre « ces Matérialistes et ces Fatalistes ». Mais, « aussi fier de ses découvertes que les Matérialistes paraissent l'être de leurs songes monstrueux, il attaque avec autant d'audace et de mépris la Religion révélée. » Et l'abbé, qui n'a écrit son petit livre que pour réfuter Rousseau, lui reproche, en style de prône, ses

blasphèmes et son ignorance, et lui conseille de lire, pour s'éclairer, les Pères de l'Église (1).

Un bénédictin, dom Deforis, dans son « Préservatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des Incrédules » (1764), prend à partie « l'incrédule » Rousseau : « Insensé ! vos efforts pour renverser la foi d'un enfer (sic) ne font que vous y précipiter avec ceux qui ont le malheur de prêter l'oreille aux enchantements de vos discours » ; et il défend contre Rousseau ce qu'il appelle « l'intolérance raisonnable de l'Église catholique », le Catholicisme étant « la seule religion qui mérite d'être respectée. » Il ne cesse d'ailleurs de reprocher sa « mauvaise foi » à Rousseau qui n'est, en fin de compte, qu'un « digne suppôt de satan. »

En somme, on ne savait aucun gré à Rousseau d'avoir si bien guerroyé contre les ennemis de l'Église ; on ne voyait guère, dans sa polémique avec les Encyclopédistes, qu'une querelle de philosophes, et on ne lui tenait pas compte de ses très sincères efforts pour sauver « ce qui est essentiel à la religion » : on ne s'attachait, et pour les combattre, qu'à ses doutes sur la Révélation et les miracles. Et c'est pourquoi Rousseau, parlant des théologiens qui l'ont critiqué, leur reproche de n'avoir lu, ou retenu, qu'une partie de son livre : « La *Profession de foi du Vicaire savoyard* est composée de deux parties : la première, qui est la plus importante..., est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu... De celle-là, ni vous

(1) Abbé François ; *Réponse aux difficultés proposées contre la religion chrétienne par J.-J. Rousseau*, 1765. — L'abbé Yvon, estimant que Rousseau est « le plus inexplicable de tous les hommes », l'interpellera ainsi après la Lettre à Beaumont : « par quelle bizarrerie vous couvrez-vous de l'égide chrétienne pour lui porter les coups les plus mortels ? » (*Lettre à M. R. pour servir de réponse à sa Lettre contre le mandement de M. l'Archevêque de Paris*, Amsterdam, Marc-Michel-Rey, 1763). Dans les « Lettres écrites de la plaine en réponse à celles de la Montagne ou défense des miracles contre le philosophe de Neuchâtel », Amsterdam, 1765, sans nom d'auteur (l'auteur était l'abbé Sigorgne, vicaire général à Mâcon), on lit ceci sur le péché originel : « Adam, par sa faute, est déchu de sa grandeur et est tombé dans le désordre. Ce désordre, il nous l'a communiqué : s'il avait eu la goutte, n'était-il pas possible qu'il nous la transmît ? » (p. 152). Et l'auteur conclut : « Vous devez être surpris qu'un homme, à qui personne ne refusera du génie, ait si pitoyablement raisonné. »

(il s'adresse à Mgr de Beaumont), ni vos prêtres, n'en parlez point, parce qu'elle vous est fort indifférente, et qu'au fond la cause de Dieu ne vous touche guère, pourvu que celle du clergé soit en sûreté. La seconde, beaucoup plus courte, propose des doutes sur les révélations... Cette seconde partie... est la seule qui ait attiré votre attention et celle des magistrats. Vous n'avez eu que des bûchers et des injures pour réfuter mes raisonnements. Vous avez vu le mal dans le doute de ce qui est douteux ; vous n'avez point vu le bien dans la preuve de ce qui est vrai (1). »

Il serait fastidieux d'analyser les réfutations du *Vicaire savoyard* : ces réfutations se ressemblent toutes, les arguments pour défendre la foi catholique n'ayant pas varié — pas plus, il est vrai, que les arguments pour l'attaquer. Seulement Rousseau avait renouvelé et renforcé ces derniers par sa dialectique pressante et sa chaleur d'âme : et si la foi certes ne faisait pas défaut aux écrivains ecclésiastiques, ce n'est pas chez eux que se trouvait, au dix-huitième siècle, le talent d'écrire : il avait passé à leurs ennemis. Sur un point cependant ils triomphent de Rousseau : c'est quand ils relèvent ses contradictions et il faut convenir que Rousseau, conciliant à sa manière le christianisme et la philosophie, avait singulièrement facilité leur triomphe. Le P. Griffet, prédicateur ordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, parmi les preuves qu'il donnera de l'insuffisance de la religion naturelle, citera les contradictions où tombent les partisans de cette religion, en particulier M. Rousseau : « tous ses ouvrages ne sont qu'un mélange monstrueux de vérités qu'il établit et qu'il désavoue (2). »

Mais le plus habile, à ce point de vue, des adversaires de Rousseau est Bergier, docteur en théologie, lequel voulant, comme il le dit au frontispice de son livre, réfuter « les principes d'incrédulité répandus dans les ouvrages de Rousseau »,

(1) L'abbé Gauchat distingue bien Rousseau des philosophes, mais il montre aussitôt, et longuement, les « erreurs et scandales qui ôtent le prix des vérités qu'il annonce ». (*Lettres philosophiques*, 1763, t. XIX).

(2) *L'insuffisance de la religion naturelle prouvée par les vérités contenues dans les Saintes-Écritures*, par le P. Griffet, 1770, p. 248.

a très heureusement intitulé son livre : « Le Déisme réfuté par lui-même » ; et, en maint endroit, il réfute habilement Rousseau par Jean-Jacques. A la vérité, il n'y a, le plus souvent, qu'à rapprocher des passages de l'*Émile* pour que saute aux yeux la contradiction, ou, tout au moins, la difficulté de concilier ces passages. Ici, dans la *Profession du Vicaire Savoyard*, aux contradictions habituelles de l'auteur, et dont il faut bien prendre son parti, s'étaient ajoutées les hésitations de Rousseau au sujet de cet Évangile qu'il admirait sincèrement — et qu'il critiquait de même. Quant à la Religion naturelle, on pouvait aisément, je crois, démontrer qu'elle n'était naturelle qu'à ceux qui avaient reçu, comme Émile, une éducation presque surnaturelle, tant cette éducation était exceptionnelle. C'est ce qui n'a pas échappé à Bergier, qui écrit, dans un de ses passages les mieux venus : « des prodiges tels que votre Émile ne seront jamais communs parmi les hommes. Si l'on ne peut acquérir une religion à moins de frais, les trois quarts du genre humain sont légitimement dispensés d'en avoir. Ainsi, prodiges pour prodiges, nous préférons ceux que Dieu a faits à ceux que vous voulez faire (1). » Le livre de Bergier dut avoir un certain succès puisque, la première édition datant de 1765, nous trouvons, trois ans après, une troisième édition. L'auteur, dans la préface de cette troisième édition, fort de « l'accueil favorable fait par le public à la première édition », invitait Rousseau à lui répliquer et « s'engageait à reparaître dans la lice au premier appel. » Rousseau ne releva pas le défi ; il avait dit tout ce qu'il avait à dire pour sa défense dans sa Lettre à Beaumont. Négligeant donc, comme lui, toutes ces critiques de théologiens qui ne nous apprendraient rien d'intéressant ni de bien nouveau, nous nous arrêterons aux deux condamnations les plus retentissantes du *Vicaire savoyard* : la Censure de la Sorbonne et le Mandement de l'archevêque de Paris.

La censure d'*Émile* en Sorbonne fut comme un petit drame en

(1) Bergier : *Le Déisme réfuté par lui-même ou Examen en forme de lettres des principes d'incrédulité répandus dans les divers ouvrages* de *M. Rousseau*, 1765, 1re Partie, p. 48.

plusieurs actes que nous pouvons reconstruire grâce, d'une part, à un opuscule intitulé : « Censure de la Faculté de théologie de Paris contre le livre qui a pour titre *Émile* ou de l'Education » (in-12, 1762), et qui nous donne, sur cette affaire, un « Extrait de la Faculté de théologie de Paris » ; et grâce, d'autre part, à une brochure qui a pour titre : « Lettres de M*** D. D. L. F. D. T. D. P. (docteur de la Faculté de Théologie de Paris, ce docteur était le syndic Gervaise), et qui est une réplique aux *Nouvelles Ecclésiastiques,* lesquelles (dans leur numéro du 16 mai 1763) avaient, de leur point de vue janséniste, critiqué la censure de la Sorbonne, comme n'ayant pas assez tenu compte de la doctrine de saint Augustin sur la grâce.

Ces deux documents nous apprennent que l'*Émile* fut mis à l'ordre du jour de la Sorbonne le 7 juin 1762, deux jours par conséquent *avant* la condamnation du livre par le Parlement. Ainsi la Sorbonne luttait d'intolérance avec le Parlement : Sorbonnards et Parlementaires semblaient oublier un moment leurs vieilles querelles pour frapper de concert un auteur qui mettait contre lui tous les défenseurs à la fois du trône et l'autel ; car, si le Parlement était janséniste, la Sorbonne, elle, avait, depuis 1739, accepté la Constitution *Unigenitus* (contre les jansénistes) et, l'archevêque de Paris, qui va fulminer contre Rousseau, était l'ami et le défenseur des jésuites.

Le 7 juin donc les Députés ordinaires de la Faculté de Théologie étant assemblés, le syndic Gervaise signale à l'attention de ses collègues un livre intitulé *Émile* comme « également contraire à la foi et aux mœurs » ; il lit des passages du livre, les plus forts évidemment contre la révélation et les miracles ; et, séance tenante, les Députés scandalisés décident à l'unanimité de porter l'affaire à la prochaine Assemblée générale de la Faculté, car il faut se hâter de « secourir la religion si horriblement attaquée dans cet ouvrage. » Le 1er juillet, en Assemblés générale, le même Gervaise, qui a eu le temps de fourbir ses armes, prononce, contre l'auteur et son livre, un discours grotesque dont il faut citer au moins quelques phrases. Le début est cicéronien : « Serait-il donc arrivé, ce dernier âge prédit par l'auteur de l'Apocalypse, où l'on verra s'élever des hommes impies, ou plu-

tôt des monstres, qui dresseront des pièges à la foi ? » Qu'a-t-il fait, par ses œuvres, ce « maître éloquent du libertinage ? » le voici : « il a allumé dans ce royaume des flambeaux plus dangereux mille fois que ceux de Catilina et de Néron à Rome. » Relevons encore un curieux passage qui est une preuve très précieuse de l'extraordinaire succès d'*Émile* à Paris ; mais c'est ce succès même qui dut sans doute le faire condamner : « ce livre, s'écrie Gervaise, qui devrait inspirer une éternelle horreur, est recherché avec le plus vif empressement. Nos petits-maîtres et nos demi-savantes en font leurs délices ; chacun veut l'avoir avec soi la nuit comme le jour, à la promenade comme dans son cabinet, à la campagne comme à la ville ; point d'école aujourd'hui plus fréquentée que celle de ce prétendu philosophe : il est comme honteux de ne pas se déclarer son disciple. » Ayant ainsi sonné le tocsin contre l'incendiaire, Gervaise requiert la censure du livre ; et, la proposition de M. le Syndic ayant été mise en délibération, la Faculté décide que « les Députés ordinaires, avec ceux qui l'ont été pour la censure du livre *de l'Esprit* (d'Helvétius), travailleront ensemble à la censure d'*Émile* et feront diligence ». On s'y appliqua avec tant de zèle, nous dit-on, qu'à la fin du mois la censure fut en état d'être communiquée à plusieurs Assemblées particulières, où chacun fit ses observations, et un projet de Censure fut lu à l'Assemblée générale du 1er août et des deux jours suivants ; puis l'on déposa le manuscrit à la maison de la Faculté à la disposition de MM. les Docteurs. Du 3 août au 20 août, il y eut trois Assemblées extraordinaires, où l'on fit, paraît-il, des observations très utiles à la perfection de l'ouvrage : *tantæ molis erat !* C'est le cas ici de parler latin. Enfin, ayant terminé ce grand œuvre, où l'on n'examinait et condamnait pas moins de cinquante-huit propositions subversives, la Sorbonne, après avoir distribué la dite censure à tous les docteurs au début de novembre 1762, l'envoya à Rome, et le pape Clément XIII l'approuva par un bref du 26 octobre 1763 (1).

(1) Le pape s'exprimait ainsi, dans son bref, au sujet de la censure d'*Émile* : « Quod attinet ad censuram in Emilium, sive librum de educatione, vestrum

Les Docteurs en Sorbonne s'abaissent parfois à argumenter contre l'auteur d'*Émile* : mais il y a, dans leur pieux réquisitoire, moins d'arguments que d'anathèmes. Ils taxent Rousseau tour à tour d'ignorance et de mauvaise foi. Ils lui reprochent, et ce reproche lui était fait dès lors par tous les partis, de se complaire dans les plus détestables paradoxes : « *Hominem pravissimis et insulsis paradoxis gloriantem.* » Voilà un homme bien qualifié pour écrire un traité d'éducation ! et l'on voit d'avance ce que serait un élève au sortir de telles mains : « *Quale monstrum fieret quisque illius hominis discipulus !* » Il est particulièrement curieux de voir comment les Docteurs apprécient la polémique de Rousseau contre les Encyclopédistes ; il y avait, dans son attitude envers ses anciens amis, quelque chose qui restait inexpliqué pour le public. En effet, on trouvait en Rousseau un philosophe avéré qui malmenait la philosophie, et aussi un croyant, ou soit disant tel, qui sapait les dogmes religieux : un homme enfin qui, alors qu'on était dans ce temps, soit du parti des dévots, soit du parti encyclopédique, n'était d'aucun de ces deux partis, et semblait prendre un étrange plaisir à les combattre l'un après l'autre.

Cette fière attitude de penseur isolé et combatif déconcertait les lecteurs, et, en le voyant ainsi passer d'un camp à l'autre, et toujours en ennemi, on l'accusait volontiers de versatilité ou même de duplicité. Déjà, dans son Discours, qui avait précédé la censure, Gervaise avait ainsi qualifié Rousseau : « Homme tout à fait *indéfinissable et incompréhensible* ; philosophe cynique parmi les chrétiens, il serait philosophe chrétien chez les cyniques. » Quant aux Censeurs de Sorbonne, après avoir constaté les différences qui séparent Rousseau des Encyclopé-

defendendæ christianæ Religionis studium vehementer laudamus ». (Voir *Annales J.-J. Rousseau*, I, 137.) Une note, anonyme, sur les Assemblées de la Sorbonne, adressée au Procureur général du Parlement (sans date), renseigne ce dernier sur ce qui s'est passé dans les Assemblées de la Faculté de Théologie des 2, 3 et 4 août, et annonce qu'une Assemblée se réunira le 9 août pour terminer cette affaire. Il y avait donc entente, dans l'affaire d'*Émile*, entre le Parlement et la Sorbonne, et il me paraît probable que le Parlement avait nommé son rapporteur le jour même (7 juin) où Gervaise dénonçait l'*Émile* à la Sorbonne (Voir *ibidem*. I, 97).

distes, ils trouvent expéditif de conclure que ces différences ne sont qu'apparentes et qu'en fin de compte Rousseau ne se distingue des philosophes que par ses contradictions : « Il est allé jusqu'à déclamer contre ces prétendus philosophes. Or, non seulement il tend au même but, mais si, en quelques endroits, il s'éloigne d'eux sensiblement, bientôt il s'en rapproche et détruit toute cette différence ; et tout ce qu'il a gagné, c'est d'avoir un système encore moins lié que le leur et de tomber dans des contradictions encore plus fréquentes. » Aussi qu'est-il arrivé ? Quand il a peint « quelques faux philosophes de nos jours », l'auteur a tout simplement « fait son portrait. » — C'est, pour des docteurs, se montrer bien peu clairvoyant ; et c'est de même être injuste que de citer, sans un mot d'éloge, et à trois reprises, le très beau et très touchant passage de Rousseau sur « la majesté des Écritures et la sainteté de l'Évangile. » Et pourtant ni les plus éminents docteurs en Sorbonne, tels que Bergier, ni les prédicateurs de Sa Majesté, tels que le P. Griffet, n'ont su trouver dans leur cœur les accents du Vicaire savoyard pour parler de cet Évangile dont ils avaient si hautement devant le siècle revendiqué la défense.

Rousseau, qui avait songé un instant à faire « une réponse à la Sorbonne » (à Rey, 5 février 1763), y renonça pour porter tous ses efforts dans sa réplique à M. de Beaumont (1). Cette réplique est intéressante, par le talent de l'auteur naturellement, mais aussi parce qu'elle va nous permettre, après que nous avons surtout envisagé dans Rousseau l'adversaire des Encyclopédistes, de préciser maintenant son attitude en face des catholiques ; les *Lettres de la Montagne* nous apprendront ensuite quel fut son jugement final sur ses propres coreligionnaires ; et ainsi nous aurons vu successivement, en suivant toujours le développement de sa pensée, comment il s'est d'abord rapproché, puis peu à peu et définitivement éloigné de la philosophie, du catholicisme et enfin du calvinisme.

Le 20 août 1762, Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, lan-

(1) Dans ses *Confessions*, il renverra simplement « la Sorbonne aux Petites-Maisons. »

çait un *Mandement* portant condamnation de l'*Émile* ; le 18 novembre, donc trois mois après, Rousseau répliquait par sa *Lettre à Mgr de Beaumont* (1). Disons d'abord quelques mots du Mandement et de son auteur. M. de Beaumont était un saint homme et un homme énergique, « une tête de fer », disait de lui Bernis : ce n'était peut-être pas une forte tête. C'est lui qui avait exigé, de tout malade qui demandait l'Extrême-Onction, un billet constatant qu'il avait été assisté par un prêtre orthodoxe, adhérant à la Bulle contre les Jansénistes, et de là était née la fameuse affaire dite des Billets de confession. Dans cette affaire, le Parlement, favorable, comme on sait, aux Jansénistes, avait lutté en vain contre l'entêtement de Beaumont, et, en 1752, pour un refus obstiné de sacrement à une religieuse, il avait ordonné la saisie du temporel de l'archevêque : « pour son spirituel, à en croire d'Alembert, on aurait été fort embarrassé de le trouver » (à Mme du Deffand, 22 décembre, 1752).

Sans prendre à la lettre ce propos d'un très caustique adversaire, on peut dire que le Mandement contre l'*Émile* ne justifie guère le nom « d'Athanase français » qu'on avait donné à son auteur : Athanase s'entendait mieux à combattre les Ariens que Beaumont à réfuter les philosophes. Je remarque d'abord que le premier paragraphe du Mandement paraît avoir été calqué sur le Discours de Gervaise, dénonciateur de l'*Émile* en Sorbonne. Gervaise, on s'en souvient, débutait ainsi : « Serait-il arrivé ce dernier âge prédit par l'auteur de l'Apocalypse où l'on verra s'élever des hommes impies... », suivait un portrait de Rousseau : « ennemi des lettres et leur partisan, législateur de la Société et son destructeur... » — Beaumont commence comme Gervaise : « Saint Paul a prédit qu'il viendrait des jours périlleux, etc... » et il fait de Rousseau un portrait où l'on relève les mêmes traits que dans Gervaise : « On l'a vu invectiver contre les sciences qu'il cultivait..., il s'est fait le précepteur du genre humain pour le tromper. » Pour son dernier paragraphe, Beaumont s'est copié lui-même : il reproduit, à l'adresse de Rousseau, les mêmes

(1) La lettre à Mgr de Beaumont, datée par Rousseau du 18 novembre 1762, et envoyée à Rey le 1er janvier 1763, parut fin février 1763.

accusations et se sert, par endroits, des mêmes termes dont il avait, quatre ans plus tôt, flétri le livre de l'*Esprit*, d'Helvétius, ce livre que pourtant Rousseau s'était appliqué à réfuter, sans nommer l'auteur, dans l'*Émile*. Tout le long de son Mandement il accuse Rousseau d'être « de mauvaise foi », d'une « mauvaise foi révoltante » : c'est cette accusation répétée qui « a révolté » Rousseau et lui a donné le droit de parler ainsi à son peu courtois adversaire : « Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurais laissé dire ; mais vous attaquez aussi ma personne ; et, plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire quand vous voulez me déshonorer. »

Quant à la critique même d'*Émile*, dans le Mandement, elle est faible ; entrecoupée d'exclamations et d'anathèmes qui ne la renforcent pas et encombrée de passages de la Bible qui ne sont pas des preuves : il était plus facile aux théologiens de ce temps, qui avaient une culture d'esprit toute livresque, de trouver des citations que des raisons, et ils citent éperdument. Les questions religieuses n'avaient guère été débattues pendant longtemps qu'entre théologiens et à coup d'arguments théologiques. Mais depuis que le public avait été saisi, et même pris pour juge, des querelles entre jésuites et jansénistes, chacun avait voulu, sur les controverses religieuses, dire son mot, lequel n'était souvent qu'un bon mot, mais il s'agissait avant tout désormais d'avoir les rieurs de son côté. Or les théologiens savaient argumenter, mais ils ne savaient pas rire et ils avaient affaire au plus redoutable maître en plaisanterie qui fut jamais : les professeurs en Sorbonne, dans leur enseignement, n'avaient pas prévu Voltaire.

Ils n'avaient pas davantage prévu Rousseau ; je veux dire : ils n'avaient pas préparé leurs disciples à lutter d'éloquence et de dialectique avec l'auteur du *Vicaire savoyard*. Leur argumentation pédante et leurs savantes périodes n'étaient plus au goût du jour ; ils ne parlaient pas assez la langue de leur temps, laquelle était excellemment, puisqu'ils avaient contribué à la faire, celle des philosophes. L'on comprendra mieux peut-être, après ce

préambule, les premiers mots de la *Lettre à Beaumont* : « Pourquoi faut-il, Monseigneur, que j'aie quelque chose à vous dire ? *Quelle langue commune pouvons-nous parler ?* Comment pouvons-nous nous entendre et qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Qu'importe, en effet, que saint Paul ait prédit, dans *Timothée,* chapitre III, versets 1 à 8 (c'est le début du Mandement), « qu'il viendrait des jours périlleux, où il y aurait des gens impies, etc...? » Qu'on écoute Rousseau : « Vous qui m'osez reprocher mes blasphèmes, que faites-vous quand vous prenez les apôtres pour complices des propos offensants qu'il vous plaît de tenir sur mon compte ? A vous entendre, on croirait que saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi et de prédire ma venue comme celle de l'Antechrist. » Puis, reprenant la citation de Beaumont, il montre aisément qu'en prédisant qu'il y aurait des sceptiques, saint Paul n'a prédit que ce qui arrive tous les jours, et qu'il ne valait donc pas la peine d'invoquer un saint pour dire une banalité.

Il y a deux choses dans la *Lettre à l'archevêque de Paris* : des arguments et des personnalités ; sur ces deux points Rousseau se défend et attaque à la fois. Quand il argumente, il défend l'*Émile* et combat le Mandement ; et, quand il fait des personnalités, c'est tantôt sa personne qu'il venge des critiques injurieuses de son adversaire, et tantôt la personne même de cet adversaire, que, par représailles, il ne craint pas de mettre en cause, malgré ses titres et son caractère sacré. Lorsqu'il eut livré son ouvrage à l'imprimeur, Rousseau tenta, un peu tard et même assez mollement, de le reprendre : il n'était pas satisfait de ce qu'il appelait — comptant bien qu'on ne le prendrait pas au mot — son « barbouillage. » Il trouvait l'écrit « plat et froid » : plat ? personne ne le trouva tel, et il se calomniait ; froid ? ce ne fut pas sans doute l'avis de Beaumont, qui en fut échaudé. Mais que fallait-il donc à cette âme de feu, s'il ne lui suffisait pas d'avoir trouvé, et placé aux bons endroits, de ces allusions qui blessent au vif et de ces phrases qui brûlent le papier ?

Ce qu'on peut reprocher à cet écrit de Rousseau, c'est, d'une

part, qu'il y a ça et là des longueurs, comme dans certain discours d'un parsi de Surate et dans le récit d'un congrès des peuples pour fonder la religion universelle : l'auteur, qui n'a mis que trois mois à écrire l'ouvrage, et qui d'habitude travaillait plus lentement, semble n'avoir pas eu le temps d'être court. D'autre part, Rousseau, je ne dirai pas : parle trop de lui, puisqu'il ne peut faire autrement, mais cède trop à sa fâcheuse manie de se plaindre et d'étaler ses infortunes, qui sans doute sont réelles, mais qui ne font pourtant pas de lui l'homme exceptionnellement malheureux qu'il croit être. Heureusement, après avoir abondamment exhalé ses plaintes au début du livre, il se raffermit et part en guerre ; et dès ses premiers mots, ce n'est plus lui qui est à plaindre, mais bien l'archevêque, de tomber dans ses mains redoutables.

Avec ce talent, que personne de son temps n'a eu au même degré que lui, de dominer un sujet et surtout de le résumer à sa manière, il trace le plan de sa Lettre en quelques mots qui paraissent sans réplique. S'adressant à Beaumont, il lui dit, avec ce que j'appellerai sa précision accablante : « Vous avez deux objets dans votre Mandement : l'un, de censurer mon livre, l'autre, de décrier ma personne. Je croirai vous avoir bien répondu si je prouve que, partout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raisonné, et que, partout où vous m'avez insulté, vous m'avez calomnié. » Montrons donc rapidement, par quelques exemples, comment il s'y prend pour réfuter son réfutateur et pour confondre son calomniateur.

Dans ce jeu d'escrime où, suivant le mot de Voltaire, Beaumont pousse à Jean-Jacques et Jean-Jacques à Beaumont, voici, si j'ose m'exprimer ainsi, une première botte poussée à Beaumont : « Vous dites que mon plan d'éducation, loin de s'accorder avec le christianisme, n'est pas même propre à faire des *citoyens* et des *hommes ;* et votre unique preuve, c'est de m'opposer le péché originel. Monseigneur, il n'y a d'autre moyen de se délivrer du péché originel et de ses effets que le baptême. *D'où il suivrait,* selon vous, qu'il n'y aurait jamais eu *de citoyens* ni *d'hommes* que *les chrétiens.* Ou niez cette conséquence, ou convenez que

vous avez trop prouvé. » Ce qui est dire à Beaumont : soyez logique et alors vous êtes absurde. Puis, reprenant cette doctrine du péché originel, qui est précisément ce qui l'empêche d'être un chrétien orthodoxe, Rousseau en fait éclater, en une seule phrase, les insurmontables difficultés : « le moyen de concevoir que Dieu a créé tant d'âmes innocentes et pures *tout exprès* pour les joindre à des corps coupables, pour y faire contracter la corruption morale, et pour les condamner toutes à l'enfer, sans autre crime que cette union, qui est *son ouvrage* ! » C'est lumineux, et c'est irréfutable pour qui ne fait appel qu'à la raison. Pascal n'a-t-il pas dit : « le péché originel est folie devant les hommes, mais on le donne pour tel. Vous ne me devez donc pas reprocher le défaut de raison dans cette doctrine, puisque je la donne pour être sans raison (1). »

Sans suivre Rousseau, ce qui nous entraînerait bien loin, dans sa discussion du péché originel, montrons comment il a bien saisi le nœud de la question : « Nous sommes, dites-vous, pécheurs à cause du péché de notre premier père ? Mais notre premier père, pourquoi fut-il pécheur lui-même ? pourquoi la même raison par laquelle vous expliquez son péché ne serait-elle pas applicable à ses descendants sans le péché originel ? et pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injustice en

(1) Sur cette question de la corruption de l'homme, on peut dire que Rousseau, à la fois, s'accorde avec l'Eglise, et s'en sépare. *Il s'accorde avec l'Eglise* : pour Rousseau, comme pour l'Eglise, l'homme passe par deux états : l'un bon, l'autre mauvais. Pour Rousseau : dans son premier état, qui est l'état de nature, l'homme isolé est bon et heureux ; dans son second état, qui est l'état civilisé, *les* hommes, vivant ensemble, sont devenus méchants et, par là, malheureux. Pour l'Eglise : l'homme, dans l'état de création où Dieu l'a mis, est innocent et heureux. Dans l'état de péché où il s'est mis, il est perverti (par la concupiscence, suite du péché d'Adam) et misérable.

Rousseau se sépare de l'Eglise : Comment remédier à la corruption de l'homme ? Rousseau répond : par un état voisin de l'état de nature. L'Eglise répond : par la rédemption du Christ. Mais dans sa *Lettre à Beaumont* (comme dans *Émile*), Rousseau combat le péché originel et, conséquemment, la nécessité de la rédemption. Il prétend avoir, comme l'Eglise, expliqué le mystère de l'homme, sa double nature, « sa duplicité », comme dit Pascal. Il prétend même être remonté plus haut que l'Eglise, jusqu'au principe même de la méchanceté de l'homme ; car l'Eglise dit : « l'homme est (actuellement) méchant *parce qu'il a été méchant* » (lorsqu'il a péché). Mais *pourquoi* a-t-il péché ? c'est ce que l'Eglise ne dit pas : « le péché originel explique tout,

nous rendant pécheurs et punissables par le vice de notre naissance, tandis que notre premier père fut pécheur et puni *comme nous sans cela?* » Voilà sa manière et, pour ainsi dire, son jeu serré : ramasser toute son argumentation dans l'argument principal et cet argument le condenser lui-même dans une phrase finale qui frappe l'adversaire et le démonte.

Les citations que fait l'archevêque ne lui portent pas bonheur. Reprenant l'une d'elles, de saint Paul, Rousseau lui démontre premièrement qu'il ne l'a pas bien comprise et secondement que, mieux comprise, cette citation malheureuse donne raison au Vicaire savoyard ; puis, sa démonstration faite, il lui porte ce dernier coup : « Au reste, quand vous auriez raison, dans cette critique, quand vous auriez solidement réfuté mon opinion, il ne s'ensuivrait pas de cela qu'elle fût souverainement absurde, comme il vous plaît de la qualifier : on peut se tromper sans tomber dans l'extravagance, et toute erreur n'est pas une absurdité. Mon respect pour vous me rendra moins prodigue d'épithètes et ce ne sera pas ma faute *si le lecteur trouve à les placer.* » Et voici justement un malencontreux passage du Mandement que Rousseau présente au lecteur, mais de telle façon que le lecteur lui appliquera de lui-même une de ces « épithètes » qui ne sont pas à la gloire d'un auteur : « Monseigneur, votre mineure est admirable ; il faut la transcrire ici tout entière ; j'aime à rapporter vos propres termes : c'est ma plus grande

excepté son principe, et c'est ce principe qu'il s'agit d'expliquer », — et que j'explique ; car je montre comment et pourquoi l'homme est devenu méchant ; c'est en se comparant et se préférant à ses semblables, c'est-à-dire en écoutant « l'opinion et l'amour-propre », qui sont nés tous deux de la vie en société.

En résumé : l'Eglise, dans la double nature de l'homme, voit un mystère, et elle l'explique par un autre mystère qui est, selon Pascal, « le plus incompréhensible de tous. » Rousseau, dans cette double nature, voit un problème et le résout par l'histoire (imaginaire) de la primitive humanité. Il y a bien une troisième solution, qui supprimerait à la fois le mystère et le problème : ce serait d'accepter tranquillement cette « duplicité » de l'homme comme un simple fait qne nous n'avons pas à expliquer, et de se dire que l'homme, être imparfait *de sa nature*, a *toujours été*, et sera toujours, un mélange de bien et de mal. Mais cette solution, étant celle du sens commun, ne pouvait être celle de Rousseau ; elle aurait d'ailleurs supprimé, avec le problème qu'il prétend résoudre, toute sa doctrine de régénération sociale.

méchanceté : « Mais (c'est ladite mineure) n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la révélation, dont il serait absurde de douter? par quelle autre voie, que celle des *témoignages humains*, l'auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Rome?... Que d'hommes entre lui et les historiens qui ont conservé la mémoire de ces événements ! » — Rousseau reprend : « Considérez, de grâce, qu'il est tout à fait dans l'ordre que des *faits humains* soient attestés par des *témoignages humains ;* ils ne peuvent l'être par nulle autre voie ; je ne puis savoir que Sparte et Rome ont existé que parce que des auteurs contemporains me le disent ; et entre moi et un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires. Mais pourquoi en faut-il entre Dieu et moi ? et pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres ? Est-il simple, est-il naturel que Dieu ait été chercher Moïse pour parler à Jean-Jacques Rousseau ? D'ailleurs nul n'est obligé, sous peine de damnation, de croire que Sparte ait existé ; nul, pour en avoir douté, ne sera dévoré des flammes éternelles. »

Le style de Rousseau, dit-on souvent, est tendu : oui, comme la corde d'un arc d'où partent des flèches sans nombre ; car Rousseau, impitoyable, ne s'arrête que quand il a vidé son carquois. Ce style cependant se détend par endroits ; Rousseau sait même, quand il veut, égayer les sujets les plus graves et traiter avec une aisance familière les plus sérieuses questions. Voulez-vous voir comment on fonde une secte ? assistez à ce petit *drame* qui va se jouer devant vous : « Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il fait jour, on se moquera de lui : mais laissez à ce particulier le temps et les moyens de se faire une secte, tôt ou tard ses partisans viendront à bout de vous prouver qu'il disait vrai : car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il était jour, il était jour en quelque lieu de la terre, rien n'est plus certain. D'autres, ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumière, soutiendront qu'en un autre sens il est très vrai qu'il est jour la nuit. Pourvu que les gens subtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à

cette évidence. Il y aura des débats, qui dégénèreront, suivant l'usage, en guerres et en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point ; l'un voudra prendre la proposition au figuré, l'autre au propre. L'un dira : il a dit à minuit qu'il était jour, et il était nuit. L'autre dira : il a dit à minuit qu'il était jour, et il était jour. Chacun taxera de mauvaise foi le parti contraire, et n'y verra que des obstinés. On finira par se battre, se massacrer, les flots de sang couleront de toutes parts ; et si la nouvelle secte est enfin victorieuse, il restera démontré qu'il est jour la nuit. C'est à peu près l'histoire de de toutes les querelles de religion. »

Supposons maintenant le nouveau culte établi : comment va-t-il se maintenir et, quand on en verra l'absurdité, quel sera le réveil? Lisez donc cet épilogue : « L'enthousiasme et le délire ne raisonnent pas ; tant qu'il dure, tout passe, et l'on marchande peu sur les dogmes : cela est d'ailleurs si commode ! la doctrine coûte si peu à suivre, et la morale coûte tant à pratiquer qu'en se jetant du côté le plus facile, on rachète les mauvaises œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais, quoi qu'on fasse, le fanatisme est un état de crise qui ne peut durer toujours ; il a ses accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquents, et il a aussi ses relâches, durant lesquels on est de sang-froid. C'est alors qu'en revenant sur soi-même on est tout surpris de se voir enchaîné par tant d'absurdités. » Remarquez le trait final : Rousseau, par un rare bonheur, emploie le mot le plus fort et ce mot paraît être le mot le plus juste : c'est son moyen infaillible d'emporter l'adhésion du lecteur.

Après les *arguments*, disons un mot des *personnalités* : nous n'avons pu, on s'en est aperçu, complètement séparer ces deux choses : c'est que Rousseau, en maint endroit, les a très adroitement mêlées, sachant très bien que, de semer ses déductions de mots vifs à l'adresse de l'adversaire et d'allusions aux faits connus de sa vie, ici aux querelles retentissantes de Beaumont avec les jansénistes, c'était la meilleure manière d'intéresser le lecteur à la discussion ; car le lecteur est toujours ravi quand, à un échange d'idées s'ajoute un échange de coups. Et voyez

avec quel art Rousseau a lié ses personnalités à son argumentation, en montrant que les injures, qui sont adressées à sa personne, c'est un autre qui, par sa façon d'argumenter, a mérité qu'on les lui adressât à lui-même ; « Après avoir prouvé que vous avez mal raisonné dans vos censures, il me reste à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures. Mais, puisque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon livre, montrer que mes prétendus torts ne sont que les vôtres, n'est-ce pas assez dire que les injures qui les suivent ne doivent pas être pour moi ? »

Et voici maintenant un de ses arguments *ad hominem*. Il faut croire aux miracles, disait Beaumont. Eh bien ! dit Rousseau, supposons qu'un habitant de la rue Saint-Jacques vienne tenir ce discours à Monseigneur l'archevêque de Paris : « Monseigneur, je sais que vous ne croyez ni à la béatitude de saint Jean de Paris, ni aux miracles qu'il a plu à Dieu d'opérer en public sur sa tombe à la vue de la ville du monde la plus éclairée et la plus nombreuse ; mais je crois devoir vous attester que je viens de voir ressusciter le saint en personne dans le lieu où ses os ont été déposés. » Et aussitôt Monseigneur, fort ennemi des Jansénistes et de leur saint, de faire exactement les mêmes réserves, et de se livrer, au sujet de ce prétendu miracle, aux mêmes investigations que Rousseau, dans l'*Émile*, au sujet de certains miracles de l'Évangile. Tout cela est de bonne guerre, et ce qu'il fait dire à Monseigneur est d'assez bonne plaisanterie : « Allez, allez, dit-il au Janséniste de la rue Saint-Jacques, je sais que deux ou trois témoins, honnêtes gens et de bon sens, peuvent attester la vie ou la mort d'un homme ; mais je ne sais pas encore combien il en faut pour constater la résurrection d'un Janséniste. »

Mais l'ironie de Rousseau est rarement aussi légère ; au lieu de la glisser en riant, comme ici, il l'assène, d'un coup brusque et inattendu, sur la tête de son adversaire qui en est assommé. Par exemple, il a imaginé, dans l'*Émile*, un dialogue entre un inspiré et un raisonneur, et Beaumont, voyant un chrétien dans l'inspiré, a prétendu prouver la mauvaise foi de Rousseau par

l'ineptie des discours qu'il fait tenir à cet inspiré. « Mais, réplique Rousseau, si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnaissez-vous pour chrétien ? S'ensuit-il des inepties que débite un inspiré que ce soit un catholique ? Vous auriez bien pu, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnaître à un langage si plein de bile et de déraison : *car* vous n'aviez pas encore donné votre Mandement. »

Attentif aux moindres fautes de son contradicteur jusqu'à en être implacable, il ne se contente pas de faire éclater aux yeux les vices de son argumentation, — et il ne laisse aucune de ses accusations sans réponse, — mais il s'empare d'un simple mot échappé à la plume de l'auteur du Mandement et de ce mot, interprété d'ailleurs à sa manière, il tire une occasion imprévue de faire rire aux dépens son adversaire : « Voici la conclusion triomphale que vous tirez contre moi : « son scepticisme, dites-vous, n'est donc fondé que sur *l'intérêt de son incrédulité.* » Monseigneur, si jamais elle me procure un évêché de cent mille livres de rentes, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité. »

Enfin, la *Lettre à Beaumont* ne serait pas de Jean-Jacques, si çà et là, comme dans ce passage de la fin, ne se faisaient entendre les accents bien connus de sa fiévreuse éloquence : « Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité ! Ne reconnaissant de droits que les vôtres, ni de lois que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fièrement le faible, sans répondre de vos iniquités à personne ; les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussière. » Ne croirait-on pas, dix ans à l'avance, entendre Figaro exhaler sa rancune contre « ces puissants de quatre jours si légers sur le mal qu'ils ordonnent », et leur déclarer que « les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieues où on en gêne le cours. » Et Rousseau continuait ainsi : « Les uns décrètent et brûlent, les autres diffament et déshonorent, sans droit, sans raison...

uniquement parce que cela les arrange et que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est même pas permis de nous plaindre ; et si nous montrons notre innocence et vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect. »

Ainsi parlait « Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, Commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, Proviseur de Sorbonne, etc. » Ce sont là, on le sait, les mots même qui servaient de titre à la Lettre de Rousseau : titre impertinent, s'écriait le seigneur de Ferney, car qu'était-ce donc qu'un citoyen de « la parvulissime Genève », fils d'horloger, par-dessus le marché, pour se donner l'air de traiter d'égal à égal avec un archevêque duc et pair, que le roi de France, quand il lui écrivait, appelait « mon cousin » ? Mais ces mots, que Rousseau avait inscrits en tête de son livre, n'était-ce pas M. de Beaumont qui les avait comme dictés à son adversaire, puisque Rousseau n'avait fait que reprendre malicieusement et énumérer dans leur ordre toutes les dignités dont s'était paré M. de Beaumont en tête de son Mandement ? Ses dignités à lui, et les titres dont il pouvait se parer aux yeux du public, c'était tout ce qu'il avait fait admirer dans son livre : une éloquence qui n'avait d'égale que son courage à tout dire ; une ironie parfois légère, plus souvent hautaine ; une argumentation pressante, inexorable, qui fatigue parfois, mais ne se fatigue jamais. Telles sont les merveilleuses ressources dont Rousseau a fait preuve dans cette lettre à Beaumont : elles attestent à la fois la vigueur et la souplesse de son talent et elles ont fait de lui le polémiste le plus redoutable du dix-huitième siècle et même un des plus grands polémistes de tous les temps.

Maintenant cette *Lettre à Beaumont*, que j'ai cru devoir étudier un peu en détail parce qu'on ne lui donne pas toujours la place qu'elle mérite dans l'œuvre de son auteur, qu'a-t-elle à nous apprendre sur l'évolution religieuse de Rousseau ? ceci, qu'en 1762, et plus catégoriquement que jamais, Rousseau est anticatholique. Déjà dans le *Contrat social* (écrit sans doute bien

avant l'*Émile*) Rousseau avait, en quelques mots dédaigneux, mais pour des raisons *politiques*, condamné le papisme qui donne, dit-il, aux hommes deux chefs et deux patries et les soumet à des devoirs contradictoires. Cette religion est, du point de vue social, « si évidemment mauvaise que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer : tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien. » (Livre IV, chapitre VIII). Plus tard, dans la *Nouvelle Héloïse*, il attaque, et, cette fois, au nom de la morale naturelle, certaines institutions et cérémonies du culte catholique, telles que le célibat des prêtres et les lugubres apprêts dont le catholicisme assombrit la dernière heure des mourants : c'est, du reste, dans « cet état d'effroi que l'église aime à les plonger pour avoir meilleur marché de leur bourse » ; et Julie rend grâce au ciel de n'être pas née dans ces religions vénales qui, « vendant le paradis aux riches, portent jusqu'en l'autre monde l'injuste inégalité qui règne dans celui-ci », cette inégalité abhorrée par Jean-Jacques. Dans la *Nouvelle Héloïse*, on le voit, c'est comme *moraliste* seulement, et ce n'est aussi qu'en passant que Rousseau donne, comme on dit, un coup de patte au catholicisme : il est vrai que c'est un fort coup de patte. Mais, dans le *Vicaire savoyard*, ce n'est plus seulement au nom de la politique, comme dans le *Contrat*, ou de la morale, comme dans la *Nouvelle Héloïse*, c'est, nous l'avons vu, au nom de *la raison* que Rousseau attaque, non plus telle ou telle institution, mais les dogmes, c'est-à-dire les fondements mêmes de la religion catholique.

Dans la *Lettre à Beaumont*, il fait un pas de plus : d'une part, il s'en prend aux *personnes même*, je veux dire : aux catholiques qui font semblant de croire ; ils savent bien que leur religion est absurde ; mais à quoi bon renier la religion de son père ? « On fait donc comme les autres, sauf à rire à son aise en particulier de ce qu'on feint de respecter en public. » Et, d'autre part, il ne se contente pas, comme dans *Émile*, d'argumenter contre les dogmes : il s'amuse et s'acharne, tout comme Voltaire, à *les ridiculiser* : « on voit, Monseigneur, que vous passez sur cet article des mystères comme sur des charbons ardents ; vous osez

à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette situation douloureuse. Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles qui servent d'éléments à la raison, est que la partie est moindre que le tout ; et c'est pour avoir affirmé le contraire que l'inspiré vous paraît tenir un discours plein d'ineptie. Or, selon votre doctrine de la transsubstantiation, lorsque Jésus fit la dernière cène avec ses disciples et qu'ayant rompu le pain, il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main ; et s'il mangea lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche. Voilà donc bien clairement, bien précisément, la partie plus grande que le tout et le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monseigneur ? Pour moi je ne vois que M. le Chevalier de Causans (il prétendait avoir trouvé la quadrature du cercle) qui puisse vous tirer d'affaire. »

Voilà comme il parle des dogmes ; et voyez comme il parle des cérémonies : « Monseigneur, il faut vous parler sans détour : le vrai croyant ne peut s'accommoder de toutes ces simagrées. » Mais ces dogmes et ces simagrées, c'était ce qu'il croyait et c'était ce qu'il pratiquait aux Charmettes. D'où lui venait donc cet acharnement à brûler ce qu'il avait jadis adoré ? il lui venait à la fois et de son séjour à Paris (de 1744 à 1756) et du séjour qu'il avait entre temps (en 1754) fait à Genève. J'ai déjà montré ce qu'il avait appris, ou plutôt désappris dans le milieu philosophique de Paris où il avait passé une douzaine d'années. Mais, à ce qu'il avait entendu dans la société des Diderot et des d'Holbach, était venu s'ajouter, *pour lui faire prendre en mépris la religion catholique,* ce qu'il avait vu dans le Paris frivole et sceptique du dix-huitième siècle : « les honnêtes gens incrédules et ne s'en cachant guère ; un clergé qui se moquait en secret de ce qu'il enseignait en public » : c'est Volmar qui parle ainsi et il est vrai que Rousseau le blâme, dans une note, pour avoir affirmé, qu'après bien des recherches, il n'a trouvé dans sa vie que trois prêtres qui crussent en Dieu. Mais Rousseau laisse dire et, par conséquent, approuve Julie qui assure que, si

Volmar est demeuré athée, « c'est qu'il a toujours vécu dans des pays catholiques. »

Ce que lui, Rousseau, avait vu et entendu, dans le Paris soi-disant catholique du dix-huitième siècle, l'avait détaché, sinon de toute religion, du moins de la religion catholique, et ce détachement se changea en rupture lors du séjour qu'il fit à Genève en 1754 et dont j'ai parlé précédemment. Dans ce séjour, qui dura quatre mois, et qui lui fut délicieux, il ne redevint pas seulement protestant, il redevint genevois : vivant et excursionnant avec des patriotes, tels que les De Luc, et avec des ministres, tels que Vernes et Moultou, il rapprit, avec la fierté du citoyen genevois, la haine héréditaire des disciples de Calvin pour les cérémonies et les dogmes du culte catholique ; et, quelques années plus tard, il attaquait, dans l'*Émile*, ces cérémonies et ces dogmes avec l'intransigeance et l'âpreté d'un calviniste. Puis étaient venues les condamnations et les réfutations de l'*Émile* : et, après le Parlement et la Sorbonne, « tous les sots en petit collet et tous les chétifs habitués de paroisse qui, bravant à plaisir celui contre qui étaient réunis leur sénat et leur évêque, avaient voulu avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied. » Piqué par tant de « misérables insectes », Rousseau avait foncé sur le plus éminent de ses adversaires et, cette fois, avec une colère qui enflammait sa dialectique, il avait, si j'ose m'exprimer ainsi, bourré l'archevêque et, comme il s'en vante dans les *Confessions*, « foudroyé son Mandement. » Ses amis eux-mêmes avaient été effrayés de sa fureur batailleuse et sans merci : « J'ai vu votre lettre à l'archevêque, lui écrivait Mme de Chenonceaux ; je l'aime, mais je suis encore en colère des atrocités de la fin (1). » Et Moultou lui-même, tout en se déclarant enchanté, conseille un carton pour la page où Rousseau, ayant cité ces mots de l'archevêque sur la *Nouvelle Héloïse* : « il a insinué le poison de la volupté », répond à l'archevêque : « Rassurez-vous, Monseigneur ; vos prêtres sont à l'épreuve de l'*Héloïse* : ils ont pour préservatif l'*Aloïsia* ». Cela est un peu trop fort, écrivait le bon

(1) Streckeisen-Moultou : *op. cit.* II, 254.

Moultou, et vos amis, Jallabert et Mussard, « craignent que cela ne blesse à Genève même. »

Mais *eux-mêmes, les Genevois*, comment avaient-ils donc accueilli et le *Vicaire savoyard* et la *Lettre à Beaumont* ? Le Gouvernement de Genève, je l'ai montré en son temps, après avoir brûlé l'*Émile*, avait interdit la réimpression de la *Lettre à Beaumont*. Quant aux ministres, Vernet, parlant en leur nom, avait, on s'en souvient peut-être, blâmé les endroits du *Vicaire savoyard* « qui avaient été justement repris » (voir le chapitre sur *Rousseau à Motiers*), et Rousseau avait alors rabroué les ministres dans un virulent passage de la *Lettre à Beaumont*, que j'ai cité. Enfin la *Lettre à Beaumont* n'ayant pas reçu à Genève l'accueil qu'espérait Rousseau, il avait, on le sait, abdiqué en 1763 son droit de bourgeoisie.

Ainsi il n'était plus citoyen de Genève : *était-il encore protestant ?* C'est la dernière et la plus intéressante question à résoudre dans cette étude sur l'évolution religieuse de Rousseau ; car c'est ici, en le confrontant avec ses coreligionnaires, que nous pourrons saisir ce qu'a de nouveau et de hardi la religion du Vicaire savoyard.

Poussé, pour ainsi dire, dans ses derniers retranchements par les censures et les admonestations de Tronchin dans les *Lettres de la Campagne*, et de Vernes, dans les « Lettres sur le christianisme de J.-J. Rousseau », Rousseau avait été amené à accentuer, dans ses *Lettres de la Montagne*, le désaccord entre lui et les ministres ; ce désaccord, qui n'avait été longtemps qu'un malentendu, nous pouvons maintenant — Rousseau ayant dit son dernier mot dans ce dernier ouvrage, — essayer de le préciser : ce sera préciser, du même coup, ce qui fait l'originalité du protestantisme de Rousseau.

A ceux qui lui disputent le droit de se dire protestant, Rousseau répond en substance : vous avez oublié, souffrez donc que je vous rappelle, ce que c'est au fond que la Réforme : reconnaître la Bible, et l'interpréter chacun selon sa conscience, voilà toute la Réforme ; et même, puisque le catholicisme reconnaît aussi la Bible, le point vraiment essentiel dans la Réforme, car c'est

par là qu'elle s'est séparée de l'Eglise catholique et c'est pour cela qu'elle a protesté contre elle, c'est la *libre* interprétation de la Bible ; d'où découle naturellement une tolérance absolue. Et pourtant il y a, dans l'histoire de la Réforme, des disputes et des persécutions, et il y a même la mort de Servet. Il est vrai : mais tout cela « c'est l'esprit des Réformateurs, ce n'est pas l'esprit de la Réformation. » Si vous prétendez encore, vous Réformés, avoir une orthodoxie, et naturellement persécutrice, ce n'était vraiment pas la peine de renoncer à l'orthodoxie catholique.

Il est bien certain que la liberté d'examen était implicitement contenue dans la Réforme, et Rousseau l'en a très nettement dégagée : seulement les Réformateurs s'étaient bien gardés de proclamer un tel principe, qui n'était sans doute à leurs yeux qu'un principe d'anarchie. Comment, se disaient-ils, fonder une Eglise, c'est-à-dire, une *Communion* de fidèles, si chacun pense à sa manière et croit ce qu'il veut ? « Quel moyen reste-t-il, demande Bossuet, dans sa *Réfutation du cathéchisme de Ferry*, d'empêcher qu'il n'y ait autant de religions, je ne dis pas qu'il y a de paroisses, mais qu'il y a de têtes ? » Le moyen « d'empêcher » cela, et le seul, c'est d'être inconséquent ; c'est, après avoir admis la libre interprétation de la Bible, de prescrire aux fidèles comment il la faut interpréter. « L'Eglise de Genève, affirme Rousseau, n'a et ne doit avoir, comme réformée, aucune profession de foi précise articulée et commune à tous ses membres. » (*Lettres de la Montagne*, I. 2). Elle ne devait pas *logiquement* en avoir, mais *pratiquement* elle en avait eu une dès l'origine et elle l'avait gardée, sauf certaines atténuations plus ou moins avouées. C'est que, de bonne heure, on s'était avisé que l'absolue liberté d'explication laissée à chacun mènerait très loin : une telle liberté, avait estimé le Synode de Charenton, fidèle interprète de la pensée de Calvin, « ouvrirait la porte à toutes les extravagances. » L'on avait donc rédigé « des Confessions » et des « Formulaires » obligatoires pour tous et, en dépit de cette « libre interprétation des Ecritures », invoquée par Rousseau, et « emportant le droit

d'en expliquer les passages, chacun selon son sens particulier », en fait, les choses se passaient à Genève à peu près comme à Rome : les fidèles croyaient ce que leur enseignaient leurs pasteurs. Rousseau le savait bien, lui qui, dans sa *Lettre à Beaumont*, avait écrit : « Le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglise chez les catholiques que la vérité de la doctrine chez les protestants. Comment donc se déterminera-t-il d'une manière raisonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'instruisent ? »

Il y a donc une « doctrine » protestante, et elle est enseignée aux protestants par leurs pasteurs. Dès lors, pour savoir si Rousseau a le droit de se dire protestant, c'est aux pasteurs qu'il le faut demander. Que pensent-ils donc de la Profession de foi du Vicaire savoyard ? l'un d'eux, Vernes, pasteur de Céligny, va nous le dire dans ses Lettres écrites au lendemain même de l'*Émile* et dont nous avons fait mention à propos des *Lettres de la Montagne*. Nous savons ce que croit et ce que ne croit pas Rousseau : il croit en Dieu, à l'immortalité et à la Providence, ce qui constitue, pense-t-il, la religion naturelle à tout homme raisonnable ; il ne croit pas aux prophéties, ni aux miracles, ni aux peines éternelles, et il doute, avec tremblement, de la Révélation, ce qui est une façon respectueuse de n'y pas croire ; l'Évangile parle à son cœur, mais seulement pour lui enseigner sa divine morale ; et, quant à Jésus-Christ, on sait qu'il l'exalte bien au-dessus de Socrate, comme on met « un dieu » au-dessus « d'un sage ». Voilà, comme il les appelle lui-même, ses « articles de foi. » En faut-il d'autres, en 1762, pour être protestant ? Écoutons le pasteur de Céligny : « la doctrine de Jésus-Christ est divine, *c'est-à-dire* annoncée aux hommes par un *Envoyé de Dieu* qui a prouvé sa mission par ses *miracles*, et non au sens où l'on parle des divins écrits de Platon. » Pour ce qui est « du Jugement dernier, ajoute Vernes, des peines et récompenses, j'y crois, non parce que Jésus a mieux parlé que Socrate, mais parce qu'il a annoncé tout cela *de la part de Dieu* » ; et je vous demande à vous, M. Rousseau (ainsi avait fait l'évêque du Puy), par quoi vous remplacez tout cela, comme vous

avez demandé vous-même aux philosophes par quoi ils avaient remplacé le Poul-Serrho. Un autre pasteur, Jacob Vernet ne s'exprime pas avec moins de netteté : « Ce qui distingue le chritianisme de Genève du pur déisme (du Vicaire savoyard), c'est que l'on y joint la *théologie révélée* à la théologie naturelle » ; le christianisme des Genevois « n'est autre chose que la raison perfectionnée par la doctrine *surnaturelle* de l'Écriture qui est leur règle de foi. » (*Lettres critiques d'un voyageur anglais*, 3me édition, 1766 (1).

On le voit, non contents de mettre maintenant, comme ils disent, l'accent sur les dogmes, les pasteurs s'empressent aussi de répudier certaines façons de parler un peu flottantes et ambigües dont se sert Rousseau, et dont ils se servaient peut-être eux-mêmes pour voiler ce qui dans plusieurs de ces dogmes pouvait choquer la raison du dix-huitième siècle. N'est-ce pas ainsi qu'on peut interpréter ce judicieux avertissement de Vernes : « prenons garde *d'équivoquer* sur les mots. » Et il reproche avec raison à Rousseau de n'avoir pas dit nettement ce qu'il entend par les mots *divin* et révélation. Il cite et loue le passage fameux sur « la majesté des Écritures » ; mais, ajoute-t-il, « il est fâcheux que ce beau tableau vienne après quarante-trois pages d'objections entassées contre toute révélation prétendue divine. » Enfin, après avoir raillé « le doute respectueux » de Rousseau à l'égard de la Révélation, il conclut ainsi, et sa conclusion établit nettement la nouveauté de la religion de Rousseau : « Nous avons un christianisme d'un genre nouveau, un christianisme inconnu certainement jusqu'au dix-huitième siècle, un christianisme sans Révélation, ou qui s'en passe à l'aide d'un doute respectueux. » Vernes, on le voit, et il parle au nom de ses confrères, ne se contente pas de « mettre l'accent » sur les dogmes fondamentaux du calvinisme ; il met aussi les

(1) Dans ses « Considérations sur les miracles de l'Évangile, pour servir de réponse aux difficultés de M. J.-J. Rousseau dans sa troisième Lettre de la Montagne », Genève, 1765, Claparède, pasteur et professeur de théologie à Genève, écrivait : « tel est l'esprit de l'Évangile : *la morale y tient aux dogmes ;* les faits y tiennent aux dogmes et aux miracles ; les faits eux-mêmes y tiennent les uns aux autres. »

points sur les *i* et il dit clairement son fait au Vicaire savoyard.

Ainsi, les pasteurs de Genève réprouvaient la foi du Vicaire comme l'avait fait l'archevêque de Paris : de même les sévérités de l'avocat-général du Parlement de Paris, Rousseau les retrouvait sous la plume du Procureur général de Genève, Tronchin, lequel écrivait, deux mois après la réfutation de Vernes, dans ses *Lettres de la campagne* : « on a eu raison de dire qu'il fallait brûler l'Évangile ou les livres de M. Rousseau. » Et, des deux parts, c'est l'*Émile* naturellement qu'on avait brûlé. Avec les fumées du bûcher de l'*Émile*, Rousseau voyait s'évanouir le rêve qu'il avait un instant caressé, et qui était de former, entre le parti des philosophes et le parti des dévots, un tiers-parti, éclairé comme les premiers, et religieux comme les seconds. *Renié* peu à peu *par tous, il restait seul* et Bergier pouvait en 1765 conclure ainsi son livre contre lui : « Avec la croyance d'un Déiste, vous avez voulu conserver une partie du langage chrétien ; cette *bigarrure*, au lieu de séduire, n'a fait que révolter également tous les partis. Les Catholiques vous regardent comme l'ennemi le plus mortel de la Révélation ; les Protestants, comme un confrère timide qui n'ose pas tout dire »

Qu'était-ce donc, en dernière analyse, que cette « bigarrure » qu'on lui reprochait ? Voltaire, dans son *Pot-Pourri* (1764), voit passer Jean-Jacques fuyant précipitamment devant maître Omer, qui l'accuse de théisme : « qu'est-ce que le théisme, fis-je. — C'est, me dit-il, l'adoration d'un Dieu, en attendant que je sois mieux instruit. — Ah ! dis-je, si c'est là tout votre crime, consolez-vous. Mais pourquoi injurier les philosophes ? — J'ai tort, dit-il. — Mais, Monsieur Jean-Jacques, comment vous êtes-vous fait théiste ? quelle cérémonie faut-il pour cela ? — Aucune, nous dit Jean-Jacques. Je suis né protestant, j'ai *retranché* tout ce que les protestants condamnent dans l'église romaine ; ensuite j'ai *retranché* tout ce que les autres religions condamnent dans le protestantisme ; il ne m'est resté que Dieu : je l'ai adoré. » Ce n'est pas ainsi, ou, du moins, ce n'est pas uniquement ainsi, par purs retranchements, qu'a procédé Jean-Jacques pour se faire sa religion. Il n'a pas seulement retranché, il a

ajouté au protestantisme ; et du catholicisme lui-même il a, sans le vouloir, gardé quelque chose.

Le catholicisme d'abord : où donc Rousseau a-t-il appris, si ce n'est chez les catholiques de Savoie, dans le pays de l'aimable et doux François de Sales, à parler de Jésus avec tant de bonne grâce : « une des choses qui me charment, dans le caractère de Jésus, n'est pas seulement la douceur des mœurs, la simplicité, mais la facilité, la grâce et même l'élégance. Il ne fuyait ni les plaisirs, ni les fêtes, il allait aux noces, il voyait les femmes, il jouait avec les enfants, il aimait les parfums ; sa morale avait quelque chose d'attrayant, de caressant, de tendre ; il avait le cœur sensible, il était homme de bonne société. Quand il n'eût pas été le plus sage des mortels, il en eût été le plus aimable. » (*Lettres de la Montagne*, I, 4). Et, au contraire, où vivaient donc, si ce n'est à Genève, « ces dévots d'aujourd'hui qui font du christianisme une religion aussi terrible et déplaisante qu'elle est agréable et douce sous la véritable loi de Jésus-Christ ? » (*ibid.*) Julie, sans doute, est dévote, mais « le Dieu qu'elle sert est un père. Ce n'est pas le Dieu vengeur, lequel est le Dieu des méchants. Il a fait l'homme faible..., il est clément. » Ce n'est pas là le Dieu sévère de Calvin, c'est le Dieu indulgent de Mme de Warens.

Et enfin c'est bien, je crois, le catholique Jean-Jacques de Chambéry qui a tracé encore des dévots ce portrait dont il a peut-être pris l'original dans sa mémoire, en pensant à certains vertueux et rogues Genevois de sa connaissance : « ce qui m'a donné, dit Julie, le plus d'éloignement pour les dévots de profession, c'est cette âpreté de mœurs, cet orgueil excessif qui leur fait regarder en pitié le reste du monde. Dans leur élévation sublime, s'ils daignent s'abaisser à quelque acte de bonté, c'est d'une manière si humiliante, ils plaignent les autres d'un ton si cruel, leur justice est si rigoureuse, leur charité est si dure, leur zèle est si amer, leur mépris ressemble si fort à la haine, que l'insensibilité même des gens du monde est moins barbare que leur commisération » (VI, 8). Les Genevois du temps de Rousseau ne s'indignaient pas, comme Rousseau, de l'orgueilleuse piété

des théologiens et des dévots, et ils ne trouvaient pas davantage les accents des *Lettres de la Montagne* pour parler de l'angélique douceur et de la grâce aisée et souriante de Jésus. Le sévère calvinisme s'égayait sur les lèvres de Julie ; il s'attendrissait au contact de la sensibilité *catholique*, j'entends par là : de la fine et poétique sensibilité de Jean-Jacques. Si je ne me fais ici illusion, c'est parce que Jean-Jacques avait longtemps fréquenté les églises, écouté avec ivresse la belle musique religieuse, « parmi les musiciens et les enfants de chœur » à Chambéry, vécu enfin dans l'intimité d'une dévote catholique, c'est pour cela que nous surprenons parfois, dans son protestantisme, je ne sais quelle touchante tendresse qui est assez étrangère au calvinisme raisonneur de ce temps. Voilà, il me semble, et pour autant qu'on peut préciser ces choses, ce que la foi de Rousseau a retenu de son assez long commerce avec le catholicisme.

Cette foi a naturellement emprunté bien plus, mais elle n'a pas tout emprunté, au protestantisme. Et tout d'abord le Dieu de Rousseau n'est pas le Dieu, à la fois sévère et intolérant, des théologiens calvinistes : suivant le précepte de Diderot qui, du temps où il était encore l'ami de Rousseau, s'écriait, en 1747, dans ses *Pensées philosophiques :* « élargissez Dieu ! » Rousseau adore un Dieu pitoyable aux méchants, et plus rémunérateur que vengeur, un Dieu qui ouvre ses bras à tous ceux, quel que soit leur culte, qui l'invoquent d'un cœur sincère, qui écoute les sermons du pasteur, quand le pasteur est tolérant, et l'oraison du prêtre, quand le prêtre « s'attache moins à l'esprit de l'Eglise qu'à l'esprit de l'Evangile » ; le Vicaire savoyard n'a-t-il pas dit en propres termes : « Je ne trouve rien de si beau que d'être curé. » Enfin et surtout, ce n'est pas dans les temples, où on l'emprisonne, mais, « élargissant Dieu » à sa façon, qui était exactement celle de Diderot en 1747, c'est dans la grande nature que Rousseau se plaît à l'adorer : sous le ciel étoilé, comme dans son entretien fameux avec Mme d'Épinay au sortir de chez Mlle Quinault, ou aux premiers rayons du soleil en face des Alpes, comme au début du *Vicaire savoyard*. Peu d'hommes, ne craignons pas de le répéter, ont vu Dieu dans

la nature comme Rousseau. Sa pensée, ou plutôt son cœur, va de la nature à Dieu, spontanément, dans un élan d'admiration et de reconnaissance, et sa prière jaillit de son âme comme un remercîment ému et une action de grâces envers Celui qui a donné à l'homme tant de merveilles à contempler. Être pieux et comprendre la beauté de la création, c'est si bien pour lui une même chose, qu'il a refusé à Wolmar le sentiment des beautés naturelles parce que Wolmar ne croit pas en Dieu : « Hélas ! confesse Julie à Saint-Preux, le spectacle de la nature, si vivant, si animé pour nous, est mort aux yeux de l'infortuné Wolmar ; et, dans cette grande harmonie des êtres, où tout parle de Dieu d'une voix si douce, il n'aperçoit qu'un silence éternel (V, 5). »

La nature est bonne, parce qu'elle est l'œuvre de Dieu ; et l'homme naturel est bon, comme la nature elle-même, puisqu'il sort, comme elle, des mains de l'Auteur des choses. Ainsi, suivant Rousseau, l'homme naît bon : il naît corrompu, enseigne Calvin, « souillé et rempli de concupiscence ». L'homme est libre, dit Rousseau, c'est-à-dire, capable de bien et de mal : l'homme, dit Calvin, est incapable, par lui-même, de faire le bien ; il n'est pas libre, étant « prédestiné » ou à la misère ou au bonheur éternel. L'Écriture, d'ailleurs, c'est la parole même de Dieu, son autorité est infaillible et elle nous enseigne la divinité du Christ et la gratuité du Salut. Voilà ce qu'affirme Calvin dans son *Institution chrétienne*, et voilà ce que nie Rousseau dans son *Vicaire savoyard :* Rousseau n'est donc pas calviniste — du moins comme on l'était du temps de Calvin.

Mais le serait-il peut-être comme on l'était de son temps à Genève, après les adoucissements, distinctions et atténuations apportées par Turretini et son école à la pure doctrine calviniste ? Nous avons fait entendre les critiques des pasteurs genevois. On a pensé que Rousseau avait pu être initié à la Religion naturelle et à son théisme chrétien par ce qui se disait à Genève, autour des presbytères, soit pendant son enfance, soit pendant son séjour à Genève en 1754. Je ne sais : mais je ne puis m'empêcher de remarquer qu'en définitive il y a un abîme

entre lui et ces disciples de Turretini qui, par la plume de Vernes, l'ont si vivement critiqué ; car pour ceux-ci, comme pour leur maître, Turretini, l'enseignement de la Religion naturelle n'est qu'une préparation et une introduction à la Religion révélée.

Le vrai maître à penser, ou plutôt à critiquer, en matière religieuse, de Rousseau, ce n'est pas Turretini, c'est le maître même de la critique, au siècle précédent, cet auteur dont Mme de Warens parlait sans cesse, Bayle, en un mot, ce Bayle que Rousseau, nous le savons, tenait en si haute estime : « Quant au *Dictionnaire* de Bayle, je ne vous cacherai point que j'ai une extrême passion de l'avoir, mais je ne comptais pas qu'il revînt à plus de soixante livres » (à M *** en 1743 ou plus probablement en 1737). Certains développements du *Contrat social* sur l'incompatibilité entre la foi du chrétien et les devoirs du citoyen et du soldat, Rousseau les a empruntés à l'auteur des *Pensées sur la Comète*. Mais le principe même, et jusqu'à certains arguments particuliers, de son rationalisme chrétien, c'est, je crois, chez l'auteur du *Commentaire philosophique* qu'il les a puisés : qu'on en juge.

Les théologiens eux-mêmes, dit Bayle, doivent reconnaître que « tout dogme qui n'est point homologué, pour ainsi dire, vérifié et enregistré au Parlement suprême de la Raison, ne peut qu'être d'une autorité chancelante et fragile comme verre. » Et cette Raison s'appelle chez Bayle, comme chez Rousseau, lumière intérieure et lumière naturelle. « Tous les miracles, dit Bayle, tout, en général, a dû passer par l'étamine de la lumière naturelle. » Dieu ne compte pour rien, assure Bayle, ce qu'on ne fait pour lui « qu'extérieurement ». Toutes les cérémonies du culte, dépenses en autels et en temples, ne sont approuvées de Dieu qu'à proportion des actes internes de l'âme qui les accompagnent ; toutes les prostrations et génuflexions ne comptent pas plus aux yeux de Dieu que « la situation des statues que l'on coucherait par terre ou des marionnettes qu'on mettrait à genoux. » Qu'on écoute Rousseau : « Le culte que Dieu demande est celui du cœur... ; c'est avoir une vanité bien folle de s'imaginer que

Dieu prenne un si grand intérêt... aux gestes que fait le prêtre à l'autel et à toutes ses génuflexions. » Mais voici un rapprochement plus significatif encore : « Il faut, dites-vous (c'est Bayle qui parle) s'en tenir au jugement de l'Église. Mais n'est-ce pas revenir à la raison ? Car ne faut-il pas que celui qui préfère le joug de l'Église au sien propre, le fasse en vertu de ce raisonnement : l'Église a plus de lumières que moi, elle est donc plus croyable que moi. » On a reconnu l'argumentation de Rousseau : « Apôtre de la vérité, qu'avez-vous à me dire dont je ne reste pas le juge?... il me faut des raisons pour soumettre ma raison. » Veut-on un détail plus précis encore ? « Il y a des axiomes, dit Bayle, contre lesquels les paroles les plus expresses de l'Écriture ne gagneraient rien, comme que *le tout est plus grand que la partie* » ; un dogme qui contredirait cet axiome ne vaudrait rien, et Bayle cite le dogme de la transsubstantiation. Ainsi Rousseau, on s'en souvient peut-être, dans sa *Lettre à Beaumont*, pour combattre précisément le dogme de la transsubstantiation, a invoqué l'axiome mis en avant par Bayle.

Pour ce qui est de la tolérance, on sait que, le premier, l'auteur du *Commentaire philosophique* l'a proclamée en termes formels et qui sont parfois d'une pittoresque énergie ; « combattre des erreurs à coups de bâton, n'est-ce pas la même absurdité que se battre contre des bastions avec des harangues et des syllogismes ? » L'article *tolérance* de l'*Encyclopédie* renvoie au *Commentaire philosophique* de Bayle, ce qui n'est que justice ; mais, on le voit, ce n'est pas seulement aux Encyclopédistes, mais encore à Rousseau que l'on peut appliquer le mot de Mme Du Deffand sur Bayle : « c'est leur maître à tous. » Il n'est pas jusqu'à certains procédés de style et certaines façons d'argumenter qu'on ne rencontre à la fois dans Bayle et dans Rousseau. Ainsi Rousseau, et c'est là un de ses plus fréquents moyens d'animer et, pour ainsi dire, de *mettre en scène ses arguments*, fait volontiers parler d'une part, ses adversaires, et, d'autre part, les représentants ou, plus exactement, *les personnifications* de ses idées ; par exemple, dans les *Lettres de la Montagne*, il imaginera un Dialogue entre « les chrétiens dispu-

teurs » et les chrétiens tolérants. De même Bayle intitule tel chapitre de son *Commentaire philosophique* : « Supposition d'une conférence entre des Députés de la primitive Église et quelques ministres des Empereurs. Discours du Commissaire impérial. Réponse des Députés. » Bayle, on le sait, procède volontiers par syllogismes, et c'est dans ses syllogismes que Rousseau se plaît à enserrer l'archevêque de Paris. Enfin Bayle ne se tient pas de joie quand il peut écrire à la fin d'une argumentation : « Voici donc nos gens dans un défilé entre les deux pointes menaçantes de ce fâcheux dilemme. » Et Rousseau termine ainsi une discussion sur les miracles : « ainsi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du démon pour l'œuvre de Dieu. Que pensez-vous de ce diallèle ? » (l'*Émile*, IV) (1).

Ce que j'ai prétendu établir par ces rapprochements, que j'aurais pu multiplier, c'est que Rousseau a été, je ne dis pas : un simple disciple, mais un grand lecteur de Bayle, et qui se souvient de ce qu'il a lu. Au reste, d'une part, infiniment plus agressif, et plus affirmatif aussi que Bayle, qui se contente d'être le démon même de la critique, Rousseau ne croit pas, d'autre part, tout ce que Bayle croit, ou paraît croire : il n'est pas de la même religion que Bayle. Mais enfin de quelle religion est-il ? il est de la religion de Rousseau, et c'est là sa suprême originalité. Il a très bien vu, je l'ai dit, et il a parfaitement démontré, que le principe et l'âme du protestantisme, c'est le libre examen, et que le droit, que s'étaient arrogé les Réformateurs, de lire la Bible avec leur raison et de l'interpréter suivant leur conscience, était un droit qui appartenait aussi bien à la conscience et à la raison de *chaque* Réformé. Que tout protestant donc se fasse à lui-même sa religion en prenant dans la Bible cela seul qu'admet

(1) Il me semble que Masson, dans le livre où il étudie *La religion de Rousseau*, a trop négligé l'influence de Bayle sur Rousseau ; il ne cite Bayle (p. 196), qu'à propos de l'idée, si souvent reprise depuis, et notamment par Montesquieu qui la critique dans l'*Esprit des lois* (XXIV, 6), que « de véritables chrétiens ne formeraient pas un État qui pût subsister. » Rousseau a emprunté à Bayle bien autre chose, je crois, que cette idée.

sa raison : cette religion, raisonnée et toute personnelle, qui n'est pas du tout l'orthodoxie imposée à tous les fidèles par l'autoritaire Calvin, c'est le *Protestantisme libéral,* dont le père est incontestablement Rousseau.

Ce protestantisme, a-t-on dit dans un article célèbre, n'est pas une religion : il n'est qu'une « fâcheuse équivoque » ; il est une philosophie, il n'est pas une religion, parce que, « n'y ayant pas eu, dans l'histoire, il n'y aura pas dans l'avenir, de religion personnelle, il n'y aura pas de religion naturelle, et il n'y aura pas de religion sans autorité (1). » Sans prétendre trancher une question si grave, me sera-t-il permis de dire qu'il est peut-être téméraire de décréter qu'une chose, soit la religion, sera éternellement tout ce qu'elle a été jusqu'à une date déterminée, ici jusqu'à la date où parut cette nouvelle forme religieuse qui s'intitule protestantisme libéral ? Voyez la science, la poésie, la philosophie même : sont-elles exactement de nos jours ce qu'elles étaient, par exemple, au moyen âge, et, puisqu'il s'agit de « définir », donnerions-nous aujourd'hui de ces choses la définition qu'on en pouvait donner au treizième siècle ? N'y a-t-il pas « plusieurs demeures dans la maison de mon Père », et sommes-nous vraiment obligés d'admettre la définition qu'on nous donne ici, *ne varietur*, à savoir qu'une religion, pour mériter ce nom, doit être à la fois « surnaturelle, collective et autoritaire ? »

De ces trois caractères qu'on exige, le premier seul est essentiel à toute religion, quelle qu'elle soit ; les deux autres n'atteignent pas le fond ; ils n'intéressent que la forme seule que peut prendre la religion. Cette distinction, du reste, ne s'est-elle pas imposée à Brunetière, puisqu'il écrit : « quant à sa *forme,* toute religion est collective ; mais, quant à son *essence,* il n'y a de religion que du surnaturel. » Il n'y a pas, en effet, de religion proprement et uniquement naturelle : le spectacle de la nature, quoi qu'il en ait dit, n'aurait pas révélé Dieu à Rousseau, si Rousseau n'avait pas déjà trouvé Dieu dans son cœur protestant. Son Volmar ne

(1) Brunetière : « La fâcheuse équivoque » *Revue des Deux Mondes,* 15 novembre 1903.

croit pas en Dieu et *c'est pour cela*, on l'a vu, qu'il ne le voit pas dans la nature. Or, que toute religion soit une religion du surnaturel, cela veut dire, et je prends les termes mêmes de Brunetière, que « toute religion commence au point précis où s'arrête la connaissance naturelle. » Où s'arrêtait justement la science des Encyclopédistes, ont commencé, et pour aller au delà de la science, les affirmations religieuses de Rousseau. Et ce qu'il a affirmé, c'est ce qu'il *croyait*, ce qu'il a appelé ses articles de foi : Dieu, la Providence et l'Immortalité. Ces vérités, ce n'est pas par des raisonnements philosophiques qu'il les avait acquises et il ne les savait pas de science certaine. Il a même écrit un jour avec une sincérité parfaite à un correspondant inconnu (dans une lettre inédite) : « à parler sincèrement, je suis allé jusqu'à la persuasion, sans aller jusqu'à la conviction. Je crois, mais je ne sais pas (1). »

Il a été, pendant son séjour à Paris, de ceux qui cherchent en gémissant. Il rappelle, dans l'*Émile*, « ces temps de trouble et d'anxiété où, sans cesse errant de doute en doute, il ne rapportait de ses longues méditations qu'incertitude, obscurité, contradictions sur la cause de son être et sur la règle de ses devoirs. Je me disais : pourquoi me tourmenter à chercher ce qui n'est pas ? » Mais enfin « de nouvelles lumières » étant venues éclairer son cœur, il résolut de fermer l'oreille aux discours et aux raisonnements des philosophes. Et pourquoi les aurait-il écoutés, en effet, puisqu'il s'agissait, qu'on remarque le mot, « de matières *supérieures à l'entendement humain ?* » (*3me Promenade*). Sur ces matières, il était décidé désormais à ne consulter, comme tout vrai croyant, que « la lumière intérieure. » Voilà comment il avait fixé « une bonne fois ses opinions et ses principes. » Et quels étaient donc ces principes ? les mêmes, à vrai dire, ou peut s'en faut, que ceux des déistes de son temps, mais c'est ce qui au fond importe très peu : ce qui importe seulement ici, c'est la source d'où il dérive ces principes, et aussi sa façon

(1) Bibliothèque de la ville de Neuchâtel : « 22 lettres sans adresse ».

d'y croire et de les proclamer. Tandis que certains philosophes les établissent par le raisonnement, il les tire, lui, de sa conscience ; c'est cet « instinct divin » qui les lui *révèle*, c'est le mot, et il les professe dans « la simplicité de son cœur. » N'est-ce pas dire qu'en dehors de la science et de la philosophie il y a des vérités qui échappent aux prises de la philosophie et de la science, et ces vérités-là, cherchées, *voulues* même (« je la sens (la Providence), *je la veux* »), et, une fois trouvées, aimées par toute l'âme, ne sont-elles pas, au sens vrai et profond du mot, *une religion ?*

Rod a signalé certaines analogies, très frappantes, en effet, entre le *Vicaire savoyard* et les ouvrages contemporains d'Auguste Sabatier, ceux-là même qui ont provoqué la critique de Brunetière. Ces analogies de textes s'expliquent, je crois, tout naturellement par d'autres analogies, plus profondes, entre les deux auteurs. Tous deux, ils ont appliqué *leur raison* à la critique des dogmes, tandis que *leur cœur* était touché par l'enseignement de Jésus, et ils sont allés tous deux « des religions de l'autorité à la religion de l'esprit », c'est le titre même du dernier ouvrage de Sabatier. Cette religion de l'esprit, Rousseau l'a puisée, comme Sabatier, dans ce qui est la caractéristique même du protestant, la lecture assidue de l'Évangile. On peut dire que, par l'Évangile, Jésus parlait à son cœur, et c'est ainsi que le Vicaire savoyard a essayé à son tour de parler au cœur de son disciple. Il est inutile sans doute de protester que je n'oublie pas la distance infinie qui sépare Jésus de Jean-Jacques ; ce que je veux indiquer seulement ici, c'est que l'homme qui a écrit la Profession de foi du Vicaire savoyard était, malgré ses erreurs, *pénétré de l'esprit de l'Évangile.* Les vérités qu'il professe, disais-je tantôt, ne sont pas nouvelles, puisque ce sont à peu près celles qu'enseigne le déisme de son temps ; seulement Rousseau, lui, ne les enseigne pas proprement, il les sent et s'efforce *de les faire sentir à son auditeur* : « Jésus, dit Sabatier, *n'apporte pas des idées religieuses nouvelles,* il se sert de celles qu'il avait sous la main, en choisissant les mieux appropriées à son dessein. Ce dessein, unique et constant, c'est de

créer une vie religieuse nouvelle dans l'âme de ses disciples, *de les animer de sa propre foi* (1). »

Après cela, est-il nécessaire vraiment, pour que le Vicaire savoyard ait le droit de se dire religieux, que sa religion soit à la fois « autoritaire et collective » ? Qu'on veuille bien remarquer d'ailleurs qu'une religion peut parfaitement devenir collective sans avoir recours à l'autorité, fût-ce à la simple autorité d'un *credo* qui serait obligatoire pour tous ? et on va voir justement de quelle manière originale la religion de Rousseau est devenue, de fait, collective. Le Vicaire savoyard n'impose point sa foi à celui qui l'écoute ; il lui dit ses raisons ; surtout il les lui dit, et tout est là, avec l'accent qui tour à tour ébranle, émeut et finalement persuade. Ce n'est pas quand il raisonne avec lui qu'il le convertit à sa foi ; c'est, au contraire, quand il déclare qu'il « ne veut pas argumenter avec lui, ni tenter de le vaincre : il me suffit de vous exposer ce que je pense dans la simplicité de mon cœur, *consultez le vôtre* durant mon discours. » N'entend-il pas une voix intérieure qui lui crie : « quelque chose en toi cherche à briser les liens qui te compriment ; l'espace n'est pas ta mesure, l'univers entier n'est pas assez grand pour toi ; tes sentiments, tes désirs, ton inquiétude, ton orgueil même ont un autre principe que ce corps étroit dans lequel tu te sens enchaîné. »

D'autres que Rousseau, au dix-huitième siècle, évêques dans leurs Mandements, abbés et docteurs dans leurs innombrables brochures, combattaient la grande incrédulité du jour : le matérialisme ; aucun d'eux n'avait trouvé, et pour cause, ce qui était le meilleur des arguments, à savoir cette éloquente protestation du cœur. Et les pasteurs calvinistes, qui estimaient insuffisant le protestantisme de leur concitoyen, ils n'ont pas, eux non plus,

(1) A. Sabatier : *Des religions d'autorité à la religion de l'esprit*, p. 506. Et qu'on lise ce passage de Sabatier : « Cessez donc, âmes inquiètes, de vous tourmenter inutilement et de vous croire hors de la religion du salut parce que vous faites de vains efforts pour vous approprier des dogmes et des croyances contre lesquelles protestent invinciblement *votre raison* et *votre conscience !* » (*Ibid.*, 502). Ce sont les idées et c'est le ton même du Vicaire savoyard.

trouvé pour défendre, contre le matérialisme, la cause de Dieu et de l'Évangile, les accents si pénétrants et si tendres que Rousseau a su mettre, pour parler de son Dieu et de la touchante simplicité de l'Évangile, dans la bouche de son Vicaire savoyard : « voyez les livres des philosophes : qu'ils sont petits près de celui-là ! Être des êtres, c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse, de me sentir accablé de ta grandeur. J'acquiesce à l'ordre que tu établis ; sûr de jouir moi-même un jour de cet ordre et d'y trouver ma félicité : car quelle félicité plus douce que de se sentir ordonné dans un système où tout est bien ? »

Si je multiplie ces citations, c'est afin de mieux faire sentir pourquoi le *Vicaire savoyard* a si fort intéressé les contemporains : il les a touchés au cœur. Quand il a fini de parler : « il était ému (dit celui qui l'écoute), *je l'étais aussi*. A mesure qu'il parlait selon sa conscience, la mienne semblait me confirmer ce qu'il m'avait dit. » Cette émotion communicative, de celui qui parle à celui qui écoute, ce fut le lien qui attacha à l'auteur des lecteurs innombrables et fit d'eux ses enthousiastes disciples. Et ainsi se forma, de par le monde, une Eglise dispersée de fervents et de *libres* adeptes de la Profession de foi du Vicaire savoyard : « Notre cœur, écrivait à Rousseau le prince de Wirtemberg, vous a élevé des autels ». Et combien d'autres cœurs ! car le prince avait raison d'ajouter : « Vous ne connaissez pas tous vos amis. » Qu'on me permette d'en faire connaître quelques-uns par de courts extraits de lettres inédites. Un certain Chauvet, de Genève, lui écrit (8 juin 1763) : « Depuis que, par vos ouvrages, j'ai connu votre cœur, je vous ai tendrement aimé. » Un médecin des hôpitaux de Paris, Du Moucha, poussa le lyrisme jusqu'au tutoiement : « Mon frère, je relis ton *Émile* ; tu m'as charmé, enchanté, transporté. » Un autre, qui signe Jacquier (de Cadenet, près d'Aix-en-Provence) « prendra l'*Émile* pour modèle et tâchera de suivre ses divins préceptes. » Un dernier enfin, le pasteur Ribotte, après avoir vanté la vigueur de ses raisonnements, ajoute, et son témoignage confirme ce que j'ai avancé sur la force de persuasion et, pour ainsi dire, de *prosélytisme* contenue dans le *Vicaire savoyard* : « Mais ce ne sont

là (vos raisonnements) que productions de l'esprit. C'est ce cœur, qui a échauffé le génie, *que je considère uniquement*, qui m'attache, qui me remue, et aux mouvements duquel je sens avec joie qu'il y a *quelque chose d'analogue dans le mien.* » C'est ainsi que de *personnelle* qu'elle était au début, — et il le fallait bien, puisqu'il faut bien que quelqu'un commence quand il s'agit de fonder une foi nouvelle, — la religion du Vicaire savoyard était devenue une religion réellement *collective*, avec cette particularité ou, si l'on aime mieux, avec cette restriction, que les membres épars de cette collectivité ne se connaissaient pas entre eux et ne connaissaient, si j'ose m'exprimer ainsi, que leur commun « Vicaire ».

Maintenant il me paraît certain que Rousseau avait ambitionné plus encore : il voulait, en prêchant Dieu aux philosophes, et aux croyants une religion dont il ne retenait que « l'essentiel », rapprocher philosophes et croyants et les faire communier en un christianisme à la fois tolérant et raisonnable. Convaincu qu'il n'y a ni société sans morale, ni morale sans religion, et qu'ainsi c'est par la religion seule qu'on peut réformer une société corrompue comme celle qu'il avait sous les yeux, il offrait au monde cette Profession de foi qui, dans sa pensée, devait compléter et couronner l'œuvre entreprise dans son nouveau système d'éducation. Or cette œuvre, je l'ai montré en étudiant l'*Émile*, ne devait être rien de moins qu'une régénération de l'humanité, à la fois par l'éducation et par la religion : les hommes deviendraient infailliblement vertueux et, par conséquent, heureux, si, tout enfants, ils recevaient cette éducation *par la nature* dont il avait tracé le modèle, et si, quand ils ont atteint l'âge d'homme, ils embrassaient la religion *naturelle*, telle qu'il l'enseignait dans le *Vicaire savoyard*. C'est parce qu'il prétendait, par son livre, ramener à sa vraie destination l'humanité qui, depuis si longtemps, avait fait fausse route, qu'il avait pu écrire très sérieusement ces paroles de la *Lettre à Beaumont* qui sont encore plus ingénues qu'orgueilleuses : « Oui, je ne crains pas de le dire, s'il existait en Europe un seul gouvernement éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles

et saines, il eût rendu des honneurs publics à l'auteur d'*Émile* et il lui eût élevé des statues. » Et, plus tard, dans ses *Dialogues* : « Il consacra ses loisirs à former des projets chimériques peut-être à force d'être utiles, mais dont l'exécution, si elle eût été possible, eût fait le bonheur du genre humain » (*1er Dialogue*).

Nous comprenons mieux maintenant le long discours qu'il fait tenir dans ses *Lettres de la Montagne* à des chrétiens qui se conduiraient d'après ses maximes : il voit, dans ces chrétiens, l'humanité telle qu'il la rêve et telle qu'elle serait, si elle était assez sage pour embrasser et pratiquer la religion du Vicaire savoyard : « *nos prosélytes*, leur fait-il dire, auront deux règles de foi qui n'en font qu'une, la raison et l'Évangile. » Ses *prosélytes*, et l'on voit que son intention très nette était d'en faire, s'ils ne furent pas, comme il l'avait espéré, tous ceux qui l'avaient lu, ne laissèrent pas tout de même, je l'ai montré, de faire nombre et de témoigner à leur apôtre leur ferveur et leur reconnaissance. D'ailleurs, cette influence purement religieuse de l'*Émile* ne fut pas limitée aux contemporains de Rousseau : « Ceux qui ont vécu, dit Charles de Rémusat, pendant le premier tiers de ce siècle (le dix-neuvième) et connu les hommes de la fin du précédent ont pu souvent constater quelles fortes traces avait laissées après elle la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Les hommes de 89, qui apparemment ne nous étaient pas inférieurs pour la valeur morale, n'avaient pas d'autre symbole (1). » Qu'on se rappelle Mme Roland écrivant du fond de sa prison, avec emphase sans doute, mais l'emphase alors n'excluait pas, on le sait par son exemple même, le courage en face de la mort : « Nature, ouvre ton sein. Dieu juste, reçois moi », ce qui était parler en digne fille de Rousseau. Je pourrais citer les dernières paroles, tout à fait rousseauistes aussi, de la plupart des Girondins ; je me contenterai de transcrire, en terminant, ce que, traqué d'asile en asile et traîné devant le tribunal révolutionnaire, Salles écrivait à sa femme : « Sois, s'il se peut, aussi fière que moi ;

(1) Ch. de Rémusat : « De la philosophie religieuse contemporaine », *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1867.

espère encore, espère en Celui qui peut tout. Il est ma consolation au dernier moment, et j'ai trop besoin de penser qu'il faut que l'*ordre* existe quelque part (c'est *exactement* ce que pense et dit Rousseau), pour ne pas croire à l'immortalité de mon âme. Il est grand, juste et bon, ce Dieu au tribunal duquel je vais comparaître ; je lui porte un cœur, sinon exempt de faiblesse, au moins exempt de crime et pur d'intention et, *comme dit si bien Rousseau* : qui s'endort dans le sein d'un père n'est pas en souci du réveil (1). » Ces nobles paroles ne sont-elles pas une preuve de plus, et la plus touchante de toutes, qu'il y a bien eu vraiment, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, une *religion* du Vicaire savoyard ?

Cette religion, parce quelle était très sincère chez Rousseau, lui a rendu deux très grands services : elle l'a aidé à s'élever un peu au-dessus des misères morales où s'était si longtemps traînée et avilie son aventureuse jeunesse ; et, plus tard, cette même religion, il l'a déclaré lui-même dans ses *Rêveries*, l'a soutenu dans ses infortunes et l'a consolé dans sa vieillesse, comme elle a pu en consoler et en redresser beaucoup d'autres après lui et d'après lui : pour toutes ces raisons, elle méritait bien d'être étudiée avec quelque sympathie.

Quand j'ai essayé, dans ce chapitre, de fixer l'attitude de Rousseau vis-à-vis du protestantisme, je n'ai parlé que des ministres suisses, parce que c'est contre eux seuls que Rousseau avait eu à défendre la correction et la sincérité de sa foi protestante. Mais il y eut aussi, entre Rousseau et certains protestants de France, un échange de lettres dont quelques-unes nous ont été conservées : je n'ai pas eu à en faire état parce que, ne portant pas sur des points de doctrine, elles n'avaient rien à nous apprendre sur l'évolution religieuse de Rousseau que nous voulions étudier. Cet échange de lettres offre pourtant un double intérêt : il nous permet de préciser la façon dont Rousseau comprenait la tolérance religieuse et de confronter, avec la

(1) Voir cette lettre dans Guadet : *Les Girondins*, Paris, 1862, t. II. 490. Ces paroles de Rousseau, que cite Salles, sont dans la *Nouvelle Héloïse* (VI, 11).

conduite qu'il a tenue en plusieurs circonstances, l'idée que nous avons donnée de son caractère.

Si Rousseau, redevenu calviniste lors de son voyage à Genève en 1754, voulait parfois à Paris assister au culte protestant, il devait se rendre à l'hôtel de l'ambassadeur de Hollande, qui était le seul endroit, non seulement de Paris, mais de France, où ce culte fût autorisé. Il était d'ailleurs entendu qu'il n'y avait plus officiellement de protestants en France, puisque, depuis la Déclaration de 1715, tous ceux qui « refusaient, dans l'extrémité de leurs maladies, de recevoir les sacrements » étaient tenus pour « relaps » ; leur cadavre était traîné sur la claie et leur mémoire condamnée. Le 14 mai 1724, Louis XV, « ayant à cœur, comme son bisayeul, d'éteindre *entièrement* l'hérésie dans son royaume », avait édicté une Déclaration nouvelle et détaillée qui renouvelait tous les édits antérieurs sur la religion prétendue réformée, et qu'on peut résumer ainsi : défense de faire aucun exercice de religion autre que la religion catholique et de s'assembler pour cet effet en aucun lieu, « à peine, contre les hommes, des galères perpétuelles, et, contre les femmes, d'être rasées et enfermées pour toujours dans des lieux que les juges estimeront à propos » ; ordre est fait, en outre, de livrer et de mettre à mort les prédicants ; ordre de faire baptiser les enfants par les curés, de les envoyer au catéchisme jusqu'à quatorze ans ; ordre d'observer dans les mariages les solennités prescrites par les saints canons et défense de se marier à l'étranger sous peine des galères pour les parents des époux ; défense d'envoyer les enfants hors du royaume sous peine de six mille livres par an.

C'est aussi bien contre l'absurdité que contre la cruauté de ces édits que Rousseau s'était élevé dans sa Lettre à Beaumont : que l'exercice de la religion protestante soit légitime ou non, dit-il, il faut pourtant « laisser aux sujets l'alternative de sortir du royaume avec leurs biens, ou d'y rester soumis au culte dominant. Mais les contraindre à rester sans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils soient et ne soient pas, les priver même du droit de la nature, annuler leurs mariages,

déclarer leurs enfants bâtards... En ne disant que ce qui est, j'en dirais trop ; il faut me taire. » Puis, ayant rappelé la tolérance et l'esprit de charité de son Vicaire savoyard : « Si la France, s'écrie-t-il, eût professé cette religion si simple et si pure, qui fait craindre Dieu et aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs français ; ce peuple si doux et si gai n'eût point étonné les autres de ses cruautés dans tant de persécutions et de massacres, depuis l'inquisition de Toulouse jusqu'à la Saint-Barthélemi, et depuis les guerres des Albigeois jusqu'aux Dragonnades ; le conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les réformés ; les habitants de Mérindol et de Cabrières n'eussent point été mis à mort par arrêt du parlement d'Aix ; et, sous nos yeux, l'innocent Calas, torturé par les bourreaux, n'eût point péri sur la roue. »

Vers 1760, le gouvernement s'était un peu relâché de ses rigueurs envers les réformés : il avait fini par comprendre qu'il ne parviendrait pas à ramener au catholicisme des sujets égarés et qui, en dépit des vexations et des persécutions, s'obstinaient dans leur égarement. Profitant dès lors de cette lassitude manifeste de la Cour, les protestants, revenus de leurs terreurs de la première heure, s'étaient enhardis peu à peu : malgré les défenses qui subsistaient toujours, ils s'assemblaient « au Désert » et s'applaudissaient de ce « réveil » de leur foi, lorsque brusquement la malheureuse affaire Rochette vint les replonger dans les inquiétudes et les angoisses. Dans la nuit du 14 septembre 1761, le ministre Rochette est arrêté à Caussade, près de Montauban, par un détachement de garde bourgeoise ; grand émoi dans la petite ville où le maire fait sottement sonner le tocsin ; trois gentilhommes verriers, les frères de Grenier, ayant tenté de délivrer leur pasteur, sont incarcérés, et transférés avec lui dans les prisons de Cahors, puis de Montauban. Pasteurs et fidèles consternés envoient de tous côtés aux intendants et aux ministres des placets en faveur des prisonniers ; mais, au commencement de l'année suivante, ceux-ci sont transférés à Toulouse où le parlement, par l'arrêt du 19 février 1762, « condamne le

nommé Rochette prédicant à être pendu, et les trois frères Grenier, gentilhommes verriers, à être décapités. »

Rousseau, sollicité une première fois d'intervenir en faveur de Rochette, répond, par une lettre du 28 septembre 1761 à M. R., que « tourmenté de la maladie la plus douloureuse qui soit connue des hommes », et n'étant d'ailleurs pas sur les lieux pour se renseigner, il lui est « absolument impossible d'écrire » le placet qu'on lui demande (1).

Le 30 septembre 1761, M. Ribotte, « commis dans un magasin » de Montauban, écrit à Rousseau une longue et pathétique lettre, où il lui raconte l'arrestation et l'incarcération du ministre Rochette et des trois frères de Grenier, supplie « le célèbre auteur de la divine Julie de s'intéresser pour ces malheureux », et sollicite de lui une lettre au duc de Richelieu, gouverneur du Languedoc ou aux ministres (2). Que va répondre Rousseau à cette requête d'un coreligionnaire ? Il a vu, par la lettre de Ribotte, « avec une douleur mêlée d'indignation, les traitements affreux que souffrent *ses* malheureux frères ; pourtant il a peine à croire qu'on se portât contre eux à ce point de cruauté si leur conduite n'y donnait quelque prétexte. » Mais quel prétexte ? C'est qu'il faut avant tout « obéir aux lois des princes. » Or « la défense de s'assembler (qu'on fait aux protestants) est incontestablement dans les droits des princes. Et, après tout, ces assemblées, n'étant pas de l'essence du christianisme, on peut s'en abstenir sans renoncer à sa foi. » Quant à ce qui est d'écrire à

(1) Qui était M. R ? Le *Bulletin de l'histoire du Protestantisme français* (IV, 240) et Masson (édition critique du *Vicaire savoyard,* p. 431), estiment que M. R., est M. Ribotte (de Montauban) : j'en doute fort, car si le dit Ribotte avait reçu la réponse, c'est-à-dire le refus catégorique de Rousseau du 28 septembre 1761 il n'aurait pas songé, je crois, à reparler à Rousseau de Rochette dans la lettre (de lui, sans nul doute, cette fois) du 30 septembre 1761, lettre où il ne fait aucune allusion au refus de Rousseau de s'entremettre, et où il lui parle, manifestement pour la première fois, de l'affaire Rochette qu'il lui raconte tout au long : « Je pense, M., que vous ne serez pas fâché de savoir le sujet de l'affliction de tous les protestants de ce pays. Le 14 septembre, à 2 heures du matin, le sieur Rochette, ministre du saint Évangile, fut arrêté à Caussade, etc. »

(2) *Bull. de l'hist, du protest. franç.*, V, 132.

M. (1), Rousseau est trop peu connu de lui, et il n'est pas « en meilleur prédicament auprès des ministres... Chacun a sa vocation sur la terre : la mienne est de dire au public des vérités dures, mais utiles... Du reste, je me suis fait une loi de m'en tenir toujours aux vérités générales. Je ne saurais, Monsieur, aller au delà. » (24 octobre 1761).

Ainsi Rousseau refuse nettement d'intervenir en faveur de Rochette et de ses amis emprisonnés. Il ne fait, en cela, estime Masson (2), que « mettre en pratique les conseils du Vicaire savoyard », lequel parle ainsi à son disciple : « nous ne savons pas certainement si c'est un bien pour les citoyens de quitter leurs opinions pour d'autres (de changer de religion), et nous savons certainement que c'est un mal de *désobéir aux lois.* » Mais si, par hasard, « le prince » avait lui-même violé la loi en proscrivant et persécutant les réformés et en défendant aux ministres comme Rochette, de prêcher, et aux fidèles, d'assister à ces « assemblées » que Rousseau juge si lestement inutiles au maintien de la foi ? Or Rousseau écrira lui-même trois ans plus tard (à M. Foulquier, 12 décembre 1764, et nous reparlerons plus loin de sa correspondance avec Foulquier), que « la Réforme et *son culte public* ont acquis sous nos rois, surtout sous Henri IV, des privilèges et des *droits* par des Édits approuvés de tous les États du royaume et, par conséquent, *irrévocables.* » Et dans sa Lettre à l'Archevêque de Paris, qu'il va citer tout à l'heure comme étant à la fois son dernier mot et un plaidoyer suffisant sur les affaires des réformés de France, que dit-il ? Il estime qu'on ne doit ni laisser s'établir dans un pays une diversité de cultes, ni proscrire ceux qui sont une fois établis. Et, conformément à ces principes, il écrit : « Je conviens sans détour qu'à sa naissance la religion réformée n'avait pas droit de s'établir en France malgré les lois (ne discutons pas ceci, qui n'est pas la

(1) M. est certainement Richelieu, et non Malesherbes, comme il est dit à tort dans le *Bulletin du protestantisme français* (II, 363), ce qui réduit à néant la mercuriale du *Bulletin* contre Rousseau qui aurait osé dire « qu'il ne connaît presque pas M. de Malesherbes ! »

(2) Masson, édit. critiq. du *Vicaire savoyard*, 1914, p. 431, note 2.

question); mais lorsque, transmise des pères aux enfants, cette religion fut devenue celle d'une partie de la nation française et que *le prince* eut solennellement traité avec cette partie par l'édit de Nantes, cet édit devint *un contrat inviolable*, qui ne pouvait plus être annulé que du consentement des deux parties; et depuis ce temps *l'exercice* de la religion protestante est, selon moi, *légitime* en France. » Mais si cet exercice est légitime, que devient-il le jour où l'on défend aux fidèles ces assemblées qui sont en tout pays indispensables à l'exercice d'un culte ? Il était, de fait, si important pour les Réformés de pouvoir se réunir, même « au Désert », que les historiens protestants attribuent ce qu'ils appellent « la restauration du protestantisme au dix-huitième siècle » à l'indulgence, relative et intermittente, de la Cour envers les fidèles qui se hasardèrent alors à fréquenter ces assemblées proscrites, et d'autant plus chères à leurs cœurs. Et Rousseau lui-même à Motiers attachera un tel prix au droit, qu'il prétend avoir, malgré les hardiesses de son *Vicaire*, de communier au milieu de « ses frères », qu'il défendra ce droit avec un incroyable acharnement contre les pasteurs de Genève et de Neuchâtel qui le lui dénient.

Trois ans plus tard, Rousseau, sollicité de nouveau d'accorder « aux Réformés de France le secours de sa plume contre leurs persécuteurs », se récuse ; il répond de Motiers le 26 mai 1764, à son correspondant (M. Pourtalès, dont la lettre ne nous est pas parvenue), qu'il a fait, en faveur des protestants français, dans sa Lettre à l'Archevêque de Paris, tout ce qui est en son pouvoir. J'ai cité plus haut les passages de cette Lettre auxquels, sans nul doute, Rousseau fait ici allusion, passages éloquents certes, mais d'une portée plutôt théorique et où, suivant sa constante maxime, il « s'en tient aux vérités générales ». On lui demandait ici une intervention plus particulière et plus directe en faveur des personnes : mais cette intervention, les Réformés eux-mêmes, dit-il, la lui ont rendue impossible par « les outrages » dont ils l'ont abreuvé ; et, usant d'un procédé de style qui lui est familier et où il excelle, il met en scène, pour ainsi dire, les raisons qu'il invoque et se fait interpeller de la sorte par les catholiques

français : « Vous avez bonne grâce à venir nous prêcher la tolérance, me dirait-on ; tandis que vos gens se montrent plus intolérants que nous, votre propre histoire dément vos principes et prouve que les réformés, doux peut-être quand ils sont faibles, sont très violents dès qu'ils sont les plus forts. Les uns vous décrètent, les autres vous bannissent, les autres vous reçoivent en rechignant... Non, puisqu'ils persécutent, ils doivent être persécutés ; c'est la loi de l'Evangile, qui veut qu'on fasse à chacun comme il a fait aux autres (1). »

Le pasteur Petitpierre, de Neuchâtel, qui avait sans doute fait à Rousseau « la proposition » dont il s'agit, « par le canal de M. Pourtalès », réplique rondement à Rousseau que « les raisons qu'il articule, dans sa lettre à M. Pourtalès, ne sont pas dignes de lui. Il s'agit bien là, vraiment, de savoir ce que tel ou tel peut mériter personnellement par la loi du talion ! » Les protestants suisses sont intolérants comme les catholiques français : eh bien ! qu'il fasse front des deux côtés aux persécuteurs ! « Père, gardez à droite ; père, gardez à gauche », criait le jeune Philippe au roi Jean son père à la bataille de Poitiers : ainsi le bouillant Ribotte excite Rousseau à « foudroyer tous les persécuteurs et tous ensemble ! » Mais le vieux batailleur de l'*Émile* songe à la retraite : « mes cheveux gris, répond il le 15 juillet 1764, m'avertissent que je ne suis plus qu'un vétéran. Eh ! Messieurs, chacun son tour, je vous prie ; si vous êtes curieux des coups, allez en chercher votre part ; pour moi, j'en ai bien la mienne... Quand un homme revient d'un long combat, hors d'haleine et couvert de blessures, est-il temps de l'exhorter à reprendre les armes, tandis qu'on se tient soi-même en repos ? »

Reconnaissons, en effet, que, pour l'exhorter à guerroyer contre les catholiques de France, les Pourtalès et les Petitpierre choisissaient mal leur moment : nous sommes en juillet 1764 ; or c'est le temps où Rousseau, pris vivement à partie et, semble-t-il, accablé par les *Lettres de la Campagne*, du Procureur général Tronchin, est en train de rédiger, pour sa défense, ses

(1) Voir, pour les lettres qui suivent, le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, III, 322.

longues et admirables *Lettres de la Montagne*, qu'il achève d'imprimer en novembre de la même année. Après ce dur labeur, il dut se sentir épuisé. Ajoutons qu'il avait un autre motif, qu'il ne dit pas, pour refuser ce qu'on lui demandait : pourchassé dans son pays, il devait dès lors tourner les yeux vers Paris et la France, et il ne lui convenait pas de donner à la cour et au clergé français, en leur reprochant leur intolérance, de nouveaux griefs contre lui ; de fait il a pris grand soin, nous le savons par sa lettre à Malesherbes du 14 novembre 1764, de ménager, dans ses *Lettres de la Montagne*, le gouvernement et le clergé français : « Je n'y parle des Français qu'avec éloge ;... il n'y a pas un mot contre les catholiques ni leur clergé ; *les rieurs* y sont toujours *pour lui contre nos ministres.* »

Cette cause des protestants français persécutés, qu'il refuse obstinément de plaider auprès du clergé et du parlement, un autre va la prendre en mains et à cœur. Dans la lettre déjà citée du 28 septembre 1761, Rousseau disait : « Vous avez pris un meilleur expédient en écrivant à M. (Voltaire). Il est fort ami de... (Richelieu), et se ferait certainement écouter s'il lui parlait pour nos frères ; mais je doute qu'il mette un grand zèle à sa recommandation ; mon cher Monsieur, la volonté lui manque, à moi le pouvoir. » On connait au contraire « le zèle » de Voltaire et sa « volonté » tenace, quand il se fera l'avocat de Calas en faveur duquel précisément Ribotte a sollicité l'appui de Rousseau. Dans sa correspondance avec Pourtalès et Petitpierre, dont nous nous occupons en ce moment, Rousseau, pressé pour la seconde fois d'agir en faveur des protestants français, répond le 15 juillet 1764 que le repos dont jouissent maintenant les protestants de France, « il peut bien y avoir contribué par de bonnes raisons politiques bien exposées, et non, comme tant d'autres (entendez peut-être : comme Voltaire), par de vaines déclamations : » pas si vaines que cela, puisqu'elles vont enfin aboutir l'année suivante à la réhabilitation de Calas (le 9 mars 1765).

Si, à l'époque où Rousseau échangeait les lettres qu'on vient de lire avec Pourtalès et Petitpierre (1764), le gouvernement français se montrait moins sévère envers les réformés, le clergé,

lui, n'avait pas désarmé, et il ne cessait de réclamer l'exécution pleine et entière des édits contre les protestants. Parmi ces édits, il en était un que réprouvait de plus en plus l'opinion publique, parce que, comme l'avait démontré dans son retentissant Mémoire, Ripert de Montclar, il allait directement contre « l'intérêt de l'État, qui est de conserver l'ordre dans les familles et dans les successions par la certitude et la facilité des mariages (1). » Or les mariages des protestants, faits en dehors de l'église catholique, étaient, comme on sait, tenus pour nuls et leurs enfants n'étaient donc que des bâtards. Un pasteur français, Gal-Pomaret, avait fait présenter à la Cour un Mémoire sur les mariages des protestants, et un certain Foulquier, de Lausanne, qui avait fait la connaissance de Rousseau, lui avait envoyé le dit Mémoire, auquel il avait paru s'intéresser. Rousseau remercie, trouve l'ouvrage bon, mais conseille, lui, un Mémoire aux évêques de France, écrit « en termes décents et respectueux,.. où, sur des principes qu'ils n'oseraient désavouer, on interpellerait leur équité, leur charité,.. leur patriotisme et même leur christianisme » (18 octobre 1764). Foulquier communique la lettre de Rousseau au pasteur Pomaret qui, suivant le conseil qu'on lui donne, rédige aussitôt un Mémoire aux Évêques de France, que Foulquier envoie à Rousseau avec prière de vouloir bien en dire son avis et y faire « les remarques qu'il jugera utiles » (12 décembre 1764) (2). Rousseau répond (le 25 décembre) qu'il y a de bonnes choses dans le Mémoire aux évêques, mais blâme le plan et l'exécutioa ; car, dit-il fort judicieusement, « l'idée d'adresser un Mémoire aux évêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes (c'était chose impossible, en effet), que de persuader indirectement la cour et le public catholique, qui seront plus à portée de donner au corps épiscopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes... On peut leur prouver (aux évêques), que leurs devoirs de citoyens, loin d'être opposés à ceux de leur ministère, en reçoivent de

(1) *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestants*, 1755.
(2) *Bull. du prot. franç.*, III, 328.

nouvelles forces... Il y a mille choses vives et saillantes à dire là-dessus. » Mais ces choses, il laisse à ses correspondants le soin de les dire, car, pour lui, il lui est «absolument impossible, et il en a bien du regret, d'entreprendre ce Mémoire. » Après avoir fait à son travail les corrections et additions qu'avait suggérées Rousseau, et y avoir ajouté quelques réflexions sur l'intolérance, Pomaret lui soumet de nouveau son Mémoire ainsi amendé : « Quelle ne serait pas *sa* joie, si ces réflexions avaient le bonheur de plaire à M. Rousseau et s'il voulait l'honorer jusqu'au point de lui apprendre, par une de ses lettres toujours admirables, ce qu'il en aura pensé » (16 janvier 1765). Mais Rousseau était tout entier, lui, à ce qu'allaient « penser » ses concitoyens de ses *Lettres de la Montagne* qui venaient de paraître, et il ne répondit plus aux lettres et aux prières de Foulquier et de Pomaret.

Les rapports (connus) de Rousseau avec les protestants français se terminent par un court échange de lettres entre lui et un certain Peyraube : nous ne savons ni qui était ce Peyraube, ni exactement le but qu'il poursuivait : « Il s'agissait, à ce qu'il semble, dit M. Ritter, de quelque liberté que les négociants étrangers, établis à Bordeaux, demandaient pour l'exercice du culte réformé. Les protestants français en auraient profité sans doute (1). » Peyraube demande à Rousseau un mot d'introduction et de recommandation auprès de M. de Malesherbes, et Rousseau envoie le billet demandé : « mais, ajoute-t-il, quant à moi, entièrement dépaysé aux lieux où vous êtes (Paris), sans amis et sans avis qui m'informent de ce qui s'y passe, sans désir et sans intérêt d'en être mieux instruit,... je n'ai que des vœux à vous offrir, et je le fais bien sincèrement » (Motiers, 20 janv. 1765).

Ainsi des vœux et des conseils : des vœux sincères, sans doute, et de bons conseils, c'est tout ce que les protestants français ont obtenu de Rousseau. Il était alors, nous l'avons dit à sa décharge, en pleins démêlés avec ses concitoyens, il avait sa propre cause à défendre : et pourtant !... Jadis, dans sa *Lettre à*

(1) *Bull. du prot. franç.* oct. 1898.

d'Alembert, le reproche qu'il faisait à Alceste, c'était de n'être pas assez « détaché de lui-même pour fixer toute son attention sur le genre humain. Il fallait que le misanthrope fût toujours furieux contre les vices publics et toujours tranquille sur les méchancetés *personnelles* dont il était victime. » C'était peut-être beaucoup lui demander : en tous cas, si c'est là le caractère du parfait misanthrope, convenons que, dans ses rapports avec les protestants de France, Alceste-Rousseau n'a pas été ce misanthrope-là.

CONCLUSION

L'ORIGINALITÉ DE ROUSSEAU

« Il ne faut pas s'étonner, disait Chamfort, du goût de Jean-Jacques Rousseau pour la retraite : de pareilles âmes sont exposées à se voir seules, à vivre *isolées*, comme l'aigle ; mais, comme lui, l'étendue de leurs regards et *la hauteur de leur vol* sont le charme de leur solitude. » Si j'ai cité ce mot de Chamfort, c'est parce que le trait le plus frappant, et le plus essentiel aussi, par lequel s'est manifestée *l'originalité* de Rousseau, c'est *l'isolement* : et, comme ce n'est pas l'originalité de l'homme (elle nous est suffisamment connue), mais *l'originalité de l'œuvre*, que je voudrais dégager et résumer dans ces dernières pages, quand je parle de « l'isolement » de Rousseau, ce que j'ai en vue ici, c'est uniquement l'isolement intellectuel auquel l'a peu à peu condamné son génie.

Et tout d'abord, *comparée* aux écrits de *ses contemporains*, son œuvre lui fait une place à part : le dix-huitième siècle est le siècle de la raison et de la philosophie ; or Rousseau, on l'a vu, c'est l'homme qui s'est plu à dire et redire aux « philosophes » : il y a, dans le ciel et sur la terre, et surtout dans la « conscience », plus de choses que n'en explique votre « raison ». Ils sont, eux, franchement athées ou, tout au plus, et seulement par raison démonstrative, vaguement déistes ; il est, lui, religieux dans l'âme et il est même chrétien. *Seulement* son christianisme est si particulier qu'il encourt aussi bien le blâme des pasteurs protestants que les anathèmes du clergé catholique : il est donc bien véritablement dans son siècle *un isolé*. C'est à bon droit qu'il se vante d'être « sans parti » ; et cette solitude volontaire a, dans le siècle des sectes religieuses et des coteries philosophiques, je ne sais quoi d'audacieux et d'altier qui a induit

Chamfort à le comparer un peu pompeusement à un aigle planant au haut des airs : et, en effet, il a pu parler lui-même sans forfanterie « de son essor » et de son « vol rapide » loin des chemins battus que suivaient ses contemporains.

Qu'est-il donc et, tout d'abord, d'où vient-il ? Je veux dire : cette œuvre, si différente des écrits du jour, est-elle d'un Français ou d'un étranger ? Il écrit bien en France, mais son premier mot, en tête de son premier *Discours*, est pour déclarer, comme autrefois Ovide chez les Scythes, qu'il est parmi nous « un barbare et un incompris. » Est-il donc, comme il aime à s'intituler, un simple « citoyen de Genève » ? On l'a dit, mais on a oublié, en le revendiquant tout entier pour Genève, que, s'il a incontestablement certains traits du caractère et de l'esprit genevois, ce sont les écrivains français qui ont formé son génie. Le mot de Sainte-Beuve reste vrai : « Celui qui se proclamait le citoyen de Genève par excellence est sorti du cercle natal ; il a éclaté ailleurs, mais ç'a été en rompant avec les siens (1). » Et, en effet, s'il est trop genevois pour certains Français de son temps, pour un Voltaire, par exemple, qui ne cessera de railler son « style allobroge », il est aussi trop français, et même, quoiqu'il s'en défende, trop « philosophe » pour les calvinistes genevois. Il est, bien réellement, un écrivain français ; mais il doit, il est vrai, une part de son originalité à sa qualité d'étranger : il ne pense pas, du moins pas entièrement, ce qu'on pense à Paris ; il ne sent pas, et surtout il n'exprime ce qu'il sent comme on s'exprime à Genève.

Isolé donc, pour ainsi dire, dans l'espace parmi ses contemporains et en lutte avec eux tous, le voici maintenant qui va nous apparaître isolé dans le temps par rapport à *ses devanciers*. Remarquons d'abord que ce qui lui permet de se distinguer de ceux-ci et d'innover à son aise, c'est qu'il est autodidacte : en cette qualité, il est moins gêné que d'autres par le respect des maîtres, par ce culte un peu superstitieux qu'ont appris dans les collèges les écrivains de son temps : il a donc pu rompre sur bien des points avec la tradition classique ; et, en effet, bien

(1) Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, XV, 132.

plus que *la raison*, c'est *la sensibilité* qui inspire et anime son œuvre littéraire. Et il a fait de même dans le domaine de la morale et de la religion : répudiant le *rationalisme* pur de l'Encyclopédie, il a réhabilité « le *sentiment* intérieur », et à la raison raisonnante il a opposé délibérément les raisons du cœur (1).

C'est encore sa *sensibilité* qui a fait la profonde originalité de son *style*, et c'est pourquoi l'on a pu dire de lui que « la rénovation qu'il a opérée dans les sentiments, il l'a opérée du même coup dans la langue (2). » Les écrivains de son siècle, étant « philosophes », expriment des idées, c'est-à-dire en somme des abstractions, tandis que lui, il dit les émotions de son *cœur*. Il se plaint quelque part que « la langue devienne de jour en jour plus philosophique et moins éloquente (3) ». Mais avec lui la langue française a rappris l'éloquence, non pas la timide éloquence académique que définissait alors Buffon dans son Discours sur le style, mais la grande, la véritable éloquence, celle-là même qui avait retenti dans la chaire chrétienne au siècle précédent et qui s'était tue avec Bossuet : or qu'est-ce après tout que l'éloquence sinon *le cœur* qui sait parler au cœur ? Nous avons analysé chemin faisant toutes les ressources de cette prose véhémente et savante (trop savante parfois), qui a fait de lui l'orateur et on peut même dire le prédicateur dont la parole a été au dix-huitième siècle la plus émouvante et la plus écoutée. Mais c'est surtout l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*, qui a brillé par l'originalité de son style, parce

(1) Quand je parle de « l'isolement » et de « l'originalité » de Rousseau, je n'en parle que par rapport aux grands écrivains de son temps, à ceux dont les œuvres étaient connues de tous ; mais je n'oublie pas que beaucoup des idées, et, en particulier, des idées religieuses qu'il a développées et « enflammées », étaient en germe dans maint écrit de l'époque, comme l'a montré Maurice Masson dans sa *Religion de Rousseau* (II, 224). Seulement ces idées, soupçonnées, ou même exprimées par un Muralt ou une Marie Huber, on n'a eu à compter avec elles que du jour où la voix du Vicaire savoyard les a fait entendre au monde entier.

(2) Gohin : *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du* XVIIIe *siècle*, 1902, p. 111.

(3) Fragment d'un *Essai sur les langues* (Œuvres et corresp. inédites, publiées par Streckeisen-Moultou).

que, dans ces œuvres-là, « le style » a bien été vraiment « l'homme même », un homme qui, en présence de ses semblables et en face de la nature, sans cesse s'attendrit et tressaille, et laisse parler dans ses livres ses impressions présentes, ou le souvenir, toujours vivant et tour à tour délicieux ou douloureux, de ses impressions passées. On a contesté l'harmonie de son style (1), cette harmonie qu'il était si fier d'avoir fait entendre dans le langage de sa chère Julie : « on peut employer un style plus pur, mais non pas plus doux, ni plus harmonieux » (*Nouv. Hél.* VI, 8) (2). Je crois, en effet, que c'est en enchantant l'oreille des lectrices que Julie peu à peu avait ravi leurs cœurs ; et, aujourd'hui encore, pour être sensible au rythme souple et berceur de sa prose, il n'y a qu'à lire à haute voix certaines des pages les mieux venues de sa *Nouvelle Héloïse* (3).

Il est, je crois, le plus musicien des auteurs de son temps ; et cependant ce n'est pas par sa phrase musicale qu'il a été un « isolé » et un écrivain novateur au dix-huitième siècle. Si Julie, en effet, avait charmé ses contemporains par son « doux et harmonieux style », n'est-ce pas aussi par la douceur et les caresses de son langage, autant que par les tendresses de son âme, que Zaïre avait été, de l'aveu même de Rousseau, une « enchanteresse » ? Mais ce que ni Voltaire, dans tous ses romans et ses contes en prose ou en vers, ni aucun des innombrables conteurs ou romanciers du siècle n'a su trouver, ce sont des phrases sans prétention comme celles-ci, où Sainte-Beuve trouvait je ne sais « quelle simplicité *nouvelle*, familière et pénétrante » ; c'est au début des *Confessions*, et le passage est bien connu : « Ma mère avait laissé des romans ; nous nous mîmes à les lire après souper, mon père et moi. Il n'était question d'abord que de m'exercer à la lecture par des livres amusants ;

(1) Faguet : *Rousseau artiste*, p. 197.

(2) « L'harmonie, écrivait-il à Rey (8 juillet 1758) me paraît d'une si grande importance en fait de style que je la mets immédiatement après la clarté, même avant la correction. »

(3) Voir le commentaire ingénieux que M. Lanson a fait du rythme de la *Nouvelle Héloïse* dans son *Art de la prose*, 1908, p. 201.

mais bientôt l'intérêt devint si vif. que nous lisions tour à tour sans relâche et passions les nuits à cette occupation. Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du volume. Quelquefois mon père, *entendant le matin les hirondelles*, disait tout honteux : allons nous coucher, je suis plus enfant que toi. » Notons, avec Sainte-Beuve, cette hirondelle qui « annonce un nouveau printemps de la langue (1). »

Rousseau ne voit pas le monde extérieur avec ses yeux seulement, mais avec son cœur ; et son cœur, mêlant aux spectacles de la nature ses espoirs et ses craintes, ajoute à des détails purement matériels un sens moral qui les rend aussi touchants que pittoresques : si Julie « voit déjà blanchir la dent de Jaman », c'est parce que son âme inquiète y lit la menace des grands froids que devra affronter Saint-Preux s'il ne hâte pas son voyage « en un pays si rude » qu'est le Valais. Et quand, plus tard, le même Saint-Preux reverra la Meillerie avec Julie, devenue, hélas ! Mme de Wolmar, c'est de même son cœur et ses yeux à la fois qui seront impressionnés par la nature environnante : « des forêts de *noirs* sapins nous ombrageaient *tristement* à droite. »

On a dressé diligemment des listes curieuses, qu'on eût pu aisément allonger, des provincialismes (2), et des archaïsmes (3) qui distinguent la prose de Rousseau de celle de ses contemporains. Les provincialismes, il les a empruntés à la Suisse romande et à la Savoie, et il doit ses archaïsmes tout particulièrement à ses deux auteurs favoris, Montaigne et Amyot ; mais archaïsmes et provincialismes, ce n'est pas son ingéniosité ou sa mémoire qui est allée laborieusement les piller ici ou là ; ils se sont offerts d'eux-mêmes à *sa sensibilité* qui les a comme retrempés à la flamme de ses passions, et c'est pourquoi, gauloise ou romande, sa phrase vit et palpite. C'est donc au fond parce qu'il est passionné que son style est si personnel. S'il a, comme on l'en a loué, « rajeuni la prose moderne », et si, pour

(1) *Causeries du lundi*, III, 82.
(2) Alexis François : *Annales J.-J. Rousseau*, III.
(3) Gohin : *Loc. cit.*, 138.

la rajeunir et l'enrichir, il a su faire passer dans cette prose tant de mots pittoresques ou vulgaires, ou même empruntés au latin ou tombés depuis longtemps en désuétude, c'est parce qu'il a, pour emprunter une image à Joubert, donné des entrailles à tous ces mots.

Je voudrais montrer par un exemple comment l'originalité de son style se montre parfois dans l'emploi de certains mots, vulgaires ou familiers, dont il rehausse, pour ainsi dire, le sens par la noblesse du sentiment ou de la pensée qu'il leur donne à exprimer. En novembre 1915, le tribunal militaire territorial, siégeant à Genève, condamnait à huit mois de prison une femme convaincue d'espionnage au bénéfice de l'Allemagne. Née en France (et une correspondance du journal *Le Temps*, du 23 novembre, donne son nom, que je tairai), elle avait été arrêtée à Lille et emmenée par les Allemands à Anvers. Là, sommée, sous menace de représailles envers sa famille, de pratiquer l'espionnage, la malheureuse avait fait parvenir à l'ennemi des renseignements sur les armées belge et française. A cette triste histoire, et plutôt que de m'indigner, je me contenterai d'ajouter ces mots de Jean-Jacques : « L'homme est un être trop noble pour devoir servir simplement d'instrument à d'autres... Il n'est jamais permis de *détériorer une âme humaine* pour l'avantage des autres (*N. Hél.*, V, 2). »

« Aimez la raison », avait dit Boileau. Mais, réplique Rousseau, « la raison ne fait rien de grand » ; et, quoi qu'en disent les philosophes, « si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit. » Voyez « mes jeunes gens » dans ma *Nouvelle Héloïse* : « leurs lettres n'attachent que peu à peu... La grâce et la facilité n'y sont pas, *ni la raison*, ni l'esprit ; *le sentiment y est*, il se communique au cœur par degrés et *lui seul* à la fin supplée à tout. » (Seconde Préface). Or, c'est par leur conformité à la raison que les œuvres classiques ont acquis, comme chacun sait, leur caractère de large humanité ou, comme on dit, d'*universalité*, car c'est par la raison que les hommes se ressemblent à travers les âges : un Racine ne dit-il pas, par exemple, que c'est à un Euripide qu'il doit ce qu'il a mis de « raisonnable »

(de conforme à la nature humaine) dans son caractère de Phèdre ? Mais si la raison rapproche les pays et les siècles et donne aux œuvres littéraires, comme on l'a dit, je ne sais quoi de général et d'impersonnel, au contraire la sensibilité, étant essentiellement différente d'une personne à l'autre, distingue les hommes entre eux et imprime aux œuvres qu'elle inspire un cachet essentiellement personnel. C'est bien pour cela que l'être extraordinairement sensible qu'était Rousseau a fondé parmi nous la littérature dite *personnelle :* de lui procède, il me suffit sans doute de le rappeler, la poésie lyrique du dix-neuvième siècle ; — et de lui aussi date, en France et ailleurs, la littérature *confidentielle.* S'analyser, parler de soi, sous son propre nom ou sous le nom de personnages imaginaires, c'est ce que Rousseau n'a cessé de faire dans ses *Confessions,* dans son *Émile* et sa *Nouvelle Héloïse ;* et c'est ce que feront, après lui, l'auteur de *René* ou l'auteur d'*Adolphe* et tant d'autres auteurs d'ouvrages qui sont plus ou moins des *Confessions* (1).

Un écrivain pourtant, avant Rousseau, ne s'était-il pas analysé

(1) Pour marquer l'influence de Rousseau sur les poètes lyriques du dix-neuvième siècle, on a mainte fois rapproché (par exemple, Brunetière : *L'Evolution de la poésie lyrique en France,* I, 61), tel passage de Rousseau de tels vers de Lamartine et de Hugo. Voici, sur cette question, un rapprochement qui me paraît curieux par les précisions qu'il fournit.

En 1825, dans *le Globe,* Rémusat, voulant définir la poésie lyrique de son temps, écrivait : « *L'univers* et un *seul* homme, *l'infini* et *l'individuel,* tel est le contraste qui fait *le fond de la poésie lyrique.* » Or, Rousseau avait dit, dans sa 3me *Lettre à Malesherbes* : » Mais de quoi jouissais-je enfin quand j'étais *seul ?* de moi, de *l'univers* entier... j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace : mon cœur, resserré dans les bornes des êtres, s'y trouvait trop à l'étroit ; j'étouffais dans l'univers, j'aurais voulu m'élancer dans *l'infini.* » L'infini ! qu'on se rappelle le mot de Lamartine dans sa lettre à Virieu, du 11 octobre 1818 : « Tu as trouvé le vrai mot : *l'infini...* C'est cela, il faut le mettre en réserve, tout est là. » Pour ce qui concerne les rapprochements à faire entre Rousseau et le poète des *Méditations,* voir les notes précises et curieuses que M. Lanson a mises au bas des poésies de Lamartine dans son édition des *Méditations poétiques* (Collection des Grands Ecrivains de la France, Hachette, 1915).

Pour ce qui est de *René,* qu'on se rappelle seulement le titre primitif des *Confessions* : « Les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau contenant le détail des événements de sa vie et de *ses sentiments secrets* dans toutes les situations où il s'est trouvé. » Et *René* de même racontera « *les sentiments secrets* de son âme. »

minutieusement et, comme Rousseau, ne s'était-il pas pris lui-même pour « la matière de son livre? » Il est vrai ; mais il y a, entre les *Essais* de Montaigne et les *Confessions* de Rousseau, une différence capitale, et ce n'est pas du tout celle dont s'est vanté Rousseau, jaloux d'établir sa supériorité sur son rival qui, ici encore, avait peut-être été son modèle : Montaigne, « un faux sincère » d'après lui, ne s'est donné que des « défauts aimables », tandis que lui, Rousseau, a dit, sur son propre compte, « des choses odieuses » ; aussi n'a-t-il pas fait des demi-confessions, mais « des confessions à toute rigueur », et, ce faisant, il a écrit, même après Montaigne, un livre unique au monde. A quoi, sans doute, on pourrait objecter que, si Montaigne dans son livre n'a pas confessé des actions « odieuses », c'est apparemment qu'il n'en avait pas de telles sur la conscience ; mais les confessions de Montaigne, en dépit de cette heureuse lacune, sont bien, pour le moins, aussi sincères, et même aussi peu voilées, j'allais dire : aussi impudiques que celles de Rousseau ; car il serait difficile de décider lequel des deux a fait le moins de façon pour se montrer au lecteur, suivant le mot de Montaigne lui-même, à peu près « tout entier et tout nu. »

Il y a bien pourtant, entre les *Essais* et les *Confessions*, une différence, et même essentielle, mais c'est celle-ci : tandis que Montaigne, en s'étudiant lui-même, a l'ambition de mieux connaître ce qu'il appelle « la nature humaine *en général* », et particulièrement cette humanité moyenne, dont il est, lui qui se « tient de la *commune sorte* » ; au contraire, Rousseau, s'il prétend lui aussi enrichir la psychologie et, comme il le dit dans la rédaction première de ses *Confessions*, « faire faire à ses lecteurs un pas de plus dans la connaissance des hommes », c'est, à l'inverse de Montaigne, en nous révélant un être qui ne ressemble à personne, un exemplaire unique de l'humanité ; il est « autre » que nous, « la nature ayant brisé le moule dans lequel elle l'a jeté. » Bonne ou mauvaise, on voit donc ici son originalité : ce qu'il nous peint, ou, du moins, s'applique à nous peindre en se peignant lui-même, ce n'est plus cet homme

éternel et, dans son fond, toujours le même à travers les vicissitudes de l'histoire, qu'ont étudié les auteurs classiques, y compris Montaigne ; c'est quelque chose d'inédit, un être qui est, ou se croit singulier et « unique », une de ces « exceptions », en un mot, que rechercheront un jour, ou qu'inventeront, les écrivains romantiques. — Voilà donc ce qu'est l'œuvre de Rousseau : *comparée* d'abord aux écrits de ses contemporains, puis à ceux de ses devanciers, son œuvre diffère essentiellement des uns et des autres : elle est doublement originale.

Que si maintenant nous considérons cette œuvre *en elle-même,* nous y découvrons (et sans plus parler de ses mérites proprement littéraires, si souvent analysés ici), une originalité nouvelle et tout à fait paradoxale que je crois pouvoir formuler ainsi : il n'y a pas, dans toute la littérature, une œuvre qui soit plus remplie de *contradictions* et plus *une* à la fois que l'œuvre de Rousseau.

Les assertions *contradictoires* dont Rousseau a semé ses écrits, j'admettrai, si l'on veut, qu'il soit possible de les concilier par l'insertion de moyens termes ingénieux, ou par des changements de points de vue, ressources ordinaires des conciliateurs : Rousseau, lui, en tous cas, et malgré sa souple dialectique, est loin d'avoir résolu toutes les contradictions que lui reprochaient déjà de son temps, non seulement un Voltaire qui n'a cessé de les lui jeter à la tête, et qui les a joyeusement collectionnées dans sa *Lettre au docteur Pansophe,* mais un Borde qui écrivait deux opuscules pour les détailler et les railler (1), ou encore un

(1) « Et en ce temps-là, il paraîtra en France un homme extraordinaire, venu des bords d'un lac ; et il criera au peuple : je suis possédé du démon de l'enthousiasme, j'ai reçu du ciel le don de l'inconséquence », et Borde énumère les inconséquences de Rousseau (*Prédiction tirée d'un vieux manuscrit sur la « Nouvelle Héloïse », roman de J.-J. Rousseau,* 1761). — « Je crois en un seul homme, génie tout puissant et je n'ai jamais cessé d'être d'accord avec lui autant qu'il l'est avec lui-même. » (*Profession de foi philosophique,* 1763).

Un peu plus tard, Helvétius regrette que Rousseau ait « sacrifié l'exactitude à l'éloquence », — il la sacrifie, lui, au verbiage — et il ajoute, non sans raison, que Rousseau eût sans doute évité les contradictions dans lesquelles il est tombé, si, « plus sévère observateur de ses propres idées, *il les eût plus attentivement comparées entre elles.* » (*De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation,* 1772, Section V).

Bergier, qui l'interpellait ainsi dans son *Déisme réfuté par lui-même* : « S'il fallait compter vos contradictions, ce ne serait pas une petite affaire (1). »

On voudra bien du reste le remarquer : qu'il y ait dans Rousseau des contradictions véritables, c'est ce qui est établi, non pas seulement, et avec plus ou moins de malice, par les écrivains hostiles à Rousseau, mais ingénument aussi, pourrait-on dire, par les fanatiques même de Rousseau, puisque ceux-ci, quand ils veulent prouver que l'authentique doctrine du maître, par exemple sur la propriété, ou la liberté individuelle, ou même la tolérance religieuse, n'est pas dans tel texte de lui invoqué par la critique, ne manquent jamais de chercher, et de trouver aisément, un autre texte qui s'oppose au texte incriminé : le malheur est que les deux textes contraires subsistent, et que subsiste aussi cette très judicieuse remarque du Père Gerdil, qui pourrait s'appliquer d'ailleurs à d'autres qu'à Rousseau : « Je n'ai qu'un mot à dire à ceux qui voudraient entreprendre de justifier M. Rousseau ; ce n'est pas assez de montrer qu'il a dit des choses contraires à celles qu'on lui impute : *il faut prouver qu'il n'a pas dit ce qu'on lui impute* (2). »

Plutôt donc que de nous complaire à énumérer, après tant

Quand je parle des contradictions de Rousseau, je néglige volontairement les contradictions *entre sa vie et son œuvre*, contradictions trop faciles à critiquer, qu'explique la faiblesse humaine, et qui d'ailleurs n'empêchent pas du tout son œuvre, comme l'insinuaient de son temps certains de ses critiques, d'être sincère et vraie. « Le dire, avait dit judicieusement Montaigne, est autre chose que le faire ; il faut *considérer le prêche à part et le prêcheur à part.* » Quant aux prétendues contradictions de *son caractère*, j'ai précédemment essayé de les résoudre.

(1) Lamennais s'exprimera presque de la même manière : « Pour un lecteur qui veut s'entendre, ce n'est pas un léger travail que de chercher à mettre l'auteur d'*Émile* d'accord avec lui-même. Cette tâche a de quoi rebuter le plus subtil argumentateur. » (*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, P. I, ch. VI).

(2) Masson, dans sa *Religion de J.-J. Rousseau*, atténue sans cesse les contradictions de Rousseau en les appelant « des contradictions verbales » : pourtant les mots eux-mêmes ont leur valeur, surtout quand ces mots sont le résumé d'idées longuement et passionnément développées et comme le *finale* de certains airs de bravoure ; ou encore quand ils sont, soit des cris de révolte, soit des aphorismes médités à loisir et faits tout exprès pour se graver à jamais dans l'esprit et, plus encore, dans l'âme du lecteur.

d'autres, et après tout ce que nous en avons dit nous-même au cours de cet ouvrage, les contradictions incontestables de Rousseau, n'est-il pas plus intéressant de chercher *pourquoi* il s'est contredit, et pourquoi, à notre avis du moins, étant ce qu'il était, il *devait* se contredire ? Et ne faut-il pas en même temps que nous nous mettions d'accord avec nous-même, quand nous affirmons que l'œuvre de Rousseau est une et contradictoire à la fois ?

Qu'on se rappelle donc sa façon de composer : une idée le séduit, il voit aussitôt tout le parti qu'il en peut tirer et, logicien passionné, il s'abandonne tout à la fois aux entraînements de sa passion et à l'enivrement de sa dialectique. Chemin faisant, il pourra lui arriver de dire sur certaines choses, sur le christianisme, par exemple, le contraire de ce qu'il a dit ailleurs : mais, en ce moment, la logique veut qu'il parle comme il fait, et aussi, croit-il, le sujet qu'il traite : or, il ne voit jamais, il nous l'a dit vingt fois, que le sujet dont il s'occupe et auquel il se donne tout entier ; il en sera quitte pour concilier, plus tard, ce qu'il croit devoir dire aujourd'hui pour que son livre soit bien fait, avec ce qu'il a dit jadis quand il visait un tout autre objet : n'a-t-il pas la ressource des commentaires et, au besoin, des raccords que la finesse ou la subtilité de son esprit lui suggérera aisément ? Il pourra se faire aussi que, dans le feu du discours, ou, tout simplement, pour frapper fort, ce qui est assez sa manière, il s'emporte à des exagérations de pensée et à des outrances de langage que *son bon sens* regrettera après coup, mais que, plutôt que de les effacer, — car il faut bien qu'elles fassent tout leur effet, — il s'efforcera d'atténuer ou de rétracter, sans en avoir l'air, dans des conclusions qui seront alors aussi sages et modérées que ses prémisses étaient téméraires et paradoxales ; et il en résultera, entre les hardiesses qui éclatent au cours de ses développements, et la fin assez terne de ses discours, un si frappant contraste qu'on peut dire en résumé qu'il n'y a peut-être pas d'écrivain qui soit plus révolutionnaire et moins conclusionnaire que lui.

Ajoutons qu'il procède volontiers par *morceaux* détachés, ce

qui est très propre à induire un auteur dans des contradictions de détail en lui faisant perdre de vue l'ensemble ou l'idée maîtresse du discours. Très caractéristique de sa façon de composer, et aussi du but que trop souvent il vise en écrivant, est cette note de l'*Émile* (manuscrit Favre) : « Ce discours peut être rendu fort beau (1). »

Je n'oublie pas d'ailleurs tout ce qu'on peut dire pour excuser certaines de ses contradictions — et ce qu'il a très bien dit lui-même : « Un auteur qui écrit d'après son cœur est sujet, en se passionnant, à des fougues qui l'entraînent au delà du but (*1er Dialogue*) ». Il est vrai encore qu'il n'y a que ceux qui ont très peu d'idées qui ne se contredisent jamais, et Rousseau a beaucoup d'idées. — Il a beaucoup d'idées et il n'en a pas assez ; ou plutôt il n'exprime pas des idées qu'il a fort bien, mais qu'il préfère laisser dormir dans son arrière-boutique. Et je dirai de même et dans le même esprit : ses contradictions sont nombreuses, et il y en a pourtant qu'on regrette de ne pas trouver chez lui, parce qu'on les attendait, et que, puisqu'il n'a pas voulu se contredire, c'est le lecteur qui le contredit. Ainsi il nous dit, et nous répète sans cesse, que la nature de l'homme est bonne : mais que ne rappelle-t-il aussi, car il ne l'ignore pas, s'il lui convient de l'oublier, que, suivant le mot de Voltaire, « la nature humaine est parfois infernale » ? Quand il a développé avec complaisance une de ses thèses extrêmes, on voudrait qu'il ne s'y tînt pas indéfiniment et qu'il songeât un peu à l'idée contraire, à l'antithèse, sauf à conclure par quelque synthèse heureuse, comme en trouvent toujours les esprits souples, les esprits qui, à l'inverse du sien, aiment à faire le tour des idées, dussent-ils, pour cela, sacrifier quelque brillant paradoxe. Montaigne, par exemple, se plaît, comme lui, à médire de la science ; mais il se dit à temps que « ceux qui la méprisent témoignent assez de leur bêtise » ; et c'est pourquoi il convient aussitôt que « la science

(1) Voyez ce qu'il dit encore dans son *Portrait* : « Je jette mes pensées éparses et sans suite sur des chiffons de papier ; je couds ensuite tout cela tant bien que mal et c'est ainsi que je fais un livre. Jugez quel livre ! » (*Mon Portrait*, dans *Annales J.-J. Rousseau*, IV, 275).

est un outil de merveilleux service » : à une condition pourtant (ce qui est la synthèse attendue), c'est qu'on ne mette pas cet outil « en des mains viles et basses (*Essais*, I, 25). » Et voilà, pour le dire en passant, la part de vérité contenue dans les paradoxes de Rousseau et dans ses invectives contre la science et les savants. Cette *part de vérité*, avouons-le, est plus grande que nous ne l'aurions jamais imaginé : nous savons maintenant, hélas ! que ce « merveilleux outil » de la science peut devenir en de certaines mains un outil odieux, et que, suivant la prophétique parole de Rabelais, « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » — et ruine des nations ! Pour en revenir à Montaigne, ses « perpétuelles contradictions », comme disait Mme du Deffand, n'empêchaient pas celle-ci de le goûter fort, parce que, disait-elle, « il n'a pas de système. » Mais Rousseau, tout au contraire, dogmatise et pérore sans cesse, et avec tant d'assurance, et de si haut ! du haut de « cette chaire d'éloquence portée sur les toits des maisons », comme en parlait et s'en indignait, dans ses lettres à Mme du Deffand (17 juillet 1766), l'exquise duchesse de Choiseul.

Précisément, si l'on a si souvent reproché à Rousseau ses contradictions, ce n'est pas tant, je crois, parce qu'il n'a pas songé, ou pas réussi, à concilier les idées contraires qu'il émet en ses divers ouvrages, que parce que ces idées, il les formule, à sa manière, d'un ton doctoral qui n'admet pas de réplique. Ainsi, dans son *Contrat social*, il décide que le christianisme est une religion d'hommes, mais non pas une religion de citoyens. Mais pourquoi se vante-t-il tant, dès lors, dans sa *Lettre à Beaumont*, « d'être chrétien et sincèrement chrétien », lui qui signe sa Lettre : Jean-Jacques Rousseau *citoyen* de Genève ? Ou encore pourquoi a-t-il gratifié l'athée Wolmar de toutes les vertus, et même d'une générosité invraisemblable tant elle est héroïque, à l'égard de son rival, alors qu'il écrit, presque à la même date, et de son ton péremptoire, que « sans la foi, nulle véritable vertu n'existe (*Émile*, IV) ? »

J'ai dit, ce qui est bien plus intéressant que ses contradictions mêmes, les raisons qui me paraissaient expliquer pourquoi

Rousseau *devait* se contredire; mais il y a, à ces discordances, une raison dernière et plus profonde : s'il s'est mis, en effet, dans son œuvre, et s'il y a des contradictions dans cette œuvre, c'est donc en lui-même, c'est dans *ce qui constituait essentiellement son génie,* que nous devons chercher le principe même de ses contradictions. Qu'était-il donc en son fond ?

Il y avait à la fois en lui, et je ne songe qu'à l'en admirer davantage, *un poéte* et *un moraliste* au sens très large de ces mots : or l'un de ces deux hommes était merveilleusement propre à contrarier et à *contredire* l'autre, étant donné que rien, en un sens, ne diffère plus de l'objet de la morale que l'objet de la poésie. Tandis que le moraliste, s'il veut faire œuvre utile, ne doit jamais quitter des yeux *le réel,* c'est-à dire la société actuelle, puisqu'il prétend agir sur elle et l'améliorer, le poète, au contraire, les yeux fixés sur son *idéal,* surtout s'il est *un rêveur,* et Rousseau a passé les trois quarts au moins de sa vie à rêver, néglige ou dédaigne la réalité qui n'est pas belle, et volontiers il souscrirait à cette noble parole de Julie : « il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas. » Rousseau, il est vrai, n'est pas seulement poète par cette imagination rêveuse qui le fait, dit-il, « ressembler aux orientaux »; il l'est encore, comme le sont la plupart des poètes, par ses *sens* affinés et par tous ses sens : « Jean-Jacques m'a paru doué de la sensibilité physique à un assez haut degré ; il dépend beaucoup de ses sens... Un beau paysage, des parfums, de beaux yeux... le bon vin, les bons mets lui plaisant fort ; en un mot il est sensuel » (2[e] *dialogue*); sensuel et voluptueux, comme nous l'ont appris de reste ses *Confessions.* Mais sensualité et volupté, cela s'accorde, bien moins encore que son rêve de vie pastorale et patriarcale, avec cette morale pratique et avec ce sérieux dans la vie qu'il prêche avec tant d'ardeur : il s'en rend parfaitement compte et voici, ce me semble, peinte au vif par lui-même, cette lutte, qui se livre parfois en lui, et que j'essaie d'analyser, entre *le poète* et *le moraliste.* Il médite son roman, la *Nouvelle Héloïse,* dans la plus belle saison de l'année, et, tout entier à son « tendre délire, il se jette dans le pays des

chimères, dans *un monde idéal* qu'il peuple d'êtres selon son cœur. » Il en oublie si totalement le réel qu'il passe « des heures et des jours sans compter, planant dans l'empyrée. » Quand vient la mauvaise saison, retenu au logis, il veut se ressaisir, reprendre ses occupations sérieuses, mais cela lui est impossible, il ne s'appartient plus : « le délire ne me quittait plus. » *Le moraliste* gourmande alors *le poète* et tente de réfréner sa folle ardeur : « il a près de quarante-cinq ans » et il est « l'austère Jean-Jacques » ; va-t-il donc « se démentir... en s'inscrivant de sa propre main parmi les auteurs de ces livres efféminés qui respirent l'amour et la mollesse et qu'il a si durement censurés ? » rien n'y fait ; et, tout en sentant « dans toute sa force son *inconséquence*, il se jette à plein collier dans ses rêveries. » La grâce de Julie a été la plus forte ; le poète a fait taire le prédicateur ; non pas pour longtemps, car le prédicateur prendra très vite et largement sa revanche et nous aurons un roman qui ne sera pas moins *édifiant* que *voluptueux* : cette bouche de Julie, en effet, qui prêche si bien, et une morale si haute, dans la seconde partie du livre[1], c'est la « bouche de roses » qui, dans la première partie, « se pressait sur la bouche de Saint-Preux » et lui prodiguait ses « baisers âcres et pénétrants », tandis que le cœur de Saint-Preux « se mourait sous le poids de la volupté. » Mais quoi ! c'est ici Rousseau *le poète* qui use des droits et privilèges de la poésie ; son maître Montaigne n'a-t-il pas dit, et avec raison, que « qui ôterait aux Muses les imaginations amoureuses, leur déroberait le plus bel entretien qu'elles aient, et la plus noble matière de leur ouvrage ? » (*Essais*, III, 5). Oui bien, mais « leur ouvrage » n'est pas le même que l'ouvrage du moraliste ; et si parfois Montaigne, tout comme Rousseau, fait parler dans le même chapitre et presque dans la même page, « les Muses » et Minerve, ce n'est pas sans mériter le reproche même que je fais ici à Rousseau et qu'un pénétrant critique a précisément formulé en ces termes : « ce qui déroute, quand on lit Montaigne, et quand on veut tirer au clair sa pensée, c'est que l'on a à faire tour à tour à un Montaigne qui se laisse être *poète* et à un Montaigne qui veut être *sage*,

sans que rien vous avertisse, sans qu'il s'aperçoive peut-être lui-même, du *double* personnage qu'il joue et qui vous déjoue (1). » Dans la seconde Préface de sa *Julie*, Rousseau écrit : « Vous voulez qu'on soit toujours conséquent ; je doute que cela soit possible à l'homme » ; et cela n'était guère possible, en effet, à l'homme que la nature avait fait *poète* et Genève *prédicateur*.

Cet inévitable conflit entre le moraliste et le romancier n'éclate-t-il pas à la dernière ligne et dans la conclusion suprême de la *Nouvelle Héloïse* ? Julie meurt en épouse fidèle, en mère parfaite, en chrétienne qui fait l'admiration du pasteur : mais il est temps qu'elle meure, car voyez ce que, sur son lit de mort, elle a écrit pour Saint-Preux : « Je me suis fait longtemps illusion... J'ose m'honorer du passé ; mais qui m'eût pu répondre de l'avenir ? Un jour de plus peut-être et j'étais coupable. Adieu, adieu, mon doux ami. Hélas ! j'achève de vivre comme j'ai commencé. J'en dis trop peut-être en ce moment où le cœur ne déguise plus rien... mais sans toi quelle félicité goûterais-je ? »

Ainsi le moraliste avait, dans sa lettre à d'Alembert, combattu le théâtre et ses funestes effets ; il avait exalté, dans sa *Nouvelle Héloïse*, les vertus conjugales, la paix du foyer, le bonheur domestique ; et voilà que le poète écrit des pièces de théâtre et que le romancier excuse, et nous fait aimer, une femme mariée restée, au fond du cœur, fidèle à son amant. C'est qu'au fond vertu, famille et vie sans orages, tout cela peut être texte à de beaux sermons, et il y en a de fort beaux dans la *Nouvelle Héloïse* ; mais il faut au romancier qu'est Jean-Jacques, à tout romancier, autre chose que des vies paisibles et des conduites parfaites ; il lui faut même, pour intéresser le lecteur, *le contraire* de tout ce qui est bonheur tranquille et monotone sagesse : tout romancier, comme tout poète, peut répéter le cri de René : « levez-vous, orages désirés », car c'est vous qui faites éclore les chefs-d'œuvre.

On a dit des peuples heureux qu'ils n'avaient pas d'histoire : on pourrait dire de même, et pour les mêmes raisons, qu'un peuple sage n'aurait pas de littérature, puisque les passions, les travers et les vices, c'est-à-dire tout ce qui défraye la satire,

(1) Guillaume Guizot : *Montaigne, Etudes et fragments*, 1889, p. 49.

le roman et le drame lui serait inconnu. On saisit ici la parcelle de vérité que contient le premier paradoxe de Rousseau sur la mauvaise influence des lettres et des arts. C'est seulement « aux peuples corrompus qu'il faut des romans », dit-il pour excuser le sien ; et les romans ne conviennent pas seulement, ils contribuent encore à la corruption des peuples. « Jamais, ajoute-t-il dans la première préface de sa *Julie*, fille sage n'a lu de romans » ; et malheur à elle si elle s'avise d'ouvrir la *Nouvelle Héloïse* : « celle qui osera en lire une seule page est une fille perdue. »

Maintenant c'est précisément parce qu'il y avait deux hommes en lui, un moraliste et un poète, que Rousseau a embrassé comme d'instinct la thèse que l'on sait ; car il y avait, entre sa thèse et la double nature de son génie, un accord préalable et comme une sorte d'harmonie préétablie. Cette thèse, qui n'était pas neuve, tenait dans ces deux idées qui s'opposaient et se conditionnaient en même temps : la nature bonne, la société mauvaise. Or la première de ces deux idées, la glorification de la nature sous toutes ses formes, était une admirable matière pour un *poète ;* tandis que la seconde, les vices de la société, était tout à fait gibier de *moraliste*. Rousseau pouvait donc, avec une égale maîtrise, traiter les deux parties de sa thèse et donner tour à tour un libre essor à *tout* son génie.

Aussi entendez-le, dès son premier *Discours*, célébrer l'état de nature, ces premiers temps du monde dont il parle déjà en *poète :* « c'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux, et dont on se sent éloigné *à regret*. » Le regret ! mais c'est le grand inspirateur des poètes, et l'on se souvient avec quels accents pénétrants et mélancoliques l'élégiaque qui est en Rousseau regrette sa jeunesse passée, et passée sans avoir véritablement aimé (regret d'où naîtra sa *Nouvelle Héloïse*) ; et comment aussi dans ses *Confessions* et ses *Rêveries*, il reportera sans cesse sa pensée vers ses « chères Charmettes », vers tous les asiles champêtres où il a goûté un si rapide bonheur et enfin, au soir de sa vie, vers cette île « romantique » de Saint-Pierre qui « lui a laissé de si tendres *regrets*. »

Tout cela, les Charmettes et l'Hermitage, Montmorency et Saint-Pierre, c'est ce que nous appelons plus particulièrement la nature pittoresque, et je n'ai pas besoin de rappeler à ce propos toute la *poésie* dont l'âme de Jean-Jacques a comme doté pour jamais les monts et les bois *en les associant* aux joies et aux douleurs humaines. Plutôt que de répéter sur ce point ce que j'ai développé ailleurs, je rappellerai que c'est Mme de Staël qui a la première compris et signalé cette nouveauté des œuvres de Jean-Jacques : « Un nouveau genre de poésie existe dans les ouvrages en prose de Jean-Jacques Rousseau : c'est l'observation de la nature *dans ses rapports* avec les sentiments qu'elle fait éprouver... On ne sépare pas, dans son souvenir, le bruit des vagues, l'obscurité des nuages, les oiseaux épouvantés, et le récit des sentiments qui remplissaient l'âme de Saint-Preux et de Julie, lorsque, sur le lac qu'ils traversaient ensemble, leurs cœurs s'entendirent pour la dernière fois (1). »

Voilà donc, et je n'ai fait que le rappeler sommairement, ce qu'au *poète* Jean-Jacques a inspiré la première partie de sa thèse : la bonté et la beauté de *la nature*. La seconde partie n'a pas moins bien servi *le moraliste*, lequel justement était armé à miracle, étant le premier polémiste de son siècle, pour combattre et pourfendre les vices de *la société*. Ajoutons que rien ne se prête mieux aux développements de l'éloquence que la morale, et Rousseau était né orateur. Pour mieux protester contre la frivolité de son siècle, nous l'avons vu fuir et se réfugier en lui-même, et cela lui fait une nouvelle originalité : au temps des salons et des distractions mondaines, il fait comme Saint-Preux à Paris : « le soir avec quel charme je rentre en moi-même ! » Il vit, en un mot, d'une vie que connaissent peu ses contemporains, *la vie intérieure*, et il y puise la force de se soustraire aux idées régnantes et de leur opposer des idées contraires, voire même, ce qui est un autre genre de sécession, des paradoxes. Paradoxes d'ailleurs, ou vérités, c'est toujours avec la conviction communicative de l'orateur, avec les emportements du polé-

(1) « *De la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales* », 1801, 1re P. Ch. V.

miste, ajoutons, enfin, avec toute la flamme d'un apôtre, que *ce moraliste* prêche, et parfois impose à son siècle, ses sentiments et ses maximes. Et c'est pourquoi Rivarol pourra écrire son mot fameux : « ce que la morale avait jusqu'ici enseigné aux hommes, Rousseau le commanda et son impérieuse éloquence fut écoutée. »

On voit comment la thèse de Rousseau se prêtait merveilleusement à son génie, comment elle lui a permis de développer ses aptitudes *contraires*, et de montrer au monde qu'il était *à la fois* un moraliste de grand talent et un vrai poète en prose ; — au risque, je le répète, de « se démentir », comme il s'en accuse lui-même, toutes les fois que l'austère moraliste, comme dans la *Nouvelle Héloïse*, intervient où nous espérions n'avoir affaire qu'au poète et au romancier, ou qu'inversement, comme dans *Émile*, le poète insinue ses rêveries où nous attendions seulement les solides instructions du moraliste.

Son œuvre est *discordante?* — comme sa vie, qui est pleine de surprises pour son biographe ; comme son caractère qui, étant le plus étonnant mélange de défauts et de qualités, a paru à maint auteur une « énigme » à déchiffrer ; comme *son génie* enfin, où se combattent la logique et la passion, les austérités du moraliste et les « tendres délires » de la poésie.

Et pourtant, dans les directions si diverses de sa pensée, on retrouve toujours *la même orientation* vers ce principe, proclamé ou sous-entendu, que la nature est bonne et la société mauvaise ; et c'est ce principe qui, à travers ses contradictions nombreuses et, j'ai essayé de le montrer, inévitables, a imprimé à son œuvre, vue de haut et dans son ensemble (le *Contrat social* excepté), une unité *d'inspiration*, qui est vraiment la seule qu'il faille lui demander ; mais celle-là, du moins, nul ne peut la lui refuser, car ce principe, qui fut l'idée maîtresse de son œuvre, *l'exprimait lui-même et tout entier*, avec ses rêves idylliques, ses colères contre les puissants et les riches, son amour de la justice et son incurable misanthropie. Cette idée directrice de ses œuvres, il l'a trouvée, en effet, le jour où, songeant à son premier Discours, il s'est trouvé lui-même et a découvert son génie dans cette

illumination subite sur le chemin de Vincennes, qui a été pour lui le chemin de Damas. Si, à partir de ce moment et de son premier ouvrage, il ne cesse, en exprimant cette idée, de s'exprimer lui-même, c'est parce que c'est en lui qu'il prend conscience à la fois : de la bonté de la nature, puisqu'il se sent foncièrement, naturellement bon ; et des vices de la société, puisque ses défaillances et ses pires fautes, par exemple, l'abandon de ses enfants, c'est la société qui, mal faite, en est responsable. J'avais donc raison de parler de *l'unité vivante* de l'œuvre de Rousseau, parce que cette œuvre, Rousseau, en un sens, la vivait en même temps qu'il l'écrivait. S'il a, suivant le mot de Ripert de Montclar, donné de « si fortes secousses à l'esprit humain », c'est parce qu'il était secoué lui-même par la passion qui lui soufflait, avec ses enthousiasmes et ses colères, ses accents lyriques ou ses véhémentes invectives. Nous n'avons plus seulement ici l'homme de génie qui, suivant la définition de Claude Bernard, « réalise dans une œuvre d'art une idée qui lui est personnelle » ; nous avons un homme qui personnifiait cette idée et qui a écrit cette œuvre avec ses nerfs et en écoutant battre son cœur ; et c'est ce qui explique à la fois, en dépit des contradictions logiques ou verbales, la *vivante* unité de cette œuvre et son éternelle action sur les âmes.

Chose étrange : il est permis de se demander si cette œuvre si personnelle est *absolument sincère.* Elle l'est dans la mesure exacte où le fut son auteur, puisqu'il s'est mis en elle tout entier. Or, dans cet auteur, il n'y avait pas seulement le poète et le moraliste dont nous venons de parler et qui étaient dignes, le premier, de notre admiration, et le second, de notre estime ; il y avait encore *un rhéteur*, que nous admirons moins malgré le charme de ses phrases cadencées ; et il y avait même, et c'était le pire, un prestigieux *sophiste*, que nous n'estimons guère, en dépit, où plutôt à cause même de ses trop grandes prouesses dialectiques.

Le *rhéteur* se trahit en lui dans les pages trop nombreuses où ce qu'il cherche visiblement, c'est moins l'expression naïve et probe de la vérité, que l'effet à produire sur le lecteur ; cet effet,

il le trouve généralement dans une exagération de sa pensée, exagération qu'on peut bien mettre parfois, *mais non pas toujours*, sur le compte de sa passion et de « sa fièvre » : comme, en effet, il relisait et remaniait sans cesse ce qu'il avait écrit d'un premier jet, on peut dire que, sa fièvre tombée, ses outrances de langage ont été approuvées et souvent, sans doute, renforcées par sa réflexion, et qu'alors, pour produire un plus grand effet, il a comme renchéri sur lui-même. Mais ces propos outrés et, il en faut convenir, admirablement frappés, une fois lancés dans le monde où ils font scandale, on ne peut plus, et d'ailleurs, par amour-propre, on ne veut plus s'en dédire : contre la foule des contradicteurs on les défend donc comme on peut, par des arguments dont les uns sont bons, les autres détestables, et c'est surtout en soutenant ces derniers qu'apparaît, et même que triomphe, *le sophiste* qui est en Rousseau. On dirait, en effet, que plus ses arguments sont mauvais, plus il prend plaisir et excelle à les faire valoir, parce qu'étant plus difficiles à défendre, leur succès fait plus d'honneur à son génie. C'est sans doute ce qui faisait dire à Rulhière : « Rousseau n'a jamais plus de force que quand il a tort. »

Et enfin cette thèse elle-même qui, on l'a vu, est au centre de son œuvre, a-t-il été pleinement sincère en la soutenant, comme il a fait, toute sa vie, malgré les objections que lui faisaient ses innombrables critiques, malgré les démentis que lui infligeait l'histoire ou la réalité ? A coup sûr, et nous l'avons, je crois, amplement démontré, cette thèse répondait, non seulement à la nature de son talent, mais encore à son être intime, à tout ce qui s'agitait au fond de lui-même de rêves chimériques et d'ardentes passions ; il était donc *naturel* qu'il parlât comme il a fait : il parlait, pour ainsi dire, dans le sens de son tempérament et comme l'y poussait son caractère. Seulement il me paraît certain qu'il s'est aperçu bien vite que, pour mieux assurer son succès, pour le maintenir aussi éclatant, aussi vaste que le souhaitait sa fiévreuse ambition, ce qu'il avait de mieux à faire, c'était d'exagérer son tempérament, d'outrer, et, pour ainsi dire, de jouer son caractère. Il savait, par exemple, qu'en un siècle de

mœurs raffinées et d'esprits blasés, le royaume de l'opinion appartient aux violents et aux audacieux et, cynique de propos délibéré, il a tout osé, paradoxes dans ses dissertations et scandales dans ses confessions. Morellet raconte qu'en Italie, quand les capucins reçoivent un novice, ils le mènent au haut d'un clocher et, lui montrant de là tout le pays qui va désormais être le champ de ses courses pieuses, ils lui disent : « De l'effronterie et tout cela est à vous (1). »

Ce qui nous gâte trop souvent Jean-Jacques c'est que, lorsqu'il soutient quelque gageure manifeste, il ne craint pas de mêler à son génie une assez forte dose « d'effronterie ». Est-ce à dire qu'il se mente alors à lui-même ? Pas précisément, car, à force de s'échauffer et de s'exalter, il finit par s'en faire accroire et par être sa propre dupe, — non pas tout à fait pourtant, car il est trop fin, trop sensé aussi, pour se prendre au mot ; mais il en résulte que nous ne nous sentons pas toujours avec lui en pleine sécurité. Nous le soupçonnons, peut-être parfois à tort, mais c'est précisément ce qui nous irrite, de n'être qu'à demi-sincère et, osons le dire, de se moquer de nous : nous nous défions alors de l'habile homme et nous nous efforçons, sans toujours y parvenir, de résister à l'enchanteur.

Kant, qui lui doit tant, écrivait un jour : « il me faut lire et relire Rousseau jusqu'à ce que la beauté de l'expression cesse de me troubler ; alors seulement je puis le saisir *avec toute ma raison* (2). » « Lire et relire Rousseau », pour essayer de le saisir et de le juger, c'est ce que je devais faire et c'est ce que j'ai fait. « Ma raison » lui a reproché, chemin faisant, bien des sophismes, et beaucoup aussi de ces formules tranchantes qui devaient, contre son intention, servir de devise à des esprits fanatiques ou simplistes. Mais je n'ai eu garde, ç'aurait été lui faire trop grand tort, de le juger avec ma raison seule ; et c'est pourquoi, au moment de me séparer de lui et de son œuvre après l'avoir si longuement étudié, les sentiments qui surnagent en moi, ce sont les deux sentiments qu'il inspirera finalement, je crois, aux

(1) Morellet : *Mél. de litt.*, II, 271.
(2) Kant, éd. Hartenstein, 1868, VIII, 618.

lecteurs impartiaux, après qu'ils l'auront, comme je l'ai fait, librement critiqué et parfois sévèrement jugé : l'admiration et la pitié ; *l'admiration,* non pour son habileté incomparable à soutenir des paradoxes et des gageures, mais pour son émouvante éloquence, pour son imagination, toujours jeune et riante au milieu des champs et des bois, pour son ardente et fine sensibilité ; *la pitié* pour ses infortunes, qui furent imméritées, car la cause première de ses malheurs, ce qui le fit condamner et proscrire, ce fut l'*Émile,* qui pourtant est un noble livre ; et la pitié enfin pour ses fautes mêmes, puisqu'après tout, il les a confessées, et que la pire de toutes, qui est l'abandon de ses enfants, il l'a, au fond de l'âme, et jusqu'à sa mort, amèrement regrettée.

J'ajoute (en 1917) à ces réflexions finales, encore un mot pour relever chez Rousseau, et pour honorer en lui, une *originalité* dernière qui le distingue encore de ses contemporains, et qui le rapproche de nous et de nos cœurs : il est, de tous les écrivains du dix-huitième siècle, celui qui a le mieux parlé de la patrie. Écoutons une dernière fois Saint-Preux, au retour de son long voyage autour du monde : « Plus j'approchais de la Suisse, plus je me sentais ému. L'instant où, des hauteurs du Jura, je découvris le lac de Genève, fut un instant d'extase et de ravissement. La vue de mon pays, de ce pays si chéri..., l'air des Alpes, si salubre et si pur..., ce paysage unique, le plus beau dont l'œil humain fut jamais frappé..., tout cela me jetait dans des transports que je ne puis décrire et semblait me rendre à la fois la jouissance de ma vie entière. » (*Nouvelle Héloïse* IV, 6).

Et, plus tard, au soir de sa vie, entendons Jean-Jacques évoquer, avec quel accent mélancolique et tendre, les sites aimés du pays natal : « O lac, sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance ! charmants paysages où j'ai vu pour la première fois le lever du soleil, où j'ai senti les premières émotions du cœur, hélas ! je ne vous verrai plus. Ces clochers, qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces torrents, ces

sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me verront plus ! » (au prince de Belozelski, 27 mai 1773).

Ce sont les philosophes français du dix-huitième siècle qui ont eu, comme chacun sait, l'honneur de proclamer avec éloquence et de propager dans le monde les droits de l'*humanité ;* et Rousseau partage avec eux cet honneur, lui qui, par exemple, de son Émile, a prétendu faire avant tout « un homme ». Mais cet amour généreux de l'humanité ne va-t-il pas affaiblir et supplanter peut-être l'amour plus étroit, et même un peu partial, comme tout grand amour, que l'on doit aux gens de son pays? Rousseau a vu le danger et l'a signalé avec insistance : « Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux. Tel philosophe aime les Tartares pour se dispenser d'aimer ses voisins. » Le patriote pourtant ne risque-t-il pas d'être « dur aux étrangers? » Il est vrai, mais c'est là « un faible inconvénient : l'essentiel est d'être bon aux gens avec qui l'on vit (*Émile*, I). » Au reste, ce sentiment de l'humanité lui-même « s'évapore et s'affaiblit en s'étendant sur toute la terre » ; il faut le borner et « le concentrer entre concitoyens. » C'est dire qu'il faut l'entretenir lui-même et le retremper dans l'amour de la patrie ; car seul l'amour de la patrie « a produit ces actions immortelles dont l'éclat éblouit nos faibles yeux. » Et, dès lors, dans le siècle de la philosophie, « osons opposer Socrate même à Caton », c'est-à-dire un philosophe à un citoyen. « Athènes était déjà perdue et Socrate n'avait plus de patrie que le monde entier : Caton porta toujours la sienne au fond de son cœur ; il ne vivait que pour elle et ne put lui survivre. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes ; mais, entre César et Pompée, Caton semble un dieu parmi les mortels (*Économie politique*). »

Il faut renverser « un exécrable proverbe et faire dire à tout Polonais : *Ubi patria, ibi bene.* » Pour cela, il faut lui apprendre à aimer sa patrie dès sa première enfance, car « *c'est l'éducation* qui doit donner aux âmes la forme nationale et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts qu'elles soient patriotes par incli-

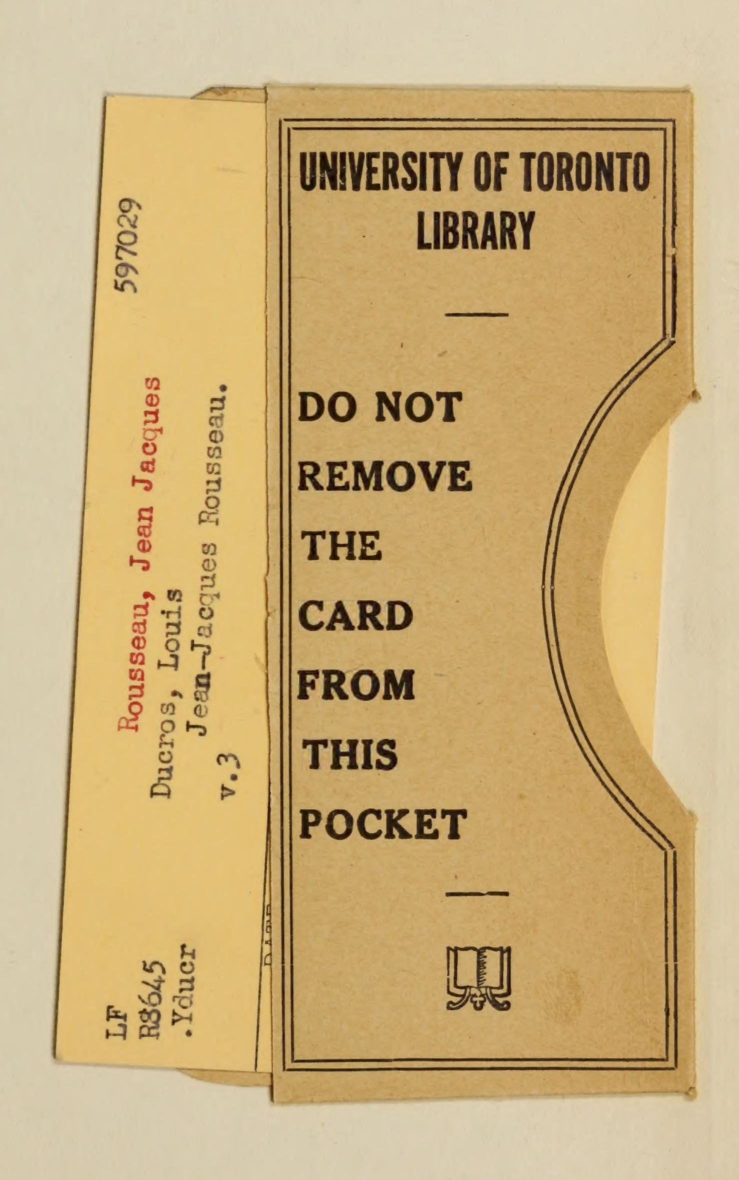
nation, par passion, par nécessité. » Mais qu'est-ce donc au fond que l'amour de la patrie ? Serait-ce le désir, et le droit, d'étendre par des conquêtes le territoire de son pays? « le droit de conquête n'est pas un droit ; car le conquérant et les peuples conquis restent toujours dans l'état de guerre, à moins que la nation, remise en pleine liberté, ne choisisse *volontairement* son vainqueur pour son chef (*Discours sur l'inégalité*). » Ainsi le symbole de la patrie, ce n'est pas le glaive du conquérant, et c'est à un roi de Prusse que Rousseau écrivait : « ôtez de devant moi cette épée qui m'éblouit et me blesse. » A la place du glaive, et de l'obéissance servile à un roi batailleur, que mettrons-nous donc ? ce que notre âme a mis dans cette guerre sacrilège contre le droit et contre l'indépendance des peuples, et ce qui était, pour Rousseau, l'amour même de la patrie : c'est, disait-il, « l'amour des lois et de la liberté. » (*Considérations sur le gouvernement de Pologne*, IV).

425

TABLE DES MATIÈRES

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.


IMPRIMERIE DU SEMAPHORE
MARSEILLE
B


UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
597029
Rousseau, Jean Jacques
Ducros, Louis
Jean-Jacques Rousseau.
v.3
LF
R3645
.Yducr